U d'/of OTTAWA
39003002372182

ŒUVRES COMPLÈTES

748

DE BOILEAU

L
4C
9

TOME SECOND

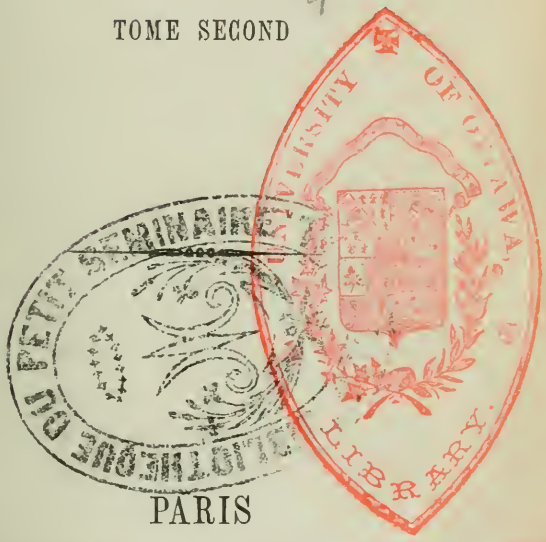

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N° 77

1865

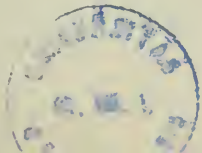

PQ
1719
.A2
1864
v.2

DISSERTATION CRITIQUE

SUR L'AVENTURE DE JOCONDE,

RACONTÉE PAR L'ARIOSTE, PAR LA FONTAINE ET PAR BOUILLON.

1662-1665.

A M. B***[1].

MONSIEUR,

Votre gageure[2] est sans doute fort plaisante, et j'ai ri de tout mon cœur de la bonne foi avec laquelle votre ami soutient une opinion aussi peu raisonnable que la sienne. Mais cela ne m'a point du tout surpris : ce n'est pas d'aujourd'hui que les plus méchans ouvrages ont trouvé de sincères protecteurs, et que des opiniâtres ont entrepris de combattre la raison à force ouverte. Et, pour ne vous point citer ici d'exemples du commun, il n'est pas que vous n'ayez ouï parler du goût bizarre de cet empereur[3] qui préféra les écrits d'un je ne sais quel poëte aux ouvrages d'Homère, et qui ne vouloit pas que tous les hommes ensemble, pendant près de vingt siècles, eussent eu le sens commun.

Le sentiment de votre ami a quelque chose d'aussi monstrueux. Et certainement quand je songe à la chaleur avec laquelle il va, le livre à la main, défendre la *Joconde* de M. Bouillon, il me semble voir Marfise, dans l'Arioste, puisqu'Arioste il y a, qui veut faire confesser à tous les chevaliers errans que cette vieille qu'elle a en croupe est un chef-d'œuvre de beauté. Quoi qu'il en soit, s'il n'y prend garde, son opiniâtreté lui coûtera un peu cher; et quelque mauvais passe-temps qu'il y ait pour lui à perdre cent pistoles, je le plains encore plus de la perte qu'il va faire de sa réputation dans l'esprit des habiles gens.

Il a raison de dire qu'il n'y a point de comparaison entre les deux ouvrages dont vous êtes en dispute, puisqu'il n'y a point de comparaison entre un conte plaisant et une narration froide, entre une invention fleurie et enjouée et une traduction sèche et triste. Voilà en effet la proportion qui est entre ces deux ouvrages. M. de La Fontaine a pris à la vérité son sujet de l'Arioste; mais en même temps il s'est rendu maître de sa matière : ce n'est point

1. Peut-être François de La Mothe Le Vayer de Boutigny, auteur du roman de *Tarsis et Zelie*.

2. La gageure étoit entre François de Boutigny, qui avoit parié pour La Fontaine, et un sieur de Saint-Gilles, qui avoit parié pour Bouillon.

3. L'empereur Adrien qui, selon Dion Cassius, préféroit *la Thebaïde* du poëte grec Antimaque à l'*Iliade* et à l'*Odyssée*.

une copie qu'il ait tirée un trait près l'autre sur l'original; c'est un original qu'il a formé sur l'idée que l'Arioste lui a fournie. C'est ainsi que Virgile a imité Homère; Térence, Ménandre; et le Tasse, Virgile. Au contraire, on peut dire de M. Bouillon que c'est un valet timide qui n'oseroit faire un pas sans le congé de son maître, et qui ne le quitte jamais que quand il ne le peut plus suivre. C'est un traducteur maigre et décharné; les plus belles fleurs que l'Arioste lui fournit deviennent sèches entre ses mains; et à tous momens quittant le françois pour s'attacher à l'italien, il n'est ni italien ni françois.

Voilà, à mon avis, ce qu'on doit penser de ces deux pièces. Mais je passe plus avant, et je soutiens que non-seulement la nouvelle de M. de La Fontaine est infiniment meilleure que celle de ce monsieur, mais qu'elle est même plus agréablement contée que celle de l'Arioste. C'est beaucoup dire, sans doute; et je vois bien que par là je vais m'attirer sur les bras tous les amateurs de ce poëte. C'est pourquoi vous trouverez bon que je n'avance pas cette opinion, sans l'appuyer de quelques raisons.

Premièrement, je ne vois pas par quelle licence poétique l'Arioste a pu, dans un poëme héroïque et sérieux, mêler une fable et un conte de vieille, pour ainsi dire, aussi burlesque qu'est l'histoire de Joconde. « Je sais bien, dit un poëte, grand critique, qu'il y a beaucoup de choses permises aux poëtes et aux peintres; qu'ils peuvent quelquefois donner carrière à leur imagination, et qu'il ne faut pas toujours les resserrer dans la raison étroite et rigoureuse. Bien loin de leur vouloir ravir ce privilége, je le leur accorde pour eux, et je le demande pour moi. Ce n'est pas à dire toutefois qu'il leur soit permis pour cela de confondre toutes choses; de renfermer dans un même corps mille espèces différentes aussi confuses que les rêveries d'un malade: de mêler ensemble des choses incompatibles; d'accoupler les oiseaux avec les serpens, les tigres avec les agneaux. » Comme vous voyez, monsieur, ce poëte avoit fait le procès à l'Arioste plus de mille ans avant que l'Arioste eût écrit. En effet, ce corps composé de mille espèces différentes, n'est-ce pas proprement l'image du poëme de Roland le furieux? Qu'y a-t-il de plus grave et de plus héroïque que certains endroits de ce poëme? Qu'y a-t-il de plus bas et de plus bouffon que d'autres? Et sans chercher si loin, peut-on rien voir de moins sérieux que l'histoire de Joconde et d'Astolfe? Les aventures de Buscon et de Lazarille[1] ont-elles quelque chose de plus extravagant? Sans mentir, une telle bassesse est bien éloignée du goût de l'antiquité; et qu'auroit-on dit de Virgile, bon Dieu! si, à la descente d'Énée dans l'Italie, il lui avoit fait conter

1. *Les Aventures de Lazarille* et celles de *Buscon* sont deux romans espagnols attribués, le premier à Hurtado de Mendoza, qui mourut en 1475; le second à Quevedo, fécond et ingénieux auteur, mort en 1645.

par un hôtelier[1] l'histoire de Peau-d'âne, ou les contes de ma Mère-l'Oie, je dis les contes de ma Mère-l'Oie, car l'histoire de Joconde n'est guère d'un autre rang. Que si Homère a été blâmé dans son *Odyssée* qui est pourtant un ouvrage tout comique, comme l'a remarqué Aristote[2], si, dis-je, il a été repris par de fort habiles critiques pour avoir mêlé dans cet ouvrage l'histoire des compagnons d'Ulysse changés en pourceaux, comme étant indigne de la majesté de son sujet; que diroient ces critiques, s'ils voyoient celle de Joconde dans un poëme héroïque? N'auroient-ils pas raison de s'écrier que si cela est reçu, le bon sens ne doit plus avoir de jurisdiction sur les ouvrages d'esprit, et qu'il ne faut plus parler d'art ni de règles? Ainsi, monsieur, quelque bonne que soit d'ailleurs la Joconde de l'Arioste, il faut tomber d'accord qu'elle n'est pas en son lieu.

Mais examinons un peu cette histoire en elle-même. Sans mentir, j'ai de la peine à souffrir le sérieux avec lequel Arioste écrit un conte si bouffon. Vous diriez que non-seulement c'est une histoire très-véritable, mais que c'est une chose très-noble et très-héroïque qu'il va raconter; et certes, s'il vouloit décrire les exploits d'un Alexandre ou d'un Charlemagne, il ne débuteroit pas plus gravement :

Astolfo, re de' Longobardi, quello
A cui lascio il fratel monaco il regno,
Fù nella giovinezza sua sì bello,
Che mai poch' altri guinsero a quel segno.
N' avria a fatica un tal fatto a penello
Apelle, Zeusi, o se v'è alcun più degno[3].

Le bon messer Ludovico ne se souvenoit pas, ou plutôt ne se soucioit pas du précepte de son Horace :

Versibus exponi tragicis res comica non vult[4].

Cependant il est certain que ce précepte est fondé sur la pure raison, et que, comme il n'y a rien de plus froid que de conter une chose grande en style bas, aussi n'y a-t-il rien de plus ridicule que de raconter une histoire comique et absurde en termes graves et sérieux, à moins que ce sérieux ne soit affecté tout exprès pour rendre la chose encore plus burlesque. Le secret donc, en contant une chose absurde, est de s'énoncer d'une telle manière que vous fassiez concevoir au lecteur que vous ne croyez pas vous-même la chose que vous lui contez : car alors il aide lui-

1. C'est un hôtelier qui, dans le chant XXVIII de *Roland furieux*, raconte l'histoire de Joconde à Rodemont, roi d'Alger, encore tout chagrin de ce que sa maîtresse Doralice lui a préféré Mandricard.
2. Aristote n'a jamais fait cette remarque.
3. *Orlando furioso*, cant. XXVIII, ott. IV;
4. Hor., *Ars poetica*, vers 89.

même à se décevoir, et ne songe qu'à rire de la plaisanterie agréable d'un auteur qui se joue et ne lui parle pas tout de bon. Et cela est si véritable, qu'on dit même assez souvent des choses qui choquent directement la raison, et qui ne laissent pas néanmoins de passer, à cause qu'elles excitent à rire. Telle est cette hyperbole d'un ancien poëte comique, pour se moquer d'un homme qui avoit une terre de fort petite étendue : « Il possédoit, dit ce poëte, une terre à la campagne, qui n'étoit pas plus grande qu'une épître de Lacédémonien. » Y a-t-il rien, ajoute un ancien rhéteur[1], de plus absurde que cette pensée? Cependant elle ne laisse pas de passer pour vraisemblable, parce qu'elle touche la passion, je veux dire qu'elle excite à rire. Et n'est-ce pas en effet ce qui a rendu si agréables certaines lettres de Voiture, comme celle du brochet et de la carpe, dont l'invention est absurde d'elle-même; mais dont il a caché les absurdités par l'enjouement de sa narration et par la manière plaisante dont il dit toutes choses? C'est ce que M. de La Fontaine a observé dans sa nouvelle : il a cru que, dans un conte comme celui de Joconde, il ne falloit pas badiner sérieusement. Il rapporte, à la vérité, des aventures extravagantes; mais il les donne pour telles : partout il rit et il joue; et si le lecteur lui veut faire un procès sur le peu de vraisemblance qu'il y a aux choses qu'il raconte, il ne va pas, comme l'Arioste, les appuyer par des raisons forcées et plus absurdes encore que la chose même; mais il s'en sauve en riant et en se jouant du lecteur; qui est la route qu'on doit tenir en ces rencontres :

Ridiculum acri
Fortius et melius magnas plerumque secat res.
(*Hor.*, lib. I, sat. x, v. 44.)

Ainsi, lorsque Joconde, par exemple, trouve sa femme couchée entre les bras d'un valet, il n'y a pas d'apparence que, dans sa fureur, il n'éclate contre elle, ou du moins contre ce valet. Comment est-ce donc que l'Arioste sauve cela? il dit que la violence de l'amour ne lui permet pas de faire déplaisir à sa femme :

Ma, dall' amor che porta, al suo dispetto,
All' ingrata moglie, li fu interdetto.

Voilà, sans mentir, un amant bien parfait; et Céladon ni Silvandre ne sont jamais parvenus à ce haut degré de perfection. Si je ne me trompe, c'étoit bien plutôt là une raison, non-seulement pour obliger Joconde à éclater, mais c'en étoit assez pour lui faire poignarder dans la rage sa femme, son valet et soi-même, puisqu'il n'y a point de passion plus tragique et plus violente que la jalousie qui naît d'un extrême amour. Et certainement, si les

1. Longin, *Traité du Sublime*, chap. XXXI.

hommes les plus sages et les plus modérés ne sont pas maîtres d'eux-mêmes dans la chaleur de cette passion, et ne peuvent s'empêcher quelquefois de s'emporter jusqu'à l'excès pour des sujets fort légers, que devoit faire un jeune homme comme Joconde, dans le premier accès d'une jalousie aussi bien fondée que la sienne? Étoit-il en état de garder encore des mesures avec une perfide, pour qui il ne pouvoit plus avoir que des sentimens d'horreur et de mépris? M. de La Fontaine a bien vu l'absurdité qui s'ensuivoit de là; il s'est donc bien gardé de faire Joconde amoureux d'un amour romanesque et extravagant; cela ne serviroit de rien; et une passion comme celle-là n'a point de rapport avec le caractère dont Joconde nous est dépeint, ni avec ses aventures amoureuses. Il l'a donc représenté seulement comme un homme persuadé au fond de la vertu et de l'honnêteté de sa femme. Ainsi, quand il vient à reconnoître l'infidélité de cette femme, il peut fort bien, par un sentiment d'honneur, comme le suppose M. de La Fontaine, n'en rien témoigner, puisqu'il n'y a rien qui fasse plus de tort à un homme d'honneur. en ces sortes de rencontres, que l'éclat :

Tous deux dormoient : dans cet abord Joconde
Voulut les envoyer dormir en l'autre monde;
Mais cependant il n'en fit rien,
Et mon avis est qu'il fit bien.
Le moins de bruit que l'on peut faire
En telle affaire
Est le plus sûr de la moitié.
Soit par prudence ou par pitié,
Le Romain ne tua personne.

Que si l'Arioste n'a supposé l'extrême amour de Joconde que pour fonder la maladie et la maigreur qui lui vint ensuite, cela n'étoit point nécessaire, puisque la seule pensée d'un affront n'est que trop suffisante pour faire tomber malade un homme de cœur. Ajoutez à toutes ces raisons que l'image d'un honnête homme, lâchement trahi par une ingrate qu'il aime, tel que Joconde nous est représenté dans l'Arioste, a quelque chose de tragique qui ne vaut rien dans un conte pour rire : au lieu que la peinture d'un mari qui se résout à souffrir discrètement les plaisirs de sa femme, comme l'a dépeint M. de La Fontaine, n'a rien que de plaisant et d'agréable; et c'est le sujet ordinaire de nos comédies.

L'Arioste n'a pas mieux réussi dans cet autre endroit où Joconde apprend au roi l'abandonnement de sa femme avec le plus laid monstre de la cour. Il n'est pas vraisemblable que le roi n'en témoigne rien. Que fait donc l'Arioste pour fonder cela? Il dit que Joconde, avant que de découvrir ce secret au roi, le fit jurer sur le saint sacrement ou sur l'*Agnus Dei* (ce sont ses termes), qu'il ne s'en ressentiroit point. Ne voilà-t-il pas une invention bien

agréable ? Et le saint sacrement n'est-il pas là bien placé ? Il n'y a que la licence italienne qui puisse mettre une semblable impertinence à couvert; et de pareilles sottises ne se souffrent point en latin ni en françois. Mais comment est-ce que l'Arioste sauvera toutes les autres absurdités qui s'ensuivent de là ? Où est-ce que Joconde trouve si vite une hostie sacrée pour faire jurer le roi ? Et quelle apparence qu'un roi s'engage ainsi légèrement à un simple gentilhomme, par un serment si exécrable ? Avouons que M. de La Fontaine s'est bien plus sagement tiré de ce pas par la plaisanterie de Joconde qui propose au roi, pour le consoler de cet accident, l'exemple des rois et des Césars qui avoient souffert un semblable malheur avec une constance toute héroïque; et peut-on en sortir plus agréablement qu'il ne fait par ces vers ?

Mais enfin il le prit en homme de courage,
En galant homme, et, pour le faire court,
En véritable homme de cour.

Ce trait ne vaut-il pas mieux lui seul que tout le sérieux de l'Arioste ? Ce n'est pas pourtant que l'Arioste n'ait cherché le plaisant autant qu'il a pu, et on peut dire de lui ce que Quintilien dit de Démosthène : *non displicuisse illi jocos, sed non contigisse*[1]; qu'il ne fuyoit pas les bons mots, mais qu'il ne les trouvoit pas : car quelquefois de la plus haute gravité de son style il tombe dans des bassesses à peine dignes du burlesque. En effet, qu'y a-t-il de plus ridicule que cette longue généalogie qu'il fait du reliquaire que Joconde reçut, en partant, de sa femme ? Cette raillerie contre la religion n'est-elle pas bien en son lieu ? Que peut-on voir de plus sale que cette métaphore ennuyeuse, prise de l'exercice des chevaux, de laquelle Astolfe et Joconde se servent pour se reprocher l'un à l'autre leur lubricité ? Que peut-on imaginer de plus froid que cette équivoque qu'il emploie à propos du retour de Joconde à Rome ? On croyoit, dit-il, qu'il étoit allé à Rome, et il étoit allé à Corneto :

Credeano che da lor si fosse tolto
Per gire a Roma, e gito era a Corneto.

Si M. de La Fontaine avoit mis une semblable sottise dans toute sa pièce, trouveroit-il grâce auprès de ses censeurs ? et une impertinence de cette force n'auroit-elle pas été capable de décrier tout son ouvrage, quelques beautés qu'il eût eues d'ailleurs ? Mais certes il ne falloit pas appréhender cela de lui. Un homme formé, comme je vois bien qu'il l'est, au goût de Térence et de Virgile, ne se laisse pas emporter à ces extravagances italiennes, et ne s'écarte pas ainsi de la route du bon sens. Tout ce qu'il dit est simple et naturel; et ce que j'estime surtout en lui, c'est une

1. *Inst. orat.*, liv. VI, chap. III.

certaine naïveté de langage que peu de gens connoissent, et qui fait pourtant tout l'agrément du discours; c'est cette naïveté inimitable qui a été tant estimée dans les écrits d'Horace et de Térence, à laquelle ils se sont étudiés particulièrement, jusqu'à rompre pour cela la mesure de leurs vers, comme a fait M. de La Fontaine en beaucoup d'endroits. En effet, c'est ce *molle* et ce *facetum* qu'Horace a attribués à Virgile, et qu'Apollon ne donne qu'à ses favoris. En voulez-vous des exemples?

Marié depuis peu; content, je n'en sais rien.
Sa femme avoit de la jeunesse,
De la beauté, de la délicatesse;
Il ne tenoit qu'à lui qu'il ne s'en trouvât bien.

S'il eût dit simplement que Joconde vivoit content avec sa femme, son discours auroit été assez froid; mais par ce doute où il s'embarrasse lui-même, et qui ne veut pourtant dire que la même chose, il enjoue sa narration, et occupe agréablement le lecteur. C'est ainsi qu'il faut juger de ces vers de Virgile dans une de ses églogues, à propos de Médée, à qui une fureur d'amour et de jalousie avoit fait tuer ses enfans :

Crudelis mater magis, an puer improbus ille?
Improbus ille puer, crudelis tu quoque mater.
(Ecl. VIII, v. 49, 50.)

Il en est de même encore de cette réflexion que fait M. de La Fontaine, à propos de la désolation que fait paroître la femme de Joconde, quand son mari est prêt à partir :

Vous autres bonnes gens auriez cru que la dame
Une heure après eût rendu l'âme;
Moi qui sais ce que c'est que l'esprit d'une femme, etc.

Je pourrois vous montrer beaucoup d'endroits de la même force; mais cela ne serviroit de rien pour convaincre votre ami. Ces sortes de beautés sont de celles qu'il faut sentir, et qui ne se prouvent point. C'est ce je ne sais quoi qui nous charme, et sans lequel la beauté même n'auroit ni grâce ni beauté. Mais, après tout, c'est un je ne sais quoi; et si votre ami est aveugle, je ne m'engage pas à lui faire voir clair; et c'est aussi pourquoi vous me dispenserez, s'il vous plaît, de répondre à toutes les vaines objections qu'il vous a faites. Ce seroit combattre des fantômes qui s'évanouissent d'eux-mêmes; et je n'ai pas entrepris de dissiper toutes les chimères qu'il est d'humeur à se former dans l'esprit.

Mais il y a deux difficultés, dites-vous, qui vous ont été proposées par un fort galant homme, et qui sont capables de vous embarrasser. La première regarde l'endroit où ce valet d'hôtellerie trouve le moyen de coucher avec la commune maîtresse d'Astolfe et de Joconde, au milieu de ces deux galans. Cette aventure,

dit-on, paroît mieux fondée dans l'original, parce qu'elle se passe dans une hôtellerie où Astolfe et Joconde viennent d'arriver fraîchement, et d'où ils doivent partir le lendemain; ce qui est une raison suffisante pour obliger ce valet à ne point perdre de temps, et à tenter ce moyen quelque dangereux qu'il puisse être, pour jouir de sa maîtresse, parce que, s'il laisse échapper cette occasion, il ne pourra plus la recouvrer : au lieu que, dans la nouvelle de M. de La Fontaine, tout ce mystère arrive chez un hôte où Astolfe et Joconde font un assez long séjour. Ainsi ce valet logeant avec celle qu'il aime, et étant avec elle tous les jours, vraisemblablement il pouvoit trouver d'autres voies plus sûres pour coucher avec elle, que celle dont il se sert.

A cela je réponds que si ce valet a recours à celle-ci, c'est qu'il n'en peut imaginer de meilleure, et qu'un gros brutal, tel qu'il nous est représenté par M. de La Fontaine, et tel qu'il devoit être en effet pour faire une entreprise comme celle-là, est fort capable de hasarder tout pour se satisfaire, et n'a pas toute la prudence que pourroit avoir un honnête homme. Il y auroit quelque chose à dire si M. de La Fontaine nous l'avoit représenté comme un amoureux de roman, tel qu'il est dépeint dans l'Arioste qui n'a pas pris garde que ces paroles de tendresse et de passion qu'il lui met dans la bouche sont fort bonnes pour un Tircis, mais ne conviennent pas trop bien à un muletier. Je soutiens en second lieu que la même raison qui, dans l'Arioste, empêche tout un jour ce valet et cette fille de pouvoir exécuter leur volonté, cette même raison, dis-je, a pu subsister plusieurs jours; et qu'ainsi, étant continuellement observés l'un et l'autre par les gens d'Astolfe et de Joconde, et par les autres valets de l'hôtellerie, il n'est pas dans leur pouvoir d'accomplir leur dessein, si ce n'est la nuit. Pourquoi donc, me direz-vous, M. de La Fontaine n'a-t-il point exprimé cela? Je soutiens qu'il n'étoit point obligé de le faire, parce que cela se suppose aisément de soi-même, et que tout l'artifice de la narration consiste à ne marquer que les circonstances qui sont absolument nécessaires. Ainsi, par exemple, quand je dis qu'un tel est de retour de Rome, je n'ai que faire de dire qu'il y étoit allé, puisque cela s'ensuit de là nécessairement. De même, lorsque, dans la nouvelle de M. de La Fontaine, la fille dit au valet qu'elle ne lui peut pas accorder sa demande, parce que, si elle le faisoit, elle perdroit infailliblement l'anneau qu'Astolfe et Joconde lui avoient promis, il s'ensuit de là infailliblement qu'elle ne lui pouvoit accorder cette demande sans être découverte, autrement l'anneau n'auroit couru aucun risque.

Qu'étoit-il donc besoin que M. de La Fontaine allât perdre en paroles inutiles le temps qui est si cher dans une narration? On me dira peut-être que M. de La Fontaine, après tout, n'avoit que faire de changer ici l'Arioste. Mais qui ne voit, au contraire, que par là il a évité une absurdité manifeste? C'est à savoir ce

marché qu'Astolfe et Joconde font avec leur hôte, par lequel ce père vend sa fille à beaux deniers comptants. En effet, ce marché n'a-t-il pas quelque chose de choquant ou plutôt d'horrible? Ajoutez que dans la nouvelle de M. de La Fontaine, Astolfe et Joconde sont trompés bien plus plaisamment, parce qu'ils regardent tous deux cette fille qu'ils ont abusée comme une jeune innocente à qui ils ont donné, comme il dit,

La première leçon du plaisir amoureux.

Au lieu que dans l'Arioste, c'est une infâme qui va courir le pays avec eux, et qu'ils ne sauroient regarder que comme une abandonnée.

Je viens à la seconde objection. Il n'est pas vraisemblable, vous a-t-on dit, que, quand Astolfe et Joconde prennent résolution de courir ensemble le pays, le roi, dans la douleur où il est, soit le premier qui s'avise d'en faire la proposition; et il semble que l'Arioste ait mieux réussi de la faire faire par Joconde. Je dis que c'est tout le contraire, et qu'il n'y a point d'apparence qu'un simple gentilhomme fasse à un roi une proposition si étrange que celle d'abandonner son royaume, et d'aller exposer sa personne en des pays éloignés, puisque même la seule pensée en est coupable; au lieu qu'il peut fort bien tomber dans l'esprit d'un roi qui se voit sensiblement outragé en son honneur, et qui ne sauroit plus voir sa femme qu'avec chagrin, d'abandonner sa cour pour quelque temps, afin de s'ôter de devant les yeux un objet qui ne lui peut causer que de l'ennui.

Si je ne me trompe, monsieur, voilà vos doutes assez bien résolus. Ce n'est pas pourtant que de là je veuille inférer que M. de La Fontaine ait sauvé toutes les absurdités qui sont dans l'histoire de Joconde : il y auroit eu de l'absurdité à lui-même d'y penser. Ce seroit vouloir extravaguer sagement, puisqu'en effet toute cette histoire n'est autre chose qu'une extravagance assez ingénieuse, continuée depuis un bout jusqu'à l'autre. Ce que j'en dis n'est seulement que pour vous faire voir qu'aux endroits où il s'est écarté de l'Arioste, bien loin d'avoir fait de nouvelles fautes, il a rectifié celles de cet auteur. Après tout, néanmoins, il faut avouer que c'est à l'Arioste qu'il doit sa principale invention. Ce n'est pas que les choses qu'il a ajoutées de lui-même ne pussent entrer en parallèle avec tout ce qu'il y a de plus ingénieux dans l'histoire de Joconde. Telle est l'invention du livre blanc que nos deux aventuriers emportèrent pour mettre les noms de celles qui ne seroient pas rebelles à leurs vœux; car cette badinerie me semble bien aussi agréable que tout le reste du conte. Il n'en faut pas moins dire de cette plaisante contestation qui s'émeut entre Astolfe et Joconde pour le pucelage de leur commune maîtresse, qui n'étoit pourtant que les restes d'un valet; mais, monsieur, je ne veux point chicaner mal à propos. Donnons, si vous voulez, à

l'Arioste toute la gloire de l'invention, ne lui dénions pas le prix qui lui est justement dû pour l'élégance, la netteté et la brièveté inimitable avec laquelle il dit tant de choses en si peu de mots; ne rabaissons point malicieusement, en faveur de notre nation, le plus ingénieux auteur des derniers siècles : mais que les grâces et les charmes de son esprit ne nous enchantent pas de telle sorte qu'elles nous empêchent de voir les fautes de jugement qu'il a faites en plusieurs endroits; et quelque harmonie de vers dont il nous frappe l'oreille, confessons que M. de La Fontaine, ayant compté plus plaisamment une chose très-plaisante, il a mieux compris l'idée et le caractère de la narration.

Après cela, monsieur, je ne pense pas que vous voulussiez exiger de moi de vous marquer ici exactement tous les défauts qui sont dans la pièce de M. Bouillon. J'aimerois autant être condamné à faire l'analyse exacte d'une chanson du pont Neuf par les règles de la Poétique d'Aristote. Jamais style ne fut plus vicieux que le sien, et jamais style ne fut plus éloigné de celui de M. de La Fontaine. Ce n'est pas, monsieur, que je veuille faire passer ici l'ouvrage de M. de La Fontaine pour un ouvrage sans défauts: je le tiens assez galant homme pour tomber d'accord lui-même des négligences qui s'y peuvent rencontrer : et où ne s'en rencontre-t-il point? Il suffit, pour moi, que le bon y passe infiniment le mauvais et c'est assez pour faire un ouvrage excellent

Ergo ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis.

Il n'en est pas ainsi de M. Bouillon : c'est un auteur sec et aride: toutes ses expressions sont rudes et forcées, il ne dit jamais rien qui ne puisse être mieux dit: et bien qu'il bronche à chaque ligne, son ouvrage est moins à blâmer pour les fautes qui y sont, que pour l'esprit et le génie qui n'y est pas. Je ne doute point que vos sentimens en cela ne soient d'accord avec les miens. Mais s'il vous semble que j'aille trop avant, je veux bien, pour l'amour de vous, faire un effort, et en examiner seulement une page.

Astolfe, roi de Lombardie,
A qui son frère plein de vie
Laissa l'empire glorieux,
Pour se faire religieux,
Naquit d'une forme si belle,
Que Zeuxis et le grand Apelle,
De leur docte et fameux pinceau,
N'ont jamais rien fait de si beau.

Que dites-vous de cette longue période? N'est-ce pas bien entendre la manière de conter, qui doit être simple et coupée, que

de commencer une narration en vers par un enchaînement de paroles à peine supportable dans l'exorde d'une oraison?

A qui son frère plein de vie....

Plein de vie est une cheville, d'autant plus qu'il n'est pas du texte. M. Bouillon l'a ajouté de sa grâce; car il n'y a point en cela de beauté qui l'y ait contraint.

Laissa l'empire glorieux....

Ne semble-t-il pas que, selon M. Bouillon, il y a un empire particulier des glorieux, comme il y a un empire des Ottomans et des Romains; et qu'il a dit l'empire glorieux, comme un autre diroit l'empire ottoman? Ou bien il faut tomber d'accord que le mot de *glorieux* en cet endroit-là est une cheville, et une cheville grossière et ridicule.

Pour se faire religieux....

Cette manière de parler est basse, et nullement poétique.

Naquit d'une forme si belle....

Pourquoi NAQUIT? N'y a-t-il pas des gens qui naissent fort beaux, et qui deviennent fort laids dans la suite du temps? Et, au contraire, n'en voit-on pas qui viennent fort laids au monde, et que l'âge ensuite embellit?

Que Zeuxis et le grand Apelle....

On peut bien dire qu'Apelle étoit un grand peintre; mais qui a jamais dit le grand Apelle? Cette épithète de grand tout simple ne se donne jamais qu'à des conquérans et à nos saints. On peut bien appeler Cicéron le grand orateur; mais il seroit ridicule de dire le grand Cicéron, et cela auroit quelque chose d'enflé et de puéril. Mais qu'a fait ici le pauvre Zeuxis pour demeurer sans épithète, tandis qu'Apelle est le grand Apelle? Sans mentir, il est bien malheureux que la mesure du vers ne l'ait pas permis, car il auroit été du moins le brave Zeuxis.

De leur docte et fameux pinceau
N'ont jamais rien fait de si beau.

Il a voulu exprimer ici la pensée de l'Arioste, que quand Zeuxis et Apelle auroient épuisé tous leurs efforts pour peindre une beauté douée de toutes les perfections, cette beauté n'auroit pas égalé celle d'Astolfe. Mais qu'il y a mal réussi! et que cette façon de parler est grossière! « N'ont jamais rien fait de si beau de leur pinceau. »

Mais si sa grâce sans pareille....

SANS PAREILLE est là une cheville; et le poëte n'a pas pu dire

cela d'Astolfe, puisqu'il déclare dans la suite qu'il y avoit un homme au monde plus beau que lui; c'est à savoir Joconde.

Étoit du monde la merveille....

Cette transposition ne peut se souffrir.

Ni les avantages que donne
Le royal éclat de son sang....

Ne diriez-vous pas que le sang des Astolfes de Lombardie est ce qui donne ordinairement de l'éclat? il falloit dire : « Ni les avantages que lui donnoit le royal éclat de son sang. »

Dans les italiques provinces....

Cette manière de parler sent le poëme épique, où même elle ne seroit pas fort bonne, et ne vaut rien du tout dans un conte, où les façons de parler doivent être simples et naturelles.

Élevoient au-dessus des anges....

Pour parler françois, il falloit dire : « Élevoient au-dessus de ceux des anges. »

Au prix des charmes de son corps.

De son corps est dit bassement pour rimer. Il falloit dire de sa beauté.

Si jamais il avoit vu naître....

Naître est maintenant aussi peu nécessaire qu'il l'étoit tantôt.

Rien qui fût comparable à lui...

Ne voilà-t-il pas un joli vers?

Sire, je crois que le soleil
Ne voit rien qui vous soit pareil,
Si ce n'est mon frère Joconde
Qui n'a point de pareil au monde.

Le pauvre Bouillon s'est terriblement embarrassé dans ces termes de pareil et de sans pareil. Il a dit là-bas que la beauté d'Astolfe n'a point de pareille : ici il dit que c'est la beauté de Joconde qui est sans pareille : de là il conclut que la beauté sans pareille du roi n'a de pareille que la beauté sans pareille de Joconde. Mais, sauf l'honneur de l'Arioste que M. Bouillon a suivi en cet endroit, je trouve ce compliment fort impertinent, puisqu'il n'est pas vraisemblable qu'un courtisan aille de but en blanc dire à un roi qui se pique d'être le plus bel homme de son siècle : « J'ai un frère plus beau que vous. » M. de La Fontaine a bien fait d'éviter cela, et de dire simplement que ce courtisan prit cette occasion de louer la beauté de son frère, sans l'élever néanmoins au-dessus de celle du roi.

Comme vous voyez, monsieur, il n'y a pas un vers où il n'y ait quelque chose à reprendre, et que Quintilius[1] n'envoyât rebattre sur l'enclume.

Mais en voilà assez; et quelque résolution que j'aie prise d'examiner la page entière, vous trouverez bon que je me fasse grâce à moi-même et que je ne passe pas plus avant. Et que seroit-ce, bon Dieu! si j'allois rechercher toutes les impertinences de cet ouvrage, les mauvaises façons de parler, les rudesses, les incongruités, les choses froides et platement dites qui s'y rencontrent partout? Que dirions-nous de ces murailles dont les ouvertures bâillent, de ces erremens qu'Astolfe et Joconde suivent dans les pays flamands? Suivre des erremens! juste ciel! quelle langue est-ce là! Sans mentir, je suis honteux pour M. de La Fontaine de voir qu'il ait pu être mis en parallèle avec un tel auteur; mais je suis encore plus honteux pour votre ami. Je le trouve bien hardi, sans doute, d'oser ainsi hasarder cent pistoles sur la foi de son jugement. S'il n'a point de meilleure caution, et qu'il fasse souvent de semblables gageures, il est au hasard de se ruiner.

Voilà, monsieur, la manière d'agir ordinaire des demi-critiques, de ces gens, dis-je, qui, sous l'ombre d'un sens commun tourné pourtant à leur mode, prétendent avoir droit de juger souverainement de toutes choses, corrigent, disposent, réforment, louent, approuvent, condamnent tout au hasard. J'ai peur que votre ami ne soit un peu de ce nombre. Je lui pardonne cette haute estime qu'il fait de la pièce de M. Bouillon; je lui pardonne même d'avoir chargé sa mémoire de toutes les sottises de cet ouvrage; mais je ne lui pardonne pas la confiance avec laquelle il se persuade que tout le monde confirmera son sentiment. Pense-t-il donc que trois des plus galans hommes de France aillent, de gaieté de cœur, se perdre d'estime dans l'esprit des habiles gens, pour lui faire gagner cent pistoles? Et depuis Midas, d'impertinente mémoire, s'est-il trouvé personne qui ait rendu un jugement aussi absurde que celui qu'il attend d'eux?

Mais, monsieur, il me semble qu'il y a assez longtemps que je vous entretiens; et ma lettre pourroit enfin passer pour une dissertation préméditée. Que voulez-vous? c'est que votre gageure me tient au cœur; et j'ai été bien aise de vous justifier à vous-même le droit que vous avez sur les cent pistoles de votre ami. J'espère que cela servira à vous faire voir avec combien de passion je suis, etc.

1. Boileau fait ici allusion à ces vers d'Horace :

Quintilio si quid recitares : Corrige, sedes,
Hoc, aiebat, et hoc....

(*Ars poetica*, vers 438-439.)

LES HÉROS DE ROMANS.

DIALOGUE A LA MANIÈRE DE LUCIEN,

COMPOSÉ EN 1664 OU 1665.

DISCOURS SUR CE DIALOGUE,

COMPOSÉ EN 1710.

Le dialogue qu'on donne ici au public a été composé à l'occasion de cette prodigieuse multitude de romans qui parurent vers le milieu du siècle précédent, et dont voici en peu de mots l'origine. Honoré d'Urfé[1], homme de fort grande qualité dans le Lyonnois, et très-enclin à l'amour, voulant faire valoir un grand nombre de vers qu'il avoit composés pour ses maîtresses, et rassembler en un corps plusieurs aventures amoureuses qui lui étoient arrivées, s'avisa d'une invention très-agréable. Il feignit que dans le Forez, petit pays contigu à la Limagne d'Auvergne, il y avoit eu, du temps de nos premiers rois, une troupe de bergers et de bergères qui habitoient sur les bords de la rivière du Lignon, et qui, assez accommodés des biens de la fortune, ne laissoient pas néanmoins, par un simple amusement, et pour leur seul plaisir, de mener paître eux-mêmes leurs troupeaux. Tous ces bergers et toutes ces bergères étant d'un fort grand loisir, l'amour, comme on le peut penser, et comme il le raconte lui-même, ne tarda guère à les y venir troubler, et produisit quantité d'événemens considérables. D'Urfé y fit arriver toutes ces aventures, parmi lesquelles il en mêla beaucoup d'autres, et enchâssa les vers dont j'ai parlé, qui, tout méchans qu'ils étoient, ne laissèrent pas d'être soufferts, et de passer à la faveur de l'art avec lequel il les mit en œuvre : car il soutint tout cela d'une narration également vive et fleurie, de fictions très-ingénieuses et de caractères aussi finement imaginés qu'agréablement variés et bien suivis. Il composa ainsi un roman qui lui acquit beaucoup de réputation, et qui fut fort estimé, même des gens du goût le plus exquis; bien que la morale en fût fort vicieuse, ne prêchant que l'amour et la mol-

1. Honoré d'Urfé naquit à Marseille en 1567, d'une famille noble du Forez. Il mourut en Piémont en 1625, âgé de cinquante-huit ans. Il n'est fameux que par son roman de l'*Astrée;* mais il composa aussi des épîtres morales, un poëme intitulé *la Savoisiade*, etc. On ne doit pas confondre ses écrits avec ceux de son frère aîné, Anne d'Urfé, qui a fait cent quarante sonnets, et imité *la Jérusalem délivrée*, du Tasse.

lesse, et allant quelquefois jusqu'à blesser un peu la pudeur. Il en fit quatre volumes qu'il intitula ASTRÉE, du nom de la plus belle de ses bergères; et sur ces entrefaites étant mort, Baro, son ami[1], et, selon quelques-uns, son domestique, en composa sur ses mémoires un cinquième tome qui en formoit la conclusion, et qui ne fut guère moins bien reçu que les quatre autres volumes. Le grand succès de ce roman échauffa si bien les beaux esprits d'alors, qu'ils en firent à son imitation quantité de semblables, dont il y en avoit même de dix et de douze volumes; et ce fut quelque temps comme une espèce de débordement sur le Parnasse. On vantoit surtout ceux de Gomberville[2], de La Calprenède[3], de Desmarets[4] et de Scudéri[5]. Mais ces imitateurs s'efforçant mal à propos d'enchérir sur leur original, et prétendant ennoblir ses caractères, tombèrent, à mon avis, dans une très-grande puérilité; car, au lieu de prendre, comme lui, pour leurs héros, des bergers occupés du seul soin de gagner le cœur de leurs maîtresses, ils prirent, pour leur donner cette étrange occupation, non-seulement des princes et des rois, mais les plus fameux capitaines de l'antiquité, qu'ils peignirent pleins du même esprit que ces bergers, ayant à leur exemple fait comme une espèce de vœu de ne parler jamais et de n'entendre jamais parler que d'amour. De sorte qu'au lieu que d'Urfé dans son *Astrée*, de bergers très-frivoles avoit fait des héros de roman considérables ces auteurs, au contraire, des héros les plus considérables de l'histoire firent des bergers très-frivoles, et quelquefois même des bourgeois[6], encore plus frivoles que ces bergers. Leurs ouvrages néanmoins ne laissèrent pas de trouver un nombre infini d'admirateurs, et eurent longtemps une fort grande vogue. Mais ceux qui s'attirèrent le plus d'applaudissemens, ce furent le *Cyrus* et la *Clélie* de Mlle de Scudéri, sœur de l'auteur du même nom. Cependant non-seulement elle tomba dans la même puérilité, mais

1. Balthasar Baro, né en 1600 à Valence, en Dauphiné, reçu à l'Académie françoise avant 1631, mort en 1650. Il avoit été l'ami, le secrétaire, le commensal de d'Urfé. Il fit paroître en 1627 la quatrième partie de l'*Astrée* avec une cinquième composée par lui sur les mémoires du premier auteur. Baro a laissé aussi des odes et neuf pièces de théâtre, entre lesquelles on distinguoit autrefois *Parthénie*.

2. Gomberville est auteur de *Polexandre* et de quelques autres romans.

3. Les romans de La Calprenède sont *Cassandre*, *Cléopâtre* et *Faramond*.

4. Desmarets de Saint-Sorlin a fait entre autres ouvrages le roman d'*Ariane*, trois vol. in-12. Ses autres productions sont la comédie des *Visionnaires*, etc.

5. Les romans de Mlle de Scudéri sont *Cyrus*, *Clélie*, *Almahide*, etc.

6. Les auteurs de ces romans, sous le nom de ces héros, peignoient quelquefois le caractère de leurs amis particuliers, gens de peu de conséquence. (B.)

elle la poussa encore à un plus grand excès. Si bien qu'au lieu de représenter, comme elle devoit, dans la personne de Cyrus, un roi promis par les prophètes, tel qu'il est exprimé dans la Bible, ou, comme le peint Hérodote, le plus grand conquérant que l'on eût encore vu, ou enfin tel qu'il est figuré dans Xénophon qui a fait aussi bien qu'elle un roman[1] de la vie de ce prince; au lieu, dis-je, d'en faire un modèle de toute perfection, elle en composa un Artamène plus fou que tous les Céladons et tous les Sylvandres[2], qui n'est occupé que du seul soin de sa Mandane, qui ne sait du matin au soir que lamenter, gémir et filer le parfait amour. Elle a encore fait pis dans son autre roman intitulé *Clélie*, où elle représente tous les héros de la république romaine naissante, les Horatius Coclès, les Mutius Scévola, les Clélie, les Lucréce, les Brutus, encore plus amoureux qu'Artamène, ne s'occupant qu'à tracer des cartes géographiques d'amour[3], qu'à se proposer les uns aux autres des questions et des énigmes galantes; en un mot, qu'à faire tout ce qui paroît le plus opposé au caractère et à la gravité héroïque de ces premiers Romains.

Comme j'étois fort jeune dans le temps que tous ces romans, tant ceux de Mlle de Scudéri, que ceux de La Calprenède et de tous les autres, faisoient le plus d'éclat, je les lus, ainsi que les lisoit tout le monde, avec beaucoup d'admiration; et je les regardai comme des chefs-d'œuvre de notre langue. Mais enfin mes années étant accrues, et la raison m'ayant ouvert les yeux, je reconnus la puérilité de ces ouvrages. Si bien que l'esprit satirique commençant à dominer en moi, je ne me donnai point de repos que je n'eusse fait contre ces romans un dialogue à la manière de Lucien, où j'attaquois non-seulement leur peu de solidité, mais leur afféterie précieuse de langage, leurs conversations vagues et frivoles, les portraits avantageux faits à chaque bout de champ de personnes de très-médiocre beauté et quelquefois même laides par excès, et tout ce long verbiage d'amour qui n'a point de fin. Cependant, comme Mlle de Scudéri étoit alors vivante, je me contentai de composer ce dialogue dans ma tête; et bien loin de le faire imprimer, je gagnai même sur moi de ne point l'écrire, et de ne point le laisser voir sur le papier, ne voulant pas donner ce chagrin à une fille qui, après tout, avoit beaucoup de mérite, et qui, s'il en faut croire tous ceux qui l'ont connue, nonobstant la mauvaise morale enseignée dans ses romans, avoit encore plus de probité et d'honneur que d'esprit. Mais aujourd'hui qu'enfin la mort *l'a rayée du nombre des humains*, elle et tous les autres compositeurs de romans, je crois qu'on ne trouvera pas mauvais que je donne au public mon dialogue, tel que je l'ai retrouvé dans ma mémoire. Cela me paroît d'autant plus nécessaire, qu'en ma

1. La *Cyropédie* n'est qu'un roman aux yeux de Cicéron.
2. Bergers du roman de l'*Astrée*. — 3. Carte du pays de Tendre.

jeunesse l'ayant récité plusieurs fois dans des compagnies où il se trouvoit des gens qui avoient beaucoup de mémoire, ces personnes en ont retenu plusieurs lambeaux, dont elles ont ensuite composé un ouvrage, qu'on a distribué sous le nom de *Dialogue de M. Despréaux*, et qui a été imprimé plusieurs fois dans les pays étrangers. Mais enfin le voici donné de ma main. Je ne sais s'il s'attirera les mêmes applaudissemens qu'il s'attiroit autrefois dans les fréquens récits que j'étois obligé d'en faire; car, outre qu'en le récitant je donnois à tous les personnages que j'y introduisois le ton qui leur convenoit, ces romans étant alors lus de tout le monde, on concevoit aisément la finesse des railleries qui y sont; mais maintenant que les voilà tombés dans l'oubli, et qu'on ne les lit presque plus, je doute que mon dialogue fasse le même effet. Ce que je sais pourtant, à n'en point douter, c'est que tous les gens d'esprit et de véritable vertu me rendront justice, et reconnoîtront sans peine que, sous le voile d'une fiction en apparence extrêmement badine, folle, outrée, où il n'arrive rien qui soit dans la vérité et dans la vraisemblance, je leur donne peut-être ici le moins frivole ouvrage qui soit encore sorti de ma plume.

DIALOGUE.

MINOS, *sortant du lieu où il rend la justice, proche le palais de Pluton.* — Maudit soit l'impertinent harangueur qui m'a tenu toute la matinée! il s'agissoit d'un méchant drap qu'on a dérobé à un savetier, en passant le fleuve; et jamais je n'ai tant ouï parler d'Aristote. Il n'y a point de loi qu'il ne m'ait citée.

PLUTON. — Vous voilà bien en colère, Minos.

MINOS. — Ah! c'est vous, roi des enfers. Qui vous amène?

PLUTON. — Je viens ici pour vous en instruire; mais auparavant peut-on savoir quel est cet avocat qui vous a si doctement ennuyé ce matin? Est-ce que Huot et Martinet sont morts?

MINOS. — Non. grâce au ciel; mais c'est un jeune mort qui a été sans doute à leur école. Bien qu'il n'ait dit que des sottises, il n'en a avancé pas une qu'il n'ait appuyée de l'autorité de tous les anciens; et quoiqu'il les fît parler de la plus mauvaise grâce du monde, il leur a donné à tous, en les citant, de la galanterie, de la gentillesse et de la bonne grâce. « Platon dit galamment dans son *Timée*. Sénèque est joli dans son *Traité des Bienfaits*. Ésope a bonne grâce dans un de ses apologues [1]. »

PLUTON. — Vous me peignez là un maître impertinent; mais pourquoi le laissiez-vous parler si longtemps? Que ne lui imposiez-vous silence?

[1]. Manières de parler de ce temps-là, fort communes dans le barreau. (B.)

MINOS. — Silence, lui! c'est bien un homme qu'on puisse faire taire quand il a commencé à parler! J'ai eu beau faire semblant vingt fois de me vouloir lever de mon siége; j'ai eu beau lui crier: « Avocat, concluez, de grâce; concluez, avocat. » Il a été jusqu'au bout, et a tenu à lui seul toute l'audience. Pour moi, je ne vis jamais une telle fureur de parler; et si ce désordre-là continue, je crois que je serai obligé de quitter la charge.

PLUTON. — Il est vrai que les morts n'ont jamais été si sots qu'aujourd'hui. Il n'est pas venu ici depuis longtemps une ombre qui eût le sens commun; et, sans parler des gens de palais, je ne vois rien de si impertinent que ceux qu'ils nomment gens du monde. Ils parlent tous un certain langage qu'ils appellent galanterie: et quand nous leur témoignons, Proserpine et moi, que cela nous choque, ils nous traitent de bourgeois, et disent que nous ne sommes pas galans. On m'a assuré même que cette pestilente galanterie avoit infecté tous les pays infernaux, et même les champs Élysées; de sorte que les héros et surtout les héroïnes qui les habitent, sont aujourd'hui les plus sottes gens du monde, grâce à certains auteurs qui leur ont appris, dit-on, ce beau langage, et qui en ont fait des amoureux transis. A vous dire le vrai, j'ai bien de la peine à le croire. J'ai bien de la peine, dis-je, à m'imaginer que les Cyrus et les Alexandre soient devenus tout à coup, comme on veut me le faire entendre, des Thyrsis et des Céladon. Pour m'en éclaircir donc moi-même par mes propres yeux, j'ai donné ordre qu'on fît venir ici aujourd'hui des champs Élysées, et de toutes les autres régions de l'enfer, les plus célèbres d'entre ces héros; et j'ai fait préparer pour les recevoir ce grand salon, où vous voyez que sont postés mes gardes. Mais où est Rhadamante?

MINOS. — Qui? Rhadamante? il est allé dans le Tartare pour y voir entrer un lieutenant criminel[1], nouvellement arrivé de l'autre monde, où il a, dit-on, été, tant qu'il a vécu, aussi célèbre par sa grande capacité dans les affaires de judicature, que diffamé par son excessive avarice.

PLUTON. — N'est-ce pas celui qui pensa se faire tuer une seconde fois, pour une obole qu'il ne voulut pas payer à Caron en passant le fleuve?

MINOS. — C'est celui-là même. Avez-vous vu sa femme? c'étoit une chose à peindre que l'entrée qu'elle fit ici. Elle étoit couverte d'un linceul de satin.

PLUTON. — Comment? de satin? Voilà une grande magnificence.

MINOS. — Au contraire, c'est une épargne : car tout cet accou-

1. Le lieutenant criminel Tardieu et sa femme avoient été assassinés à Paris la même année que je fis ce dialogue, c'est à savoir en 1664. (B.)

trement n'étoit autre chose que trois thèses cousues ensemble, dont on avoit fait présent à son mari en l'autre monde. O la vilaine ombre! Je crains qu'elle n'empeste tout l'enfer. J'ai tous les jours les oreilles rebattues de ses larcins. Elle vola avant-hier la quenouille de Clothon; et c'est elle qui avoit dérobé ce drap, dont on m'a tant étourdi ce matin, à un savetier qu'elle attendoit au passage. De quoi vous êtes-vous avisé de charger les enfers d'une si dangereuse créature?

PLUTON. — Il falloit bien qu'elle suivît son mari. Il n'auroit pas été bien damné sans elle. Mais, à propos de Rhadamante, le voici lui-même, si je ne me trompe, qui vient à nous. Qu'a-t-il? Il paroît tout effrayé?

RHADAMANTE. — Puissant roi des enfers, je viens vous avertir qu'il faut songer tout de bon à vous défendre, vous et votre royaume. Il y a un grand parti formé contre vous dans le Tartare. Tous les criminels, résolus de ne plus vous obéir, ont pris les armes. J'ai rencontré là-bas Prométhée avec son vautour sur le poing. Tantale est ivre comme une soupe; Ixion a violé une Furie; et Sisyphe, assis sur son rocher, exhorte tous ses voisins à secouer le joug de votre domination.

MINOS. — O les scélérats! il y a longtemps que je prévoyois ce malheur.

PLUTON. — Ne craignez rien, Minos. Je sais bien le moyen de les réduire. Mais ne perdons point de temps. Qu'on fortifie les avenues. Qu'on redouble la garde de mes Furies. Qu'on arme toutes les milices de l'enfer. Qu'on lâche Cerbère. Vous, Rhadamante, allez-vous-en dire à Mercure qu'il nous fasse venir l'artillerie de mon frère Jupiter. Cependant vous, Minos, demeurez avec moi. Voyons nos héros, s'ils sont en état de nous aider. J'ai été bien inspiré de les mander aujourd'hui. Mais quel est ce bonhomme qui vient à nous, avec son bâton et sa besace? Ha! c'est ce fou de Diogène. Que viens-tu chercher ici?

DIOGÈNE. — J'ai appris la nécessité de vos affaires; et, comme votre fidèle sujet, je viens vous offrir mon bâton.

PLUTON. — Nous voilà bien forts avec ton bâton.

DIOGÈNE. — Ne pensez pas vous moquer. Je ne serai peut-être pas le plus inutile de tous ceux que vous avez envoyé chercher.

PLUTON.— Eh quoi! nos héros ne viennent-ils pas?

DIOGÈNE. — Oui, je viens de rencontrer une troupe de fous là-bas. Je crois que ce sont eux. Est-ce que vous avez envie de donner le bal?

PLUTON. — Pourquoi le bal?

DIOGÈNE. — C'est qu'ils sont en fort bon équipage pour danser. Ils sont jolis, ma foi; je n'ai jamais rien vu de si dameret ni de si galant.

PLUTON. — Tout beau, Diogène. Tu te mêles toujours de railler.

Je n'aime point les satiriques. Et puis ce sont des héros, pour lesquels on doit avoir du respect.

DIOGÈNE. — Vous en allez juger vous-même tout à l'heure; car je les vois déjà qui paroissent. Approchez, fameux héros, et vous aussi, héroïnes encore plus fameuses, autrefois l'admiration de toute la terre. Voici une belle occasion de vous signaler. Venez ici tous en foule.

PLUTON. — Tais-toi. Je veux que chacun vienne l'un après l'autre, accompagné tout au plus de quelqu'un de ses confidens. Mais avant tout, Minos, passons, vous et moi, dans ce salon que j'ai fait, comme je vous ai dit, préparer pour les recevoir, et où j'ai ordonné qu'on mît nos siéges, avec une balustrade qui nous sépare du reste de l'assemblée. Entrons. Bon. Voilà tout disposé ainsi que je le souhaitois. Suis-nous, Diogène, j'ai besoin de toi pour nous dire le nom des héros qui vont arriver. Car de la manière dont je vois que tu as fait connoissance avec eux, personne ne me peut mieux rendre ce service que toi.

DIOGÈNE. — Je ferai de mon mieux.

PLUTON. — Tiens-toi donc ici près de moi. Vous, gardes, au moment que j'aurai interrogé ceux qui seront entrés, qu'on les fasse passer dans les longues et ténébreuses galeries qui sont adossées à ce salon, et qu'on leur dise d'y aller attendre mes ordres. Asseyons-nous. Qui est celui qui vient le premier de tous, nonchalamment appuyé sur son écuyer?

DIOGÈNE. — C'est le grand Cyrus.

PLUTON. — Quoi! ce grand roi qui transféra l'empire des Mèdes aux Perses, qui a tant gagné de batailles? De son temps les hommes venoient ici tous les jours par trente et quarante mille. Jamais personne n'y en a tant envoyé.

DIOGÈNE. — Au moins ne l'allez pas appeler Cyrus.

PLUTON. — Pourquoi?

DIOGÈNE. — Ce n'est plus son nom. Il s'appelle maintenant Artamène.

PLUTON. — Artamène! et où a-t-il pêché ce nom-là? Je ne me souviens point de l'avoir jamais lu.

DIOGÈNE. — Je vois bien que vous ne savez pas son histoire.

PLUTON. — Qui? moi? Je sais aussi bien mon Hérodote qu'un autre.

DIOGÈNE. — Oui: mais avec tout cela, diriez-vous bien pourquoi Cyrus a tant conquis de provinces, traversé l'Asie, la Médie, l'Hyrcanie, la Perse, et ravagé enfin plus de la moitié du monde?

PLUTON. — Belle demande! c'est que c'étoit un prince ambitieux, qui vouloit que toute la terre lui fût soumise.

DIOGÈNE. — Point du tout. C'est qu'il vouloit délivrer sa princesse, qui avoit été enlevée.

PLUTON. — Quelle princesse?

DIOGÈNE. — Mandane.

PLUTON. — Mandane?

DIOGÈNE. — Oui, et savez-vous combien elle a été enlevée de fois?

PLUTON. — Où veux-tu que je l'aille chercher?

DIOGÈNE. — Huit fois.

MINOS. — Voilà une beauté qui passe par bien des mains.

DIOGÈNE. — Cela est vrai: mais tous ses ravisseurs étoient les scélérats du monde les plus vertueux. Assurément ils n'ont pas osé lui toucher.

PLUTON. — J'en doute. Mais laissons là ce fou de Diogène. Il faut parler à Cyrus lui-même. Eh bien! Cyrus, il faut combattre. Je vous ai envoyé chercher pour vous donner le commandement de mes troupes. Il ne répond rien! Qu'a-t-il? Vous diriez qu'il ne sait où il est.

CYRUS. — Eh! divine princesse!

PLUTON. — Quoi?

CYRUS. — Ah! injuste Mandane!

PLUTON. — Plaît-il?

CYRUS. — Tu me flattes, trop complaisant Féraulas. Es-tu si peu sage que de penser que Mandane, l'illustre Mandane, puisse jamais tourner les yeux sur l'infortuné Artamène? Aimons-la toutefois; mais aimerons-nous une cruelle? Servirons-nous une insensible? Adorerons-nous une inexorable? Oui, Cyrus, il faut aimer une cruelle. Oui, Artamène, il faut servir une insensible. Oui, fils de Cambyse, il faut adorer l'inexorable fille de Cyaxare[1].

PLUTON. — Il est fou. Je crois que Diogène a dit vrai.

DIOGÈNE. — Vous voyez bien que vous ne saviez pas son histoire. Mais faites approcher son écuyer Féraulas: il ne demande pas mieux que de vous la conter; il sait par cœur tout ce qui s'est passé dans l'esprit de son maître, et a tenu un registre exact de toutes les paroles que son maître a dites en lui-même depuis qu'il est au monde, avec un rouleau de ses lettres qu'il a toujours dans sa poche. A la vérité, vous êtes en danger de bâiller un peu; car ses narrations ne sont pas fort courtes.

PLUTON. — Oh! j'ai bien le temps de cela!

CYRUS. — Mais, trop engageante personne....

PLUTON. — Quel langage! A-t-on jamais parlé de la sorte? Mais dites-moi, vous, trop pleurant Artamène, est-ce que vous n'avez pas envie de combattre?

CYRUS. — Eh! de grâce, généreux Pluton, souffrez que j'aille entendre l'histoire d'Aglatidas et d'Amestris, qu'on me va conter. Rendons ce devoir à deux illustres malheureux. Cependant voici le fidèle Féraulas que je vous laisse, qui vous instruira positivement de l'histoire de ma vie, et de l'impossibilité de mon bonheur.

PLUTON. — Je n'en veux point être instruit, moi. Qu'on me chasse ce grand pleureux.

1. Affectation du style du *Cyrus* imitée. (B.)

CYRUS. — Eh ! de grâce !

PLUTON — Si tu ne sors..

CYRUS. — En effet....

PLUTON. — Si tu ne t'en vas....

CYRUS. — En mon particulier....

PLUTON. — Si tu ne te retires.... A la fin le voilà dehors. A-t-on jamais vu tant pleurer ?

DIOGÈNE. — Vraiment il n'est pas au bout, puisqu'il n'en est qu'à l'histoire d'Aglatidas et d'Amestris. Il a encore neuf gros tomes à faire ce joli metier.

PLUTON. — Hé bien ! qu'il remplisse, s'il veut, cent volumes de ses folies. J'ai d'autres affaires présentement qu'à l'entendre. Mais quelle est cette femme que je vois qui arrive ?

DIOGÈNE. — Ne reconnoissez-vous pas Tomyris ?

PLUTON. — Quoi ! cette reine sauvage des Massagètes, qui fit plonger la tête de Cyrus dans un vaisseau de sang humain ? celle-ci ne pleurera pas, j'en réponds. Qu'est-ce qu'elle cherche ?

TOMYRIS.

« Que l'on cherche partout mes tablettes perdues ;
Mais que sans les ouvrir elles me soient rendues[1]. »

DIOGÈNE. — Des tablettes ! Je ne les ai pas au moins. Ce n'est pas un meuble pour moi que des tablettes ; et l'on prend assez de soin de retenir mes bons mots, sans que j'aie besoin de les recueillir moi-même dans des tablettes.

PLUTON. — Je pense qu'elle ne fera que chercher. Elle a tantôt visité tous les coins et recoins de cette salle. Qu'y avoit-il donc de si précieux dans vos tablettes, grande reine ?

TOMYRIS. — Un madrigal que j'aï fait ce matin pour le charmant ennemi que j'aime.

MINOS. — Hélas ! qu'elle est doucereuse !

DIOGÈNE. — Je suis fâché que ses tablettes soient perdues. Je serois curieux de voir un madrigal massagète.

PLUTON. — Mais qui est donc ce charmant ennemi qu'elle aime ?

DIOGÈNE. — C'est ce même Cyrus qui vient de sortir tout à l'heure.

PLUTON. — Bon ! auroit-elle fait égorger l'objet de sa passion ?

DIOGÈNE. — Égorgé ! C'est une erreur dont on a abusé seulement durant vingt-cinq siècles ; et cela par la faute du gazetier de Scythie, qui répandit mal à propos la nouvelle de sa mort sur un faux bruit. On en est détrompé depuis quatorze ou quinze ans.

PLUTON. — Vraiment je le croyois encore. Cependant, soit que

1. Ce sont les deux premiers vers de la tragédie de *Cyrus*, faite par M. Quinault, et c'est Tomyris qui ouvre le théâtre par ces deux vers. (B.) — Ce sont les deux premiers vers, non de la tragédie, mais de la scène v de l'acte Ier.

le gazetier de Scythie se soit trompé ou non, qu'elle s'en aille dans ces galeries chercher, si elle veut, son charmant ennemi, et qu'elle ne s'opiniâtre pas davantage à retrouver des tablettes que vraisemblablement elle a perdues par sa négligence, et que sûrement aucun de nous n'a volées. Mais quelle est cette voix robuste que j'entends là-bas qui fredonne un air?

DIOGÈNE. — C'est ce grand borgne d'Horatius Coclès qui chante ici proche, comme m'a dit un de vos gardes, à un écho qu'il a trouvé, une chanson qu'il a faite pour Clélie.

PLUTON. — Qu'a donc ce fou de Minos, qu'il crève de rire?

MINOS. — Et qui ne riroit? Horatius Coclès chantant à l'écho!

PLUTON. — Il est vrai que la chose est assez nouvelle. Cela est à voir. Qu'on le fasse entrer, et qu'il n'interrompe point pour cela sa chanson, que Minos vraisemblablement sera bien aise d'entendre de plus près.

MINOS. — Assurément.

HORATIUS COCLÈS, *chantant la reprise de la chanson qu'il chante dans Clélie :*

« Et Phénisse même publie
Qu'il n'est rien si beau que Clélie. »

DIOGÈNE. — Je pense reconnoître l'air. C'est sur le chant de *Toinon la belle jardinière*[1].

HORATIUS COCLÈS.

« Et Phénisse même publie
Qu'il n'est rien si beau que Clélie. »

PLUTON. — Quelle est donc cette Phénisse?

DIOGÈNE. — C'est une dame des plus galantes et des plus spirituelles de la ville de Capoue, mais qui a une trop grande opinion de sa beauté, et qu'Horatius Coclès raille dans cet impromptu de sa façon, dont il a composé aussi le chant, en lui faisant avouer à elle-même que tout cède en beauté à Clélie.

MINOS. — Je n'eusse jamais cru que cet illustre Romain fût si excellent musicien, et si habile faiseur d'impromptu. Cependant je vois bien par celui-ci qu'il y est maître passé.

PLUTON. — Et moi, je vois bien que, pour s'amuser à de semblables petitesses, il faut qu'il ait entièrement perdu le sens. Hé! Horatius Coclès, vous qui étiez autrefois si déterminé soldat, et qui avez défendu vous seul un pont contre toute une armée, de quoi vous êtes-vous avisé de vous faire berger après votre mort? et qui est le fou ou la folle qui vous ont appris à chanter?

HORATIUS COCLÈS.

« Et Phénisse même publie
Qu'il n'est rien si beau que Clélie. »

1. Chanson du Savoyard, alors à la mode. (B.)

MINOS. — Il se ravit dans son chant.

PLUTON. — Oh ! qu'il s'en aille dans mes galeries chercher, s'il veut, un nouvel écho. Qu'on l'emmène.

HORATIUS COCLÈS, *s'en allant et toujours chantant.*

« Et Phénisse même publie
Qu'il n'est rien si beau que Clélie. »

PLUTON. — Le fou ! le fou ! Ne viendra-t-il point à la fin une personne raisonnable ?

DIOGÈNE. — Vous allez avoir bien de la satisfaction ; car je vois entrer la plus illustre de toutes les dames romaines, cette Clélie qui passa le Tibre à la nage, pour se dérober du camp de Porsenna, et dont Horatius Coclès, comme vous venez de le voir, est amoureux.

PLUTON. — J'ai cent fois admiré l'audace de cette fille dans Tite Live ; mais je meurs de peur que Tite Live n'ait encore menti. Qu'en dis-tu, Diogène ?

DIOGÈNE. — Écoutez ce qu'elle vous va dire.

CLÉLIE. — Est-il vrai, sage roi des enfers, qu'une troupe de mutins ait osé se soulever contre Pluton, le vertueux Pluton ?

PLUTON. — Ah ! à la fin nous avons trouvé une personne raisonnable. Oui, ma fille, il est vrai que les criminels dans le Tartare ont pris les armes, et que nous avons envoyé chercher les héros dans les champs Élysées et ailleurs pour nous secourir.

CLÉLIE. — Mais, de grâce, seigneur, les rebelles ne songent-ils point à exciter quelque trouble dans le royaume de Tendre ? car je serois au désespoir s'ils étoient seulement postés dans le village de Petits-Soins. N'ont-ils point pris Billets-Doux ou Billets-Galans?

PLUTON. — De quel pays parle-t-elle là ? Je ne me souviens point de l'avoir vu dans la carte.

DIOGÈNE. — Il est vrai que Ptolomée n'en a point parlé ; mais on a fait depuis peu de nouvelles découvertes. Et puis ne voyez-vous pas que c'est du pays de galanterie qu'elle vous parle ?

PLUTON. — C'est un pays que je ne connois point.

CLÉLIE. — En effet, l'illustre Diogène raisonne tout à fait juste. Car il y a trois sortes de Tendre ; Tendre sur Estime, Tendre sur Inclination et Tendre sur Reconnoissance. Lorsque l'on veut arriver à Tendre sur Estime, il faut aller d'abord au village de Petits-Soins, et....

PLUTON. — Je vois bien, la belle fille, que vous savez parfaitement la géographie du royaume de Tendre, et qu'à un homme qui vous aimera, vous lui ferez voir bien du pays dans ce royaume. Mais pour moi, qui ne le connois point, et qui ne le veux point connoître, je vous dirai franchement que je ne sais si ces trois villages et ces trois fleuves mènent à Tendre, mais qu'il me paroît que c'est le grand chemin des Petites-Maisons.

MINOS. — Ce ne seroit pas trop mal fait, non, d'ajouter ce vil-

lage-là dans la carte de Tendre. Je crois que ce sont ces terres inconnues dont on y veut parler.

PLUTON. — Mais vous, tendre mignonne, vous êtes donc aussi amoureuse, à ce que je vois?

CLÉLIE. — Oui, seigneur; je vous concède que j'ai pour Aronce une amitié qui tient de l'amour véritable : aussi faut-il avouer que cet admirable fils du roi de Clusium a en toute sa personne je ne sais quoi de si extraordinaire et de si peu imaginable, qu'à moins que d'avoir une dureté de cœur inconcevable, on ne peut pas s'empêcher d'avoir pour lui une passion tout à fait raisonnable. Car enfin....

PLUTON. — Car enfin, car enfin.... Je vous dis, moi, que j'ai pour toutes les folles une aversion inexplicable; et que quand le fils du roi de Clusium auroit un charme inimaginable, avec votre langage inconcevable, vous me feriez plaisir de vous en aller, vous et votre galant, au diable. A la fin la voilà partie. Quoi! toujours des amoureux? Personne ne s'en sauvera; et un de ces jours nous verrons Lucrèce galante.

DIOGÈNE. — Vous en allez avoir le plaisir tout à l'heure; car voici Lucrèce en personne.

PLUTON. — Ce que j'en disois n'est que pour rire : à Dieu ne plaise que j'aie une si basse pensée de la plus vertueuse personne du monde!

DIOGÈNE. — Ne vous y fiez pas. Je lui trouve l'air bien coquet. Elle a, ma foi, les yeux fripons.

PLUTON. — Je vois bien, Diogène, que tu ne connois pas Lucrèce. Je voudrois que tu l'eusses vue, la première fois qu'elle entra ici, toute sanglante et toute échevelée. Elle tenoit un poignard à la main : elle avoit le regard farouche, et la colère étoit encore peinte sur son visage, malgré les pâleurs de la mort Jamais personne n'a porté la chasteté plus loin qu'elle. Mais, pour t'en convaincre, il ne faut que lui demander à elle-même ce qu'elle pense de l'amour. Tu verras. Dites-nous donc, Lucrèce; mais expliquez-vous clairement : croyez-vous qu'on doive aimer?

LUCRÈCE, *tenant des tablettes à la main.* — Faut-il absolument sur cela vous rendre une réponse exacte et décisive?

PLUTON. — Oui.

LUCRÈCE. — Tenez, la voilà clairement énoncée dans ces tablettes. Lisez.

PLUTON, *lisant.* — « *Toujours. l'on. si. mais. aimoit. d'éternelles. hélas. amours. d'aimer. doux. il. point. seroit. n'est. qu'il.* » Que veut dire ce galimatias?

LUCRÈCE. — Je vous assure, Pluton, que je n'ai jamais rien dit de mieux ni de plus clair.

PLUTON. — Je vois bien que vous avez accoutumé de parler fort clairement. Peste soit de la folle! Où a-t-on jamais parlé

comme cela? *Point. mais. si. d'éternelles.* Et où veut-elle que j'aille chercher un Œdipe pour m'expliquer cette énigme?

DIOGÈNE. — Il ne faut pas aller fort loin. En voici un qui entre et qui est fort propre à vous rendre cet office.

PLUTON. — Qui est-il?

DIOGÈNE. — C'est Brutus, celui qui délivra Rome de la tyrannie des Tarquins.

PLUTON. — Quoi! cet austère Romain qui fit mourir ses enfans pour avoir conspiré contre leur patrie? Lui, expliquer des énigmes? Tu es bien fou, Diogène.

DIOGÈNE. — Je ne suis point fou. Mais Brutus n'est pas non plus cet austère personnage que vous vous imaginez. C'est un esprit naturellement tendre et passionné, qui fait de fort jolis vers, et les billets du monde les plus galans.

MINOS. — Il faudroit donc que les paroles de l'énigme fussent écrites, pour les lui montrer.

DIOGÈNE. — Que cela ne vous embarrasse point. Il y a longtemps que ces paroles sont écrites sur les tablettes de Brutus. Des héros comme lui sont toujours fournis de tablettes.

PLUTON. — Hé bien! Brutus, nous donnerez-vous l'explication des paroles qui sont sur vos tablettes?

BRUTUS. — Volontiers. Regardez bien. Ne les sont-ce pas là? « *Toujours. l'on. si. mais*, etc. »

PLUTON. — Ce les sont là elles-mêmes.

BRUTUS. — Continuez donc de lire. Les paroles suivantes non-seulement vous feront voir que j'ai d'abord conçu la finesse des paroles embrouillées de Lucrèce; mais elles contiennent la réponse précise que j'y ai faite :

« *Moi. nos. verrez. vous. de. permettez. d'éternelles. jours. qu'on. merveille. peut. amours. d'aimer. voir.* »

PLUTON. — Je ne sais pas si ces paroles se répondent juste les unes aux autres; mais je sais bien que ni les unes ni les autres ne s'entendent, et que je ne suis pas d'humeur à faire le moindre effort d'esprit pour les concevoir.

DIOGÈNE. — Je vois bien que c'est à moi de vous expliquer tout ce mystère. Le mystère est que ce sont des paroles transposées. Lucrèce, qui est amoureuse et aimée de Brutus, lui dit en mots transposés :

« Qu'il seroit doux d'aimer, si l'on aimoit toujours!
Mais, hélas! il n'est point d'éternelles amours. »

Et Brutus, pour la rassurer, lui dit en d'autres termes transposés :

« Permettez-moi d'aimer, merveille de nos jours;
Vous verrez qu'on peut voir d'éternelles amours. »

PLUTON. — Voilà une grosse finesse! Il s'ensuit de là que tout ce qui se peut dire de beau est dans les dictionnaires; il n'y a

que les paroles qui sont transposées. Mais est-il possible que des personnes du mérite de Brutus et de Lucrèce en soient venues à cet excès d'extravagance, de composer de semblables bagatelles?

DIOGÈNE. — C'est pourtant par ces bagatelles qu'ils ont fait connoître l'un et l'autre qu'ils avoient infiniment d'esprit.

PLUTON. — Et c'est par ces bagatelles, moi, que je reconnois qu'ils ont infiniment de folie. Qu'on les chasse. Pour moi, je ne sais tantôt plus où j'en suis. Lucrèce amoureuse! Lucrèce coquette! Et Brutus son galant! Je ne désespère pas, un de ces jours, de voir Diogène lui-même galant.

DIOGÈNE. — Pourquoi non? Pythagore l'étoit bien.

PLUTON. — Pythagore étoit galant?

DIOGÈNE. — Oui, et ce fut de Théano sa fille, formée par lui à la galanterie, ainsi que le raconte le généreux Herminius[1] dans l'histoire de la vie de Brutus; ce fut, dis-je, de Théano que cet illustre Romain apprit ce beau symbole, qu'on a oublié d'ajouter aux autres symboles de Pythagore : « Que c'est à pousser les beaux sentimens pour une maîtresse, et à faire l'amour, que se perfectionne le grand philosophe. »

PLUTON. — J'entends. Ce fut de Théano qu'il sut que c'est la folie qui fait la perfection de la sagesse. O l'admirable précepte! Mais laissons là Théano. Quelle est cette précieuse renforcée que je vois qui vient à nous?

DIOGÈNE. — C'est Sapho[2], cette fameuse Lesbienne qui a inventé les vers saphiques.

PLUTON. — On me l'avoit depeinte si belle! Je la trouve bien laide.

DIOGÈNE. — Il est vrai qu'elle n'a pas le teint fort uni, ni les traits du monde les plus réguliers : mais prenez garde qu'il y a une grande opposition du blanc et du noir de ses yeux, comme elle le dit elle-même dans l'histoire de sa vie.

PLUTON. — Elle se donne là un bizarre agrément; et Cerbère, selon elle, doit donc passer aussi pour beau, puisqu'il a dans les yeux la même opposition.

DIOGÈNE. — Je vois qu'elle vient à vous. Elle a sûrement quelque question à vous faire.

SAPHO. — Je vous supplie, sage Pluton, de m'expliquer fort au long ce que vous pensez de l'amitié, et si vous croyez qu'elle soit capable de tendresse aussi bien que l'amour; car ce fut le sujet d'une généreuse conversation que nous eûmes l'autre jour avec le sage Démocède et l'agréable Phaon. De grâce, oubliez donc pour quelque temps le soin de votre personne et de votre État; et, au lieu de cela, songez à me bien définir ce que c'est que cœur tendre, tendresse d'amitié, tendresse d'amour, tendresse d'inclination et tendresse de passion.

1. M. Pellisson. — 2 Mlle de Scudéri.

MINOS. — Oh! celle-ci est la plus folle de toutes. Elle a la mine d'avoir gâté toutes les autres.

PLUTON. — Mais regardez cette impertinente! C'est bien le temps de résoudre des questions d'amour, que le jour d'une révolte!

DIOGÈNE. — Vous avez pourtant autorité pour le faire; et tous les jours les héros que vous venez de voir, sur le point de donner une bataille où il s'agit du tout pour eux. au lieu d'employer le temps à encourager les soldats et à ranger leurs armées, s'occupent à entendre l'histoire de Timarète ou de Bérélise, dont la plus haute aventure est quelquefois un billet perdu ou un bracelet égaré.

PLUTON. — Ho bien! s'ils sont fous, je ne veux pas leur ressembler, et principalement à cette précieuse ridicule.

SAPHO. — Eh! de grâce, seigneur, défaites-vous de cet air grossier et provincial de l'enfer, et songez à prendre l'air de la belle galanterie de Carthage et de Capoue. A vous dire le vrai, pour décider un point aussi important que celui que je vous propose, je souhaiterois fort que toutes nos généreuses amies et nos illustres amis fussent ici. Mais, en leur absence, le sage Minos représentera le discret Phaon, et l'enjoué Diogène le galant Ésope.

PLUTON. — Attends, attends, je m'en vais te faire venir ici une personne avec qui lier conversation. Qu'on m'appelle Tisiphone.

SAPHO. — Qui? Tisiphone? Je la connois, et vous ne serez peut-être pas fâché que je vous en fasse voir le portrait, que j'ai déjà composé par précaution, dans le dessein où je suis de l'insérer dans quelqu'une des histoires que nous autres faiseurs et faiseuses de romans sommes obligés de raconter à chaque livre de notre roman.

PLUTON. — Le portrait d'une Furie! Voilà un étrange projet.

DIOGÈNE. — Il n'est pas si étrange que vous pensez. En effet, cette même Sapho que vous voyez, a peint dans ses ouvrages beaucoup de ses généreuses amies, qui ne surpassent guère en beauté Tisiphone, et qui néanmoins, à la faveur des mots galans et des façons de parler élégantes et précieuses qu'elle jette dans leurs peintures, ne laissent pas de passer pour de dignes héroïnes de roman.

MINOS. — Je ne sais si c'est curiosité ou folie; mais je vous avoue que je meurs d'envie de voir un si bizarre portrait.

PLUTON. — Hé bien donc, qu'elle vous le montre. j'y consens. Il faut bien vous contenter. Nous allons voir comment elle s'y prendra pour rendre la plus effroyable des Euménides agréable et gracieuse.

DIOGÈNE. — Ce n'est pas une affaire pour elle, et elle a déjà fait un pareil chef-d'œuvre, en peignant la vertueuse Arricidie. Écoutons donc; car je la vois qui tire le portrait de sa poche.

SAPHO, *lisant*. — « L'illustre fille dont j'ai à vous entretenir a en

toute sa personne je ne sais quoi de si furieusement extraordinaire et de si terriblement merveilleux, que je ne suis pas médiocrement embarrassée quand je songe à vous en tracer le portrait. »

MINOS. — Voilà les adverbes FURIEUSEMENT et TERRIBLEMENT qui sont, à mon avis, bien placés et tout à fait en leur lieu.

SAPHO *continue de lire.* — « Tisiphone a naturellement la taille fort haute, et passant de beaucoup la mesure des personnes de son sexe; mais pourtant si dégagée, si libre et si bien proportionnée en toutes ses parties, que son énormité même lui sied admirablement bien. Elle a les yeux petits, mais pleins de feu, vifs, perçans et bordés d'un certain vermillon qui en relève prodigieusement l'éclat. Ses cheveux sont naturellement bouclés et annelés: et l'on peut dire que ce sont autant de serpens qui s'entortillent les uns dans les autres, et se jouent nonchalamment autour de son visage. Son teint n'a point cette couleur fade et blanchâtre des femmes de Scythie; mais il tient beaucoup de ce brun mâle et noble que donne le soleil aux Africaines qu'il favorise le plus près de ses regards. Son sein est composé de deux demi-globes brûlés par le bout comme ceux des Amazones, et qui, s'éloignant le plus qu'ils peuvent de sa gorge, se vont négligemment et languissamment perdre sous ses deux bras. Tout le reste de son corps est presque composé de la même sorte. Sa démarche est extrêmement noble et fière. Quand il faut se hâter, elle vole plutôt qu'elle ne marche, et je doute qu'Atalante la pût devancer à la course. Au reste, cette vertueuse fille est naturellement ennemie du vice, surtout des grands crimes, qu'elle poursuit partout, un flambeau à la main, et qu'elle ne laisse jamais en repos, secondée en cela par ses deux illustres sœurs, Alecto et Mégère, qui n'en sont pas moins ennemies qu'elle; et l'on peut dire de ces trois sœurs, que c'est une morale vivante. »

DIOGÈNE. — Hé bien! n'est-ce pas là un portrait merveilleux?

PLUTON. — Sans doute; et la laideur y est peinte dans toute sa perfection, pour ne pas dire dans toute sa beauté; mais c'est assez écouter cette extravagante. Continuons la revue de nos héros; et sans plus nous donner la peine, comme nous avons fait jusqu'ici, de les interroger l'un après l'autre, puisque les voilà tous reconnus véritablement insensés, contentons-nous de les voir passer devant cette balustrade, et de les conduire exactement de l'œil dans mes galeries, afin que je sois sûr qu'ils y sont; car je défends d'en laisser sortir aucun, que je n'aie précisément déterminé ce que je veux qu'on en fasse. Qu'on les laisse donc entrer, et qu'ils viennent maintenant tous en foule. En voilà bien, Diogène. Tous ces héros sont-ils connus dans l'histoire?

DIOGÈNE. — Non; il y en a beaucoup de chimériques mêlés parmi eux.

PLUTON. — Des héros chimériques! et sont-ce des héros?

DIOGÈNE. — Comment! si ce sont des héros! Ce sont eux qui

ont toujours le haut bout dans les livres et qui battent infailliblement les autres.

PLUTON. — Nomme-m'en par plaisir quelques-uns.

DIOGÈNE. — Volontiers. Orondate, Spitridate, Alcamène, Mélinte, Britomare, Mérindor, Artaxandre, etc.

PLUTON. — Et tous ces héros-là ont-ils fait vœu, comme les autres, de ne jamais s'entretenir que d'amour?

DIOGÈNE. — Cela seroit beau qu'ils ne l'eussent pas fait! Et de quel droit se diroient-ils héros, s'ils n'étoient point amoureux? N'est-ce pas l'amour qui fait aujourd'hui la vertu héroïque?

PLUTON. — Quel est ce grand innocent qui s'en va des derniers, et qui a la mollesse peinte sur le visage. Comment t'appelles-tu?

ASTRATE. — Je m'appelle Astrate[1].

PLUTON. — Que viens-tu chercher ici?

ASTRATE. — Je veux voir la reine.

PLUTON. — Mais admirez cet impertinent. Ne diriez-vous pas que j'ai une reine que je garde ici dans une boîte, et que je montre à tous ceux qui la veulent voir? Qu'es-tu, toi? As-tu jamais été?

ASTRATE. — Oui-da, j'ai été, et il y a un historien latin qui dit de moi en propres termes: ASTRATUS VIXIT, Astrate a vécu.

PLUTON. — Est-ce là tout ce qu'on trouve de toi dans l'histoire?

ASTRATE. — Oui; et c'est sur ce bel argument qu'on a composé une tragédie intitulée du nom d'*Astrate*, où les passions tragiques sont maniées si adroitement, que les spectateurs y rient à gorge déployée depuis le commencement jusqu'à la fin, tandis que moi j'y pleure toujours, ne pouvant obtenir que l'on m'y montre une reine dont je suis passionnément épris.

PLUTON. — Ho bien! va-t'en dans ces galeries voir si cette reine y est. Mais quel est ce grand mal bâti de Romain qui vient après ce chaud amoureux? Peut-on savoir son nom?

OSTORIUS. — Mon nom est Ostorius.

PLUTON. — Je ne me souviens point d'avoir jamais nulle part lu ce nom-là dans l'histoire.

OSTORIUS. — Il y est pourtant. L'abbé de Pure assure qu'il l'y a lu.

PLUTON. — Voilà un merveilleux garant! Mais, dis-moi, appuyé de l'abbé de Pure, comme tu es, as-tu fait quelque figure dans le monde? T'y a-t-on jamais vu?

OSTORIUS. — Oui-da; et, à la faveur d'une pièce de théâtre que cet abbé a faite de moi, on m'a vu à l'Hôtel de Bourgogne[2].

PLUTON. — Combien de fois?

1. On jouoit à l'Hôtel de Bourgogne, dans le temps que je fis ce dialogue, l'*Astrate*, de M. Quinault, et l'*Ostorius*, de l'abbé de Pure. (B.)

2. Théâtre où l'on jouoit autrefois. (B.)

OSTORIUS. — Eh! une fois.

PLUTON. — Retourne-t'y-en.

OSTORIUS. — Les comédiens ne veulent plus de moi.

PLUTON. — Crois-tu que je m'accommode mieux de toi qu'eux? Allons, déloge d'ici au plus vite, et va te confiner dans mes galeries. Voici encore une héroïne qui ne se hâte pas trop, ce me semble, de s'en aller. Mais je lui pardonne : car elle me paroît si lourde de sa personne, et si pesamment armée, que je vois bien que c'est la difficulté de marcher, plutôt que la répugnance à m'obéir, qui l'empêche d'aller plus vite. Qui est-elle?

DIOGÈNE. — Pouvez-vous ne pas reconnoître la Pucelle d'Orléans?

PLUTON. — C'est donc là cette vaillante fille qui délivra la France du joug des Anglois?

DIOGÈNE. — C'est elle-même.

PLUTON. — Je lui trouve la physionomie bien plate et bien peu digne de tout ce qu'on dit d'elle.

DIOGÈNE. — Elle tousse et s'approche de la balustrade. Écoutons. C'est assurément une harangue qu'elle vous vient faire, et une harangue en vers : car elle ne parle plus qu'en vers.

PLUTON. — A-t-elle en effet du talent pour la poésie?

DIOGÈNE — Vous l'allez voir

LA PUCELLE.

« O grand prince, que grand dès cette heure j'appelle[1],
Il est vrai. le respect sert de bride à mon zèle;
Mais ton illustre aspect me redouble le cœur;
Et me le redoublant, me redouble la peur. .
A ton illustre aspect mon cœur se sollicite,
Et grimpant contre mont la dure terre quitte.
Oh! que n'ai-je le ton désormais assez fort
Pour aspirer à toi sans te faire de tort!
Pour toi puissé-je avoir une mortelle pointe
Vers où l'épaule gauche à la gorge est conjointe!
Que le coup brisât l'os, et fit pleuvoir le sang
De la temple[2], du dos, de l'épaule et du flanc! »

PLUTON. — Quelle langue vient-elle de parler?

DIOGÈNE. — Belle demande! françoise.

PLUTON. — Quoi! c'est du françois qu'elle a dit? Je croyois que ce fût du bas-breton ou de l'allemand. Qui lui a appris cet étrange françois-là?

DIOGÈNE. — C'est un poëte (Chapelain) chez qui elle a été en pension quarante ans durant.

PLUTON. — Voilà un poëte qui l'a bien mal élevée!

1. Vers extraits de *la Pucelle*. (B.)
2. On disoit encore *temple* pour *tempe*.

DIOGÈNE. — Ce n'est pas manque d'avoir été bien payé, et d'avoir exactement touché ses pensions.

PLUTON. — Voilà de l'argent bien mal employé. Eh! Pucelle d'Orléans, pourquoi vous êtes-vous chargé la mémoire de ces grands vilains mots, vous qui ne songiez autrefois qu'à délivrer votre patrie, et qui n'aviez d'objet que la gloire?

LA PUCELLE. — La gloire?

« Un seul endroit y mène, et de ce seul endroit
Droite et roide.... »

PLUTON. — Ah! elle m'écorche les oreilles.

LA PUCELLE.

« Droite et roide est la côte et le sentier étroit[1]. »

PLUTON. — Quels vers, juste ciel! je n'en puis pas entendre prononcer un, que ma tête ne soit prête à se fendre.

LA PUCELLE.

« De flèches toutefois aucune ne l'atteint;
Ou pourtant l'atteignant de son sang ne se teint. »

PLUTON. — Encore! J'avoue que de toutes les héroïnes qui ont paru en ce lieu, celle-ci me paroît beaucoup la plus insupportable. Vraiment elle ne prêche pas la tendresse. Tout en elle n'est que dureté et que sécheresse, et elle me paroît plus propre à glacer l'âme qu'à inspirer l'amour.

DIOGÈNE. — Elle en a pourtant inspiré au vaillant Dunois.

PLUTON. — Elle! inspirer de l'amour au cœur de Dunois!

DIOGÈNE. — Oui assurément :

« Au grand cœur de Dunois, le plus grand de la terre,
Grand cœur qui dans lui seul deux grands amours enserre. »

Mais il faut savoir quel amour. Dunois s'en explique ainsi lui-même en un endroit du poëme fait pour cette merveilleuse fille :

« Pour ces célestes yeux, pour ce front magnanime,
Je n'ai que du respect, je n'ai que de l'estime;
Je n'en souhaite rien; et si j'en suis amant,
D'un amour sans désir je l'aime seulement.
Et soit. Consumons-nous d'une flamme si belle :
Brûlons en holocauste aux yeux de la Pucelle[2]. »

Ne voilà-t-il pas une passion bien exprimée? et le mot d'holocauste n'est-il pas tout à fait bien placé dans la bouche d'un guerrier comme Dunois?

PLUTON. — Sans doute; et cette vertueuse guerrière peut innocemment, avec de tels vers, aller tout de ce pas, si elle veut, inspirer un pareil amour à tous les héros qui sont dans ces gale-

1. Chant V de *la Pucelle*, de Chapelain. — 2. *Ibidem* livre II.

ries. Je ne crains pas que cela leur amollisse l'âme. Mais du reste qu'elle s'en aille : car je tremble qu'elle ne me veuille encore réciter quelques-uns de ses vers, et je ne suis pas résolu de les entendre. La voilà enfin partie. Je ne vois plus ici aucun héros, ce me semble. Mais non, je me trompe : en voici encore un qui demeure immobile derrière cette porte. Vraisemblablement il n'a pas entendu que je voulois que tout le monde sortît. Le connois-tu, Diogène?

DIOGÈNE. — C'est Pharamond[1], le premier roi des François.

PLUTON. — Que dit-il? il parle en lui-même.

PHARAMOND. — Vous le savez bien, divine Rosemonde, que pour vous aimer je n'attendis pas que j'eusse le bonheur de vous connoître, et que c'est sur le seul récit de vos charmes, fait par un de mes rivaux, que je devins si ardemment épris de vous.

PLUTON. — Il semble que celui-ci soit devenu amoureux avant que de voir sa maîtresse.

DIOGÈNE. — Assurément il ne l'avoit point vue.

PLUTON. — Quoi! il est devenu amoureux d'elle sur son portrait?

DIOGÈNE. — Il n'avoit pas même vu son portrait.

PLUTON. — Si ce n'est là une vraie folie, je ne sais pas ce qui peut l'être. Mais, dites-moi, vous, amoureux Pharamond, n'êtes-vous pas content d'avoir fondé le plus florissant royaume de l'Europe, et de pouvoir compter au rang de vos successeurs le roi qui y règne aujourd'hui? Pourquoi vous êtes-vous allé mal à propos embarrasser l'esprit de la princesse Rosemonde?

PHARAMOND. — Il est vrai, seigneur. Mais l'amour....

PLUTON. — Ho! l'amour! l'amour! Va exagérer, si tu veux, les injustices de l'amour dans mes galeries. Mais pour moi, le premier qui m'en viendra encore parler, je lui donnerai de mon sceptre tout au travers du visage. En voilà un qui entre. Il faut que je lui casse la tête.

MINOS. — Prenez garde à ce que vous allez faire. Ne voyez-vous pas que c'est Mercure?

PLUTON. — Ah! Mercure, je vous demande pardon. Mais ne venez-vous point aussi me parler d'amour?

MERCURE. — Vous savez bien que je n'ai jamais fait l'amour pour moi-même. La vérité est que je l'ai fait quelquefois pour mon père Jupiter, et qu'en sa faveur autrefois j'endormis si bien le bon Argus, qu'il ne s'est jamais réveillé. Mais je viens vous apporter une bonne nouvelle. C'est qu'à peine l'artillerie que je vous amène a paru, que vos ennemis se sont rangés dans le devoir. Vous n'avez jamais été roi plus paisible de l'enfer que vous l'êtes.

PLUTON. — Divin messager de Jupiter, vous m'avez rendu la

1. Héros de l'un des romans de La Calprenède.

vie. Mais, au nom de notre proche parenté, dites-moi, vous qui êtes le dieu de l'éloquence, comment vous avez souffert qu'il se soit glissé dans l'un et dans l'autre monde une si impertinente manière de parler que celle qui règne aujourd'hui, surtout en ces livres qu'on appelle romans; et comment vous avez permis que les plus grands héros de l'antiquité parlassent ce langage.

MERCURE. — Hélas! Apollon et moi, nous sommes des dieux qu'on n'invoque presque plus: et la plupart des écrivains d'aujourd'hui ne connoissent pour leur véritable patron qu'un certain Phébus qui est bien le plus impertinent personnage qu'on puisse voir. Du reste, je viens vous avertir qu'on vous a joué une pièce.

PLUTON. — Une pièce à moi! Comment?

MERCURE. — Vous croyez que les vrais héros sont venus ici?

PLUTON. — Assurément, je le crois, et j'en ai de bonnes preuves, puisque je les tiens encore ici tous renfermés dans les galeries de mon palais.

MERCURE. — Vous sortirez d'erreur, quand je vous dirai que c'est une troupe de faquins, ou plutôt de fantômes chimériques qui, n'étant que de fades copies de beaucoup de personnages modernes, ont eu pourtant l'audace de prendre le nom des plus grands héros de l'antiquité, mais dont la vie a été fort courte, et qui errent maintenant sur les bords du Cocyte et du Styx. Je m'étonne que vous y ayez été trompé. Ne voyez-vous pas que ces gens-là n'ont nul caractère des héros? Tout ce qui les soutient aux yeux des hommes, c'est un certain oripeau et un faux clinquant de paroles, dont les ont habillés ceux qui ont écrit leur vie, et qu'il n'y a qu'à leur ôter pour les faire paroître tels qu'ils sont. J'ai même amené des champs Élysées, en venant ici, un François pour les reconnoître quand ils seront dépouillés: car je me persuade que vous consentirez sans peine qu'ils le soient.

PLUTON. — J'y consens si bien que je veux que sur-le-champ la chose ici soit exécutée. Et pour ne point perdre de temps, gardes, qu'on les fasse de ce pas sortir tous de mes galeries par les portes dérobées, et qu'on les amène tous dans la grande place. Pour nous, allons nous mettre sur le balcon de cette fenêtre basse, d'où nous pourrons les contempler et leur parler tout à notre aise. Qu'on y porte nos siéges. Mercure, mettez-vous à ma droite; et vous, Minos, à ma gauche; et que Diogène se tienne derrière nous.

MINOS. — Les voilà qui arrivent en foule.

PLUTON. — Y sont-ils tous?

UN GARDE. — On n'en a laissé aucun dans les galeries.

PLUTON. — Accourez donc, vous tous, fidèles exécuteurs de mes volontés, spectres, larves, démons, furies, milices infernales que j'ai fait assembler. Qu'on m'entoure tous ces prétendus héros, et qu'on me les dépouille.

CYRUS. — Quoi! vous ferez dépouiller un conquérant comme moi?

PLUTON. — He de grâce, généreux Cyrus, il faut que vous passiez le pas

HORATIUS COCLÈS. — Quoi! un Romain comme moi, qui a défendu lui seul un pont contre toutes les forces de Porsenna, vous ne le considérerez pas plus qu'un coupeur de bourses?

PLUTON. — Je m'en vais te faire chanter.

ASTRATE. — Quoi! un galant aussi tendre et aussi passionné que moi, vous le ferez maltraiter?

PLUTON. — Je m'en vais te faire voir la reine. Ah! les voilà dépouillés.

MERCURE. — Où est le François que j'ai amené?

LE FRANÇOIS. — Me voilà, seigneur, que souhaitez-vous?

MERCURE. — Tiens, regarde bien tous ces gens-là; les connois-tu?

LE FRANÇOIS. — Si je les connois? Hé! ce sont tous la plupart des bourgeois de mon quartier. Bonjour, madame Lucrèce. Bonjour, monsieur Brutus. Bonjour, mademoiselle Clélie. Bonjour, monsieur Horatius Coclès.

PLUTON. — Tu vas voir accommoder tes bourgeois de toutes pièces. Allons, qu'on ne les épargne point; et qu'après qu'ils auront été abondamment fustigés, on me les conduise tous, sans différer, droit aux bords du fleuve de Léthé[1]. Puis, lorsqu'ils y seront arrivés, qu'on me les jette tous, la tête la première, dans l'endroit du fleuve le plus profond, eux, leurs billets doux, leurs lettres galantes, leurs vers passionnés, avec tous les nombreux volumes, ou, pour mieux dire, les monceaux de ridicule papier où sont écrites leurs histoires. Marchez donc, faquins, autrefois si grands héros. Vous voilà arrivés à votre fin, ou, pour mieux dire, au dernier acte de la comédie que vous avez jouée si peu de temps.

CHŒUR DE HÉROS, *s'en allant chargés d'escourgées.* — Ah! La Calprenède! Ah! Scudéri!

PLUTON. — Eh! que ne les tiens-je! que ne les tiens-je! Ce n'est pas tout, Minos. Il faut que vous vous en alliez tout de ce pas donner ordre que la même justice se fasse sur tous leurs pareils dans les autres provinces de mon royaume.

MINOS. — Je me charge avec plaisir de cette commission.

MERCURE. — Mais voici les véritables héros qui arrivent, et qui demandent à vous entretenir. Ne voulez-vous pas qu'on les introduise?

PLUTON. — Je serai ravi de les voir; mais je suis si fatigué des sottises que m'ont dites tous ces impertinens usurpateurs de leurs noms, que vous trouverez bon qu'avant tout j'aille faire un somme.

1. Fleuve de l'Oubli. (B.)

DIALOGUE CONTRE LES MODERNES

QUI FONT DES VERS LATINS.

1665-1670.

INTERLOCUTEURS :

APOLLON, HORACE, DES MUSES ET DES POÈTES.

HORACE. — Tout le monde est surpris, grand Apollon, des abus que vous laissez régner sur le Parnasse.

APOLLON. — Et depuis quand, Horace, vous avisez-vous de parler françois ?

HORACE. — Les François se mêlent bien de parler latin ! Ils estropient quelques-uns de mes vers ; ils en font de même à mon ami Virgile ; et quand ils ont accroché, je ne sais comment,

Disjecti membra poetæ,

ainsi que je parlois autrefois, ils veulent figurer avec nous.

APOLLON. — Je ne comprends rien à vos plaintes. De qui donc me parlez-vous ?

HORACE. — Leurs noms me sont inconnus. C'est aux Muses de nous les apprendre.

APOLLON. — Calliope, dites-moi, qui sont ces gens-là ? C'est une chose étrange, que vous les inspiriez, et que je n'en sache rien.

CALLIOPE. — Je vous jure que je n'en ai aucune connoissance. Ma sœur Érato sera peut-être mieux instruite que moi.

ÉRATO. — Toutes les nouvelles que j'en ai, c'est par un pauvre libraire, qui faisoit dernièrement retentir notre vallon de cris affreux. Il s'étoit ruiné à imprimer quelques ouvrages de ces plagiaires, et il venoit se plaindre ici de vous et de nous, comme si nous devions répondre de leurs actions, sous prétexte qu'ils se tiennent au pied du Parnasse !

APOLLON. — Le bonhomme croit-il que nous sachions ce qui se passe hors de notre enceinte ? Mais nous voilà bien embarrassés pour savoir leurs noms ! Puisqu'ils ne sont pas loin de nous, faisons-les monter pour un moment. Horace, allez leur ouvrir une des portes.

CALLIOPE. — Si je ne me trompe, leur figure sera réjouissante, ils nous donneront la comédie.

HORACE. — Quelle troupe ! nous allons être accablés, s'ils entrent tous. Messieurs, doucement : les uns après les autres.

UN POÈTE, *s'adressant à Apollon. — Da, Tymbræe, loqui....*

AUTRE POÈTE, *à Calliope. — Dic mihi, musa, virum....*

TROISIÈME POËTE, *à Érato.* — *Nunc age, qui reges, Erato....*

APOLLON. — Laissez vos complimens, et dites-nous d'abord vos noms.

UN POËTE. — *Menagius.*

AUTRE POËTE. — *Pererius.*

TROISIÈME POËTE. — *Santolius*[1].

APOLLON. — Et ce vieux bouquin que je vois parmi vous, comment s'appelle-t-il?

TEXTOR. — Je me nomme *Ravisius Textor*[2]. Quoique je sois en la compagnie de ces messieurs, je n'ai pas l'honneur d'être poëte, mais ils veulent m'avoir avec eux, pour leur fournir des épithètes au besoin.

UN POËTE..

Latonæ proles divina, Jovisque.... Jovisque...
Jovisque.... Heus tu, Textor! Jovisque....

TEXTOR. — *Magni....*

LE POËTE. — *Non.*

TEXTOR. — *Omnipotentis.*

LE POËTE. — *Non, non.*

TEXTOR. — *Bicornis.*

LE POËTE.

Bicornis : optime. Jovisque bicornis
Latonæ proles divina, Jovisque bicornis.

APOLLON. — Vous avez donc perdu l'esprit? Vous donnez des cornes à mon père?

LE POËTE. — C'est pour finir le vers. J'ai pris la première épithète que Textor m'a donnée.

APOLLON. — Pour finir le vers, falloit-il dire une énorme sottise? Mais vous, Horace, faites aussi des vers françois?

HORACE. — C'est-à-dire qu'il faut que je vous donne aussi une scène à mes dépens et aux dépens du sens commun.

APOLLON. — Ce ne sera qu'aux dépens de ces étrangers. Rimez toujours.

HORACE. — Sur quel sujet? Qu'importe! Rimons, puisque Apollon l'ordonne. Le sujet viendra après.

Sur la rive du fleuve amassant de l'arène....

UN POËTE. — Halte-là. On ne dit point en notre langue : sur *la rive* du fleuve, mais sur *le bord* de la rivière. Amasser *de l'arène* ne se dit pas non plus; il faut dire *du sable.*

HORACE. — Vous êtes plaisant. Est-ce que *rive* et *bord* ne sont pas des mots synonymes aussi bien que *fleuve* et *rivière?* Comme si je ne savois pas que dans votre cité de Paris la Seine passe sous le pont Nouveau! Je sais tout cela sur l'extrémité du doigt.

1. Santeul, Du Périer, Ménage, composoient des vers latins.
2. Jean Teissier, seigneur de Ravisi, auteur du *Delectus epithetorum.*

UN POÈTE. — Quelle pitié! Je ne conteste pas que toutes vos expressions ne soient françoises; mais je dis que vous les employez mal. Par exemple, quoique le mot de *cité* soit bon en soi, il ne vaut rien où vous le placez : on dit *la ville de Paris*. De même on dit *le pont Neuf*, et non pas *le pont Nouveau;* savoir une chose *sur le bout du doigt* et non pas *sur l'extrémité du doigt*.

HORACE. — Puisque je parle si mal votre langue, croyez-vous, messieurs les faiseurs de vers latins, que vous soyez plus habiles dans la nôtre? Pour vous dire nettement ma pensée, Apollon devroit vous défendre aujourd'hui pour jamais de toucher plume ni papier.

APOLLON. — Comme ils ont fait des vers sans ma permission, ils en feroient encore malgré ma défense. Mais, puisque dans les grands abus il faut des remèdes violens, punissons-les de la manière la plus terrible. Je crois l'avoir trouvée. C'est qu'ils soient obligés désormais à lire exactement les vers les uns des autres. Horace, faites-leur savoir ma volonté.

HORACE. — De la part d'Apollon, il est ordonné, etc.

SANTEUL. — Que je lise le galimatias de Dupérier? Moi! Je n'en ferai rien. C'est à lui de lire mes vers.

DUPÉRIER. — Je veux que Santeul commence par me reconnoître pour son maître, et après cela je verrai si je puis me résoudre à lire quelque chose de son phébus.

(*Ces poëtes continuent à se quereller; ils s'accablent réciproquement d'injures, et Apollon les fait chasser honteusement du Parnasse.*)

AVERTISSEMENT

Mis à la tête des OEuvres posthumes de M. Gilles Boileau de l'Académie françoise, contrôleur de l'argenterie du roi; Paris, Barbin, 1670, in-12 (192 pages).

LE LIBRAIRE AU LECTEUR[1].

Je ne doute point que le lecteur ne m'ait quelque obligation du présent que je lui fais des derniers ouvrages d'un homme illustre, que la mort a mis hors d'état de les pouvoir donner lui-même au public. Bien qu'ils n'aient point encore vu le jour, ils ne laissent pas d'être fort connus. La traduction du quatrième livre de l'*Énéide* a déjà charmé une bonne partie de la cour, par la lecture que l'auteur, de son vivant, a été comme forcé d'en faire en plusieurs réduits célèbres. Elle a mérité l'approbation d'une des

1. Nicolas Boileau Despréaux prit soin de cette édition des OEuvres de son frère et composa cet avertissement au nom du libraire Barbin.

plus spirituelles princesses de la terre, et elle a fait dire à un des plus fameux prédicateurs de notre siècle, qu'à ce coup la copie avoit surpassé l'original[1]. Cependant il est certain que l'auteur ne s'étoit pas encore satisfait sur cette traduction, à laquelle il n'avoit pas mis la dernière main, non plus qu'à ses autres ouvrages qu'il n'avoit pas faits la plupart pour être imprimés, et qui ne l'auroient jamais été, si je n'en eusse fait une espèce de larcin à ceux entre les mains de qui ils étoient tombés. C'est un avis que je suis bien aise de donner, en passant, à ceux qui y trouveront peut-être des choses plus foibles les unes que les autres. Je crois que le nombre de ces critiques sera fort petit, et j'espère qu'il en sera de ces ouvrages comme de l'*Énéide* de Virgile, dont Virgile seul est mort mécontent. Voilà tout l'avertissement que j'ai à donner au lecteur. S'il profite, comme il doit, du don que je lui fais, et s'il sait m'en faire profiter, je me promets de lui donner bientôt une seconde édition de ce livre[2], plus ample, plus correcte que celle-ci; et je lui réponds que je n'épargnerai point mes soins et ma diligence pour lui donner une entière satisfaction.

ARRÊT BURLESQUE

Donné en la grand'chambre du Parnasse, en faveur des maîtres ès arts, médecins et professeurs de l'Université de Stagyre[3], au pays des Chimères, pour le maintien de la doctrine d'Aristote.

1671.

Vu par la cour la requête présentée[4] par les régens, maîtres es arts, docteurs et professeurs de l'Université, tant en leurs noms, que comme tuteurs et défenseurs de la doctrine de maître

1. On ignore le nom de ce prédicateur; mais on croit que la *spirituelle princesse* est Mme Henriette d'Angleterre.

2. Il n'a jamais été réimprimé.

3. Ville de Macédoine, sur la mer Égée, et patrie d'Aristote. Ce philosophe célèbre est né vers l'an 384 avant J. C., et a vécu soixante-trois ans. (B.)

4. L'Université avoit présenté requête au Parlement pour empêcher qu'on n'enseignât la philosophie de Descartes. La requête fut supprimée, et Bernier en fit imprimer une de sa façon. (B.) — Cette note, attribuée à Boileau parce qu'on la trouve dans l'édition de 1713, est peut-être de ses amis Renaudot et Valincour, qui firent faire cette édition. En tout cas, elle est inexacte; car l'Université, qui préparoit en effet une requête, y renonça, effrayée du ridicule que faisoient tomber sur elle la *Requête burlesque* de Bernier, et surtout l'*Arrêt burlesque* de Boileau.

en blanc Aristote, ancien professeur royal en grec dans le collége du Lycée, et précepteur du feu roi de querelleuse mémoire, Alexandre dit le Grand, acquéreur de l'Asie, Europe, Afrique et autres lieux; contenant que, depuis quelques années, une inconnue, nommée la Raison, auroit entrepris d'entrer par force dans les écoles de ladite Université: et pour cet effet, à l'aide de certains quidams factieux, prenant les surnoms de Gassendistes, Cartésiens, Malebranchistes et Pourchotistes[1], gens sans aveu, se seroit mise en état d'en expulser ledit Aristote, ancien et paisible possesseur desdites écoles, contre lequel elle et ses consorts auroient déjà publié plusieurs livres, traités, dissertations et raisonnemens diffamatoires, voulant assujettir ledit Aristote à subir devant elle l'examen de sa doctrine; ce qui seroit directement opposé aux lois, us et coutumes de ladite Université, où ledit Aristote auroit toujours été reconnu pour juge sans appel et non comptable de ses opinions. Que même, sans l'aveu d'icelui, elle auroit changé et innové plusieurs choses en et au dedans de la nature, ayant ôté au cœur la prérogative d'être le principe des nerfs, que ce philosophe lui avoit accordée libéralement et de son bon gré, et laquelle elle auroit cédée et transportée au cerveau. Et ensuite, par une procédure nulle de toute nullité, auroit attribué audit cœur la charge de recevoir le chyle, appartenant ci-devant au foie; comme aussi de faire voiturer le sang par tout le corps, avec plein pouvoir audit sang d'y vaguer, errer et circuler impunément par les veines et artères, n'ayant autre droit ni titre pour faire lesdites vexations, que la seule expérience, dont le témoignage n'a jamais été reçu dans lesdites écoles. Auroit aussi attenté ladite Raison, par une entreprise inouïe, de déloger le feu de la plus haute région du ciel, et prétendu qu'il n'avoit là aucun domicile, nonobstant les certificats dudit philosophe, et les visites et descentes faites par lui sur les lieux; plus, par un attentat et voie de fait énorme contre la Faculté de médecine, se seroit ingérée de guérir, et auroit réellement et de fait guéri quantité de fièvres intermittentes, comme tierces, doubles-tierces, quartes, triples-quartes et même continues, avec vin pur, poudre, écorce de quinquina et autres drogues inconnues audit Aristote et à Hippocrate son devancier, et ce sans saignée, purgation ni évacuation précédentes; ce qui est non-seulement irrégulier, mais tortionnaire et abusif; ladite Raison n'ayant jamais été admise ni agrégée

1. René Descartes, né à la Haye, en Touraine, en 1596, et mort à Stockolm en 1650; Pierre Gassendi, né en 1592, mort à Paris en 1655, professeur de mathématiques au collége royal de France; Nicolas Malebranche, né à Paris en 1638, et mort en 1715, oratorien; Edme Pourchot, né à Poilly en 1651, mort à Paris en 1724, a laissé un cours (latin) de philosophie scolastique qui a contribué à retarder les progrès de ce genre d'enseignement. Son mérite est d'avoir osé, l'un des premiers dans les écoles, professer des opinions cartésiennes.

au corps de ladite Faculté, et ne pouvant par conséquent consulter avec les docteurs d'icelle, ni être consultée par eux, comme elle ne l'a en effet jamais été. Nonobstant quoi, et malgré les plaintes et oppositions réitérées des sieurs Blondel, Courtois, Denyau[1] et autres défenseurs de la bonne doctrine, elle n'auroit pas laissé de se servir toujours desdites drogues, ayant eu la hardiesse de les employer sur les médecins mêmes de ladite Faculté, dont plusieurs, au grand scandale des règles, ont été guéris par lesdits remèdes : ce qui est d'un exemple très-dangereux, et ne peut avoir été fait que par mauvaises voies, sortiléges et pactes avec le diable. Et non contente de ce, auroit entrepris de diffamer et de bannir des écoles de philosophie les formalités, matérialités, entités, identités, virtualités, eccéités, pétréités, polycarpéités et autres êtres imaginaires, tous enfans et ayans cause de défunt maître Jean Scot, leur père, ce qui porteroit un préjudice notable, et causeroit la totale subversion de la philosophie scolastique, dont elles font tout le mystère, et qui tire d'elles toute sa subsistance, s'il n'y étoit par la cour pourvu. Vu les libelles intitulés *Physique de Rohault*, *Logique de Port-Royal*, *Traités du Quinquina*, même l'*Adversus Aristoteleos* de Gassendi, et autres pièces attachées à ladite requête, signée Chicaneau, procureur de ladite Université : Ouï le rapport du conseiller-commis; tout considéré :

La cour, ayant égard à ladite requête, a maintenu et gardé, maintient et garde ledit Aristote en la pleine et paisible possession et jouissance desdites écoles. Ordonne qu'il sera toujours suivi et enseigné par les régens, docteurs, maîtres ès arts et professeurs de ladite Université, sans que pour ce ils soient obligés de le lire, ni de savoir sa langue et ses sentimens. Et sur le fond de sa doctrine, les renvoie à leurs cahiers. Enjoint au cœur de continuer d'être le principe des nerfs; et à toutes personnes, de quelque condition et profession qu'elles soient, de le croire tel, nonobstant toute expérience à ce contraire. Ordonne pareillement au chyle d'aller droit au foie, sans plus passer par le cœur, et au foie de le recevoir. Fait défense au sang d'être plus vagabond, errer ni circuler dans le corps, sous peine d'être entièrement livré et abandonné à la Faculté de médecine. Défend à la Raison et à ses adhérens de plus s'ingérer à l'avenir de guérir les fièvres tierces, doubles-tierces, quartes, triples-quartes ni continues, par mauvais moyens et voies de sortiléges, comme vin pur, poudre, écorce de quinquina et autres drogues non approuvées ni connues des anciens. Et en cas de guérisons irrégulières par icelles drogues, permet aux médecins de ladite Faculté de rendre, suivant leur

1. Blondel a écrit que le bon effet du quinquina venoit des pactes que les Américains avoient faits avec le diable. Courtois, médecin, aimoit fort la saignée. Denyau, autre médecin, nioit la circulation du sang. (B.)

méthode ordinaire, la fièvre aux malades, avec casse, séné, si rops, juleps et autres remèdes propres à ce; et de remettre lesdits malades en tel et semblable état qu'ils étoient auparavant, pour être ensuite traités selon les règles; et, s'ils n'en réchappent, conduits du moins en l'autre monde suffisamment purgés et évacués. Remet les entités, identités, virtualités, eccéités et autres pareilles formules scotistes, en leur bonne fame et renommée. A donné acte aux sieurs Blondel, Courtois et Denyau de leur opposition au bon sens. A réintégré le feu dans la plus haute région du ciel, suivant et conformément aux descentes faites sur les lieux. Enjoint à tous régens, maîtres ès arts et professeurs d'enseigner comme ils ont accoutumé, et de se servir, pour raison de ce, de tel raisonnement qu'ils aviseront bon être; et aux répétiteurs hibernois, et autres leurs suppôts, de leur prêter main forte, et de courir sus aux contrevenans, à peine d'être privés du droit de disputer sur les prolégomènes de la logique. Et afin qu'à l'avenir il n'y soit contrevenu, a banni à perpétuité la Raison des écoles de ladite Université; lui fait défense d'y entrer, troubler ni inquiéter ledit Aristote en la possession et jouissance d'icelles, à peine d'être déclarée janséniste et amie des nouveautés. Et à cet effet sera le présent arrêt lu et publié aux Mathurins[1] de Stagyre, à la première assemblée qui sera faite pour la procession du recteur, et affiché aux portes de tous les colléges du Parnasse, et partout où besoin sera. Fait ce trente-huitième jour d'août onze mil six cent soixante-quinze.

COLLATIONNÉ AVEC PARAPHE.

DESCRIPTIONS
OU EXPLICATIONS DE MÉDAILLES[2].

I. — LA MORT DE LOUIS XIII.

Au mois de février le roi Louis XIII tomba malade d'une fièvre lente qui le consuma peu à peu, de sorte que vers la fin du mois d'avril on désespéra entièrement de sa guérison. Il vit bien lui-même qu'il n'avoit pas encore longtemps à vivre, et songea à prévenir les désordres que sa mort pourroit causer. Sa Majesté pourvut à tous les besoins de ses armées; nomma à toutes les charges et à toutes les places vacantes; et par une déclaration

1. Quand le recteur faisoit ses processions, l'Université s'assembloit aux Mathurins.

2. M. Berriat Saint-Prix est le premier qui ait publié ces *Descriptions* dans les œuvres de Boileau, en 1830.

expresse, qu'il fit lire en présence de tous les grands du royaume, assemblés par son ordre dans la chambre où il étoit malade, il établit la reine sa femme, régente après sa mort. Ensuite il ne pensa plus qu'à bien mourir. Il avoit été, durant sa maladie, en de continuels exercices de piété; il les redoubla encore dans les derniers jours de sa vie; montra une entière résignation à la volonté de Dieu; reçut les sacremens avec une ferveur singulière, et le 14e jour de mai il mourut à Saint-Germain en Laye, regretté de tous ses sujets, dont il étoit tendrement aimé. Il s'est fait sous son règne un nombre infini d'actions à jamais mémorables; et on peut dire que c'est lui qui a jeté les premiers fondemens de cette grandeur où l'on voit aujourd'hui la France sous le roi son fils. C'étoit un prince plein de valeur, modéré, vertueux, et si ami de la justice, qu'on lui donna par excellence le surnom de *Juste*.

C'est le sujet de cette médaille. On y voit sur un piédestal la Justice debout, qui couronne ce prince. Les mots de la légende, LUDOVICO JUSTO PARENTI OPTIME MERITO, signifient que le roi a fait frapper cette médaille *à l'honneur de Louis le Juste, par un sentiment de reconnoissance pour un si bon père*. On lit à l'exergue: OBIIT XIV. MAII. M. DC. XLIII. *Il mourut le* 14 *mai* 1643. (*Médailles, etc.*, p. 3.... *Séance du* 16 *mars* 1697.)

II. — LA RÉGENCE DE LA REINE MÈRE.

Louis XIII, en mourant, avoit déclaré la reine, sa femme, régente, et lui avoit nommé un conseil dont le duc d'Orléans, oncle du roi, seroit le chef, et sans lequel elle ne pourroit agir. Quatre jours après, le roi tint pour la première fois son lit de justice au Parlement, où il entra porté par son grand chambellan et par l'un de ses capitaines des gardes, et fut mis sur un trône qu'on lui avoit préparé. La reine sa mère étoit assise à la droite sous le dais. Le roi dit qu'il étoit venu pour témoigner sa bonne volonté à la compagnie, et que son chancelier expliqueroit le reste. Ensuite la reine recommanda au Parlement de donner au roi son fils les conseils les plus convenables. Le duc d'Orléans dit qu'il ne vouloit point se prévaloir de la disposition du feu roi, et qu'il ne prétendoit d'autre part au gouvernement que celle que voudroit bien lui donner la reine, qui méritoit d'avoir seule la régence sans aucun partage. Le prince de Condé ajouta qu'une autorité partagée ne pouvoit que préjudicier à l'État. Le chancelier, ayant demandé au roi l'ordre de parler, appuya ce sentiment, et l'avocat général Talon donna des conclusions conformes. Après quoi le chancelier, ayant de nouveau reçu l'ordre de Sa Majesté, et la reine témoignant que son intention étoit de s'en remettre à la résolution de la compagnie, il alla aux opinions. Elles se trouvèrent uniformes, et le chancelier prononça l'arrêt par lequel le roi déclaroit la reine seule régente, avec plein pouvoir de se choisir tels ministres qu'il lui plairoit.

C'est le sujet de cette médaille. On y voit le roi sur son trône, et la reine sa mère à ses côtés, soutenant la main dont il tient son sceptre. Les mots de la légende : ANNÆ AUSTRIACÆ REGIS ET REGNI CURA DATA, signifient *le soin du roi et du royaume confié à Anne d'Autriche*. L'exergue marque la date 1643. (*Médailles, etc.* p. ,5.... *Séance du* 20 *juillet* 1697.)

III. — LA PRISE DE PIOMBINO ET DE PORTOLONGONE.

Cette campagne, fort glorieuse dans les Pays-Bas et en Catalogne[1], n'avoit pas eu le même succès en Italie, où la levée du siége d'Orbitelle avoit dejà ébranlé les alliés de la France. Une si légère disgrâce fut presque aussitôt réparée par la prise de Piombino et de Portolongone, situées, la première sur la côte de Toscane, et l'autre tout proche, dans l'île d'Elbe. Le maréchal de La Meilleraye et le maréchal du Plessis y étant arrivés sur la fin de septembre avec une flotte considérable, qui, quelques jours après, fut suivie de quinze galères, et ayant débarqué leurs troupes, assiégèrent successivement ces deux places par terre et par mer, sans que les Espagnols, à qui il importoit extrêmement de les conserver, osassent tenter d'y envoyer du secours. Piombino fut prise en deux jours, mais Portolongone fit une plus longue résistance: elle ne se rendit que le dix-huitième jour de tranchée ouverte, après avoir soutenu un grand assaut sur la brèche du bastion. Ces deux conquêtes rassurèrent les alliés du roi, et ils demeurèrent fermes dans son alliance.

C'est le sujet de cette médaille. L'Italie y est représentée à l'antique, et la Victoire lui montre deux couronnes murales. Les mots de la légende : FIRMATA SOCIORUM FIDES, signifient *la fidélité des alliés affermie*. Ceux de l'exergue : PIOMBINO ET PORTOLONGONE EXPUGNATIS, M. DC. XLVI., veulent dire : *La prise de Piombino et de Portolongone*, 1646. (*Médailles, etc.*, p. 22.... *Séance du* 20 *décembre* 1695.)

IV. — LA BATAILLE DE RETEL.

Le maréchal du Plessis, avec le peu de troupes qu'il avoit, ne se trouvant pas en état de faire tête aux Espagnols, s'étoit enfermé dans Reims. Mais au commencement de décembre, il reçut un gros détachement de l'armée qui avoit accompagné le roi en Guyenne, où les désordres étoient enfin apaisés. Avec ce renfort, malgré l'hiver, il alla mettre le siége devant Retel, dont les ennemis s'étoient emparés, et d'où ils pouvoient faire des courses jusqu'à Paris. Il pressa si vivement le siége, que le maréchal de Turenne, qui étoit alors dans leur parti, et qu'ils avoient laissé

1. La campagne de 1645 en Catalogne avoit été glorieuse; mais celle de 1646 ne fut marquée que par l'échec du duc d'Harcourt devant Lérida.

dans la Champagne avec un corps d'armée de treize à quatorze mille hommes, s'avança inutilement pour secourir la place. Il la trouva prise, et se retira en diligence. Mais le maréchal du Plessis, qui vouloit l'empêcher d'hiverner dans cette province, le suivit aussitôt; et quoique plus foible de moitié en cavalerie, il résolut, à quelque prix que ce fût, de le combattre. Les deux armées marchèrent quelque temps à la vue l'une de l'autre sur deux hauteurs opposées, et seulement séparées par un vallon. Le maréchal du Plessis, pour ne les pas laisser échapper, se préparoit à descendre, lorsqu'il s'aperçut que les ennemis eux-mêmes descendoient et venoient à lui. Il rangea son armée en bataille sur la colline qu'il occupoit, et se servant de l'avantage que lui donnoit la hauteur, il fondit sur eux avec tant de succès, qu'après un combat fort opiniâtre, il les rompit, leur tua deux mille hommes, prit leur canon et leur bagage, et fit trois mille prisonniers.

C'est le sujet de cette médaille. La Victoire tenant un javelot et un bouclier, foule aux pieds la Discorde. Les mots de la légende : VICTORIA RETELENSIS, signifient *la victoire de Retel.* On lit sur le bouclier : DE HISPANIS, c'est-à-dire *Victoire remportée sur les Espagnols.* A l'exergue est la date 1650.... (*Médailles, etc.*, p. 31.... *Séance du* 26 *mars* 1697.)

V. — LA MAJORITÉ DU ROI.

Dès que le roi fut entré dans sa quatorzième année, qui est l'âge que la loi prescrit en France pour la majorité des rois, la reine mère crut qu'il falloit déclarer au plus tôt le roi son fils majeur. Le roi partit du Palais-Royal sur les neuf heures du matin; il étoit à cheval, précédé de toutes les troupes et de tous les officiers de sa maison, et accompagné des seigneurs de sa cour, qui étoient aussi à cheval, et tous superbement vêtus. Une multitude incroyable de peuple étoit dans les rues, aux fenêtres, et jusque sur les toits. Sa Majesté alla au Parlement, et assis sur son lit de justice, il exposa en peu de mots le sujet de sa venue, qui fut expliqué plus au long par le chancelier. La reine sa mère, assise à sa droite, un peu au-dessous, lui dit que les lois du royaume l'appelant au gouvernement de l'État, elle lui remettoit avec joie la puissance dont elle avoit été dépositaire durant sa minorité. Le roi se leva, l'embrassa, et s'étant remis à sa place, la remercia en des termes pleins de majesté et de tendresse. Aussitôt le duc d'Anjou son frère, le duc d'Orléans son oncle, et le prince de Conti le saluèrent avec un profond respect; tous les seigneurs de la cour firent de même. Le premier président et les présidens le saluèrent aussi, mais un genou à terre, et le premier président l'assura du zèle et de la fidélité de la compagnie. Alors on ouvrit les portes, et Sa Majesté, après avoir fait enregistrer un édit contre les duels, et une déclaration contre les blasphémateurs, s'en retourna au milieu des acclamations du peuple.

C'est le sujet de cette médaille. La reine mère y présente au roi un gouvernail orné de fleurs de lis. La légende : REGE LEGITIMAM ÆTATEM ADEPTO, signifie : *le roi parvenu à l'âge de majorité.* A l'exergue est la date, *le* VII *de septembre* 1651. (*Médailles, etc.*, p. 32.... *Séance du* 16 *juillet* 1695.)

VI. — LA BATAILLE DES DUNES.

L'armée de France, commandée par le maréchal de Turenne, et grossie du secours des Anglois, assiégeoit Dunkerque, et il y avoit déjà dix jours que la tranchée étoit ouverte, lorsque don Juan d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas, et le prince de Condé, s'avancèrent à la tête de vingt mille hommes pour secourir la place. Ils vinrent d'abord se camper aux Dunes : on appelle ainsi de petites montagnes de sable qui s'élèvent près de cette ville et en quelques autres endroits le long des côtes de la mer. Ils étoient résolus d'attaquer les assiégeans dans leurs lignes. Le maréchal de Turenne, après avoir assuré les postes de la tranchée, fit sortir ses troupes dès le grand matin, et marcha en bataille aux ennemis. Il ne leur donna pas le temps d'attendre leur canon, et les ayant ébranlés avec le sien, il les chargea tout à coup si à propos qu'il les fit plier. Leur aile gauche que commandoit le prince de Condé se rallia plusieurs fois et fit plusieurs charges, soutenue du nom et de la valeur de ce général. Mais enfin tout prit la fuite, et ce prince lui-même eut assez de peine à se sauver avec quelque reste de cavalerie. Toute l'infanterie fut prise ou taillée en pièces, et la défaite fut si entière, qu'elle fit perdre aux Espagnols l'espérance de se remettre, et les détermina à la paix, qui se fit l'année suivante.

C'est le sujet de cette médaille, où l'on voit la Victoire qui, un caducée à la main, marche sur des ennemis terrassés. Les mots de la légende : VICTORIA PACIFERA, signifient : *la Victoire apportant la paix.* Ceux de l'exergue : HISPANIS CÆSIS AD DUNKERCAM. M. DC. LVIII., *les Espagnols défaits près de Dunkerque*, 1658. (*Médailles, etc.*, p. 48.... *Séance du* 17 *août* 1694.)

VII. — LA PRISE DE L'ISLE[1].

Le roi étoit allé camper devant Dendermonde, dans le dessein de l'assiéger. Les habitans ayant aussitôt lâché leurs écluses, Sa Majesté tourna ses armes ailleurs : et quoique la saison fût déjà fort avancée, et son armée diminuée considérablement, il alla mettre le siège devant l'Isle, ancienne capitale de la Flandre françoise. Elle étoit dès lors extrêmement forte, et il y avoit une garnison de six mille hommes de vieilles troupes, qui, secondés des habitans, firent une belle résistance. Cependant la présence du roi, et l'activité avec laquelle, à la tête de toutes les attaques,

1. L'Isle, pour Lille.

il hâtoit sans cesse les travaux, encouragèrent si bien les soldats que cette grande ville, après neuf jours de tranchée ouverte, fut réduite à capituler. Il y entra le 28 août, d'autant plus satisfait, qu'il s'étoit engagé à ce siége contre le sentiment de la plupart des principaux officiers de son armée, qui jugeoient l'entreprise trop hasardeuse. Sa Majesté, non-seulement accorda à la ville la continuation de tous ses priviléges; mais dans la suite, par les grâces qu'il lui a faites, et par le soin qu'il a pris d'y attirer et d'y maintenir le commerce, il l'a rendue une des plus riches villes de l'Europe.

C'est le sujet de cette médaille. La ville de l'Isle, sous la figure d'une femme suppliante, présente ses clefs à la Victoire, qui les reçoit, et qui tient une corne d'abondance à la main. Les mots de la légende : REX VICTOR ET LOCUPLETATOR, signifient : *le roi vainqueur et bienfaiteur*. L'exergue : INSULA CAPTA. M. DC. LXVII., *Prise de l'Isle*, 1667. (*Médailles, etc.*, p. 99.... *Séance du* 26 *mars* 1695.)

VIII. — LE ROI PROTECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

Lorsque Louis XIII établit l'Académie françoise par des lettres patentes qui lui accordent de grands priviléges, il déclara le cardinal de Richelieu protecteur de cette illustre compagnie, et le cardinal, toute sa vie, lui accorda une singulière protection. L'Académie, après l'avoir perdu, élut à sa place le chancelier Séguier, personnage d'un mérite extraordinaire, et l'un des quarante qui la composoient. Mais le chancelier étant mort, tous les académiciens, d'un commun consentement, résolurent de ne plus reconnoître d'autre protecteur que le roi même, et Sa Majesté ne dédaigna pas d'agréer leur résolution. Cette insigne faveur fut également utile et glorieuse à la compagnie. Le roi la combla aussitôt de ses grâces, et ordonna qu'elle tiendroit désormais ses séances dans le Louvre, où il lui donna un appartement magnifique, et tout ce qu'elle pouvoit désirer pour la commodité de ses assemblées. Les bontés de Sa Majesté pour elle ont toujours augmenté depuis, et l'ont enfin portée au degré de splendeur où on la voit aujourd'hui.

C'est le sujet de cette médaille. Apollon tient sa lyre appuyée sur le trépied d'où sortoient ses oracles. Dans le fond paroît la principale face du Louvre. La légende, APOLLO PALATINUS, signifie *Apollon dans le palais d'Auguste*, et fait allusion au temple d'Apollon bâti dans l'enceinte du palais de cet empereur. L'exergue, ACADEMIA GALLICA INTRA REGIAM EXCEPTA. M. DC. LXXII., *l'Académie françoise dans le Louvre*. 1672. (*Médailles, etc.*, p. 119. *Séance du* 2 *juillet* 1697.)

IX. — L'armée allemande chassée de l'Alsace, et obligée a repasser le Rhin.

Les Allemands n'eurent pas plutôt reçu le gros renfort que l'électeur de Brandebourg et quelques autres princes de l'empire leur amenoient, qu'ils marchèrent vers la haute Alsace, où ils se répandirent et prirent des quartiers d'hiver. Le maréchal de Turenne, considérablement affaibli par les trois batailles qu'il avoit gagnées, s'établit à Detwiller, fit fortifier Saverne et Haguenau, et ayant semé le bruit qu'il avoit ordre d'aller couvrir la Lorraine et les Trois-Évêchés, il partit au mois de décembre et entra en Lorraine. Mais au lieu de continuer sa marche de ce côté-là, il sépara ses troupes par petits corps, et leur marqua un rendez-vous où elles devoient l'attendre. Aussitôt il prit les devans avec quelque cavalerie, joignit le détachement que le roi lui envoyoit de Flandre, et rentra brusquement en Alsace par Beffort. En arrivant, il défit à Mulhausen six mille chevaux et deux mille cinq cents hommes d'infanterie, reprit divers postes qu'ils occupoient, et fit prisonniers de guerre des régimens entiers. Les ennemis, surpris de le voir au milieu de leurs quartiers lorsqu'ils le croyoient en Lorraine, rassemblèrent leur armée derrière la rivière de Turkheim, où le maréchal de Turenne les attaqua et les défit. La nuit survint et favorisa leur retraite; ils se sauvèrent du côté de Strasbourg. Enfin cette armée si nombreuse, commandée par tant de princes de l'empire, qui ne se proposoient pas moins que d'envahir les provinces du royaume, repassa le Rhin et alla hiverner en Allemagne.

C'est le sujet de cette médaille. On voit un trophée que deux soldats qui fuient regardent avec effroi. La légende, Sexaginta millia Germanorum ultra Rhenum pulsa, signifie : *Soixante mille Allemands obligés à repasser le Rhin.* L'exergue marque la date 1675. (*Médailles, etc.*, p. 143.... *Séance du* 13 *mars* 1696)

X. — Prise du port de Tabago.

Quoique le comte d'Estrées eût remporté une victoire entière sur les Hollandois dans le port de Tabago, et qu'il eût brûlé tous leurs vaisseaux, il n'osa néanmoins, avec le peu de troupes qu'il avoit, entreprendre le siége du fort [1]. Mais au mois d'octobre de cette même année, étant reparti de Brest mieux accompagné, il mouilla à la rade de l'île de Tabago, au commencement de décembre, fit sa descente, s'approcha de la place et la fit attaquer. Il y avoit une garnison assez considérable, et on ne doutoit point que le siége ne fût long. Heureusement, le second jour du siége, la troisième bombe que l'on tira tomba sur le magasin à poudre, y mit le feu, et fit un débris horrible. Bink, vice-amiral hollan-

1. Il l'entreprit, et fut repoussé

dois, quinze officiers et plus de trois cents soldats périrent dans l'embrasement. Le reste de la garnison, tout effrayé, s'enfuit dans les bois. Les François, qui n'entendirent plus tirer, s'avancèrent vers le fort, l'escaladèrent, n'y trouvèrent personne, et en demeurèrent les maîtres. Quatre vaisseaux, qui étoient dans le port, se rendirent en même temps.

C'est le sujet de cette médaille. On voit l'élévation du fort et la bombe tombant au milieu. Au bas, est la flotte du roi rangée en bataille. Les mots de la légende, TABAGUM EXPUGNATUM, signifient : *prise de Tabago*. L'exergue marque la date 1677. (*Médailles*, *etc.*, p. 167.... *Séance du* 19 *juin* 1696.)

XI. — COMBAT DE SAINT-DENIS.

L'armée françoise attendoit, aux portes de Bruxelles, la conclusion de la paix. Le maréchal de Luxembourg, qui la commandoit, fut averti que les troupes confédérées s'assembloient, au-dessus de cette place, pour tomber sur le comte de Montal et sur le baron de Quincy, qui, depuis deux mois, tenoient la ville de Mons bloquée. Il se rapprocha d'eux, et se posta fort avantageusement. Le prince d'Orange, avec cinquante mille hommes et quarante pièces de canon, parut le 14 d'août dans la plaine d'Havré, fort près de la droite de l'armée françoise. Comme le maréchal se disposoit au combat, il reçut le traité de paix signé le 11 à Nimègue, et ne doutant point que le prince d'Orange ne l'eût reçu avant lui, il demeuroit tranquille dans son camp. Mais sur l'avis que les ennemis paroissoient déjà sur la hauteur de l'abbaye Saint-Denis, il jugea d'abord que, la paix s'étant faite malgré ce prince, il avoit pris le parti de la tenir secrète, et de tenter un combat, dans la pensée que s'il le gagnoit, il trouveroit le moyen de la rompre, et que, s'il le perdoit, il n'auroit, pour arrêter les progrès du vainqueur, qu'à la publier. On se mit promptement en bataille. L'armée ennemie passa les défilés sur les onze heures, et commença le combat. Il fut des plus sanglans et des plus terribles. Les ennemis enfin furent repoussés avec perte, et le lendemain, dès la pointe du jour, le prince d'Orange envoya communiquer au maréchal de Luxembourg le traité de paix, pour convenir avec lui d'une suspension d'armes jusqu'à la ratification.

C'est le sujet de cette médaille. On y voit Mars, qui d'une main porte un trophée, et de l'autre, une branche d'olivier. Les mots de la légende : MARS PACIS VINDEX, signifient : *Mars vengeur de la paix*. Ceux de l'exergue : PUGNA AD FANUM SANCTI DIONYSII, XIV. AUG. M. DC. LXXVIII., *le combat de Saint-Denys*, *le* 14 *d'août* 1678. (*Médailles*, *etc.*, p. 176.... *Séance du* 10 *mai* 1698.)

REMERCIMENT

A MESSIEURS DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

LE 1er JUILLET 1684.

MESSIEURS,

L'honneur que je reçois aujourd'hui est quelque chose pour moi de si grand, de si extraordinaire, de si peu attendu, et tant de sortes de raisons sembloient devoir pour jamais m'en exclure[1], que, dans le moment même où je vous en fais mes remercîmens je ne sais encore ce que je dois croire. Est-il possible, est-il bien vrai que vous m'ayez en effet jugé digne d'être admis dans cette illustre compagnie, dont le fameux établissement ne fait guère moins d'honneur à la mémoire du cardinal de Richelieu[2], qu. tant de choses merveilleuses qui ont été exécutées sous son ministère? Et que penseroit ce grand homme, que penseroit ce sage chancelier, qui a possédé après lui la dignité de votre protecteur, et après lequel vous avez jugé ne pouvoir choisir que le roi même; que penseroient-ils, dis-je, s'ils me voyoient aujourd'hui entrer dans ce corps si célèbre, l'objet de leurs soins et de leur estime, et où, par les lois qu'ils ont établies, par les maximes qu'ils ont maintenues, personne ne doit être reçu qu'il ne soit d'un mérite sans reproche, d'un esprit hors du commun, en un mot, semblable à vous? Mais à qui est-ce encore que je succède dans la place que vous m'y donnez? N'est-ce pas à un homme[3] également considérable et par ses grands emplois et par sa profonde capacité dans les affaires; qui tenoit une des premières places dans le conseil, et qui en tant d'importantes occasions a été honoré de la plus étroite confiance de son prince; à un magistrat non moins sage qu'éclairé, vigilant, laborieux, et avec lequel, plus je m'examine, moins je me trouve de proportion?

Je sais bien, messieurs, et personne ne l'ignore, que dans le choix que vous faites des hommes propres à remplir les places vacantes de votre savante assemblée, vous n'avez égard ni au rang ni à la dignité, que la politesse, le savoir, la connoissance des belles-lettres ouvrent chez vous l'entrée aux honnêtes gens, et que vous ne croyez point remplacer indignement un magistrat du

1. L'auteur avoit écrit contre plusieurs académiciens. (B.)

2. Des lettres patentes de 1635 autorisèrent le cardinal de Richelieu à prendre le titre de « chef et protecteur » de l'Académie françoise. Le chancelier Séguier prit ce titre en 1642, et les séances de l'Académie se tinrent en son hôtel. Louis XIV en 1672 se déclara le protecteur de cette compagnie à laquelle il permit de s'assembler au Louvre. (B.)

3. M. de Bezons, conseiller d'Etat. (B.)

premier ordre, un ministre de la plus haute élévation, en lui substituant un poëte célèbre, un écrivain illustre par ses ouvrages, et qui n'a souvent d'autre dignité que celle que son mérite lui donne sur le Parnasse. Mais, en qualité même d'homme de lettres, que puis-je vous offrir qui soit digne de la grâce dont vous m'honorez? Seroit-ce un foible recueil de poésies, qu'une témérité heureuse et quelque adroite imitation des anciens ont fait valoir, plutôt que la beauté des pensées, ni la richesse des expressions? Seroit-ce une traduction si éloignée de ces grands chefs-d'œuvre que vous nous donnez tous les jours, et où vous faites si glorieusement revivre les Thucydide, les Xénophon, les Tacite et tous ces autres célèbres héros de la savante antiquité? Non, messieurs, vous connoissez trop bien la juste valeur des choses, pour payer d'un si grand prix des ouvrages aussi médiocres que les miens, et pour m'offrir de vous-mêmes, s'il faut ainsi dire, sur un si léger fondement, un honneur que la connoissance de mon peu de mérite ne m'a pas laissé seulement la hardiesse de demander.

Quelle est donc la raison qui vous a pu inspirer si heureusement pour moi en cette rencontre? Je commence à l'entrevoir, et j'ose me flatter que je ne vous ferai point souffrir en la publiant. La bonté qu'a eue le plus grand prince du monde, en voulant bien que je m'employasse avec un de vos plus illustres écrivains à ramasser en un corps le nombre infini de ses actions immortelles[1]; cette permission, dis-je, qu'il m'a donnée, m'a tenu lieu auprès de vous de toutes les qualités qui me manquent. Elle vous a entièrement déterminés en ma faveur. Oui, messieurs, quelque juste sujet qui dût pour jamais m'interdire l'entrée de votre Académie, vous n'avez pas cru qu'il fût de votre équité de souffrir qu'un homme destiné à parler de si grandes choses fût privé de l'utilité de vos leçons, ni instruit en d'autre école qu'en la vôtre. Et en cela vous avez bien fait voir que, lorsqu'il s'agit de votre auguste protecteur, quelque autre considération qui vous pût retenir d'ailleurs, votre zèle ne vous laisse plus voir que le seul intérêt de sa gloire.

Permettez pourtant que je vous désabuse, si vous vous êtes persuadé que ce grand prince, en m'accordant cette grâce, ait cru rencontrer en moi un écrivain capable de soutenir en quelque sorte, par la beauté du style et par la magnificence des paroles, la grandeur de ses exploits. C'est à vous, messieurs, c'est à des plumes comme les vôtres, qu'il appartient de faire de tels chefs-d'œuvre; et il n'a jamais conçu de moi une si avantageuse pensée. Mais comme tout ce qui s'est fait sous son règne tient beaucoup du miracle et du prodige, il n'a pas trouvé mauvais qu'au milieu de tant d'écrivains célèbres qui s'apprêtent à l'envi à peindre ses actions dans tout leur éclat et avec tous les ornemens de l'élo-

1. Racine et Boileau avoient été nommés historiographes en 1677. (B.)

quence la plus sublime, un homme sans fard, et accusé plutôt de trop de sincérité que de flatterie, contribuât de son travail et de ses conseils à bien mettre en jour, et dans toute la naïveté du style le plus simple, la vérité de ses actions, qui, étant si peu vraisemblables d'elles-mêmes, ont bien plus besoin d'être fidèlement écrites que fortement exprimées.

En effet, messieurs, lorsque des orateurs et des poëtes, ou des historiens même aussi entreprenans quelquefois que les poëtes et les orateurs, viendront à déployer sur une matière si heureuse toutes les hardiesses de leur art, toute la force de leurs expressions, quand ils diront de Louis le Grand, à meilleur titre qu'on ne l'a dit d'un fameux capitaine de l'antiquité, qu'il a lui seul plus fait d'exploits que les autres n'en ont lu, qu'il a pris plus de villes que les autres rois n'ont souhaité d'en prendre[1]; quand ils assureront qu'il n'y a point de potentat sur la terre, quelque ambitieux qu'il puisse être, qui, dans les vœux secrets qu'il fait au ciel, ose lui demander autant de prospérités et de gloire que le ciel en a accordé libéralement à ce prince; quand ils écriront que sa conduite est maîtresse des événemens, que la fortune n'oseroit contredire ses desseins; quand ils le peindront à la tête de ses armées, marchant à pas de géant au travers des fleuves et des montagnes, foudroyant les remparts, brisant les rocs, terrassant tout ce qui s'oppose à sa rencontre : ces expressions paroîtront sans doute grandes, riches, nobles, accommodées au sujet; mais, en les admirant, on ne se croira point obligé d'y ajouter foi, et la vérité sous ces ornemens pompeux pourra aisément être désavouée ou méconnue.

Mais lorsque des écrivains sans artifice, se contentant de rapporter fidèlement les choses, et avec toute la simplicité de témoins qui déposent, plutôt même que d'historiens qui racontent, exposeront bien tout ce qui s'est passé en France depuis la fameuse paix des Pyrénées, tout ce que le roi a fait pour rétablir dans ses États l'ordre, les lois, la discipline; quand ils compteront bien toutes les provinces que dans les guerres suivantes il a ajoutées à son royaume, toutes les villes qu'il a conquises, tous les avantages qu'il a eus, toutes les victoires qu'il a remportées sur ses ennemis, l'Espagne, la Hollande, l'Allemagne, l'Europe entière trop foible contre lui seul, une guerre toujours féconde en prospérités, une paix encore plus glorieuse: quand, dis-je, des plumes sincères et plus soigneuses de dire vrai que de se faire admirer, articuleront bien tous ces faits disposés dans l'ordre des temps, et accompagnés de leurs véritables circonstances : qui est-ce qui en pourra disconvenir, je ne dis pas de nos voisins, je

1. Mot fameux de Cicéron en parlant de Pompée : « Plura bella « gessit quam cæteri legerunt; plures provincias confecit quam alii con- « cupiverunt. » *Pro lege Manilia.* (B.)

ne dis pas de nos alliés, je dis de nos ennemis mêmes? Et quand ils n'en voudroient pas tomber d'accord, leurs puissances diminuées, leurs États resserrés dans des bornes plus étroites, leurs plaintes, leurs jalousies, leurs fureurs, leurs invectives mêmes, ne les en convaincront-ils pas malgré eux? Pourront-ils nier que, l'année même où je parle, ce prince voulant les contraindre d'accepter la paix, qu'il leur offroit pour le bien de la chrétienté, il a tout à coup, et lorsqu'ils le publioient entièrement épuisé d'argent et de forces, il a, dis-je, tout à coup fait sortir comme de terre, dans les Pays-Bas, deux armées de quarante mille hommes chacune, et les y a fait subsister abondamment, malgré la disette des fourrages et la sécheresse de la saison? Pourront-ils nier que tandis qu'avec une de ses armées il faisoit assiéger Luxembourg, lui-même avec l'autre, tenant toutes les villes du Hainaut et du Brabant comme bloquées, par cette conduite toute merveilleuse, ou plutôt par une espèce d'enchantement semblable à celui de cette tête si célèbre dans les fables, dont l'aspect convertissoit les hommes en rochers, il a rendu les Espagnols immobiles spectateurs de la prise de cette place si importante, où ils avoient mis leur dernière ressource; que, par un effet non moins admirable d'un enchantement si prodigieux, cet opiniâtre ennemi de sa gloire, cet industrieux artisan de ligues et de querelles[1], qui travailloit depuis si longtemps à remuer contre lui toute l'Europe, s'est trouvé lui-même dans l'impuissance, pour ainsi dire, de se mouvoir, lié de tous côtés, et réduit pour toute vengeance à semer des libelles, à pousser des cris et des injures? Nos ennemis, je le répète, pourront-ils nier toutes ces choses? Pourront-ils ne pas avouer qu'au même temps que ces merveilles s'exécutoient dans les Pays-Bas, notre armée navale sur la mer Méditerranée, après avoir forcé Alger à demander la paix, faisoit sentir à Gênes, par un exemple à jamais terrible, la juste punition de ses insolences et de ses perfidies, ensevelissoit sous les ruines de ses palais et de ses maisons cette superbe ville, plus aisée à détruire qu'à humilier? Non, sans doute, nos ennemis n'oseroient démentir des vérités si reconnues, surtout lorsqu'ils les verront écrites avec cet air simple et naïf, et dans ce caractère de sincérité et de vraisemblance, qu'au défaut des autres choses je ne désespère pas absolument de pouvoir, au moins en partie, fournir à l'histoire.

Mais comme cette simplicité même, toute ennemie qu'elle est de l'ostentation et du faste, a pourtant son art, sa méthode, ses agrémens, où pourrois-je mieux puiser cet art et ces agrémens que dans la source même de toutes les délicatesses, dans cette Académie qui tient depuis si longtemps en sa possession tous les

1. Guillaume de Nassau, prince d'Orange, qui, en 1684, n'étoit encore que stathouder de Hollande, et qui devint roi d'Angleterre en 1688.

trésors, toutes les richesses de notre langue? C'est donc, messieurs, ce que j'espère aujourd'hui trouver parmi vous, c'est ce que j'y viens étudier, c'est ce que j'y viens apprendre. Heureux si, par mon assiduité à vous cultiver, par mon adresse à vous faire parler sur ces matières, je puis vous engager à ne me rien cacher de vos connoissances et de vos secrets! Plus heureux encore si, par mes respects et par mes sincères soumissions, je puis parfaitement vous convaincre de l'extrême reconnoissance que j'aurai toute ma vie de l'honneur inespéré que vous m'avez fait!

DISCOURS

SUR LE STYLE DES INSCRIPTIONS.

1713.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

M. Charpentier, de l'Académie françoise, ayant composé des inscriptions pleines d'emphase, qui furent mises par ordre du roi au bas des tableaux des victoires de ce prince, peints dans la grande galerie de Versailles par M. Le Brun, M. de Louvois, qui succéda à M. Colbert dans la charge de surintendant des bâtimens, fit entendre à Sa Majesté que ces inscriptions déplaisoient à tout le monde; et, pour mieux lui montrer que c'étoit avec raison, me pria de faire sur cela un mot d'écrit qu'il pût montrer au roi. Ce que je fis aussitôt. Sa Majesté lut cet écrit avec plaisir, et l'approuva : de sorte que la saison l'appelant à Fontainebleau, il ordonna qu'en son absence on ôtât toutes ces pompeuses déclamations de M. Charpentier, et qu'on y mît les inscriptions simples qui y sont, que nous composâmes presque sur-le-champ, M. Racine et moi, et qui furent approuvées de tout le monde. C'est cet écrit, fait à la prière de M. de Louvois, que je donne ici au public.

Les inscriptions doivent être simples, courtes et familières. La pompe ni la multitude des paroles n'y valent rien, et ne sont point propres au style grave, qui est le vrai style des inscriptions. Il est absurde de faire une déclamation autour d'une médaille ou au bas d'un tableau, surtout lorsqu'il s'agit d'actions comme celles du roi, qui, étant d'elles-mêmes toutes grandes et toutes merveilleuses, n'ont pas besoin d'être exagérées.

Il suffit d'énoncer simplement les choses pour les faire admirer. « Le passage du Rhin » dit beaucoup plus que « le merveilleux passage du Rhin. » L'épithète de *merveilleux* en cet endroit,

bien loin d'augmenter l'action, la diminue, et sent son déclamateur qui veut grossir de petites choses. C'est à l'inscription à dire : « Voilà le passage du Rhin ; » et celui qui lit saura bien dire sans elle : « Le passage du Rhin est une des plus merveilleuses actions qui aient jamais été faites dans la guerre. » Il le dira même d'autant plus volontiers que l'inscription ne l'aura pas dit avant lui, les hommes naturellement ne pouvant souffrir qu'on prévienne leur jugement, ni qu'on leur impose la nécessité d'admirer ce qu'ils admireront assez d'eux-mêmes.

D'ailleurs, comme les tableaux de la galerie de Versailles sont des espèces d'emblèmes héroïques des actions du roi, il ne faut, dans les règles, que mettre au bas du tableau le fait historique qui a donné occasion à l'emblème. Le tableau doit dire le reste, et s'expliquer tout seul. Ainsi, par exemple, lorsqu'on aura mis au bas du premier tableau : « Le roi prend lui-même la conduite de son royaume, et se donne tout entier aux affaires, 1661, » il sera aisé de concevoir le dessein du tableau, où l'on voit le roi fort jeune, qui s'éveille au milieu d'une foule de plaisirs dont il est environné, et qui, tenant de la main un timon, s'apprête à suivre la gloire qui l'appelle, etc.

Au reste, cette simplicité d'inscriptions est extrêmement du goût des anciens, comme on le peut voir dans les médailles, où ils se contentoient souvent de mettre pour toute explication la date de l'action qui est figurée, ou le consulat sous lequel elle a été faite ; ou tout au plus deux mots qui apprennent le sujet de la médaille.

Il est vrai que la langue latine dans cette simplicité a une noblesse et une énergie qu'il est difficile d'attraper en notre langue ; mais si l'on n'y peut atteindre il faut s'efforcer d'en approcher, et tout du moins ne pas charger nos inscriptions d'un verbiage et d'une enflure de paroles, qui étant fort mauvaise partout ailleurs, devient surtout insupportable en ces endroits.

Ajoutez à tout cela que ces tableaux étant dans l'appartement du roi, et ayant été faits par son ordre, c'est en quelque sorte le roi lui-même qui parle à ceux qui viennent voir sa galerie. C'est pour ces raisons qu'on a cherché une grande simplicité dans les nouvelles inscriptions, où l'on ne met proprement que le titre et la date, et où l'on a surtout évité le faste et l'ostentation.

ÉPITAPHE DE J. RACINE[1]

D. O. M.

Hic jacet nobilis vir JOHANNES RACINE, Franciæ thesauris præfectus, regi a secretis atque a cubiculo, necnon unus e quadraginta gallicanæ Academiæ viris; qui postquam profana tragœdiarum argumenta diu cum ingenti hominum admiratione tractasset, musas tandem suas uni Deo consecravit, omnemque ingenii vim in eo laudando contulit, qui solus laude dignus. Cum eum vitæ negotiorumque rationes multis nominibus aulæ tenerent addictum, tamen in frequenti hominum consortio omnia pietatis ac religionis officia coluit. A christianissimo rege Ludovico Magno selectus una cum familiari ipsius amico fuerat, qui res, eo regnante, præclare ac mirabiliter gestas præscriberet. Huic intentus operi repente in gravem æque et diuturnum morbum implicitus est : tandem ab hac sede miseriarum, in melius domicilium translatus, anno ætatis suæ quinquagesimo nono, qui mortem longiori adhuc intervallo remotam valde horruerat, ejusdem præsentis aspectum placida fronte sustinuit, obiitque spe multo magis et pia in Deum fiducia erectus, quam fractus metu. Ea jactura omnes illius amicos, e quibus nonnulli inter regni primores eminebant, acerbissimo dolore perculit. Manavit etiam ad ipsum regem tanti viri desiderium. Fecit modestia ejus singularis, et præcipua in hanc Portus Regii domum benevolentia, ut in isto cœmeterio pie magis quam magnifice sepeliri vellet, adeoque testamento cavit, ut corpus suum, juxta piorum hominum, qui hic jacent, corpora humaretur.

Tu vero, quicumque es, quem in hanc domum pietas adducit, tuæ ipse mortalitatis ad hunc aspectum recordare, et clarissimam tanti viri memoriam precibus potius quam elogiis prosequere.

TRADUCTION ATTRIBUÉE A BOILEAU.

Ici repose le corps de messire JEAN RACINE, trésorier de France, secrétaire du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, et l'un des quarante de l'Académie françoise; qui, après avoir longtemps charmé la France par ses excellentes poésies profanes, consacra ses muses à Dieu, et les employa uniquement à louer le

1. Cette inscription se lit sur une pierre sépulcrale retrouvée en 1808 à Magny-Lessart, paroisse dans le territoire de laquelle étoit située l'abbaye de Port-Royal, et transportée en 1818 dans l'église de Saint-Etienne du Mont, à Paris, où sont transférés, depuis la destruction de Port-Royal, les restes de Racine.

seul objet digne de louange. Les raisons indispensables qui l'attachoient à la cour l'empêchèrent de quitter le monde; mais elles ne l'empêchèrent pas de s'acquitter, au milieu du monde, de tous les devoirs de la piété et de la religion. Il fut choisi avec un de ses amis par le roi Louis le Grand pour rassembler en un corps d'histoire les merveilles de son règne, et il étoit occupé à ce grand ouvrage, lorsque tout à coup il fut attaqué d'une longue et cruelle maladie, qui à la fin l'enleva de ce séjour de misères, en sa cinquante-neuvième année. Bien qu'il eût extrêmement redouté la mort, lorsqu'elle étoit encore loin de lui, il la vit de près sans s'étonner, et mourut beaucoup plus rempli d'espérance que de crainte, dans une entière résignation à la volonté de Dieu. Sa perte toucha sensiblement ses amis, entre lesquels il pouvoit compter les premières personnes du royaume, et il fut regretté du roi même. Son humilité et l'affection particulière qu'il eut toujours pour cette maison de Port-Royal des Champs, lui firent souhaiter d'être enterré sans aucune pompe dans ce cimetière avec les humbles serviteurs de Dieu qui y reposent, et auprès desquels il a été mis, selon qu'il l'avoit ordonné par son testament. O toi, qui que tu sois, que la piété attire en ce saint lieu, plains dans un si excellent homme la triste destinée de tous les mortels, et quelque grande idée que puisse te donner de lui sa réputation, souviens-toi que ce sont des prières, et non pas des éloges qu'il te demande.

RÉFLEXIONS CRITIQUES

SUR QUELQUES PASSAGES DU RHÉTEUR LONGIN[1],

Où, par occasion, on répond à plusieurs objections de M. Perrault contre Homère et contre Pindare, et tout nouvellement à la dissertation de M. Leclerc contre Longin, et à quelques critiques faites contre M. Racine.

RÉFLEXION I.

1693.

Mais c'est à la charge, mon cher Terentianus, que nous reverrons ensemble exactement mon ouvrage, et que vous m'en direz votre sentiment avec cette sincérité que nous devons naturellement à nos amis. (*Paroles de Longin*, chapitre I.)

Longin nous donne ici, par son exemple, un des plus importans préceptes de la rhétorique, qui est de consulter nos amis sur nos ouvrages, et de les accoutumer de bonne heure à ne nous point flatter. Horace et Quintilien nous donnent le même conseil en plusieurs endroits; et Vaugelas[2], le plus sage, à mon avis, des écrivains de notre langue, confesse que c'est à cette salutaire pratique qu'il doit ce qu'il a de meilleur dans ses écrits. Nous avons beau être éclairés par nous-mêmes, les yeux d'autrui voient toujours plus loin que nous dans nos défauts; et un esprit médiocre fera quelquefois apercevoir le plus habile homme d'une méprise qu'il ne voyoit pas. On dit que Malherbe consultoit sur ses vers jusqu'à l'oreille de sa servante; et je me souviens que Molière m'a montré aussi plusieurs fois une vieille servante qu'il avoit chez lui, à qui il lisoit, disoit-il, quelquefois ses comédies; et il m'assuroit que lorsque des endroits de plaisanterie ne l'avoient point frappée, il les corrigeoit, parce qu'il avoit plusieurs fois

1. On a jugé à propos de mettre ces Réflexions avant la traduction du *Sublime* de Longin, parce qu'elles n'en sont point une suite, faisant elles-mêmes un corps de critique à part, qui n'a souvent aucun rapport avec cette traduction, et que d'ailleurs, si on les avoit mises à la suite de Longin, on les auroit pu confondre avec les notes grammaticales qui y sont, et qu'il n'y a ordinairement que les savans qui lisent, au lieu que ces Réflexions sont propres à être lues de tout le monde, et même des femmes; témoin plusieurs dames de mérite qui les ont lues avec un très-grand plaisir, ainsi qu'elles me l'ont assuré elles-mêmes. (B.)

2. Claude Favre de Vaugelas a laissé une traduction de Quinte-Curce et de très-bonnes remarques sur notre langue.

éprouvé sur son théâtre que ces endroits n'y réussissoient point. Ces exemples sont un peu singuliers; et je ne voudrois pas conseiller à tout le monde de les imiter. Ce qui est de certain, c'est que nous ne saurions trop consulter nos amis.

Il paroît néanmoins que M. Perrault n'est pas de ce sentiment. S'il croyoit ses amis, on ne les verroit pas tous les jours dans le monde nous dire comme ils font : « M. Perrault est de mes amis, et c'est un fort honnête homme; je ne sais pas comment il s'est allé mettre en tête de heurter si lourdement la raison, en attaquant dans ses Parallèles tout ce qu'il y a de livres anciens estimés et estimables. Veut-il persuader à tous les hommes que depuis deux mille ans ils n'ont pas eu le sens commun? Cela fait pitié. Aussi se garde-t-il bien de nous montrer ses ouvrages. Je souhaiterois qu'il se trouvât quelque honnête homme qui lui voulût sur cela charitablement ouvrir les yeux. »

Je veux bien être cet homme charitable. M. Perrault m'a prié de si bonne grâce lui-même de lui montrer ses erreurs, qu'en vérité je ferois conscience de ne lui pas donner sur cela quelque satisfaction. J'espère donc lui en faire voir plus d'une dans le cours de ces remarques. C'est la moindre chose que je lui dois, pour reconnoître les grands services que feu monsieur son frère le médecin m'a, dit-il, rendus en me guérissant de deux grandes maladies. Il est certain pourtant que monsieur son frère ne fut jamais mon médecin. Il est vrai que lorsque j'étois encore tout jeune, étant tombé malade d'une fièvre assez peu dangereuse, une de mes parentes chez qui je logeois, et dont il étoit médecin, me l'amena, et qu'il fut appelé deux ou trois fois en consultation par le médecin qui avoit soin de moi. Depuis, c'est-à-dire trois ans après, cette même parente me l'amena une seconde fois, et me força de le consulter sur une difficulté de respirer que j'avois alors et que j'ai encore; il me tâta le pouls, et me trouva la fièvre, que sûrement je n'avois point. Cependant il me conseilla de me faire saigner du pied, remède assez bizarre pour l'asthme dont j'étois menacé. Je fus toutefois assez fou pour faire son ordonnance dès le soir même. Ce qui arriva de cela, c'est que ma difficulté de respirer ne diminua point, et que le lendemain, ayant marché mal à propos, le pied m'enfla de telle sorte, que j'en fus trois semaines dans le lit. C'est là toute la cure qu'il m'a jamais faite, que je prie Dieu de lui pardonner en l'autre monde[1].

Je n'entendis plus parler de lui depuis cette belle consultation, sinon lorsque mes *Satires* parurent, qu'il me revint de tous côtés que, sans que j'en aie jamais pu savoir la raison, il se déchaînoit à outrance contre moi : ne m'accusant pas simplement d'avoir écrit contre des auteurs, mais d'avoir glissé dans mes ouvrages des choses dangereuses, et qui regardoient l'État. Je n'apprehen-

1. Claude Perrault étoit mort en 1688.

dois guère ces calomnies, mes satires n'attaquant que les mechans livres, et étant toutes pleines des louanges du roi, et ces louanges mêmes en faisant le plus bel ornement. Je fis néanmoins avertir monsieur le médecin qu'il prît garde à parler avec un peu plus de retenue; mais cela ne servit qu'à l'aigrir encore davantage. Je m'en plaignis même alors à monsieur son frère l'académicien, qui ne me jugea pas digne de réponse. J'avoue que c'est ce qui me fit faire dans mon *Art poétique* la métamorphose du médecin de Florence en architecte; vengeance assez médiocre de toutes les infamies que ce médecin avoit dites de moi. Je ne nierai pas cependant qu'il ne fût homme de très-grand mérite, fort savant, surtout dans les matières de physique. MM. de l'Académie des sciences néanmoins ne conviennent pas tous de l'excellence de sa traduction de Vitruve, ni de toutes les choses avantageuses que monsieur son frère rapporte de lui. Je puis même nommer un des plus célèbres de l'Académie d'architecture [1], qui s'offre de lui faire voir, quand il voudra, papiers sur table, que c'est le dessin du fameux M. Le Vau qu'on a suivi dans la façade du Louvre; et qu'il n'est point vrai que ni ce grand ouvrage d'architecture, ni l'Observatoire, ni l'Arc de triomphe, soient des ouvrages d'un médecin de la Faculté. C'est une querelle que je leur laisse démêler entre eux, et où je déclare que je ne prends aucun intérêt, mes vœux mêmes, si j'en fais quelques-uns, étant pour le médecin [2]. Ce qu'il y a de vrai, c'est que ce médecin étoit de même goût que monsieur son frère sur les anciens, et qu'il avoit pris en haine, aussi bien que lui, tout ce qu'il y a de grands personnages dans l'antiquité. On assure que ce fut lui qui composa cette belle *Défense de l'opéra d'Alceste*, où, voulant tourner Euripide en ridicule, il fit ces étranges bévues que M. Racine a si bien relevées dans la préface de son *Iphigénie*. C'est donc de lui et d'un autre frère [3] encore qu'ils avoient, grand ennemi comme eux de Platon, d'Euripide et de tous les autres bons auteurs, que j'ai voulu parler, quand j'ai dit qu'il y avoit de la bizarrerie d'esprit dans leur famille, que je reconnois d'ailleurs

1. M. d'Orbay. (B.) — D'Orbay étoit un élève de Le Vau.

2. « Quelques artistes, dont Boileau n'auroit pas dû se rendre l'écho, ont accusé Perrault d'avoir pris à Le Vau l'idée de son péristyle; mais le collége Mazarin, élevé par Le Vau, semble être placé si près de la colonnade du Louvre, pour empêcher tous ceux qui les voient à la fois d'attribuer au même architecte deux monumens d'un goût si opposé. Une autre preuve incontestable en faveur de Perrault est le silence qu'a gardé sur ce soupçon Blondel qui, dans ses écrits, fait de l'ouvrage de Perrault une critique où la rivalité se fait trop sentir pour qu'il ait pu y négliger un reproche bien plus terrible que toutes ses objections. » (*Éloge de Cl. Perrault*, par Condorcet.)

3. Pierre Perrault, traducteur de *la Secchia rapita*. C'est ce Pierre Perrault (et non Claude) qui est l'auteur de la *Défense de l'opera d'Alceste*.

pour une famille pleine d'honnêtes gens, et où il y en a même plusieurs, je crois, qui souffrent Homère et Virgile.

On me pardonnera, si je prends encore ici l'occasion de désabuser le public d'une autre fausseté que M. Perrault a avancée dans la *Lettre bourgeoise* qu'il m'a écrite, et qu'il a fait imprimer, où il prétend qu'il a autrefois beaucoup servi à un de mes frères[1] auprès de M. Colbert, pour lui faire avoir l'agrément de la charge de contrôleur de l'argenterie. Il allègue pour preuve que mon frère, depuis qu'il eut cette charge, venoit tous les ans lui rendre une visite, qu'il appeloit de devoir, et non pas d'amitié. C'est une vanité dont il est aisé de faire voir le mensonge, puisque mon frère mourut dans l'année[2] qu'il obtint cette charge, qu'il n'a possédée, comme tout le monde le sait, que quatre mois; et que même, en considération de ce qu'il n'en avoit point joui, mon autre frère[3], pour qui nous obtînmes l'agrément de la même charge, ne paya point le marc d'or, qui montoit à une somme assez considérable. Je suis honteux de conter de si petites choses au public; mais mes amis m'ont fait entendre que ces reproches de M. Perrault regardant l'honneur, j'étois obligé d'en faire voir la fausseté.

RÉFLEXION II.

Notre esprit, même dans le sublime, a besoin d'une méthode pour lui enseigner à ne dire que ce qu'il faut, et à le dire en son lieu. (*Paroles de Longin*, chap. II.)

Cela est si vrai, que le sublime hors de son lieu, non-seulement n'est pas une belle chose, mais devient quelquefois une grande puérilité. C'est ce qui est arrivé à Scudéri, dès le commencement de son poëme d'*Alaric*, lorsqu'il dit :

Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre.

Ce vers est assez noble, et est peut-être le mieux tourné de tout son ouvrage; mais il est ridicule de crier si haut, et de promettre de si grandes choses dès le premier vers. Virgile auroit bien pu dire, en commençant son *Énéide :* « Je chante ce fameux héros, fondateur d'un empire, qui s'est rendu maître de toute la terre. » On peut croire qu'un aussi grand maître que lui auroit aisément trouvé des expressions pour mettre cette pensée en son jour; mais cela auroit senti son déclamateur. Il s'est contenté de dire : « Je chante cet homme rempli de piété, qui, après bien des travaux, aborda en Italie. » Un exorde doit être simple et sans affectation. Cela est aussi vrai dans la poésie que dans les discours oratoires, parce que c'est une règle fondée sur la nature, qui est

1. Gilles Boileau. — 2. 1669. — 3. Pierre Boileau de Puimorin.

la même partout; et la comparaison du frontispice d'un palais que M. Perrault allègue pour défendre ce vers d'*Alaric*, n'est point juste. Le frontispice d'un palais doit être orné, je l'avoue; mais l'exorde n'est point le frontispice d'un poëme. C'est plutôt une avenue, une avant-cour qui y conduit, et d'où on le découvre. Le frontispice fait une partie essentielle du palais, et on ne le sauroit ôter qu'on n'en détruise toute la symétrie; mais un poëme subsistera fort bien sans exorde, et même nos romans, qui sont des espèces de poëmes, n'ont point d'exorde.

Il est donc certain qu'un exorde ne doit point trop promettre; et c'est sur quoi j'ai attaqué le vers d'*Alaric*, à l'exemple d'Horace, qui a aussi attaqué dans le même sens le début d'un poëme d'un Scudéri de son temps, qui commençoit par

Fortunam Priami cantabo, et nobile bellum.

« Je chanterai les diverses fortunes de Priam, et toute la noble guerre de Troie. »

Car le poëte, par ce début, promettoit plus que l'*Iliade* et l'*Odyssée* ensemble. Il est vrai que, par occasion, Horace se moque aussi fort plaisamment de l'épouvantable ouverture de bouche qui se fait en prononçant ce futur *cantabo;* mais, au fond, c'est de trop promettre qu'il accuse ce vers. On voit donc où se réduit la critique de M. Perrault, qui suppose que j'ai accusé le vers d'*Alaric* d'être mal tourné, et qui n'a entendu ni Horace ni moi. Au reste, avant que de finir cette remarque, il trouvera bon que je lui apprenne qu'il n'est pas vrai que l'A de CANO, dans ARMA VIRUMQUE CANO, se doive prononcer comme l'A de CANTABO; et que c'est une erreur qu'il a sucée dans le collége, où l'on a cette mauvaise méthode de prononcer les brèves dans les dissyllabes latins, comme si c'étoient des longues. Mais c'est un abus qui n'empêche pas le bon mot d'Horace : car il a écrit pour des Latins qui savoient prononcer leur langue, et non pas pour des François.

RÉFLEXION III.

1693.

Il étoit enclin naturellement à reprendre les vices des autres, quoique aveugle pour ses propres défauts. (*Paroles de Longin*, chap. III.)

Il n'y a rien de plus insupportable qu'un auteur médiocre qui, ne voyant point ses propres défauts, veut trouver des défauts dans tous les plus habiles écrivains; mais c'est encore bien pis lorsqu'accusant ces écrivains de fautes qu'ils n'ont point faites, il fait lui-même des fautes, et tombe dans des ignorances grossières. C'est ce qui étoit arrivé quelquefois à Timée, et ce qui arrive toujours à M. Perrault. Il commence la censure qu'il fait

d'Homère par la chose du monde la plus fausse[1], qui est que beaucoup d'excellens critiques soutiennent qu'il n'y a jamais eu au monde un homme nommé Homère, qui ait composé l'*Iliade* et l'*Odyssée;* et que ces deux poëmes ne sont qu'une collection de plusieurs petits poëmes de différens auteurs qu'on a joints ensemble. Il n'est point vrai[2] que jamais personne ait avancé, au moins sur le papier, une pareille extravagance; et Élien, que M. Perrault cite pour son garant, dit positivement le contraire, comme nous le ferons voir par la suite de cette remarque.

Tous ces excellens critiques donc se réduisent à feu M. l'abbé d'Aubignac qui avoit, à ce que prétend M. Perrault, préparé des mémoires pour prouver ce beau paradoxe. J'ai connu M. l'abbé d'Aubignac. Il étoit homme de beaucoup de mérite, et fort habile en matière de poëtique, bien qu'il sût médiocrement le grec. Je suis sûr qu'il n'a jamais conçu un si étrange dessein, à moins qu'il ne l'ait conçu les dernières années de sa vie, où l'on sait qu'il étoit tombé en une espèce d'enfance. Il savoit trop qu'il n'y eut jamais deux poëmes si bien suivis et si bien liés que l'*Iliade* et l'*Odyssée*, ni où le même génie éclate davantage partout, comme tous ceux qui les ont lus en conviennent. M. Perrault prétend néanmoins qu'il y a de fortes conjectures pour appuyer le prétendu paradoxe de cet abbé; et ces fortes conjectures se réduisent à deux, dont l'une est, qu'on ne sait point la ville qui a donné naissance à Homère; l'autre est que ses ouvrages s'appellent *rapsodies*, mot qui veut dire un amas de chansons cousues ensemble; d'où il conclut que les ouvrages d'Homère sont des pièces ramassées de différens auteurs, jamais aucun poëte n'ayant intitulé, dit-il, ses ouvrages *rapsodies*. Voilà d'étranges preuves; car, pour le premier point, combien n'avons-nous pas d'écrits fort célèbres qu'on ne soupçonne point d'être faits par plusieurs écrivains différens, bien qu'on ne sache point les villes où sont nés les auteurs, ni même le temps où ils vivoient! témoin Quinte-Curce, Pétrone, etc. A l'égard du mot de RAPSODIES, on étonneroit peut-être bien M. Perrault si on lui faisoit voir que ce mot ne vient point de ῥάπτειν, qui signifie JOINDRE, COUDRE ENSEMBLE; mais de ῥάβδος, qui veut dire UNE BRANCHE; et que les livres de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* ont été ainsi appelés, parce qu'il y avoit autrefois des gens qui les chantoient, une branche de laurier à la main, et qu'on appeloit à cause de cela les CHANTRES DE LA BRANCHE (ῥαβδῳδούς).

La plus commune opinion pourtant est que ce mot vient de ῥάπτειν ᾠδάς, et que *rapsodie* veut dire un amas de vers d'Homère qu'on chantoit, y ayant des gens qui gagnoient leur vie à les chanter, et non pas à les composer, comme notre censeur se

1 *Parallèles* de M. Perrault, tome III, page 33. (B.)
2. Cela est devenu vrai depuis.

le veut bizarrement persuader. Il n'y a qu'à lire sur cela Eustathius[1]. Il n'est donc pas surprenant qu'aucun autre poëte qu'Homère n'ait intitulé ses vers *rapsodies*, parce qu'il n'y a jamais eu proprement que les vers d'Homère qu'on ait chantés de la sorte. Il paroît néanmoins que ceux qui dans la suite ont fait de ces parodies, qu'on appeloit Centons d'Homère[2], ont aussi nommé ces centons *rapsodies;* et c'est peut-être ce qui a rendu le mot de *rapsodie* odieux en françois, où il veut dire un amas de méchantes pièces recousues. Je viens maintenant au passage d'Élien[3], que cite M. Perrault; et afin qu'en faisant voir sa méprise et sa mauvaise foi sur ce passage, il ne m'accuse pas, à son ordinaire, de lui imposer, je vais rapporter ses propres mots. Les voici: « Élien, dont le témoignage n'est pas frivole, dit formellement que l'opinion des anciens critiques étoit qu'Homère n'avoit jamais composé l'*Iliade* et l'*Odyssée* que par morceaux, sans unité de dessein; et qu'il n'avoit point donné d'autres noms à ces diverses parties qu'il avoit composées sans ordre et sans arrangement dans la chaleur de son imagination, que les noms des matières dont il traitoit; qu'il avoit intitulé la Colère d'Achille, le chant qui a depuis été le premier livre de l'*Iliade;* le Dénombrement des vaisseaux, celui qui est devenu le second livre; le Combat de Pâris et de Ménélas, celui dont on a fait le troisième, et ainsi des autres. Il ajoute que Lycurgue de Lacédémone fut le premier qui apporta d'Ionie dans la Grèce ces diverses parties séparées les unes des autres: et que ce fut Pisistrate qui les arrangea, comme je viens de le dire, et qui fit les deux poëmes de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, en la manière que nous les voyons aujourd'hui, de vingt-quatre livres chacun, en l'honneur des vingt-quatre lettres de l'alphabet[4]. »

A en juger par la hauteur dont M. Perrault étale ici toute cette belle érudition, pourroit-on soupçonner qu'il n'y a rien de tout cela dans Élien? Cependant il est très-véritable qu'il n'y en a pas un mot, Élien ne disant autre chose, sinon que les œuvres d'Homère, qu'on avoit complètes en Ionie, ayant couru d'abord par pièces détachées dans la Grèce, où on les chantoit sous différens titres, elles furent enfin apportées toutes entières d'Ionie par Lycurgue, et données au public par Pisistrate, qui les revit. Mais pour faire voir que je dis vrai, il faut rapporter ici les propres termes d'Élien : « Les poésies d'Homère, dit cet auteur, courant d'abord en Grèce par pièces détachées, étoient chantées chez

1. Eustathe, évêque de Thessalonique au XIIe siècle, auteur d'un très-volumineux commentaire grec sur Homère.

2. Ὁμηρόκεντρα. (B.)

3. Claude Élien, auteur grec du IIIe siècle de notre ère, est connu par dix-sept livres sur l'histoire des animaux et par quatorze livres d'histoires diverses; c'est le second de ces ouvrages que Boileau cite ici.

4. *Parallèles* de M. Perrault, tome III. (B.)

les anciens Grecs sous de certains titres qu'ils leur donnoient. L'une s'appeloit le Combat proche des vaisseaux; l'autre, Dolon surpris; l'autre, la Valeur d'Agamemnon; l'autre, le Dénombrement des vaisseaux; l'autre, la Patroclée; l'autre, le Corps d'Hector racheté; l'autre, les Combats faits en l'honneur de Patrocle; l'autre, les Sermens violés. C'est ainsi à peu près que se distribuoit l'*Iliade*. Il en étoit de même des parties de l'*Odyssée :* l'une s'appeloit le Voyage à Pyle; l'autre, le Passage à Lacédémone, l'Antre de Calypso, le Vaisseau, la Fable d'Alcinoüs, le Cyclope, la Descente aux enfers, les Bains de Circé, le Meurtre des amans de Pénélope, la Visite rendue à Laërte dans son champ, etc. Lycurgue Lacédémonien fut le premier qui, venant d'Ionie, apporta assez tard en Grèce toutes les œuvres complètes d'Homère; et Pisistrate, les ayant ramassées ensemble dans un volume, fut celui qui donna au public l'*Iliade* et l'*Odyssée*, en l'état que nous les avons[1]. » Y a-t-il là un seul mot dans le sens que lui donne M. Perrault? Où Élien dit-il formellement que l'opinion des anciens critiques étoit qu'Homère n'avoit composé l'*Iliade* et l'*Odyssée* que par morceaux, et qu'il n'avoit point donné d'autres noms à ces diverses parties qu'il avoit composées sans ordre et sans arrangement dans la chaleur de son imagination, que les noms des matières dont il traitoit? Est-il seulement parlé là de ce qu'a fait ou pensé Homère en composant ses ouvrages? Et tout ce qu'Élien avance ne regarde-t-il pas simplement ceux qui chantoient en Grèce les poésies de ce divin poëte, et qui en savoient par cœur beaucoup de pièces détachées, auxquelles ils donnoient les noms qu'il leur plaisoit, ces pièces y étant toutes longtemps même avant l'arrivée de Lycurgue? Où est-il parlé que Pisistrate fit l'*Iliade* et l'*Odyssée?* Il est vrai que le traducteur latin a mis *confecit;* mais outre que *confecit* en cet endroit ne veut point dire *fit*, mais *ramassa*, cela est fort mal traduit; et il y a dans le grec ἀπέφηνε, qui signifie, « les montra, les fit voir au public. » Enfin, bien loin de faire tort à la gloire d'Homère, y a-t-il rien de plus honorable pour lui que ce passage d'Élien, où l'on voit que les ouvrages de ce grand poëte avoient d'abord couru en Grèce dans la bouche de tous les hommes, qui en faisoient leurs délices, et se les apprenoient les uns aux autres, et qu'ensuite ils furent donnés complets au public par un des plus galans hommes de son siècle, je veux dire par Pisistrate, celui qui se rendit maître d'Athènes? Eustathius cite encore, outre Pisistrate, deux des plus fameux grammairiens[2] d'alors, qui contribuèrent, dit-il, à ce travail; de sorte qu'il n'y a peut-être point d'ouvrages de l'antiquité qu'on soit si sûr d'avoir complets et en bon ordre, que l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Ainsi voilà plus de vingt bévues que M. Perrault a faites sur le seul passage

1. Livre XIII des *Diverses histoires*, chapitre XIV. (B.)
2. Aristarque et Zénodote. *Eustat.*, préface, page 5. (B.)

d'Élien. Cependant c'est sur ce passage qu'il fonde toutes les absurdités qu'il dit d'Homère. Prenant de là occasion de traiter de haut en bas l'un des meilleurs livres de poetique qui, du consentement de tous les habiles gens, aient été faits en notre langue, c'est à savoir le *Traité du poëme épique* du père Le Bossu[1], et où ce savant religieux fait si bien voir l'unité, la beauté et l'admirable construction des poëmes de l'*Iliade*, de l'*Odyssée* et de l'*Énéide*, M. Perrault, sans se donner la peine de réfuter toutes les choses solides que ce père a écrites sur ce sujet, se contente de le traiter d'homme à chimères et à visions creuses. On me permettra d'interrompre ici ma remarque, pour lui demander de quel droit il parle avec ce mépris d'un auteur approuvé de tout le monde, lui qui trouve si mauvais que je me sois moqué de Chapelain et de Cotin, c'est-à-dire, de deux auteurs universellement décriés. Ne se souvient-il point que le père Le Bossu est un auteur moderne, et un auteur moderne excellent? Assurément il s'en souvient, et c'est vraisemblablement ce qui le lui rend insupportable; car ce n'est pas simplement aux anciens qu'en veut M. Perrault, c'est à tout ce qu'il y a jamais eu d'écrivains d'un mérite élevé dans tous les siècles, et même dans le nôtre; n'ayant d'autre but que de placer, s'il lui étoit possible, sur le trône des belles-lettres ses chers amis, les auteurs médiocres, afin d'y trouver sa place avec eux. C'est dans cette vue qu'en son dernier dialogue[2] il a fait cette belle apologie de Chapelain, poëte à la vérité un peu dur dans ses expressions, et dont il ne fait point, dit-il, son héros; mais qu'il trouve souvent beaucoup plus sensé qu'Homère et que Virgile, et qu'il met du moins en même rang que le Tasse, affectant de parler de *la Jérusalem délivrée* et de *la Pucelle* comme de deux ouvrages modernes qui ont la même cause à soutenir contre les poëmes anciens.

Que s'il loue en quelques endroits Malherbe, Racan, Molière et Corneille, et s'il les met au-dessus de tous les anciens, qui ne voit que ce n'est qu'afin de les mieux avilir dans la suite, et pour rendre plus complet le triomphe de M. Quinault, qu'il met beaucoup au-dessus d'eux, et « qui est, dit-il en propres termes, le plus grand poëte que la France ait jamais eu pour le lyrique et pour le dramatique? » Je ne veux point ici offenser la mémoire de M. Quinault, qui, malgré tous nos démêlés poétiques, est mort mon ami. Il avoit, je l'avoue, beaucoup d'esprit, et un talent tout particulier pour faire des vers bons à mettre en chant : mais ces vers n'étoient pas d'une grande force, ni d'une grande élévation; et c'étoit leur foiblesse même qui les rendoit d'autant plus propres

1. Génovéfain, mort en 1680, auteur d'un *Parallèle d'Aristote et de Descartes*, et d'un *Traité du poëme épique*.

2. Dans le troisième volume des *Parallèles*, en 1692. Le tome IV n'a paru qu'en 1696.

pour le musicien, auquel ils doivent leur principale gloire, puisqu'il n'y a en effet de tous ses ouvrages que les opéras qui soient recherchés. Encore est-il bon que les notes de musique les accompagnent : car, pour les autres pièces de théâtre, qu'il a faites en fort grand nombre, il y a longtemps qu'on ne les joue plus, et on ne se souvient pas même qu'elles aient été faites.

Du reste, il est certain que M. Quinault étoit un très-honnête homme, et si modeste, que je suis persuadé que, s'il étoit encore en vie, il ne seroit guère moins choqué des louanges outrées que lui donne ici M. Perrault, que des traits qui sont contre lui dans mes satires. Mais, pour revenir à Homère, on trouvera bon, puisque je suis en train, qu'avant que de finir cette remarque, je fasse encore voir ici cinq énormes bévues que notre censeur a faites en sept ou huit pages, voulant reprendre ce grand poëte.

La première est à la page 72, où il le raille d'avoir, par une ridicule observation anatomique, écrit, dit-il, dans le quatrième livre de l'*Iliade* [1], que Ménélas avoit les talons à l'extrémité des jambes. C'est ainsi qu'avec son agrément ordinaire il traduit un endroit très-sensé et très-naturel d'Homère, où le poëte, à propos du sang qui sortoit de la blessure de Ménélas, ayant apporté la comparaison de l'ivoire qu'une femme de Carie a teint en couleur de pourpre : « De même, dit-il, Ménélas, ta cuisse et ta jambe, jusqu'à l'extrémité du talon, furent alors teintes de ton sang. »

Τοῖοί τοι, Μενέλαε, μιάνθην αἵματι μήροι
Εὐφυέες, κνῆμαί τ' ἠδὲ σφυρὰ κάλ' ὑπένερθε [1].

Talia tibi, Menelae, fœdata sunt cruore femora,
Solida, tibiæ, talique pulchri, infra.

Est-ce là dire anatomiquement que Ménélas avoit les talons à l'extrémité des jambes, et le censeur est-il excusable de n'avoir pas au moins vu dans la version latine que l'adverbe *infra* ne se construisoit pas avec *talus*, mais avec *fœdata sunt?* Si M. Perrault veut voir de ces ridicules observations anatomiques, il ne faut pas qu'il aille feuilleter l'*Iliade*, il faut qu'il relise *la Pucelle*. C'est là qu'il en pourra trouver un bon nombre; et entre autres celle-ci, où son cher M. Chapelain met au rang des agrémens de la belle Agnès, qu'elle avoit les doigts inégaux; ce qu'il exprime en ces jolis termes :

On voit hors des deux bouts de ses deux courtes manches,
Sortir à découvert deux mains longues et blanches,
Dont les doigts inégaux, mais tous ronds et menus,
Imitent l'embonpoint des bras ronds et charnus.

La seconde bévue est à la page suivante, où notre censeur accuse Homère de n'avoir point su les arts; et cela, pour avoir

1. Vers 146. (B.)

dit, dans le troisième de l'*Odyssée*[1], que le fondeur que Nestor fit venir pour dorer les cornes du taureau qu'il vouloit sacrifier, vint avec son enclume, son marteau et ses tenailles. A-t-on besoin, dit M. Perrault, d'enclume ni de marteau pour dorer? Il est bon premièrement de lui apprendre qu'il n'est point parlé là d'un fondeur, mais d'un forgeron[2]; et ce forgeron, qui étoit en même temps et le fondeur et le batteur d'or de la ville de Pyle, ne venoit pas seulement pour dorer les cornes du taureau, mais pour battre l'or dont il les devoit dorer, et que c'est pour cela qu'il avoit apporté ses instrumens, comme le poëte le dit en propres termes : οἷσίν τε χρυσὸν εἰργάζετο, *instrumenta quibus aurum elaborabat*. Il paroît même que ce fut Nestor qui lui fournit l'or qu'il battit. Il est vrai qu'il n'avoit pas besoin pour cela d'une fort grosse enclume; aussi celle qu'il apporta étoit-elle si petite qu'Homère assure qu'il la tenoit entre ses mains. Ainsi on voit qu'Homère a parfaitement entendu l'art dont il parloit. Mais comment justifierons-nous M. Perrault, cet homme d'un si grand goût, et si habile en toutes sortes d'arts, ainsi qu'il s'en vante lui-même dans la lettre qu'il m'a écrite: comment, dis-je, l'excuserons-nous d'être encore à apprendre que les feuilles d'or dont on se sert pour dorer ne sont que de l'or extrêmement battu ?

La troisième bévue est encore plus ridicule. Elle est à la même page où il traite notre poëte de grossier, d'avoir fait dire à Ulysse par la princesse Nausicaa, dans l'*Odyssée*[3], « qu'elle n'approuvoit point qu'une fille couchât avec un homme avant de l'avoir épousé. » Si le mot grec, qu'il explique de la sorte, vouloit dire en cet endroit *coucher*, la chose seroit encore bien plus ridicule que ne dit notre critique, puisque ce mot est joint en cet endroit à un pluriel; et qu'ainsi la princesse Nausicaa diroit : « qu'elle n'approuve point qu'une fille couche avec plusieurs hommes avant que d'être mariée. » Cependant c'est une chose très-honnête et pleine de pudeur qu'elle dit ici à Ulysse : car, dans le dessein qu'elle a de l'introduire à la cour du roi son père, elle lui fait entendre qu'elle va devant préparer toutes choses; mais qu'il ne faut pas qu'on la voie entrer avec lui dans la ville, à cause des Phéaques, peuple fort médisant, qui ne manqueroient pas d'en faire de mauvais discours; ajoutant qu'elle n'approuveroit pas elle-même la conduite d'une fille qui, sans le congé de son père et de sa mère, fréquenteroit des hommes avant que d'être mariée. C'est ainsi que tous les interprètes ont expliqué en cet endroit les mots ἀνδράσι μίσγεσθαι, *misceri hominibus*, y en ayant même qui ont mis à la marge du texte grec, pour prévenir les Perrault : « Gardez-vous bien de croire que μίσγεσθαι en cet endroit veuille dire *coucher*. » En effet, ce mot est presque employé partout dans l'*Iliade* et

1. Vers 425 et suiv. (B.) — 2. Χαλκεύς. (B.)
3. Livre VI, vers 288. (B.)

l'*Odyssée* pour dire *fréquenter;* et il ne veut dire *coucher avec quelqu'un*, que lorsque la suite naturelle du discours, quelque autre mot qu'on y joint, et la qualité de la personne qui parle ou dont on parle, le déterminent infailliblement à cette signification, qu'il ne peut jamais avoir dans la bouche d'une princesse aussi sage et aussi honnête qu'est représentée Nausicaa.

Ajoutez l'étrange absurdité qui s'ensuivroit de son discours, s'il pouvoit être pris ici dans ce sens; puisqu'elle conviendroit en quelque sorte, par son raisonnement, qu'une femme mariée peut coucher honnêtement avec tous les hommes qu'il lui plaira. Il en est de même de μίσγεσθαι en grec, que des mots *cognoscere* et *commisceri* dans le langage de l'Écriture, qui ne signifient d'eux-mêmes que *connoître* et *se mêler*, et qui ne veulent dire figurément *coucher* que, selon l'endroit où on les applique; si bien que toute la grossièreté prétendue du mot d'Homère appartient entièrement à notre censeur, qui salit tout ce qu'il touche, et qui n'attaque les auteurs anciens que sur des interprétations fausses, qu'il se forge à sa fantaisie, sans savoir leur langue, et que personne ne leur a jamais données.

La quatrième bévue est aussi sur un passage de l'*Odyssée*. Eumée, dans le quinzième livre de ce poëme, raconte qu'il est né dans une petite île appelée Syros[1], qui est au couchant de l'île d'Ortygie[2]. Ce qu'il explique par ces mots :

Ὀρτυγίας καθύπερθεν, ὅθι τροπαὶ ἠέλιοιο.

Ortygia desuper, qua parte sunt conversiones solis.

« Petite île située au-dessus de l'île d'Ortygie, du côté que le soleil se couche. »

Il n'y a jamais eu de difficulté sur ce passage : tous les interprètes l'expliquent de la sorte; et Eustathius même apporte des exemples où il fait voir que le verbe τρέπεσθαι, d'où vient τροπαὶ, est employé dans Homère pour dire que le soleil se couche. Cela est confirmé par Hésychius, qui explique le terme de τροπαὶ par celui de δύσεις, mot qui signifie incontestablement le couchant. Il est vrai qu'il y a un vieux commentateur[3] qui a mis dans une petite note qu'Homère, par ces mots, a voulu aussi marquer « qu'il y avoit, dans cette île un antre où l'on faisoit voir les tours ou conversions du soleil. » On ne sait pas trop bien ce qu'a voulu dire par là ce commentateur, aussi obscur qu'Homère est clair. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que ni lui ni pas un autre n'ont jamais prétendu qu'Homère ait voulu dire que l'île de Syros étoit située sous le tropique; et que l'on n'a jamais attaqué ni défendu ce grand poëte sur cette erreur, parce qu'on ne la lui a jamais

1. Ile de l'Archipel, du nombre des Cyclades. (B.)
2. Cyclade, nommée depuis Délos. (B.) — 3. Didyme.

imputee. Le seul M. Perrault, qui, comme je l'ai montré par tant de preuves, ne sait point le grec, et qui sait si peu la géographie, que dans un de ses ouvrages il a mis le fleuve de Méandre[1], et par conséquent la Phrygie et Troie, dans la Grèce; le seul M. Perrault, dis-je, vient, sur l'idée chimérique qu'il s'est mise dans l'esprit, et peut-être sur quelque misérable note d'un pédant, accuser un poëte regardé par tous les anciens géographes comme le père de la géographie, d'avoir mis l'île de Syros et la mer Méditerranée sous le tropique; faute qu'un petit écolier n'auroit pas faite : et non-seulement il l'en accuse, mais il suppose que c'est une chose reconnue de tout le monde, et que les interprètes ont tâché en vain de sauver, en expliquant, dit-il, ce passage du cadran que Phérécydes, qui vivoit trois cents ans depuis Homère, avoit fait dans l'île de Syros, quoique Eustathius, le seul commentateur qui a bien entendu Homère, ne dise rien de cette interprétation, qui ne peut avoir été donnée à Homère que par quelque commentateur de Diogène Laërce[2], lequel commentateur je ne connois point[3]. Voilà les belles preuves par où notre censeur prétend faire voir qu'Homère ne savoit point les arts; et qui ne font voir autre chose sinon que M. Perrault ne sait point de grec, qu'il entend médiocrement le latin, et ne connoît lui-même en aucune sorte les arts.

Il a fait les autres bévues pour n'avoir pas entendu le grec; mais il est tombé dans la cinquième erreur pour n'avoir pas entendu le latin. La voici : « Ulysse, dans l'*Odyssée*[4], est, dit-il, reconnu par son chien, qui ne l'avoit point vu depuis vingt ans. Cependant Pline assure que les chiens ne passent jamais quinze ans. » M. Perrault sur cela fait le procès à Homère, comme ayant infailliblement tort d'avoir fait vivre un chien vingt ans, Pline assurant que les chiens n'en peuvent vivre que quinze. Il me permettra de lui dire que c'est condamner un peu légèrement Homère, puisque non-seulement Aristote, ainsi qu'il l'avoue lui-même, mais tous les naturalistes modernes, comme Jonston, Aldrovande, etc., assurent qu'il y a des chiens qui vivent vingt années; que même je pourrois lui citer des exemples, dans notre siècle, de chiens qui en ont vécu jusqu'à vingt-deux ; et qu'enfin Pline, quoique écrivain admirable, a été convaincu, comme chacun sait, de s'être trompé plus d'une fois sur les choses de la nature, au lieu qu'Homère, avant les *Dialogues* de M. Perrault, n'a jamais été même accusé sur ce point d'aucune erreur. Mais

1. Le Méandre est un fleuve de Phrygie. (B.)

2. Voyez Diogène Laërce, de l'édition de M. Ménage, page 76 du texte, et page 68 des observations. (B.)

3. Le commentateur que Boileau affecte de ne pas connoître, n'est autre que Ménage lui-même.

4. Livre XVII, vers 300 et suivans. (B.)

quoi! M. Perrault est résolu de ne croire aujourd'hui que Pline pour lequel il est, dit-il, prêt à parier. Il faut donc le satisfaire, et lui apporter l'autorité de Pline lui-même, qu'il n'a point lu ou qu'il n'a point entendu, et qui dit positivement la même chose qu'Aristote et tous les autres naturalistes; c'est à savoir, que les chiens ne vivent ordinairement que quinze ans, mais qu'il y en a quelquefois qui vont jusqu'à vingt. Voici ses termes [1]:

Canes laconici vivunt annis denis.... Cætera genera quindecim annos, aliquando viginti.

« Cette espèce de chiens, qu'on appelle chiens de Laconie, ne vivent que dix ans.... Toutes les autres espèces de chiens vivent ordinairement quinze ans, et vont quelquefois jusqu'à vingt. »

Qui pourroit croire que notre censeur, voulant, sur l'autorité de Pline, accuser d'erreur un aussi grand personnage qu'Homère, ne se donne pas la peine de lire le passage de Pline, ou de se le faire expliquer; et qu'ensuite, de tout ce grand nombre de bévues entassées les unes sur les autres dans un si petit nombre de pages, il ait la hardiesse de conclure, comme il a fait, « qu'il ne trouve point d'inconvénient (ce sont ses termes), qu'Homère, qui est mauvais astronome et mauvais géographe, ne soit pas bon naturaliste[2]? » Y a-t-il un homme sensé qui, lisant ces absurdités, dites avec tant de hauteur dans les *Dialogues* de M. Perrault, puisse s'empêcher de jeter de colère le livre, et de dire comme Démiphon dans Térence[3]:

Ipsum gestio
Dari mî in conspectum, etc...?

Je ferois un gros volume, si je voulois lui montrer toutes les autres bévues qui sont dans les sept ou huit pages que je viens d'examiner, y en ayant presque encore un aussi grand nombre que je passe, et que peut-être je lui ferai voir dans la première édition de mon livre, si je vois que les hommes daignent jeter les yeux sur ces éruditions grecques, et lire des remarques faites sur un livre que personne ne lit.

1. Pline, *Histoire naturelle*, livre X. (B.)
2. *Parall.*, tome II. (B.) — Il falloit dire tome III, page 97.
3. *Le Phormion*, acte I, scène v, vers 30. (B.)

RÉFLEXION IV.

1693.

C'est ce qu'on peut voir dans la description de la déesse Discorde, qui a, dit-il (Homère),

La tête dans les cieux et les pieds sur la terre[1].
(*Paroles de Longin*, chap. VII.)

Virgile a traduit ce vers presque mot pour mot dans le quatrième livre de l'*Énéide*, appliquant à la Renommée ce qu'Homère dit de la Discorde :

Ingrediturque solo, et caput inter nubila condit.

Un si beau vers imité par Virgile, et admiré par Longin, n'a pas été néanmoins à couvert de la critique de M. Perrault, qui trouve cette hyperbole outrée, et la met au rang des contes de Peau-d'Ane[2]. Il n'a pas pris garde que, même dans le discours ordinaire, il nous échappe tous les jours des hyperboles plus fortes que celle-là, qui ne dit au fond que ce qui est très-véritable; c'est à savoir que la Discorde règne partout sur la terre, et même dans le ciel entre les dieux, c'est-à-dire entre les dieux d'Homère. Ce n'est donc point la description d'un géant, comme le prétend notre censeur, que fait ici Homère, c'est une allégorie très-juste; et bien qu'il fasse de la Discorde un personnage, c'est un personnage allégorique qui ne choque point, de quelque taille qu'il le fasse, parce qu'on le regarde comme une idée et une imagination de l'esprit, et non point comme un être matériel subsistant dans la nature. Ainsi cette expression du psaume : « J'ai vu l'impie élevé comme un cèdre du Liban[3], » ne veut pas dire que l'impie étoit un géant grand comme un cèdre du Liban. Cela signifie que l'impie étoit au faîte des grandeurs humaines; et M. Racine est fort bien entré dans la pensée du Psalmiste par ces deux vers de son Esther, qui ont du rapport au vers d'Homère :

Pareil au cèdre, il cachoit dans les cieux
Son front audacieux.

Il est donc aisé de justifier les paroles avantageuses que Longin dit du vers d'Homère sur la Discorde. La vérité est pourtant que ces paroles ne sont point de Longin, puisque c'est moi qui, à l'imitation de Gabriel de Pétra[4], les lui ai en partie prêtées, le

1. *Iliade*, livre IV, vers 443. (B.) — 2. *Parall.*, tome III. (B.)
3. « Vidi impium superexaltatum, et elevatum sicut cedros Libani. » *Psal.* XXXVI, vers. 35. (B.)
4 Traducteur latin du *Traité du Sublime*.

grec en cet endroit étant fort défectueux, et même le vers d'Homère n'y étant point rapporté. C'est ce que M. Perrault n'a eu garde de voir, parce qu'il n'a jamais lu Longin, selon toutes les apparences, que dans ma traduction. Ainsi, pensant contredire Longin, il a fait mieux qu'il ne pensoit, puisque c'est moi qu'il a contredit. Mais, en m'attaquant, il ne sauroit nier qu'il n'ait aussi attaqué Homère, et surtout Virgile, qu'il avoit tellement dans l'esprit quand il a blâmé ce vers sur la Discorde, que dans son discours, au lieu de la Discorde, il a écrit, sans y penser, la Renommée.

C'est donc d'elle qu'il fait cette belle critique :

« Que l'exagération du poëte en cet endroit ne sauroit faire une idée bien nette. Pourquoi? C'est, ajoute-t-il, que tant qu'on pourra voir la tête de la Renommée, sa tête ne sera point dans le ciel; et que si sa tête est dans le ciel, on ne sait pas trop bien ce que l'on voit [1]. » O l'admirable raisonnement! Mais où est-ce qu'Homère et Virgile disent qu'on voit la tête de la Discorde et de la Renommée? Et afin qu'elle ait la tête dans le ciel, qu'importe qu'on l'y voie ou qu'on ne l'y voie pas? N'est-ce pas ici le poëte qui parle, et qui est supposé voir tout ce qui se passe même dans le ciel, sans que pour cela les yeux des autres hommes le découvrent? En vérité, j'ai peur que les lecteurs ne rougissent pour moi de me voir réfuter de si étranges raisonnemens. Notre censeur attaque ensuite une autre hyperbole d'Homère, à propos des chevaux des dieux. Mais comme ce qu'il dit contre cette hyperbole n'est qu'une fade plaisanterie, le peu que je viens de dire contre l'objection précédente suffira, je crois, pour répondre à toutes les deux.

RÉFLEXION V.

1693.

Il en est de même de ces compagnons d'Ulysse changés en pourceaux [2], que Zoïle appelle de petits cochons larmoyans. (*Paroles de Longin*, chap. VII.)

Il paroît par ce passage de Longin que Zoïle, aussi bien que M. Perrault, s'étoit égayé à faire des railleries sur Homère : car cette plaisanterie des petits cochons larmoyans a assez de rapport avec les comparaisons à longue queue, que notre critique moderne reproche à ce grand poëte. Et puisque, dans notre siècle [3], la liberté que Zoïle s'étoit donnée de parler sans respect

1. *Parall.*, tome III, page 118. (B.)
2. *Odyssée*, livre X, vers 239 et suivans. (B.)
3. Brossette et Saint-Marc s'étonnent avec raison que Boileau n'ait point effacé ces trois mots que rend tout à fait superflus le mot *aujourd'hui*, qui se trouve trois lignes plus bas.

des plus grands écrivains de l'antiquité, se met aujourd'hui à la mode parmi beaucoup de petits esprits, aussi ignorans qu'orgueilleux et pleins d'eux-mêmes, il ne sera pas hors de propos de leur faire voir ici de quelle manière cette liberté a réussi autrefois à ce rhéteur, homme fort savant, ainsi que le témoigne Denys d'Halicarnasse, et à qui je ne vois pas qu'on puisse rien reprocher sur les mœurs, puisqu'il fut toute sa vie très-pauvre, et que, malgré l'animosité que ses critiques sur Homère et sur Platon avoient excitée contre lui, on ne l'a jamais accusé d'autre crime que de ces critiques mêmes, et d'un peu de misanthropie.

Il faut donc premièrement voir ce que dit de lui Vitruve, le célèbre architecte[1]; car c'est lui qui en parle le plus au long; et afin que M. Perrault ne m'accuse pas d'altérer le texte de cet auteur, je mettrai ici les mots mêmes de monsieur son frère le médecin, qui nous a donné Vitruve en françois. « Quelques années après (c'est Vitruve qui parle dans la traduction de ce médecin), Zoïle, qui se faisoit appeler le fléau d'Homère, vint de Macédoine à Alexandrie, et présenta au roi les livres qu'il avoit composés contre l'*Iliade* et contre l'*Odyssée*. Ptolémée[2], indigné que l'on attaquât si insolemment le père de tous les poëtes, et que l'on maltraitât ainsi celui que tous les savans reconnoissent pour leur maître, dont toute la terre admiroit les écrits, et qui n'étoit pas là pour se défendre, ne fit point de réponse. Cependant Zoïle ayant longtemps attendu, et étant pressé de la nécessité, fit supplier le roi de lui faire donner quelque chose. A quoi l'on dit qu'il fit cette réponse: « Que puisqu'Homère, depuis « mille ans qu'il y avoit qu'il étoit mort, avoit nourri plusieurs « milliers de personnes, Zoïle devoit bien avoir l'industrie de se « nourrir, non-seulement lui, mais plusieurs autres encore, lui « qui faisoit profession d'être beaucoup plus savant qu'Homère. » Sa mort se raconte diversement. Les uns disent que Ptolémée le fit mettre en croix; d'autres, qu'il fut lapidé; et d'autres qu'il fut brûlé tout vif à Smyrne. Mais, de quelque façon que cela soit, il est certain qu'il a bien mérité cette punition, puisqu'on ne la peut pas mériter pour un crime plus odieux qu'est celui de reprendre un écrivain, qui n'est pas en état de rendre raison de ce qu'il a écrit. »

Je ne conçois pas comment M. Perrault le médecin, qui pensoit d'Homère et de Platon à peu près les mêmes choses que monsieur son frère et que Zoïle, a pu aller jusqu'au bout en traduisant ce passage. La vérité est qu'il l'a adouci autant qu'il lui a été possible, tâchant d'insinuer que ce n'étoit que les savans,

1. Vitruve, auteur latin du Ier siècle avant J. C., a composé dix livres sur l'architecture.

2. Ptolémée Philadelphe, qui a régné jusqu'à l'an 246 avant J. C.

c'est-à-dire, au langage de MM. Perrault, les pédans, qui admiroient les ouvrages d'Homère; car dans le texte latin il n'y a pas un seul mot qui revienne au mot de savant; et à l'endroit où M. le médecin traduit : « Celui que tous les savans reconnoissent pour leur maître, » il y a, « Celui que tous ceux qui aiment les belles-lettres reconnoissent pour leur chef[1]. » En effet, bien qu'Homère ait su beaucoup de choses, il n'a jamais passé pour le maître des savans. Ptolémée ne dit point non plus à Zoïle dans le texte latin : « Qu'il devoit bien avoir l'industrie de se nourrir, lui qui faisoit profession d'être beaucoup plus savant qu'Homère : » il y a, « Lui qui se vantoit d'avoir plus d'esprit qu'Homère[2]. » D'ailleurs Vitruve ne dit pas simplement que Zoïle présenta ses livres contre Homère à Ptolémée, mais « qu'il les lui récita[3] : » ce qui est bien plus fort, et qui fait voir que ce prince les blâmoit avec connoissance de cause.

M. le médecin ne s'est pas contenté de ces adoucissemens : il a fait une note où il s'efforce d'insinuer qu'on a prêté ici beaucoup de choses à Vitruve; et cela fondé sur ce que c'est un raisonnement indigne de Vitruve, de dire qu'on ne puisse reprendre un écrivain qui n'est pas en état de rendre raison de ce qu'il a écrit; et que par cette raison ce seroit un crime digne du feu que de reprendre quelque chose dans les écrits que Zoïle a faits contre Homère, si on les avoit à présent. Je réponds premièrement que dans le latin il n'y a pas simplement, reprendre un écrivain, mais citer[4], appeler en jugement des écrivains, c'est-à-dire les attaquer dans les formes sur tous leurs ouvrages; que d'ailleurs, par ces écrivains, Vitruve n'entend pas des écrivains ordinaires, mais des écrivains qui ont été l'admiration de tous les siècles, tels que Platon et Homère, et dont nous devons présumer, quand nous trouvons quelque chose à redire dans leurs écrits, que s'ils étoient là présens pour se défendre, nous serions tout étonnés que c'est nous qui nous trompons; qu'ainsi il n'y a point de parité avec Zoïle, homme décrié dans tous les siècles, et dont les ouvrages n'ont pas même eu la gloire que, grâce à mes remarques, vont avoir les écrits de M. Perrault, qui est qu'on leur ait répondu quelque chose.

Mais, pour achever le portrait de cet homme, il est bon de mettre aussi en cet endroit ce qu'en a écrit l'auteur que M. Perrault cite le plus volontiers, c'est à savoir Élien. C'est au livre XI de ses *Histoires diverses :* « Zoïle, celui qui a écrit contre Homère, contre Platon et contre plusieurs autres grands personnages, étoit d'Amphipolis[5], et fut disciple de ce Polycrate[6] qui a

1. « Philologiæ omnis ducem. » (B.)
2. « Qui meliori ingenio se profiteretur. » (B.)
3. « Regi recitavit. » (B.) — 4. « Qui citat eos quorum. » (B.)
5. Ville de Thrace. (B.)
6. Polycrate étoit un orateur athénien très-pauvre, qui gagnoit sa

fait un discours en forme d'accusation contre Socrate. Il fut appelé le chien de la rhétorique. Voici à peu près sa figure. Il avoit une grande barbe qui lui descendoit sur le menton, mais nul poil à la tête, qu'il se rasoit jusqu'au cuir. Son manteau lui pendoit ordinairement sur ses genoux. Il aimoit à mal parler de tout, et ne se plaisoit qu'à contredire. En un mot, il n'y eut jamais d'homme si hargneux que ce misérable. Un très-savant homme lui ayant demandé un jour pourquoi il s'acharnoit de la sorte à dire du mal de tous les grands écrivains: « C'est, répliqua-« t-il, que je voudrois bien leur en faire, mais je n'en puis venir « à bout. »

Je n'aurois jamais fait, si je voulois ramasser ici toutes les injures qui lui ont été dites dans l'antiquité, où il étoit partout connu sous le nom de vil esclave de Thrace. On prétend que ce fut l'envie qui l'engagea à écrire contre Homère, et que c'est ce qui a fait que tous les envieux ont été depuis appelés du nom de Zoïles, témoin ces deux vers d'Ovide :

Ingenium magni livor detrectat Homeri :
Quisquis es, ex illo, Zoïle, nomen habes.

Je rapporte ici tout exprès ce passage, afin de faire voir à M. Perrault qu'il peut fort bien arriver, quoi qu'il en puisse dire, qu'un auteur vivant soit jaloux d'un écrivain mort plusieurs siècles avant lui. Et, en effet, je connois plus d'un demi-savant qui rougit lorsqu'on loue devant lui avec un peu d'excès ou Cicéron ou Démosthène, prétendant qu'on lui fait tort.

Mais, pour ne me point écarter de Zoïle, j'ai cherché plusieurs fois en moi-même ce qui a pu attirer contre lui cette animosité et ce déluge d'injures; car il n'est pas le seul qui ait fait des critiques sur Homère et sur Platon. Longin, dans ce traité même, comme nous le voyons, en a fait plusieurs; et Denys d'Halicarnasse n'a pas plus épargné Platon que lui. Cependant on ne voit point que ces critiques aient excité contre eux l'indignation des hommes. D'où vient cela? En voici la raison, si je ne me trompe. C'est qu'outre que leurs critiques sont fort sensées, il paroît visiblement qu'ils ne les font point pour rabaisser la gloire de ces grands hommes, mais pour établir la vérité de quelque précepte important; qu'au fond, bien loin de disconvenir du mérite de ces héros (c'est ainsi qu'ils les appellent), ils nous font partout comprendre, même en les critiquant, qu'ils les reconnoissent pour leurs maîtres en l'art de parler, et pour les seuls modèles que doit suivre tout homme qui veut écrire; que s'ils nous y découvrent quelques taches, ils nous y font voir en même temps un nombre infini de beautés : tellement qu'on sort de la lecture de

vie à faire des harangues. On a dit qu'il avoit composé celle d'Anytus contre Socrate

leurs critiques convaincu de la justesse d'esprit du censeur, et encore plus de la grandeur du génie de l'écrivain censuré. Ajoutez qu'en faisant ces critiques ils s'énoncent toujours avec tant d'égards, de modestie et de circonspection, qu'il n'est pas possible de leur en vouloir du mal.

Il n'en étoit pas ainsi de Zoïle, homme fort atrabilaire, et extrêmement rempli de la bonne opinion de lui-même; car, autant que nous en pouvons juger par quelques fragmens qui nous restent de ses critiques, et par ce que les auteurs nous en disent, il avoit directement entrepris de rabaisser les ouvrages d'Homère et de Platon, en les mettant l'un et l'autre au-dessous des plus vulgaires écrivains. Il traitoit les fables de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* de contes de vieille, appelant Homère un diseur de sornettes[1]. Il faisoit de fades plaisanteries des plus beaux endroits de ces deux poëmes, et tout cela avec une hauteur si pédantesque, qu'elle révoltoit tout le monde contre lui. Ce fut, à mon avis, ce qui lui attira cette horrible diffamation, et qui lui fit faire une fin si tragique.

Mais, à propos de hauteur pédantesque, peut-être ne sera-t-il pas mauvais d'expliquer ici ce que j'ai voulu dire par là, et ce que c'est proprement qu'un pédant: car il me semble que M. Perrault ne conçoit pas trop bien toute l'étendue de ce mot. En effet, si l'on en doit juger par tout ce qu'il insinue dans ses *Dialogues*, un pédant, selon lui, est un savant nourri dans un collége, et rempli de grec et de latin; qui admire aveuglément tous les auteurs anciens: qui ne croit pas qu'on puisse faire de nouvelles découvertes dans la nature, ni aller plus loin qu'Aristote, Épicure, Hippocrate, Pline; qui croiroit faire une espèce d'impiété s'il avoit trouvé quelque chose à redire dans Virgile; qui ne trouve pas simplement Térence un joli auteur, mais le comble de toute perfection; qui ne se pique point de politesse; qui non-seulement ne blâme jamais aucun auteur ancien, mais qui respecte surtout les auteurs que peu de gens lisent, comme Jason[2], Barthole, Lycophron[3], Macrobe[4], etc.

Voilà l'idée du pédant qu'il paroît que M. Perrault s'est formée. Il seroit donc bien surpris si on lui disoit qu'un pédant est presque tout le contraire de ce tableau: qu'un pédant est un homme plein de lui-même, qui, avec un médiocre savoir, décide hardiment de toutes choses; qui se vante sans cesse d'avoir fait de nou-

1. Φιλόμυθον. (B.)

2. Jason Maino, de Milan, jurisconsulte, rhéteur et versificateur latin, mort en 1519.

3. Lycophron, poëte grec du IIIe siècle avant l'ère vulgaire, né à Chalcis, en Eubée, auteur d'un poëme intitulé *Alexandra* ou *Cassandra*.

4. Auteur latin du IVe siècle de notre ère : on a de lui sept livres de *Saturnales* et deux livres *sur le Songe de Scipion*.

velles découvertes; qui traite de haut en bas Aristote, Épicure, Hippocrate, Pline; qui blâme tous les auteurs anciens; qui publie que Jason et Barthole étoient deux ignorans, Macrobe un ecolier; qui trouve à la vérité quelques endroits passables dans Virgile, mais qui y trouve aussi beaucoup d'endroits dignes d'être sifflés; qui croit à peine Térence digne du nom de joli; qui, au milieu de tout cela, se pique surtout de politesse; qui tient que la plupart des anciens n'ont ni ordre ni économie dans leurs discours; en un mot, qui compte pour rien de heurter sur cela le sentiment de tous les hommes.

M. Perrault me dira peut-être que ce n'est point là le véritable caractère d'un pédant. Il faut pourtant lui montrer que c'est le portrait qu'en fait le célèbre Regnier, c'est-à-dire le poëte françois qui, du consentement de tout le monde, a le mieux connu, avant Molière, les mœurs et le caractère des hommes. C'est dans sa dixième satire, où décrivant cet énorme pédant qui, dit-il,

Faisoit par son savoir, comme il faisoit entendre,
La figue sur le nez au pédant d'Alexandre;

il lui donne ensuite ces sentimens :

Qu'il a, pour enseigner, une belle manière;
Qu'en son globe il a vu la matière première;
Qu'Épicure est ivrogne, Hippocrate un bourreau;
Que Barthole et Jason ignorent le barreau;
Que Virgile est passable, encor qu'en quelques pages
Il méritât au Louvre être sifflé des pages;
Que Pline est inégal, Térence un peu joli;
Mais surtout il estime un langage poli.
Ainsi sur chaque auteur il trouve de quoi mordre :
L'un n'a point de raison, et l'autre n'a point d'ordre;
L'un avorte avant temps des œuvres qu'il conçoit;
Souvent il prend Macrobe et lui donne le fouet, etc.

Je laisse à M. Perrault le soin de faire l'application de cette peinture, et de juger qui Regnier a décrit par ces vers; ou un homme de l'Université, qui a un sincère respect pour tous les grands écrivains de l'antiquité, et qui en inspire, autant qu'il peut, l'estime à la jeunesse qu'il instruit; ou un auteur présomptueux qui traite tous les anciens d'ignorans, de grossiers, de visionnaires, d'insensés, et qui, étant déjà avancé en âge, emploie le reste de ses jours et s'occupe uniquement à contredire le sentiment de tous les hommes

---

RÉFLEXION VI.

1693.

En effet, de trop s'arrêter aux petites choses, cela gâte tout. (*Paroles de Longin*, chap. VIII.)

Il n'y a rien de plus vrai, surtout dans les vers; et c'est un des grands défauts de Saint-Amant. Ce poëte avoit assez de génie pour les ouvrages de débauche et de satire outrée, et il a même quelquefois des boutades assez heureuses dans le sérieux: mais il gâte tout par les basses circonstances qu'il y mêle. C'est ce qu'on peut voir dans son ode intitulée *la Solitude*, qui est son meilleur ouvrage, où parmi un fort grand nombre d'images très-agréables, il vient présenter mal à propos aux yeux les choses du monde les plus affreuses, des crapauds et des limaçons qui bavent, le squelette d'un pendu, etc.

Là branle le squelette horrible
D'un pauvre amant qui se pendit.

Il est surtout bizarrement tombé dans ce défaut en son *Moïse sauvé*, à l'endroit du passage de la mer Rouge : au lieu de s'étendre sur tant de grandes circonstances qu'un sujet si majestueux lui présentoit, il perd le temps à peindre le petit enfant qui va, saute, revient, et ramassant une coquille, la va montrer à sa mère. et met en quelque sorte, comme j'ai dit dans ma Poétique, les poissons aux fenêtres, par ces deux vers :

Et là, près des remparts que l'œil peut transpercer,
Les poissons ébahis les regardent passer.

Il n'y a que M. Perrault au monde qui puisse ne pas sentir le comique qu'il y a dans ces deux vers, où il semble en effet que les poissons aient loué des fenêtres pour voir passer le peuple hébreu. Cela est d'autant plus ridicule que les poissons ne voient presque rien au travers de l'eau, et ont les yeux placés d'une telle manière, qu'il étoit bien difficile, quand ils auroient eu la tête hors de ces remparts, qu'ils pussent bien découvrir cette marche. M. Perrault prétend néanmoins justifier ces deux vers; mais c'est par des raisons si peu sensées, qu'en vérité je croirois abuser du papier, si je l'employois à y répondre. Je me contenterai donc de le renvoyer à la comparaison que Longin rapporte ici d'Homère. Il y pourra voir l'adresse de ce grand poëte à choisir et à ramasser les grandes circonstances. Je doute pourtant qu'il convienne de cette vérité; car il en veut surtout aux comparaisons d'Homère, et il en fait le principal objet de ses plaisanteries dans son dernier dialogue. On me demandera peut-être ce que c'est que

ces plaisanteries, M. Perrault n'étant pas en réputation d'être fort plaisant; et comme vraisemblablement on n'ira pas les chercher dans l'original, je veux bien, pour la curiosité des lecteurs, en rapporter ici quelques traits. Mais pour cela il faut commencer par faire entendre ce que c'est que les *Dialogues* de M. Perrault.

C'est une conversation qui se passe entre trois personnages, dont le premier, grand ennemi des anciens et surtout de Platon, est M. Perrault lui-même, comme il le déclare dans sa préface. Il s'y donne le nom d'abbé; et je ne sais pas trop pourquoi il a pris ce titre ecclésiastique, puisqu'il n'est parlé dans ce dialogue que de choses très-profanes; que les romans y sont loués par excès, et que l'opéra y est regardé comme le comble de la perfection où la poésie pouvoit arriver en notre langue. Le second de ces personnages est un chevalier, admirateur de M. l'abbé, qui est là comme son Tabarin pour appuyer ses décisions, et qui le contredit même quelquefois à dessein, pour le faire mieux valoir. M. Perrault ne s'offensera pas sans doute de ce nom de Tabarin que je donne ici à son chevalier, puisque ce chevalier lui-même déclare en un endroit qu'il estime plus les dialogues de Mondor et de Tabarin que ceux de Platon. Enfin le troisième de ces personnages, qui est beaucoup le plus sot des trois, est un président, protecteur des anciens, qui les entend encore moins que l'abbé ni le chevalier, qui ne sauroit souvent répondre aux objections du monde les plus frivoles, et qui defend quelquefois si sottement la raison, qu'elle devient plus ridicule dans sa bouche que le mauvais sens. En un mot, il est là comme le faquin de la comédie, pour recevoir toutes les nasardes. Ce sont là les acteurs de la pièce. Il faut maintenant les voir en action.

M. l'abbé, par exemple, déclare en un endroit qu'il n'approuve point ces comparaisons d'Homère où le poëte, non content de dire précisément ce qui sert à la comparaison, s'étend sur quelque circonstance historique de la chose dont il est parlé, comme lorsqu'il compare la cuisse de Ménélas blessé à de l'ivoire teint en pourpre par une femme de Méonie ou de Carie, etc. Cette femme de Méonie ou de Carie déplaît à M. l'abbé, et il ne sauroit souffrir ces sortes de *comparaisons à longue queue :* mot agréable, qui est d'abord admiré par M. le chevalier, lequel prend de là occasion de raconter quantité de jolies choses qu'il dit aussi à la campagne, l'année dernière, à propos de ces comparaisons à longue queue.

Ces plaisanteries étonnent un peu M. le président, qui sent bien la finesse qu'il y a dans ce mot de longue queue. Il se met pourtant à la fin en devoir de répondre. La chose n'étoit pas sans doute fort malaisée, puisqu'il n'avoit qu'à dire ce que tout homme qui sait les élémens de la rhétorique auroit dit d'abord : « Que les comparaisons, dans les odes et dans les poëmes épiques, ne sont pas simplement mises pour éclaircir et pour orner le dis-

cours, mais pour amuser et pour délasser l'esprit du lecteur, en le détachant de temps en temps du principal sujet, et le promenant sur d'autres images agréables à l'esprit; que c'est en cela qu'a principalement excellé Homère, dont non-seulement toutes les comparaisons, mais tous les discours sont pleins d'images de la nature, si vraies et si variées, qu'étant toujours le même, il est néanmoins toujours different; instruisant sans cesse le lecteur, et lui faisant observer, dans les objets mêmes qu'il a tous les jours devant les yeux, des choses qu'il ne s'avisoit pas d'y remarquer; que c'est une vérité universellement reconnue qu'il n'est point nécessaire, en matière de poésie, que les points de la comparaison se répondent si juste les uns aux autres; qu'il suffit d'un rapport général, et qu'une trop grande exactitude sentiroit son rhéteur. »

C'est ce qu'un homme sensé auroit pu dire sans peine à M. l'abbé et à M. le chevalier; mais ce n'est pas ainsi que raisonne M. le président. Il commence par avouer sincèrement que nos poëtes se feroient moquer d'eux s'ils mettoient dans leurs poëmes de ces comparaisons étendues, et n'excuse Homère que parce qu'il avoit le goût oriental, qui étoit, dit-il, le goût de sa nation. Là-dessus il explique ce que c'est que le goût des Orientaux, qui, à cause du feu de leur imagination et de la vivacité de leur esprit, veulent toujours, poursuit-il, qu'on leur dise deux choses à la fois, et ne sauroient souffrir un seul sens dans un discours : au lieu que nous autres Européans, nous nous contentons d'un seul sens, et sommes bien aises qu'on ne nous dise qu'une seule chose à la fois. Belles observations que M. le président a faites dans la nature, et qu'il a faites tout seul, puisqu'il est très-faux que les Orientaux aient plus de vivacité d'esprit que les Européans, et surtout que les François, qui sont fameux par tout pays pour leur conception vive et prompte; le style figuré qui règne aujourd'hui dans l'Asie Mineure et dans les pays voisins, et qui n'y régnoit point autrefois, ne venant que de l'irruption des Arabes et des autres nations barbares qui, peu de temps après Héraclius, inondèrent ces pays, et y portèrent, avec leur langue et avec leur religion, ces manières de parler ampoulées. En effet, on ne voit point que les Pères grecs de l'Orient, comme saint Justin[1], saint Basile[2], saint Chrysostome[3], saint Grégoire de Nazianze[4], et tant d'autres aient jamais pris ce style dans leurs

1. Né en Palestine vers l'an 103 de l'ère vulgaire, mort l'an 167.
2. Né à Césarée, en Cappadoce, en 329, mort évêque de cette ville en 379.
3. Né à Antioche en 344, mort en 407, théologien grec, très-éloquent.
4. Né vers 328, mort en 389 ou 391, théologien grec, orateur et poëte chrétien.

écrits; et ni Hérodote[1], ni Denys d'Halicarnasse[2], ni Lucien, ni Josèphe[3], ni Philon le Juif[4], ni aucun autre auteur grec n'a jamais parlé ce langage.

Mais pour revenir aux comparaisons à longue queue, M. le président rappelle toutes ses forces pour renverser ce mot, qui fait tout le fort de l'argument de M. l'abbé, et répond enfin que, comme dans les cérémonies on trouveroit à redire aux queues des princesses si elles ne traînoient jusqu'à terre, de même les comparaisons dans le poëme épique seroient blâmables si elles n'avoient des queues fort traînantes. Voilà peut-être une des plus extravagantes réponses qui aient jamais été faites; car quel rapport ont les comparaisons à des princesses? Cependant M. le chevalier, qui jusqu'alors n'avoit rien approuvé de tout ce que le président avoit dit, est ébloui de la solidité de cette réponse, et commence à avoir peur pour M. l'abbé qui, frappé aussi du grand sens de ce discours, s'en tire pourtant avec assez de peine, en avouant contre son premier sentiment, qu'à la vérité on peut donner de longues queues aux comparaisons, mais soutenant qu'il faut, ainsi qu'aux robes des princesses, que ces queues soient de même étoffe que la robe; ce qui manque, dit-il, aux comparaisons d'Homère, où les queues sont de deux étoffes différentes : de sorte que, s'il arrivoit qu'en France, comme cela peut fort bien arriver, la mode vînt de coudre des queues de différente étoffe aux robes des princesses, voilà le président qui auroit entièrement cause gagnée sur les comparaisons. C'est ainsi que ces trois messieurs manient entre eux la raison humaine; l'un faisant toujours l'objection qu'il ne doit point faire; l'autre approuvant ce qu'il ne doit point approuver; et l'autre répondant ce qu'il ne doit pas répondre.

Que si le président a eu ici quelque avantage sur l'abbé, celui-ci a bientôt sa revanche, à propos d'un autre endroit d'Homère. Cet endroit est dans le douzième livre de l'*Odyssée*[5], où Homère, selon la traduction de M. Perrault, raconte « qu'Ulysse étant porté sur son mât brisé vers la Charybde, justement dans le temps que l'eau s'élevoit, et craignant de tomber au fond quand l'eau viendroit à redescendre, il se prit à un figuier sau-

1. Hérodote naquit à Halicarnasse vers l'an 484 avant l'ère vulgaire, et mourut vers l'an 400.

2. Il a composé en grec, dans le 1er siècle avant J. C., des *Traités de rhétorique et de critique*, et vingt livres d'*Antiquités romaines*, dont il ne subsiste que les onze premiers.

3. Juif qui a écrit en grec la *Guerre de Judée*, les *Antiquités judaïques*, etc. Josèphe étoit né l'an 37 de l'ère chrétienne; il mourut en 93.

4. Autre Juif du 1er siècle de notre ère; il a écrit en grec sur la religion et les traditions de son pays.

5. Vers 420 et suivans. (B.)

vage qui sortoit du haut du rocher, où il s'attacha comme une chauve-souris, et où il attendit, ainsi suspendu, que son mât qui étoit allé à fond, revînt sur l'eau; » ajoutant que, « lorsqu'il le vit revenir, il fut aussi aise qu'un juge qui se lève de dessus son siége pour aller dîner, après avoir jugé plusieurs procès. » M. l'abbé insulte fort à M. le président sur cette comparaison bizarre du juge qui va dîner; et voyant le président embarrassé, « Est-ce, ajoute-t-il, que je ne traduis pas fidèlement le texte d'Homère? » ce que ce grand défenseur des anciens n'oseroit nier. Aussitôt M. le chevalier revient à la charge, et sur ce que le président répond que le poëte donne à tout cela un tour si agréable qu'on ne peut pas n'en être point charmé, « Vous vous moquez, poursuit le chevalier. Dès le moment qu'Homère, tout Homère qu'il est, veut trouver de la ressemblance entre un homme qui se réjouit de voir son mât revenir sur l'eau, et un juge qui se lève pour aller dîner après avoir jugé plusieurs procès, il ne sauroit dire qu'une impertinence. »

Voilà donc le pauvre président fort accablé; et cela, faute d'avoir su que M. l'abbé fait ici une des plus énormes bévues qui aient jamais été faites, prenant une date pour une comparaison. Car il n'y a en effet aucune comparaison en cet endroit d'Homère. Ulysse raconte que voyant le mât et la quille de son vaisseau, sur lesquels il s'étoit sauvé, qui s'engloutissoient dans la Charybde, il s'accrocha comme un oiseau de nuit à un grand figuier qui pendoit là d'un rocher, et qu'il y demeura longtemps attaché, dans l'espérance que, le reflux venant, la Charybde pourroit enfin revomir les débris de son vaisseau; qu'en effet ce qu'il avoit prévu arriva; et qu'environ vers l'heure qu'un magistrat, ayant rendu la justice, quitte sa séance pour aller prendre sa réfection, c'est-à-dire environ sur les trois heures après midi, ces débris parurent hors de la Charybde, et qu'il se remit dessus. Cette date est d'autant plus juste qu'Eustathius assure que c'est le temps d'un des reflux de la Charybde, qui en a trois en vingt-quatre heures, et qu'autrefois en Grèce on datoit ordinairement les heures de la journée par le temps où les magistrats entroient au conseil, par celui où ils y demeuroient, et par celui où ils en sortoient. Cet endroit n'a jamais été entendu autrement par aucun interprète, et le traducteur latin l'a fort bien rendu. Par là on peut voir à qui appartient l'impertinence de la comparaison prétendue, ou à Homère qui ne l'a point faite, ou à M. l'abbé qui la lui fait faire si mal à propos.

Mais avant que de quitter la conversation de ces trois messieurs, M. l'abbé trouvera bon que je ne donne pas les mains à la réponse décisive qu'il fait à M. le chevalier, qui lui avoit dit : « Mais à propos de comparaisons, on dit qu'Homère compare Ulysse qui se tourne dans son lit, au boudin qu'on rôtit sur le gril. » A quoi M. l'abbé répond : « Cela est vrai; » et à quoi je réponds : « Cela

est si faux, que même le mot grec qui veut dire *boudin* n'étoit point encore inventé du temps d'Homère, où il n'y avoit ni boudins ni ragoûts. » La vérité est que, dans le vingtième livre de l'*Odyssée*[1], il compare Ulysse qui se tourne çà et là dans son lit, brûlant d'impatience de se soûler, comme dit Eustathius, du sang des amans de Pénélope, à un homme affamé, qui s'agite pour faire cuire sur un grand feu le ventre sanglant et plein de graisse d'un animal dont il brûle de se rassasier, le tournant sans cesse de côté et d'autre.

En effet, tout le monde sait que le ventre de certains animaux, chez les anciens, étoit un de leurs plus délicieux mets; que le *sumen*, c'est-à-dire le ventre de la truie, parmi les Romains, étoit vanté par excellence, et défendu même par une ancienne loi censorienne, comme trop voluptueux. Ces mots « plein de sang et de graisse, » qu'Homère a mis en parlant du ventre des animaux, et qui sont si vrais de cette partie du corps, ont donné occasion à un misérable traducteur[2] qui a mis autrefois l'*Odyssée* en françois, de se figurer qu'Homère parloit là de boudin, parce que le boudin de pourceau se fait communément avec du sang et de la graisse; et il l'a ainsi sottement rendu dans sa traduction. C'est sur la foi de ce traducteur que quelques ignorans, et M. l'abbé du dialogue, ont cru qu'Homère comparoit Ulysse à un boudin, quoique ni le grec ni le latin n'en disent rien, et que jamais aucun commentateur n'ait fait cette ridicule bévue. Cela montre bien les étranges inconvéniens qui arrivent à ceux qui veulent parler d'une langue qu'ils ne savent point.

RÉFLEXION VII.

1693.

Il faut songer au jugement que toute la postérité fera de nos écrits. (*Paroles de Longin*, chap. XII.)

Il n'y a en effet que l'approbation de la postérité qui puisse établir le vrai mérite des ouvrages. Quelque éclat qu'ait fait un écrivain durant sa vie, quelques éloges qu'il ait reçus, on ne peut pas pour cela infailliblement conclure que ses ouvrages soient excellens. De faux brillans, la nouveauté du style, un tour d'esprit qui étoit à la mode, peuvent les avoir fait valoir; et il arrivera peut-être que dans le siècle suivant on ouvrira les yeux, et que l'on méprisera ce que l'on a admiré. Nous en avons un bel exemple dans Ronsard et dans ses imitateurs, comme du Bellay[3],

1. Vers 24 et suivans (B.)
2. Claude Boitel (ou Boitet) de Frauville.
3. Joachim du Bellay, né en 1524, mort en 1560, a publié des poésies latines et françoises, et un traité en prose intitulé *Défense et illustration de la langue françoise.*

du Bartas[1], Desportes, qui, dans le siècle précédent, ont été l'admiration de tout le monde, et qui aujourd'hui ne trouvent pas même de lecteurs.

La même chose étoit arrivée chez les Romains à Nævius[2], à Livius et à Ennius[3], qui, du temps d'Horace, comme nous l'apprenons de ce poëte, trouvoient encore beaucoup de gens qui les admiroient; mais qui à la fin furent entièrement décriés. Et il ne faut point s'imaginer que la chute de ces auteurs, tant les françois que les latins, soit venue de ce que les langues de leur pays ont changé. Elle n'est venue que de ce qu'ils n'avoient point attrapé dans ces langues le point de solidité et de perfection, qui est nécessaire pour faire durer et pour faire à jamais priser les ouvrages. En effet, la langue latine, par exemple, qu'ont écrite Cicéron et Virgile, étoit déjà fort changée du temps de Quintilien[4], et encore plus du temps d'Aulugelle[5]. Cependant Cicéron et Virgile y étoient encore plus estimés que de leur temps même, parce qu'ils avoient comme fixé la langue par leurs écrits, ayant atteint le point de perfection que j'ai dit.

Ce n'est donc point la vieillesse des mots et des expressions dans Ronsard, qui a décrié Ronsard; c'est qu'on s'est aperçu tout d'un coup que les beautés qu'on y croyoit voir n'étoient point des beautés; ce que Bertaut, Malherbe, de Lingendes[6] et Racan, qui vinrent après lui, contribuèrent beaucoup à faire connoître, ayant attrapé dans le genre sérieux le vrai génie de la langue françoise, qui, bien loin d'être en son point de maturité du temps de Ronsard, comme Pasquier[7] se l'étoit persuadé faussement, n'étoit pas même encore sortie de sa première enfance. Au contraire, le vrai tour de l'épigramme, du rondeau et des épîtres naïves ayant été trouvé, même avant Ronsard, par Marot, par Saint-Gelais, et par d'autres, non-seulement leurs ouvrages en ce genre ne sont point tombés dans le mépris, mais ils sont encore aujourd'hui généralement estimés: jusque-là même que pour trouver l'air naïf en françois, on a encore quelquefois recours à leur style: et c'est ce qui a si bien réussi au célèbre M. de La Fontaine. Concluons donc qu'il n'y a qu'une longue suite d'années qui puisse établir la valeur et le vrai mérite d'un ouvrage.

1. Guillaume de Salluste du Bartas, né en 1544, mort en 1590 des blessures qu'il avoit reçues à la bataille d'Ivry, auteur d'un poëme intitulé *la Semaine* ou *les sept jours de la création*.

2. Cneius Nævius, Livius Andronicus, poëtes latins du IIIe siècle avant l'ère vulgaire, dont il ne reste que des fragmens.

3. Quintus Ennius, poëte latin du IIe siècle avant J. C.

4. Rhéteur latin du Ier siècle de l'ère vulgaire.

5. Aulugelle (IIe siècle de notre ère), auteur des *Nuits attiques*.

6. Jean de Lingendes, né à Moulins, a vécu sous Henri IV et sous Louis XIII.

7. Étienne Pasquier, mort en 1615, auteur des *Recherches sur la France*.

M. lorsque des écrivains ont été admirés durant un fort grand nombre de siècles, et n'ont été méprisés que par quelques gens de goût bizarre, car il se trouve toujours des goûts dépravés, alors non-seulement il y a de la témérité, mais il y a de la folie à vouloir douter du mérite de ces écrivains. Que si vous ne voyez point les beautés de leurs écrits, il ne faut pas conclure qu'elles n'y sont point, mais que vous êtes aveugle, et que vous n'avez point de goût. Le gros des hommes à la longue ne se trompe point sur les ouvrages d'esprit. Il n'est plus question, à l'heure qu'il est, de savoir si Homère, Platon, Cicéron, Virgile, sont des hommes merveilleux; c'est une chose sans contestation, puisque vingt siècles en sont convenus; il s'agit de savoir en quoi consiste ce merveilleux qui les a fait admirer de tant de siècles, et il faut trouver moyen de le voir, ou renoncer aux belles-lettres, auxquelles vous devez croire que vous n'avez ni goût ni génie, puisque vous ne sentez point ce qu'ont senti tous les hommes.

Quand je dis cela néanmoins, je suppose que vous sachiez la langue de ces auteurs; car, si vous ne la savez point, et si vous ne vous l'êtes point familiarisée, je ne vous blâmerai pas de n'en point voir les beautés, je vous blâmerai seulement d'en parler. Et c'est en quoi on ne sauroit trop condamner M. Perrault, qui, ne sachant point la langue d'Homère, vient hardiment lui faire son procès sur les bassesses de ses traducteurs, et dire au genre humain, qui a tant admiré les ouvrages de ce grand poëte durant tant de siècles : « Vous avez admiré des sottises. » C'est à peu près la même chose qu'un aveugle-né qui s'en iroit crier par toutes les rues : « Messieurs, je sais que le soleil que vous voyez vous paroît fort beau; mais moi, qui ne l'ai jamais vu, je vous déclare qu'il est fort laid. »

Mais, pour revenir à ce que je disois, puisque c'est la postérité seule qui met le véritable prix aux ouvrages, il ne faut pas, quelque admirable que vous paroisse un écrivain moderne, le mettre aisément en parallèle avec ces écrivains admirés durant un si grand nombre de siècles, puisqu'il n'est pas même sûr que ses ouvrages passent avec gloire au siècle suivant. En effet, sans aller chercher des exemples éloignés, combien n'avons-nous point vu d'auteurs admirés dans notre siècle, dont la gloire est déchue en très-peu d'années! Dans quelle estime n'ont point été, il y a trente ans, les ouvrages de Balzac! on ne parloit pas de lui simplement comme du plus éloquent homme de son siècle, mais comme du seul éloquent. Il a effectivement des qualités merveilleuses. On peut dire que jamais personne n'a mieux su sa langue que lui, et n'a mieux entendu la propriété des mots et la juste mesure des périodes; c'est une louange que tout le monde lui donne encore. Mais on s'est aperçu tout d'un coup que l'art où il s'est employé toute sa vie étoit l'art qu'il savoit le moins, je veux dire l'art de faire une lettre; car, bien que les siennes soient

toutes pleines d'esprit et de choses admirablement dites, on y remarque partout les deux vices les plus opposés au genre épistolaire, c'est à savoir l'affectation et l'enflure: et on ne peut plus lui pardonner ce soin vicieux qu'il a de dire les choses autrement que ne les disent les autres hommes. De sorte que tous les jours on rétorque contre lui ce même vers que Maynard a fait autrefois à sa louange :

Il n'est point de mortel qui parle comme lui.

Il y a pourtant encore des gens qui le lisent; mais il n'y a plus personne qui ose imiter son style, ceux qui l'ont fait s'étant rendus la risée de tout le monde.

Mais, pour chercher un exemple encore plus illustre que celui de Balzac, Corneille est celui de tous nos poëtes qui a fait le plus d'éclat en notre temps; et on ne croyoit pas qu'il pût jamais y avoir en France un poëte digne de lui être égalé. Il n'y en a point en effet qui ait eu plus d'élévation de génie, ni qui ait plus composé. Tout son mérite pourtant, à l'heure qu'il est, ayant été mis par le temps comme dans un creuset, se réduit à huit ou neuf pièces de théâtre qu'on admire, et qui sont, s'il faut ainsi parler, comme le midi de sa poésie, dont l'orient et l'occident n'ont rien valu. Encore, dans ce petit nombre de bonnes pièces, outre les fautes de langue qui y sont assez fréquentes, on commence à s'apercevoir de beaucoup d'endroits de déclamation qu'on n'y voyoit point autrefois. Ainsi, non-seulement on ne trouve point mauvais qu'on lui compare aujourd'hui M. Racine, mais il se trouve même quantité de personnes qui le lui préfèrent. La postérité jugera qui vaut le mieux des deux; car je suis persuadé que les écrits de l'un et de l'autre passeront aux siècles suivans : mais jusque-là ni l'un ni l'autre ne doit être mis en parallèle avec Euripide et avec Sophocle, puisque leurs ouvrages n'ont point encore le sceau qu'ont les ouvrages d'Euripide et de Sophocle, je veux dire l'approbation de plusieurs siècles.

Au reste, il ne faut pas s'imaginer que, dans ce nombre d'écrivains approuvés de tous les siècles, je veuille ici comprendre ces auteurs, à la vérité anciens, mais qui ne se sont acquis qu'une médiocre estime, comme Lycophron, Nonnus[1], Silius Italicus[2], l'auteur des tragédies attribuées à Sénèque[3], et plusieurs autres à qui on peut, non-seulement comparer, mais à qui on peut, à mon avis, justement préférer beaucoup d'écrivains modernes. Je n'admets dans ce haut rang que ce petit nombre d'écrivains mer-

1. Nonnus, de Panople, en Égypte (ve siècle de notre ère), auteur des *Dionysiaques*.

2 Né l'an 25 de l'ère vulgaire, mort l'an 100, auteur d'un poëme en dix-sept livres sur les guerres puniques.

3. Dix tragédies latines portent le nom de Sénèque.

veilleux dont le nom seul fait l'éloge, comme Homère, Platon, Cicéron, Virgile, etc. Et je ne règle point l'estime que je fais d'eux par le temps qu'il y a que leurs ouvrages durent, mais par le temps qu'il y a qu'on les admire. C'est de quoi il est bon d'avertir beaucoup de gens qui pourroient mal à propos croire ce que veut insinuer notre censeur, qu'on ne loue les anciens que parce qu'ils sont anciens, et qu'on ne blâme les modernes que parce qu'ils sont modernes; ce qui n'est point du tout véritable, y ayant beaucoup d'anciens qu'on n'admire point, et beaucoup de modernes que tout le monde loue. L'antiquité d'un écrivain n'est pas un titre certain de son mérite; mais l'antique et constante admiration qu'on a toujours eue pour ses ouvrages, est une preuve sûre et infaillible qu'on les doit admirer

---

RÉFLEXION VIII.

1693.

Il n'en est pas ainsi de Pindare et de Sophocle; car au milieu de leur plus grande violence, durant qu'ils tonnent et foudroient, pour ainsi dire, souvent leur ardeur vient à s'éteindre, et ils tombent malheureusement. (*Paroles de Longin*, chap. XXVII.)

Longin donne ici assez à entendre qu'il avoit trouvé des choses à redire dans Pindare. Et dans quel auteur n'en trouve-t-on point? Mais en même temps il déclare que ces fautes qu'il y a remarquées ne peuvent point être appelées proprement fautes, et que ce ne sont que de petites négligences où Pindare est tombé à cause de cet esprit divin dont il est entraîné, et qu'il n'étoit pas en sa puissance de régler comme il vouloit. C'est ainsi que le plus grand et le plus sévère de tous les critiques grecs parle de Pindare, même en le censurant.

Ce n'est pas là le langage de M. Perrault, homme qui sûrement ne sait point de grec. Selon lui[1], Pindare non-seulement est plein de véritables fautes, mais c'est un auteur qui n'a aucune beauté; un diseur de galimatias impénétrable, que jamais personne n'a pu comprendre, et dont Horace s'est moqué quand il a dit que c'étoit un poëte inimitable. En un mot, c'est un écrivain sans mérite, qui n'est estimé que d'un certain nombre de savans, qui le lisent sans le concevoir, et qui ne s'attachent qu'à recueillir quelques misérables sentences dont il a semé ses ouvrages. Voilà ce qu'il juge à propos d'avancer sans preuve dans le dernier de ses dialogues. Il est vrai que dans un autre de ses dialogues il vient à la preuve devant Mme la présidente Morinet, et prétend montrer que le commencement de la première ode de ce grand poëte ne s'entend point. C'est ce qu'il prouve admirablement par

1. *Parallèles*, tome I, page 235, et tome III, pages 163, 184. (B.)

la traduction qu'il en a faite; car il faut avouer que si Pindare s'étoit énoncé comme lui, La Serre ni Richesource[1] ne l'emporteroient pas sur Pindare pour le galimatias et pour la bassesse.

On sera donc assez surpris ici de voir que cette bassesse et ce galimatias appartiennent entièrement à M. Perrault, qui, en traduisant Pindare, n'a entendu ni le grec, ni le latin, ni le françois. C'est ce qu'il est aisé de prouver. Mais pour cela il faut savoir que Pindare vivoit peu de temps après Pythagore, Thalès et Anaxagore, fameux philosophes naturalistes, et qui avoient enseigné la physique avec un fort grand succès. L'opinion de Thalès, qui mettoit l'eau pour le principe des choses, étoit surtout célèbre. Empédocle, Sicilien, qui vivoit du temps de Pindare même, et qui avoit été disciple d'Anaxagore, avoit encore poussé la chose plus loin qu'eux: et non-seulement avoit pénétré fort avant dans la connoissance de la nature, mais il avoit fait ce que Lucrèce[2] a fait depuis, à son imitation, je veux dire qu'il avoit mis toute la physique en vers. On a perdu son poëme; on sait pourtant que ce poëme commençoit par l'éloge des quatre élémens, et vraisemblablement il n'y avoit pas oublié la formation de l'or et des autres metaux. Cet ouvrage s'étoit rendu si fameux dans la Grèce, qu'il y avoit fait regarder son auteur comme une espèce de divinité.

Pindare, venant donc à composer sa première ode olympique à la louange d'Hiéron, roi de Sicile, qui avoit remporté le prix de la course des chevaux, débute par la chose du monde la plus simple et la plus naturelle, qui est que, s'il vouloit chanter les merveilles de la nature, il chanteroit, à l'imitation d'Empédocle, Sicilien, l'eau et l'or, comme les deux plus excellentes choses du monde; mais que, s'étant consacré à chanter les actions des hommes, il va chanter le combat olympique, puisque c'est en effet ce que les hommes font de plus grand; et que de dire qu'il y ait quelque autre combat aussi excellent que le combat olympique, c'est prétendre qu'il y a dans le ciel quelque autre astre aussi lumineux que le soleil. Voilà la pensée de Pindare mise dans son ordre naturel, et telle qu'un rhéteur la pourroit dire dans une exacte prose. Voici comme Pindare l'énonce en poëte : « Il n'y a rien de si excellent que l'eau; il n'y a rien de plus éclatant que l'or, et il se distingue entre toutes les autres superbes richesses comme un feu qui brille dans la nuit. Mais, ô mon esprit, puisque[3] c'est des combats que tu veux chanter, ne va point te figurer ni que dans les vastes déserts du ciel, quand il fait jour[4], on

1. Jean Sourdier de Richesource, rhéteur, mourut en 1694.

2. Titus Lucretius Carus, mort vers l'an 54 avant notre ère, auteur du poëme *De Rerum natura*.

3. La particule *εἰ* veut aussi bien dire en cet endroit *puisque* et *comme*, que *si*; et c'est ce que Benoît a fort bien montré dans l'ode III, où ces mots ἄριστον, etc., sont répétés. (B.)

4. Le traducteur latin n'a pas bien rendu cet endroit μηκέτι σκόπει

puisse voir quelque autre astre aussi lumineux que le soleil, ni que sur la terre nous puissions dire qu'il y ait quelque autre combat aussi excellent que le combat olympique. »

Pindare est presque ici traduit mot pour mot, et je ne lui ai prêté que le mot *sur la terre*, que le sens amène si naturellement, qu'en vérité il n'y a qu'un homme qui ne sait ce que c'est que traduire, qui puisse me chicaner là-dessus. Je ne prétends donc pas, dans une traduction si littérale, avoir fait sentir toute la force de l'original, dont la beauté consiste principalement dans le nombre, l'arrangement et la magnificence des paroles. Cependant quelle majesté et quelle noblesse un homme de bon sens n'y peut-il pas remarquer, même dans la sécheresse de ma traduction! Que de grandes images présentées d'abord, l'eau, l'or, le feu, le soleil! que de sublimes figures ensemble, la métaphore, l'apostrophe, la métonymie! Quel tour et quelle agréable circonduction de paroles! Cette expression : « Les vastes déserts du ciel, quand il fait jour, » est peut-être une des plus grandes choses qui aient jamais été dites en poésie. En effet, qui n'a point remarqué de quel nombre infini d'étoiles le ciel paroît peuplé durant la nuit, et quelle vaste solitude c'est au contraire dès que le soleil vient à se montrer? De sorte que, par le seul début de cette ode, on commence à concevoir tout ce qu'Horace a voulu faire entendre quand il a dit que « Pindare est comme un grand fleuve qui marche à flots bouillonnans; et que de sa bouche, comme d'une source profonde, il sort une immensité de richesses et de belles choses. »

Fervet, immensusque ruit profundo
Pindarus ore.

Examinons maintenant la traduction de M. Perrault. La voici : « L'eau est très-bonne à la vérité; et l'or, qui brille comme le feu durant la nuit, éclate merveilleusement parmi les richesses qui rendent l'homme superbe. Mais, mon esprit, si tu désires chanter des combats, ne contemple point d'autre astre plus lumineux que le soleil pendant le jour, dans le vague de l'air; car nous ne saurions chanter des combats plus illustres que les combats olympiques. » Peut-on jamais voir un plus plat galimatias? « L'eau est très-bonne à la vérité, » est une manière de parler familière et comique, qui ne répond point à la majesté de Pindare. Le mot d'ἄριστον ne veut pas simplement dire en grec *bon*, mais *merveilleux*, *divin*, *excellent entre les choses excellentes*. On dira fort bien en grec qu'Alexandre et Jules César étoient ἄριστοι : traduira-t-on qu'ils étoient de *bonnes gens ?* D'ailleurs le mot de

ἄλλο φαεινὸν ἄστρον, *ne contempleris aliud visibile astrum*, qui doivent s'expliquer dans mon sens : « Ne puta quod videatur aliud astrum, » Ne te figure pas qu'on puisse voir un autre astre, etc. (B.)

bonne eau en françois tombe dans le bas, à cause que cette façon de parler s'emploie dans des usages bas et populaires, *à l'enseigne de la bonne eau, à la bonne eau-de-vie.* Le mot d'*à la vérité* en cet endroit est encore plus familier et plus ridicule, et n'est point dans le grec, où le μὲν et le δὲ sont comme des espèces d'enclitiques qui ne servent qu'à soutenir la versification. « Et l'or qui brille[1]. » Il n'y a point d'*et* dans le grec, et *qui* n'y est point non plus. « Éclate merveilleusement parmi les richesses. » *Merveilleusement* est burlesque en cet endroit. Il n'est point dans le grec, et se sent de l'ironie que M. Perrault a dans l'esprit, et qu'il tâche de prêter même aux paroles de Pindare en le traduisant. « Qui rendent l'homme superbe. » Cela n'est point dans Pindare, qui donne l'épithète de superbe aux richesses mêmes, ce qui est une figure très-belle; au lieu que dans la traduction, n'y ayant point de figure, il n'y a plus par conséquent de poésie. « Mais, mon esprit, etc. » C'est ici où M. Perrault achève de perdre la tramontane; et, comme il n'a entendu aucun mot de cet endroit où j'ai fait voir un sens si noble, si majestueux et si clair, on me dispensera d'en faire l'analyse.

Je me contenterai de lui demander dans quel lexicon, dans quel dictionnaire ancien ou moderne, il a jamais trouvé que μηδέ en grec, ou *ne* en latin, voulût dire *car*. Cependant c'est ce *car* qui fait ici toute la confusion du raisonnement qu'il veut attribuer à Pindare. Ne sait-il pas qu'en toute langue, mettez un *car* mal à propos, il n'y a point de raisonnement qui ne devienne absurde? Que je dise, par exemple : « Il n'y a rien de si clair que le commencement de la première ode de Pindare, et M. Perrault ne l'a point entendu; » voilà parler très-juste. Mais si je dis : « Il n'y a rien de si clair que le commencement de la première ode de Pindare: car M. Perrault ne l'a point entendu; » c'est fort mal argumenté, parce que d'un fait très-véritable je fais une raison très-fausse, et qu'il est fort indifférent, pour faire qu'une chose soit claire ou obscure, que M. Perrault l'entende ou ne l'entende point.

Je ne m'étendrai point davantage à lui faire connoître une faute qu'il n'est pas possible que lui-même ne sente. J'oserai seulement l'avertir que, lorsqu'on veut critiquer d'aussi grands hommes qu'Homère et que Pindare, il faut avoir du moins les premières teintures de la grammaire; et qu'il peut fort bien arriver que l'auteur le plus habile devienne un auteur de mauvais sens entre les mains d'un traducteur ignorant, qui ne l'entend point, et qui ne sait pas même quelquefois que *ni* ne veut point dire *car*.

Après avoir ainsi convaincu M. Perrault sur le grec et le latin, il trouvera bon que je l'avertisse aussi qu'il y a une grossière faute

1. S'il y avoit *l'or qui brille*, dans le grec, cela feroit un solécisme; car il faudroit que αἰθόμενον fût l'adjectif de χρυσός. (B.)

de françois dans ces mots de sa traduction : « Mais, mon esprit, ne contemples point, etc. » et que *contemple*, à l'impératif, n'a point d'*s*. Je lui conseille donc de renvoyer cet *s* au mot de *casuite*, qu'il écrit toujours ainsi, quoiqu'on doive toujours écrire et prononcer *casuiste*. Cet *s*, je l'avoue, y est un peu plus nécessaire qu'au pluriel du mot d'*opéra;* car bien que j'aie toujours entendu prononcer des opéras comme on dit des factums et des totons[1], je ne voudrois pas assurer qu'on le doive écrire, et je pourrois bien m'être trompé en l'écrivant de la sorte.

RÉFLEXION IX.

1693.

Les mots bas sont comme autant de marques honteuses qui flétrissent l'expression. (*Paroles de Longin*, chap. xxxv.)

Cette remarque est vraie dans toutes les langues, il n'y a rien qui avilisse davantage un discours que les mots bas. On souffrira plutôt, généralement parlant, une pensée basse exprimée en termes nobles, que la pensée la plus noble exprimée en termes bas. La raison de cela est que tout le monde ne peut pas juger de la justesse et de la force d'une pensée; mais qu'il n'y a presque personne, surtout dans les langues vivantes, qui ne sente la bassesse des mots. Cependant il y a peu d'écrivains qui ne tombent quelquefois dans ce vice. Longin, comme nous voyons ici, accuse Hérodote, c'est-à-dire le plus poli de tous les historiens grecs, d'avoir laissé échapper des mots bas dans son histoire. On en reproche à Tite Live[2], à Salluste[3] et à Virgile[4].

N'est-ce donc pas une chose fort surprenante qu'on n'ait jamais fait sur cela aucun reproche à Homère, bien qu'il ait composé deux poëmes, chacun plus gros que l'*Énéide*, et qu'il n'y ait point d'écrivain qui descende quelquefois dans un plus grand détail que

1. C'est le jouet d'enfant que nous appelons à présent *tonton*. Le nom de toton lui venoit du mot latin *totum* écrit sur une de ses faces.

2. Titus Livius, né à Padoue, mourut au commencement de l'an 18 de notre ère. Son histoire romaine comprenoit cent quarante-deux livres, il n'en reste que trente-cinq.

3. Caius Sallustius Crispus naquit l'an 84 avant J. C. Il ne reste de ses écrits que *la Guerre de Jugurtha*, *la Conjuration de Catilina*, et des fragmens d'une histoire du dernier siècle de la république romaine.

4. Publius Virgilius Maro, né à Andes, près de Mantoue, vers l'an 70 avant notre ère, mort à Brindes, en Calabre, à cinquante et un ans.

lui, ni qui dise si volontiers les petites choses, ne se servant jamais que de termes nobles, ou employant les termes les moins relevés avec tant d'art et d'industrie, comme remarque Denys d'Halicarnasse, qu'il les rend nobles et harmonieux? Et certainement, s'il y avoit eu quelque reproche à lui faire sur la bassesse des mots, Longin ne l'auroit pas vraisemblablement plus épargné ici qu'Hérodote. On voit donc par là le peu de sens de ces critiques modernes qui veulent juger du grec sans savoir de grec, et qui, ne lisant Homère que dans des traductions latines très-basses, ou dans des traductions françoises encore plus rampantes, imputent à Homère les bassesses de ses traducteurs, et l'accusent de ce qu'en parlant grec il n'a pas assez noblement parlé latin ou françois. Ces messieurs doivent savoir que les mots des langues ne répondent pas toujours juste les uns aux autres; et qu'un terme grec très-noble ne peut souvent être exprimé en françois que par un terme très-bas. Cela se voit par le mot d'*asinus* en latin, et d'*âne* en françois, qui sont de la dernière bassesse dans l'une et dans l'autre de ces langues, quoique le mot qui signifie cet animal n'ait rien de bas en grec ni en hébreu, où on le voit employé dans les endroits même les plus magnifiques. Il en est de même du mot de *mulet* et de plusieurs autres.

En effet les langues ont chacune leur bizarrerie : mais la françoise est principalement capricieuse sur les mots; et bien qu'elle soit riche en beaux termes sur de certains sujets, il y en a beaucoup où elle est fort pauvre; et il y a un très-grand nombre de petites choses qu'elle ne sauroit dire noblement : ainsi, par exemple, bien que dans les endroits les plus sublimes elle nomme sans s'avilir un mouton, une chèvre, une brebis, elle ne sauroit, sans se diffamer, dans un style un peu élevé, nommer un veau, une truie, un cochon. Le mot de *génisse* en françois est fort beau, surtout dans une églogue: *vache* ne s'y peut pas souffrir. *Pasteur* et *berger* y sont du plus bel usage; *gardeur de pourceaux* ou *gardeur de bœufs* y seroient horribles. Cependant il n'y a peut-être pas dans le grec deux plus beaux mots que συβώτης et βουκόλος, qui répondent à ces deux mots françois; et c'est pourquoi Virgile a intitulé ses églogues de ce doux nom de *bucoliques*, qui veut pourtant dire en notre langue à la lettre, *les entretiens des bouviers* ou *des gardeurs de bœufs*.

Je pourrois rapporter encore ici un nombre infini de pareils exemples. Mais, au lieu de plaindre en cela le malheur de notre langue, prendrons-nous le parti d'accuser Homère et Virgile de bassesse, pour n'avoir pas prévu que ces termes, quoique si nobles et si doux à l'oreille en leur langue, seroient bas et grossiers étant traduits un jour en françois? Voilà en effet le principe sur lequel M. Perrault fait le procès à Homère. Il ne se contente pas de le condamner sur les basses traductions qu'on en a faites en latin : pour plus grande sûreté, il traduit lui-même ce latin

en françois ; et avec ce beau talent qu'il a de dire bassement toutes choses, il fait si bien, que, racontant le sujet de l'*Odyssée*, il fait d'un des plus nobles sujets qui ait jamais été traité, un ouvrage aussi burlesque que l'*Ovide en belle humeur*[1].

Il change ce sage vieillard qui avoit soin des troupeaux d'Ulysse en un vilain porcher. Aux endroits où Homère dit « que la nuit couvroit la terre de son ombre, et cachoit les chemins aux voyageurs, » il traduit, « que l'on commençoit à ne voir goutte dans les rues. » Au lieu de la magnifique chaussure dont Télémaque lie ses pieds délicats, il lui fait mettre ses *beaux souliers* de parade. A l'endroit où Homère, pour marquer la propreté de la maison de Nestor, dit « que ce fameux vieillard s'assit devant sa porte sur des pierres fort polies, et qui reluisoient comme si on les avoit frottées de quelque huile précieuse, » il met « que Nestor s'alla asseoir sur des pierres luisantes comme de l'onguent. » Il explique partout le mot de σῦς, qui est fort noble en grec, par le mot de cochon ou de pourceau, qui est de la dernière bassesse en françois. Au lieu qu'Agamemnon dit « qu'Égisthe le fit assassiner dans son palais, comme un taureau qu'on égorge dans une étable, » il met dans la bouche d'Agamemnon cette manière de parler basse : « Égisthe me fit assommer comme un bœuf. » Au lieu de dire, comme porte le grec, « qu'Ulysse voyant son vaisseau fracassé et son mât renversé d'un coup de tonnerre, il lia ensemble, du mieux qu'il put, ce mât avec son reste de vaisseau, et s'assit dessus, » il fait dire à Ulysse « qu'il se mit à cheval sur son mât. » C'est en cet endroit qu'il fait cette énorme bévue que nous avons remarquée ailleurs dans nos observations.

Il dit encore sur ce sujet cent autres bassesses de la même force, exprimant en style rampant et bourgeois les mœurs des hommes de cet ancien siècle, qu'Hésiode appelle le siècle des héros, où l'on ne connoissoit point la mollesse et les délices, où l'on se servoit, où l'on s'habilloit soi-même, et qui se sentoit encore par là du siècle d'or. M. Perrault triomphe à nous faire voir combien cette simplicité est éloignée de notre mollesse et de notre luxe, qu'il regarde comme un des grands présens que Dieu ait faits aux hommes, et qui sont pourtant l'origine de tous les vices, ainsi que Longin le fait voir dans son dernier chapitre, où il traite de la décadence des esprits, qu'il attribue principalement à ce luxe et à cette mollesse.

M. Perrault ne fait pas réflexion que les dieux et les déesses dans les fables n'en sont pas moins agréables, quoiqu'ils n'aient ni estafiers, ni valets de chambre, ni dames d'atours, et qu'ils aillent souvent tout nus ; qu'enfin le luxe est venu d'Asie en Europe, et que c'est des nations barbares qu'il est descendu chez les nations polies, où il a tout perdu ; et où, plus dangereux

1. Par d'Assoucy.

fléau que la peste ni que la guerre, il a, comme dit Juvénal, vengé l'univers vaincu, en pervertissant les vainqueurs :

Sævior armis
Luxuria incubuit, victumque ulciscitur orbem.
(*Satires*, VI, v. 292, 293.)

J'aurois beaucoup de choses à dire sur ce sujet; mais il faut les reserver pour un autre endroit, et je ne veux parler ici que de la bassesse des mots. M. Perrault en trouve beaucoup dans les épithètes d'Homère, qu'il accuse d'être souvent superflues. Il ne sait pas sans doute ce que sait tout homme un peu versé dans le grec, que, comme en Grèce autrefois le fils ne portoit point le nom du père, il est rare, même dans la prose, qu'on y nomme un homme sans lui donner une épithète qui le distingue, en disant ou le nom de son père, ou son pays, ou son talent, ou son défaut ; Alexandre fils de Philippe, Alcibiade fils de Clinias, Hérodote d'Halicarnasse, Clément Alexandrin[1], Polyclète le sculpteur, Diogène le cynique, Denys le tyran, etc. Homère donc, écrivant dans le génie de sa langue, ne s'est pas contenté de donner à ses dieux et à ses héros ces noms de distinction qu'on leur donnoit dans la prose, mais il leur en a composé de doux et d'harmonieux qui marquent leur principal caractère. Ainsi par l'épithète de *léger à la course*[2] qu'il donne à Achille, il a marqué l'impétuosité d'un jeune homme. Voulant exprimer la prudence dans Minerve, il l'appelle la déesse aux yeux fins[3]. Au contraire, pour peindre la majesté dans Junon, il la nomme la déesse aux yeux grands et ouverts[4]; et ainsi des autres.

Il ne faut donc pas regarder ces épithètes qu'il leur donne comme de simples épithètes, mais comme des espèces de surnoms qui les font connoître. Et on n'a jamais trouvé mauvais qu'on répétât ces épithètes, parce que ce sont, comme je viens de dire, des espèces de surnoms. Virgile est entré dans ce goût grec, quand il a répété tant de fois dans l'*Énéide : pius Æneas* et *pater Æneas*, qui sont comme les surnoms d'Énée. Et c'est pourquoi on lui a objecté fort mal à propos qu'Énée se loue lui-même, quand il dit : *Sum pius Æneas*, « je suis le pieux Énée ; » parce qu'il ne fait proprement que dire son nom. Il ne faut donc pas trouver étrange qu'Homère donne de ces sortes d'épithètes à ses héros, en des occasions qui n'ont aucun rapport à ces épithètes, puisque cela se fait souvent même en françois, où nous donnons le nom de saint à nos saints, en des rencontres où il s'agit de toute autre chose que de leur sainteté : comme quand nous disons que saint Paul gardoit les manteaux de ceux qui lapidoient saint Étienne.

1. Clément d'Alexandrie, théologien grec, mort l'an 217 de l'ère vulgaire, auteur des *Stromates*.
2 Πόδας ὠκύς. — 3. Γλαυκῶπις. — 4. Βοῶπις.

Tous les plus habiles critiques avouent que ces épithetes sont admirables dans Homère, et que c'est une des principales richesses de sa poésie. Notre censeur cependant les trouve basses; et, afin de prouver ce qu'il dit, non-seulement il les traduit bassement, mais il les traduit selon leur racine et leur étymologie; et au lieu, par exemple, de traduire Junon aux yeux grands et ouverts, qui est ce que porte le mot βοῶπις, il le traduit selon sa racine : « Junon aux yeux de bœuf. » Il ne sait pas qu'en françois même il y a des dérivés et des composés qui sont fort beaux, dont le nom primitif est fort bas, comme on le voit dans les mots de *petiller* et de *reculer*. Je ne saurois m'empêcher de rapporter, à propos de cela, l'exemple d'un maître de rhétorique[1] sous lequel j'ai étudié, et qui sûrement ne m'a pas inspiré l'admiration d'Homère, puisqu'il en étoit presque aussi grand ennemi que M. Perrault. Il nous faisoit traduire l'oraison pour Milon; et à un endroit où Cicéron dit : *obduruerat et percalluerat respublica*, « la république s'étoit endurcie et étoit devenue comme insensible; » les écoliers étant un peu embarrassés sur *percalluerat*, qui dit presque la même chose qu'*obduruerat*, notre régent nous fit attendre quelque temps son explication; et enfin, ayant défié plusieurs fois messieurs de l'Académie, et surtout M. d'Ablancourt, à qui il en vouloit, de venir traduire ce mot; *percallere*, dit-il gravement, vient du cal et du durillon que les hommes contractent aux pieds; et de là il conclut qu'il falloit traduire, *obduruerat et percalluerat respublica*, « la république s'étoit endurcie et avoit contracté un durillon. » Voilà à peu près la manière de traduire de M. Perrault; et c'est sur de pareilles traductions qu'il veut qu'on juge de tous les poëtes et de tous les orateurs de l'antiquité; jusque-là qu'il nous avertit qu'il doit donner un de ces jours un nouveau volume de *Parallèles*, où il a, dit-il, mis en prose françoise les plus beaux endroits des poëtes grecs et latins, afin de les opposer à d'autres beaux endroits des poëtes modernes, qu'il met aussi en prose : secret admirable qu'il a trouvé pour les rendre ridicules les uns et les autres, et surtout les anciens, quand il les aura habillés des impropriétés et des bassesses de sa traduction.

1. La Place, professeur de rhétorique au collége de Beauvais. Nommé recteur de l'Université en 1650, il en conçut tant de joie qu'il se promenoit dans sa classe en disant : « Ibo, ambulabo per totam civitatem cum chirothecis violaceis et zona violacea. » — « Je me promènerai par toute la ville avec des gants violets et une robe violette. »

CONCLUSION

DES NEUF PREMIÈRES RÉFLEXIONS.

Voilà un léger échantillon du nombre infini de fautes que M. Perrault a commises, en voulant attaquer les défauts des anciens. Je n'ai mis ici que celles qui regardent Homère et Pindare; encore n'y en ai-je mis qu'une très-petite partie, et selon que les paroles de Longin m'en ont donné l'occasion : car si je voulois ramasser toutes celles qu'il a faites sur le seul Homère, il faudroit un très-gros volume. Et que seroit-ce donc si j'allois lui faire voir ses puérilités sur la langue grecque et sur la langue latine; ses ignorances sur Platon, sur Démosthène, sur Cicéron, sur Horace, sur Térence, sur Virgile, etc.; les fausses interprétations qu'il leur donne, les solécismes qu'il leur fait faire, les bassesses et le galimatias qu'il leur prête! J'aurois besoin pour cela d'un loisir qui me manque.

Je ne réponds pas néanmoins, comme j'ai déjà dit, que dans les éditions de mon livre qui pourront suivre celle-ci, je ne lui découvre encore quelques-unes de ses erreurs, et que je ne le fasse peut-être repentir de n'avoir pas mieux profité du passage de Quintilien qu'on a allégué autrefois si à propos à un de ses frères sur un pareil sujet. Le voici :

Modeste tamen et circumspecto judicio de tantis viris pronuntiandum est, ne, quod plerisque accidit, damnent quæ non intelligunt.

« Il faut parler avec beaucoup de modestie et de circonspection de ces grands hommes, de peur qu'il ne vous arrive, ce qui est arrivé à plusieurs, de blâmer ce que vous n'entendez pas. »

M. Perrault me répondra peut-être ce qu'il m'a déjà répondu, qu'il a gardé cette modestie, et qu'il n'est point vrai qu'il ait parlé de ces grands hommes avec le mépris que je lui reproche; mais il n'avance si hardiment cette fausseté que parce qu'il suppose, et avec raison, que personne ne lit ses dialogues: car de quel front pourroit-il la soutenir à des gens qui auroient seulement lu ce qu'il y dit d'Homère?

Il est vrai pourtant que, comme il ne se soucie point de se contredire, il commence ses invectives contre ce grand poëte par avouer qu'Homère est peut-être le plus vaste et le plus bel esprit qui ait jamais été; mais on peut dire que ces louanges forcées qu'il lui donne sont comme des fleurs dont il couronne la victime qu'il va immoler à son mauvais sens, n'y ayant point d'infamies qu'il ne lui dise dans la suite, l'accusant d'avoir fait ses deux poemes sans dessein, sans vue, sans conduite. Il va même jusqu'à cet excès d'absurdité de soutenir qu'il n'y a jamais eu d'Homère,

que ce n'est point un seul homme qui a fait l'*Iliade* et l'*Odyssée*, mais plusieurs pauvres aveugles qui alloient, dit-il, de maison en maison réciter pour de l'argent de petits poëmes qu'ils composoient au hasard; et que c'est de ces poëmes qu'on a fait ce qu'on appelle les ouvrages d'Homère. C'est ainsi que, de son autorité privée, il métamorphose tout à coup ce vaste et bel esprit en une multitude de misérables gueux. Ensuite il emploie la moitié de son livre à prouver, Dieu sait comment, qu'il n'y a dans les ouvrages de ce grand homme ni ordre, ni raison, ni économie, ni suite, ni bienséance, ni noblesse de mœurs; que tout y est plein de bassesses, de chevilles, d'expressions grossières; qu'il est mauvais géographe, mauvais astronome, mauvais naturaliste; finissant enfin toute cette critique par ces belles paroles qu'il fait dire à son chevalier : « Il faut que Dieu ne fasse pas grand cas de la réputation de bel esprit, puisqu'il permet que ces titres soient donnés, préférablement au reste du genre humain, à deux hommes comme Platon et Homère, à un philosophe qui a des visions si bizarres, et à un poëte qui dit tant de choses si peu sensées. » A quoi M. l'abbé du dialogue donne les mains, en ne contredisant point, et se contentant de passer à la critique de Virgile.

C'est là ce que M. Perrault appelle parler avec retenue d'Homère, et trouver, comme Horace, que ce grand poëte s'endort quelquefois. Cependant comment peut-il se plaindre que je l'accuse à faux d'avoir dit qu'Homère étoit de mauvais sens? Que signifient donc ces paroles : « Un poëte qui dit tant de choses si peu sensées? » Croit-il s'être suffisamment justifié de toutes ces absurdités, en soutenant hardiment, comme il a fait, qu'Érasme[1] et le chancelier Bacon[2] ont parlé avec aussi peu de respect que lui des anciens? Ce qui est absolument faux de l'un et de l'autre, et surtout d'Érasme, l'un des plus grands admirateurs de l'antiquité : car bien que cet excellent homme se soit moqué avec raison de ces scrupuleux grammairiens qui n'admettent d'autre latinité que celle de Cicéron, et qui ne croient pas qu'un mot soit latin s'il n'est dans cet orateur, jamais homme au fond n'a rendu plus de justice aux bons écrivains de l'antiquité, et à Cicéron même, qu'Érasme.

M. Perrault ne sauroit donc plus s'appuyer que sur le seul exemple de Jules Scaliger[3]. Et il faut avouer qu'il l'allègue avec un peu plus de fondement. En effet, dans le dessein que cet orgueilleux savant s'étoit proposé, comme il le déclare lui-même, de dresser des autels à Virgile, il a parlé d'Homère d'une manière

1. Didier Érasme naquit en 1467 à Rotterdam, et mourut en 1536.
2. François Bacon, né à Londres en 1560, mort en 1626.
3. Jules-César Scaliger, né près de Vérone en 1484, mort à Agen en 1558, commentateur d'Aristote, de Théophraste, etc., et auteur d'un traité latin de l'*Art poétique*.

un peu profane; mais, outre que ce n'est que par rapport à Virgile, et dans un livre qu'il appelle hypercritique, voulant témoigner par là qu'il y passe toutes les bornes de la critique ordinaire, il est certain que ce livre n'a pas fait d'honneur à son auteur, Dieu ayant permis que ce savant homme soit devenu alors un M. Perrault, et soit tombé dans des ignorances si grossières qu'elles lui ont attiré la risée de tous les gens de lettres, et de son propre fils même.

Au reste, afin que notre censeur ne s'imagine pas que je sois le seul qui ait trouvé ses dialogues si étranges, et qui ait paru si sérieusement choqué de l'ignorante audace avec laquelle il y décide de tout ce qu'il y a de plus révéré dans les lettres, je ne saurois, ce me semble, mieux finir ces remarques sur les anciens, qu'en rapportant le mot d'un très-grand prince[1] d'aujourd'hui, non moins admirable par les lumières de son esprit, et par l'étendue de ses connoissances dans les lettres, que par son extrême valeur, et par sa prodigieuse capacité dans la guerre, où il s'est rendu le charme des officiers et des soldats, et où, quoique encore fort jeune, il s'est déjà signalé par quantité d'actions dignes des plus expérimentés capitaines. Ce prince qui, à l'exemple du fameux prince de Condé, son oncle paternel, lit tout, jusqu'aux ouvrages de M. Perrault, ayant en effet lu son dernier dialogue, et en paroissant fort indigné, comme quelqu'un eut pris la liberté de lui demander ce que c'étoit donc que cet ouvrage pour lequel il témoignoit un si grand mépris : « C'est un livre, dit-il, où tout ce que vous avez jamais ouï louer au monde est blâmé, et où tout ce que vous avez jamais entendu blâmer est loué. »

AVERTISSEMENT DE L'ABBÉ RENAUDOT[2],

TOUCHANT LA DIXIÈME RÉFLEXION SUR LONGIN.

Les amis de feu M. Despréaux savent qu'après qu'il eut connoissance de la lettre qui fait le sujet de la dixième réflexion, il fut longtemps sans se déterminer à y répondre. Il ne pouvoit se résoudre à prendre la plume contre un évêque[3], dont il respectoit la personne et le caractère, quoiqu'il ne fût pas fort frappé de ses raisons. Ce ne fut donc qu'après avoir vu cette lettre publiée par M. Le Clerc[4], que M. Despréaux ne put résister

1. François-Louis de Bourbon, prince de Conti.
2. Cet avertissement a été inséré dans l'édition des OEuvres de Boileau, donnée en 1713, par Renaudot et Valincour.
3. Pierre Daniel Huet, évêque d'Avranches, mort en 1721.
4. Jean Le Clerc, Génevois, né en 1657, mort à Amsterdam en 1736, auteur de la *Bibliothèque universelle*, de la *Bibliothèque choisie*, de la *Bibliothèque ancienne et moderne*. La lettre de Huet à Montausier est insérée dans le tome II de la *Bibliothèque choisie*, 1706.

aux instances de ses amis, et de plusieurs personnes distinguées par leur dignité, autant que par leur zèle pour la religion, qui le pressèrent de mettre par écrit ce qu'ils lui avoient ouï dire sur ce sujet, lorsqu'ils lui eurent représenté que c'étoit un grand scandale. qu'un homme fort décrié sur la religion s'appuyât de l'autorité d'un savant évêque, pour soutenir une critique qui paroissoit plutôt contre Moïse que contre Longin.

M. Despréaux se rendit enfin, et ce fut en déclarant qu'il ne vouloit point attaquer M. l'évêque d'Avranches, mais M. Le Clerc; ce qui est religieusement observé dans cette dixième réflexion. M. d'Avranches étoit informé de tout ce détail, et il avoit témoigné en être content, comme en effet il avoit sujet de l'être.

Après cela, depuis la mort de M. Despréaux, cette lettre a été publiée dans un recueil de plusieurs pièces, avec une longue préface de M. l'abbé de T...[1], qui les a ramassées et publiées, à ce qu'il assure, «sans la permission de ceux à qui appartenoit ce trésor.» On ne veut pas entrer dans le détail de ce fait : le public sait assez ce qui en est, et ces sortes de vols faits aux auteurs vivans ne trompent plus personne.

Mais supposant que M. l'abbé de T... qui parle dans la préface en est l'auteur, il ne trouvera pas mauvais qu'on l'avertisse qu'il n'a pas été bien informé sur plusieurs faits qu'elle contient. On ne parlera que de celui qui regarde M. Despréaux. duquel il est assez étonnant qu'il attaque la mémoire, n'ayant jamais reçu de lui que des honnêtetés et des marques d'amitié.

« M. Despréaux, dit-il, fit une sortie sur M. l'évêque d'Avranches avec beaucoup de hauteur et de confiance. Ce prélat se trouva obligé, pour sa justification, de lui répondre, et de faire voir que sa remarque étoit très-juste, et que celle de son adversaire n'étoit pas soutenable. Cet écrit fut adressé par l'auteur à M. le duc de Montausier, en l'année 1683, parce que ce fut chez lui que fut connue d'abord l'insulte qui lui avoit été faite par M. Despréaux; et ce fut aussi chez ce seigneur qu'on lut cet ecrit en bonne compagnie, où les rieurs, suivant ce qui m'en est revenu, ne se trouvèrent pas favorables à un homme dont la principale attention sembloit être de mettre les rieurs de son côté. »

On ne contestera pas que cette lettre ne soit adressée à feu M. le duc de Montausier, ni qu'elle lui ait été lue. Il faut cependant qu'elle ait été lue à petit bruit, puisque ceux qui étoient les plus familiers avec ce seigneur, et qui le voyoient tous les jours, ne l'en ont jamais ouï parler, et qu'on n'en a eu connoissance que plus de vingt ans après. par l'impression qui en a été faite en

1. Jean Marie de La Marque de Tilladet, né vers 1650, mort à Paris en 1715, éditeur d'un *Recueil de Dissertations sur diverses matières de religion et de philologie*. Paris, 1712, 2 volumes in-12.

Hollande. On comprend encore moins quels pouvoient être les *rieurs* qui ne furent pas favorables à M. Despréaux, dans un point de critique aussi sérieux que celui-là. Car si l'on appelle ainsi les approbateurs de la pensée contraire à la sienne, ils étoient en si petit nombre, qu'on n'en peut pas nommer un seul de ceux qui de ce temps-là étoient à la cour en quelque réputation d'esprit ou de capacité dans les belles-lettres. Plusieurs personnes se souviennent encore que feu M. l'évêque de Meaux, feu M. l'abbé de Saint-Luc, M. de Court, M. de Labroüe, à présent évêque de Mirepoix, et plusieurs autres se déclarèrent hautement contre cette pensée, dès le temps que parut la *Démonstration évangélique*. On sait certainement et non pas par des *oui-dire*, que M. de Meaux et M. l'abbé de Saint-Luc en disoient beaucoup plus que n'en a dit M. Despréaux. Si on vouloit parler des personnes aussi distinguées par leur esprit que par leur naissance, outre le grand prince de Condé et les deux princes de Conti, ses neveux, il seroit aisé d'en nommer plusieurs qui n'approuvoient pas moins cette critique de M. Despréaux que ses autres ouvrages. Pour les hommes de lettres, ils ont été si peu persuadés que sa censure n'étoit pas soutenable, qu'il n'avoit paru encore aucun ouvrage sérieux pour soutenir l'avis contraire, sinon les additions de M. Le Clerc à la lettre qu'il a publiée sans la participation de l'auteur. Car Grotius[1] et ceux qui ont le mieux écrit de la vérité de la religion chrétienne, les plus savans commentateurs des livres de Moïse, et ceux qui ont traduit ou commenté Longin ont pensé et parlé comme M. Despréaux. Tollius[2], qu'on n'accusera pas d'avoir été trop scrupuleux, a réfuté par une note ce qui se trouve sur ce sujet dans la *Démonstration évangélique;* et les Anglois, dans leur dernière édition de Longin, ont adopté cette note. Le public n'en a pas jugé autrement depuis tant d'années, et une autorité telle que celle de M. Le Clerc ne le fera pas apparemment changer d'avis. Quand on est loué par des hommes de ce caractère, on doit penser à cette parole de Phocion, lorsqu'il entendit certains applaudissemens : « N'ai-je point dit quelque chose mal à propos? »

Les raisons solides de M. Despréaux feront assez voir que quoique M. Le Clerc se croie si habile dans la critique, qu'il en a osé donner des règles, il n'a pas été plus heureux dans celle qu'il a voulu faire de Longin que dans presque toutes les autres.

C'est aux lecteurs à juger de cette dixième réflexion de M. Despréaux, qui a un préjugé fort avantageux en sa faveur, puisqu'elle appuie l'opinion communément reçue parmi les savans, jusqu'à ce que M. d'Avranches l'eût combattue. Le caractère épiscopal ne donne aucune autorité à la sienne, puisqu'il n'en étoit pas re-

1. Hugues Grotius, de Delft, né en 1583, mort en 1645.
2. Jacques Tollius, né près d'Utrecht, mort en 1696.

vêtu lorsqu'il la publia. D'autres grands prélats, à qui M. Despréaux a communiqué sa réflexion, ont été entièrement de son avis; et ils lui ont donné de grandes louanges d'avoir soutenu l'honneur et la dignité de l'Écriture sainte contre un homme qui, sans l'aveu de M. d'Avranches, abusoit de son autorité. Enfin, comme il étoit permis à M. Despréaux d'être d'un avis contraire, on ne croit pas que cela fasse plus de tort à sa mémoire, que d'avoir pensé et jugé tout autrement que lui de l'utilité des romans.

RÉFLEXION X,

OU RÉFUTATION D'UNE DISSERTATION DE M. LE CLERC CONTRE LONGIN.

1710.

Ainsi le législateur des Juifs, qui n'étoit pas un homme ordinaire, ayant fort bien conçu la puissance et la grandeur de Dieu, l'a exprimée dans toute sa dignité, au commencement de ses Lois, par ces paroles : Dieu dit : *Que la lumière se fasse, et la lumière se fit; que la terre se fasse, et la terre fut faite.* (*Paroles de Longin*, chap. VI.)

Lorsque je fis imprimer pour la première fois, il y a environ trente-six ans[1], la traduction que j'avois faite du *Traité du Sublime* de Longin, je crus qu'il seroit bon, pour empêcher qu'on ne se méprît sur ce mot de *sublime*, de mettre dans ma préface ces mots qui y sont encore, et qui, par la suite du temps, ne s'y sont trouvés que trop nécessaires : « Il faut savoir que par sublime Longin n'entend pas ce que les orateurs appellent le style sublime, mais cet extraordinaire et ce merveilleux qui fait qu'un ouvrage enlève, ravît, transporte. Le style sublime veut toujours de grands mots, mais le sublime se peut trouver dans une seule pensée, dans une seule figure, dans un seul tour de paroles. Une chose peut être dans le style sublime et n'être pourtant pas sublime. Par exemple : Le souverain arbitre de la nature d'une seule parole forma la lumière. Voilà qui est dans le style sublime; cela n'est pas néanmoins sublime, parce qu'il n'y a rien là de fort merveilleux, et qu'on ne pût aisément trouver. Mais Dieu dit : *Que la lumière se fasse, et la lumière se fit :* ce tour extraordinaire d'expression, qui marque si bien l'obéissance de la créature aux ordres du créateur, est véritablement sublime, et a quelque chose de divin. Il faut donc entendre par sublime, dans Longin, l'extraordinaire, le surprenant, et, comme je l'ai traduit, le merveilleux dans le discours. »

Cette précaution prise si à propos fut approuvée de tout le monde, mais principalement des hommes vraiment remplis de

1. De 1674 à 1710.

l'amour de l'Écriture sainte, et je ne croyois pas que je dusse avoir jamais besoin d'en faire l'apologie. A quelque temps de là ma surprise ne fut pas médiocre, lorsqu'on me montra, dans un livre qui avoit pour titre *Démonstration évangélique*, composé par le célèbre M. Huet, alors sous-précepteur de Mgr le Dauphin, un endroit où non-seulement il n'étoit pas de mon avis, mais où il soutenoit hautement que Longin s'étoit trompé lorsqu'il s'étoit persuadé qu'il y avoit du sublime dans ces paroles : *Dieu dit*, etc. J'avoue que j'eus de la peine à digérer qu'on traitât avec cette hauteur le plus fameux et le plus savant critique de l'antiquité. De sorte qu'en une nouvelle édition qui se fit quelques mois après[1] de mes ouvrages, je ne pus m'empêcher d'ajouter dans ma préface ces mots : « J'ai rapporté ces paroles de la *Genèse*, comme l'expression la plus propre à mettre ma pensée en jour; et je m'en suis servi d'autant plus volontiers, que cette expression est citée avec éloge par Longin même, qui, au milieu des ténèbres du paganisme, n'a pas laissé de reconnoître le divin qu'il y avoit dans ces paroles de l'Écriture. Mais que dirons-nous d'un des plus savans hommes de notre siècle, qui, éclairé des lumières de l'Évangile, ne s'est pas aperçu de la beauté de cet endroit; qui a osé, dis-je, avancer dans un livre qu'il a fait pour démontrer la religion chrétienne, que Longin s'étoit trompé lorsqu'il avoit cru que ces paroles étoient sublimes? »

Comme ce reproche étoit un peu fort, et, je l'avoue même, un peu trop fort, je m'attendois à voir bientôt paroître une réplique très-vive de la part de M. Huet, nommé environ dans ce temps-là à l'évêché d'Avranches; et je me préparois à y répondre le moins mal et le plus modestement qu'il me seroit possible. Mais, soit que ce savant prélat eût changé d'avis, soit qu'il dédaignât d'entrer en lice avec un aussi vulgaire antagoniste que moi, il se tint dans le silence. Notre démêlé parut éteint, et je n'entendis parler de rien jusqu'en 1709, qu'un de mes amis me fit voir dans un dixième tome[2] de la *Bibliothèque choisie* de M. Le Clerc, fameux protestant de Genève, réfugié en Hollande, un chapitre de plus de vingt-cinq pages, où ce protestant nous réfute très-impérieusement Longin et moi, et nous traite tous deux d'aveugles et de petits esprits, d'avoir cru qu'il y avoit là quelque sublimité. L'occasion qu'il prend pour nous faire après coup cette insulte, c'est une prétendue lettre[3] du savant M. Huet, aujourd'hui ancien évêque d'Avranches, qui lui est, dit-il, tombée entre les mains, et que pour mieux nous foudroyer, il transcrit toute entière; y joignant néanmoins, afin de la mieux faire valoir, plusieurs remarques de sa façon, presque aussi longues que la lettre même,

1. En 1683. — 2. Publié en 1706.

3. Cette lettre est bien réellement celle qui avoit été adressée à Montausier par Huet.

de sorte que ce sont comme deux espèces de dissertations ramassées ensemble dont il fait un seul ouvrage.

Bien que ces deux dissertations soient écrites avec assez d'amertume et d'aigreur, je fus médiocrement ému en les lisant, parce que les raisons m'en parurent extrêmement foibles; que M. Le Clerc, dans ce long verbiage qu'il étale, n'entame pas, pour ainsi dire, la question; et que tout ce qu'il y avance ne vient que d'une équivoque sur le mot de sublime, qu'il confond avec le style sublime, et qu'il croit entièrement opposé au style simple. J'étois en quelque sorte résolu de n'y rien répondre: cependant mes libraires depuis quelque temps, à force d'importunités, m'ayant enfin fait consentir à une nouvelle édition de mes ouvrages, il m'a semblé que cette édition seroit défectueuse si je n'y donnois quelque signe de vie sur les attaques d'un si célèbre adversaire. Je me suis donc enfin déterminé à y répondre, et il m'a paru que le meilleur parti que je pouvois prendre, c'étoit d'ajouter aux neuf Réflexions que j'ai déjà faites sur Longin, et où je crois avoir assez bien confondu M. Perrault, une dixième Réflexion, où je répondrois aux deux dissertations nouvellement publiées contre moi. C'est ce que je vais exécuter ici.

Mais comme ce n'est point M. Huet qui a fait imprimer lui-même la lettre qu'on lui attribue, et que cet illustre prélat ne m'en a point parlé dans l'Académie françoise, où j'ai l'honneur d'être son confrère, et où je le vois quelquefois, M. Le Clerc permettra que je ne me propose d'adversaire que M. Le Clerc, et que par là je m'épargne le chagrin d'avoir à écrire contre un aussi grand prélat que M. Huet, dont, en qualité de chrétien, je respecte fort la dignité, et dont, en qualité d'homme de lettres, j'honore extrêmement le mérite et le grand savoir. Ainsi c'est au seul M. Le Clerc que je vais parler; et il trouvera bon que je le fasse en ces termes :

Vous croyez donc, monsieur, et vous le croyez de bonne foi, qu'il n'y a point de sublime dans ces paroles de la *Genèse : Dieu dit : Que la lumière se fasse, et la lumière se fit.* A cela je pourrois vous répondre en général, sans entrer dans une plus grande discussion, que le sublime n'est pas proprement une chose qui se prouve et qui se démontre; mais que c'est un merveilleux qui saisit, qui frappe et qui se fait sentir. Ainsi, personne ne pouvant entendre prononcer un peu majestueusement ces paroles : *Que la lumière se fasse*, etc., sans que cela excite en lui une certaine élévation d'âme qui lui fait plaisir, il n'est plus question de savoir s'il y a du sublime dans ces paroles, puisqu'il y en a indubitablement. S'il se trouve quelque homme bizarre qui n'y en trouve point, il ne faut pas chercher des raisons pour lui montrer qu'il y en a; mais se borner à le plaindre de son peu de conception et de son peu de goût, qui l'empêche de sentir ce que tout le monde sent d'abord. C'est là, monsieur, ce que je pourrois

me contenter de vous dire; et je suis persuadé que tout ce qu'il y a de gens sensés avoueroient que par ce peu de mots je vous aurois répondu tout ce qu'il falloit vous répondre.

Mais puisque l'honnêteté nous oblige de ne pas refuser nos lumières à notre prochain pour le tirer d'une erreur où il est tombé, je veux bien descendre dans un plus grand détail, et ne point épargner le peu de connoissances que je puis avoir du sublime pour vous tirer de l'aveuglement où vous vous êtes jeté vous-même, par trop de confiance en votre grande et hautaine érudition.

Avant que d'aller plus loin, souffrez, monsieur, que je vous demande comment il peut se faire qu'un aussi habile homme que vous, voulant écrire contre un endroit de ma préface aussi considérable que l'est celui que vous attaquez, ne se soit pas donné la peine de lire cet endroit, auquel il ne paroît pas même que vous ayez fait aucune attention: car, si vous l'aviez lu, si vous l'aviez examiné un peu de près, me diriez-vous, comme vous faites, pour montrer que ces paroles : *Dieu dit*, etc., n'ont rien de sublime, qu'elles ne sont point dans le style sublime, sur ce qu'il n'y a point de grands mots, et qu'elles sont énoncées avec une très-grande simplicité? N'avois-je pas prévenu votre objection, en assurant, comme je l'assure dans cette même préface, que par sublime, en cet endroit, Longin n'entend pas ce que nous appelons le style sublime, mais cet extraordinaire et ce merveilleux qui se trouve souvent dans les paroles les plus simples, et dont la simplicité même fait quelquefois la sublimité? Ce que vous avez si peu compris, que même à quelques pages de là, bien loin de convenir qu'il y a du sublime dans les paroles que Moïse fait prononcer à Dieu au commencement de la *Genèse*, vous prétendez que si Moïse avoit mis là du sublime, il auroit péché contre toutes les règles de l'art, qui veut qu'un commencement soit simple et sans affectation : ce qui est très-véritable, mais ce qui ne dit nullement qu'il ne doit point y avoir de sublime, le sublime n'étant point opposé au simple, et n'y ayant rien quelquefois de plus sublime que le simple même, ainsi que je vous l'ai déjà fait voir; et dont, si vous doutez encore, je m'en vais vous convaincre par quatre ou cinq exemples, auxquels je vous défie de répondre. Je ne les chercherai pas loin. Longin m'en fournit lui-même d'abord un admirable, dans le chapitre d'où j'ai tiré cette dixième Réflexion. Car y traitant du sublime qui vient de la grandeur de la pensée, après avoir établi qu'il n'y a proprement que les grands hommes à qui il échappe de dire des choses grandes et extraordinaires : « Voyez, par exemple, ajoute-t-il, ce que répondit Alexandre, quand Darius lui fit offrir la moitié de l'Asie, avec sa fille en mariage. « Pour moi, lui disoit Parménion, si j'étois « Alexandre, j'accepterois ces offres. — Et moi aussi, répliqua ce « prince, si j'étois Parménion. » Sont-ce là de grandes paroles?

Peut-on rien dire de plus naturel, de plus simple et de moins affecté que ce mot? Alexandre ouvre-t-il une grande bouche pour le dire? Et cependant ne faut-il pas tomber d'accord que toute la grandeur de l'âme d'Alexandre s'y fait voir? Il faut à cet exemple en joindre un autre de même nature, que j'ai allégué dans la préface de ma dernière édition de Longin; et je le vais rapporter dans les mêmes termes qu'il y est énoncé, afin que l'on voie mieux que je n'ai point parlé en l'air, quand j'ai dit que M. Le Clerc, voulant combattre ma préface, ne s'est pas donné la peine de la lire. Voici en effet mes paroles : Dans la tragédie d'*Horace*[1] du fameux Pierre Corneille, une femme qui avoit été présente au combat des trois Horaces contre les trois Curiaces, mais qui s'étoit retirée trop tôt, et qui n'en avoit pas vu la fin, vient mal à propos annoncer au vieil Horace, leur père, que deux de ses fils ont été tués, et que le troisième, ne se voyant plus en état de résister, s'est enfui. Alors ce vieux Romain, possédé de l'amour de sa patrie, sans s'amuser à pleurer la perte de ses deux fils morts si glorieusement, ne s'afflige que de la fuite honteuse du dernier, qui a, dit-il, par une si lâche action, imprimé un opprobre éternel au nom d'Horace; et leur sœur, qui étoit là présente, lui ayant dit :

« Que vouliez-vous qu'il fît contre trois? »

il répond brusquement :

« Qu'il mourût. »

Voilà des termes fort simples. Cependant il n'y a personne qui ne sente la grandeur qu'il y a dans ces trois syllabes, *qu'il mourût;* sentiment d'autant plus sublime qu'il est simple et naturel, et que par là on voit que ce héros parle du fond du cœur, et dans les transports d'une colère vraiment romaine. La chose effectivement auroit perdu de sa force, si, au lieu de dire : *Qu'il mourût*, il avoit dit : « Qu'il suivît l'exemple de ses deux frères; » ou « Qu'il sacrifiât sa vie à l'intérêt et à la gloire de son pays. » Ainsi c'est la simplicité même de ce mot qui en fait voir la grandeur. N'avois-je pas, monsieur, en faisant cette remarque, battu en ruine votre objection, même avant que vous l'eussiez faite? Et ne prouvois-je pas visiblement que le sublime se trouve quelquefois dans la manière de parler la plus simple? Vous me répondrez peut-être que cet exemple est singulier, et qu'on n'en peut pas montrer beaucoup de pareils. En voici pourtant encore un que je trouve, à l'ouverture du livre, dans la *Médée*[2] du même Corneille, où cette fameuse enchanteresse, se vantant que, seule et abandonnée comme elle est de tout le monde, elle trouvera pourtant bien moyen de se venger de tous ses ennemis, Nérine, sa confidente, lui dit :

1. Acte III, scène VI. (B.) — 2. Acte I, scène IV. (B.)

« Perdez l'aveugle erreur dont vous êtes séduite,
Pour voir en quel état le sort vous a réduite;
Votre pays vous hait, votre époux est sans foi :
Contre tant d'ennemis que vous reste-t-il? »

à quoi Médée répond :

« Moi;
Moi, dis-je, et c'est assez. »

Peut-on nier qu'il n'y ait du sublime, et du sublime le plus relevé, dans ce monosyllabe, *moi?* Qu'est-ce donc qui frappe dans ce passage, sinon la fierté audacieuse de cette magicienne, et la confiance qu'elle a dans son art? Vous voyez, monsieur, que ce n'est point le style sublime, ni par conséquent les grands mots, qui font toujours le sublime dans le discours, et que ni Longin ni moi ne l'avons jamais prétendu. Ce qui est si vrai, par rapport à lui, qu'en son *Traité du Sublime*, parmi beaucoup de passages qu'il rapporte pour montrer ce que c'est qu'il entend par sublime, il ne s'en trouve pas plus de cinq ou six où les grands mots fassent partie du sublime. Au contraire, il y en a un nombre considérable où tout est composé de paroles fort simples et fort ordinaires; comme, par exemple, cet endroit de Démosthène, si estimé et si admiré de tout le monde, où cet orateur gourmande ainsi les Athéniens : « Ne voulez-vous jamais faire autre chose qu'aller par la ville vous demander les uns aux autres : Que dit-on de nouveau? Et que peut-on vous apprendre de plus nouveau que ce que vous voyez? Un homme de Macédoine se rend maître des Athéniens, et fait la loi à toute la Grèce. Philippe est-il mort? dira l'un. Non, répondra l'autre, il n'est que malade. Eh! que vous importe, messieurs, qu'il vive ou qu'il meure? quand le ciel vous en auroit délivrés, vous vous feriez bientôt vous-mêmes un autre Philippe. » Y a-t-il rien de plus simple, de plus naturel et de moins enflé que ces demandes et ces interrogations? Cependant qui est-ce qui n'en sent point le sublime? Vous, peut-être, monsieur; parce que vous n'y voyez point de grands mots, ni de ces *ambitiosa ornamenta* en quoi vous le faites consister, et en quoi il consiste si peu, qu'il n'y a rien même qui rende le discours plus froid et plus languissant que les grands mots mis hors de leur place. Ne dites donc plus, comme vous faites en plusieurs endroits de votre dissertation, que la preuve qu'il n'y a point de sublime dans le style de la Bible, c'est que tout y est dit sans exagération et avec beaucoup de simplicité, puisque c'est cette simplicité même qui en fait la sublimité. Les grands mots, selon les habiles connoisseurs, font en effet si peu l'essence entière du sublime, qu'il y a même dans les bons écrivains des endroits sublimes dont la grandeur vient de la petitesse énergique des paroles, comme on le peut voir dans ce passage d'Hérodote, qui est cité par Longin : « Cléomène étant devenu furieux, il prit un

couteau dont il se hacha la chair en petits morceaux; et s'étant ainsi déchiqueté lui-même, il mourut : » car on ne peut guere assembler de mots plus bas et plus petits que ceux-ci, « se hacher la chair en morceaux, et se déchiqueter soi-même. » On y sent toutefois une certaine force énergique qui, marquant l'horreur de la chose qui y est énoncée, a je ne sais quoi de sublime.

Mais voilà assez d'exemples cités, pour vous montrer que le simple et le sublime dans le discours ne sont nullement opposés. Examinons maintenant les paroles qui font le sujet de notre contestation· et pour en mieux juger, considérons-les jointes et liées avec celles qui les précèdent. Les voici : « Au commencement, dit Moïse, Dieu créa le ciel et la terre. La terre étoit informe et toute nue. Les ténèbres couvroient la face de l'abîme, et l'esprit de Dieu étoit porté sur les eaux. » Peut-on rien voir, dites-vous, de plus simple que ce début? Il est fort simple, je l'avoue, à la réserve pourtant de ces mots : « et l'esprit de Dieu étoit porté sur les eaux, » qui ont quelque chose de magnifique, et dont l'obscurité élégante et majestueuse nous fait concevoir beaucoup de choses au delà de ce qu'elles semblent dire; mais ce n'est pas de quoi il s'agit ici. Passons aux paroles suivantes, puisque ce sont celles dont il est question. Moïse ayant ainsi expliqué dans une narration également courte, simple et noble, les merveilles de la création, songe aussitôt à faire connoître aux hommes l'auteur de ces merveilles. Pour cela donc, ce grand prophète n'ignorant pas que le meilleur moyen de faire connoître les personnages qu'on introduit, c'est de les faire agir, il met d'abord Dieu en action, et le fait parler. Et que lui fait-il dire? Une chose ordinaire, peut-être? Non; mais ce qui s'est jamais dit de plus grand, ce qui se peut dire de plus grand, et ce qu'il n'y a jamais eu que Dieu seul qui ait pu dire : *Que la lumière se fasse.* Puis tout à coup, pour montrer qu'afin qu'une chose soit faite, il suffit que Dieu veuille qu'elle se fasse, il ajoute avec une rapidité qui donne à ses paroles mêmes une âme et une vie : *et la lumière se fit*, montrant par là qu'au moment que Dieu parle, tout s'agite, tout s'émeut, tout obéit. Vous me répondrez peut-être ce que vous me répondez dans la prétendue lettre de M. Huet, que vous ne voyez pas ce qu'il y a de si sublime dans cette manière de parler, *que la lumière se fasse*, etc., puisqu'elle est, dites-vous, très-familière et très-commune dans la langue hébraïque, qui la rebat à chaque bout de champ. En effet, ajoutez-vous, si je disois : « Quand je sortis, je dis à mes gens, suivez-moi, et ils me suivirent; je priai mon ami de me prêter son cheval, et il me le prêta : » pourroit-on soutenir que j'ai dit là quelque chose de sublime? Non, sans doute, parce que cela seroit dit dans une occasion très-frivole, à propos de choses très-petites. Mais est-il possible, monsieur, qu'avec tout le savoir que vous avez, vous soyez encore à appren-

dre ce que n'ignore pas le moindre apprenti rhétoricien, que pour bien juger du beau, du sublime, du merveilleux dans le discours, il ne faut pas simplement regarder la chose qu'on dit, mais la personne qui la dit, la manière dont on la dit, et l'occasion où on la dit; enfin qu'il faut regarder, *non quid sit, sed quo loco sit?* Qui est-ce en effet qui peut nier qu'une chose dite en un endroit paroîtra basse et petite, et que la même chose dite en un autre endroit deviendra grande, noble, sublime et plus que sublime? Qu'un homme, par exemple, qui montre à danser, dise à un jeune garçon qu'il instruit : « Allez par là, revenez, détournez, arrêtez, » cela est très-puéril et paroît même ridicule à raconter. Mais que le Soleil, voyant son fils Phaéton qui s'égare dans les cieux sur un char qu'il a eu la folle témérité de vouloir conduire, crie de loin à ce fils à peu près les mêmes ou semblables paroles, cela devient très-noble et très-sublime, comme on le peut reconnoître dans ces vers d'Euripide rapportés par Longin :

Le père cependant, plein d'un trouble funeste,
Le voit rouler de loin sur la plaine céleste;
Lui montre encor sa route, et du plus haut des cieux
Le suit autant qu'il peut de la voix et des yeux :
« Va par là, lui dit-il, reviens, détourne, arrête. »

Je pourrois vous citer encore cent autres exemples pareils, et il s'en présente à moi de tous côtés. Je ne saurois pourtant, à mon avis, vous en alléguer un plus convaincant ni plus démonstratif que celui même sur lequel nous sommes en dispute. En effet, qu'un maître dise à son valet : « Apportez-moi mon manteau; » puis qu'on ajoute : « et son valet lui apporta son manteau; » cela est très-petit, je ne dis pas seulement en langue bébraïque, où vous prétendez que ces manières de parler sont ordinaires, mais encore en toute langue. Au contraire, que dans une occasion aussi grande qu'est la création du monde, Dieu dise : *Que la lumière se fasse;* puis qu'on ajoute : *et la lumière fût faite;* cela est non-seulement sublime, mais d'autant plus sublime que, les termes en étant fort simples et pris du langage ordinaire, ils nous font comprendre admirablement, et mieux que tous les plus grands mots, qu'il ne coûte pas plus à Dieu de faire la lumière, le ciel et la terre, qu'à un maître de dire à son valet : « Apportez-moi mon manteau. » D'où vient donc que cela ne vous frappe point? Je vais vous le dire. C'est que, n'y voyant point de grands mots ni d'ornemens pompeux, et prévenu comme vous l'êtes que le style simple n'est point susceptible de sublime, vous croyez qu'il ne peut y avoir là de vraie sublimité.

Mais c'est assez vous pousser sur cette méprise, qu'il n'est pas possible, à l'heure qu'il est, que vous ne reconnoissiez. Venons maintenant à vos autres preuves; car, tout à coup retournant à

la charge comme maître passé en l'art oratoire, pour mieux nous confondre Longin et moi, et nous accabler sans ressource, vous vous mettez en devoir de nous apprendre à l'un et à l'autre ce que c'est que sublime. Il y en a, dites-vous, quatre sortes; le sublime des termes, le sublime du tour de l'expression, le sublime des pensées et le sublime des choses. Je pourrois aisément vous embarrasser sur cette division et sur les définitions qu'ensuite vous nous donnez de vos quatre sublimes, cette division et ces définitions n'étant pas si correctes ni si exactes que vous vous le figurez. Je veux bien néanmoins aujourd'hui, pour ne point perdre de temps, les admettre toutes sans aucune restriction. Permettez-moi seulement de vous dire qu'après celle du sublime des choses, vous avancez la proposition du monde la moins soutenable et la plus grossière; car après avoir supposé, comme vous le supposez très-solidement, et comme il n'y a personne qui n'en convienne avec vous, que les grandes choses sont grandes en elles-mêmes et par elles-mêmes, et qu'elles se font admirer indépendamment de l'art oratoire; tout d'un coup, prenant le change, vous soutenez que pour être mises en œuvre dans un discours elles n'ont besoin d'aucun génie ni d'aucune adresse, et qu'un homme, quelque ignorant et quelque grossier qu'il soit, ce sont vos termes, s'il rapporte une grande chose sans en rien dérober à la connoissance de l'auditeur, pourra avec justice être estimé éloquent et sublime. Il est vrai que vous ajoutez, « non pas de ce sublime dont parle ici Longin. » Je ne sais pas ce que vous voulez dire par ces mots, que vous nous expliquerez quand il vous plaira.

Quoi qu'il en soit, il s'ensuit de votre raisonnement que pour être bon historien (ô la belle découverte!) il ne faut point d'autre talent que celui que Démétrius Phaléréus[1] attribue au peintre Nicias, qui étoit de choisir toujours de grands sujets. Cependant ne paroît-il pas au contraire que pour bien raconter une grande chose, il faut beaucoup plus d'esprit et de talent que pour en raconter une médiocre? En effet, monsieur, de quelque bonne foi que soit votre homme ignorant et grossier, trouvera-t-il pour cela aisément des paroles dignes de son sujet? Saura-t-il même les construire? Je dis construire; car cela n'est pas si aisé qu'on s'imagine.

Cet homme enfin, fût-il bon grammairien, saura-t-il pour cela, racontant un fait merveilleux, jeter dans son discours toute la netteté, la délicatesse, la majesté, et, ce qui est encore plus considérable, toute la simplicité nécessaire à une bonne narration? Saura-t-il choisir les grandes circonstances? Saura-t-il rejeter les superflues! En décrivant le passage de la mer Rouge, ne s'amu-

1. Le *Traité de l'Élocution* que Boileau cite ici n'est point de Démétrius de Phalère.

se-t-il point, comme le poëte dont je parle dans mon *Art poétique*, à peindre le petit enfant

Qui va, saute, revient,
Et, joyeux, à sa mère offre un caillou qu'il tient?

En un mot, saura-t-il, comme Moïse, dire tout ce qu'il faut, et ne dire que ce qu'il faut? Je vois que cette objection vous embarrasse. Avec tout cela néanmoins, répondrez-vous, on ne me persuadera jamais que Moïse, en écrivant la Bible, ait songé à tous ces agrémens et à toutes ces petites finesses de l'école : car c'est ainsi que vous appelez toutes les grandes figures de l'art oratoire. Assurément Moïse n'y a point pensé; mais l'esprit divin qui l'inspiroit y a pensé pour lui, et les y a mises en œuvre, avec d'autant plus d'art qu'on ne s'aperçoit point qu'il y ait aucun art : car on n'y remarque point de faux ornemens, et rien ne s'y sent de l'enflure et de la vaine pompe des déclamateurs, plus opposée quelquefois au vrai sublime que la bassesse même des mots les plus abjects; mais tout y est plein de sens, de raison et de majesté. De sorte que le livre de Moïse est en même temps le plus éloquent, le plus sublime et le plus simple de tous les livres. Il faut convenir pourtant que ce fut cette simplicité, quoique si admirable, jointe à quelques mots latins un peu barbares de la Vulgate, qui dégoûtèrent saint Augustin[1], avant sa conversion, de la lecture de ce divin livre, dont néanmoins depuis, l'ayant regardé de plus près, et avec des yeux plus éclairés, il fit le plus grand objet de son admiration et sa perpétuelle lecture.

Mais c'est assez nous arrêter sur la considération de votre nouvel orateur. Reprenons le fil de notre discours, et voyons où vous voulez en venir par la supposition de vos quatre sublimes. Auquel de ces quatre genres, dites-vous, prétend-on attribuer le sublime que Longin a cru voir dans le passage de la *Genèse?* Est-ce au sublime des mots? Mais sur quoi fonder cette prétention, puisqu'il n'y a pas dans ce passage un seul grand mot? Sera-ce au sublime de l'expression? L'expression en est très-ordinaire, et d'un usage très-commun et très-familier, surtout dans la langue hébraïque, qui la répète sans cesse. Le donnera-t-on au sublime des pensées? Mais bien loin d'y avoir là aucune sublimité de pensée, il n'y a pas même de pensée. On ne peut, concluez-vous, l'attribuer qu'au sublime des choses, auquel Longin ne trouvera pas son compte, puisque l'art ni le discours n'ont aucune part à ce sublime. Voilà donc, par votre belle et savante démonstration, les premières paroles de Dieu dans la *Genèse* entièrement dépossédées du sublime que tous les hommes jusqu'ici avoient cru y voir; et le commencement de la Bible reconnu froid, sec et

1. Aurelius Augustinus, né à Tagaste, en Afrique, l'an 354, mort en 430, évêque d'Hippône.

sans nulle grandeur. Regardez pourtant comme les manières de juger sont différentes; puisque, si l'on me fait les mêmes interrogations que vous vous faites à vous-même, et si l'on me demande quel genre de sublime se trouve dans le passage dont nous disputons, je ne répondrai pas qu'il y en a un des quatre que vous rapportez, je dirai que tous les quatre y sont dans leur plus haut degré de perfection.

En effet, pour en venir à la preuve, et pour commencer par le premier genre, bien qu'il n'y ait pas dans le passage de la *Genèse* des mots grands et ampoulés, les termes que le prophète y emploie, quoique simples, étant nobles, majestueux, convenables au sujet, ils ne laissent pas d'être sublimes, et si sublimes que vous n'en sauriez suppléer d'autres que le discours n'en soit considérablement affoibli; comme si, par exemple, au lieu de ces mots : *Dieu dit : Que la lumière se fasse, et la lumière se fit*, vous mettiez : « Le souverain maître de toutes choses commanda à la lumière de se former; et en même temps ce merveilleux ouvrage, qu'on appelle lumière, se trouva formé : » quelle petitesse ne sentira-t-on point dans ces grands mots, vis-à-vis de ceux-ci : *Dieu dit : Que la lumière se fasse*, etc.? A l'égard du second genre, je veux dire du sublime du tour de l'expression, où peut-on voir un tour d'expression plus sublime que celui de ces paroles : *Dieu dit : Que la lumière se fasse, et la lumière se fit;* dont la douceur majestueuse, même dans les traductions grecques, latines et françoises, frappe si agréablement l'oreille de tout homme qui a quelque délicatesse et quelque goût? Quel effet ne feroient-elles point si elles étoient prononcées dans leur langue originale par une bouche qui les pût prononcer, et écoutées par des oreilles qui les sussent entendre? Pour ce qui est de ce que vous avancez au sujet du sublime des pensées, que bien loin qu'il y ait dans le passage qu'admire Longin aucune sublimité de pensée, il n'y a pas même de pensée; il faut que votre bon sens vous ait abandonné quand vous avez parlé de cette manière. Quoi! monsieur, le dessein que Dieu prend immédiatement après avoir créé le ciel et la terre, car c'est Dieu qui parle en cet endroit; la pensée, dis-je, qu'il conçoit de faire la lumière ne vous paroît pas une pensée! Et qu'est-ce donc que pensée, si ce n'en est là une des plus sublimes qui pouvoient, si en parlant de Dieu il est permis de se servir de ces termes, qui pouvoient, dis-je, venir à Dieu lui-même? pensée qui étoit d'autant plus nécessaire, que, si elle ne fût venue à Dieu, l'ouvrage de la création restoit imparfait, et la terre demeuroit informe et vide, *terra autem erat inanis et vacua*. Confessez donc, monsieur, que les trois premiers genres de votre sublime sont excellemment renfermés dans le passage de Moïse. Pour le sublime des choses, je ne vous en dis rien, puisque vous reconnoissez vous-même qu'il s'agit dans ce passage de la plus grande chose qui puisse être faite, et qui ait jamais été faite. Je ne sais si je me trompe, mais il me

semble que j'ai assez exactement répondu a toutes vos objections tirées des quatre sublimes.

N'attendez pas, monsieur, que je réponde ici avec la même exactitude à tous les vagues raisonnemens et à toutes les vaines déclamations que vous me faites dans la suite de votre long discours, et principalement dans le dernier article de la lettre attribuée à M. l'évêque d'Avranches, où, vous expliquant d'une manière embarrassée, vous donnez lieu aux lecteurs de penser que vous êtes persuadé que Moïse et tous les prophètes, en publiant les louanges de Dieu, au lieu de relever sa grandeur, l'ont, ce sont vos propres termes, en quelque sorte avili et déshonoré : tout cela faute d'avoir assez bien démêlé une équivoque très-grossière, et dont, pour être parfaitement éclairci, il ne faut que se ressouvenir d'un principe avoué de tout le monde, qui est qu'une chose sublime aux yeux des hommes n'est pas pour cela sublime aux yeux de Dieu, devant lequel il n'y a de vraiment sublime que Dieu lui-même; qu'ainsi toutes ces manières figurées que les prophètes et les écrivains sacrés emploient pour l'exalter, lorsqu'ils lui donnent un visage, des yeux, des oreilles, lorsqu'ils le font marcher, courir, s'asseoir, lorsqu'ils le représentent porté sur l'aile des vents, lorsqu'ils lui donnent à lui-même des ailes, lorsqu'ils lui prêtent leurs expressions, leurs actions, leurs passions et mille autres choses semblables; toutes ces choses sont fort petites devant Dieu, qui les souffre néanmoins et les agrée, parce qu'il sait bien que la foiblesse humaine ne le sauroit louer autrement. En même temps, il faut reconnoître que ces mêmes choses, présentées aux yeux des hommes avec des figures et des paroles telles que celles de Moïse et des autres prophètes, non-seulement ne sont pas basses, mais encore qu'elles deviennent nobles, grandes, merveilleuses et dignes en quelque façon de la majesté divine. D'où il s'ensuit que vos réflexions sur la petitesse de nos idées devant Dieu sont ici très-mal placées, et que votre critique sur les paroles de la *Genèse* est fort peu raisonnable, puisque c'est de ce sublime présenté aux yeux des hommes que Longin a voulu et dû parler, lorsqu'il a dit que Moïse a parfaitement conçu la puissance de Dieu au commencement de ses lois, et qu'il l'a exprimée dans toute sa dignité par ces paroles : *Dieu dit*, etc.

Croyez-moi donc, monsieur, ouvrez les yeux. Ne vous opiniâtrez pas davantage à défendre contre Moïse, contre Longin et contre toute la terre, une cause aussi odieuse que la vôtre, et qui ne sauroit se soutenir que par des équivoques et par de fausses subtilités. Lisez l'Écriture sainte avec un peu moins de confiance en vos propres lumières, et défaites-vous de cette hauteur calviniste et socinienne, qui vous fait croire qu'il y va de votre honneur d'empêcher qu'on n'admire trop légèrement le début d'un livre dont vous êtes obligé d'avouer vous-même qu'on doit adorer tous les mots et toutes les syllabes; et qu'on peut bien ne pas

assez admirer, mais qu'on ne sauroit trop admirer. Je ne vous en dirai pas davantage. Aussi bien il est temps de finir cette dixième Réflexion, déjà même un peu trop longue, et que je ne croyois pas devoir pousser si loin.

Avant que de la terminer néanmoins, il me semble que je ne dois pas laisser sans réplique une objection assez raisonnable que vous me faites au commencement de votre dissertation, et que j'ai laissée à part pour y répondre à la fin de mon discours. Vous me demandez dans cette objection d'où vient que, dans ma traduction du passage de la *Genèse* cité par Longin, je n'ai point exprimé ce monosyllabe *τί*, *quoi?* puisqu'il est dans le texte de Longin, où il n'y a pas seulement : *Dieu dit : Que la lumière se fasse;* mais *Dieu dit : Quoi? Que la lumière se fasse.* A cela je réponds, en premier lieu, que sûrement ce monosyllabe n'est point de Moïse, et appartient entièrement à Longin, qui, pour préparer la grandeur de la chose que Dieu va exprimer, après ces paroles : *Dieu dit*, se fait à soi-même cette interrogation : *Quoi?* puis ajoute tout d'un coup : *Que la lumière se fasse.* Je dis en second lieu que je n'ai point exprimé ce *quoi?* parce qu'à mon avis il n'auroit point eu de grâce en françois, et que non-seulement il auroit un peu gâté les paroles de l'Écriture, mais qu'il auroit pu donner occasion à quelques savans, comme vous, de prétendre mal à propos, comme cela est effectivement arrivé, que Longin n'avoit pas lu le passage de la *Genèse* dans ce qu'on appelle la Bible des Septante, mais dans quelque autre version où le texte étoit corrompu. Je n'ai pas eu le même scrupule pour ces autres paroles que le même Longin insère encore dans le texte, lorsqu'à ces termes : *Que la lumière se fasse*, il ajoute : *Que la terre se fassé; la terre fut faite;* parce que cela ne gâte rien, et qu'il est dit par une surabondance d'admiration que tout le monde sent. Ce qu'il y a de vrai pourtant, c'est que, dans les règles, je devois avoir fait il y a longtemps cette note que je fais aujourd'hui, qui manque, je l'avoue, à ma traduction. Mais enfin la voilà faite.

RÉFLEXION XI.

1710.

Néanmoins Aristote et Théophraste[1], afin d'excuser l'audace de ces figures, pensent qu'il est bon d'y apporter ces adoucissemens : *Pour ainsi dire, si j'ose me servir de ces termes; pour m'expliquer plus hardiment*, etc. (*Paroles de Longin*, chapitre XXVI.)

Le conseil de ces deux philosophes est excellent, mais il n'a d'usage que dans la prose; car ces excuses sont rarement souffertes dans la poésie, où elles auroient quelque chose de sec et de

1. Théophraste, disciple d'Aristote, étoit né à Éresse dans l'Ile de Lesbos; il est mort très-vieux et a probablement vécu jusque vers l'an

languissant, parce que la poésie porte son excuse avec soi. De sorte qu'à mon avis, pour bien juger si une figure dans les vers n'est point trop hardie, il est bon de la mettre en prose avec quelqu'un de ces adoucissemens: puisqu'en effet si, à la faveur de cet adoucissement, elle n'a plus rien qui choque, elle ne doit point choquer dans les vers, destituée même de cet adoucissement.

M. de La Motte, mon confrère à l'Académie françoise, n'a donc pas raison en son *Traité de l'Ode*, lorsqu'il accuse l'illustre M. Racine de s'être exprimé avec trop de hardiesse dans sa tragédie de *Phèdre*, où le gouverneur d'Hippolyte, faisant la peinture du monstre effroyable que Neptune avoit envoyé pour effrayer les chevaux de ce jeune et malheureux prince, se sert de cette hyperbole:

Le flot qui l'apporta recule épouvanté;

puisqu'il n'y a personne qui ne soit obligé de tomber d'accord que cette hyperbole passeroit même dans la prose, à la faveur d'un *pour ainsi dire*, ou d'un *si j'ose ainsi parler.*

D'ailleurs Longin, ensuite du passage que je viens de rapporter ici, ajoute des paroles qui justifient encore mieux que tout ce que j'ai dit le vers dont il est question. Les voici : « L'excuse, selon le sentiment de ces deux célèbres philosophes, est un remède infaillible contre les trop grandes hardiesses du discours; et je suis bien de leur avis : mais je soutiens pourtant toujours ce que j'ai déjà avancé, que le remède le plus naturel contre l'abondance et l'audace des métaphores, c'est de ne les employer que bien à propos, je veux dire dans le sublime et dans les grandes passions. » En effet, si ce que dit là Longin est vrai, M. Racine a entièrement cause gagnée : pouvoit-il employer la hardiesse de sa métaphore dans une circonstance plus considérable et plus sublime que dans l'effroyable arrivée de ce monstre, ni au milieu d'une passion plus vive que celle qu'il donne à cet infortuné gouverneur d'Hippolyte, qu'il représente plein d'une horreur et d'une consternation que, par son récit, il communique en quelque sorte aux spectateurs mêmes, de sorte que, par l'émotion qu'il leur cause, il ne les laisse pas en état de songer à le chicaner sur l'audace de sa figure? Aussi a-t-on remarqué que toutes les fois qu'on joue la tragédie de *Phèdre*, bien loin qu'on paroisse choqué de ce vers,

Le flot qui l'apporta recule épouvanté,

on y fait une espèce d'acclamation; marque incontestable qu'il y a là du vrai sublime, au moins si l'on doit croire ce qu'atteste

300 avant l'ère vulgaire. Son livre des *Caractères* a été traduit en françois par La Bruyère.

1. Antoine Houdard de La Motte, né en 1672 à Paris, mort en 1734.

BOILEAU

Longin en plusieurs endroits, et surtout à la fin de son cinquième chapitre, par ces paroles : « Car lorsqu'en un grand nombre de personnes différentes de profession et d'âge, et qui n'ont aucun rapport ni d'humeurs ni d'inclinations, tout le monde vient à être frappé également de quelque endroit d'un discours, ce jugement et cette approbation uniforme de tant d'esprits si discordans d'ailleurs est une preuve certaine et indubitable qu'il y a là du merveilleux et du grand. »

M. de La Motte néanmoins paroît fort éloigné de ces sentimens, puisque, oubliant les acclamations que je suis sûr qu'il a plusieurs fois lui-même, aussi bien que moi, entendu faire dans les représentations de *Phèdre*, au vers qu'il attaque, il ose avancer qu'on ne peut souffrir ce vers, alléguant pour une des raisons qui empêchent qu'on ne l'approuve, la raison même qui le fait le plus approuver, je veux dire l'accablement de douleur où est Théramène. « On est choqué, dit-il, de voir un homme accablé de douleur comme est Théramène, si attentif à sa description, et si recherché dans ses termes. » M. de La Motte nous expliquera, quand il le jugera à propos, ce que veulent dire ces mots, « si attentif à sa description, et si recherché dans ses termes : » puisqu'il n'y a en effet dans le vers de M. Racine aucun terme qui ne soit fort commun et fort usité. Que s'il a voulu par là simplement accuser d'affectation et de trop de hardiesse la figure par laquelle Théramène donne un sentiment de frayeur au flot même qui a jeté sur le rivage le monstre envoyé par Neptune, son objection est encore bien moins raisonnable, puisqu'il n'y a point de figure plus ordinaire dans la poésie, que de personnifier les choses inanimées, et de leur donner du sentiment, de la vie et des passions. M. de La Motte me répondra peut-être que cela est vrai quand c'est le poëte qui parle, parce qu'il est supposé épris de fureur : mais qu'il n'en est pas de même des personnages qu'on fait parler. J'avoue que ces personnages ne sont pas d'ordinaire supposés épris de fureur; mais ils peuvent l'être d'une autre passion, telle que celle de Théramène, qui ne leur fera pas dire des choses moins fortes et moins exagérées que celles que pourroit dire un poëte en fureur. Ainsi Énée, dans l'accablement de douleur où il est au commencement du second livre de l'*Énéide*, lorsqu'il raconte la misérable fin de sa patrie, ne cède pas en audace d'expression à Virgile même : jusque-là que se comparant à un grand arbre que des laboureurs s'efforcent d'abattre à coups de cognée, il ne se contente pas de prêter de la colère à cet arbre, mais il lui fait faire des menaces à ces laboureurs. « L'arbre indigné, dit-il, les menace en branlant sa tête chevelue. »

Illa usque minatur,
Et tremefacta comam concusso vertice nutat.

Je pourrois rapporter ici un nombre infini d'exemples, et dire

encore mille choses de semblable force sur ce sujet; mais en voilà assez, ce me semble, pour dessiller les yeux de M. de La Motte, et pour le faire ressouvenir que lorsqu'un endroit d'un discours frappe tout le monde, il ne faut pas chercher des raisons, ou plutôt de vaines subtilités, pour s'empêcher d'en être frappé, mais faire si bien que nous trouvions nous-mêmes les raisons pourquoi il nous frappe. Je n'en dirai pas davantage pour cette fois. Cependant, afin qu'on puisse mieux prononcer sur tout ce que j'ai avancé ici en faveur de M. Racine, je crois qu'il ne sera pas mauvais, avant que de finir cette onzième Réflexion, de rapporter l'endroit tout entier du récit dont il s'agit. Le voici :

Cependant sur le dos de la plaine liquide
S'élève à gros bouillons une montagne humide;
L'onde approche, se brise, et vomit à nos yeux,
Parmi des flots d'écume, un monstre furieux.
Son front large est armé de cornes menaçantes,
Tout son corps est couvert d'écailles jaunissantes;
Indomptable taureau, dragon impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux;
Ses longs mugissemens font trembler le rivage.
Le ciel avec horreur voit ce monstre sauvage;
La terre s'en émeut, l'air en est infecté,
Le flot qui l'apporta recule épouvanté[1], etc.

RÉFLEXION XII.

1710.

Car tout ce qui est véritablement sublime a cela de propre, quand on l'écoute, qu'il élève l'âme et lui fait concevoir une plus haute opinion d'elle-même, la remplissant de joie et de je ne sais quel noble orgueil, comme si c'étoit elle qui eût produit les choses qu'elle vient simplement d'entendre. (*Paroles de Longin*, chapitre v.)

Voilà une très-belle description du sublime, et d'autant plus belle qu'elle est elle-même très-sublime. Mais ce n'est qu'une description, et il ne paroît pas que Longin ait songé dans tout son Traité à en donner une définition exacte. La raison est qu'il écrivoit après Cécilius, qui, comme il le dit lui-même, avait employé tout son livre à définir et à montrer ce que c'est que sublime. Mais le livre de Cécilius étant perdu, je crois qu'on ne trouvera pas mauvais qu'au défaut de Longin j'en hasarde ici une

1. . . . . Refluitque exterritus amnis.
(*Énéide*, livre VIII, vers 240.) (B.)

de ma façon, qui au moins en donne une imparfaite idée. Voici donc comme je crois qu'on le peut définir. « Le sublime est un certaine force de discours propre à élever et à ravir l'âme, et qui provient ou de la grandeur de la pensée et de la noblesse du sentiment, ou de la magnificence des paroles, ou du tour harmonieux, vif et animé de l'expression; c'est-à-dire d'une de ces choses regardées séparément, ou, ce qui fait le parfait sublime, de ces trois choses jointes ensemble. »

Il semble que, dans les règles, je devrois donner des exemples de chacune de ces trois choses; mais il y en a un si grand nombre de rapportés dans le traité de Longin et dans ma dixième Réflexion, que je crois que je ferai mieux d'y renvoyer le lecteur, afin qu'il choisisse lui-même ceux qui lui plairont davantage. Je ne crois pas cependant que je puisse me dispenser d'en proposer quelqu'un où toutes ces trois choses se trouvent parfaitement ramassées; car il n'y en a pas un fort grand nombre. M. Racine pourtant m'en offre un admirable dans la première scène de son *Athalie*, où Abner, l'un des principaux officiers de la cour de Juda, représente à Joad le grand prêtre la fureur où est Athalie contre lui et contre tous les lévites, ajoutant qu'il ne croit pas que cette orgueilleuse princesse diffère encore longtemps à venir *attaquer Dieu jusqu'en son sanctuaire.* A quoi ce grand prêtre, sans s'émouvoir, répond :

Celui qui met un frein à la fureur des flots
Sait aussi des méchans arrêter les complots.
Soumis avec respect à sa volonté sainte,
Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.

En effet tout ce qu'il peut y avoir de sublime paroît rassemblé dans ces quatre vers; la grandeur de la pensée, la noblesse du sentiment, la magnificence des paroles, et l'harmonie de l'expression, si heureusement terminée par ce dernier vers :

Je crains Dieu, cher Abner, etc.

D'où je conclus que c'est avec très-peu de fondement que les admirateurs outrés de M. Corneille veulent insinuer que M. Racine lui est beaucoup inférieur pour le sublime; puisque, sans apporter ici quantité d'autres preuves que je pourrois donner du contraire, il ne me paroît pas que toute cette grandeur de vertu romaine tant vantée, que ce premier a si bien exprimée dans plusieurs de ses pièces, et qui a fait son excessive réputation, soit au-dessus de l'intrépidité plus qu'héroïque et de la parfaite confiance en Dieu de ce véritablement pieux, grand, sage et courageux israélite.

FIN DES RÉFLEXIONS CRITIQUES.

TRAITÉ DU SUBLIME,

OU

DU MERVEILLEUX DANS LE DISCOURS,

TRADUIT DU GREC DE LONGIN.

PRÉFACE DU TRADUCTEUR

1674.

Ce petit Traité, dont je donne la traduction au public, est une pièce échappée du naufrage de plusieurs autres livres que Longin[1] avoit composés. Encore n'est-elle pas venue à nous toute entière : car, bien que le volume ne soit pas fort gros, il y a plusieurs endroits défectueux[2]; et nous avons perdu le *Traité des Passions*, dont l'auteur avoit fait un livre à part, qui étoit comme une suite naturelle de celui-ci. Néanmoins, tout défiguré qu'il est, il nous en reste encore assez pour nous faire concevoir une fort grande idée de son auteur, et pour nous donner un véritable regret de la perte de ses autres ouvrages. Le nombre n'en étoit pas médiocre. Suidas[3] en compte jusqu'à neuf, dont il ne nous reste plus que des titres assez confus. C'étoient tous ouvrages de critique. Et certainement on ne sauroit assez plaindre la perte de ces excellens originaux, qui, à en juger par celui-ci, devoient être autant de chefs-d'œuvre de bon sens, d'érudition et d'eloquence. Je dis d'éloquence, parce que Longin ne s'est pas contenté, comme Aristote et Hermogène, de nous donner des préceptes tout secs et dépouillés d'ornemens. Il n'a pas voulu tomber dans le défaut qu'il reproche à Cécilius, qui avoit, dit-il, écrit du sublime en style bas. En traitant des beautés de l'élocution, il a employé toutes les finesses de l'élocution. Souvent il fait la figure qu'il enseigne; et, en parlant du sublime, il est lui-même très-sublime. Cependant il fait cela si à propos et avec tant d'art, qu'on ne sauroit l'accuser en pas un endroit de sortir

1. Cassius Longinus, né vers le commencement du IIIe siècle de l'ère vulgaire, ministre de Zénobie, reine de Palmyre, et sacrifié par elle au ressentiment de l'empereur Aurélien, mourut dans les supplices en 273.

2. Quelques savans ont contesté que le *Traité du Sublime*, traduit par Boileau, fût de Longin.

3. Auteur grec du XIIe siècle de l'ère vulgaire.

du style didactique. C'est ce qui a donné à son livre cette haute réputation qu'il s'est acquise parmi les savans, qui l'ont tous regardé comme un des plus précieux restes de l'antiquité sur les matières de rhétorique. Casaubon[1] l'appelle un livre d'or, voulant marquer par là le poids de ce petit ouvrage qui, malgré sa petitesse, peut être mis en balance avec les plus gros volumes.

Aussi jamais homme, de son temps même, n'a été plus estimé que Longin. Le philosophe Porphyre, qui avoit été son disciple, parle de lui comme d'un prodige. Si on l'en croit, son jugement étoit la règle du bon sens; ses décisions en matière d'ouvrages passoient pour des arrêts souverains; et rien n'étoit bon ou mauvais qu'autant que Longin l'avoit approuvé ou blâmé. Eunapius[2] dans la *Vie des Sophistes*, passe encore plus avant. Pour exprimer l'estime qu'il fait de Longin, il se laisse emporter à des hyperboles extravagantes, et ne sauroit se résoudre à parler en style raisonnable d'un mérite aussi extraordinaire que celui de cet auteur. Mais Longin ne fut pas simplement un critique habile, ce fut un ministre d'État considérable: et il suffit, pour faire son éloge, de dire qu'il fut considéré de Zénobie, cette fameuse reine des Palmyréniens, qui osa bien se déclarer reine de l'Orient après la mort de son mari Odenat. Elle avoit appelé d'abord Longin auprès d'elle pour s'instruire dans la langue grecque; mais de son maître en grec elle en fit un de ses principaux ministres. Ce fut lui qui encouragea cette reine à soutenir la qualité de reine de l'Orient, qui lui rehaussa le cœur dans l'adversité, et qui lui fournit les paroles altières qu'elle écrivit à Aurélian, quand cet empereur la somma de se rendre. Il en coûta la vie à notre auteur; mais sa mort fut également glorieuse pour lui et honteuse pour Aurélian, dont on peut dire qu'elle a pour jamais flétri la mémoire. Comme cette mort est un des plus fameux incidens de l'histoire de ce temps-là, le lecteur ne sera peut-être pas fâché que je lui rapporte ici ce que Flavius Vopiscus[3] en a écrit. Cet auteur raconte que l'armée de Zénobie et de ses alliés ayant été mise en fuite près de la ville d'Émesse, Aurélian alla mettre le siége devant Palmyre, où cette princesse s'étoit retirée. Il y trouva plus de résistance qu'il ne s'étoit imaginé, et qu'il n'en devoit attendre vraisemblablement de la résolution d'une femme. Ennuyé de la longueur du siége, il essaya de l'avoir par composition. Il écrivit donc une lettre à Zénobie, dans laquelle il lui offroit la vie et un lieu de retraite, pourvu qu'elle se rendît dans un certain temps. Zénobie, ajoute Vopiscus, répondit à cette lettre avec une fierté plus grande que l'état de ses

1. Isaac Casaubon, né à Genève en 1559, mort à Londres en 1614, laborieux et habile commentateur.

2. Auteur grec du IVe siècle de l'ère vulgaire.

3. L'un des auteurs de l'*Histoire auguste*, né à Syracuse au IIIe siècle

affaires ne le lui permettoit. Elle croyoit par là donner de la terreur à Aurélian. Voici sa réponse :

« *Zénobie, reine de l'Orient, à l'empereur Aurélian.*

« Personne jusques ici n'a fait une demande pareille à la tienne. C'est la vertu, Aurélian, qui doit tout faire dans la guerre. Tu me commandes de me remettre entre tes mains, comme si tu ne savois pas que Cléopâtre aima mieux mourir avec le titre de reine, que de vivre dans toute autre dignité. Nous attendons le secours des Perses; les Sarrasins arment pour nous; les Arméniens se sont déclarés en notre faveur. Une troupe de voleurs dans la Syrie a défait ton armée : juge ce que tu dois attendre quand toutes ces forces seront jointes. Tu rabattras de cet orgueil avec lequel, comme maître absolu de toutes choses, tu m'ordonnes de me rendre. »

Cette lettre, ajoute Vopiscus, donna encore plus de colère que de honte à Aurélian. La ville de Palmyre fut prise peu de jours après; et Zénobie, arrêtée comme elle s'enfuyoit chez les Perses. Toute l'armée demandoit sa mort, mais Aurélian ne voulut pas déshonorer sa victoire par la mort d'une femme. Il réserva donc Zénobie pour le triomphe, et se contenta de faire mourir ceux qui l'avoient assistée de leurs conseils. Entre ceux-là, continue cet historien, le philosophe Longin fut extrêmement regretté. Il avoit été appelé auprès de cette princesse pour lui enseigner le grec. Aurélian le fit mourir pour avoir écrit la lettre précédente; car, bien qu'elle fût écrite en langue syriaque, on le soupçonnoit d'en être l'auteur. L'historien Zosime[1] témoigne que ce fut Zénobie elle-même qui l'en accusa. « Zénobie, dit-il, se voyant arrêtée, rejeta toute sa faute sur ses ministres qui avoient, dit-elle, abusé de la foiblesse de son esprit. Elle nomma entre autres Longin, celui dont nous avons encore plusieurs écrits si utiles. Aurélian ordonna qu'on l'envoyât au supplice. Ce grand personnage, poursuit Zosime, souffrit la mort avec une constance admirable, jusqu'à consoler en mourant ceux que son malheur touchoit de pitié et d'indignation. »

Par là on peut voir que Longin n'étoit pas seulement un habile rhéteur, comme Quintilien et comme Hermogène, mais un philosophe digne d'être mis en parallèle avec les Socrate et avec les Caton. Son livre n'a rien qui démente ce que je dis. Le caractère d'honnête homme y paroît partout: et ses sentimens ont je ne sans quoi qui marque non-seulement un esprit sublime, mais une âme fort élevée au-dessus du commun. Je n'ai donc point de regret d'avoir employé quelques-unes de mes veilles à débrouiller un si excellent ouvrage, que je puis dire n'avoir été entendu jusqu'ici que d'un très-petit nombre de savans. Muret fut le pre-

1. Écrivain du ve siècle.

mier qui entreprit de le traduire en latin, à la sollicitation de Manuce; mais il n'acheva pas cet ouvrage, soit parce que les difficultés l'en rebutèrent, ou que la mort le surprit auparavant[1]. Gabriel de Pétra, à quelque temps de là, fut plus courageux; et c'est à lui qu'on doit la traduction latine que nous en avons. Il y en a encore deux autres; mais elles sont si informes et si grossières que ce seroit faire trop d'honneur à leurs auteurs que de les nommer. Et même celle de Pétra[2], qui est infiniment la meilleure, n'est pas fort achevée: car, outre que souvent il parle grec en latin, il y a plusieurs endroits où l'on peut dire qu'il n'a pas fort bien entendu son auteur. Ce n'est pas que je veuille accuser un si savant homme d'ignorance, ni établir ma réputation sur les ruines de la sienne. Je sais ce que c'est que de débrouiller le premier un auteur; et j'avoue d'ailleurs que son ouvrage m'a beaucoup servi, aussi bien que les petites notes de Langbaine[3] et de M. Le Febvre; mais je suis bien aise d'excuser, par les fautes de la traduction latine, celles qui pourront m'être échappées dans la françoise. J'ai pourtant fait tous mes efforts pour la rendre aussi exacte qu'elle pouvoit l'être. A dire vrai, je n'y ai pas trouvé de petites difficultés. Il est aisé à un traducteur latin de se tirer d'affaire aux endroits mêmes qu'il n'entend pas. Il n'a qu'à traduire le grec mot pour mot, et à débiter des paroles qu'on peut au moins soupçonner d'être intelligibles. En effet, le lecteur, qui bien souvent n'y conçoit rien, s'en prend plutôt à soi-même qu'à l'ignorance du traducteur. Il n'en est pas ainsi des traductions en langue vulgaire. Tout ce que le lecteur n'entend point s'appelle un galimatias, dont le traducteur tout seul est responsable. On lui impute jusqu'aux fautes de son auteur; et il faut en bien des endroits qu'il les rectifie, sans néanmoins qu'il ose s'en écarter.

Quelque petit donc que soit le volume de Longin, je ne croirois pas avoir fait un médiocre présent au public, si je lui en avois donné une bonne traduction en notre langue. Je n'y ai point épargné mes soins ni mes peines. Qu'on ne s'attende pas pourtant de trouver ici une version timide et scrupuleuse des paroles de Longin. Bien que je me sois efforcé de ne me point écarter en pas un endroit des règles de la véritable traduction, je me suis pourtant donné une honnête liberté, surtout dans les passages qu'il rapporte. J'ai songé qu'il ne s'agissoit pas simplement ici de traduire Longin, mais de donner au public un *Traité du sublime* qui pût

1. Boileau se trompe dans cette seconde hypothèse : Paul Manuce est mort en 1574; Muret a vécu jusqu'en 1585.

2. Gabriel de Pétra est mort vers 1616; il étoit professeur de langue grecque à Lausanne.

3. Gérard Langbaine, mort en 1657 ou 58, auteur d'une édition de Longin, en anglais, avec Tannegui Le Febvre, né à Caen en 1615, mort à Saumur en 1672, père de Mme Dacier.

être utile. Avec tout cela néanmoins il se trouvera peut-être des gens qui non-seulement n'approuveront pas ma traduction, mais qui n'épargneront pas même l'original. Je m'attends bien qu'il y en aura plusieurs qui déclineront la juridiction de Longin, qui condamneront ce qu'il approuve, et qui loueront ce qu'il blâme. C'est le traitement qu'il doit attendre de la plupart des juges de notre siècle. Ces hommes accoutumés aux débauches et aux excès des poëtes modernes, et qui, n'admirant que ce qu'ils n'entendent point, ne pensent pas qu'un auteur se soit élevé s'ils ne l'ont entièrement perdu de vue; ces petits esprits, dis-je, ne seront pas sans doute fort frappés des hardiesses judicieuses des Homère, des Platon et des Démosthène. Ils chercheront souvent le sublime dans le sublime; et peut-être se moqueront-ils des exclamations que Longin fait quelquefois sur des passages qui, bien que très-sublimes, ne laissent pas que d'être simples et naturels, et qui saisissent plutôt l'âme qu'ils n'éclatent aux yeux. Quelque assurance pourtant que ces messieurs aient de la netteté de leurs lumières, je les prie de considérer que ce n'est pas ici l'ouvrage d'un apprenti que je leur offre, mais le chef-d'œuvre d'un des plus savans critiques de l'antiquité. Que s'ils ne voient pas la beauté de ces passages, cela peut aussitôt venir de la foiblesse de leur vue que du peu d'éclat dont ils brillent. Au pis aller, je leur conseille d'en accuser la traduction, puisqu'il n'est que trop vrai que je n'ai ni atteint ni pu atteindre à la perfection de ces excellens originaux; et je leur déclare par avance que s'il y a quelques défauts, ils ne sauroient venir que de moi.

Il ne reste plus, pour finir cette préface, que de dire ce que Longin entend par sublime; car, comme il écrit de cette matière après Cécilius, qui avoit presque employé tout son livre à montrer ce que c'est que sublime, il n'a pas cru devoir rebattre une chose qui n'avoit été déjà que trop discutée par un autre. Il faut donc savoir que par sublime Longin n'entend pas ce que les orateurs appellent le style sublime, mais cet extraordinaire et ce merveilleux qui frappe dans le discours, et qui fait qu'un ouvrage enlève, ravit, transporte. Le style sublime veut toujours de grands mots; mais le sublime se peut trouver dans une seule pensée, dans une seule figure, dans un seul tour de paroles. Une chose peut être dans le style sublime et n'être pourtant pas sublime, c'est-à-dire n'avoir rien d'extraordinaire ni de surprenant. Par exemple : *Le souverain arbitre de la nature d'une seule parole forma la lumière :* voilà qui est dans le style sublime, cela n'est pas néanmoins sublime, parce qu'il n'y a rien là de fort merveilleux, et qu'on ne pût aisément trouver. Mais, *Dieu dit : Que la lumière se fasse, et la lumière se fit :* ce tour extraordinaire d'expression, qui marque si bien l'obéissance de la créature aux ordres du créateur, est véritablement sublime, et a quelque chose de divin. Il faut donc entendre par sublime, dans Longin, l'ex-

traordinaire, le surprenant, et, comme je l'ai traduit, le merveilleux dans le discours.

J'ai rapporté ces paroles de la *Genèse*, comme l'expression la plus propre à mettre ma pensée en son jour, et je m'en suis servi d'autant plus volontiers que cette expression est citée avec éloge par Longin même, qui, au milieu des ténèbres du paganisme, n'a pas laissé de reconnoître le divin qu'il y avoit dans ces paroles de l'Écriture. Mais que dirons-nous d'un des plus savans hommes de notre siècle[1], qui, éclairé des lumières de l'Évangile, ne s'est pas aperçu de la beauté de cet endroit; qui a osé, dis-je, avancer, dans un livre qu'il a fait pour démontrer la religion chrétienne, que Longin s'étoit trompé lorsqu'il avoit cru que ces paroles étoient sublimes? J'ai la satisfaction au moins que des personnes[2] non moins considérables par leur piété que par leur profonde érudition, qui nous ont donné depuis peu la traduction du livre de la *Genèse*, n'ont pas été de l'avis de ce savant homme; et dans leur préface, entre plusieurs preuves excellentes qu'ils ont apportées pour faire voir que c'est l'Esprit saint qui a dicté ce livre, ont allégué le passage de Longin, pour montrer combien les chrétiens doivent être persuadés d'une vérité si claire, et qu'un païen même a sentie par les seules lumières de la raison.

Au reste, dans le temps qu'on travailloit à cette dernière édition[3] de mon livre, M. Dacier, celui qui nous a depuis peu donné les odes d'Horace en françois, m'a communiqué de petites notes très-savantes qu'il a faites sur Longin, où il a cherché de nouveaux sens inconnus jusqu'ici aux interprètes. J'en ai suivi quelques-unes; mais, comme dans celles où je ne suis pas de son sentiment je puis m'être trompé, il est bon d'en faire les lecteurs juges. C'est dans cette vue que je les ai mises à la suite de mes remarques; M. Dacier n'étant pas seulement un homme de très-grande érudition et d'une critique très-fine, mais d'une politesse d'autant plus estimable qu'elle accompagne rarement un grand savoir. Il a été disciple du célèbre M. Le Febvre, père de cette savante fille[4] à qui nous devons la première traduction qui ait encore paru d'Anacréon en françois, et qui travaille maintenant à nous faire voir Aristophane, Sophocle et Euripide en la même langue.

J'ai laissé dans toutes mes autres éditions cette préface telle qu'elle étoit lorsque je la fis imprimer pour la première fois, il y a plus de vingt ans, et je n'y ai rien ajouté; mais aujourd'hui, comme j'en revoyois les épreuves, et que je les allois renvoyer à l'imprimeur, il m'a paru qu'il ne seroit peut-être pas mauvais,

1. Huet, évêque d'Avranches.
2. Les écrivains de Port-Royal, et particulièrement Le Maistre de Sacy.
3. Celle de 1683. — 4. Mme Dacier.

pour mieux faire connoître ce que Longin entend par ce mot de *sublime*, de joindre encore ici au passage que j'ai rapporté de la Bible quelque autre exemple pris d'ailleurs. En voici un qui s'est présenté assez heureusement à ma mémoire. Il est tiré de l'*Horace* de M. Corneille. Dans cette tragédie, dont les trois premiers actes sont, à mon avis, le chef-d'œuvre de cet illustre écrivain, une femme qui avoit été présente au combat des trois Horaces, mais qui s'étoit retirée un peu trop tôt, et n'en avoit pas vu la fin, vient mal à propos annoncer au vieil Horace leur père que deux de ses fils ont été tués, et que le troisième, ne se voyant plus en état de résister, s'est enfui. Alors ce vieux Romain, possédé de l'amour de sa patrie, sans s'amuser à pleurer la perte de ses deux fils, morts si glorieusement, ne s'afflige que de la fuite honteuse du dernier, qui a, dit-il, par une si lâche action, imprimé un opprobre éternel au nom d'Horace. Et leur sœur, qui étoit là présente, lui ayant dit,

« Que vouliez-vous qu'il fît contre trois? »

l répond brusquement,

« Qu'il mourût. »

Voilà de fort petites paroles; cependant il n'y a personne qui ne sente la grandeur héroïque qui est renfermée dans ce mot, *Qu'il mourût*, qui est d'autant plus sublime, qu'il est simple et naturel, et que par là on voit que c'est du fond du cœur que parle ce vieux héros, et dans les transports d'une colère vraiment romaine. De fait, la chose auroit beaucoup perdu de sa force, si, au lieu de *Qu'il mourût*, il avoit dit, *Qu'il suivît l'exemple de ses deux frères;* ou *Qu'il sacrifiât sa vie à l'intérêt et à la gloire de son pays.* Ainsi c'est la simplicité même de ce mot qui en fait la grandeur. Ce sont là de ces choses que Longin appelle sublimes, et qu'il auroit beaucoup plus admirées dans Corneille, s'il avoit vécu du temps de Corneille, que ces grands mots dont Ptolomée remplit sa bouche au commencement de *la Mort de Pompée*, pour exagérer les vaines circonstances d'une déroute qu'il n'a point vue.

Chap. I. — *Servant de Préface à tout l'ouvrage.*

Vous savez bien, mon cher Térentianus (*a*)[1], que lorsque nous lûmes ensemble le petit traité que Cécilius (*b*) a fait du sublime, nous trouvâmes que la bassesse de son style (*c*) répondoit assez mal à la dignité de son sujet; que les principaux points de cette matière n'y étoient pas touchés; et qu'en un mot cet ouvrage ne pouvoit pas apporter un grand profit aux lecteurs, qui est néanmoins le

1. Les lettres (*a*), (*b*), (*c*),... renvoient aux remarques rejetées à la suite du Traité.

but où doit tendre tout homme qui veut écrire. D'ailleurs, quand on traite d'un art il y a deux choses à quoi il se faut toujours etudier. La première est de bien faire entendre son sujet; la seconde, que je tiens au fond la principale, consiste à montrer comment et par quels moyens ce que nous enseignons se peut acquérir. Cécilius s'est fort attaché à l'une de ces deux choses : car il s'efforce de montrer par une infinité de paroles ce que c'est que le grand et le sublime, comme si c'étoit un point fort ignoré; mais il ne dit rien des moyens qui peuvent porter l'esprit à ce grand et à ce sublime. Il passe cela, je ne sais pourquoi, comme une chose absolument inutile. Après tout, cet auteur peut-être n'est-il pas tant à reprendre pour ses fautes, qu'à louer pour son travail et pour le dessein qu'il a eu de bien faire (*d*). Toutefois, puisque vous voulez que j'ecrive aussi du sublime, voyons, pour l'amour de vous, si nous n'avons point fait sur cette matière quelque observation raisonnable, et dont les orateurs (*e*) puissent tirer quelque sorte d'utilité.

Mais c'est à la charge, mon cher Térentianus, que nous reverrons ensemble exactement mon ouvrage, et que vous m'en direz votre sentiment avec cette sincérité que nous devons naturellement à nos amis; car, comme un sage[1] dit fort bien : Si nous avons quelque voie pour nous rendre semblables aux dieux, c'est de faire du bien et de dire la vérité.

Au reste, comme c'est à vous que j'écris, c'est-à-dire à un homme instruit de toutes les belles connoissances (*f*), je ne m'arrêterai point sur beaucoup de choses qu'il m'eût fallu établir avant que d'entrer en matière, pour montrer que le sublime est en effet ce qui forme l'excellence et la souveraine perfection du discours, que c'est par lui que les grands poëtes et les écrivains les plus fameux ont remporté le prix, et rempli toute la postérité du bruit de leur gloire (*g*).

Car il ne persuade pas proprement, mais il ravit, il transporte, et produit en nous une certaine admiration mêlée d'étonnement et de surprise, qui est toute autre chose que de plaire seulement, ou de persuader. Nous pouvons dire à l'égard de la persuasion, que, pour l'ordinaire, elle n'a sur nous qu'autant de puissance que nous voulons. Il n'en est pas ainsi du sublime. Il donne au discours une certaine vigueur noble (*h*), une force invincible qui enlève l'âme de quiconque nous écoute. Il ne suffit pas d'un endroit ou deux dans un ouvrage pour vous faire remarquer la finesse de l'*invention*, la beauté de l'*économie* et de la *disposition;* c'est avec peine que cette justesse se fait remarquer par toute la suite même du discours. Mais quand le sublime vient à éclater où il faut, il renverse tout, comme un foudre, et présente d'abord toutes les forces de l'orateur ramassées ensemble Mais

1. Pythagore. (B.)

ce que je dis ici, et tout ce que je pourrois dire de semblable, seroit inutile pour vous, qui savez ces choses par expérience, et qui m'en feriez, au besoin, à moi-même des leçons.

CHAP. II. — *S'il y a un art particulier du sublime, et des trois vices qui lui sont opposés.*

Il faut voir d'abord s'il y a un art particulier du sublime; car il se trouve des gens qui s'imaginent que c'est une erreur de le vouloir réduire en art et d'en donner des préceptes. Le sublime, disent-ils, naît avec nous, et ne s'apprend point. Le seul art pour y parvenir, c'est d'y être né: et même, à ce qu'ils prétendent, il y a des ouvrages que la nature doit produire toute seule : la contrainte des préceptes ne fait que les affoiblir, et leur donner une certaine sécheresse qui les rend maigres et décharnés. Mais je soutiens qu'à bien prendre les choses on verra clairement tout le contraire.

Et, à dire vrai, quoique la nature ne se montre jamais plus libre que dans les discours sublimes et pathétiques, il est pourtant aisé de reconnoître qu'elle ne se laisse pas conduire au hasard, et qu'elle n'est pas absolument ennemie de l'art et des regles. J'avoue que dans toutes nos productions il la faut toujours supposer comme la base, le principe et le premier fondement. Mais aussi il est certain que notre esprit a besoin d'une méthode pour lui enseigner à ne dire que ce qu'il faut, et à le dire en son lieu: et que cette méthode peut beaucoup contribuer à nous acquérir la parfaite habitude du sublime : car comme les vaisseaux (*i*) sont en danger de périr lorsqu'on les abandonne à leur seule légèreté, et qu'on ne sait pas leur donner la charge et le poids qu'ils doivent avoir, il en est ainsi du sublime, si on l'abandonne à la seule impétuosité d'une nature ignorante et téméraire. Notre esprit assez souvent n'a pas moins besoin de bride que d'éperon. Démosthène dit en quelque endroit que le plus grand bien qui puisse nous arriver dans la vie, c'est d'*être heureux;* mais qu'il y en a encore un autre qui n'est pas moindre, et sans lequel ce premier ne sauroit subsister, qui est de *savoir se conduire avec prudence.* Nous en pouvons dire autant à l'égard du discours (*j*). La nature est ce qu'il y a de plus nécessaire pour arriver au grand : cependant si l'art ne prend soin de la conduire, c'est une aveugle qui ne sait où elle va[1]....

Telles sont ces pensées : *Les torrens entortillés de flamme, vomir contre le ciel, faire de Borée son joueur de flûte* (*k*), et toutes les autres façons de parler dont cette pièce est pleine; car elles ne sont pas grandes et tragiques, mais enflées et extravagantes.

1. L'auteur avoit parlé du style enflé, et citoit, à propos de cela, les sottises d'un poëte tragique, dont voici quelques restes. Voy. les *Remarques.* (B.)

Toutes ces phrases ainsi embarrassées de vaines imaginations troublent et gâtent plus un discours, qu'elles ne servent à l'élever; de sorte qu'à les regarder de près et au grand jour, ce qui paroissoit d'abord si terrible devient tout à coup sot et ridicule. Que si c'est un défaut insupportable dans la tragédie, qui est naturellement pompeuse et magnifique, que de s'enfler mal à propos, à plus forte raison doit-il être condamné dans le discours ordinaire. De là vient qu'on s'est raillé de Gorgias[1], pour avoir appelé Xerxès *le Jupiter des Perses*, et les vautours *des sépulcres animés*. On n'a pas été plus indulgent (*l*) pour Callisthène[2] qui, en certains endroits de ses écrits, ne s'élève pas proprement, mais se guinde si haut qu'on le perd de vue. De tous ceux-là pourtant je n'en vois point de si enflé que Clitarque[3]. Cet auteur n'a que du vent et de l'écorce. Il ressemble à un homme qui, pour me servir des termes de Sophocle, « ouvre une grande bouche pour souffler dans une petite flûte (*m*). » Il faut faire le même jugement d'Amphicrate, d'Hégésias et de Matris[4]. Ceux-ci quelquefois, s'imaginant qu'ils sont épris d'un enthousiasme et d'une fureur divine, au lieu de tonner, comme ils pensent, ne font que niaiser et badiner comme des enfans.

Et certainement, en matière d'éloquence, il n'y a rien de plus difficile à éviter que l'enflure; car, comme en toutes choses naturellement nous cherchons le grand et que nous craignons surtout d'être accusés de sécheresse ou de peu de force, il arrive, je ne sais comment, que la plupart tombent dans ce vice, fondés sur cette maxime commune :

Dans un noble projet on tombe noblement.

Cependant il est certain que l'enflure n'est pas moins vicieuse dans les discours que dans les corps. Elle n'a que de faux dehors et une apparence trompeuse; mais au dedans elle est creuse et vide, et fait quelquefois un effet tout contraire au grand; car, comme on dit fort bien, « il n'y a rien de plus sec qu'un hydropique. »

Au reste, le défaut du style enflé, c'est de vouloir aller au delà du grand. Il en est tout au contraire du puéril: car il n'y a rien de si bas, de si petit, ni de si opposé à la noblesse du discours.

Qu'est-ce donc que puérilité ? Ce n'est visiblement autre chose qu'une pensée d'écolier, qui, pour être trop recherchée, devient

1. Sophiste grec qui a vécu au ve et au ive siècle avant l'ère vulgaire.
2. Né à Olynthe, en Thrace, vers l'an 365 avant notre ère. Il avoit écrit une histoire d'Alexandre.
3. Autre historien du roi de Macédoine et son contemporain.
4. Amphicrate, sophiste athénien, auteur d'un ouvrage, depuis longtemps perdu, sur les hommes illustres. — Hégésias, de Magnésie, auteur d'une *Histoire d'Alexandre*, qui ne s'est pas non plus conservée. — Matris, à qui l'on attribuoit un *Éloge d'Hercule*.

froide. C'est le vice où tombent ceux qui veulent toujours dire quelque chose d'extraordinaire et de brillant, mais surtout ceux qui cherchent avec tant de soin le plaisant et l'agréable; parce qu'à la fin, pour s'attacher trop au style figuré, ils tombent dans une sotte affectation.

Il y a encore un troisième défaut opposé au grand, qui regarde le pathétique. Théodore l'appelle une fureur hors de saison, lorsqu'on s'échauffe mal à propos, ou qu'on s'emporte avec excès quand le sujet ne permet que de s'échauffer médiocrement. En effet on voit très-souvent des orateurs qui, comme s'ils étoient ivres, se laissent emporter à des passions qui ne conviennent point à leur sujet, mais qui leur sont propres, et qu'ils ont apportées de l'école; si bien que, comme on n'est point touché de ce qu'ils disent, ils se rendent à la fin odieux et insupportables; c'est ce qui arrive nécessairement à ceux qui s'emportent et se débattent mal à propos devant des gens qui ne sont point du tout émus. Mais nous parlerons en un autre endroit de ce qui concerne les passions.

Chap. III. — *Du style froid.*

Pour ce qui est de ce froid ou puéril dont nous parlions, Timée[1] en est tout plein. Cet auteur est assez habile homme d'ailleurs; il ne manque pas quelquefois par le grand et le sublime : il sait beaucoup, et dit même les choses d'assez bon sens (*n*); si ce n'est qu'il est enclin naturellement à reprendre les vices des autres, quoique aveugle pour ses propres défauts, et si curieux au reste d'étaler de nouvelles pensées, que cela le fait tomber assez souvent dans la dernière puérilité. Je me contenterai d'en donner ici un ou deux exemples, parce que Cécilius en a déjà rapporté un assez grand nombre. En voulant louer Alexandre le Grand, « il a, dit-il, conquis toute l'Asie en moins de temps qu'Isocrate n'en a employé à composer son panégyrique (*o*). » Voilà, sans mentir, une comparaison admirable d'Alexandre le Grand avec un rhéteur (*p*). Par cette raison, Timée, il s'ensuivra que les Lacédémoniens le doivent céder à Isocrate, puisqu'ils furent trente ans à prendre la ville de Messène, et que celui-ci n'en mit que dix à faire son panégyrique.

Mais à propos des Athéniens qui étoient prisonniers de guerre dans la Sicile, de quelle exclamation penseriez-vous qu'il se serve? Il dit « que c'étoit une punition du ciel, à cause de leur impiété envers le dieu Hermès, autrement Mercure[2], et pour avoir mutilé ses statues; vu principalement qu'il y avoit un des chefs de l'armée ennemie qui tiroit son nom d'Hermès de père en

1. Historien grec, né en Sicile, qui vivoit au IVe et au IIIe siècle avant J. C., et dont les livres sont perdus.
2. Hermès, en grec, veut dire Mercure. (B.)

fils (*q*), savoir Hermocrate, fils d'Hermon. » Sans mentir, mon cher Térentianus, je m'étonne qu'il n'ait dit aussi de Denys le Tyran, que les dieux permirent qu'il fût chassé de son royaume par Dion et par Héraclide, à cause de son peu de respect de Dios et d'Héraclès, c'est-à-dire de Jupiter et d'Hercule[1].

Mais pourquoi m'arrêter après Timée? Ces héros de l'antiquité, je veux dire Xénophon et Platon, sortis de l'école de Socrate, s'oublient bien quelquefois eux-mêmes jusqu'à laisser échapper dans leurs écrits des choses basses et puériles. Par exemple, ce premier, dans le livre qu'il a écrit de la république des Lacédémoniens : « On ne les entend, dit-il, non plus parler que si c'étoient des pierres. Ils ne tournent non plus les yeux que s'ils étoient de bronze. Enfin vous diriez qu'ils ont plus de pudeur que ces parties de l'œil (*r*) que nous appelons en grec du nom de vierge. » C'étoit à Amphicrate, et non pas à Xénophon, d'appeler les prunelles des vierges pleines de pudeur. Quelle pensée, bon Dieu! parce que le mot de *coré*, qui signifie en grec la prunelle de l'œil, signifie une vierge, de vouloir que toutes les prunelles universellement soient des vierges pleines de modestie; vu qu'il n'y a peut-être point d'endroit sur nous où l'impudence éclate plus que dans les yeux! Et c'est pourquoi Homère, pour exprimer un impudent : « Homme chargé de vin, dit-il, qui as l'impudence d'un chien dans les yeux. » Cependant Timée n'a pu voir une si froide pensée dans Xénophon, sans la revendiquer comme un vol (*s*) qui lui avoit été fait par cet auteur. Voici donc comme il l'emploie dans la vie d'Agathocle : « N'est-ce pas une chose étrange qu'il ait ravi sa propre cousine qui venoit d'être mariée à un autre, qu'il l'ait, dis-je, ravie le lendemain même de ses noces? car qui est-ce qui eût voulu faire cela, s'il eût eu des vierges aux yeux, et non pas des prunelles impudiques? » Mais que dirons-nous de Platon, quoique divin d'ailleurs, qui, voulant parler de ces tablettes de bois de cyprès où l'on devoit écrire les actes publics, use de cette pensée : « Ayant écrit toutes ces choses, ils poseront dans les temples ces monumens (*t*) de cyprès[2]? » Et ailleurs, à propos des murs : « Pour ce qui est des murs, dit-il, Mégillus, je suis de l'avis de Sparte[3], de les laisser dormir à terre, et de ne les point faire lever. » Il y a quelque chose d'aussi ridicule dans Hérodote (*u*), quand il appelle les belles femmes *le mal des yeux*. Ceci néanmoins semble en quelque façon pardonnable à l'endroit où il est, parce que ce sont des barbares qui le disent dans le vin et dans la débauche; mais ces personnes n'excusent pas la bassesse de la chose, et il ne falloit pas, pour rapporter un méchant mot, se mettre au hasard de déplaire à toute la postérité.

1. Ζεύς, Διός, Jupiter; Ἡρακλῆς, Hercule. (B.)
2. Platon, *Traite des Lois*, livre V.
3. Il n'y avoit point de murailles à Sparte. (B.)

Chap IV. — *De l'origine du style froid.*

Toutes ces affectations cependant, si basses et si puériles, ne viennent que d'une seule cause, c'est à savoir de ce qu'on cherche trop la nouveauté dans les pensées, qui est la manie surtout des écrivains d'aujourd'hui. Car du même endroit que vient le bien, assez souvent vient aussi le mal. Ainsi voyons-nous que ce qui contribue le plus en de certaines occasions à embellir nos ouvrages; ce qui fait, dis-je, la beauté, la grandeur, les grâces de l'élocution, cela même, en d'autres rencontres, est quelquefois cause du contraire, comme on le peut aisément reconnoître dans les hyperboles et dans ces autres figures qu'on appelle pluriels. En effet, nous montrerons dans la suite combien il est dangereux de s'en servir. Il faut donc voir maintenant comment nous pourrons éviter ces vices qui se glissent quelquefois dans le sublime. Or nous en viendrons à bout sans doute, si nous acquérons d'abord une connoissance nette et distincte du véritable sublime, et si nous apprenons à en bien juger, ce qui n'est pas une chose peu difficile, puisque enfin de savoir bien juger du fort et du foible d'un discours ce ne peut être que l'effet d'un long usage, et le dernier fruit, pour ainsi dire, d'une étude consommée. Mais, par avance, voici peut-être un chemin pour y parvenir.

Chap. V. — *Des moyens en général pour connoître le sublime.*

Il faut savoir, mon cher Térentianus, que, dans la vie ordinaire, on ne peut point dire qu'une chose ait rien de grand, quand le mépris qu'on fait de cette chose tient lui-même du grand. Telles sont les richesses, les dignités, les honneurs, les empires et tous ces autres biens en apparence qui n'ont qu'un certain faste au dehors, et qui ne passeront jamais pour de véritables biens dans l'esprit d'un sage, puisqu'au contraire ce n'est pas un petit avantage que de les pouvoir mépriser. D'où vient aussi qu'on admire beaucoup moins ceux qui les possèdent, que ceux qui, les pouvant posséder, les rejettent par une pure grandeur d'âme.

Nous devons faire le même jugement à l'égard des ouvrages des poëtes et des orateurs. Je veux dire qu'il faut bien se donner de garde d'y prendre pour sublime une certaine apparence de grandeur, bâtie ordinairement sur de grands mots assemblés au hasard, et qui n'est, à la bien examiner, qu'une vaine enflure de paroles, plus digne en effet de mépris que d'admiration; car tout ce qui est véritablement sublime a cela de propre quand on l'écoute, qu'il élève l'âme, et lui fait concevoir une plus haute opinion d'elle-même, la remplissant de joie et de je ne sais quel noble orgueil, comme si c'étoit elle qui eût produit les choses qu'elle vient simplement d'entendre.

Quand donc un homme de bon sens et habile en ces matières

nous récitera quelque endroit d'un ouvrage, si, après avoir ouï cet endroit plusieurs fois, nous ne sentons point qu'il nous élève l'âme, et nous laisse dans l'esprit une idée qui soit même au-dessus de ce que nous venons d'entendre; mais si au contraire, en le regardant avec attention, nous trouvons qu'il tombe et ne se soutienne pas, il n'y a point là de grand, puisqu'enfin ce n'est qu'un son de paroles qui frappe simplement l'oreille, et dont il ne demeure rien dans l'esprit. La marque infaillible du sublime, c'est quand nous sentons qu'un discours nous laisse beaucoup à penser (*v*), qu'il fait d'abord un effet sur nous auquel il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de résister, et qu'ensuite le souvenir nous en dure et ne s'efface qu'avec peine. En un mot, figurez-vous qu'une chose est véritablement sublime, quand vous voyez qu'elle plaît universellement et dans toutes ses parties: car lorsqu'en un grand nombre de personnes différentes de profession et d'âge, et qui n'ont aucun rapport ni d'humeurs ni d'inclinations, tout le monde vient à être frappé également de quelque endroit d'un discours (*w*), ce jugement et cette approbation uniforme de tant d'esprits, si discordans d'ailleurs, est une preuve certaine et indubitable qu'il y a là du merveilleux et du grand.

Chap. VI. — *Des cinq sources du grand.*

Il y a, pour ainsi dire, cinq sources principales du sublime; mais ces cinq sources présupposent comme pour fondement commun une faculté de bien parler, sans quoi tout le reste n'est rien.

Cela posé, la première et la plus considérable est une certaine élévation d'esprit qui nous fait penser heureusement les choses, comme nous l'avons déjà montré dans nos commentaires sur Xénophon.

La seconde consiste dans le pathétique; j'entends par pathétique cet enthousiasme, cette véhémence naturelle qui touche et qui émeut. Au reste, à l'égard de ces deux premières, elles doivent presque tout à la nature : il faut qu'elles naissent en nous; au lieu que les autres dépendent de l'art en partie.

La troisième n'est autre chose que les figures tournées d'une certaine manière. Or les figures sont de deux sortes : les figures de pensée, et les figures de diction.

Nous mettons pour la quatrième la noblesse de l'expression, qui a deux parties : le choix des mots, et la diction élégante et figurée.

Pour la cinquième, qui est celle, à proprement parler, qui produit le grand et qui renferme en soi toutes les autres, c'est la composition et l'arrangement des paroles dans toute leur magnificence et leur dignité.

Examinons maintenant ce qu'il y a de remarquable dans chacune de ces espèces en particulier; mais nous avertirons en passant

que Cécilius en a oublié quelques-unes, et entre autres le pathétique : et certainement s'il l'a fait pour avoir cru que le sublime et le pathétique naturellement n'alloient jamais l'un sans l'autre, et ne faisoient qu'un, il se trompe, puisqu'il y a des passions qui n'ont rien de grand, et qui ont même quelque chose de bas, comme l'affliction, la peur, la tristesse; et qu'au contraire il se rencontre quantité de choses grandes et sublimes où il n'entre point de passion. Tel est entre autres ce que dit Homère avec tant de hardiesse en parlant des Aloïdes (x)[1] :

Pour détrôner les dieux, leur vaste ambition
Entreprit d'entasser Osse sur Pélion.

Ce qui suit est encore bien plus fort :

Ils l'eussent fait sans doute, etc.

Et dans la prose, les panégyriques et tous ces discours qui ne se font que pour l'ostentation ont partout du grand et du sublime, bien qu'il n'y entre point de passion pour l'ordinaire. De sorte que, même entre les orateurs, ceux-là communément sont les moins propres pour le panégyrique, qui sont les plus pathétiques; et, au contraire, ceux qui réussissent le mieux dans le panégyrique s'entendent assez mal à toucher les passions.

Que si Cécilius s'est imaginé que le pathétique en général ne contribuoit point au grand, et qu'il étoit par conséquent inutile d'en parler, il ne s'abuse pas moins; car j'ose dire qu'il n'y a peut-être rien qui relève davantage un discours qu'un beau mouvement et une passion poussée à propos. En effet, c'est comme une espèce d'enthousiasme et de fureur noble qui anime l'oraison, et qui lui donne un feu et une vigueur toute divine.

Chap. VII. — *De la sublimité dans les pensées.*

Bien que des cinq parties dont j'ai parlé, la première et la plus considérable, je veux dire cette élévation d'esprit naturelle, soit plutôt un présent du ciel qu'une qualité qui se puisse acquérir, nous devons, autant qu'il nous est possible, nourrir notre esprit au grand, et le tenir toujours plein et enflé, pour ainsi dire, d'une certaine fierté noble et généreuse.

Que si on demande comme il faut s'y prendre, j'ai déjà écrit ailleurs que cette élévation d'esprit étoit une image de la grandeur d'âme, et c'est pourquoi nous admirons quelquefois la seule pensée d'un homme encore qu'il ne parle point, à cause de cette grandeur de courage que nous voyons : par exemple, le silence

1. C'étoit des géans qui croissoient tous les ans d'une coudée en largeur et d'une aune en longueur. Ils n'avoient pas encore quinze ans lorsqu'ils se mirent en état d'escalader le ciel. Ils se tuèrent l'un l'autre par l'adresse de Diane. *Odyssée*, livre XI, vers 310. (B.)

d'Ajax aux enfers, dans l'*Odyssée*[1]; car ce silence a je ne sais quoi de plus grand que tout ce qu'il auroit pu dire.

La première qualité donc qu'il faut supposer en un véritable orateur, c'est qu'il n'ait point l'esprit rampant. En effet, il n'est pas possible qu'un homme qui n'a toute sa vie que des sentimens et des inclinations basses et serviles puisse jamais rien produire qui soit merveilleux ni digne de la postérité. Il n'y a vraisemblablement que ceux qui ont de hautes et de solides pensées qui puissent faire des discours élevés; et c'est particulièrement aux grands hommes qu'il échappe de dire des choses extraordinaires. Voyez, par exemple (*y*), ce que répondit Alexandre quand Darius lui offrit la moitié de l'Asie avec sa fille en mariage. « Pour moi, lui disoit Parménion, si j'étois Alexandre, j'accepterois ces offres. — Et moi aussi, répliqua ce prince, si j'étois Parménion. » N'est-il pas vrai qu'il falloit être Alexandre pour faire cette réponse?

Et c'est en cette partie qu'a principalement excellé Homère, dont les pensées sont toutes sublimes, comme on le peut voir[2] dans la description de la déesse Discorde, qui a, dit-il,

La tête dans les cieux et les pieds sur la terre

Car on peut dire que cette grandeur qu'il lui donne est moins la mesure de la Discorde que de la capacité et de l'élévation de l'esprit d'Homère. Hésiode a mis un vers bien différent de celui-ci dans son *Bouclier*, s'il est vrai que ce poëme soit de lui, quand il dit[3], à propos de la déesse des ténèbres :

Une puante humeur lui couloit des narines.

En effet, il ne rend pas proprement cette déesse terrible, mais odieuse et dégoûtante. Au contraire, voyez quelle majesté Homère[4] donne aux dieux :

Autant qu'un homme assis aux rivages des mers
Voit, d'un roc élevé, d'espace dans les airs,
Autant des immortels les coursiers intrépides
En franchissent d'un saut, etc.

Il mesure l'étendue de leur saut à celle de l'univers. Qui est-ce donc qui ne s'écrieroit avec raison, en voyant la magnificence de cette hyperbole, que si les chevaux des dieux vouloient faire un second saut, ils ne trouveroient pas assez d'espace dans le monde? Ces peintures aussi qu'il fait du combat des dieux ont quelque chose de fort grand, quand il dit[5] :

Le ciel en retentit, et l'Olympe en trembla.

1. C'est dans le onzième livre de l'*Odyssée*, vers 551, où Ulysse fait des soumissions à Ajax; mais Ajax ne daigne pas lui répondre. (B.)
2. *Iliade*, liv. IV, vers 443. (B.)
3. Vers 267. Il s'agit du poëme intitulé *le Bouclier d'Hercule*. (B.)
4. *Iliade*, liv. V, vers 770. (B.) — 5. *Iliade*, liv. XXI, vers 388. (B.)

Et ailleurs[1] :

L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie.
Pluton sort de son trône, il pâlit, il s'écrie :
Il a peur que ce dieu, dans cet affreux séjour,
D'un coup de son trident ne fasse entrer le jour,
Et, par le centre ouvert de la terre ébranlée,
Ne fasse voir du Styx la rive désolée,
Ne découvre aux vivans cet empire odieux,
Abhorré des mortels, et craint même des dieux.

Voyez-vous, mon cher Térentianus, la terre ouverte jusqu'en son centre, l'enfer prêt à paroître, et toute la machine du monde sur le point d'être détruite et renversée, pour montrer que dans ce combat le ciel, les enfers, les choses mortelles et immortelles, tout enfin combattoit avec les dieux, et qu'il n'y avoit rien dans la nature qui ne fût en danger? Mais il faut prendre toutes ces pensées dans un sens allégorique; autrement elles ont je ne sais quoi d'affreux, d'impie, et de peu convenable à la majesté des dieux. Et pour moi, lorsque je vois dans Homère les plaies, les ligues, les supplices, les larmes, les emprisonnemens des dieux, et tous ces autres accidens où ils tombent sans cesse, il me semble qu'il s'est efforcé, autant qu'il a pu, de faire des dieux de ces hommes qui furent au siége de Troie; et qu'au contraire, des dieux mêmes il en a fait des hommes. Encore les fait-il de pire condition: car à l'égard de nous, quand nous sommes malheureux, au moins avons-nous la mort, qui est comme un port assuré pour sortir de nos misères; au lieu qu'en représentant les dieux de cette sorte, il ne les rend pas proprement immortels, mais éternellement misérables.

Il a donc bien mieux réussi lorsqu'il nous a peint un dieu tel qu'il est dans toute sa majesté et sa grandeur, et sans mélange des choses terrestres, comme dans cet endroit qui a été remarqué par plusieurs avant moi, où il dit en parlant de Neptune[2] :

Neptune ainsi marchant dans ces vastes campagnes,
Fait trembler sous ses pieds et forêts et montagnes.

Et dans un autre endroit[3] :

Il attelle son char, et, montant fièrement,
Lui fait fendre les flots de l'humide élément.
Dès qu'on le voit marcher sur ces liquides plaines,
D'aise on entend sauter les pesantes baleines.
L'eau frémit sous le dieu qui lui donne la loi (z),
Et semble avec plaisir reconnoître son roi.
Cependant le char vole, etc.

1. *Iliade*, liv. XX, vers 61. (B.) — 2. *Iliade*, liv. XIII, vers 18. (B.)
3. *Iliade*, liv. V, vers 26. (B.)

Ainsi le législateur des Juifs, qui n'étoit pas un homme ordinaire, ayant fort bien conçu la grandeur et la puissance de Dieu, l'a exprimée dans toute sa dignité au commencement de ses lois, par ces paroles : *Dieu dit : « Que la lumière se fasse, et la lumière se fit; que la terre se fasse, et la terre fut faite. »*

Je pense, mon cher Térentianus, que vous ne serez pas fâché que je vous rapporte encore ici un passage de notre poëte, quand il parle des hommes, afin de vous faire voir combien Homère est héroïque lui-même en peignant le caractère d'un héros. Une épaisse obscurité avoit couvert tout d'un coup l'armée des Grecs, et les empêchoit de combattre. En cet endroit[1], Ajax, ne sachant plus quelle résolution prendre, s'écrie :

« Grand dieu, chasse la nuit qui nous couvre les yeux,
Et combats contre nous à la clarté des cieux (*aa*). »

Voilà les véritables sentimens d'un guerrier tel qu'Ajax. Il ne demande pas la vie, un héros n'étoit pas capable de cette bassesse : mais comme il ne voit point d'occasion de signaler son courage au milieu de l'obscurité, il se fâche de ne point combattre; il demande donc en hâte que le jour paroisse, pour faire au moins une fin digne de son grand cœur, quand il devroit avoir à combattre Jupiter même. En effet Homère, en cet endroit, est comme un vent favorable qui seconde l'ardeur des combattans; car il ne se remue pas avec moins de violence que s'il étoit épris aussi de fureur.

Tel que Mars en courroux au milieu des batailles[2],
Ou comme on voit un feu, jetant partout l'horreur,
Au travers des forêts promener sa fureur :
De colère il écume, etc.

Mais je vous prie de remarquer, pour plusieurs raisons, combien il est affoibli dans son *Odyssée*, où il fait voir en effet que c'est le propre d'un grand esprit, lorsqu'il commence à vieillir et à décliner, de se plaire aux contes et aux fables : car, qu'il ait composé l'*Odyssée* depuis l'*Iliade*, j'en pourrois donner plusieurs preuves. Et premièrement il est certain qu'il y a quantité de choses dans l'*Odyssée* qui ne sont que la suite des malheurs qu'on lit dans l'*Iliade*, et qu'il a transportées dans ce dernier ouvrage comme autant d'épisodes de la guerre de Troie. Ajoutez que les accidens qui arrivent dans l'*Iliade* sont déplorés souvent par les héros de l'*Odyssée* (*bb*), comme des malheurs connus et arrivés il y a déjà longtemps : et c'est pourquoi l'*Odyssée* n'est, à proprement parler, que l'épilogue de l'*Iliade*.

« Là gît le grand Ajax et l'invincible Achille;

1. *Iliade*, liv. XVII, vers 645. (B.)
2. *Iliade*, liv XV, vers 605. (B.)

Là de ses ans Patrocle a vu borner le cours;
Là mon fils, mon cher fils, a terminé ses jours[1]. »

De là vient, à mon avis, que comme Homère a composé son *Iliade* durant que son esprit étoit en sa plus grande vigueur, tout le corps de son ouvrage est dramatique et plein d'action, au lieu que la meilleure partie de l'*Odyssée* se passe en narrations, qui est le génie de la vieillesse : tellement qu'on le peut comparer dans ce dernier ouvrage au soleil quand il se couche, qui a toujours sa même grandeur, mais qui n'a plus tant d'ardeur ni tant de force. En effet, il ne parle plus du même ton; on n'y voit plus ce sublime de l'*Iliade* qui marche partout d'un pas égal, sans que jamais il s'arrête ni se repose. On n'y remarque point cette foule de mouvemens et de passions entassées les unes sur les autres. Il n'a plus cette même force, et, s'il faut ainsi parler, cette même volubilité de discours si propre pour l'action, et mêlée de tant d'images naïves des choses. Nous pouvons dire que c'est le reflux de son esprit, qui, comme un grand océan, se retire et déserte ses rivages. A tout propos il s'égare dans des imaginations et des fables incroyables (*cc*). Je n'ai pas oublié pourtant les descriptions de tempêtes qu'il fait, les aventures qui arrivèrent à Ulysse chez Polyphème, et quelques autres endroits qui sont sans doute fort beaux. Mais cette vieillesse dans Homère, après tout, c'est la vieillesse d'Homère; joint qu'en tous ces endroits-là il y a beaucoup plus de fable et de narration que d'action.

Je me suis étendu là-dessus, comme j'ai déjà dit, afin de vous faire voir que les génies naturellement les plus élevés tombent quelquefois dans la badinerie, quand la force de leur esprit vient à s'éteindre. Dans ce rang on doit mettre ce qu'il dit du sac où Éole enferma les vents, et des compagnons d'Ulysse changés par Circé en pourceaux, que Zoïle appelle de petits cochons larmoyans. Il en est de même des colombes qui nourrirent Jupiter comme un pigeon; de la disette d'Ulysse, qui fut dix jours sans manger après son naufrage, et de toutes ces absurdités qu'il conte du meurtre des amans de Pénélope; car tout ce qu'on peut dire à l'avantage de ces fictions, c'est que ce sont d'assez beaux songes, et, si vous voulez, des songes de Jupiter même. Ce qui m'a encore obligé à parler de l'*Odyssée*, c'est pour vous montrer que les grands poëtes et les écrivains célèbres, quand leur esprit manque de vigueur pour le pathétique, s'amusent ordinairement à peindre les mœurs. C'est ce que fait Homère, quand il décrit la vie que menoient les amans de Pénélope dans la maison d'Ulysse. En effet, toute cette description est proprement une espèce de comédie, où les différens caractères des hommes sont peints.

1. Ce sont les paroles de Nestor dans l'*Odyssée*, liv. III, vers 109. (B.)

CHAP. VIII. — *De la sublimité qui se tire des circonstances.*

Voyons si nous n'avons point encore quelque autre moyen par où nous puissions rendre un discours sublime. Je dis donc que, comme naturellement rien n'arrive au monde qui ne soit toujours accompagné de certaines circonstances, ce sera un secret infaillible pour arriver au grand, si nous savons faire à propos le choix des plus considérables, et si, en les liant bien ensemble, nous en formons comme un corps; car d'un côté ce choix, et de l'autre cet amas de circonstances choisies, attachent fortement l'esprit.

Ainsi, quand Sapho veut exprimer les fureurs de l'amour, elle ramasse de tous côtés les accidens qui suivent et qui accompagnent en effet cette passion. Mais où son adresse paroît principalement, c'est à choisir de tous ces accidens ceux qui marquent davantage l'excès et la violence de l'amour, et à bien lier tout cela ensemble.

« Heureux qui près de toi pour toi seule soupire,
Qui jouit du plaisir de t'entendre parler,
Qui te voit quelquefois doucement lui sourire!
Les dieux dans son bonheur peuvent-ils l'égaler?

Je sens de veine en veine une subtile flamme
Courir par tout mon corps sitôt que je te vois;
Et, dans les doux transports où s'égare mon âme,
Je ne saurois trouver de langue ni de voix.

Un nuage confus se répand sur ma vue;
Je n'entends plus; je tombe en de douces langueurs :
Et pâle (*dd*), sans haleine, interdite; éperdue,
Un frisson (*ee*) me saisit; je tremble, je me meurs.

Mais quand on n'a plus rien il faut tout hasarder, etc. »

N'admirez-vous point comment elle ramasse toutes ces choses, l'âme, le corps, l'ouïe, la langue, la vue, la couleur, comme si c'étoient autant de personnes différentes et prêtes à expirer? Voyez de combien de mouvemens contraires elle est agitée. Elle gèle, elle brûle, elle est folle, elle est sage; ou elle est entièrement hors d'elle-même (*ff*), ou elle va mourir. En un mot, on diroit qu'elle n'est pas éprise d'une simple passion, mais que son âme est un rendez-vous de toutes les passions; et c'est en effet ce qui arrive à ceux qui aiment. Vous voyez donc bien, comme j'ai déjà dit, que ce qui fait la principale beauté de son discours, ce sont toutes ces grandes circonstances marquées à propos et ramassées avec choix. Ainsi, quand Homère veut faire la description d'une tempête, il a soin d'exprimer tout ce qui peut arriver de plus affreux dans une tempête. Car, par exemple, l'auteur[1] du poëme

1. Aristée. (B.) — Aristée de Proconèse, auteur incertain des *Azi-*

des Arimaspiens[1] pense dire des choses fort étonnantes, quand il s'écrie :

O prodige étonnant! ô fureur incroyable!
Des hommes insensés, sur de frêles vaisseaux,
S'en vont loin de la terre habiter sur les eaux,
Et, suivant sur la mer une route incertaine,
Courent chercher bien loin le travail et la peine.
Ils ne goûtent jamais de paisible repos.
Ils ont les yeux au ciel et l'esprit sur les flots;
Et, les bras étendus, les entrailles émues,
Ils font souvent aux dieux des prières perdues.

Cependant il n'y a personne, comme je pense, qui ne voie bien que ce discours est en effet plus fardé et plus fleuri que grand et sublime. Voyons donc comment fait Homère, et considérons cet endroit[2] entre plusieurs autres :

Comme l'on voit les flots, soulevés par l'orage,
Fondre sur un vaisseau qui s'oppose à leur rage;
Le vent avec fureur dans les voiles frémit;
La mer blanchit d'écume, et l'air au loin gémit :
Le matelot troublé, que son art abandonne,
Croit voir dans chaque flot la mort qui l'environne.

Aratus[3] a tâché d'enchérir sur ce dernier vers, en disant :

Un bois mince et léger les défend de la mort.

Mais en fardant ainsi cette pensée, il l'a rendue basse et fleurie, de terrible qu'elle étoit. Et puis, renfermant tout le péril dans ces mots :

Un bois mince et léger les défend de la mort,

il l'éloigne et le diminue plutôt qu'il ne l'augmente. Mais Homère ne met pas pour une seule fois devant les yeux le danger où se trouvent les matelots; il les représente, comme en un tableau, sur le point d'être submergés à tous les flots qui s'élèvent, et imprime jusque dans ses mots et ses syllabes l'image du péril (*gg*). Archiloque[4] ne s'est point servi d'autre artifice dans la description de son naufrage, non plus que Démosthène dans cet endroit où il décrit le trouble des Athéniens à la nouvelle de la prise d'Éla-

mospes, vivoit, selon les uns, avant Homère, selon les autres, au VIe siècle avant J. C.

1. C'étoient des peuples de Scythie. (B.)

2. *Iliade*, liv. XV, vers 624. (B.)

3. Aratus a composé, au IIIe siècle, avant l'ère vulgaire, un poëme grec sur les *Phénomènes celestes*.

4. Poëte grec, né à Paros, au VIIe siècle avant notre ère.

tée, quand il dit : « Il étoit déjà fort tard (*hh*), etc. » : car ils n'ont fait tous deux que trier, pour ainsi dire, et ramasser soigneusement les grandes circonstances, prenant garde à ne point insérer dans leurs discours des particularités basses et superflues, ou qui sentissent l'école. En effet, de trop s'arrêter aux petites choses, cela gâte tout; et c'est comme du moellon ou des plâtras qu'on auroit arrangés et comme entassés les uns sur les autres pour élever un bâtiment.

Chap. IX. — *De l'amplification.*

Entre les moyens dont nous avons parlé, qui contribuent au sublime, il faut aussi donner rang à ce qu'ils appellent amplification; car quand la nature des sujets qu'on traite, ou des causes qu'on plaide, demande des périodes plus étendues et composées de plus de membres, on peut s'élever par degrés, de telle sorte qu'un mot enchérisse toujours sur l'autre; et cette adresse peut beaucoup servir, ou pour traiter quelque lieu d'un discours, ou pour exagérer, ou pour confirmer, ou pour mettre en jour un fait, ou pour manier une passion. En effet, l'amplification se peut diviser en un nombre infini d'espèces; mais l'orateur doit savoir que pas une de ces espèces n'est parfaite de soi, s'il n'y a du grand et du sublime, si ce n'est lorsqu'on cherche à émouvoir la pitié, ou que l'on veut ravaler le prix de quelque chose. Partout ailleurs, si vous ôtez à l'amplification ce qu'il y a de grand, vous lui arrachez, pour ainsi dire, l'âme du corps. En un mot, dès que cet appui vient à lui manquer, elle languit, et n'a plus ni force ni mouvement. Maintenant, pour plus grande netteté, disons en peu de mots la différence qu'il y a de cette partie à celle dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, et qui, comme j'ai dit, n'est autre chose qu'un amas de circonstances choisies que l'on réunit ensemble; et voyons par où l'amplification en général diffère du grand et du sublime.

Chap. X. — *Ce que c'est qu'amplification.*

Je ne saurois approuver la définition que lui donnent les maîtres de l'art : « L'amplification, disent-ils, est un discours qu augmente et qui agrandit les choses. » Car cette définition peut convenir tout de même au sublime, au pathétique et aux figures : puisqu'elles donnent toutes au discours je ne sais quel caractère de grandeur. Il y a pourtant bien de la différence; et premièrement le sublime consiste dans la hauteur et l'élévation, au lieu que l'amplification consiste aussi dans la multitude des paroles. C'est pourquoi le sublime se trouve quelquefois dans une simple pensée; mais l'amplification ne subsiste que dans la pompe et dans l'abondance. L'amplification donc, pour en donner ici une idée générale, « est un accroissement de paroles que l'on peut

tirer de toutes les circonstances particulières des choses, et de tous les lieux de l'oraison, qui remplit le discours et le fortifie, en appuyant sur ce qu'on a déjà dit. » Ainsi elle diffère de la preuve, en ce qu'on emploie celle-ci pour prouver la question, au lieu que l'amplification ne sert qu'à étendre (*ii*) et à exagérer[1]....

La même différence, à mon avis, est entre Démosthène et Cicéron pour le grand et le sublime, autant que nous autres Grecs pouvons juger des ouvrages d'un auteur latin. En effet, Démosthène est grand en ce qu'il est serré et concis, et Cicéron, au contraire, en ce qu'il est diffus et étendu. On peut comparer ce premier, à cause de la violence, de la rapidité, de la force et de la véhémence avec laquelle il ravage, pour ainsi dire, et emporte tout, à une tempête et à un foudre. Pour Cicéron, on peut dire, à mon avis, que, comme un grand embrasement, il dévore et consume tout ce qu'il rencontre, avec un feu qui ne s'éteint point, qu'il répand diversement dans ses ouvrages, et qui, à mesure qu'il s'avance, prend toujours de nouvelles forces. Mais vous pouvez mieux juger de cela que moi. Au reste, le sublime de Démosthène vaut sans doute bien mieux dans les exagérations fortes et dans les violentes passions, quand il faut, pour ainsi dire, étonner l'auditeur. Au contraire, l'abondance est meilleure lorsqu'on veut, si j'ose me servir de ces termes, répandre une rosée agréable (*jj*) dans les esprits; et certainement un discours diffus est bien plus propre pour les lieux communs, les péroraisons, les digressions, et généralement pour tous ces discours qui se font dans le genre démonstratif. Il en est de même pour les histoires, les traités de physique, et plusieurs autres semblables matières.

Chap. XI. — *De l'imitation.*

Pour retourner à notre discours, Platon, dont le style ne laisse pas d'être fort élevé, bien qu'il coule sans être rapide et sans faire de bruit, nous a donné une idée de ce style, que vous ne pouvez ignorer, si vous avez lu les livres de sa *République*[2]. « Ces hommes malheureux, dit-il quelque part, qui ne savent ce que c'est que de sagesse ni de vertu, et qui sont continuellement plongés dans les festins et dans la débauche, vont toujours de pis en pis, et errent enfin toute leur vie. La vérité n'a point pour eux d'attraits ni de charmes; ils n'ont jamais levé les yeux pour la regarder; en un mot, ils n'ont jamais goûté de pur ni de solide plaisir. Ils sont comme des bêtes qui regardent toujours en bas, et qui sont courbées vers la terre. Ils ne songent qu'à manger et à repaître, qu'à satisfaire leurs passions brutales; et, dans l'ardeur de les rassasier, ils regimbent, ils égratignent, ils se bat-

1. Voy. les *Remarques*. (B.)
2. Dialogue IX, page 585, édition de H. Estienne. (B.)

tent à coups d'ongles et de cornes de fer, et périssent à la fin par leur gourmandise insatiable. »

Au reste, ce philosophe nous a encore enseigné un autre chemin, si nous ne voulons point le négliger, qui nous peut conduire au sublime. Quel est ce chemin? C'est l'imitation et l'émulation des poëtes et des écrivains illustres qui ont vécu devant nous; car c'est le but que nous devons toujours nous mettre devant les yeux.

Et certainement il s'en voit beaucoup que l'esprit d'autrui ravit hors d'eux-mêmes, comme on dit qu'une sainte fureur saisit la prêtresse d'Apollon sur le sacré trépied; car on tient qu'il y a une ouverture en terre d'où sort un souffle, une vapeur toute céleste qui la remplit sur-le-champ d'une vertu divine, et lui fait prononcer des oracles. De même ces grandes beautés que nous remarquons dans les ouvrages des anciens sont comme autant de sources sacrées, d'où il s'élève des vapeurs heureuses qui se répandent dans l'âme de leurs imitateurs, et animent les esprits même naturellement les moins échauffés; si bien que dans ce moment ils sont comme ravis et emportés de l'enthousiasme d'autrui : ainsi voyons-nous qu'Hérodote, et devant lui Stésichore[1] et Archiloque ont été grands imitateurs d'Homère. Platon néanmoins est celui de tous qui l'a le plus imité; car il a puisé dans ce poëte comme dans une vive source, dont il a détourné un nombre infini de ruisseaux; et j'en donnerois des exemples, si Ammonius[2] n'en avoit déjà rapporté plusieurs (*kk*).

Au reste, on ne doit point regarder cela comme un larcin, mais comme une belle idée qu'il a eue, et qu'il s'est formée sur les mœurs, l'invention et les ouvrages d'autrui. En effet, jamais, à mon avis, il n'eût mêlé de si grandes choses dans ses traités de philosophie, passant comme il fait, du simple discours à des expressions et à des matières poétiques, s'il ne fût venu, pour ainsi dire, comme un nouvel athlète, disputer de toute sa force le prix à Homère, c'est-à-dire à celui qui avoit déjà reçu les applaudissemens de tout le monde, car, bien qu'il ne le fasse peut-être qu'avec un peu trop d'ardeur, et, comme on dit, les armes à la main, cela ne laisse pas néanmoins de lui servir beaucoup, puisqu'enfin, selon Hesiode[3],

La noble jalousie est utile aux mortels.

Et n'est-ce pas en effet quelque chose de bien glorieux et bien digne d'une âme noble, que de combattre pour l'honneur et le prix de la victoire avec ceux qui nous ont précédés, puisque dans ces sortes de combats on peut même être vaincu sans honte?

1. Stésichore, poëte lyrique grec, né à Himère, ville de Sicile, au VIe siècle avant l'ère vulgaire.

2. Il y a eu plusieurs Ammonius; on ne sait trop duquel veut parler ici Longin. — 3. *Opera et dies*, vers 25. (B.)

Chap. XII. — *De la manière d'imiter.*

Toutes les fois donc que nous voulons travailler à un ouvrage qui demande du grand et du sublime, il est bon de faire cette réflexion : Comment est-ce qu'Homère auroit dit cela? Qu'auroient fait Platon, Démosthène, ou Thucydide même, s'il est question d'histoire, pour écrire ceci en style sublime? Car ces grands hommes que nous nous proposons à imiter, se présentant de la sorte à notre imagination, nous servent comme de flambeaux, et nous élèvent l'âme presque aussi haut que l'idée que nous avons conçue de leur génie, surtout si nous nous imprimons bien ceci en nous-mêmes : Que penseroient Homère ou Démosthène de ce que je dis, s'ils m'écoutoient? et quel jugement feroient-ils de moi? En effet, nous ne croirons pas avoir un médiocre prix à disputer, si nous pouvons nous figurer que nous allons, mais sérieusement, rendre compte de nos écrits devant un si célèbre tribunal, et sur un théâtre où nous avons de tels héros pour juges et pour témoins. Mais un motif encore plus puissant pour nous exciter, c'est de songer au jugement que toute la postérité fera de nos écrits; car si un homme, dans la défiance de ce jugement, a peur, pour ainsi dire, d'avoir dit quelque chose qui vive plus que lui (*ll*), son esprit ne sauroit jamais rien produire que des avortons aveugles et imparfaits, et il ne se donnera jamais la peine d'achever des ouvrages qu'il ne fait point pour passer jusqu'à la dernière postérité.

Chap. XIII. — *Des images.*

Ces images, que d'autres appellent peintures ou fictions, sont aussi d'un grand artifice pour donner du poids, de la magnificence et de la force au discours. Ce mot d'image se prend en général pour toute pensée propre à produire une expression, et qui fait une peinture à l'esprit de quelque manière que ce soit; mais il se prend encore, dans un sens plus particulier et plus resserré, pour ces discours que l'on fait lorsque, par un enthousiasme et un mouvement extraordinaire de l'âme, il semble que nous voyons les choses dont nous parlons, et quand nous les mettons devant les yeux de ceux qui écoutent.

Au reste, vous devez savoir que les images, dans la rhétorique, ont tout un autre usage que parmi les poëtes. En effet, le but qu'on s'y propose dans la poésie, c'est l'étonnement et la surprise, au lieu que, dans la prose, c'est de bien peindre les choses et de les faire voir clairement. Il y a pourtant cela de commun, qu'on tend à émouvoir en l'une et en l'autre rencontre.

« Mère cruelle, arrête, éloigne de mes yeux[1]
Ces filles de l'enfer, ces spectres odieux.

1. Paroles d'Euripide dans son *Oreste*, vers 255. (B.)

Ils viennent : je les vois; mon supplice s'apprête.
Quels horribles serpens leur sifflent sur la tête ! »

Et ailleurs[1] :

« Où fuirai-je? Elle vient. Je la vois. Je suis mort. »

Le poëte en cet endroit ne voyoit pas les Furies, cependant il en fait une image si naïve, qu'il les fait presque voir aux auditeurs. Et véritablement je ne saurois pas bien dire si Euripide est aussi heureux à exprimer les autres passions; mais pour ce qui regarde l'amour et la fureur, c'est à quoi il s'est étudié particulièrement, et il y a fort bien réussi. Et même, en d'autres rencontres, il ne manque pas quelquefois de hardiesse à peindre les choses; car, bien que son esprit de lui-même ne soit pas porté au grand, il corrige son naturel, et le force d'être tragique et relevé, principalement dans les grands sujets; de sorte qu'on lui peut appliquer ces vers du poëte[2] :

A l'aspect du péril, au combat il s'anime;
Et, le poil hérissé, les yeux étincelans (*mm*),
De sa queue il se bat les côtés et les flancs;

comme on le peut remarquer dans cet endroit où le Soleil parle ainsi à Phaéton, en lui mettant entre les mains les rênes de ses chevaux :

« Prends garde qu'une ardeur trop funeste à ta vie
Ne t'emporte au-dessus de l'aride Libye :
Là jamais d'aucune eau le sillon arrosé
Ne rafraîchit mon char dans sa course embrasé; »

et dans ces vers suivans :

« Aussitôt devant toi s'offriront sept étoiles :
Dresse par là ta course et suis le droit chemin. »
Phaéton à ces mots prend les rênes en main :
De ses chevaux ailés il bat les flancs agiles.
Les coursiers du Soleil à sa voix sont dociles.
Ils vont : le char s'éloigne, et, plus prompt qu'un éclair,
Pénètre en un moment les vastes champs de l'air.
Le père cependant, plein d'un trouble funeste,
Le voit rouler de loin sur la plaine céleste;
Lui montre encor sa route, et du plus haut des cieux (*nn*)
Le suit, autant qu'il peut, de la voix et des yeux.
« Va par là, lui dit-il, reviens, détourne, arrête[3]. »

1. Euripide, *Iphigénie en Tauride*, vers 290, 291. (B.)
2. *Iliade*, liv. XX, vers 170. (B.)
3. Euripide, dans son *Phaéton*, tragédie perdue. (B.)

Ne diriez-vous pas que l'âme du poëte monte sur le char avec Phaéton, qu'elle partage tous ses périls, et qu'elle vole dans l'air avec les chevaux? car, s'il ne les suivoit dans les cieux, s'il n'assistoit à tout ce qui s'y passe, pourroit-il peindre la chose comme il fait? Il en est de même de cet endroit de sa *Cassandre*[1] qui commence par

« Mais, ô braves Troyens, etc. »

Eschyle a quelquefois aussi des hardiesses et des imaginations tout à fait nobles et héroïques, comme on le peut voir dans sa tragédie intitulée *les Sept devant Thèbes*, où un courrier, venant apporter à Étéocle la nouvelle de ces sept chefs qui avoient tous impitoyablement juré, pour ainsi dire, leur propre mort, s'explique ainsi[2] :

Sur un bouclier noir sept chefs impitoyables
Épouvantent les dieux de sermens effroyables :
Près d'un taureau mourant qu'ils viennent d'égorger
Tous, la main dans le sang, jurent de se venger.
Ils en jurent la Peur, le dieu Mars et Bellone.

Au reste, bien que ce poëte, pour vouloir trop s'élever, tombe assez souvent dans des pensées rudes, grossières et mal polies, Euripide néanmoins, par une noble émulation, s'expose quelquefois aux mêmes périls. Par exemple, dans Eschyle[3], le palais de Lycurgue est ému, et entre en fureur à la vue de Bacchus :

Le palais en fureur mugit à son aspect.

Euripide emploie cette même pensée d'une autre manière, en l'adoucissant néanmoins :

La montagne à leurs cris répond en mugissant.

Sophocle n'est pas moins excellent à peindre les choses, comme on peut le voir dans la description qu'il nous a laissée d'Œdipe mourant, et s'ensevelissant lui-même au milieu d'une tempête prodigieuse; et dans cet autre endroit où il dépeint l'apparition d'Achille sur son tombeau, dans le moment que les Grecs alloient lever l'ancre. Je doute néanmoins, pour cette apparition, que jamais personne en ait fait une description plus vive que Simonide[4] : mais nous n'aurions jamais fait si nous voulions étaler ici tous les exemples que nous pourrions rapporter à ce propos.

Pour retourner à ce que nous disions, les images, dans la poésie, sont pleines ordinairement d'accidens fabuleux, et qui passent toute sorte de croyance; au lieu que, dans la rhétori-

1. Pièce perdue. (B.)
2. Vers 42. (B.) — 3. *Lycurgue*, tragédie perdue. (B.)
4. Philosophe et poëte grec né à Céos vers l'an 558 avant J. C.

que, le beau des images, c'est de représenter la chose comme elle s'est passée, et telle qu'elle est dans la vérité; car une invention poétique et fabuleuse, dans une oraison, traîne nécessairement avec soi des digressions grossières et hors de propos, et tombe dans une extrême absurdité. C'est pourtant ce que cherchent aujourd'hui nos orateurs. Ils voient quelquefois les Furies, ces grands orateurs, aussi bien que les poëtes tragiques; et les bonnes gens ne prennent pas garde que, lorsqu'Oreste dit dans Euripide[1] :

« Toi qui dans les enfers me veux précipiter,
Déesse, cesse enfin de me persécuter, »

il ne s'imagine voir toutes ces choses que parce qu'il n'est pas dans son bon sens. Quel est donc l'effet des images dans la rhétorique? C'est qu'outre plusieurs autres propriétés, elles ont cela, qu'elles animent et échauffent le discours: si bien qu'étant mêlées avec art dans les preuves elles ne persuadent pas seulement, mais elles domptent, pour ainsi dire, elles soumettent l'auditeur. « Si un homme, dit un orateur, a entendu un grand bruit devant le palais, et qu'un autre en même temps vienne annoncer que les prisons sont ouvertes, et que les prisonniers de guerre se sauvent, il n'y a point de vieillard si chargé d'années, ni de jeune homme si indifférent, qui ne coure de toute sa force au secours. Que si quelqu'un, sur ces entrefaites, leur montre l'auteur de ce désordre, c'est fait de ce malheureux; il faut qu'il périsse sur-le-champ, et on ne lui donne pas le temps de parler. »

Hypéride s'est servi de cet artifice dans l'oraison où il rend compte de l'ordonnance qu'il fit faire après la défaite de Chéronée, qu'on donneroit la liberté aux esclaves. « Ce n'est point, dit-il, un orateur qui a fait passer cette loi, c'est la bataille, c'est la défaite de Chéronée. » Au même temps qu'il prouve la chose par raison, il fait une image; et par cette proposition qu'il avance, il fait plus que persuader et que prouver : car, comme en toutes choses on s'arrête naturellement à ce qui brille et éclate davantage, l'esprit de l'auditeur est aisément entraîné par cette image qu'on lui présente au milieu d'un raisonnement, et qui, lui frappant l'imagination, l'empêche d'examiner de si près la force des preuves, à cause de ce grand éclat dont elle couvre et environne le discours. Au reste, il n'est pas extraordinaire que cela fasse cet effet en nous, puisqu'il est certain que de deux corps mêlés ensemble, celui qui a le plus de force attire toujours à soi la vertu et la puissance de l'autre. Mais c'est assez parlé de cette sublimité qui consiste dans les pensées, et qui vient, comme j'ai dit, ou de la grandeur d'âme, ou de l'imitation, ou de l'imagination.

1 *Oreste*, tragédie, vers 264. (B.)

CHAP. XIV. — *Des figures, et premièrement de l'apostrophe.*

Il faut maintenant parler des figures, pour suivre l'ordre que nous nous sommes prescrit; car, comme j'ai dit, elles ne font pas une des moindres parties du sublime, lorsqu'on leur donne le tour qu'elles doivent avoir. Mais ce seroit un ouvrage de trop longue haleine, pour ne pas dire infini, si nous voulions faire ici une exacte recherche de toutes les figures qui peuvent avoir place dans le discours. C'est pourquoi nous nous contenterons d'en parcourir quelques-unes des principales, je veux dire celles qui contribuent le plus au sublime, seulement afin de faire voir que nous n'avançons rien que de vrai. Démosthène veut justifier sa conduite, et prouver aux Athéniens qu'ils n'ont point failli en livrant bataille à Philippe. Quel étoit l'air naturel d'énoncer la chose? « Vous n'avez point failli, pouvoit-il dire, messieurs, en combattant au péril de vos vies pour la liberté et le salut de toute la Grèce; et vous en avez des exemples qu'on ne sauroit démentir : car on ne peut pas dire que ces grands hommes aient failli, qui ont combattu pour la même cause dans les plaines de Marathon, à Salamine et devant Platée. » Mais il en use bien d'une autre sorte; et tout d'un coup, comme s'il étoit inspiré d'un dieu et possédé de l'esprit d'Apollon même, il s'écrie, en jurant par ces vaillans défenseurs de la Grèce[1] : « Non, messieurs, non, vous n'avez point failli, j'en jure par les mânes de ces grands hommes qui ont combattu pour la même cause dans les plaines de Marathon. » Par cette seule forme de serment, que j'appellerai ici apostrophe, il déifie ces anciens citoyens dont il parle, et montre en effet qu'il faut regarder tous ceux qui meurent de la sorte comme autant de dieux par le nom desquels on doit jurer; il inspire à ses juges l'esprit et les sentimens de ces illustres morts; et changeant l'air naturel de la preuve en cette grande et pathétique manière d'affirmer par des sermens si extraordinaires, si nouveaux et si dignes de foi, il fait entrer dans l'âme de ses auditeurs comme une espèce de contre-poison et d'antidote qui en chasse toutes les mauvaises impressions; il leur élève le courage par des louanges; en un mot, il leur fait concevoir qu'ils ne doivent pas moins s'estimer de la bataille qu'ils ont perdue contre Philippe, que des victoires qu'ils ont remportées à Marathon et à Salamine; et, par tous ces différens moyens renfermés dans une seule figure, il les entraîne dans son parti. Il y en a pourtant qui prétendent que l'original de ce serment se trouve dans Eupolis[2], quand il dit :

« On ne me verra plus affligé de leur joie;
J'en jure mon combat aux champs de Marathon. »

1. *De Corona*, page 343, édition de Bâle. (B.)
2. Poëte dramatique grec, du ve siècle avant notre ère.

Mais il n'y a pas grande finesse à jurer simplement. Il faut voir où, comment, en quelle occasion et pourquoi on le fait. Or, dans le passage de ce poëte, il n'y a rien autre chose qu'un simple serment; car il parle aux Athéniens heureux, et dans un temps où ils n'avoient pas besoin de consolation. Ajoutez que dans ce serment il ne jure pas, comme Démosthène, par des hommes qu'il rend immortels, et ne songe point à faire naître dans l'âme des Athéniens des sentimens dignes de la vertu de leurs ancêtres; vu qu'au lieu de jurer par le nom de ceux qui avoient combattu, il s'amuse à jurer par une chose inanimée, telle qu'est un combat. Au contraire, dans Démosthène, ce serment est fait directement pour rendre le courage aux Athéniens vaincus, et pour empêcher qu'ils ne regardassent dorénavant comme un malheur la bataille de Chéronée. De sorte que, comme j'ai déjà dit, dans cette seule figure, il leur prouve, par raison, qu'ils n'ont point failli, il leur en fournit un exemple, il le leur confirme par des sermens, il fait leur éloge, et il les exhorte à la guerre contre Philippe.

Mais comme on pouvoit répondre à notre orateur : il s'agit de la bataille que nous avons perdue contre Philippe durant que vous maniiez les affaires de la république, et vous jurez par les victoires que nos ancêtres ont remportées : afin donc de marcher sûrement, il a soin de régler ses paroles, et n'emploie que celles qui lui sont avantageuses, faisant voir que, même dans les plus grands emportemens, il faut être sobre et retenu. En parlant donc de ces victoires de leurs ancêtres, il dit : « Ceux qui ont combattu par terre à Marathon, et par mer à Salamine; ceux qui ont donné bataille près d'Artémise et de Platée. » Il se garde bien de dire : « Ceux qui ont vaincu. » Il a soin de taire l'événement qui avoit été aussi heureux en toutes ces batailles, que funeste à Chéronée, et prévient même l'auditeur en poursuivant ainsi : « Tous ceux, ô Eschine, qui sont péris en ces rencontres ont été enterrés aux dépens de la république, et non pas seulement ceux dont la fortune a secondé la valeur. »

Chap. XV. — *Que les figures ont besoin du sublime pour les soutenir.*

Il ne faut pas oublier ici une réflexion que j'ai faite, et que je vais vous expliquer en peu de mots. C'est que si les figures naturellement soutiennent le sublime, le sublime de son côté soutient merveilleusement les figures. Mais où et comment? C'est ce qu'il faut dire.

En premier lieu, il est certain qu'un discours où les figures sont employées toutes seules est de soi-même suspect d'adresse, d'artifice et de tromperie, principalement lorsqu'on parle devant un juge souverain, et surtout si ce juge est un grand sei-

gneur, comme un tyran, un roi, ou un général d'armée; car il conçoit en lui-même une certaine indignation contre l'orateur, et ne sauroit souffrir qu'un chétif rhétoricien entreprenne de le tromper, comme un enfant, par de grossières finesses. Il est même à craindre quelquefois que, prenant tout cet artifice pour une espèce de mépris, il ne s'effarouche entièrement; et bien qu'il retienne sa colère et se laisse un peu amollir aux charmes du discours, il a toujours une forte répugnance à croire ce qu'on lui dit. C'est pourquoi il n'y a point de figure plus excellente que celle qui est tout à fait cachée, et lorsqu'on ne reconnoît point que c'est une figure. Or il n'y a point de secours ni de remède plus merveilleux pour l'empêcher de paroître, que le sublime et le pathétique, parce que l'art, ainsi renfermé au milieu de quelque chose de grand et d'éclatant, a tout ce qui lui manquoit, et n'est plus suspect d'aucune tromperie. Je ne vous en saurois donner un meilleur exemple que celui que j'ai déjà rapporté : « J'en jure par les mânes de ces grands hommes, etc. » Comment est-ce que l'orateur a caché la figure dont il se sert? N'est-il pas aisé de reconnoître que c'est par l'éclat même de sa pensée? Car comme les moindres lumières s'évanouissent quand le soleil vient à éclairer, de même toutes ces subtilités de rhétorique disparoissent à la vue de cette grandeur qui les environne de tous côtés. La même chose à peu près arrive dans la peinture. En effet, que l'on colore plusieurs choses également tracées sur un même plan, et qu'on y mette le jour et les ombres, il est certain que ce qui se présentera d'abord à la vue ce sera le lumineux, à cause de son grand éclat, qui fait qu'il semble sortir hors du tableau, et s'approcher en quelque façon de nous. Ainsi le sublime et le pathétique, soit par une affinité naturelle qu'ils ont avec les mouvemens de notre âme, soit à cause de leur brillant, paroissent davantage, et semblent toucher de plus près notre esprit que les figures dont ils cachent l'art, et qu'ils mettent comme à couvert.

CHAP. XVI. — *Des interrogations.*

Que dirai-je des demandes et des interrogations? car qui peut nier que ces sortes de figures ne donnent beaucoup plus de mouvement, d'action et de force au discours? Ne voulez-vous jamais faire autre chose, dit Démosthène[1] aux Athéniens, qu'aller par la ville vous demander les uns aux autres : Que dit-on de nouveau? Hé! que peut-on vous apprendre de plus nouveau que ce que vous voyez? Un homme de Macédoine se rend maître des Athéniens, et fait la loi à toute la Grèce. Philippe est-il mort? dira l'un. Non, répondra l'autre. Il n'est que malade. Hé! que vous

1. *Première Philippique*, page 15, édition de Bâle. (B)

importe, messieurs, qu'il vive ou qu'il meure? Quand le ciel vous en auroit délivrés, vous vous feriez bientôt vous-mêmes un autre Philippe. » Et ailleurs : « Embarquons-nous pour la Macédoine. Mais où aborderons-nous, dira quelqu'un, malgré Philippe? La guerre même, messieurs, nous découvrira par où Philippe est facile à vaincre. » S'il eût dit la chose simplement, son discours n'eût point répondu à la majesté de l'affaire dont il parlo't; au lieu que, par cette divine et violente manière de se faire des interrogations et de se répondre sur-le-champ à soi-même, comme si c'étoit une autre personne, non-seulement il rend ce qu'il dit plus grand et plus fort, mais plus plausible et plus vraisemblable. Le pathétique ne fait jamais plus d'effet que lorsqu'il semble que l'orateur ne le recherche pas, mais que c'est l'occasion qui le fait naître. Or il n'y a rien qui imite mieux la passion que ces sortes d'interrogations et de réponses; car ceux qu'on interroge sentent naturellement une certaine émotion, qui fait que sur-le-champ ils se précipitent de répondre et de dire ce qu'ils savent de vrai, avant même qu'on ait achevé de les interroger. Si bien que par cette figure l'auditeur est adroitement trompé, et prend les discours les plus médités pour des choses dites sur l'heure[1] et dans la chaleur (*oo*).

Il n'y a rien encore qui donne plus de mouvement au discours que d'en ôter les liaisons (*pp*)[2]. En effet, un discours que rien ne lie et n'embarrasse marche et coule de soi-même; et il s'en faut peu qu'il n'aille quelquefois plus vite que la pensée même de l'orateur. « Ayant approché leurs boucliers les uns des autres, dit Xénophon[3], ils reculoient, ils combattoient, ils tuoient, ils mouroient ensemble. » Il en est de même de ces paroles d'Euryloque à Ulysse, dans Homère[4] :

« Nous avons, par ton ordre, à pas précipités,
Parcouru de ces bois les sentiers écartés :
Nous avons, dans le fond d'une sombre vallée,
Découvert de Circé la maison reculée. »

(*qq*) Car ces périodes ainsi coupées, et prononcées néanmoins avec précipitation, sont les marques d'une vive douleur, qui l'empêche en même temps et le force de parler (*rr*). C'est ainsi qu'Homère sait ôter où il faut les liaisons du discours.

Chap. XVII. — *Du mélange des figures.*

Il n'y a encore rien de plus fort pour émouvoir que de ramasser ensemble plusieurs figures; car deux ou trois figures ainsi mêlées,

1. Voy. les *Remarques*. (B.) — 2. Phrase suppléée par Boileau.
3. Xénophon, *Histoire gr.*, liv. IV, page 519, édition de Leunclay. (B.)
4. *Odyssée*, liv. X, vers 251. (B.)

entrant par ce moyen dans une espèce de société, se communiquent les unes aux autres de la force, des grâces et de l'ornement, comme on le peut voir dans ce passage de l'oraison de Démosthène contre Midias, où en même temps il ôte les liaisons de son discours, et mêle ensemble les figures de répétition et de description. « Car tout homme, dit cet orateur[1], qui en outrage un autre, fait beaucoup de choses du geste, des yeux, de la voix, que celui qui a été outragé ne sauroit peindre dans un récit. » Et de peur que dans la suite son discours ne vînt à se relâcher, sachant bien que l'ordre appartient à un esprit rassis, et qu'au contraire le désordre est la marque de la passion, qui n'est en effet elle-même qu'un trouble et une émotion de l'âme, il poursuit dans la même diversité de figures. « Tantôt il le frappe comme ennemi, tantôt pour lui faire insulte, tantôt avec les poings, tantôt au visage[2]. » Par cette violence de paroles ainsi entassées les unes sur les autres, l'orateur ne touche et ne remue pas moins puissamment ses juges que s'ils le voyoient frapper en leur présence. Il revient à la charge et poursuit comme une tempête : « Ces affronts émeuvent, ces affronts transportent un homme de cœur et qui n'est point accoutumé aux injures. On ne sauroit exprimer par des paroles l'énormité d'une telle action[3]. » Par ce changement continuel il conserve partout le caractère de ces figures turbulentes; tellement que dans son ordre il y a un désordre, et au contraire dans son désordre il y a un ordre merveilleux. Pour preuve de ce que je dis, mettez par plaisir les conjonctions à ce passage, comme font les disciples d'Isocrate : « Et certainement il ne faut pas oublier que celui qui en outrage un autre fait beaucoup de choses, premièrement par le geste, ensuite par les yeux, et enfin par la voix même, etc. » Car, en égalant et aplanissant ainsi toutes choses par le moyen des liaisons, vous verrez que d'un pathétique fort et violent vous tomberez dans une petite afféterie de langage qui n'aura ni pointe ni aiguillon : et que toute la force de votre discours s'éteindra aussitôt d'elle-même. Et comme il est certain que si on lioit le corps d'un homme qui court, on lui feroit perdre toute sa force; de même si vous allez embarrasser une passion de ces liaisons et de ces particules inutiles, elle les souffre avec peine; vous lui ôtez la liberté de sa course, et cette impétuosité qui la faisoit marcher avec la même violence qu'un trait lancé par une machine.

Chap. XVIII. — *Des hyperbates.*

Il faut donner rang aux hyperbates. L'hyperbate n'est autre chose que la transposition des pensées ou des paroles dans l'ordre et la suite d'un discours; et cette figure porte avec soi le caractère

1. *Contre Midias*, page 395, édition de Bâle. (B.) — 2. *Ibid.* (B.)
3. *Ibid.* (B.)

véritable d'une passion forte et violente. En effet, voyez tous ceux qui sont émus de colère, de frayeur, de dépit, de jalousie, ou de quelque autre passion que ce soit, car il y en a tant que l'on n'en sait pas le nombre : leur esprit est dans une agitation continuelle; à peine ont-ils formé un dessein qu'ils en conçoivent aussitôt un autre; et, au milieu de celui-ci, s'en proposant encore de nouveaux où il n'y a ni raisons ni rapports, ils reviennent souvent à leur première résolution. La passion en eux est comme un vent léger et inconstant qui les entraîne et les fait tourner sans cesse de côté et d'autre; si bien que, dans ce flux et reflux perpétuel de sentimens opposés, ils changent à tous momens de pensée et de langage, et ne gardent ni ordre ni suite dans leurs discours.

Les habiles écrivains, pour imiter ces mouvemens de la nature, se servent des hyperbates; et, à dire vrai, l'art n'est jamais dans un plus haut degré de perfection que lorsqu'il ressemble si fort à la nature qu'on le prend pour la nature même; et au contraire la nature ne réussit jamais mieux que quand l'art est caché.

Nous voyons un bel exemple de cette transposition dans Hérodote[1], où Denys Phocéen parle ainsi aux Ioniens : « En effet, nos affaires sont réduites à la dernière extrémité, messieurs. Il faut nécessairement que nous soyons libres ou esclaves, et esclaves misérables. Si donc vous voulez éviter les malheurs qui vous menacent, il faut, sans différer, embrasser le travail et la fatigue, et acheter votre liberté par la défaite de vos ennemis. » S'il eût voulu suivre l'ordre naturel, voici comme il eût parlé : « Messieurs, il est maintenant temps d'embrasser le travail et la fatigue, car enfin nos affaires sont réduites à la dernière extrémité, etc. » Premièrement donc, il transporte ce mot *messieurs*, et ne l'insère qu'immédiatement après leur avoir jeté la frayeur dans l'âme, comme si la grandeur du péril lui avoit fait oublier la civilité qu'on doit à ceux à qui l'on parle en commençant un discours. Ensuite il renverse l'ordre des pensées; car avant que de les exhorter au travail, qui est pourtant son but, il leur donne la raison qui les y doit porter : « En effet, nos affaires sont réduites à la dernière extrémité; » afin qu'il ne semble pas que ce soit un discours étudié qu'il leur apporte, mais que c'est la passion qui le force à parler sur-le-champ. Thucydide a aussi des hyperbates fort remarquables, et s'entend admirablement à transposer les choses qui semblent unies du lien le plus naturel, et qu'on diroit ne pouvoir être séparées.

Démosthène est en cela bien plus retenu que lui. En effet, pour Thucydide, jamais personne ne les a répandues avec plus de profusion, et on peut dire qu'il en soûle les lecteurs : car, dans la passion qu'il a de faire paroître que tout ce qu'il dit est dit sur-le-champ, il traîne sans cesse l'auditeur par les dangereux

1. Hérodote, liv. VI, page 338, édition de Francfort. (B.)

détours de ses longues transpositions. Assez souvent donc il sus pend sa première pensée, comme s'il affectoit tout exprès le désordre, et, entremêlant au milieu de son discours plusieurs choses différentes, qu'il va quelquefois chercher même hors de son sujet, il met la frayeur dans l'âme de l'auditeur, qui croit que tout ce discours va tomber, et l'intéresse malgré lui dans le péril où il pense voir l'orateur. Puis tout d'un coup, et lorsqu'on ne s'y attendoit plus, disant à propos ce qu'il y avoit si longtemps qu'on cherchoit; par cette transposition également hardie et dangereuse, il touche bien davantage que s'il eût gardé un ordre dans ses paroles. Il y a tant d'exemples de ce que je dis, que je me dispenserai d'en rapporter.

Chap. XIX. — *Du changement de nombre.*

Il n'en faut pas moins dire de ce qu'on appelle diversité de cas, collections, renversemens, gradations, et de toutes ces autres figures qui, étant, comme vous savez, extrêmement fortes et véhémentes, peuvent beaucoup servir par conséquent à orner le discours, et contribuent en toutes manières au grand et au pathétique. Que dirai-je des changemens de cas, de temps, de personnes, de nombre et de genre? En effet, qui ne voit combien toutes ces choses sont propres à diversifier et à ranimer l'expression? Par exemple, pour ce qui regarde le changement de nombre, ces singuliers dont la terminaison est singulière, mais qui ont pourtant, à les bien prendre, la force et la vertu des pluriels :

> Aussitôt un grand peuple accourant sur le port,
> Ils firent de leurs cris retentir le rivage (*ss*).

Et ces singuliers sont d'autant plus dignes de remarque, qu'il n'y a rien quelquefois de plus magnifique que les pluriels; car la multitude qu'ils renferment leur donne du son et de l'emphase. Tels sont ces pluriels qui sortent de la bouche d'Œdipe, dans Sophocle[1] :

> « Hymen, funeste hymen, tu m'as donné la vie :
> Mais dans ces mêmes flancs où je fus enfermé
> Tu fais rentrer ce sang dont tu m'avois formé;
> Et par là tu produis et des fils et des pères,
> Des frères, des maris, des femmes et des mères,
> Et tout ce que du sort la maligne fureur
> Fit jamais voir au jour et de honte et d'horreur. »

Tous ces différens noms ne veulent dire qu'une seule personne, c'est à savoir Œdipe d'une part, et sa mère Jocaste de l'autre. Cependant par le moyen de ce nombre ainsi répandu et multiplié

1. *Œdipe tyran*, vers 1417. (B.)

en différens pluriels, il multiplie en quelque façon les infortunes d'Œdipe. C'est par un même pléonasme qu'un poëte a dit :

On vit les Sarpédon et les Hector paroître.

Il en faut dire autant de ce passage de Platon, à propos des Athéniens, que j'ai rapporté ailleurs : « Ce ne sont point des Pélops, des Cadmus, des Égyptus, des Danaüs, ni des hommes nés barbares qui demeurent avec nous. Nous sommes tous Grecs, éloignés du commerce et de la fréquentation des nations étrangères, qui habitons une même ville [1], etc. »

En effet tous ces pluriels, ainsi ramassés ensemble, nous font concevoir une bien plus grande idée des choses: mais il faut prendre garde à ne faire cela que bien à propos et dans les endroits où il faut amplifier ou multiplier, ou exagérer, et dans la passion, c'est-à-dire quand le sujet est susceptible d'une de ces choses ou de plusieurs; car d'attacher partout ces cymbales et ces sonnettes, cela sentiroit trop son sophiste.

Chap. XX. — *Des pluriels réduits en singuliers.*

On peut aussi, tout au contraire, réduire les pluriels en singuliers; et cela a quelque chose de fort grand. « Tout le Péloponèse, dit Démosthène [2], étoit alors divisé en factions. » Il en est de même de ce passage d'Hérodote [3] : « Phrynicus faisant représenter sa tragédie intitulée : *la Prise de Milet*, tout le théâtre fondit en larmes (*tt*). » Car de ramasser ainsi plusieurs choses en une, cela donne plus de corps au discours. Au reste, je tiens que pour l'ordinaire c'est une même raison qui fait valoir ces deux différentes figures. En effet, soit qu'en changeant les singuliers en pluriels, d'une seule chose vous en fassiez plusieurs, soit qu'en ramassant des pluriels dans un seul nom singulier qui sonne agréablement à l'oreille, de plusieurs choses vous n'en fassiez qu'une, ce changement imprévu marque la passion.

Chap. XXI. — *Du changement de temps.*

Il en est de même du changement de temps, lorsqu'on parle d'une chose passée comme si elle se faisoit présentement, parce qu'alors ce n'est plus une narration que vous faites, c'est une action qui se passe à l'heure même. « Un soldat, dit Xénophon [4], étant tombé sous le cheval de Cyrus, et étant foulé aux pieds de ce cheval, il lui donne un coup d'épée dans le ventre. Le cheval

1. Platon, *Menexenus*, tome II, page 245, édition de H. Estienne. (B.)
2. *De Corona*, page 315, édition de Bâle. (B.)
3. Hérodote, liv. VI, p. 341, édition de Francfort. (B.)
4. *Institut. de Cyrus*, liv. VII, p. 178, édition de Leuncl. (B.)

blessé se démène et secoue son maître. Cyrus tombe. » Cette figure est fort fréquente dans Thucydide.

Chap. XXII. — *Du changement de personnes.*

Le changement de personnes n'est pas moins pathétique; car il fait que l'auditeur assez souvent se croit voir lui-même au milieu du péril :

Vous diriez, à les voir pleins d'une ardeur si belle,
Qu'ils retrouvent toujours une vigueur nouvelle;
Que rien ne les sauroit ni vaincre ni lasser,
Et que leur long combat ne fait que commencer[1].

Et dans Aratus :

Ne t'embarque jamais durant ce triste mois.

Cela se voit encore dans Hérodote[2]. « A la sortie de la ville d'Éléphantine, dit cet historien, du côté qui va en montant, vous rencontrez d'abord une colline, etc. De là vous descendez dans une plaine. Quand vous l'avez traversée, vous pouvez vous embarquer tout de nouveau, et en douze jours arriver à une grande ville qu'on appelle Méroé. » Voyez-vous, mon cher Térentianus, comme il prend votre esprit avec lui, et le conduit dans tous ces différens pays, vous faisant plutôt voir qu'entendre? Toutes ces choses, ainsi pratiquées à propos, arrêtent l'auditeur et lui tiennent l'esprit attaché sur l'action présente, principalement lorsqu'on ne s'adresse pas à plusieurs en général, mais à un seul en particulier :

Tu ne saurois connoître au fort de la mêlée[3]
Quel parti suit le fils du courageux Tydée,

Car en réveillant ainsi l'auditeur par ces apostrophes, vous le rendez plus ému, plus attentif et plus plein de la chose dont vous parlez.

Chap. XXIII. — *Des transitions imprévues.*

Il arrive aussi quelquefois qu'un écrivain, parlant de quelqu'un, tout d'un coup se met à sa place et joue son personnage. Et cette figure marque l'impétuosité de la passion.

Mais Hector qui les voit épars sur le rivage[4],
Leur commande à grands cris de quitter le pillage,
D'aller droit aux vaisseaux sur les Grecs se jeter :
« Car quiconque mes yeux verront s'en écarter,
Aussitôt dans son sang je cours laver sa honte. »

1. *Iliade*, liv. XV, vers 697. (B.)
2. Liv. II, page 100, édition de Francfort. (B.)
3. *Iliade*, liv. V, vers 85. (B.) — 4 *Iliade*, liv. XV, vers 346. (B.)

Le poëte retient la narration pour soi, comme celle qui lui est propre, et met tout d'un coup, et sans en avertir, cette menace precipitée dans la bouche de ce guerrier bouillant et furieux. En effet, son discours auroit langui s'il y eût entremêlé : « Hector dit alors de telles ou semblables paroles. » Au lieu que par cette transition imprévue il prévient le lecteur, et la transition est faite avant que le poëte même ait songé qu'il la faisoit. Le véritable lieu donc où l'on doit user de cette figure, c'est quand le temps presse, et que l'occasion qui se présente ne permet pas de différer; lorsque sur-le-champ il faut passer d'une personne à une autre, comme dans Hécatée[1] : « Ce héraut ayant assez pesé la conséquence de toutes ces choses (*uu*), il commande aux descendans des Héraclides de se retirer. Je ne puis plus rien pour vous, non plus que si je n'étois plus au monde. Vous êtes perdus, et vous me forcerez bientôt moi-même d'aller chercher une retraite chez quelque autre peuple. » Démosthène, dans son oraison contre Aristogiton[2], a encore employé cette figure d'une manière différente de celle-ci, mais extrêmement forte et pathétique. « Et il ne se trouvera personne entre vous, dit cet orateur, qui ait du ressentiment et de l'indignation de voir un impudent, un infâme, violer insolemment les choses les plus saintes! un scélérat, dis-je, qui.... O le plus méchant de tous les hommes! rien n'aura pu arrêter ton audace effrénée? Je ne dis pas ces portes, je ne dis pas ces barreaux qu'un autre pouvoit rompre comme toi: » Il laisse là sa pensée imparfaite, la colère le tenant comme suspendu, et partagé sur un mot, entre deux différentes personnes : « qui.... O le plus méchant de tous les hommes! » Et ensuite, tournant tout d'un coup contre Aristogiton ce même discours qu'il sembloit avoir laissé là, il touche bien davantage, et fait une plus forte impression. Il en est de même de cet emportement de Pénélope, dans Homère[3], quand elle voit entrer chez elle un héraut de la part de ses amans.

De mes fâcheux amans ministre injurieux,
Héraut, que cherches-tu? Qui t'amène en ces lieux?
Y viens-tu, de la part de cette troupe avare,
Ordonner qu'à l'instant le festin se prépare?
Fasse le juste ciel, avançant leur trépas,
Que ce repas pour eux soit le dernier repas!
Lâches, qui, pleins d'orgueil et foibles de courage,
Consumez de son fils le fertile héritage,
Vos pères autrefois ne vous ont-ils point dit
Quel homme étoit Ulysse? etc.

1. Hécatée de Milet, auteur d'une histoire, dont il reste des fragmens. Il a vécu au vi^e^ et au ve siècle avant l'ère vulgaire. — Livre perdu. (B.)

2. Page 494, édition de Bâle. (B.) — 2 *Odyssée*, liv. IV, vers 681 (B.)

Chap. XXIV. — *De la périphrase.*

Il n'y a personne, comme je crois, qui puisse douter que la périphrase ne soit encore d'un grand usage dans le sublime; car, comme dans la musique, le son principal devient plus agréable à l'oreille lorsqu'il est accompagné des différentes parties qui lui répondent, de même la périphrase (*vv*), tournant autour du mot propre, forme souvent, par rapport avec lui, une consonnance et une harmonie fort belle dans le discours, surtout lorsqu'elle n'a rien de discordant ou d'enflé, mais que toutes choses y sont dans un juste tempérament. Platon nous en fournit un bel exemple au commencement de son oraison funèbre. « Enfin, dit-il, nous leur avons rendu les derniers devoirs; et maintenant ils achèvent ce fatal voyage, et ils s'en vont tout glorieux de la magnificence avec laquelle toute la ville en général et leurs parens en particulier les ont conduits hors de ce monde[1]. » Premièrement il appelle la mort CE FATAL VOYAGE. Ensuite il parle des derniers devoirs qu'on avoit rendus aux morts, comme d'une pompe publique que leur pays leur avoit préparée exprès pour les conduire hors de cette vie. Dirons-nous que toutes ces choses ne contribuent que médiocrement à relever cette pensée? Avouons plutôt que, par le moyen de cette périphrase mélodieusement répandue dans le discours, d'une diction toute simple il a fait une espèce de concert et d'harmonie. De même Xénophon[2] : « Vous regardez le travail comme le seul guide qui vous peut conduire à une vie heureuse et plaisante. Au reste, votre âme est ornée de la plus belle qualité que puissent jamais posséder des hommes nés pour la guerre: c'est qu'il n'y a rien qui vous touche plus sensiblement que la louange. » Au lieu de dire : « Vous vous adonnez au travail, » il use de cette circonlocution : « Vous regardez le travail comme le seul guide qui vous peut conduire à une vie heureuse. » Et, étendant ainsi toutes choses, il rend sa pensée plus grande et relève beaucoup cet éloge. Cette périphrase d'Hérodote[3] me semble encore inimitable. : « La déesse Vénus, pour châtier l'insolence des Scythes qui avoient pillé son temple, leur envoya une maladie qui les rendoit femmes[4] (*xx*). »

Au reste, il n'y a rien dont l'usage s'étende plus loin que la périphrase, pourvu qu'on ne la répande pas partout sans choix et sans mesure; car aussitôt elle languit, et a je ne sais quoi de niais et de grossier. Et c'est pourquoi Platon, qui est toujours figuré dans ses expressions, et quelquefois même un peu mal à propos, au jugement de quelques-uns, a été raillé pour avoir dit

1. *Menexenus*, page 236, édition de H. Estienne. (B.)
2. *Institut. de Cyrus*, liv. 1, page 24, édition de Leuncla. (B.)
3. Liv. I, p. 45, sect. 105, édition de Francfort. (B.)
4. Les fit devenir impuissans. (B.)

dans ses *Lois*[1] : « Il ne faut point souffrir que les richesses d'or et d'argent prennent pied ni habitent dans une ville. » S'il eût voulu, poursuivent-ils, interdire la possession du bétail, assurément qu'il auroit dit, par la même raison, « les richesses de bœufs et de moutons. »

Mais ce que nous avons dit en général suffit pour faire voir l'usage des figures à l'égard du grand et du sublime; car il est certain qu'elles rendent toutes le discours plus animé et plus pathétique: or le pathétique participe du sublime autant que le sublime[2] participe du beau et de l'agréable.

Chap. XXV. — *Du choix des mots.*

Puisque la pensée et la phrase s'expliquent ordinairement l'une par l'autre, voyons si nous n'avons point encore quelque chose à remarquer dans cette partie du discours qui regarde l'expression. Or, que le choix des grands mots et des termes propres soit d'une merveilleuse vertu pour attacher et pour émouvoir, c'est ce que personne n'ignore, et sur quoi par conséquent il seroit inutile de s'arrêter. En effet il n'y a peut-être rien d'où les orateurs, et tous les écrivains en général qui s'étudient au sublime, tirent plus de grandeur, d'élégance, de netteté, de poids, de force et de vigueur pour leurs ouvrages, que du choix des paroles. C'est par elles que toutes ces beautés éclatent dans le discours comme dans un riche tableau; et elles donnent aux choses une espèce d'âme et de vie. Enfin les beaux mots sont, à vrai dire, la lumière propre et naturelle de nos pensées. Il faut prendre garde néanmoins à ne pas faire parade partout d'une vaine enflure de paroles; car d'exprimer une chose basse en termes grands et magnifiques, c'est tout de même que si vous appliquiez un grand masque de théâtre sur le visage d'un petit enfant: si ce n'est, à la vérité, dans la poésie[3].... Cela se peut voir encore dans un passage de Théopompus[4], que Cécilius blâme, je ne sais pourquoi, et qui me semble au contraire fort à louer pour sa justesse, et parce qu'il dit beaucoup. « Philippe, dit cet historien, boit sans peine les affronts que la nécessité de ses affaires l'oblige de souffrir. » En effet, un discours tout simple exprimera quelquefois mieux la chose que toute la pompe et tout l'ornement, comme on le voit tous les jours dans les affaires de la vie. Ajoutez qu'une chose énoncée d'une façon ordinaire se fait aussi plus aisément croire. Ainsi, en parlant d'un

1. Liv. V, pages 741 et 42, édition de H. Estienne. (B.)
2. *Le moral*, selon l'ancien manuscrit. (B.)
3. L'auteur, après avoir montré combien les grands mots sont impertinens dans le style simple, faisoit voir que les termes simples avoient place quelquefois dans le style noble. Voy. les *Remarques* (*yy*). (B.)
4. Théopompe, historien grec, qui a vécu au IVe siècle avant notre ère, et dont les livres sont perdus.

homme qui, pour s'agrandir, souffre sans peine, et même avec plaisir, des indignités, ces termes : BOIRE DES AFFRONTS me semblent signifier beaucoup. Il en est de même de cette expression d'Herodote[1] : « Cléomène étant devenu furieux, il prit un couteau dont il se hacha la chair en petits morceaux; et, s'étant ainsi déchiqueté lui-même, il mourut. » Et ailleurs[2] : « Pythès, demeurant toujours dans le vaisseau, ne cessa point de combattre qu'il n'eût été haché en pièces. » Car ces expressions marquent un homme qui dit bonnement les choses et qui n'y entend point de finesse, et renferment néanmoins en elles un sens qui n'a rien de grossier ni de trivial.

CHAP. XXVI. — *Des métaphores.*

Pour ce qui est du nombre des métaphores, Cécilius semble être de l'avis de ceux qui n'en souffrent pas plus de deux ou trois au plus pour exprimer une seule chose. Mais Démosthène[3] nous doit encore ici servir de règle. Cet orateur nous fait voir qu'il y a des occasions où l'on en peut employer plusieurs à la fois, quand les passions, comme un torrent rapide, les entraînent avec elles nécessairement et en foule. « Ces hommes malheureux, dit-il quelque part, ces lâches flatteurs, ces furies de la république ont cruellement déchiré leur patrie. Ce sont eux qui, dans la débauche, ont autrefois vendu à Philippe notre liberté (zz), et qui la vendent encore aujourd'hui à Alexandre: qui, mesurant, dis-je, tout leur bonheur aux sales plaisirs de leur ventre, à leurs infâmes débordemens, ont renversé toutes les bornes de l'honneur, et détruit parmi nous cette règle, où les anciens Grecs faisoient consister toute leur félicité, de ne souffrir point de maître. » Par cette foule de métaphores prononcées dans la colère, l'orateur ferme entièrement la bouche à ces traîtres. Néanmoins Aristote et Théophraste, pour excuser l'audace de ces figures, pensent qu'il est bon d'y apporter ces adoucissemens : « Pour ainsi dire, pour parler ainsi, si j'ose me servir de ces termes, pour m'expliquer un peu plus hardiment. » En effet, ajoutent-ils, l'excuse est un remède contre les hardiesses du discours: et je suis bien de leur avis. Mais je soutiens pourtant toujours ce que j'ai déjà dit, que le remède le plus naturel contre l'abondance et la hardiesse soit des métaphores, soit des autres figures, c'est de ne les employer qu'à propos, je veux dire dans les grandes passions et dans le sublime; car comme le sublime et le pathétique, par leur violence et leur impétuosité, emportent naturellement et entraînent tout avec eux, ils demandent nécessairement des

1. Liv. VI, page 358, édition de Francfort. (B.)
2. Liv. VII, page 444. (B.)
3. *De Corona*, page 354, édition de Bâle. (B.)

expressions fortes, et ne laissent pas le temps à l'auditeur de s'amuser à chicaner le nombre des métaphores, parce qu'en ce moment il est épris d'une commune fureur avec celui qui parle.

Et même pour les lieux communs et les descriptions, il n'y a rien quelquefois qui exprime mieux les choses qu'une foule de métaphores continuées. C'est par elles que nous voyons dans Xénophon une description si pompeuse de l'édifice du corps humain. Platon[1] néanmoins en a fait la peinture d'une manière encore plus divine. Ce dernier appelle la tête « une citadelle. » Il dit que le cou est « un isthme, qui a été mis entre elle et la poitrine; que les vertèbres sont comme des gonds sur lesquels elle tourne; que la volupté est l'amorce de tous les malheurs qui arrivent aux hommes; que la langue est le juge des saveurs: que le cœur est la source des veines, la fontaine du sang, qui de là se porte avec rapidité dans toutes les autres parties, et qu'il est disposé comme une forteresse gardée de tous côtés. » Il appelle les pores des rues étroites. « Les dieux, poursuit-il, voulant soutenir le battement du cœur, que la vue inopinée des choses terribles, ou le mouvement de la colère, qui est de feu, lui causent ordinairement, ils ont mis sous lui le poumon, dont la substance est molle et n'a point de sang; mais, ayant par dedans de petits trous en forme d'éponge, il sert au cœur comme d'oreiller, afin que, quand la colère est enflammée, il ne soit point troublé dans ses fonctions. » Il appelle la partie concupiscible « l'appartement de la femme, » et la partie irascible « l'appartement de l'homme. » Il dit que la rate est « la cuisine des intestins (*ab*); et qu'étant pleine des ordures du foie, elle s'enfle et devient bouffie. » « Ensuite, continue-t-il, les dieux couvrirent toutes ces parties de chair, qui leur sert comme de rempart et de défense contre les injures du chaud et du froid, et contre tous les autres accidens. Et elle est, ajoute-t-il, comme une laine molle et ramassée qui entoure doucement le corps. » Il dit que le sang est « la pâture de la chair. Et afin que toutes les parties pussent recevoir l'aliment, ils y ont creusé, comme dans un jardin, plusieurs canaux, afin que les ruisseaux des veines, sortant du cœur comme de leur source, pussent couler dans ces étroits conduits du corps humain. » Au reste, quand la mort arrive, il dit que « les organes se dénouent comme les cordages d'un vaisseau, et qu'ils laissent aller l'âme en liberté. » Il y en a encore une infinite d'autres ensuite, de la même force, mais ce que nous avons dit suffit pour faire voir combien toutes ces figures sont sublimes d'elles-mêmes; combien, dis-je, les métaphores servent au grand, et de quel usage elles peuvent être dans les endroits pathétiques et dans les descriptions.

Or, que ces figures, ainsi que toutes les autres élégances du

1. Dans le *Timée*, pages 69 et suivantes, édition de H. Estienne. (B.)

discours, portent toujours les choses dans l'excès, c'est ce que l'on remarque assez sans que je le dise. Et c'est pourquoi Platon même[1] n'a pas été peu blâmé de ce que souvent, comme par une fureur de discours, il se laisse emporter à des métaphores dures et excessives, et à une vaine pompe allégorique. «On ne concevra pas aisément, dit-il en un endroit, qu'il en doit être de même d'une ville comme d'un vase où le vin qu'on verse, et qui est d'abord bouillant et furieux, tout d'un coup entrant en société avec une autre divinité sobre qui le châtie, devient doux et bon à boire.» D'appeler l'eau une divinité sobre, et de se servir du terme de *châtier* pour *tempérer;* en un mot, de s'étudier si fort à ces petites finesses, cela sent, disent-ils, son poëte, qui n'est pas lui-même trop sobre. Et c'est peut-être ce qui a donné sujet à Cécilius de décider si hardiment, dans ses commentaires sur Lysias, que Lysias valoit mieux en tout que Platon, poussé par deux sentimens aussi peu raisonnables l'un que l'autre; car, bien qu'il aimât Lysias plus que soi-même, il haïssoit encore plus Platon qu'il n'aimoit Lysias[2]; si bien que, porté de ces deux mouvemens, et par un esprit de contradiction, il a avancé plusieurs choses de ces deux auteurs, qui ne sont pas des décisions si souveraines qu'il s'imagine. De fait, accusant Platon d'être tombé en plusieurs endroits, il parle de l'autre comme d'un auteur achevé et qui n'a point de défauts; ce qui, bien loin d'être vrai, n'a pas même une ombre de vraisemblance. Et, en effet, où trouverons-nous un écrivain qui ne pèche jamais, et où il n'y ait rien à reprendre?

CHAP. XXVII. — *Si l'on doit préférer le médiocre parfait au sublime qui a quelques défauts.*

Peut-être ne sera-t-il pas hors de propos d'examiner ici cette question en général: savoir, lequel vaut mieux, soit dans la prose, soit dans la poésie, d'un sublime qui a quelques défauts, ou d'une médiocrité parfaite et saine en toutes ses parties, qui ne tombe et ne se dément point: et ensuite lequel, à juger équitablement des choses, doit emporter le prix, de deux ouvrages dont l'un a un plus grand nombre de beautés, mais l'autre va plus au grand et au sublime: car ces questions étant naturelles à notre sujet, il faut nécessairement les résoudre. Premièrement donc je tiens, pour moi, qu'une grandeur au-dessus de l'ordinaire n'a point naturellement la pureté du médiocre. En effet, dans un discours si poli et si limé, il faut craindre la bassesse. Il en est de même du sublime que d'une richesse immense, où l'on ne peut pas prendre garde à tout de si près, et où il faut, malgré qu'on en ait, négliger quelque chose. Au contraire, il est presque im-

1. *Des Lois*, liv. VI, page 773, édition de H. Estienne. (B.)
2. Orateur grec qui mourut octogénaire vers l'an 380 avant J. C.

possible pour l'ordinaire qu'un esprit bas et médiocre fasse des fautes : car comme il ne se hasarde et ne s'élève jamais, il demeure toujours en sûreté; au lieu que le grand, de soi-même et par sa propre grandeur, est glissant et dangereux. Je n'ignore pas pourtant ce qu'on me peut objecter d'ailleurs, que naturellement nous jugeons des ouvrages des hommes par ce qu'ils ont de pire, et que le souvenir des fautes qu'on y remarque dure toujours et ne s'efface jamais; au lieu que tout ce qui est beau passe vite, et s'écoule bientôt de notre esprit : mais bien que j'aie remarqué plusieurs fautes dans Homère et dans tous les plus célèbres auteurs, et que je sois peut-être l'homme du monde à qui elles plaisent le moins, j'estime, après tout, que ce sont des fautes dont ils ne se sont pas souciés, et qu'on ne peut appeler proprement fautes, mais qu'on doit simplement regarder comme des méprises et de petites négligences qui leur sont échappées, parce que leur esprit, qui ne s'étudioit qu'au grand, ne pouvoit pas s'arrêter aux petites choses. En un mot, je maintiens que le sublime, bien qu'il ne se soutienne pas également partout, quand ce ne seroit qu'à cause de sa grandeur, l'emporte sur tout le reste. En effet Apollonius[1], par exemple, celui qui a composé le poëme des *Argonautes*, ne tombe jamais: et dans Théocrite, ôtez quelques endroits où il sort un peu du caractère de l'églogue, il n'y a rien qui ne soit heureusement imaginé. Cependant aimeriez-vous mieux être Apollonius ou Théocrite qu'Homère? L'*Érigone* d'Ératosthène[2] est un poëme où il n'y a rien à reprendre. Direz-vous pour cela qu'Ératosthène est plus grand poëte qu'Archiloque, qui se brouille à la vérité, et manque d'ordre et d'économie en plusieurs endroits de ses écrits, mais qui ne tombe dans ce défaut qu'à cause de cet esprit divin dont il est entraîné et qu'il ne sauroit régler comme il veut? Et même, pour le lyrique, choisiriez-vous plutôt d'être Bacchylide[3] que Pindare? ou, pour la tragédie, Ion[4], ce poëte de Chio, que Sophocle? En effet, ceux-là ne font jamais de faux pas, et n'ont rien qui ne soit écrit avec beaucoup d'élégance et d'agrément. Il n'en est pas ainsi de Pindare et de Sophocle: car au milieu de leur plus grande violence, durant qu'ils tonnent et qu'ils foudroient, pour ainsi dire, souvent leur ardeur vient mal à propos à s'éteindre, et ils tombent malheureusement. Et toutefois y a-t-il un homme de bon sens qui daignât comparer tous les ouvrages d'Ion ensemble au seul *Œdipe* de Sophocle?

1. De Rhodes, poëte grec du IIe siècle avant notre ère.
2. Bibliothécaire d'Alexandrie, au IIIe siècle avant J. C.
3. Bacchylide de Céos, poëte grec du Ve siècle avant l'ère vulgaire.
4. Ion, poëte tragique grec, contemporain de Périclès.

CHAP. XXVIII. — *Comparaison d'Hypéride et de Démosthène.*

Que si au reste l'on doit juger du mérite d'un ouvrage par le nombre plutôt que par la qualité et l'excellence de ses beautés, il s'ensuivra qu'Hyperide[1] doit être entièrement préféré à Démosthène. En effet, outre qu'il est plus harmonieux, il a bien plus de parties d'orateur, qu'il possède presque toutes en un degré éminent: semblable à ces athlètes qui réussissent aux cinq sortes d'exercices, et qui, n'étant les premiers en pas un de ces exercices, passent en tout l'ordinaire et le commun. En effet, il a imité Démosthène en tout ce que Démosthène a de beau, excepté pourtant dans la composition et l'arrangement des paroles. Il joint à cela les douceurs et les grâces de Lysias. Il sait adoucir où il faut la rudesse et la simplicité du discours, et ne dit pas toutes les choses d'un même air comme Démosthène. Il excelle à peindre les mœurs. Son style a, dans sa naïveté, une certaine douceur agréable et fleurie. Il y a dans ses ouvrages un nombre infini de choses plaisamment dites. Sa manière de rire et de se moquer est fine, et a quelque chose de noble. Il a une facilité merveilleuse à manier l'ironie. Ses railleries ne sont point froides ni recherchées comme celles de ces faux imitateurs du style attique, mais vives et pressantes. Il est adroit à éluder les objections qu'on lui fait, et à les rendre ridicules en les amplifiant. Il a beaucoup de plaisant et de comique, et est tout plein de jeux et de certaines pointes d'esprit qui frappent toujours où il vise. Au reste, il assaisonne toutes ces choses d'un tour et d'une grâce inimitable. Il est né pour toucher et émouvoir la pitié. Il est étendu dans ses narrations fabuleuses. Il a une flexibilité admirable pour les digressions, il se détourne, il reprend haleine où il veut, comme on le peut voir dans ces fables qu'il conte de Latone. Il a fait une oraison funèbre qui est écrite avec tant de pompe et d'ornement, que je ne sais si pas un autre l'a jamais égalé en cela.

Au contraire, Démosthène ne s'entend pas fort bien à peindre les mœurs. Il n'est point étendu dans son style. Il a quelque chose de dur, et n'a ni pompe ni ostentation. En un mot, il n'a presque aucune des parties dont nous venons de parler. S'il s'efforce d'être plaisant, il se rend ridicule plutôt qu'il ne fait rire, et s'éloigne d'autant plus du plaisant qu'il tâche d'en approcher. Cependant, parce qu'à mon avis toutes ces beautés qui sont en foule dans Hypéride n'ont rien de grand, qu'on y voit, pour ainsi dire, un orateur toujours à jeun, et une langueur d'esprit qui n'échauffe, qui ne remue point l'âme, personne n'a jamais été fort transporté de la lecture de ses ouvrages. Au lieu que Démosthène (*ac*) ayant ramassé en soi toutes les qualités d'un orateur véritablement né au sublime, et entièrement perfectionné par

1. Hypéride, orateur grec, contemporain de Démosthène.

l'étude, ce ton de majesté et de grandeur, ces mouvemens animés, cette fertilité, cette adresse, cette promptitude, et, ce qu'on doit surtout estimer en lui, cette force et cette véhémence dont jamais personne n'a su approcher; par toutes ces divines qualités que je regarde en effet comme autant de rares présens qu'il avoit reçus des dieux, et qu'il ne m'est pas permis d'appeler des qualités humaines, il a effacé tout ce qu'il y a eu d'orateurs célèbres dans tous les siècles, les laissant comme abattus et éblouis, pour ainsi dire, de ses tonnerres et de ses éclairs; car dans les parties où il excelle il est tellement élevé au-dessus d'eux, qu'il répare entièrement par là celles qui lui manquent; et certainement il est plus aisé d'envisager fixement et les yeux ouverts les foudres qui tombent du ciel, que de n'être point ému des violentes passions qui règnent en foule dans ses ouvrages.

Chap. XXIX. — *De Platon et de Lysias, et de l'excellence de l'esprit humain.*

Pour ce qui est de Platon, comme j'ai dit, il y a bien de la différence: car il surpasse Lysias, non-seulement par l'excellence, mais aussi par le nombre de ses beautés. Je dis plus, c'est que Platon n'est pas tant au-dessus de Lysias par un plus grand nombre de beautés, que Lysias est au-dessous de Platon par un plus grand nombre de fautes.

Qu'est-ce donc qui a porté ces esprits divins à mépriser cette exacte et scrupuleuse délicatesse, pour ne chercher que le sublime dans leurs écrits? En voici une raison. C'est que la nature n'a point regardé l'homme comme un animal de basse et de vile condition; mais elle lui a donné la vie, et l'a fait venir au monde comme dans une grande assemblée, pour être spectateur de toutes les choses qui s'y passent; elle l'a, dis-je, introduit dans cette lice comme un courageux athlète qui ne doit respirer que la gloire. C'est pourquoi elle a engendré d'abord en nos âmes une passion invincible pour tout ce qui nous paroît de plus grand et de plus divin. Aussi voyons-nous que le monde entier ne suffit pas à la vaste étendue de l'esprit de l'homme. Nos pensées vont souvent plus loin que les cieux, et pénètrent au delà de ces bornes qui environnent et qui terminent toutes choses.

Et certainement si quelqu'un fait un peu de réflexion sur un homme dont la vie n'ait rien eu dans tout son cours que de grand et d'illustre, il peut connoître par là à quoi nous sommes nés. Ainsi nous n'admirons pas naturellement de petits ruisseaux, bien que l'eau en soit claire et transparente, et utile même pour notre usage: mais nous sommes véritablement surpris quand nous regardons le Danube, le Nil, le Rhin, et l'Océan surtout. Nous ne sommes pas fort étonnés de voir une petite flamme, que nous avons allumée, conserver longtemps sa lumière pure; mais nous

sommes frappés d'admiration quand nous contemplons ces feux qui s'allument quelquefois dans le ciel, bien que pour l'ordinaire ils s'évanouissent en naissant; et nous ne trouvons rien de plus étonnant dans la nature que ces fournaises du mont Etna, qui quelquefois jette du profond de ses abîmes,

Des pierres, des rochers, et des fleuves de flammes [1].

De tout cela il faut conclure que ce qui est utile, et même nécessaire aux hommes, souvent n'a rien de merveilleux, comme étant aisé à acquérir, mais que tout ce qui est extraordinaire est admirable et surprenant.

Chap. XXX. — *Que les fautes dans le sublime se peuvent excuser.*

A l'égard donc des grands orateurs en qui le sublime et le merveilleux se rencontre joint avec l'utile et le nécessaire, il faut avouer qu'encore que ceux dont nous parlions n'aient point été exempts de fautes, ils avoient néanmoins quelque chose de surnaturel et de divin. En effet, d'exceller dans toutes les autres parties, cela n'a rien qui passe la portée de l'homme, mais le sublime nous élève presque aussi haut que Dieu. Tout ce qu'on gagne à ne point faire de fautes, c'est qu'on ne peut être repris; mais le grand se fait admirer. Que vous dirai-je enfin? un seul de ces beaux traits et de ces pensées sublimes qui sont dans les ouvrages de ces excellens auteurs peut payer tous leurs défauts. Je dis bien plus, c'est que si quelqu'un ramassoit ensemble toutes les fautes qui sont dans Homère, dans Démosthène, dans Platon, et dans tous ces autres célèbres héros, elles ne feroient pas la moindre ni la millième partie des bonnes choses qu'ils ont dites. C'est pourquoi l'envie n'a pas empêché qu'on ne leur ait donné le prix dans tous les siècles; et personne jusqu'ici n'a été en état de leur enlever ce prix, qu'ils conservent encore aujourd'hui, et que vraisemblablement ils conserveront toujours,

Tant qu'on verra les eaux dans les plaines courir,
Et les bois dépouillés au printemps refleurir [2].

On me dira peut-être qu'un colosse qui a quelques défauts n'est pas plus à estimer qu'une petite statue achevée, comme, par exemple, le soldat de Polyclète [3]. A cela je réponds que, dans les

1. Pind., *Pyth.* I, page 254, édition de Benoist. (B.)
2. Épitaphe pour Midias, page 534, deuxième vol. d'Homère, édition des Elzévirs. (B.)
3. Le Doryphore, petite statue. (B.) — C'étoit la statue d'un jeune homme armé. Pline, *Histoire naturelle*, liv. XXXIV, chap. VIII, appelle le Doryphore *viriliter puerum;* il ajoute : « Fecit.(Polycletus) et

ouvrages de l'art, c'est le travail et l'achèvement que l'on considère; au lieu que, dans les ouvrages de la nature, c'est le sublime et le prodigieux : or discourir, c'est une opération naturelle à l'homme. Ajoutez que dans une statue on ne cherche que le rapport et la ressemblance; mais, dans le discours, on veut, comme j'ai dit, le surnaturel et le divin. Cependant, pour ne nous point éloigner de ce que nous avons établi d'abord, comme c'est le devoir de l'art d'empêcher que l'on ne tombe, et qu'il est bien difficile qu'une haute élévation à la longue se soutienne et garde toujours un ton égal, il faut que l'art vienne au secours de la nature, parce qu'en effet c'est leur parfaite alliance qui fait la souveraine perfection. Voilà ce que nous avons cru être obligé de dire sur les questions qui se sont présentées. Nous laissons pourtant à chacun son jugement libre et entier.

Chap. XXXI. — *Des paraboles, des comparaisons, et des hyperboles.*

Pour retourner à notre discours, les paraboles et les comparaisons approchent fort des métaphores, et ne diffèrent d'elles qu'en un seul point[1].... Telle est cette hyperbole : « Supposé que votre esprit soit dans votre tête, et que vous ne le fouliez pas sous vos talons[2]. » C'est pourquoi il faut bien prendre garde jusqu'où toutes ces figures peuvent être poussées, parce qu'assez souvent, pour vouloir porter trop haut une hyperbole, on la détruit. C'est comme une corde d'arc, qui, pour être trop tendue, se relâche : et cela fait quelquefois un effet tout contraire à ce que nous cherchons.

Ainsi Isocrate, dans son *Panégyrique*[3], par une sotte ambition de ne vouloir rien dire qu'avec emphase, est tombé, je ne sais comment, dans une faute de petit écolier. Son dessein, dans ce panégyrique, c'est de faire voir que les Athéniens ont rendu plus de services à la Grèce que ceux de Lacédémone : et voici par où il débute : « Puisque le discours a naturellement la vertu de rendre les choses grandes petites, et les petites grandes, qu'il sait donner les grâces de la nouveauté aux choses les plus vieilles, et qu'il fait paroître vieilles celles qui sont nouvellement faites. » Est-ce ainsi, dira quelqu'un, ô Isocrate[4], que vous allez changer toutes

« quem canona artifices vocant, lineamenta artis ex eo petentes, velut « a lege quadam. »

1. Cet endroit est fort défectueux, et ce que l'auteur avoit dit de ces figures manque tout entier. (B.)

2. Démosthène ou Hégésippe, *De Haloneso*, page 34, édition de Bâle. (B.)

3. Page 42, édition de H. Estienne. (B.)

4. Isocrate, orateur grec, a vécu, dit-on, quatre-vingt-dix-huit ans; il étoit né à Athènes l'an 436 avant l'ère vulgaire.

choses à l'égard des Lacédémoniens et des Athéniens? En faisant de cette sorte l'éloge du discours, il fait promptement un exorde pour exhorter ses auditeurs à ne rien croire de ce qu'il leur va dire.

C'est pourquoi il faut supposer, à l'égard des hyperboles, ce que nous avons dit pour toutes les figures en général, que celles-là sont les meilleures qui sont entièrement cachées, et qu'on ne prend point pour des hyperboles. Pour cela donc il faut avoir soin que ce soit toujours la passion qui les fasse produire au milieu de quelque grande circonstance, comme, par exemple, l'hyperbole de Thucydide[1], à propos des Athéniens qui périrent dans la Sicile : « Les Siciliens étant descendus en ce lieu, ils y firent un grand carnage de ceux surtout qui s'étaient jetés dans le fleuve. L'eau fut en un moment corrompue du sang de ces misérables : et néanmoins, toute bourbeuse et toute sanglante qu'elle étoit, ils se battoient pour en boire. »

Il est assez peu croyable que des hommes boivent du sang et de la boue, et se battent même pour en boire; et toutefois la grandeur de la passion, au milieu de cette étrange circonstance, ne laisse pas de donner une apparence de raison à la chose. Il en est de même de ce que dit Hérodote[2] de ces Lacédémoniens qui combattirent au pas des Thermopyles : « Ils se défendirent encore quelque temps en ce lieu avec les armes qui leur restoient, et avec les mains et les dents : jusqu'à ce que les barbares, tirant toujours, les eussent comme ensevelis sous leurs traits. » Que dites-vous de cette hyperbole? Quelle apparence que des hommes se défendent avec les mains et les dents (*ad*) contre des gens armés, et que tant de personnes soient ensevelies sous les traits de leurs ennemis? Cela ne laisse pas néanmoins d'avoir de la vraisemblance, parce que la chose ne semble pas recherchée pour l'hyperbole, mais que l'hyperbole semble naître du sujet même. En effet, pour ne me point départir de ce que j'ai dit, un remède infaillible pour empêcher que les hardiesses ne choquent, c'est de ne les employer que dans la passion, et aux endroits à peu près qui semblent les demander. Cela est si vrai que dans le comique on dit des choses qui sont absurdes d'elles-mêmes, et qui ne laissent pas toutefois de passer pour vraisemblables, à cause qu'elles émeuvent la passion, je veux dire qu'elles excitent à rire. En effet le rire est une passion de l'âme, causée par le plaisir. Tel est ce trait d'un poëte comique[3] : « Il possédoit une terre à la campagne, qui n'était pas plus grande qu'une épître de Lacédémonien (*ae*). »

Au reste, on peut se servir de l'hyperbole aussi bien pour diminuer les choses que pour les agrandir; car l'exagération est propre

1. Liv. VII, page 555, édition de H. Estienne. (B.)
2. Liv. VII, page 458, édition de Francfort. (B.)
3. Voy. Strabon, liv. I, page 36, édition de Paris. (B.)

à ces deux différens effets; et le diasyrme[1], qui est une espèce d'hyperbole, n'est, à le bien prendre, que l'exagération d'une chose basse et ridicule.

Chap. XXXII. — *De l'arrangement des paroles.*

Des cinq parties qui produisent le grand, comme nous avons supposé d'abord, il reste encore la cinquième à examiner, c'est à savoir la composition et l'arrangement des paroles; mais comme nous avons déjà donné deux volumes de cette matière, où nous avons suffisamment expliqué tout ce qu'une longue spéculation nous en a pu apprendre, nous nous contenterons de dire ici ce que nous jugeons absolument nécessaire à notre sujet, comme, par exemple, que l'harmonie n'est pas simplement un agrément que la nature a mis dans la voix de l'homme (*af*), pour persuader et pour inspirer le plaisir, mais que, dans les instrumens même inanimés, c'est un moyen merveilleux pour élever le courage et pour émouvoir les passions (*ag*).

Et de vrai, ne voyons-nous pas que le son des flûtes émeut l'âme de ceux qui l'écoutent, et les remplit de fureur, comme s'ils étoient hors d'eux-mêmes; que, leur imprimant dans l'oreille le mouvement de sa cadence, il les contraint de la suivre, et d'y conformer en quelque sorte le mouvement de leur corps? Et non seulement le son des flûtes, mais presque tout ce qu'il y a de différens sons au monde, comme, par exemple, ceux de la lyre, font cet effet. Car, bien qu'ils ne signifient rien d'eux-mêmes, néanmoins par ces changemens de tons qui s'entre-choquent les uns les autres, et par le mélange de leurs accords, souvent, comme nous voyons, ils causent à l'âme un transport et un ravissement admirable. Cependant ce ne sont que des images et de simples imitations de la voix, qui ne disent et ne persuadent rien, n'étant, s'il faut parler ainsi, que des sons bâtards, et non point comme j'ai dit, des effets de la nature de l'homme. Que ne dirons-nous donc point de la composition, qui est en effet comme l'harmonie du discours, dont l'usage est naturel à l'homme; qui ne frappe pas simplement l'oreille, mais l'esprit; qui remue tout à la fois tant de différentes sortes de noms, de pensées, de choses, tant de beautés et d'élégances avec lesquelles notre âme a une espèce de liaison et d'affinité; qui, par le mélange et la diversité des sons, insinue dans les esprits, inspire à ceux qui écoutent, les passions mêmes de l'orateur, et qui bâtit sur ce sublime amas de paroles ce grand et ce merveilleux que nous cherchons? Pouvons-nous, dis-je, nier qu'elle ne contribue beaucoup à la grandeur, à la majesté, à la magnificence du discours, et à toutes ces autres beautés qu'elle renferme en soi; et qu'ayant un empire

1. Διασυρμός. (B.)

absolu sur les esprits, elle ne puisse en tout temps les ravir et les enlever? Il y auroit de la folie à douter d'une vérité si universellement reconnue, et l'expérience en fait foi[1]....

Au reste, il en est de même des discours que des corps, qui doivent ordinairement leur principale excellence à l'assemblage et à la juste proportion de leurs membres: de sorte même qu'encore qu'un membre séparé de l'autre n'ait rien en soi de remarquable, tous ensemble ne laissent pas de faire un corps parfait. Ainsi les parties du sublime étant divisées, le sublime se dissipe entièrement; au lieu que venant à ne former qu'un corps par l'assemblage qu'on en fait, et par cette liaison harmonieuse qui les joint, le seul tour de la période leur donne du son et de l'emphase C'est pourquoi on peut comparer le sublime dans les périodes à un festin par écot, auquel plusieurs ont contribué. Jusque-là qu'on voit beaucoup de poëtes et d'écrivains qui, n'étant point nés au sublime, n'en ont jamais manqué néanmoins; bien que pour l'ordinaire ils se servissent de façons de parler basses, communes et fort peu élégantes. En effet, ils se soutiennent par ce seul arrangement de paroles, qui leur enfle et grossit en quelque sorte la voix; si bien qu'on ne remarque point leur bassesse. Philiste est de ce nombre. Tel est aussi Aristophane en quelques endroits, et Euripide en plusieurs, comme nous l'avons déjà suffisamment montré. Ainsi, quand Hercule, dans cet auteur[2], après avoir tué ses enfans, dit :

« Tant de maux à la fois sont entrés dans mon âme,
Que je n'y puis loger de nouvelles douleurs; »

cette pensée est fort triviale. Cependant il la rend noble par le moyen de ce tour, qui a quelque chose de musical et d'harmonieux. Et certainement, pour peu que vous renversiez l'ordre de sa période, vous verrez manifestement combien Euripide est plus heureux dans l'arrangement de ses paroles que dans le sens de ses pensées. De même, dans sa tragédie intitulée *Dircé traînée par un taureau*[3] :

Il tourne aux environs dans sa route incertaine;
Et, courant en tous lieux où sa rage le mène,
Traîne après soi la femme, et l'arbre, et le rocher.

Cette pensée est fort noble, à la vérité; mais il faut avouer que

1. L'auteur, pour donner ici un exemple de l'arrangement des paroles, rapporte un passage de Démosthène, *De Corona*, page 340, édition de Bâle; mais, comme ce qu'il en dit est entièrement attaché à la langue grecque, je me suis contenté de le traduire dans les *Remarques*. Voy. les *Remarques* (*ah*). (B.)

2. *Hercule furieux*, vers 1245. (B.)

3. *Dircé* ou *Antiope*, tragédie perdue. Voy. les fragmens de M. Barnès, page 519. (B.)

ce qui lui donne plus de force, c'est cette harmonie qui n'est point précipitée ni emportée comme une masse pesante, mais dont les paroles se soutiennent les unes les autres, et où il y a plusieurs pauses. En effet, ces pauses sont comme autant de fondemens solides sur lesquels son discours s'appuie et s'élève.

Chap XXXIII. — *De la mesure des périodes.*

Au contraire, il n'y a rien qui rabaisse davantage le sublime que ces nombres rompus et qui se prononcent vite, tels que sont les pyrrhiques, les trochées et les dichorées, qui ne sont bons que pour la danse. En effet, toutes ces sortes de pieds et de mesures n'ont qu'une certaine mignardise et un petit agrément qui a toujours le même tour, et qui n'émeut point l'âme. Ce que j'y trouve de pire, c'est que, comme nous voyons que naturellement ceux à qui l'on chante un air ne s'arrêtent point au sens des paroles, et sont entraînés par le chant, de même ces paroles mesurées n'inspirent point à l'esprit les passions qui doivent naître du discours, et impriment simplement dans l'oreille le mouvement de la cadence. Si bien que, comme l'auditeur prévoit d'ordinaire cette chute qui doit arriver, il va au-devant de celui qui parle, et le prévient, marquant comme en une danse, la chute avant qu'elle arrive.

C'est encore un vice qui affoiblit beaucoup le discours quand les périodes sont arrangées avec trop de soin, ou quand les membres en sont trop courts, et ont trop de syllabes brèves, étant d'ailleurs comme joints et attachés ensemble avec des clous aux endroits où ils se désunissent. Il n'en faut pas moins dire des périodes qui sont trop coupées; car il n'y a rien qui estropie davantage le sublime que de le vouloir comprendre dans un trop petit espace. Quand je défends néanmoins de trop couper les périodes, je n'entends pas parler de celles qui ont leur juste étendue, mais de celles qui sont trop petites et comme mutilées. En effet, de trop couper son style, cela arrête l'esprit : au lieu que de le diviser en périodes, cela conduit le lecteur. Mais le contraire en même temps apparoît des périodes trop longues; et toutes ces paroles recherchées pour allonger mal à propos un discours sont mortes et languissantes.

Chap. XXXIV. — *De la bassesse des termes.*

Une des choses encore qui avilit autant le discours, c'est la bassesse des termes. Ainsi nous voyons dans Hérodote[1] une description de tempête qui est divine pour le sens; mais il y a mêlé des mots extrêmement bas, comme quand il dit : « La mer commençant à bruire (*ai*). » Le mauvais son de ce mot BRUIRE fait perdre

1. Liv. VII, pages 446 et 448, édition de Francfort. (B.)

à sa pensée une partie de ce qu'elle avoit de grand. « Le vent, dit-il en un autre endroit, les ballotta fort; et ceux qui furent dispersés par la tempête firent une fin peu agréable. » Ce mot BALLOTTER est bas, et l'épithète de PEU AGRÉABLE n'est point propre pour exprimer un accident comme celui-là.

De même l'historien Théopompus[1] a fait une peinture de la descente du roi de Perse dans l'Égypte, qui est miraculeuse d'ailleurs; mais il a tout gâté par la bassesse des mots qu'il y mêle. « Y a-t-il une ville, dit cet historien, et une nation dans l'Asie qui n'ait envoyé des ambassadeurs au roi? Y a-t-il rien de beau et de précieux qui croisse ou qui se fabrique en ces pays dont on ne lui ait fait des présens? Combien de tapis et de vestes magnifiques, les unes rouges, les autres blanches, et les autres historiées de couleurs! Combien de tentes dorées et garnies de toutes les choses nécessaires pour la vie! Combien de robes et de lits somptueux! Combien de vases d'or et d'argent enrichis de pierres précieuses ou artistement travaillés! Ajoutez à cela un nombre infini d'armes étrangères et à la grecque; une foule incroyable de bêtes de voitures et d'animaux destinés pour les sacrifices; des boisseaux[2] remplis de toutes les choses propres pour réjouir le goût; des armoires et des sacs pleins de papiers et de plusieurs autres ustensiles; et une si grande quantité de viandes salées de toutes sortes d'animaux, que ceux qui les voyoient de loin pensoient que ce fussent des collines qui s'élevassent de terre. »

De la plus haute élévation il tombe dans la dernière bassesse, à l'endroit justement où il devoit le plus s'élever; car, mêlant mal à propos, dans la pompeuse description de cet appareil, des boisseaux, des ragoûts et des sacs, il semble qu'il fasse la peinture d'une cuisine. Et comme si quelqu'un avoit toutes ces choses à arranger, et que parmi des tentes et des vases d'or, au milieu de l'argent et des diamans, il mît en parade des sacs et des boisseaux, cela feroit un vilain effet à la vue; il en est de même des mots bas dans le discours, et ce sont comme autant de taches et de marques honteuses qui flétrissent l'expression. Il n'avoit qu'à détourner un peu la chose, et dire en général, à propos de ces montagnes de viandes salées et du reste de cet appareil, qu'on envoya au roi des chameaux et plusieurs bêtes de voitures chargées de toutes les choses nécessaires pour la bonne chère et pour le plaisir: ou des monceaux de viandes les plus exquises, et tout ce qu'on sauroit s'imaginer de plus ragoûtant et de plus délicieux; ou, si vous voulez, tout ce que les officiers de table et de cuisine pouvoient souhaiter de meilleur pour la bouche de leur maître : car il ne faut pas d'un discours fort élevé passer à des choses basses et de nulle considération, à moins qu'on n'y soit forcé par une nécessité bien pres-

1. Livre perdu. (B.)
2. Voy. *Athenée*, liv. II, page 67, édition de Lyon. (B.)

sante. Il faut que les paroles répondent à la majesté des choses dont on traite; et il est bon en cela d'imiter la nature, qui, en formant l'homme, n'a point exposé à la vue ces parties qu'il n'est pas honnête de nommer, et par où le corps se purge: mais, pour me servir des termes de Xénophon [1], « a caché et détourné ces égouts le plus loin qu'il lui a été possible, de peur que la beauté de l'animal n'en fût souillée. » Mais il n'est pas besoin d'examiner de si près toutes les choses qui rabaissent le discours. En effet, puisque nous avons montré ce qui sert à l'élever et à l'ennoblir, il est aisé de juger qu'ordinairement le contraire est ce qui l'avilit et le fait ramper.

Chap. XXXV. — *Des causes de la décadence des esprits.*

Il ne reste plus, mon cher Térentianus, qu'une chose à examiner : c'est la question que me fit il y a quelques jours un philosophe; car il est bon de l'éclaircir, et je veux bien, pour votre satisfaction particulière, l'ajouter encore à ce traité.

Je ne saurois assez m'étonner, me disoit ce philosophe, non plus que beaucoup d'autres, d'où vient que dans notre siècle il se trouve assez d'orateurs qui savent manier un raisonnement, et qui ont même le style oratoire; qu'il s'en voit, dis-je, plusieurs qui ont de la vivacité, de la netteté, et surtout de l'agrément dans leurs discours; mais qu'il s'en rencontre si peu qui puissent s'élever fort haut dans le sublime, tant la stérilité maintenant est grande parmi les esprits! N'est-ce point, poursuivoit-il, ce qu'on dit ordinairement, que c'est le gouvernement populaire qui nourrit et forme les grands génies, puisque enfin jusqu'ici tout ce qu'il y a presque eu d'orateurs habiles ont fleuri et sont morts avec lui? en effet, ajoutoit-il, il n'y a peut-être rien qui élève davantage l'âme des grands hommes que la liberté, ni qui excite et réveille plus puissamment en nous ce sentiment naturel qui nous porte à l'émulation, et cette noble ardeur de se voir élevé au-dessus des autres. Ajoutez que les prix qui se proposent dans les républiques aiguisent, pour ainsi dire, et achèvent de polir l'esprit des orateurs, leur faisant cultiver avec soin les talens qu'ils ont reçus de la nature, tellement qu'on voit briller dans leurs discours la liberté de leur pays.

Mais nous, continuoit-il, qui avons appris dès nos premières années à souffrir le joug d'une domination légitime, qui avons été comme enveloppés par les coutumes et les façons de faire de la monarchie, lorsque nous avions encore l'imagination tendre et capable de toutes sortes d'impressions; en un mot, qui n'avons jamais goûté de cette vive et féconde source de l'éloquence, je veux dire de la liberté; ce qui arrive ordinairement de nous, c'est

1. Liv. I, *des Mémorables*, page 726, édition de Leunclav. (B.)

que nous nous rendons de grands et magnifiques flatteurs. C'est pourquoi il estimoit, disoit-il, qu'un homme, même né dans la servitude, étoit capable des autres sciences, mais que nul esclave ne pouvoit jamais être orateur : car un esprit, continua-t-il, abattu et comme dompté par l'accoutumance au joug, n'oseroit plus s'enhardir à rien; tout ce qu'il avoit de vigueur s'évapore de soi-même, et il demeure toujours comme en prison. En un mot, pour me servir des termes d'Homère[1],

Le même jour qui met un homme libre aux fers
Lui ravit la moitié de sa vertu première.

De même donc que, si ce qu'on dit est vrai, ces boîtes où l'on enferme les pygmées, vulgairement appelés nains, les empêchent non-seulement de croître, mais les rendent même plus petits, par le moyen de cette bande dont on leur entoure le corps; ainsi la servitude, je dis la servitude la plus justement établie, est une espèce de prison où l'âme décroît et se rapetisse en quelque sorte. Je sais bien qu'il est fort aisé à l'homme, et que c'est son naturel, de blâmer toujours les choses présentes; mais prenez garde que (*aj*).... Et certainement, poursuivis-je, si les délices d'une trop longue paix sont capables de corrompre les plus belles âmes, cette guerre sans fin, qui trouble depuis si longtemps toute la terre, n'est pas un moindre obstacle à nos désirs.

Ajoutez à cela ces passions qui assiégent continuellement notre vie, et qui portent dans notre âme la confusion et le désordre. En effet, continuai-je, c'est le désir des richesses dont nous sommes tous malades; c'est l'amour des plaisirs qui, à bien parler, nous jette dans la servitude, et, pour mieux dire, nous traîne dans le précipice où tous nos talens sont comme engloutis. Il n'y a point de passion plus basse que l'avarice; il n'y a point de vice plus infâme que la volupté. Je ne vois donc pas comment ceux qui font si grand cas des richesses, et qui s'en font comme une espèce de divinité, pourroient être atteints de cette maladie sans recevoir en même temps avec elle tous les maux dont elle est naturellement accompagnée. Et certainement la profusion et les autres mauvaises habitudes suivent de près les richesses excessives; elles marchent, pour ainsi dire, sur leurs pas; et, par leur moyen, elles s'ouvrent les portes des villes et des maisons, elles y entrent, et elles s'y établissent; mais à peine y ont-elles séjourné quelque temps, « qu'elles y font leur nid, » suivant la pensée des sages, et travaillent à se multiplier. Voyez donc ce qu'elles y produisent : elles y engendrent le faste et la mollesse, qui ne sont point des enfans bâtards, mais leurs vraies et légitimes productions. Que si nous laissons une fois croître en nous ces dignes enfans des richesses,

1. *Odyssée*, liv. XVII, vers 322. (B.)

ils y auront bientôt fait éclore l'insolence, le déréglement, l'effronterie, et tous ces autres impitoyables tyrans de l'âme.

Sitôt donc qu'un homme, oubliant le soin de la vertu, n'a plus d'admiration que pour les choses frivoles et périssables, il faut de nécessité que tout ce que nous avons dit arrive en lui; il ne sauroit plus lever les yeux pour regarder au-dessus de soi, ni rien dire qui passe le commun; il se fait en peu de temps une corruption générale dans toute son âme; tout ce qu'il avoit de noble et le grand se flétrit et se sèche de soi-même, et n'attire plus que le mépris.

Et comme il n'est pas possible qu'un juge qu'on a corrompu juge sainement et sans passion de ce qui est juste et honnête, parce qu'un esprit qui s'est laissé gagner aux présens ne connoît de juste et d'honnête que ce qui lui est utile; comment voudrions-nous que, dans ce temps où la corruption règne sur les mœurs et sur les esprits de tous les hommes, où nous ne songeons qu'à attraper la succession de celui-ci, qu'à tendre des piéges à cet autre pour nous faire écrire dans son testament, qu'à tirer un infâme gain de toutes choses, vendant pour cela jusqu'à notre âme, misérables esclaves de nos propres passions; comment, dis-je, se pourroit-il faire que, dans cette contagion générale, il se trouvât un homme sain de jugement et libre de passion, qui, n'étant point aveuglé ni séduit par l'amour du gain, pût discerner ce qui est véritablement grand et digne de la postérité? En un mot, étant tous faits de la manière que j'ai dit, ne vaut-il pas mieux qu'un autre nous commande, que de demeurer en notre propre puissance, de peur que cette rage insatiable d'acquérir, comme un furieux qui a rompu ses fers et qui se jette sur ceux qui l'environnent, n'aille porter le feu aux quatre coins de la terre? Enfin, lui dis-je, c'est l'amour du luxe qui est cause de cette fainéantise où tous les esprits, excepté un petit nombre, croupissent aujourd'hui. En effet, si nous étudions quelquefois, on peut dire que c'est, comme des gens qui relèvent de maladie, pour le plaisir et pour avoir lieu de nous vanter, et non point par une noble émulation et pour en tirer quelque profit louable et solide. Mais c'est assez parlé là-dessus. Venons maintenant aux passions, dont nous avons promis de faire un traité à part; car, à mon avis, elles ne sont pas un des moindres ornemens du discours, surtout pour ce qui regarde le sublime

FIN DU TRAITÉ DU SUBLIME.

REMARQUES DE BOILEAU ET DE DACIER

SUR QUELQUES ARTICLES DU TEXTE DE LONGIN.

CHAP. I. — (*a*) Le grec porte : Mon cher Posthumius Térentianus : mais j'ai retranché *Posthumius*, le nom de *Térentianus* n'étant déjà que trop long. Au reste on ne sait pas trop bien qui étoit ce Térentianus. Ce qu'il y a de constant, c'est que c'étoit un Latin, comme son nom le fait assez connoître, et comme Longin le témoigne lui-même dans le chapitre x. (B.)

(*b*) *Cécilius.* C'étoit un rhéteur sicilien. Il vivoit sous Auguste, et étoit contemporain de Denys d'Halicarnasse, avec qui il fut lié d'une amitié assez étroite. (B.)

(*c*) *La bassesse de son style.* « C'est le sens que tous les interprètes ont donné à ce passage : mais comme le sublime n'est point nécessaire à un rhéteur, il me semble que Longin n'a pu parler ici de cette prétendue bassesse du style de Cécilius. Il lui reproche souvent deux choses : la première que son livre est beaucoup plus petit que son sujet, la seconde qu'il n'en a pas même touché les principaux points. Συγγραμμάτιον.... ταπεινότερον ἐφάνη τῆς ὅλης ὑποθέσεως signifie : ce livre est trop petit pour tout son sujet. » (D.)

La bassesse du style : c'est ainsi qu'il faut entendre ταπεινότερον. Je ne me souviens point d'avoir jamais vu ce mot employé dans le sens que lui veut donner M. Dacier; et quand il s'en trouveroit quelque exemple, il faudroit toujours, à mon avis, revenir au sens le plus naturel, qui est celui que je lui ai donné; car pour ce qui est des paroles qui suivent τῆς ὅλης ὑποθέσεως, cela veut dire « que son style est partout inférieur à son sujet, » y ayant beaucoup d'exemples en grec de ces adjectifs mis pour l'adverbe. (B.)

(*d*) Il faut prendre ici le mot d'ἐπίνοια, comme il est pris en beaucoup d'endroits, pour une simple pensée. « Cécilius n'est pas tant à blâmer pour ses défauts, qu'à louer pour la pensée qu'il a eue, pour le dessein qu'il a eu de bien faire. » Il se prend aussi quelquefois pour invention; mais il ne s'agit pas d'invention dans un traité de rhétorique, c'est de la raison et du bon sens dont il est besoin. (B.)

(*e*) Le grec porte, ἀνδράσι πολιτικοῖς, *viris politicis*, c'est-à-dire les orateurs, en tant qu'ils sont opposés aux déclamateurs et à ceux qui font des discours de simple ostentation. Ceux qui ont lu Hermogène savent ce que c'est que πολιτικὸς λόγος, qui veut proprement dire un style d'usage et propre aux affaires; à la diffé-

rence du style des déclamateurs, qui n'est qu'un style d'apparat, où souvent l'on sort de la nature pour éblouir les yeux. L'auteur donc, par *viros politicos*, entend ceux qui mettent en pratique *sermonem politicum*. (B.)

(*f*) Je n'ai point exprimé φίλτατον, parce qu'il me semble tout à fait inutile en cet endroit. (B.)

(*g*) Gérard Langbaine, qui a fait de petites notes très-savantes sur Longin, prétend qu'il y a ici une faute, et qu'au lieu de περιέβαλον εὐκλείαις τὸν αἰῶνα, il faut mettre ὑπερέβαλον εὐκλείαις. Ainsi, dans son sens, il faudroit traduire, « ont porté leur gloire au delà de leurs siècles. » Mais il se trompe : περιέβαλον veut dire, « ont embrassé, ont rempli toute la postérité de l'étendue de leur gloire. » Et quand on voudroit même entendre ce passage à sa manière, il ne faudroit point faire pour cela de correction, puisque περιέβαλον signifie quelquefois ὑπερέβαλον, comme on le voit dans ce vers d'Homère, *Iliade*, liv. XXIII, vers 276 :

Ἴστε γὰρ ὅσσον ἔμοὶ ἀρετῇ περιβάλλετον ἵπποι. (B.)

(*h*) Je ne sais pourquoi M. Le Fèvre veut changer cet endroit qui, à mon avis, s'entend fort bien sans mettre πάντως au lieu de παντὸς, « surmonte tous ceux qui l'écoutent. » (B.)

Chap. II. — (*i*) Il faut suppléer au grec, et sous-entendre πλοῖα, qui veut dire des vaisseaux de charge, καὶ ὡς ἐπικινδυνότερα αὐτὰ πλοῖα, etc., et expliquer ἀνερμάτιστα, dans le sens de M. Le Fèvre et de Suidas, des vaisseaux qui flottent, manque de sable et de gravier dans le fond, qui les soutienne et leur donne le poids qu'ils doivent avoir, auxquels on n'a pas donné le lest. Autrement il n'y a point de sens. (B.)

(*j*) J'ai suppléé la reddition de la comparaison qui manque en cet endroit dans l'original [1]. (B.)

(*k*) Il y a ici une lacune considérable. L'auteur, après avoir montré qu'on peut donner des règles du sublime, commençoit à traiter des vices qui lui sont opposés, et entre autres du style enflé,

1. Tollius a recouvré un fragment de cinq à six lignes qu'il traduit ainsi :

« Que la nature tienne pour arriver au grand la place du bonheur, et l'art celle de la prudence : mais ce qu'on doit considérer ici sur toutes choses, c'est que cette connoissance même, qu'il y a dans l'éloquence quelque chose qu'on doit à la bonté de la nature, ne vient que de l'art même qui nous l'indique. C'est pourquoi je ne doute pas que, quand celui qui nous blâme de ce que nous tâchons d'assujettir le sublime aux études et à l'art, voudra faire ses réflexions sur ce que nous venons de débiter, il ne change bientôt d'avis, et qu'il ne condamne plus nos soins dans cette matière, comme s'ils étoient superflus et sans aucun profit. »

qui n'est autre chose que le sublime trop poussé. Il en faisoit voir l'extravagance par le passage d'un je ne sais quel poëte tragique dont il reste encore ici quatre vers; mais comme ces vers étoient déjà fort galimatias d'eux-mêmes, au rapport de Longin, ils le sont devenus encore bien davantage par la perte de ceux qui les précédoient. J'ai donc cru que le plus court étoit de les passer, n'y ayant dans ces quatre vers qu'un des trois mots que l'auteur raille dans la suite. En voilà pourtant le sens confusément. C'est quelque Capanée qui parle dans une tragédie. « Et qu'ils arrêtent la flamme qui sort à longs flots de la fournaise; car si je trouve le maître de la maison seul, alors d'un seul torrent de flammes entortillé, j'embraserai la maison, et la réduirai toute en cendres Mais cette noble musique ne s'est pas encore fait ouïr. » J'ai suivi ici l'interprétation de Langbaine. Comme cette tragédie est perdue, on peut donner à ce passage tel sens qu'on voudra; mais je doute qu'on attrape le vrai sens. (B.)

(*l*) Hermogène va plus loin, et trouve celui qui a dit cette pensée digne des sépulcres dont il parle. Cependant je doute qu'elle déplût aux poëtes de notre siècle, et elle ne seroit pas en effet si condamnable dans les vers. (B.)

(*m*) *Ouvre une grande bouche pour souffler dans une petite flûte.* J'ai traduit ainsi φορβειᾶς δ' ἄτερ, afin de rendre la chose intelligible. Pour expliquer ce que veut dire φορβειὰ, il faut savoir que la flûte, chez les anciens, étoit fort différente de la flûte d'aujourd'hui; car on en tiroit un son bien plus éclatant, et pareil au son de la trompette, *tubæque æmula*, dit Horace. Il falloit donc, pour en jouer, employer une plus grande force d'haleine, et par conséquent s'enfler extrêmement les joues, qui étoit une chose désagréable à la vue. Ce fut en effet ce qui en dégoûta Minerve et Alcibiade. Pour obvier à cette difformité, ils imaginèrent une espèce de lanière ou courroie qui s'appliquoit sur la bouche, et se lioit derrière la tête, ayant au milieu un petit trou par où l'on embouchoit la flûte. Plutarque prétend que Marsyas en fut l'inventeur. Ils appeloient cette lanière φορβειαν : et elle faisoit deux différens effets: car, outre qu'en serrant les joues elle les empêchoit de s'enfler, elle donnoit bien plus de force à l'haleine, qui, étant repoussée, sortoit avec beaucoup plus d'impétuosité et d'agrément. L'auteur donc, pour exprimer un poëte enflé qui souffle et se démène sans faire de bruit, le compare à un homme qui joue de la flûte sans cette lanière. Mais comme cela n'a point de rapport à la flûte d'aujourd'hui, puisqu'à peine on serre les lèvres quand on en joue, j'ai cru qu'il valoit mieux mettre une pensée équivalente, pour qu'elle ne s'éloignât point trop de la chose, afin que le lecteur qui ne se soucie pas tant des antiquailles, puisse passer, sans être obligé, pour m'entendre, d'avoir recours aux remarques. (B.)

Chap. III. — (*n*) Ἐπινοητικὸς veut dire un homme qui imagine, qui pense sur toutes choses ce qu'il faut penser; et c'est proprement ce qu'on appelle un homme de bon sens. (B.)

(*o*) Le grec porte, « à composer son panégyrique pour la guerre contre les Perses. » Mais si je l'avois traduit de la sorte, on croiroit qu'il s'agiroit ici d'un autre panégyrique que du panégyrique d'Isocrate, qui est un mot consacré en notre langue. (B.)

(*p*) Il y a dans le grec, « du Macédonien avec un sophiste. » A l'égard du Macédonien, il falloit que ce mot eût quelque grâce en grec, et qu'on appelât ainsi Alexandre par excellence, comme nous appelons Cicéron l'orateur romain. Mais le Macédonien en françois, pour Alexandre, seroit ridicule. Pour le mot de sophiste, il signifie bien plutôt en grec un rhéteur qu'un sophiste, qui en françois ne peut jamais être pris en bonne part, et signifie toujours un homme qui trompe par de fausses raisons, qui fait des sophismes, *cavillatorem;* au lieu qu'en grec c'est souvent un nom honorable. (B.)

(*q*) Le grec porte, « qui tiroit son nom du dieu qu'on avoit offensé; » mais j'ai mis d'Hermès, afin qu'on vît mieux le jeu de mots. Quoi que puisse dire M. Dacier, je suis de l'avis de Langbaine, et ne crois point que ὅς ἀπὸ τοῦ παρανομηθέντος.... ἢν veuille dire autre chose que, « qui tiroit son nom, de père en fils, du dieu qu'on avoit offensé. » (B).

(*r*) Ce passage est corrompu dans tous les exemplaires que nous avons de Xénophon, où l'on a mis θαλάμοις pour ὀφθαλμοῖς, faute d'avoir entendu l'équivoque de κόρη. Cela fait voir qu'il ne faut pas aisément changer le texte d'un auteur. (B.)

(*s*) C'est ainsi qu'il faut entendre ὡς φωρίου τινὸς ἐφαπτόμενος, et non pas, « sans lui en faire une espèce de vol, » *tanquam furtum quoddam attingens;* car cela auroit bien moins de sel. (B.)

(*t*) Le Fèvre traduit les termes de Platon par *memoriæ cyparissinæ;* et Dacier pense qu'il falloit dire en françois : *mémoires de cyprès*, parce que le mot de *mémoires* conserve mieux que celui de *monumens* le ridicule que Longin relève. Il y a plus d'affectation à donner à des tablettes faites avec du bois de cyprès le nom de *mémoires de cyprès*, que celui de *monumens.*

Boileau répond que le froid de ce mot consiste dans le terme de *monumens* mis avec *cyprès.* C'est comme si on disoit, à propos des registres du parlement : « Ils poseront dans le greffe ces monumens de parchemin. » M. Dacier se trompe fort. (*Édition de* 1713.)

(*u*) Ce sont des ambassadeurs persans qui le disent, dans Hérodote (liv. V, chap. XVIII) chez le roi de Macédoine, Amyntas. Cependant Plutarque l'attribue à Alexandre le Grand, et le met au rang des apophthegmes de ce prince. Si cela est, il falloit

qu'Alexandre l'eût pris à Hérodote. Je suis pourtant du sentiment de Longin, et je trouve le mot froid dans la bouche même d'Alexandre. (B.)

Chap. V. — (*v*) Οὐ πολλὴ μὲν ἡ ἀναθεώρησις, « dont la contemplation est fort étendue, qui nous remplit d'une grande idée. » A l'égard de κατεξανάστησις, il est vrai que ce mot ne se rencontre nulle part dans les auteurs grecs; mais le sens que je lui donne est celui, à mon avis, qui lui convient le mieux; et lorsque je puis trouver un sens au mot d'un auteur, je n'aime point à corriger le texte. (B.)

(*w*) Dacier ne veut pas qu'on joigne les mots λόγων ἔν τι. Il veut une virgule après λόγων. Selon lui, Longin a voulu dire : Lorsqu'en un grand nombre de personnes dont les inclinations, l'âge, l'humeur, la profession et le langage sont différens, tout le monde vient à être frappé également d'un même endroit; ce jugement, etc. »

Λόγων ἔν τι, c'est ainsi que tous les interprètes de Longin ont joint ces mots. M. Dacier les arrange d'une autre sorte, mais je doute qu'il ait raison. (B.)

Chap. VI. — (*x*) Aloüs étoit fils de Titan et de la Terre. Sa femme s'appeloit Iphimédie; elle fut violée par Neptune, dont elle eut deux enfans, Otus et Éphialte, qui furent appelés Aloïdes, à cause qu'ils furent nourris et élevés chez Aloüs comme ses enfans. Virgile en a parlé dans le livre VI de l'*Énéide*.

Hic et Aloïdas geminos, immania vidi
Corpora. (B.)

Chap. VII. — (*y*) Tout ceci, jusqu'à « cette grandeur qu'il lui donne, etc., » est suppléé au texte grec, qui est défectueux en cet endroit. (B.)

(*z*) Il y a dans le grec, « que l'eau, en voyant Neptune, se ridoit et sembloit sourire de joie. » Mais cela seroit trop fort en notre langue. Au reste j'ai cru que « l'eau reconnoît son roi » seroit quelque chose de plus sublime que de mettre comme il y a dans le grec, « Que les baleines reconnoissent leur roi. » J'ai tâché, dans les passages qui sont rapportés d'Homère, à enchérir sur lui, plutôt que de le suivre trop scrupuleusement à la piste. (B.)

(*aa*) Il y a dans Homère : « Et après cela fais-nous périr, si tu veux, à la clarté des cieux. » Mais cela auroit été foible en notre langue, et n'auroit pas si bien mis en jour la remarque de Longin, que, « et combats contre nous, etc. » Ajoutez que de dire à Jupiter, « combats contre nous, » c'est presque la même chose

que « fais-nous périr, » puisque dans un combat contre Jupiter on ne sauroit éviter de périr. (B.)

(*bb*) Je ne crois point que Longin ait voulu dire que les accidens qui arrivent dans l'*Iliade* sont déplorés par les héros de l'*Odyssée*. Mais il dit : « Ajoutez qu'Homère rapporte dans l'*Odyssée* des plaintes et des lamentations, comme connues dès longtemps à ses héros. » (D.)

La remarque de M. Dacier sur cet endroit est fort savante et fort subtile, mais je m'en tiens pourtant toujours à mon sens. (B.)

(*cc*) Voilà, à mon avis, le véritable sens de πλάνος (πλάνοις). Car pour ce qui est de dire qu'il n'y a pas d'apparence que Longin ait accusé Homère de tant d'absurdités, cela n'est pas vrai, puisqu'à quelques lignes de là il entre même dans le détail de ces absurdités. Au reste, quand il dit, « des fables incroyables, » il n'entend pas des fables qui ne sont point vraisemblables, mais des fables qui ne sont point vraisemblablement contées, comme la disette d'Ulysse, qui fut dix jours sans manger, etc. (B.)

Chap. VIII. — (*dd*) Le grec ajoute : « comme l'herbe, » mais cela ne se dit point en françois. (B.)

(*ee*) Il y a dans le grec : « une sueur froide; » mais le mot de *sueur* en françois ne peut jamais être agréable, et laisse une vilaine idée à l'esprit. (B.)

(*ff*) C'est ainsi que j'ai traduit φοβεῖται, et c'est ainsi qu'il le faut entendre, comme je le prouverai aisément s'il est nécessaire. Horace, qui est amoureux des hellénismes, emploie le mot de *metus* en ce même sens dans l'ode *Bacchum in remotis*, quand il dit : *Evoe! regenti mens trepidat metu ;* car cela veut dire : « Je suis encore plein de la sainte horreur du dieu qui m'a transporté. » (B.)

(*gg*) Il y a dans le grec : « et joignant par force ensemble des prépositions qui naturellement n'entrent point dans une même composition, ὑπ' ἐκ θανάτοιο : par cette violence qu'il leur fait, il donne à son vers le mouvement même de la tempête, et exprime admirablement la passion; car, par la rudesse de ces syllabes qui se heurtent l'une l'autre, il imprime jusque dans ces mots l'image du péril, ὑπ' ἐκ θανάτοιο φέρονται. » Mais j'ai passé tout cela parce qu'il est entièrement attaché à la langue grecque. (B.)

(*hh*) L'auteur n'a pas rapporté tout le passage, parce qu'il est un peu long. Il est tiré de l'oraison pour Ctésiphon. Le voici : « Il étoit déjà fort tard lorsqu'un courrier vint apporter au Prytanée la nouvelle que la ville d'Élatée étoit prise. Les magistrats qui soupoient dans ce moment, quittent aussitôt la table. Les uns

vont dans la place publique, ils en chassent les marchands; et, pour les obliger de se retirer, ils brûlent les pieux des boutiques où ils étaloient. Les autres envoient avertir les officiers de l'armée. On fait venir le héraut public : toute la ville est pleine de tumulte. Le lendemain, dès le point du jour, les magistrats assemblent le sénat. Cependant, messieurs, vous couriez de toutes parts dans la place publique, et le sénat n'avoit pas encore rien ordonné, que tout le peuple étoit déjà assis. Dès que les sénateurs furent entrés, les magistrats firent leur rapport. On entend le courrier. Il confirme la nouvelle. Alors le héraut commence à crier : Quelqu'un veut-il haranguer le peuple? Mais personne ne lui répond. Il a beau répéter la même chose plusieurs fois, aucun ne se lève; tous les officiers, tous les orateurs étant présens aux yeux de la commune patrie, dont on entendoit la voix crier : N'y a-t-il personne qui ait un conseil à me donner pour mon salut? » (B.)

Chap. X. — (*ii*) Cet endroit est fort défectueux. L'auteur, après avoir fait quelques remarques encore sur l'amplification, venoit ensuite à comparer deux orateurs dont on ne peut pas deviner les noms; il reste même dans le texte trois ou quatre lignes de cette comparaison, que j'ai supprimées dans la traduction, parce que cela auroit embarrassé le lecteur, et auroit été inutile, puisqu'on ne sait point qui sont ceux dont l'auteur parle. Voici pourtant les paroles qui en restent : « Celui-ci est plus abondant et plus riche. On peut comparer son éloquence à une grande mer qui occupe beaucoup d'espace et se répand en plusieurs endroits. L'un, à mon avis, est plus pathétique, et a bien plus de feu et d'éclat. L'autre, demeurant toujours dans une certaine gravité pompeuse, n'est pas froid, à la vérité, mais n'a pas aussi tant d'activité ni de mouvement. » Le traducteur latin a cru que ces paroles regardoient Cicéron et Démosthène; mais, à mon avis, il se trompe. (B.)

(*jj*) M. Le Fèvre et M. Dacier donnent à ce passage une interprétation fort subtile; mais je ne suis point de leur avis, et je rends ici le mot καταντλῆσαι dans son sens le plus naturel, *arroser*, *rafraîchir*, qui est le propre du style abondant, opposé au style sec. (B.)

Chap. XI. — (*kk*) Il y a dans le grec εἰ μὴ τὰ ἐπ' Ινδοὺς καὶ οἱ περὶ Ἀμμώνιον. Mais cet endroit vraisemblablement est corrompu; car quel rapport peuvent avoir les Indiens au sujet dont il s'agit? (B.)

Chap. XII. — (*ll*) Dacier traduit : « Car si un homme après avoir envisagé ce jugement, tombe d'abord dans la crainte *de ne pouvoir rien produire* qui lui survive, il est impossible que les conceptions de son esprit ne soient aveugles et imparfaites, et

qu'elles n'avortent, pour ainsi dire, sans pouvoir jamais parvenir à la dernière postérité. »

Boileau traduit au contraire : *car si un homme.... a peur, pour ainsi dire*, *d'*AVOIR DIT *quelque chose qui vive plus que lui.* — C'est ainsi, dit-il, qu'il faut entendre ce passage. Le sens que lui donne M. Dacier s'accorde assez bien au grec : mais il fait dire une chose de mauvais sens à Longin, puisqu'il n'est point vrai qu'un homme qui se défie que ses ouvrages aillent à la postérité ne produira jamais rien qui en soit digne ; et qu'au contraire c'est cette défiance même qui lui fera faire des efforts pour mettre ses ouvrages en état d'y passer avec éloge. (*Édition de* 1713.)

CHAP. XIII. (*mm*) J'ai ajouté ce vers, que j'ai pris dans le texte d'Homère. (B.)

(*nn*) Le grec porte : « au-dessus de la Canicule : ὄπισθε νῶτα Σειρείου βεβώς·... Ἵππευε. Le Soleil à cheval monta au-dessus de la Canicule. » Je ne vois pas pourquoi Rutgersius et M. Le Fèvre veulent changer cet endroit, puisqu'il est fort clair, et ne veut dire autre chose, sinon que le soleil monta au-dessus de la Canicule, c'est-à-dire dans le centre du ciel, où les astrologues tiennent que cet astre est placé, et, comme j'ai mis : « au plus haut des ciéux, » pour voir marcher Phaéton, et que de là il lui crioit encore : « Va par là, reviens, détourne, etc. » (B.)

« Ce n'est point M. Le Fèvre qui a voulu changer cet endroit. Au contraire, il fait voir le ridicule de la correction de Rutgersius, qui lisoit Σειραίου au lieu de Σειρείου. Il a dit seulement qu'il faut lire Σειρίου ; et cela est sans difficulté, parce que le pénultième pied de ce vers doit être un ïambe, ριου. Mais cela ne change rien au sens : au reste, Euripide, à mon avis, n'a point voulu dire que *le Soleil monte à cheval au-dessus de la Canicule ;* mais.... sur un astre qu'il appelle Σειρίον, *Sirium*, qui est le nom général de tous les astres, et qui n'est point du tout ici la Canicule. Ὄπισθε ne doit point être construit avec νῶτα, il faut le joindre avec ἵππευε du vers suivant.... *Le Soleil monté sur un astre alloit après son fils*, *en lui criant*, etc. et cela est beaucoup plus vraisemblable que de dire que le Soleil monta à cheval pour aller seulement au centre du ciel.... Ce centre du ciel est un peu trop éloigné de la route que tenoit Phaéton. » (D.)

CHAP. XVI. — (*oo*) Le grec ajoute : « Il y a encore un autre moyen, car on peut le voir dans le passage d'Hérodote, qui est extrêmement sublime. » Mais je n'ai pas cru devoir mettre ces paroles en cet endroit, qui est fort défectueux, puisqu'elles ne forment aucun sens, et ne serviroient qu'à embarrasser le lecteur. (B.)

(*pp*) J'ai suppléé cela au texte, parce que le sens y conduit de lui-même. (B.)

(*qq*) Tous les exemplaires de Longin mettent ici des étoiles, comme si l'endroit étoit défectueux; mais ils se trompent. La remarque de Longin est fort juste, et ne regarde que ces deux périodes sans conjonction : « Nous avons par ton ordre, etc.; » et ensuite : « Nous avons dans le fond, etc. » (B.)

(*rr*) La restitution de M. Le Fèvre est fort bonne, συνδιωκούσης, et non pas συνδιοικούσης. J'en avois fait la remarque avant lui. (B.)

Chap. XIX. — (*ss*) Αὐτίκα λαὸς ἄπειρον θύνον ἐπ' ἠϊόνεσσι δυστάμενοι κελάδησαν. Langbaine écrit θύνον au lieu de θύνων, et voit dans ce texte une fin de vers et un vers entier :

. . . . . Αὐτίκα λαὸς ἄπειρον
Θύνον ἐπ' ἠϊόνεσσι δυστάμενον κελάδησαν.

Le Fèvre soutient que c'est de la prose, et que si on lit θύνον il faut ajouter καὶ.

Quoi qu'en veuille dire M. Le Fèvre, il y a ici deux vers, et la remarque de Langbaine est fort juste; car je ne vois pas pourquoi, en mettant θύνον, il est absolument nécessaire de mettre καὶ. (B.)

Chap. XX. — (*tt*) Il y a dans le grec οἱ θεώμενοι. C'est une faute; il faut mettre comme il y a dans Hérodote, θέητρον. Autrement Longin n'auroit su ce qu'il vouloit dire. (B.)

Chap. XXIII. — (*uu*) « Ce n'est guère la coutume qu'un héraut pèse la conséquence des ordres qu'il a reçus; ce n'est point aussi la pensée d'Hécatée. M. Le Fèvre avoit fort bien vu que ταῦτα δεινὰ ποιούμενος ne signifie point du tout *pesant la conséquence de ces choses*, mais *étant bien fâché de ces choses*, comme mille exemples en font foi; et que ὢν n'est point ici un participe, mais ὦν pour οὖν dans le style d'Ionie, qui étoit celui de cet auteur; c'est-à-dire que ὡς μὴ ὦν.... ne signifie point *comme si je n'étois point au monde;* mais *afin donc que vous ne périssiez pas entièrement....* » (D.)

M. Le Fèvre et M. Dacier donnent un autre sens à ce passage d'Hécatée, et font même une restitution sur ὡς μὴ ὦν, dont ils changent ainsi l'accent, ὡς μὴ ὦν, prétendant que c'est un ionisme pour ὡς μὴ οὖν. Peut-être ont-ils raison; mais peut-être aussi qu'ils se trompent, puisqu'on ne sait de quoi il s'agit en cet endroit, le livre d'Hécatée étant perdu. En attendant donc que ce livre soit retrouvé, j'ai cru que le plus sûr étoit de suivre le sens de Gabriel de Pétra et des autres interprètes, sans y changer ni accent ni virgule. (B.)

Chap. XXIV. — (*vv*) C'est ainsi qu'il faut entendre παραφώνων,

ces mots φθόγγοι παραφώνοι ne voulant dire autre chose que les parties faites sur le sujet; et il n'y a rien qui convienne mieux à la périphrase, qui n'est autre chose qu'un assemblage de mots qui répondent différemment au mot propre, et par le moyen desquels, comme l'auteur le dit dans la suite, d'une diction toute simple, on fait une espèce de concert et d'harmonie. Voilà le sens le plus naturel qu'on puisse donner à ce passage; car je ne suis pas de l'avis de ces modernes qui ne veulent pas que, dans la musique des anciens dont on nous raconte des effets si prodigieux, il y ait eu des parties, puisque sans parties il ne peut y avoir d'harmonie. Je m'en rapporte pourtant aux savans en musique, et je n'ai pas assez de connoissance de cet art pour décider souverainement là-dessus. (B.)

(*xx*) Dans les premières éditions de cette traduction, on lisoit : *leur envoya la maladie des femmes;* ce que Boileau expliquoit, à la marge, par le mot *hémorroïdes*. Tous les interprètes précédens avoient entendu ainsi ce passage d'Hérodote (liv. I, ch. cv). Dacier observa que les mots θήλειαν νοῦσον, *la maladie féminine*, ne pouvoient guère s'appliquer à une incommodité commune aux deux sexes, et pensa que l'historien désignoit ici la maladie périodique qui est particulière aux femmes. Cette opinion de Dacier donna lieu à une note que Boileau inséra dans son édition de 1694; cette note étoit ainsi conçue :

« Ce passage a fort exercé jusqu'ici les savans, entre autres M. Costar et M. de Girac. C'est ce dernier dont j'ai suivi ce sens, qui m'a paru beaucoup meilleur, y ayant un fort grand rapport de la maladie naturelle qu'ont les femmes avec les hémorroïdes. Je ne blâme pourtant pas le sens de M. Dacier. » (Boileau, *édition de* 1694.)

Boileau, éclairé sur le sens du texte par un écrit de Tollius, publié en 1694, corrigea sa traduction; il rendit θήλειαν νοῦσον par *une maladie qui les rendoit femmes* (c'est-à-dire impuissans), et substitua, dans l'édition de 1701, à sa remarque de 1694, la remarque suivante :

« Ce passage a fort exercé jusqu'ici les savans, et entre autres M. Costar et M. de Girac; l'un prétendant que θήλειαν νοῦσον signifioit une maladie qui rendit les Scythes efféminés; l'autre, que cela vouloit dire que Vénus leur envoya des hémorroïdes. Mais il paroît incontestablement, par un passage d'Hippocrate, que le vrai sens est qu'elle les rendit impuissans, puisqu'en l'exprimant des deux autres manières, la périphrase d'Hérodote seroit plutôt une obscure énigme qu'une agréable circonlocution. » (Boileau, *éditions de* 1701 *et* 1713.)

Chap. XXV. — (*yy*) Il y a avant ceci dans le grec, ὑπτικώτατον καὶ γόνιμον τόδ' Ἀνακρέοντος, οὐκέτι Θρῃκίης ἐπιστρέφομαι. Mais je n'ai point exprimé ces paroles, où il y a assurément de l'er-

reur, le mot ὑπτικώτατον n'étant point grec. Et du reste, que peuvent-ils dire ces mots : « Cette fécondité d'Anacréon : je ne me soucie plus de la Thracienne ? » (B.)

« Γόνιμον ne signifie point ici *fécond*, comme M. Despréaux l'a cru avec tous les autres interprètes, mais *pur*, comme quelquefois le *genuinum* des Latins.... Par cette Thracienne, il faut entendre cette fille de Thrace dont Anacréon avoit été amoureux, et pour laquelle il avoit fait l'ode LXIII. » (D.)

CHAP. XXVI — (*zz*) Il y a dans le grec προπεπωκότες, comme qui diroit, « ils ont bu notre liberté à la santé de Philippe. » Chacun sait ce que veut dire προπίνειν en grec, mais on ne le peut pas exprimer par un mot françois. (B.)

(*ab*) Le passage de Longin est corrompu.... La rate ne peut jamais être raisonnablement appelée *la cuisine des intestins ;* et ce qui suit détruit manifestement cette métaphore.... Platon écrit ἐκμαγεῖον, et non pas μαγειρεῖον. (Voyez le *Timée*, p. 72 du t. III de l'édition de Serranus.) Ἐκμαγεῖον signifie proprement une serviette à essuyer les mains. (D.)

CHAP. XXVIII. — (*ac*) Je n'ai point exprimé ἔνθεν et ἔνθεν δέ, de peur de trop embarrasser la période. (B.)

CHAP. XXXI. — (*ad*) « Comment concevoir que des gens postés et retranchés sur une hauteur, se défendent avec les dents contre des ennemis qui tirent toujours, et qui ne les attaquent que de loin ? » En conséquence de cette observation, Dacier fait, après Le Fèvre, quelques corrections au texte d'Hérodote, et traduit ainsi : « Comme ils se défendoient encore dans le même lieu avec les épées qui leur restoient, les barbares les accablèrent de pierres et de traits. » (D.)

Ce passage est fort clair, cependant c'est une chose surprenante qu'il n'ait été entendu ni de Laurent Valle, qui a traduit Hérodote, ni des traducteurs de Longin, ni de ceux qui ont fait des notes sur cet auteur : tout cela, faute d'avoir pris garde que le verbe καταχόω veut quelquefois dire ENTERRER. Il faut voir les peines que se donne M. Le Fèvre pour restituer ce passage, auquel, après bien du changement, il ne sauroit trouver de sens qui s'accommode à Longin, prétendant que le texte d'Hérodote étoit corrompu dès le temps de notre rhéteur, et que cette beauté qu'un si savant critique y remarque est l'ouvrage d'un mauvais copiste qui y a mêlé des paroles qui n'y étoient point. Je ne m'arrêterai point à réfuter un discours si peu vraisemblable. Le sens que j'ai trouvé est si clair et si infaillible, qu'il dit tout ; et l'on ne sauroit excuser le savant M. Dacier de ce qu'il dit contre Longin et contre moi dans sa

note sur ce passage, que par le zèle, plus pieux que raisonnable, qu'il a eu de défendre le père de son illustre épouse. (B.)

(*ae*) J'ai suivi la restitution de Casaubon. (B.)

Chap. XXXII. — (*af*) Les traducteurs n'ont point, à mon avis, conçu ce passage, qui sûrement doit être entendu dans mon sens, comme la suite du chapitre le fait assez connoître. Ἐνέργημα veut dire un effet et non pas un moyen, « n'est pas simplement un effet de la nature de l'homme. » (B.)

(*ag*) Il y a dans le grec μετ' ἐλευθερίας καὶ πάθους; c'est ainsi qu'il faut lire, et non point ἔτι ἐλευθερίας, etc. Ces paroles veulent dire : « Qu'il est merveilleux de voir des instrumens inanimés avoir en eux un charme pour émouvoir les passions, et pour inspirer la noblesse de courage. » Car c'est ainsi qu'il faut entendre ἐλευθερία. En effet, il est certain que la trompette, qui est un instrument, sert à réveiller le courage dans la guerre. J'ai ajouté le mot d'INANIMÉS, pour éclaircir la pensée de l'auteur, qui est un peu obscure en cet endroit. Ὄργανον, absolument pris, veut dire toutes sortes d'instrumens musicaux et inanimés, comme le prouve fort bien H. Estienne. (B.)

(*ah*) L'auteur justifie ici sa pensée par une période de Démosthène, dont il fait voir l'harmonie et la beauté. Mais comme ce qu'il en dit est entièrement attaché à la langue grecque, j'ai cru qu'il valoit mieux le passer dans la traduction, et le renvoyer aux remarques, pour ne pas effrayer ceux qui ne savent pas le grec. En voici donc l'explication : « Ainsi cette pensée que Démosthène ajoute après la lecture de son décret paroît fort sublime, et est en effet merveilleuse. Ce décret, dit-il, a fait évanouir le péril qui environnoit cette ville, comme un nuage qui se dissipe de lui-même : Τοῦτο τὸ ψήφισμα τὸν τότε τῇ πόλει περιστάντα κίνδυνον παρελθεῖν ἐποίησεν. ὥσπερ νέφος. Mais il faut avouer que l'harmonie de la période ne le cède point à la beauté de la pensée; car elle va toujours de trois temps en trois temps, comme si c'étoient tous dactyles, qui sont les pieds les plus nobles et les plus propres au sublime; et c'est pourquoi le vers héroïque, qui est le plus beau de tous les vers, en est composé. En effet, si vous ôtez un mot de sa place, comme si vous mettiez τοῦτο τὸ ψήφισμα, ὥσπεο νέφος, ἐποίησε τὸν τότε κίνδυνον παρελθεῖν; ou si vous en retranchez une seule syllabe, comme ἐποίησε παρελθεῖν ὥς νέφος, vous connoîtrez aisément combien l'harmonie contribue au sublime. En effet, ces paroles ὥσπερ νέφος, s'appuyant sur la première syllabe qui est longue, se prononcent à quatre reprises; de sorte que, si vous en ôtez une syllabe, ce retranchement fait que la période est tronquée. Que si au contraire vous en ajoutez une, comme παρελθεῖν ἐποίησεν ὡσπερεὶ νέφος, c'est bien le même sens, mais ce n'est plus la même cadence, parce que la période s'arrêtant trop long-

temps sur les dernières syllabes, le sublime, qui étoit serré auparavant, se relâche et s'affoiblit. » Au reste, j'ai suivi dans ces derniers mots l'explication de M. Le Fèvre, et j'ajoute comme lui τε à ὥσπερ. (B.)

Chap. XXXIV. — (*ai*) Il y a dans le grec, « commençant à bouillonner, » ζεσάσης; mais le mot de bouillonner n'a point de mauvais son en notre langue, et est au contraire agréable à l'oreille. Je me suis donc servi du mot bruire, qui est bas, et qui exprime le bruit que fait l'eau quand elle commence à bouillonner. (B.)

Chap. XXXV. — (*aj*) Il y a beaucoup de choses qui manquent en cet endroit. Après plusieurs raisons de la décadence des esprits qu'apportoit ce philosophe introduit ici par Longin, notre auteur vraisemblablement reprenoit la parole, et en établissoit de nouvelles causes, c'est à savoir la guerre qui étoit alors par toute la terre, et l'amour du luxe, comme la suite le fait assez connoître. (B.)

FIN DES REMARQUES.

LETTRES.

LETTRES DE BOILEAU

A DIVERSES PERSONNES.

I. — A M. DE BRIENNE[1].

Vers 1672.

C'est très-philosophiquement, et non point chrétiennement, que les vers me paroissent une folie; je ne l'ai point entendu d'une autre manière. Ainsi, c'est vainement que votre berger en soutane, je veux dire M. de Maucroix, déplore la perte du *Lutrin*, dans l'églogue dont vous me parlez. Je le récitai encore hier chez M. le premier président[2]; et si quelque raison me le fait jamais déchirer, ce ne sera point la dévotion, qu'il ne choque en aucune manière, mais le peu d'estime que j'en fais, aussi bien que de tous mes autres ouvrages, qui me semblent des bagatelles assez inutiles. Vous me direz peut-être que je suis donc maintenant dans un grand excès d'humilité. Point du tout : jamais je ne fus plus orgueilleux; car si je fais peu de cas de mes ouvrages, j'en fais encore bien moins de tous ceux de nos poëtes d'aujourd'hui, dont je ne puis plus lire ni entendre pas un, fût-il à ma louange. Voulez-vous que je vous parle franchement? c'est cette raison qui a en partie suspendu l'ardeur que j'avois de vous voir et de jouir de votre agréable conversation, parce que je sentois bien qu'il la faudroit acheter par une longue audience de vers, très-beaux sans doute, mais dont je ne me soucie point. Jugez donc si c'est une raison pour m'engager à vous aller voir, que le récit que vous demandez. J'irai pourtant, si je puis, aujourd'hui, mais à la charge que nous ne réciterons point de vers ni l'un ni l'autre, que vous ne m'ayez dit auparavant toutes les raisons que vous avez pour la poésie, et moi toutes celles que j'ai contre.

Je suis avec toutes sortes de respect et de soumission,

Monsieur,

Votre, etc.

DESPRÉAUX.

1. Henri-Louis Loménie de Brienne, né en 1635, conseiller d'État et ministre des affaires étrangères, puis oratorien, et enfermé comme fou à Saint-Lazare, mourut dans l'abbaye de Château-Landon le 17 avril 1698. On a de lui des poésies diverses, latines et françoises, une histoire de ses voyages, d'autres mémoires, des livres de théologie, etc.

2. Lamoignon.

II. — Au comte de Bussi-Rabutin.

Paris, 25 mai 1673.

Monsieur,

J'avoue que j'ai été inquiet du bruit qui a couru que vous aviez écrit une lettre par laquelle vous me déchiriez, moi et l'épître que j'ai écrite au roi sur la campagne de Hollande[1]. Car outre le juste chagrin que j'avois de me voir maltraiter par l'homme du monde que j'estime et que j'admire le plus, j'avois de la peine à digérer le plaisir que cela alloit faire à mes ennemis. Je n'en ai pourtant jamais été bien persuadé. Eh! le moyen de croire que l'homme de la cour qui a le plus d'esprit pût entrer dans les intérêts de l'abbé Cotin, et se résoudre à avoir raison même avec lui? La lettre que vous avez écrite à M. le comte de Limoges[2] a achevé de me désabuser; et je vois bien que tout ce bruit n'a été qu'un artifice très-ridicule de mes très-ridicules ennemis. Mais quelque mauvais dessein qu'ils aient eu contre moi, je leur en ai de l'obligation, puisque c'est ce qui m'a attiré les paroles obligeantes que vous avez écrites sur mon sujet. Je vous supplie de croire que je sens cet honneur comme je dois, et que je suis, etc.

III. — A Colbert,

En réponse à ce billet:

« Le roi m'a ordonné, monsieur, de vous accorder un privilége pour votre *Art poétique*, aussitôt que je l'aurai lu. Ne manquez donc pas de me l'apporter au plus tôt. Colbert. »

Paris.... 1674.

Monseigneur,

Je vois bien que c'est à vos bons offices que je suis redevable du privilége que Sa Majesté veut bien avoir la bonté de m'accorder. J'étois tout consolé du refus qu'on en avoit fait à mon libraire; car c'étoit lui seul qui l'avoit sollicité, étant très-éveillé pour ses intérêts, et sachant fort bien que je n'étois point homme à tirer tribut de mes ouvrages. C'étoit donc à lui de s'affliger d'être déchu d'une petite espérance de gain, quoique assez incertaine à mon avis, dès qu'il la fondoit sur le grand débit d'ouvrages tels que les miens. Pour moi, je me trouvois fort content qu'on m'eût soulagé du fardeau de l'impression et de l'incertitude des jugemens du public, n'ayant garde de murmurer du refus d'un privilége qui me laissoit celui de jouir paisiblement de toute ma paresse. Cependant, monseigneur, puisque vous daignez vous intéresser si obligeamment pour moi, j'aurai l'honneur de vous

1. L'épître IV.
2. Bussi-Rabutin avoit écrit au comte de Limoges et au jésuite Rapin pour les prier d'empêcher Boileau d'écrire contre lui.

porter mon *Art poétique* aussitôt qu'il sera achevé, non point pour obtenir un privilége dont je ne me soucie point, mais pour soumettre mon ouvrage aux lumières d'un aussi grand personnage que vous êtes. Je suis, etc.

IV. — Au duc de Vivonne,

Sur son entrée dans le phare de Messine, le 9 février 1675 [1].

Paris, 4 juin 1675.

Monseigneur,

Savez-vous bien qu'un des plus sûrs moyens pour empêcher un homme d'être plaisant, c'est de lui dire : Je veux que vous le soyez? Depuis que vous m'avez défendu le sérieux, je ne me suis jamais senti si grave, et je ne parle plus que par sentences. Et d'ailleurs votre dernière action a quelque chose de si grand qu'en vérité je ferois conscience de vous en écrire autrement qu'en style héroïque. Cependant je ne saurois me résoudre à ne vous pas obéir en tout ce que vous m'ordonnez. Ainsi, dans l'humeur où je me trouve, je tremble également de vous fatiguer par un sérieux fade, ou de vous ennuyer par une méchante plaisanterie. Enfin mon Apollon m'a secouru ce matin, et, dans le temps que j'y pensois le moins, m'a fait trouver sur mon chevet deux lettres qui, au défaut de la mienne, pourront peut-être vous amuser agréablement. Elles sont datées des champs Élysées : l'une est de Balzac, et l'autre de Voiture, qui, tous deux, charmés du récit de votre dernier combat, vous écrivent de l'autre monde pour vous en féliciter.

Voici celle de Balzac. Vous la reconnoîtrez aisément à son style, qui ne sauroit dire simplement les choses, ni descendre de sa hauteur.

« Aux champs Élysées, le 2 juin 1675.

« Monseigneur,

« Le bruit de vos actions ressuscite les morts. Il réveille des gens endormis depuis trente années, et condamnés à un sommeil éternel. Il fait parler le silence même. La belle, l'éclatante, la glorieuse conquête que vous avez faite sur les ennemis de la France! Vous avez redonné le pain à une ville qui a accoutumé de le fournir à toutes les autres. Vous avez nourri la mère nourrice de l'Italie. Les tonnerres de cette flotte, qui vous fermoit les avenues de son port, n'ont fait que saluer votre entrée. Sa résistance ne vous a pas arrêté plus longtemps qu'une réception un peu trop civile. Bien loin d'empêcher la rapidité de votre course, elle n'a

1. M. le duc de Vivonne, qui commandoit alors l'armée navale, manda à l'auteur qu'il le prioit de lui écrire quelque chose qui pût le consoler des mauvaises harangues qu'il étoit obligé d'entendre. C'est ce qui donna lieu à l'auteur de composer ces lettres. (B.)

pas seulement interrompu l'ordre de votre marche. Vous avez contraint à sa vue le sud et le nord de vous obéir. Sans châtier la mer comme Xerxès [1], vous l'avez rendue disciplinable. Vous avez plus fait encore, vous avez rendu l'Espagnol humble. Après cela que ne peut-on point dire de vous? Non, la nature, je dis la nature encore jeune, et du temps qu'elle produisoit les Alexandre et les César, n'a rien produit de si grand que sous le règne de Louis quatorzième. Elle a donné aux François, sur son déclin, ce que Rome n'a pas obtenu d'elle dans sa plus grande maturité. Elle a fait voir au monde dans votre siècle, en corps et en âme, cette valeur parfaite dont on avoit à peine entrevu l'idée dans les romans et dans les poëmes héroïques. N'en déplaise à un de vos poëtes [2], il n'a pas raison d'écrire qu'au delà du Cocyte le mérite n'est plus connu. Le vôtre, monseigneur, est vanté ici d'une commune voix des deux côtés du Styx. Il fait sans cesse ressouvenir de vous dans le séjour même de l'oubli. Il trouve des partisans zélés dans le pays de l'indifférence. Il met l'Achéron dans les intérêts de la Seine. Disons plus, il n'y a point d'ombre parmi nous, si prévenue des principes du Portique, si endurcie dans l'école de Zénon, si fortifiée contre la joie et contre la douleur, qui n'entende vos louanges avec plaisir, qui ne batte des mains, qui ne crie miracle au moment que l'on vous nomme, et qui ne soit prête de dire avec notre Malherbe :

« A la fin c'est trop de silence
« En si beau sujet de parler [3]. »

« Pour moi, monseigneur, qui vous conçois encore beaucoup mieux, je vous médite sans cesse dans mon repos; je m'occupe tout entier de votre idée dans les longues heures de notre loisir; je crie continuellement, le grand personnage! et si je souhaite de revivre, c'est moins pour revoir la lumière, que pour jouir de la souveraine félicité de vous entretenir, et de vous dire de bouche avec combien de respect je suis de toute l'étendue de mon âme,

« Monseigneur,

« Votre très-humble et très-obéissant
serviteur, BALZAC. »

Je ne sais, monseigneur, si ces violentes exagérations vous plairont, et si vous ne trouverez point que le style de Balzac s'est un peu corrompu dans l'autre monde. Quoi qu'il en soit, jamais,

1. Hérodote, liv. VII, et Juvénal, sat. X. (B.)
2. Voiture, dans l'épître en vers à Mgr le Prince, a dit :

Au delà des bords du Cocyte
Il n'est plus parlé de mérite. (B.)

3. Ces deux vers commencent une ode de Malherbe au duc de Bellegarde.

à mon avis, il n'a prodigué ses hyperboles plus à propos. C'est à vous d'en juger; mais auparavant lisez, je vous prie, la lettre de Voiture.

« Aux champs Élysées, le 2 juin.

« MONSEIGNEUR,

« Bien que nous autres morts ne prenions pas grand intérêt aux affaires des vivans, et ne soyons pas trop portés à rire, je ne saurois pourtant m'empêcher de me réjouir des grandes choses que vous faites au-dessus de notre tête. Sérieusement, votre dernier combat fait un bruit de diable aux enfers : il s'est fait entendre dans un lieu où l'on n'entend pas Dieu tonner, et a fait connoître votre gloire dans un pays où l'on ne connoît point le soleil. Il est venu ici un bon nombre d'Espagnols qui y étoient, et qui nous en ont appris le détail. Je ne sais pas pourquoi on veut faire passer les gens de leur nation pour fanfarons : ce sont, je vous assure, de fort bonnes gens; et le roi, depuis quelque temps, nous les envoie ici fort humbles et fort honnêtes. Sans mentir, monseigneur, vous avez bien fait des vôtres depuis peu. A voir de quel air vous courez la mer Méditerranée, il semble qu'elle vous appartienne toute entière. Il n'y a pas à l'heure qu'il est, dans toute son étendue, un seul corsaire en sûreté; et, pour peu que cela dure, je ne vois pas de quoi vous voulez que Tunis et Alger subsistent. Nous avons ici les César, les Pompée et les Alexandre : ils trouvent tous que vous avez assez attrapé leur air dans votre manière de combattre; surtout César vous trouve très-César. Il n'y a pas jusqu'aux Alaric, aux Genséric, aux Théodoric et à tous ces autres conquérans en *ic*, qui ne parlent fort bien de votre action; et dans le Tartare même, je ne sais si ce lieu vous est connu, il n'y a point de diable, monseigneur, qui ne confesse ingénument qu'à la tête d'une armée vous êtes beaucoup plus diable que lui. C'est une vérité dont vos ennemis tombent d'accord. Néanmoins, à voir le bien que vous avez fait à Messine, j'estime pour moi que vous tenez plus de l'ange que du diable, hors que les anges ont la taille un peu plus légère que vous [1], et n'ont point le bras en écharpe [2]. Raillerie à part, l'enfer est extrêmement déchaîné en votre faveur. On ne trouve qu'une chose à redire à votre conduite, c'est le peu de soin que vous prenez quelquefois de votre vie. On vous aime assez en ce pays-ci pour souhaiter de ne vous y point voir. Croyez-moi, monseigneur, je l'ai déjà dit en l'autre monde,

« . . . . . C'est fort peu de chose
« Qu'un demi-dieu quand il est mort. »
(*Épître au grand Condé.*)

1. Le duc de Vivonne étoit fort gros.

2. Dans l'action qui suivit le célèbre passage du Rhin, Vivonne reçut une grande blessure à l'épaule gauche, et depuis il porta toujours le bras en écharpe.

Il n'est rien tel que d'être vivant. Et pour moi qui sais maintenant par expérience ce que c'est que ne plus être, je fais ici la meilleure contenance que je puis : mais, à ne vous rien celer, je meurs d'envie de retourner au monde, ne fût-ce que pour avoir le plaisir de vous y voir. Dans le dessein même que j'ai de faire ce voyage, j'ai déjà envoyé plusieurs fois chercher les parties de mon corps pour les rassembler : mais je n'ai jamais pu ravoir mon cœur, que j'avois laissé en partant à ces sept maîtresses que je servois, comme vous savez, si fidèlement toutes sept à la fois Pour mon esprit, à moins que vous ne l'ayez, on m'a assuré qu'il n'etoit plus dans le monde. A vous dire le vrai, je vous soupçonne un peu d'en avoir au moins l'enjouement ; car on m'a rapporté ici quatre ou cinq mots de votre façon que je voudrois de tout mon cœur avoir dits, et pour lesquels je donnerois volontiers le panegyrique de Pline [1], et deux de mes meilleures lettres. Supposé donc que vous l'ayez, je vous prie de me le renvoyer au plus tôt ; car, en vérité, vous ne sauriez croire quelle incommodité c'est que de n'avoir pas tout son esprit, surtout lorsqu'on écrit à un homme comme vous. C'est ce qui fait que mon style aujourd'hui est tout changé. Sans cela vous me verriez encore rire comme autrefois avec mon compère le Brochet, et je ne serois pas réduit à finir ma lettre trivialement, comme je fais, en vous disant que je suis,

« Monseigneur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur, VOITURE. »

Voilà les deux lettres telles que je les ai reçues. Je vous les envoie écrites de ma main, parce que vous auriez eu trop de peine à lire les caractères de l'autre monde, si je vous les avois envoyées en original. N'allez donc pas vous figurer, monseigneur, que ce soit ici un pur jeu d'esprit et une imitation du style de ces deux écrivains. Vous savez bien que Balzac et Voiture sont deux hommes inimitables. Quand il seroit vrai pourtant que j'aurois eu recours à cette invention pour vous divertir, aurois-je si grand tort ? Et ne devroit-on pas au contraire m'estimer d'avoir trouvé cette adresse, pour vous faire lire des louanges que vous n'auriez jamais souffertes autrement ? En un mot, pourrois-je mieux faire voir avec quelle sincérité et quel respect je suis, etc.

1. Voiture se déclaroit hautement contre ce panégyrique. (B.)

V. — Au duc de Vivonne,

A Messine.

..... 1676.

Monseigneur,

Sans une maladie très-violente qui m'a tourmenté pendant quatre mois, et qui m'a mis très-longtemps dans un état moins glorieux à la vérité, mais presque aussi périlleux que celui où vous êtes tous les jours, vous ne vous plaindriez pas de ma paresse.

Avant ce temps-là je me suis donné l'honneur de vous écrire plusieurs fois; et si vous n'avez pas reçu mes lettres, c'est la faute de vos courriers, et non pas la mienne. Quoi qu'il en soit, me voilà guéri: je suis en état de réparer mes fautes, si j'en ai commis quelques-unes: et j'espère que cette lettre-ci prendra une route plus sûre que les autres. Mais dites-moi, monseigneur, sur quel ton faut-il maintenant vous parler? Je savois assez bien autrefois de quel air il falloit écrire *à Monseigneur de Vivonne, général des galères de France;* mais oseroit-on se familiariser de même avec le libérateur de Messine, le vainqueur de Ruyter, le destructeur de la flotte espagnole[1]? Seriez-vous le premier héros qu'une extrême prospérité ne pût enorgueillir? Êtes-vous encore ce même grand seigneur qui venoit souper chez un misérable poëte, et y porteriez-vous sans honte vos nouveaux lauriers au second et troisième étage? Non, non, monseigneur, je n'oserois plus me flatter de cet honneur. Ce seroit assez pour moi que vous fussiez de retour à Paris; et je me tiendrois trop heureux de pouvoir grossir les pelotons de peuple qui s'amasseroient dans les rues pour vous voir passer. Mais je n'oserois pas même espérer cette joie: vous vous êtes si fort habitué à gagner des batailles, que vous ne voulez plus faire d'autre métier; il n'y a pas moyen de vous tirer de la Sicile. Cela accommode fort toute la France; mais cela ne m'accommode point du tout. Quelque belles que soient vos victoires, je n'en saurois être content, puisqu'elles vous rendent d'autant plus nécessaire au pays où vous êtes, et qu'en avançant vos conquêtes, elles reculent votre retour. Tout passionné que je suis pour votre gloire, je chéris encore plus votre personne, et j'aimerois encore mieux vous entendre parler ici de Chapelain et de Quinault, que d'entendre la renommée parler si avantageusement de vous. Et puis, monseigneur, combien pensez-vous que votre protection m'est nécessaire en ce pays, dans les démêlés que j'ai incessamment sur le Parnasse? Il faut que je vous en conte un, pour vous faire voir que je ne mens pas. Vous saurez donc, mon-

1. La défaite et la mort de Ruyter sont du 22 avril 1676 : le 2 juin suivant, la flotte espagnole et hollandoise fut battue dans la Méditerranée.

seigneur, qu'il y a un médecin à Paris, nommé M. Perrault[1], très-ennemi de la santé et du bon sens, mais en récompense fort grand ami de M. Quinault. Un mouvement de pitié pour son pays, ou plutôt le peu de gain qu'il faisoit dans son métier, lui en a fait à la fin embrasser un autre. Il a lu Vitruve, il a fréquenté M. Le Vau et M. Ratabon[2], et s'est enfin jeté dans l'architecture, où l'on prétend qu'en peu d'années il a autant élevé de mauvais bâtimens, qu'étant médecin il avoit ruiné de bonnes santés. Ce nouvel architecte, qui veut se mêler aussi de poésie, m'a pris en haine sur le peu d'estime que je faisois des ouvrages de son cher Quinault. Sur cela il s'est déchaîné contre moi dans le monde : je l'ai souffert quelque temps avec assez de modération; mais enfin la bile satirique n'a pu se contenir, si bien que dans le quatrième chant de ma Poétique, à quelque temps de là, j'ai inséré la métamorphose d'un médecin en architecte. Vous l'y avez peut-être vue; elle finit ainsi :

Notre assassin renonce à son art inhumain[3];
Et, désormais la règle et l'équerre à la main,
Laissant de Galien la science suspecte,
De méchant médecin devient bon architecte.

Il n'avoit pourtant pas sujet de s'offenser, puisque je parle d'un médecin de Florence, et que d'ailleurs il n'est pas le premier médecin qui dans Paris ait quitté sa robe pour la truelle[4]. Ajoutez que si en qualité de médecin il avoit raison de se fâcher, vous m'avouerez qu'en qualité d'architecte il me devoit des remercîmens. Il ne me remercia pas pourtant : au contraire, comme il a un frère[5] chez M. Colbert, et qu'il est lui-même employé dans les bâtimens du roi, il cria fort hautement contre ma hardiesse : jusque-là que mes amis eurent peur que cela ne me fît une affaire auprès de cet illustre ministre. Je me rendis donc à leurs remontrances, et, pour raccommoder toutes choses, je fis une réparation sincère au médecin par l'épigramme que vous allez voir :

Oui, j'ai dit dans mes vers qu'un célèbre assassin,
Laissant de Galien la science infertile,
D'ignorant médecin devint maçon habile.
Mais de parler de vous je n'eus jamais dessein,
Lubin, ma muse est trop correcte.

1. Claude.
2. Architectes : Ratabon est mort en 1664; Le Vau en 1670.
3. *Art poétique*, chant IV, vers 21.
4. Louis Savot, médecin du roi, auteur du livre intitulé *l'Architecture françoise des bâtimens particuliers*, traducteur du *Traité de Galien sur la saignée*, mort en 1640.
5. Charles Perrault, contrôleur général des bâtimens du roi, auteur du *Parallèle des anciens et des modernes*, etc.

Vous êtes, je l'avoue, ignorant médecin,
Mais non pas habile architecte.

Cependant regardez, monseigneur, comme les esprits des hommes sont faits : cette réparation, bien loin d'apaiser l'architecte, l'irrita encore davantage. Il gronda, il se plaignit, il me menaça de me faire ôter ma pension. A tout cela je répondis que je craignois ses remèdes et non pas ses menaces. Le dénoûment de l'affaire est que j'ai touché ma pension, que l'architecte s'est brouillé auprès de M. Colbert, et que si Dieu ne regarde en pitié son peuple, notre homme va se rejeter dans la médecine. Mais, monseigneur, je vous entretiens là d'étranges bagatelles. Il est temps, ce me semble, de vous dire que je suis avec toute sorte de zèle et de respect,

Monseigneur,

Votre, etc.

VI. — Au baron de Walef [1].

1678-1686.

Monsieur,

Si l'histoire ne m'avoit point tiré du métier de la poésie, je ne me sens point si épuisé que je ne trouvasse des rimes pour répondre à une aussi obligeante épître que celle que vous m'avez adressée : ce seroit par des vers que j'aurois répondu à d'aussi excellens vers que les vôtres; je vous aurois rendu figure pour figure, exagération pour exagération, et en vous mettant peut-être au-dessus d'Apollon et des Muses, je vous aurois fait voir que l'on ne me met pas impunément au-dessus des Orphées et des Amphions. Mais puisque la poésie m'est en quelque sorte interdite, trouvez bon, monsieur, que je vous assure, en prose très-simple mais très-sincère, que vos vers m'ont paru merveilleux, que j'y trouve de la force et de l'élégance, et que je ne conçois pas comment un homme nourri dans le pays de Liége a pu deviner tous les mystères de notre langue.

Vous me faites entendre, monsieur, que c'est moi qui vous ai inspiré : si cela est, je suis dans mes inspirations beaucoup plus heureux pour vous que pour moi-même, puisque je vous ai donné ce que je n'ai jamais eu. Je ne sais si Horace et Juvénal ont eu des disciples pareils à vous, mais quelque mérite qu'ils aient d'ailleurs, voilà un endroit où je les surpasse.

J'aurai toute ma vie une obligation très-sensible à M. le marquis de Dangeau de m'avoir procuré l'honneur de votre connoissance; il ne tiendra qu'à vous que cette connoissance se convertisse

1. Le baron de Walef, polygraphe françois, né à Liége vers 1752, y est mort en 1634.

en une étroite amitié, puisque personne n'est plus parfaitement que moi,

Monsieur,

Votre, etc.

VII. — A Madame Manchon, sœur de Boileau.

Bourbon, 31 juillet 1687.

C'est aujourd'hui le dixième jour que je prends des eaux, et pour vous dire l'effet qu'elles ont produit en moi, elles m'ont causé de fort grandes lassitudes dans les jambes, excité des envies de dormir, et produit beaucoup d'effets qui ont contenté de reste les médecins, mais qui ont jusqu'ici très-peu satisfait le malade, puisque je demeure toujours sans voix, avec très-peu d'appétit, et une assez grande foiblesse de corps, quoiqu'on m'eût dit d'abord qu'à peine j'aurois goûté des eaux, que je me trouverois tout renouvelé, et avec plus de force et de vigueur qu'à l'âge de vingt-cinq ans. Voilà au vrai, ma chère sœur, l'état où je me trouve, et si je n'avois fait provision, en partant, d'un peu de piété et de vertu, je vous avoue que je serois fort désolé; mais je vois bien que c'est Dieu qui m'éprouve, et je ne sais même si je lui dois demander de me rendre la voix, puisqu'il ne me l'a peut-être ôtée que pour mon bien, et pour m'empêcher d'en abuser. Ainsi, je m'en vais regarder dorénavant les eaux et les médecines que j'avalerai comme des pénitences qui me sont imposées, plutôt que comme des remèdes qui doivent produire ma santé corporelle, et certainement je doute que je puisse mieux faire voir que je suis résigné à la volonté de Dieu, qu'en me soumettant au joug de la médecine, qui est ici toute la même qu'à Paris, excepté que les médecins y sont un peu plus appliqués à leurs malades, et pensent au moins à leurs maladies dans le temps qu'ils sont avec eux. Je ne nierai pas pourtant que les eaux ne m'aient déjà fait du bien, puisqu'ayant eu cette nuit la respiration fort embarrassée, ce matin, aussitôt après avoir pris mes eaux, je me suis trouvé fort dégagé. Il faut donc aller jusqu'au bout, et, si je ne puis guérir, ne pas donner du moins occasion aux hommes de dire que je n'ai pas fait ce qu'il falloit pour me guérir. J'ai lié, depuis que je suis ici, une très-étroite connoissance avec M. l'abbé de Sales, trésorier de la Sainte-Chapelle de Bourbon. Je ne sais comment je pourrai reconnoître les bontés qu'il a pour moi. Il me tient lieu ici de frères, de parens et d'amis par les soins qu'il prend de tout ce qui me regarde. C'est un ami intime de M. de Lamoignon (fils du premier président), et qui seroit assurément digne trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris.

Il est arrivé ici depuis cinq ou six jours un pauvre homme paralytique de la moitié du corps, avec une recommandation de Mme de Montespan pour être reçu à la Charité qu'on y a établie. La recommandation étoit écrite et signée par Mme de Jussac, et

j'ai attesté aux maîtres et aux dames de la Charité qu'il ne venoit point à fausses enseignes; mais ni cette recommandation, ni toutes mes prières ne les ont pu obliger à le recevoir. Ils ont pris pour prétexte que la Charité ne devoit s'ouvrir qu'à la fin du mois prochain. Je me suis réduit à leur demander seulement qu'ils le logeassent, et que du reste je ferois toute la dépense qu'il faudroit pour le nourrir et pour le faire panser: mais ils m'ont encore impitoyablement refusé cela. De sorte qu'à la fin ne pouvant me résoudre à le voir peut-être mourir sur le pavé, je lui ai fait donner une chambre dans la maison que j'occupe, où il est traité et servi comme moi. Il y a peut-être dans ce que je vous dis là une petite vanité pharisienne. Je vous prie de le faire savoir à M. Racine, afin que dans l'occasion il témoigne à M. et Mme de Jussac[1] que leur nom n'a pas peu contribué en cette rencontre à exciter ma pitié. Je suis tout à vous.

VIII. — A M. DE LAMOIGNON, AVOCAT GÉNÉRAL.

A Paris, lundi 1688-90.

M. Racine est présentement tout occupé à finir sa pièce, qui sera vraisemblablement achevée cette semaine. Il vous prie donc, monsieur, de remettre à la semaine qui vient le récit que vous souhaitez qu'il fasse à Mme de Lamoignon et au père de La Rue. Pour Auteuil, il ne tiendra qu'à vous de l'honorer, quand il vous plaira, de votre présence. Je serois bien aise néanmoins que vous le vissiez dans tout son éclat, c'est-à-dire avec un soleil digne du mois de juin, et non pas dans une journée de pluies et de frimas, comme celle d'aujourd'hui. Je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur.

IX. — A M. BOILEAU, DOYEN DE SENS.

A Paris, 27 juin 1689.

Je ne saurois assez vous témoigner, mon cher frère, le ressentiment que j'ai des bontés que vous avez pour moi en prenant soin comme vous faites de ma rente de Villeneuve-le-Roi. Le détenteur de mes terres s'appelle André Raton, conseiller au siege particulier et ancien ressort de Villeneuve-le-Roi, et si j'eusse été à Paris lorsque vous êtes parti, je vous aurois remis entre les mains les papiers nécessaires pour le contraindre. Je vous les enverrai au premier jour supposé qu'on nous veuille faire quelque chicane. A vous dire le vrai, elle ne sauroit être que fort impertinente puisque je suis adjudicataire en bonne forme de ce bien qui m'a été adjugé par arrêt, ensuite d'un décret forcé des biens de M. Boivinet[2] sur un arrêt d'ordre où chacun a été colloqué en

1. M. de Jussac étoit gouverneur du duc du Maine.
2. Beau-frère de Boileau.

son rang Ainsi ce que l'on vous a dit qu'il y a un créancier qui se prétend antérieur à moi ne sauroit être qu'une niaiserie et un bruit semé par les débiteurs de ma rente pour n'être point obligés à payer. Je vous prie donc, mon cher frère, de les faire sommer très-fortement de me satisfaire; sinon vous aurez mes papiers au premier jour, et s'ils veulent entreprendre un procès ridicule, je vous réponds qu'il leur en coûtera bonne. Je vous donne le bonjour et suis tout à vous. DESPRÉAUX.

On ne parle ici que de guerre et de ravages. Les ennemis s'assemblent près de Namur et de Mont-Royal[1]. On croit qu'ils ont plus de quatre-vingt mille hommes, mais le roi en a plus de cent mille à leur opposer.

X. — RACINE ET BOILEAU AU MARÉCHAL DUC DE LUXEMBOURG.

Félicitation sur la victoire de Fleurus.

A Paris, 8 juillet 1690.

Au milieu des louanges et des complimens que vous recevez de tous côtés pour le grand service que vous venez de rendre à la France. trouvez bon, monseigneur, qu'on vous remercie aussi du grand bien que vous avez fait à l'histoire, et du soin que vous prenez de l'enrichir. Personne jusqu'ici n'y a travaillé avec plus de succès que vous, et la bataille que vous venez de gagner fera sans doute un de ses plus magnifiques ornemens. Jamais il n'y en eut de si propre à être racontée; et tout s'y rencontre à la fois, la grandeur de la querelle, l'animosité des deux partis, l'audace et la multitude des combattans, une résistance de plus de six heures, un carnage horrible, et enfin une déroute entière des ennemis. Jugez donc quel agrément c'est pour des historiens d'avoir de telles choses à écrire, surtout quand ces historiens peuvent espérer d'en apprendre de votre bouche même le détail. C'est de quoi nous osons nous flatter; mais laissant là l'histoire à part, sérieusement, monseigneur, il n'y a point de gens qui soient si véritablement touchés que nous de l'heureuse victoire que vous avez remportée. Car, sans compter l'intérêt général que nous y prenons avec tout le royaume, figurez-vous quelle est notre joie d'entendre publier partout que nos affaires sont rétablies, toutes les mesures des ennemis rompues, la France, pour ainsi dire, sauvée, et de songer que le héros qui a fait tous ces miracles, est ce même homme d'un commerce si agréable, qui nous honore de son amitié, et qui nous donna à dîner le jour que le roi lui donna le commandement de ses armées. Nous sommes avec un profond respect, etc.

1. Forteresse bâtie par Louis XIV sur la Moselle en face de Trarbach, et qui fut démolie après la paix de Riswick.

XI. — Remercîment a Antoine Arnauld.

Juin 1694.

Je ne saurois, monsieur, assez vous témoigner ma reconnoissance de la bonté que vous avez eue de vouloir bien permettre qu'on me montrât la lettre que vous avez écrite à M. Perrault sur ma dernière satire. Je n'ai jamais rien lu qui m'ait fait un si grand plaisir; et quelques injures que ce galant homme m'ait dites, je ne saurois plus lui en vouloir de mal, puisqu'elles m'ont attiré une si honorable apologie. Jamais cause ne fut si bien défendue que la mienne. Tout m'a charmé, ravi, édifié dans votre lettre: mais ce qui m'y a touché davantage, c'est cette confiance si bien fondée avec laquelle vous y déclarez que vous me croyez sincèrement votre ami. N'en doutez point, monsieur, je le suis; et c'est une qualité dont je me glorifie tous les jours en présence de vos plus grands ennemis. Il y a des jésuites qui me font l'honneur de m'estimer, et que j'estime et honore aussi beaucoup. Ils me viennent voir dans ma solitude d'Auteuil, et ils y séjournent même quelquefois. Je les reçois du mieux que je puis; mais la première convention que je fais avec eux, c'est qu'il me sera permis dans nos entretiens de vous louer à outrance. J'abuse souvent de cette permission, et l'écho des murailles de mon jardin a retenti plus d'une fois de nos contestations sur votre sujet. La vérité est pourtant qu'ils tombent sans peine d'accord de la grandeur de votre génie et de l'étendue de vos connoissances: mais je leur soutiens, moi, que ce sont là vos moindres qualités, et que ce qu'il y a de plus estimable en vous, c'est la droiture de votre esprit, la candeur de votre âme et la pureté de vos intentions. C'est alors que se font les grands cris; car je ne démords point sur cet article, non plus que sur celui des lettres au provincial, que, sans examiner qui des deux partis au fond a droit ou tort, je leur vante toujours comme le plus parfait ouvrage de prose qui soit en notre langue. Nous en venons quelquefois à des paroles assez aigres. A la fin néanmoins tout se tourne en plaisanterie : *ridendo dicere verum quid vetat?* Ou, quand je les vois trop fâchés, je me jette sur les louanges du R. P. de La Chaise, que je révère de bonne foi, et à qui j'ai eu en effet tout récemment encore une très-grande obligation, puisque c'est en partie à ses bons offices que je dois la chanoinie de la Sainte-Chapelle de Paris, que j'ai obtenue de Sa Majesté pour mon frère le doyen de Sens[1]. Mais, monsieur, pour revenir à votre lettre, je ne sais pas pourquoi les amis de M. Perrault refusent de la lui montrer. Jamais ouvrage ne fut plus propre à lui ouvrir les yeux et à lui inspirer l'esprit de paix et d'humilité, dont il a besoin aussi bien que moi. Une preuve de ce que je dis, c'est qu'à mon égard, à

1. Jacques Boileau.

peine en ai-je eu fait lecture, que, frappé des salutaires leçons que vous nous y faites à l'un et à l'autre, je lui ai envoyé dire qu'il ne tiendroit qu'à lui que nous ne fussions bons amis: que s'il vouloit demeurer en paix sur mon sujet, je m'engageois à ne plus rien écrire dont il pût se choquer, et lui ai même fait entendre que je le laisserois tout à son aise faire, s'il vouloit, un monde renversé du Parnasse, en y plaçant les Chapelains et les Cotins au-dessus des Horaces et des Virgiles. Ce sont les paroles que M. Racine et M. l'abbé Tallemant lui ont portées de ma part. Il n'a point voulu entendre à cet accord, et a exigé de moi, avant toutes choses, pour ses ouvrages une estime et une admiration que franchement je ne lui saurois promettre, sans trahir la raison et ma conscience. Ainsi nous voilà plus brouillés que jamais, au grand contentement des rieurs, qui étoient déjà fort affligés du bruit qui couroit de notre réconciliation. Je ne doute point que cela ne vous fasse beaucoup de peine: mais pour vous montrer que ce n'est pas de moi que la rupture est venue, c'est qu'en quelque lieu que vous soyez, je vous déclare, monsieur, que vous n'avez qu'à me mander ce que vous souhaitez que je fasse pour parvenir à un accord, et je l'exécuterai ponctuellement, sachant bien que vous ne me prescrirez rien que de juste et de raisonnable.

Je ne mets qu'une condition au traité que je ferai; mais c'est une condition *sine qua non*. Cette condition est que votre lettre verra le jour, et qu'on ne me privera point, en la supprimant, du plus grand honneur que j'aie reçu en ma vie. Obtenez cela de vous et de lui, et je lui donne sur tout le reste la carte blanche : car pour ce qui regarde l'estime qu'il veut que je fasse de ses écrits, je vous prie, monsieur, d'examiner vous-même ce que je puis faire là-dessus. Voici une liste des principaux ouvrages qu'on veut que j'admire. Je suis fort trompé si vous en avez jamais lu aucun.

Le conte de *Peau-d'Ane* et l'*Histoire de la femme au nez de boudin*, mis en vers par M. Perrault, de l'Académie françoise.

La Métamorphose d'Orante en miroir.

L'Amour Godenot.

Le Labyrinthe de Versailles, ou *les Maximes d'amour et de galanterie*, tirées des fables d'Ésope.

Élégie à Iris.

La Procession de Sainte-Geneviève.

Parallèles des anciens et des modernes, où l'on voit la poésie portée à son plus haut point de perfection dans les opéras de M. Quinault.

Saint-Paulin, poëme héroïque.

Réflexions sur Pindare, où l'on enseigne l'art de ne point entendre ce grand poëte.

Je ris, monsieur, en vous écrivant cette liste, et je crois que vous aurez de la peine à vous empêcher aussi de rire en la lisant. Cependant je vous supplie de croire que l'offre que je vous fais est très-sérieuse, et que je tiendrai exactement ma parole. Mais, soit que l'accommodement se fasse ou non, je vous réponds, puisque vous prenez si grand intérêt à la mémoire de feu M. Perrault le médecin, qu'à la première édition qui paroîtra de mon livre, il y aura dans la préface un article exprès en faveur de ce médecin, qui sûrement n'a point fait la façade du Louvre ni l'Observatoire, ni l'arc de triomphe, comme on le prouvera dans peu démonstrativement; mais qui au fond étoit un homme de beaucoup de mérite; grand physicien, et, ce que j'estime encore plus que tout cela, qui avoit l'honneur d'être votre ami.

Je doute même, quelque mine que je fasse du contraire, qu'il m'arrive jamais de prendre de nouveau la plume pour écrire contre M. Perrault l'académicien, puisque cela n'est plus nécessaire. En effet, pour ce qui est de ses écrits contre les anciens, beaucoup de mes amis sont persuadés que je n'ai déjà que trop employé de papier, dans mes Réflexions sur Longin, à réfuter des ouvrages si pleins d'ignorance et si indignes d'être réfutés. Et pour ce qui regarde ses critiques sur mes mœurs et sur mes ouvrages, le seul bruit, ajoutent-ils, qui a couru que vous aviez pris mon parti contre lui, est suffisant pour me mettre à couvert de ses invectives. J'avoue qu'ils ont raison. La vérité est pourtant que, pour rendre ma gloire complète, il faudroit que votre lettre fût publiée. Que ne ferois-je point pour en obtenir de vous le consentement? Faut-il se dédire de tout ce que j'ai écrit contre M. Perrault? faut-il se mettre à genoux devant lui? faut-il lire tout *Saint-Paulin?* vous n'avez qu'à dire : rien ne me sera difficile. Je suis avec beaucoup de respect, etc.

XII. — A M. DE MAUCROIX[1].

29 avril 1695.

Les choses hors de vraisemblance qu'on m'a dites de M. de La Fontaine sont à peu près celles que vous avez devinées; je veux dire que ce sont ces haires, ces cilices et ces disciplines dont on m'a assuré qu'il affligeoit fréquemment son corps, et qui m'ont paru d'autant plus incroyables de notre défunt ami, que jamais rien, à mon avis, ne fut plus éloigné de son caractère que ces mortifications. Mais quoi! la grâce de Dieu ne se borne pas à des changemens ordinaires, et c'est quelquefois de véritables métamorphoses qu'elle fait. Elle ne paroît pas s'être répandue de la

1. François de Maucroix, né en 1619 à Noyon, ami intime de La Fontaine, se fit avocat, puis ecclésiastique, et devint chanoine de Reims, ville où il mourut en 1708. Il a traduit des ouvrages de Platon, de Démosthène, de Cicéron.

même sorte sur le pauvre M. Cassandre, qui est mort tel qu'il a vécu, c'est à savoir très-misanthrope, et non-seulement haïssant les hommes, mais ayant même assez de peine à se réconcilier avec Dieu, à qui, disoit il, si le rapport qu'on m'a fait est véritable, il n'avoit nulle obligation. Qui eût cru que, de ces deux hommes, c'étoit M. de La Fontaine qui étoit le vase d'élection? Voilà, monsieur, de quoi augmenter les réflexions sages et chrétiennes que vous me faites dans votre lettre, et qui me paroissent partir d'un cœur sincèrement persuadé de ce qu'il dit.

Pour venir à vos ouvrages, j'ai déjà commencé à conférer le dialogue des orateurs avec le latin. Ce que j'en ai vu me paroît extrêmement bien. La langue y est parfaitement écrite. Il n'y a rien de gêné, et tout y paroît libre et original. Il y a pourtant des endroits où je ne conviens pas du sens que vous avez suivi. J'en ai marqué quelques-uns avec du crayon, et vous y trouverez ces marques quand on vous les renverra. Si j'ai le temps, je vous expliquerai mes objections; car je doute sans cela que vous les puissiez bien comprendre. En voici une que par avance je vais vous écrire, parce qu'elle me paroît plus de conséquence que les autres. C'est à la page 6 de votre manuscrit, où vous traduisez : « Mini« mum inter tot ac tanta locum obtinent imagines ac tituli et sta« tuæ, quæ neque ipsa tamen negliguntur.? » — « Au prix de ces talens si estimables, qu'est-ce que la noblesse et la naissance, qui pourtant ne sont pas méprisées? » Il ne s'agit point, à mon sens, dans cet endroit, de la noblesse ni de la naissance, mais des images, des inscriptions et des statues qu'on faisoit faire souvent à l'honneur des orateurs, et qu'on leur envoyoit chez eux. Juvénal parle d'un avocat de son temps qui prenoit beaucoup plus d'argent que les autres, à cause qu'il en avoit une équestre[1]. Sans rapporter ici toutes les preuves que je vous pourrois alléguer, Maternus lui-même, dans votre dialogue, fait entendre clairement la même chose lorsqu'il dit que « ces statues et ces images se sont emparées malgré lui de sa maison. » — « Æra et ima« gines quæ, etiam me nolente, in domum meam irruperunt. » Excusez, monsieur, la liberté que je prends de vous dire si sincèrement mon avis. Mais ce seroit dommage qu'un aussi bel ouvrage que le vôtre eût de ces taches où les savans s'arrêtent, et qui pourroient donner occasion de le ravaler. Et puis vous m'avez donné tout pouvoir de vous dire mon sentiment.

Je suis bien aise que mon goût se rencontre si conforme au vôtre dans tout ce que je vous ai dit de nos auteurs, et je suis persuadé aussi bien que vous que M. Godeau[2] est un poëte fort estimable. Il me semble pourtant qu'on peut dire de lui ce que

1. Juvénal, satire VII, vers 123-127.
2. Antoine Godeau, né à Dreux, en 1605, mort évêque de Vence.

Longin dit d'Hypéride[1], qu'il est toujours à jeun, et qu'il n'a rien qui remue ni qui échauffe: en un mot, qu'il n'a point cette force de style et cette vivacité d'expression qu'on cherche dans les ouvrages, et qui les font durer. Je ne sais point s'il passera à la postérité; mais il faudra pour cela qu'il ressuscite, puisqu'on peut dire qu'il est déjà mort, n'étant presque plus maintenant lu de personne. Il n'en est pas ainsi de Malherbe, qui croît de réputation à mesure qu'il s'éloigne de son siècle. La vérité est pourtant, et c'étoit le sentiment de notre cher ami Patru, que la nature ne l'avoit pas fait grand poëte; mais il corrige ce défaut par son esprit et par son travail : car personne n'a plus travaillé ses ouvrages que lui, comme il paroît assez par le petit nombre de pièces qu'il a faites. Notre langue veut être extrêmement travaillée. Racan avoit plus de génie que lui; mais il est plus négligé, et songe trop à le copier. Il excelle surtout, à mon avis, à dire les petites choses: et c'est en quoi il ressemble mieux aux anciens, que j'admire surtout par cet endroit. Plus les choses sont sèches et malaisées à dire en vers, plus elles frappent quand elles sont dites noblement, et avec cette élégance qui fait proprement la poésie. Je me souviens que M. de La Fontaine m'a dit plus d'une fois que les deux vers de mes ouvrages qu'il estimoit davantage, c'étoit ceux où je loue le roi d'avoir établi la manufacture des points de France, à la place des points de Venise. Les voici: c'est dans la première épître à Sa Majesté:

Et nos voisins frustrés de ces tributs serviles
Que payoit à leur art le luxe de nos villes.

Virgile et Horace sont divins en cela, aussi bien qu'Homère. C'est tout le contraire de nos poëtes, qui ne disent que des choses vagues, que d'autres ont déjà dites avant eux, et dont les expressions sont trouvées. Quand ils sortent de là, ils ne sauroient plus s'exprimer, et ils tombent dans une sécheresse qui est encore pire que leurs larcins. Pour moi, je ne sais pas si j'y ai réussi; mais, quand je fais des vers, je songe toujours à dire ce qui ne s'est point encore dit dans notre langue.

C'est ce que j'ai principalement affecté dans une nouvelle épître, que j'ai faite à propos de toutes les critiques qu'on a imprimées contre ma dernière satire. J'y compte tout ce que j'ai fait depuis que je suis au monde: j'y rapporte mes défauts, mon âge, mes inclinations, mes mœurs: j'y dis de quel père et de quelle mère je suis né; j'y marque les degrés de ma fortune, comment j'ai été à la cour, comment j'en suis sorti, les incommodités qui me sont survenues, les ouvrages que j'ai faits. Ce sont bien de petites choses dites en assez peu de mots, puisque la pièce n'a pas plus de cent trente vers. Elle n'a pas encore vu le jour, et je ne

1. *Traité du Sublime*, chap. XXVIII. — 2. Épître X.

l'ai pas même encore écrite; mais il me paroît que tous ceux à qui je l'ai récitée en sont aussi frappés que d'aucun autre de mes ouvrages. Croiriez-vous, monsieur, qu'un des endroits où ils se récrient le plus, c'est un endroit qui ne dit autre chose, sinon qu'aujourd'hui que j'ai cinquante-sept ans[1], je ne dois plus prétendre à l'approbation publique? Cela est dit en quatre vers, que je veux bien vous écrire ici, afin que vous me mandiez si vous les approuvez :

Mais aujourd'hui qu'enfin la vieillesse venue,
Sous mes faux cheveux blonds déjà toute chenue,
A jeté sur ma tête avec ses doigts pesans
Onze lustres complets surchargés de deux ans.

Il me semble que la perruque est assez heureusement frondée dans ces quatre vers. Mais, monsieur, à propos des petites choses qu'on doit dire en vers, il me paroît qu'en voilà beaucoup que je vous dis en prose, et que le plaisir que j'ai à vous parler de moi me fait assez mal à propos oublier à vous parler de vous. J'espère que vous excuserez un poëte nouvellement délivré d'un ouvrage. Il n'est pas possible qu'il s'empêche d'en parler, soit à droit, soit à tort.

Je reviens aux pièces que vous m'avez mises entre les mains. Il n'y en a pas une qui ne soit très-digne d'être imprimée. Je n'ai point vu les traductions des traités *de la Vieillesse* et *de l'Amitié*, qu'a faites aussi bien que vous le dévot dont vous vous plaignez[2] : tout ce que je sais, c'est qu'il a eu la hardiesse, pour ne pas dire l'impudence, de retraduire les *Confessions* de saint Augustin après messieurs de Port-Royal; et qu'étant autrefois leur humble et rampant écolier, il s'étoit tout à coup voulu ériger en maître. Il a fait une préface au-devant de sa traduction des *Sermons* de saint Augustin, qui, quoique assez bien écrite, est un chef-d'œuvre d'impertinence et de mauvais sens. M. Arnauld, un peu avant que de mourir, a fait contre cette préface une dissertation qui est imprimée. Je ne sais si on vous l'a envoyée; mais je suis sûr que si vous l'avez lue, vous convenez avec moi qu'il ne s'est rien fait en notre langue de plus beau ni de plus fort sur les matières de rhétorique. C'est ainsi que toute la cour et toute la ville en ont juge, et jamais ouvrage n'a été mieux réfuté que la préface du dévot. Tout le monde voudroit qu'il fût en vie, pour voir ce qu'il diroit en se voyant si bien foudroyé. Cette dissertation est le pénultième ouvrage de M. Arnauld; et j'ai l'honneur que c'est par mes louanges que ce grand personnage a fini, puisque la lettre qu'il a écrite sur mon sujet à M. Perrault est son dernier écrit. Vous sa-

1. Il en avoit plus de cinquante-huit.
2. Philippe Goiband Dubois, mort en 1694. Il obtint des censeurs chargés de lire les traductions de Maucroix de les garder assez longtemps pour que les siennes pussent être publiées les premières.

vez sans doute ce que c'est que cette lettre qui me fait un si grand honneur; et M. Le Verrier en a une copie qu'il pourra vous faire tenir quand vous voudrez, supposé qu'il ne vous l'ait pas déjà envoyée. Il est surprenant qu'un homme dans l'extrême vieillesse ait conservé toute cette vigueur d'esprit et de mémoire qui paroît dans ces deux écrits, qu'il n'a fait pourtant que dicter, la foiblesse de sa vue ne lui permettant plus d'écrire lui-même.

Il me semble, monsieur, que voilà une longue lettre. Mais quoi! le loisir que je me suis trouvé aujourd'hui à Auteuil m'a comme transporté à Reims, où je me suis imaginé que je vous entretenois dans votre jardin, et que je vous revoyois encore, comme autrefois, avec tous ces chers amis que nous avons perdus, et qui ont disparu *velut somnium surgentis*[1]. Je n'espère plus de m'y revoir. Mais vous, monsieur, est-ce que nous ne vous reverrons plus à Paris? et n'avez-vous point quelque curiosité de voir ma solitude d'Auteuil? Que j'aurois de plaisir à vous y embrasser, et à déposer entre vos mains le chagrin que me donne tous les jours le mauvais goût de la plupart de nos académiciens; gens assez comparables aux Hurons et aux Topinamboux, comme vous savez bien que je l'ai déjà avancé dans mon épigramme :

Clio vint, l'autre jour, se plaindre au dieu des vers[2]....

J'ai supprimé cette épigramme, et je ne l'ai point mise dans mes ouvrages, parce qu'au bout du compte je suis de l'Académie, et qu'il n'est pas honnête de diffamer un corps dont on est. Je n'ai même jamais montré à personne une badinerie que je fis ensuite pour m'excuser de cette épigramme. Je vais la mettre ici pour vous divertir; mais c'est à la charge que vous me garderez le secret, et que ni vous ne la retiendrez par cœur, ni ne la montrerez à personne :

J'ai traité de Topinamboux[3]....

C'est une folie, comme vous voyez, mais je vous la donne pour telle. Adieu, monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur et suis entièrement à vous.

XIII. — A LA MARQUISE DE VILLETTE[4].

1696.

Je ne sais pas comment vous l'entendez, madame, mais pensez-vous qu'un homme qui, comme je vous l'ai déjà dit, a eu autrefois pour vous, sans que vous en sussiez rien, et du temps que vous n'étiez encore que mademoiselle de Marsilli, des sentimens qui alloient bien au delà de l'estime et de la simple admi-

1. Psaume XLVII, verset 20. — 2. Épigramme XXIV.
3. Épigramme XXV.
4. Fille de M. de Marsilli, et, par sa mère, petite-fille de Thomas Corneille. Elle épousa en secondes noces lord Bolingbroke.

ration, puisse recevoir de vous une lettre pleine de douceurs, sans que ces sentimens se renouvellent? Cependant, non-seulement vous m'écrivez des paroles obligeantes, vous y joignez les effets. Vous me faites des présens magnifiques: et, comme si ce n'étoit pas assez de m'avoir ravi tous les autres sens, vous m'attaquez encore par le goût, et m'envoyez une caisse pleine des plus exquises liqueurs. En vérité, madame, j'aurois bon besoin de cette insensibilité chrétienne dont vous nous croyez remplis, M. Racine et moi, pour résister à ces douceurs: car, pour me soutenir contre vous, il ne faut pas moins que Dieu même. Ma raison toute seule a pourtant gagné le dessus. Elle m'a fait concevoir ce que vous êtes et ce que je suis, et m'a si bien fait rentrer dans mon néant, qu'enfin toute ma passion s'est tournée en purs sentimens d'estime et de reconnoissance; de sorte qu'au lieu d'amant impertinent que je commençois à devenir, je me suis trouvé tout à coup ami très-sincère et très-respectueux. Permettez donc, madame, qu'en cette qualité je vous dise qu'on ne peut pas être plus touché que je ne le suis de toutes vos bontés et de votre somptueux présent; qu'à mon avis néanmoins, il falloit garder sur cela les mesures que j'avois prises avec M. le marquis d'Aubeterre, et que de payer le port de la caisse est une galanterie plus que romanesque, et dont vous ne sauriez trouver d'autorité dans *Cassandre*, dans *Cléopâtre*, ni dans *la Clélie*. Tout ce que je puis donc faire, madame, pour répondre à votre magnifique galanterie, c'est de vous payer en monnoie poétique, en vous envoyant mes trois dernières épîtres et tous mes autres ouvrages bien reliés. Vous les recevrez peu de temps après l'arrivée de cette lettre. Je suis avec toute la reconnoissance et tout le respect que je dois, etc.

XIV. — Réponse *à la lettre que son excellence M. le comte d'Éryceyra m'a écrite de Lisbonne, en m'envoyant la traduction de mon* Art poétique, *faite par lui en vers portugais.*

1697.

Monsieur,

Bien que mes ouvrages aient fait de l'éclat dans le monde, je n'en ai point conçu une trop haute opinion de moi-même; et si les louanges qu'on m'a données m'ont flatté assez agréablement, elles ne m'ont pourtant point aveuglé. Mais j'avoue que la traduction que Votre Excellence a bien daigné faire de mon *Art poétique*, et les éloges dont elle l'a accompagnée en me l'envoyant, m'ont donné un véritable orgueil. Il ne m'a plus été possible de me croire un homme ordinaire, en me voyant si extraordinairement honoré; et il m'a paru que d'avoir un traducteur de votre capacité et de votre élévation étoit pour moi un titre de mérite, qui me distinguoit de tous les écrivains de notre siècle. Je n'ai qu'une connoissance très-imparfaite de votre langue, et je n'en ai fait aucune étude particulière. J'ai pourtant assez bien entendu votre traduc-

tion pour m'y admirer moi-même, et pour me trouver beaucoup plus habile écrivain en portugais qu'en françois. En effet, vous enrichissez toutes mes pensées en les exprimant. Tout ce que vous maniez se change en or, et les cailloux mêmes, s'il faut ainsi parler, deviennent des pierres précieuses entre vos mains. Jugez après cela si vous devez exiger de moi que je vous marque les endroits où vous pouvez vous être un peu écarté de mon sens. Quand, à la place de mes pensées, vous m'auriez, sans y prendre garde, prêté quelques-unes des vôtres, bien loin de m'employer à les faire ôter, je songerois à profiter de votre méprise, et je les adopterois sur-le-champ pour me faire honneur; mais vous ne me mettez nulle part à cette épreuve. Tout est également juste, exact, fidèle, dans votre traduction; et bien que vous m'y ayez fort embelli, je ne laisse pas de m'y reconnoître partout. Ne dites donc plus, monsieur, que vous craignez de ne m'avoir pas assez bien entendu. Dites-moi plutôt comment vous avez fait pour m'entendre si bien, et pour apercevoir dans mon ouvrage jusqu'à des finesses que je croyois ne pouvoir être senties que par des gens nés en France, et nourris à la cour de Louis le Grand. Je vois bien que vous n'êtes étranger en aucun pays, et que, par l'étendue de vos connoissances, vous êtes de toutes les cours et de toutes les nations. La lettre et les vers françois que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en sont un bon témoignage. On n'y voit rien d'étranger que votre nom, et il n'y a point en France d'homme de bon goût qui ne voulût les avoir faits. Je les ai montrés à plusieurs de nos meilleurs écrivains. Il n'y en a pas un qui n'en ait été extrêmement frappé, et qui ne m'ait fait comprendre que s'il avoit reçu de vous de pareilles louanges, il vous auroit déja récrit des volumes de prose et de vers. Que penserez-vous donc de moi, de me contenter d'y répondre par une simple lettre de compliment? Ne m'accuserez-vous point d'être ou méconnoissant ou grossier? Non, monsieur, je ne suis ni l'un ni l'autre; mais franchement je ne fais pas des vers, ni même de la prose, quand je veux. Apollon est pour moi un dieu bizarre, qui ne me donne pas comme à vous audience à toutes les heures. Il faut que j'attende les momens favorables. J'aurai soin d'en profiter dès que je les trouverai: et il y a bien du malheur si je ne meurs enfin quitte d'une partie de vos éloges. Ce que je vous puis dire par avance, c'est qu'à la première édition de mes ouvrages, je ne manquerai pas d'y insérer votre traduction[1] et que je ne perdrai aucune occasion de faire savoir à toute la terre que c'est des extrémités de notre continent, et d'aussi loin que les colonnes d'Hercule, que me sont venues les louanges dont je m'applaudis davantage, et l'ouvrage dont je me sens le plus honoré.

Je suis avec un très-grand respect,

De Votre Excellence, etc.

1. Il ne l'a pas fait.

XV. — A M. DE LA CHAPELLE, CONSEILLER AUX REQUÊTES A METZ, PREMIER COMMIS DE M. DE MAUREPAS,

A Versailles.

Paris, 8 janvier 1699.

Je vous ai bien de l'obligation, mon cher neveu[1], de votre souvenir, mais depuis quand avez-vous oublié notre ancienne familiarité, et de quel front venez-vous le prendre avec moi sur un ton si respectueux? Pensez-vous que j'aie oublié :

Sed si te colo, Sexte, non amabo[2],

et n'appréhendez-vous point que j'en conclue que vous êtes dans la même disposition d'esprit envers moi, que Martial étoit envers Sextus? Au nom de Dieu, quand vous me ferez la faveur de m'écrire, soyez moins mon neveu, et soyez davantage mon ami. Gardons, vous et moi, nos respects pour l'illustre M. de Maurepas[3]. C'est en écrivant à des personnes de son élévation qu'il faut se servir des termes que vous me prodiguez. Je vous prie donc de lui bien témoigner que j'ai pour lui toute l'estime et tout le respect que je dois. et que c'est sur l'honneur de sa protection que je fonde une des plus sûres espérances de ma tranquillité en ce monde. J'ose me flatter de le voir encore une fois en ma vie à Auteuil; et c'est ce qui me fait attendre avec plus d'impatience le retour de mon ami le soleil. Adieu, mon cher neveu; aimez-moi toujours, et croyez que je suis encore plus cette année que l'autre....

XVI. — AU COMTE DE MAUREPAS, SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

1699.

Quelque affligé que je sois[4], monseigneur, la douleur ne m'a pas encore rendu si stupide que je ne sente, comme je dois, l'extrême honneur que vous m'avez fait en m'écrivant d'une manière si obligeante, sur la mort de mon illustre ami. Vous avez parfaitement tracé son éloge en très-peu de mots, et je doute que l'écrivain qui sera reçu en sa place à l'Académie, le fasse mieux en beaucoup de périodes. N'attendez pas cependant, monseigneur, de moi sur cela une réponse digne de votre obligeante lettre. Il me reste assez de raison pour comprendre ce que je vous dois, mais non pas assez de liberté d'esprit pour vous exprimer ma reconnoissance; et tout ce que je puis faire, c'est de vous assurer que je suis avec un très-grand zèle et un très-grand respect, monseigneur, etc.

1. La Chapelle étoit son petit-neveu.
2. Martial, épigramme LV du liv. II.
3. Le comte de Maurepas, fils de Pontchartrain.
4. Racine venoit de mourir.

Permettez pourtant que j'ajoute encore ce peu de mots, pour vous dire que c'est sur M. de Valincour qu'il m'a semblé que tous les académiciens tournent les yeux pour remplir la place de M. Racine; et j'espère que vous voudrez bien l'appuyer de votre crédit[1], puisque c'est l'homme du monde le plus digne de lui succéder, et le plus propre à ne lui point faire un fade panégyrique.

XVII. — A M. DE PONTCHARTRAIN[2], SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

Paris, septembre 1699.

Puisque vous daignez bien prendre quelquefois part à mes afflictions, trouvez bon, monseigneur, que je prenne part à votre joie, et que je ne sois pas des derniers à vous féliciter sur la justice que le roi a rendue au mérite de monseigneur votre père, en le choisissant pour remplir la première dignité de son royaume[3]. Jamais choix n'a été plus applaudi, ni n'a excité une réjouissance plus universelle, surtout parmi les honnêtes gens. Il n'y en a pas un qui ne se trouve gratifié en la personne de Mgr de Pontchartrain, et qui, par son élévation, ne se croie en quelque sorte lui-même accru de considération et d'estime. Pour moi qui, outre les raisons du bien public, ai encore par rapport à vous des raisons particulières et si sensibles d'être charmé de ce choix, jugez quelle doit être ma satisfaction. Mais, monseigneur, ce nouveau titre de grandeur qui entre dans votre maison, vous laissera-t-il le même que vous avez toujours été? Puis-je espérer de trouver dans le fils d'un chancelier ce même ami tendre et officieux, que je trouvois dans le fils d'un contrôleur général des finances? Et Auteuil oseroit-il se flatter de vous voir encore chez moi faire de ces repas,

. . . . . *sine aulæis et ostro*[4],

que Mécénas faisoit avec le bon Horace? Pourquoi non? Vous n'êtes pas moins galant homme que Mécénas, et je ne vous suis pas moins dévoué qu'Horace l'étoit à ce premier ministre d'Auguste. Je m'en vais donc tout préparer pour cela à votre retour de Fontainebleau. Ne craignez point pourtant, monseigneur, que je m'oublie, à quelque familiarité que vous descendiez avec moi. Je me souviendrai toujours avec quel respect je suis et je dois être....

XVIII. — A M. DE LA CHAPELLE.

Paris, 9 novembre 1699.

Je crois, monsieur mon cher neveu, que je ne ferai plus que solliciter Mgr de Pontchartrain et vous. Voici encore un placet

1. Valincour fut le successeur de Racine.
2. Comte de Maurepas, celui à qui la lettre précédente est adressée.
3. Celle de chancelier. — 4. Horace, liv. III, ode XXIX, v. 15.

que je vous envoie, et que je vous prie de lui présenter de ma part; et bien qu'il vienne le dernier, j'ose vous prier de l'appuyer encore plus fortement que l'autre, parce que j'y prends encore plus d'intérêt, et qu'il s'agit d'obliger un de mes meilleurs amis. Que si Mgr de Pontchartrain vient à rire, comme il en aura raison, sans doute, de ce que je prends ainsi les gens de marine sous ma protection, je vous supplie de lui dire, que m'étant fait un si grand nombre d'ennemis sur la terre, il ne doit pas trouver étrange que je songe à me faire des amis sur la mer, surtout puisqu'elle est de son département. Recevez bien celui qui vous présentera ce billet, qui a peut-être une meilleure recommandation que la mienne auprès de vous, puisqu'il vous porte une lettre de M. de Bâville[1]. Je suis, monsieur mon neveu,...

XIX. — Au même.

Paris, 3 janvier 1706.

Je vous ai bien de l'obligation, mon très-cher neveu, de votre souvenir et de l'agréable flatterie que vous m'avez écrite au commencement de l'année. On ne peut pas plus agréablement louer un oncle que de lui dire que l'on le regarde comme une espèce de père; car il n'y a ordinairement rien de moins père qu'un oncle. Vous n'ignorez pas ce que veut dire en latin : *Ne sis patruus mihi et patruus patruissimus.* Vous avez grande raison de ne me point mettre au rang de ces oncles trop oncles; et je n'ai pour vous que des sentimens qui tirent droit au paternel. Je suis bien aise de la bonne opinion que M. Le Baron[2] a de moi, et j'ai trouvé son compliment à M. le comte d'Ayen[3] très-joli et très-spirituel. Il est dans le goût des complimens de Molière, c'est-à-dire que la satire y est adroitement mêlée à la flatterie, afin que l'une fasse passer l'autre. J'y ai trouvé seulement un peu à dire qu'il y mette les sots poëtes si proche d'Apollon. La racaille poétique, dont il parle, est logée au pied et dans les marais du mont *Parnassien* où elle rampe avec les grenouilles et avec l'abbé de Pure; et Apollon est logé tout au haut avec les Muses et avec Corneille, Racine, Molière, etc. Jamais méchant auteur n'y arriva; et quand quelqu'un en veut approcher, *Musæ furcillis præcipitem ejiciunt.* Adieu, mon très-cher neveu, témoignez bien à M. Le Baron que je fais de lui le cas que je dois, et croyez que je suis cette année, encore plus que les précédentes, entièrement à vous.

1. Lamoignon de Bâville, intendant de Languedoc, fils du premier président.
2. Le comédien Baron.
3. Depuis, le maréchal duc de Noailles.

XX. — A M. Charles Perrault, de l'Académie françoise.

1700.

Monsieur,

Puisque le public a été instruit de notre démêlé, il est bon de lui apprendre aussi notre réconciliation, et de ne lui pas laisser ignorer qu'il en a été de notre querelle sur le Parnasse, comme de ces duels d'autrefois, que la prudence du roi a si sagement réprimés, où, après s'être battus à outrance, et s'être quelquefois cruellement blessés l'un l'autre, on s'embrassoit, et on devenoit sincèrement amis. Notre duel grammatical s'est même terminé encore plus noblement: et je puis dire, si j'ose vous citer Homère, que nous avons fait comme Ajax et Hector dans l'*Iliade*, qui, aussitôt après leur long combat en présence des Grecs et des Troyens, se comblent d'honnêtetés et se font des présens. En effet, monsieur, notre dispute n'étoit pas encore bien finie, que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer vos ouvrages, et que j'ai eu soin qu'on vous portât les miens. Nous avons d'autant mieux imité ces deux héros du poëme qui vous plaît si peu, qu'en nous faisant ces civilités, nous sommes demeurés comme eux, chacun dans notre même parti et dans nos mêmes sentimens: c'est-à-dire, vous toujours bien résolu de ne point trop estimer Homère ni Virgile, et moi toujours leur passionné admirateur. Voilà de quoi il est bon que le public soit informé: et c'étoit pour commencer à le lui faire entendre, que peu de temps après notre réconciliation je composai une épigramme qui a couru, et que vraisemblablement vous avez vue. La voici:

Tout le trouble poétique, etc.[1]...

Vous pouvez reconnoître, monsieur, par ces vers, où j'ai exprimé sincèrement ma pensée, la différence que j'ai toujours faite de vous et de ce poëte de théâtre, dont j'ai mis le nom en œuvre pour égayer la fin de mon épigramme. Aussi étoit-ce l'homme du monde qui vous ressembloit le moins.

Mais maintenant que nous voilà bien remis, et qu'il ne reste plus entre nous aucun levain d'animosité ni d'aigreur, oserois-je, comme votre ami, vous demander ce qui a pu depuis si longtemps vous irriter, et vous porter à écrire contre tous les plus célèbres écrivains de l'antiquité? Est-ce le peu de cas qu'il vous a paru que l'on faisoit parmi nous des bons auteurs modernes? Mais où avez-vous vu qu'on les méprisât? Dans quel siècle a-t-on plus volontiers applaudi aux bons livres naissans, que dans le nôtre? Quels éloges n'y a-t-on point donnés aux ouvrages de M. Descartes, de M. Arnauld, de M. Nicole et de tant d'autres admirables philosophes et théologiens, que la France a produits depuis soixante

1. Épigramme XXIX.

ans, et qui sont en si grand nombre qu'on pourroit faire un petit volume de la seule liste de leurs écrits! Mais pour ne nous arrêter ici qu'aux seuls auteurs qui nous touchent vous et moi de plus près, je veux dire aux poëtes, quelle gloire ne s'y sont point acquise les Malherbe, les Racan, les Maynard! Avec quels battemens de mains n'y a-t-on point reçu les ouvrages de Voiture, de Sarasin et de La Fontaine! Quels honneurs n'a-t-on point, pour ainsi dire, rendus à M. de Corneille et à M. Racine! Et qui est-ce qui n'a point admiré les comédies de Molière? Vous-même, monsieur, pouvez-vous vous plaindre qu'on n'y ait pas rendu justice à votre *Dialogue de l'amour et de l'amitié*, à votre poëme *sur la Peinture*, à votre épître sur M. de La Quintinie, et à tant d'autres excellentes pièces de votre façon? On n'y a pas véritablement fort estimé nos poëmes héroïques; mais a-t-on eu tort? et ne confessez-vous pas vous-même, en quelque endroit de vos *Parallèles*, que le meilleur de ces poëmes est si dur et si forcé qu'il n'est pas possible de le lire?

Quel est donc le motif qui vous a tant fait crier contre les anciens? Est-ce la peur qu'on ne se gâtât en les imitant? Mais pouvez-vous nier que ce ne soit au contraire à cette imitation-là même que nos plus grands poëtes sont redevables du succès de leurs écrits? Pouvez-vous nier que ce ne soit dans Tite Live, dans Dion Cassius, dans Plutarque, dans Lucain et dans Sénèque, que M. de Corneille a pris ses plus beaux traits, a puisé ces grandes idées qui lui ont fait inventer un nouveau genre de tragédie inconnu à Aristote? Car c'est sur ce pied, à mon avis, qu'on doit regarder quantité de ses plus belles pièces de théâtre, où, se mettant au-dessus des règles de ce philosophe, il n'a point songé, comme les poëtes de l'ancienne tragédie, à émouvoir la pitié et la terreur, mais à exciter dans l'âme des spectateurs, par la sublimité des pensées et par la beauté des sentimens, une certaine admiration, dont plusieurs personnes, et les jeunes gens surtout, s'accommodent souvent beaucoup mieux que des véritables passions tragiques. Enfin, monsieur, pour finir cette période un peu longue, et pour ne me point écarter de mon sujet, pouvez-vous ne pas convenir que ce sont Sophocle et Euripide qui ont formé M. Racine? Pouvez-vous ne pas avouer que c'est dans Plaute et dans Térence que Molière a appris les plus grandes finesses de son art?

D'où a pu donc venir votre chaleur contre les anciens? Je commence, si je ne m'abuse, à l'apercevoir. Vous avez vraisemblablement rencontré il y a longtemps dans le monde quelques-uns de ces faux savans, tels que le président de vos dialogues, qui ne s'étudient qu'à enrichir leur mémoire, et qui n'ayant d'ailleurs ni esprit, ni jugement, ni goût, n'estiment les anciens que parce qu'ils sont anciens, ne pensent pas que la raison puisse parler une autre langue que la grecque ou la latine; et condamnent

d'abord tout ouvrage en langue vulgaire, sur ce fondement seul qu'il est en langue vulgaire. Ces ridicules admirateurs de l'antiquité vous ont révolté contre tout ce que l'antiquité a de plus merveilleux. Vous n'avez pu vous résoudre d'être du sentiment de gens si déraisonnables, dans la chose même où ils avoient raison. Voilà, selon toutes les apparences, ce qui vous a fait faire vos *Parallèles*. Vous vous êtes persuadé qu'avec l'esprit que vous avez et que ces gens-là n'ont point, avec quelques argumens spécieux, vous déconcerteriez aisément la vaine habileté de ces foibles antagonistes; et vous y avez si bien réussi, que, si je ne me fusse mis de la partie, le champ de bataille, s'il faut ainsi parler, vous demeuroit; ces faux savans n'ayant pu, et les vrais savans, par une hauteur un peu trop affectée, n'ayant pas daigné vous répondre. Permettez-moi cependant de vous faire ressouvenir que ce n'est point à l'approbation des faux ni des vrais savans que les grands écrivains de l'antiquité doivent leur gloire, mais à la constante et unanime admiration de ce qu'il y a eu dans tous les siècles d'hommes sensés et délicats, entre lesquels on compte plus d'un Alexandre et plus d'un César. Permettez-moi de vous représenter qu'aujourd'hui même encore ce ne sont point, comme vous vous le figurez, les Schrevelius [1], les Peraredus [2], les Menagius, ni, pour me servir des termes de Molière, les savans en *us*, qui goûtent davantage Homère, Horace, Cicéron, Virgile. Ceux que j'ai toujours vus le plus frappés de la lecture des écrits de ces grands personnages, ce sont des esprits du premier ordre, ce sont des hommes de la plus haute élévation. Que s'il falloit nécessairement vous en citer ici quelques-uns, je vous étonnerois peut-être par les noms illustres que je mettrois sur le papier; et vous y trouveriez non-seulement des Lamoignon, des Daguesseau, des Troisville [3], mais des Condé, des Conti et des Turenne [4].

Ne pourroit-on point donc, monsieur, aussi galant homme que vous l'êtes, vous réunir de sentimens avec tant de si galans hommes? Oui, sans doute, on le peut; et nous ne sommes pas même, vous et moi, si éloignés d'opinion que vous pensez. En effet, qu'est-ce que vous avez voulu établir par tant de poëmes, de dialogues et de dissertations sur les anciens et sur les modernes? Je ne sais si j'ai bien pris votre pensée; mais la voici, ce me semble. Votre dessein est de montrer que pour la connoissance surtout des beaux-arts, et pour le mérite des belles-lettres, notre siècle, ou, pour mieux parler, le siècle de

1. Corn. Schrevelius, Hollandois, mort en 1667, auteur d'un dictionnaire grec estimé et de plusieurs éditions assez médiocres.

2. Jean de Peyrarède, auteur gascon, qui a terminé les vers laissés inachevés par Virgile.

3. Henri-Joseph de Peyre, comte de Troisville ou Trêville, janséniste célèbre.

4. Louis de La Tour, neveu du maréchal de Turenne.

Louis le Grand, est non-seulement comparable, mais supérieur à tous les plus fameux siècles de l'antiquité, et même au siècle d'Auguste. Vous allez donc être bien étonné, quand je vous dirai que je suis sur cela entièrement de votre avis, et que même, si mes infirmités et mes emplois m'en laissoient le loisir, je m'offrirois volontiers de prouver, comme vous, cette proposition la plume à la main. A la vérité, j'emploierois beaucoup d'autres raisons que les vôtres, car chacun a sa manière de raisonner; et je prendrois des précautions et des mesures que vous n'avez point prises.

Je n'opposerois donc pas, comme vous avez fait, notre nation et notre siècle seuls à toutes les autres nations et à tous les autres siècles joints ensemble. L'entreprise, à mon sens, n'est pas soutenable. J'examinerois chaque nation et chaque siècle l'un après l'autre; et après avoir mûrement pesé en quoi ils sont au-dessus de nous, et en quoi nous les surpassons, je suis fort trompé, si je ne prouvois invinciblement que l'avantage est de notre côté.

Ainsi, quand je viendrois au siècle d'Auguste, je commencerois par avouer sincèrement que nous n'avons point de poëtes héroïques ni d'orateurs que nous puissions comparer aux Virgile et aux Cicéron; je conviendrois que nos plus habiles historiens sont petits devant les Tite Live et les Salluste; je passerois condamnation sur la satire et sur l'élégie, quoiqu'il y ait des satires de Regnier admirables, et des élégies de Voiture, de Sarasin, de la comtesse de La Suze[1], d'un agrément infini. Mais en même temps je ferois voir que pour la tragédie, nous sommes beaucoup supérieurs aux Latins, qui ne sauroient opposer à tant d'excellentes pièces tragiques que nous avons en notre langue, que quelques déclamations plus pompeuses que raisonnables d'un prétendu Sénèque, et un peu de bruit qu'ont fait en leur temps le *Thyeste* de Varius et la *Médée* d'Ovide. Je ferois voir que, bien loin qu'ils aient eu dans ce siècle-là des poëtes comiques meilleurs que les nôtres, ils n'en ont pas eu un seul dont le nom ait mérité qu'on s'en souvînt, les Plaute, les Cécilius et les Térence étant morts dans le siècle précédent. Je montrerois que si pour l'ode nous n'avons point d'auteurs si parfaits qu'Horace, qui est leur seul poëte lyrique, nous en avons néanmoins un assez grand nombre qui ne lui sont guère inférieurs en délicatesse de langue et en justesse d'expression, et dont tous les ouvrages mis ensemble ne feroient peut-être pas dans la balance un poids de merite moins considérable que les cinq livres d'odes qui nous restent de ce grand poëte. Je montrerois qu'il y a des genres de poésie, où non-seulement les Latins ne nous ont point surpassés,

1. Henriette Coligny, comtesse de La Suze, née à Paris en 1618, morte en 1673.

mais qu'ils n'ont pas même connus; comme, par exemple, ces poëmes en prose que nous appelons *Romans*, et dont nous avons chez nous des modèles qu'on ne sauroit trop estimer, à la morale près qui y est fort vicieuse, et qui en rend la lecture dangereuse aux jeunes personnes.

Je soutiendrois hardiment qu'à prendre le siècle d'Auguste dans sa plus grande étendue, c'est-à-dire depuis Cicéron jusqu'à Corneille Tacite, on ne sauroit pas trouver parmi les Latins un seul philosophe qu'on puisse mettre, pour la physique, en parallèle avec Descartes, ni même avec Gassendi. Je prouverois que pour le grand savoir et la multiplicité de connoissances, leurs Varron et leurs Pline, qui sont leurs plus doctes écrivains, paroîtroient de médiocres savans devant nos Bignon[1], nos Scaliger[2], nos Saumaise, nos père Sirmond[3] et nos père Pétau[4]. Je triompherois avec vous du peu d'étendue de leurs lumières sur l'astronomie, sur la géographie et sur la navigation. Je les défierois de me citer, à l'exception du seul Vitruve, qui est même plutôt un bon docteur d'architecture qu'un excellent architecte; je les défierois, dis-je, de me nommer un seul habile architecte, un seul habile sculpteur, un seul habile peintre latin, ceux qui ont fait du bruit à Rome dans tous ces arts étant des Grecs d'Europe et d'Asie, qui venoient pratiquer chez les Latins des arts que les Latins, pour ainsi dire, ne connoissoient point: au lieu que toute la terre aujourd'hui est pleine de la réputation et des ouvrages de nos Poussin[5], de nos Lebrun[6], de nos Girardon et de nos Mansart. Je pourrois ajouter encore à cela beaucoup d'autres choses; mais ce que j'ai dit est suffisant, je crois, pour vous faire entendre comment je me tirerois d'affaire à l'égard du siècle d'Auguste. Que si de la comparaison des gens de lettres et des illustres artisans, il falloit passer à celle des héros et des grands princes, peut-être en sortirois-je avec encore plus de succès. Je suis bien sûr au moins

1. Jérôme Bignon, né en 1589, éditeur des *Formules* de Marculphe, auteur d'un *Traité des antiquités romaines*, d'une *Description de la terre sainte*, etc.

2. Jules-César Scaliger, né près de Vérone en 1484, mort à Agen en 1558, commentateur d'Aristote, de Théophraste, etc.; auteur d'un traité latin de l'*Art poétique*, etc. — Joseph-Juste Scaliger, fils du précédent, étoit né à Agen en 1540; il est mort en 1609 à Leyde : il a commenté Varron, Sénèque, Ausone, et composé un très-savant *traite de chronologie*, etc.

3. Jacques Sirmond, jésuite et confesseur de Louis XIII, né à Riom en 1559, a fait des notes sur les capitulaires, sur les conciles tenus en France, sur des écrivains ecclésiastiques.

4. Jésuite, né à Orléans en 1583, mort à Paris en 1652, auteur des livres intitulés, *De doctrina temporum ; Rationarium temporum*, etc.

5. Nicolas Poussin, né aux Andelys en 1594, mort à Rome en 1665.

6. Charles Le Brun, né à Paris en 1619, mort en 1690.

que je ne serois pas fort embarrassé à montrer que l'Auguste des Latins ne l'emporte pas sur l'Auguste des François.

Par tout ce que je viens de dire, vous voyez, monsieur, qu'à proprement parler, nous ne sommes point d'avis différent sur l'estime qu'on doit faire de notre nation et de notre siècle; mais que nous sommes différemment de même avis. Aussi n'est-ce point votre sentiment que j'ai attaqué dans vos *Parallèles*, mais la manière hautaine et méprisante dont votre abbé et votre chevalier y traitent des écrivains pour qui, même en les blâmant, on ne sauroit, à mon avis, marquer trop d'estime, de respect et d'admiration. Il ne reste donc plus maintenant, pour assurer notre accord et pour étouffer en nous toute semence de dispute, que de nous guérir l'un et l'autre : vous, d'un penchant un peu trop fort à rabaisser les bons écrivains de l'antiquité; et moi, d'une inclination un peu trop violente à blâmer les méchans et même les médiocres auteurs de notre siècle. C'est à quoi nous devons sérieusement nous appliquer; mais quand nous n'en pourrions venir à bout, je vous réponds que de mon côté cela ne troublera point notre réconciliation, et que, pourvu que vous ne me forciez point à lire le *Clovis* ni *la Pucelle*, je vous laisserai tout à votre aise critiquer l'*Iliade* et l'*Énéide*, me contentant de les admirer, sans vous demander pour elles cette espèce de culte tendant à l'adoration que vous vous plaignez en quelqu'un de vos poëmes qu'on veut exiger de vous, et que Stace semble en effet avoir eu pour l'*Énéide*, quand il se dit à lui-même :

Nec tu divinam Æneida tenta;
Sed longe sequere, et vestigia semper adora[1].

Voilà, monsieur, ce que je suis bien aise que le public sache; et c'est pour l'en instruire à fond que je me donne l'honneur de vous écrire aujourd'hui cette lettre, que j'aurai soin de faire imprimer dans la nouvelle édition qu'on fait en grand et en petit de mes ouvrages. J'aurois bien voulu pouvoir adoucir en cette nouvelle édition quelques railleries un peu fortes, qui me sont échappées dans mes *Réflexions sur Longin*; mais il m'a paru que cela seroit inutile à cause des deux éditions qui l'ont precédée, auxquelles on ne manqueroit pas de recourir, aussi bien qu'aux fausses éditions qu'on en pourra faire dans les pays étrangers, où il y a de l'apparence qu'on prendra soin de mettre les choses en l'état qu'elles étoient d'abord. J'ai cru donc que le meilleur moyen d'en corriger la petite malignité, c'étoit de vous marquer ici, comme je viens de le faire, mes vrais sentimens pour vous. J'espère que vous serez content de mon procédé, et que vous ne vous choquerez pas même de la liberté que je me suis donnée

1. Statii *Theb.*, liv. XII, vers 816, 817.

de faire imprimer, dans cette dernière édition, la lettre que l'illustre M. Arnauld vous a écrite au sujet de ma dixième satire.

Car, outre que cette lettre a déjà été rendue publique dans deux recueils des ouvrages de ce grand homme, je vous prie, monsieur, de faire réflexion que dans la préface de votre *Apologie des femmes*, contre laquelle cet ouvrage me défend, vous ne me reprochez pas seulement des fautes de raisonnement et de grammaire; mais que vous m'accusez d'avoir mis des mots sales, d'avoir glissé beaucoup d'impuretés, et d'avoir fait des médisances. Je vous supplie, dis-je, de considérer que ces reproches regardant l'honneur, ce seroit en quelque sorte reconnoître qu'ils sont vrais que de les passer sous silence; qu'ainsi je ne pouvois pas honnêtement me dispenser de m'en disculper moi-même dans ma nouvelle édition, ou d'y insérer une lettre qui m'en disculpe si honorablement. Ajoutez que cette lettre est écrite avec tant d'honnêteté et d'égards pour celui même contre qui elle est écrite, qu'un honnête homme, à mon avis, ne sauroit s'en offenser. J'ose donc me flatter, je le répète, que vous la verrez sans chagrin, et que, comme j'avoue franchement que le dépit de me voir critiqué dans vos dialogues [1] m'a fait dire des choses qu'il seroit mieux de n'avoir point dites, vous confesserez aussi que le déplaisir d'être attaqué dans ma dixième satire [2], vous y a fait voir des médisances et des saletés qui n'y sont point. Du reste, je vous prie de croire que je vous estime comme je dois, et que je ne vous regarde pas simplement comme un très-bel esprit, mais comme un des hommes de France qui a le plus de probité et d'honneur. Je suis, etc.

XXI. — A L'ABBÉ BIGNON, CONSEILLER D'ÉTAT.

1700 ou 1701.

Il n'y a rien, monsieur, de plus poli ni de plus obligeant que la lettre que je viens de recevoir de votre part; et bien que je ne convienne en aucune sorte des éloges que vous m'y donnez, je n'ai pas laissé de les lire avec un plaisir très-sensible, n'y ayant rien de plus agréable que d'être loué, même sans fondement, par l'homme du monde le plus louable, et qui a le plus de mérite. Vous pouvez, monsieur, nommer pour mon élève [3], non-seulement un homme d'aussi grande capacité que M. Bourdelin [4], mais qui il vous plaira, et je me déterminerai toujours plutôt par votre choix que par le mien. Je suis bien aise, mon-

1. *Parallèle des anciens et des modernes.*
2. Vers 450 et suiv.
3. A l'Académie des inscriptions et médailles. Il y avoit alors dans cette Académie des membres honoraires, des pensionnaires, des associés et des élèves.
4. François Bourdelin, archéologue, mort en 1717.

sieur, que vous excusiez si facilement l'impuissance où me mettent mes infirmités d'assister à vos savantes assemblées. Tout ce que je vous demande, pour mettre le comble à vos bontés, c'est de vouloir bien témoigner à tout le monde que si je suis si inutilement de l'Académie des médailles, il est bien vrai aussi que je n'en veux recevoir aucun profit pécuniaire. Du reste, monsieur, je vous prie d'être bien persuadé que c'est sincèrement et avec un très-grand respect que je suis....

XXII. — A M. DE PONTCHARTRAIN.

Paris, mardi, cinq heures du soir.... 1701.

MONSEIGNEUR,

Mon neveu m'ayant écrit que vous seriez bien aise que je vous rendisse compte moi-même de ce qui se seroit passé à l'Académie des médailles le jour de ma réception[1], j'ai saisi avec joie cette occasion de vous marquer mon obéissance. Je vous dirai donc, monseigneur, que j'y ai été reçu aujourd'hui avec un applaudissement général, et que l'on m'y a accablé d'honneurs, de caresses et de bonnes paroles. J'y ai renouvelé connoissance avec Mgr le duc d'Aumont, que j'avois eu l'honneur de fréquenter autrefois à la cour. On a commencé par y lire un ouvrage fort savant, mais assez fastidieux, et on s'est fort doctement ennuyé; mais ensuite on en a examiné un autre beaucoup plus agréable, et dont la lecture a assez attiré d'attention. C'étoit une dissertation sur l'origine du mot de *médaille*. Comme on a fait approcher de moi celui qui la lisoit, j'ai été en état de l'entendre et d'en parler : c'est ce que j'ai fait jusqu'à l'affectation, sachant bien que cela vous plairoit. D'autres en ont dit aussi leur sentiment avec beaucoup de politesse et d'érudition, et je n'ai plus vu aucune bouche s'ouvrir pour bâiller. On a reçu ensuite trois élèves, et j'ai nommé M. Bourdelin pour le mien. Voilà, monseigneur, ce qui s'est passé de plus mémorable dans cette célèbre cérémonie, *cujus pars magna fui*. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je ne doute point que votre établissement[2] ne réussisse dans la suite, et il ne faut point s'étonner s'il y a maintenant quelques gens qui le désapprouvent; car tout ce qui est nouveau, quoique excellent, ne manque jamais d'être contredit; et quelles sottises ne dit-on point de l'Académie françoise, lorsque le cardinal de Richelieu la fit fonder! Tout ce que je souhaiterois, monseigneur, c'est que tout le monde fût content dans la métallique. Cela tient à bien peu de chose, et si vous vouliez bien me permettre de négocier pour cela, je suis persuadé que tous vos

1. De sa réception comme directeur.
2. L'Académie royale des inscriptions et médailles; depuis 1716, des inscriptions et belles-lettres.

pensionnaires seroient bientôt aussi satisfaits que moi. Je vous écris ceci, comme vous l'avez souhaité, très à la hâte, à la sortie de notre assemblée, et suis avec un très-grand respect, etc....

XXIII. — A M. DE BROGLIO, COMTE DE REVEL, LIEUTENANT GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROI.

Sur le combat de Crémone, livré en février 1702.

Paris, 17 avril 1702.

Vous ne sauriez vous imaginer, monsieur, combien je vous suis obligé de la bonté que vous avez eue de m'envoyer votre relation du combat de Crémone. Elle a éclairci toutes mes difficultés et elle m'a confirmé dans la pensée où j'ai toujours été, que les belles actions ne sont jamais mieux racontées que par ceux mêmes qui les ont faites. C'est proprement à César qu'il appartient d'écrire les exploits de César. Mais à propos de votre action, que vous dirai-je sinon que je n'en ai jamais vu de pareilles que dans les romans? Encore faut-il que ce soient des romans de chevalerie, où l'auteur a beaucoup plus songé au merveilleux qu'au vraisemblable. Je ne suis point surpris du remercîment honorable que vous en a fait Sa Majesté Catholique. Eh! quels remercîmens ne vous doit point un prince à qui, en sauvant une seule ville, vous sauvez les deux plus riches diamans de sa couronne, je veux dire le Milanois et le royaume de Naples! Mais si les rois et les princes publient si hautement vos louanges, le peuple ici n'est pas moins déclaré en votre faveur. Le roi vous a donné le cordon bleu; mais il n'y a point de petit bourgeois à Paris qui ne vous donne en son cœur le bâton de maréchal de France, et qui ne soit persuadé comme moi que vous ne tarderez guère à en être honoré.

Avant donc que vous l'ayez, et que nous soyons réduits par une indispensable bienséance à vous appeler monseigneur, trouvez bon, monsieur, que je vous parle encore aujourd'hui sur ce ton familier auquel vous m'aviez autrefois accoutumé chez la célèbre Champmeslé. Vous étiez alors assez épris d'elle, et je doute que vous en fussiez rigoureusement traité. Permettez-moi cependant de vous dire que de toutes les maîtresses que vous avez aimées, celle, à mon avis, dont vous avez le plus sujet de vous louer, c'est la gloire, puisqu'elle vous a toujours comblé de ses faveurs, et qu'elle ne vous a jamais trahi; car je ne voudrois pas jurer que les autres vous aient gardé la même fidélité. Continuez donc à la suivre, et soyez bien persuadé que je suis avec toute l'estime et tout le respect que je vous dois, etc.

XXIV. — A M. DE LA CHAPELLE,

à Versailles.

Paris, 13 mars 1703.

Je vous renvoie, mon très-cher neveu, votre papier avec les changemens bons ou mauvais que j'y ai faits. Vous n'avez qu'à vous en servir comme vous jugerez à propos. Il me semble surtout qu'il faut prendre garde à l'article de Vigo[1], qui est délicat à traiter. J'y ai mis ce qui m'est venu sur-le-champ. Le neveu de M. de Château-Renaud, qui m'a apporté votre lettre, me paroît un très-galant homme, et je vous prie de lui témoigner combien je suis plein de lui. C'est lui qui a mis à la marge les petits anachronismes de l'histoire de monsieur son oncle. Je ne sais si ce que j'ai changé les rectifie assez bien, parce que je ne suis pas fort dressé au style des lettres et des ordonnances royales, ou plutôt royaux; car tel est le plaisir de ces lettres et de ces ordonnances de vouloir être *masculins*, dérogeant en cela à toutes les règles de la grammaire. Que si, en travaillant sur un sujet si peu de mon genre, je vous ai fait un petit plaisir, je vous supplie, en récompense, de m'en faire un fort grand; c'est de vouloir bien témoigner de ma part à Mgr de Pontchartrain la part que je prends aux intérêts du fils de M. Cartigny, nouvel acquéreur d'une charge de commissaire de la marine. Je le prie de se ressouvenir que c'est le père de ce commissaire qui m'a donné le premier la connoissance de Mgr de Pontchartrain, et que c'est lui qui a accompagné à Auteuil cet illustre ministre d'État, la première fois qu'il me fit l'honneur de m'y venir voir, et que je lui donnai ce fameux repas qui me coûta huit livres dix sous. Je vous conjure, mon très-cher neveu, de lui vouloir bien représenter tout cela, et que la sollicitation que je lui fais n'est point de ces sollicitations mendiées auxquelles il suffit de répondre : *Je verrai.* Du reste, soyez bien persuadé que c'est du fond du cœur que je suis, etc.

XXV. — A M. LE VERRIER.

.... 1703.

N'êtes-vous plus fâché, monsieur, du peu de complaisance que j'eus hier pour vous? Non, sans doute, vous ne l'êtes plus: et je suis persuadé qu'à l'heure qu'il est vous goûtez toutes mes raisons. Supposez pourtant que votre colère dure encore, je m'offre d'aller aujourd'hui chez vous à midi et demi vous prouver, le verre à la main, par plus d'un argument en forme, qu'un homme comme moi n'est point obligé de préférer son plaisir à sa santé, ni de demeurer à souper, même avec la meilleure compagnie du monde, quand il sent que cela le pourroit incommoder, et

1. Lieu où la flotte du comte de Château-Renaud fut battue, en 1702, par les Anglois et les Hollandois.

quand il a pour s'en excuser soixante et six raisons, aussi bonnes et aussi valables que celles que la vieillesse avec ses doigts pesans m'a jetées sur la tête. Et, pour commencer ma preuve, je vous dirai ces vers d'Horace à Mécénas :

Quam mihi das ægro, dabis ægrotare timenti,
Mæcenas, veniam.

En cas donc que vous vouliez que j'achève ma démonstration, mandez-moi

Si validus, si lætus eris, si denique posces.

Autrement ordonnez qu'on ne m'ouvre point chez vous. J'aime encore mieux n'y point entrer que d'y être mal reçu. Au reste, j'ai soigneusement relu votre plainte contre les Tuileries : j'y ai trouvé des vers si bien tournés, que franchement en les lisant je n'ai pu me défendre d'un mouvement de jalousie poétique contre vous; de sorte qu'en la remaniant j'ai plutôt songé à vous surpasser qu'à vous réformer. C'est cette jalousie qui m'a fait mettre la pièce dans l'état où elle est. Prenez la peine de la lire.

Plainte contre les Tuileries.

Agréables jardins où les Zéphyrs et Flore, etc.

Je ne sais, monsieur, si dans tout cela vous reconnoîtrez votre ouvrage, et si vous vous accommoderez des nouvelles pensées que je vous prête. Quoi qu'il en soit, faites-en tel usage que vous jugerez à propos; car pour moi, je vous déclare que je n'y travaillerai pas davantage. Je ne vous cacherai pas même que j'ai une espèce de confusion d'avoir, par une molle complaisance pour vous, employé quelques heures à un ouvrage de cette nature, et d'être moi-même tombé dans le ridicule dont j'accuse les autres, et dont je me suis si bien moqué par ces vers de la satire *A mon esprit*[1] :

Faudra-t-il de sang-froid, et sans être amoureux,
Pour quelque Iris en l'air faire le langoureux,
Lui prodiguer les noms de soleil et d'aurore,
Et, toujours bien mangeant, mourir par métaphore?

Ce qu'il y a de sûr, c'est que je ne retomberai plus dans une pareille foiblesse, et que c'est à ces vers d'amourettes, bien plus justement qu'à ceux de ma pénultième épître, qu'aujourd'hui je dis très-sérieusement :

Adieu, mes vers, adieu pour la dernière fois.

Du reste, je suis parfaitement votre, etc.

1. Sat. IX, vers 261-264.

XXVI. — A M. DE LAMOIGNON.

A Auteuil, 7 juillet 1703.

Il n'y a rien, monsieur, de si obligeant que votre lettre, et vous vous y plaignez d'une manière si agréable des fautes que vous prétendez que j'ai commises à votre égard, que bien loin de me corriger vous me donnez presque envie d'en commettre de nouvelles, afin de m'attirer encore de pareils reproches. Permettez-moi pourtant de vous dire que ces reproches ne sont pas si bien fondés que vous vous imaginez. En effet, monsieur, puisque j'ai envoyé mon édition nouvelle à Mme de Lamoignon, n'est-ce pas en quelque sorte vous l'avoir envoyée à vous-même, et ai-je dû présumer que le livre étant chez vous, la curiosité ne vous feroit pas du moins jeter les yeux sur les nouvelles pièces que j'y ai ajoutées, dont la plupart regardent la querelle que j'avois alors avec M. Perrault, et dans laquelle votre amour pour les anciens vous rendoit si fort intéressé? Vous dites que cette négligence vient de ce que je ne vous ai pas averti qu'il étoit parlé de vous dans ces pièces; mais n'y auroit-il pas eu une espèce d'affectation à moi de vous avertir de si peu de chose, puisque je ne fais proprement que vous y nommer et vous déclarer défenseur du bon goût. La vérité est pourtant, je l'avoue, que dans les règles je devrois vous avoir porté moi-même en personne mon livre accompagné de tous les complimens que l'on a accoutumé de faire en ces rencontres, mais pouvez-vous ignorer depuis combien d'années je me suis, de ma pleine puissance et notoriété poétique, libéré de toutes ces règles et de tous ces devoirs? Avez-vous oublié ces deux vers de l'épître que je me suis autrefois donné l'honneur de vous adresser :

> Mais pour moi, de Paris citoyen inhabile,
> Qui ne lui puis fournir qu'un rêveur inutile [1]..

et ne pouvois-je pas sur cela dire comme Horace :

> *Quid tum profeci, mecum facientia jura*[2]
> *Si tamen attentas?...*

Mais laissons là ce qui me regarde et parlons de ce qui vous est arrivé au sujet de l'Académie. Tout m'en paroît extraordinaire et principalement le zèle immodéré de M. de Toureil [3]. Il semble que ce traducteur de Démosthène n'ait pas fait voir en cela toute sa prudence ordinaire; je vous avoue néanmoins que je ne saurois condamner la violente intention qu'il a eue de donner à

1. Épître VI, vers 137 et 138.
2. Horace, liv. II, épître II, vers 23.
3. Membre de l'Académie françoise et de celle des inscriptions, né en 1666, mort en 1715.

l'Académie un associé de votre mérite et de votre dignité. Quelque peu disposé que vous parussiez à accepter la place d'académicien, il a cru vraisemblablement entrevoir dans vos yeux une envie d'y être forcé, et s'est persuadé qu'au moment que vous seriez élu vous ne vous feriez plus prier pour occuper une place qu'on ne pourroit plus vous soupçonner d'avoir recherchée : il s'est trompé, et vous l'avez refusée. Je veux croire que c'est pour de bonnes raisons. Vous m'en avez allégué même une considérable, c'est à savoir l'embarras d'avoir à louer dans votre harangue l'ennemi des Homère et des Virgile. On pourroit néanmoins vous répondre que c'étoit au contraire une belle occasion à un Isocrate comme vous de montrer ce que peut l'éloquence sur les sujets les plus ingrats. Quoi qu'il en soit, votre gloire est entièrement à couvert, et, quelque mauvaise humeur que les académiciens conçoivent contre vous, ils ne sauroient nier qu'ils ne vous aient tous donné leur suffrage. Il n'en est pas ainsi de l'Académie, et un refus comme le vôtre ne sauroit jamais lui faire honneur. Elle a pourtant tâché depuis peu de rhabiller sa gloire en élisant à votre place M. le coadjuteur de Strasbourg[1] et elle a pris à mon sens un très-sage parti. Quelque mérite néanmoins qu'ait ce prince, et quelque beau que soit le nom de Soubise, je doute que, dans une compagnie de gens de lettres comme l'Académie, il sonne plus agréablement à l'oreille que le nom de Lamoignon. Cependant, monsieur, quelque beau que soit votre triomphe, je suis persuadé que, de l'humeur noble et modeste dont je vous connois, vous êtes très-fâché d'avoir causé ce déplaisir à une compagnie après tout très-illustre, qu'aucun motif de vanité ne s'est mêlé dans les considérations qui vous ont empêché d'y vouloir être admis, et que vous affecterez de le témoigner ainsi à toute la terre. C'est le parti, à mon avis, que vous devez prendre. Du reste, faites-moi aussi de votre côté la grâce de croire que j'ai pour vous, et pour toute votre illustre maison, le même zèle que j'ai eu autrefois. C'est de quoi j'espère les vacations prochaines vous entretenir plus particulièrement à Bâville, *au pied de ces coteaux, où Polycrène épand ses libérales eaux*[2]. Je suis avec beaucoup de sincérité et de respect,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

DESPRÉAUX.

XXVII. — A M....[3].

1703 ou 1704.

Comme je n'avois point eu de vos nouvelles, monsieur, je me suis engagé à une autre partie que celle que vous m'avez proposée. Pour les épigrammes, il n'y a plus de mesures à garder, puisque,

1. Armand-Gaston de Rohan-Soubise.
2. Epître VI, vers 151 et 152. — 3. A M. Le Verrier.

grâce à l'indiscrétion, ou plutôt à l'envie de me faire valoir, de notre illustre ami, elles sont maintenant dans les mains de tout le monde. D'ailleurs, on n'y fait plus actuellement que des critiques que je ne sens point, et qui sont par conséquent mauvaises; car à quoi je reconnois une bonne critique, c'est quand je la sens, et qu'elle m'attaque par l'endroit dont je me défiois. C'est alors que je songe tout de bon à corriger, regardant celui qui me la fait comme un excellent connoisseur, et tel que le censeur que je propose dans mon *Art poétique*[1] en ces termes :

Faites choix d'un censeur solide et salutaire,
Que la raison conduise, et le savoir éclaire;
Et dont le crayon sûr d'abord aille chercher
L'endroit que l'on sent foible, et qu'on se veut cacher.

Du reste, je m'inquiète peu de toutes ces frivoles objections qui se font contre les bons ouvrages naissans. Cela ne dure guère, et l'on est tout étonné souvent que l'endroit que l'on condamnoit devient le plus estimé. Cela est arrivé sur ces deux vers de ma satire des femmes :

Et tous ces lieux communs de morale lubrique
Que Lulli réchauffa des sons de sa musique[2]....

contre lesquels on se déchaîna d'abord, et qui passent aujourd'hui pour les meilleurs de la pièce. Il en arrivera de même, croyez-moi, du mot *lubricité* dans mon épigramme sur le livre des *Flagellans;* car je ne crois pas avoir jamais fait quatre vers plus sonores que ceux-ci :

Et ne sauroit souffrir la fausse piété,
Qui, sous couleur d'éteindre en nous la volupté,
Par l'austérité même et par la pénitence,
Sait allumer le feu de la lubricité[3].

Cependant M. de Termes ne s'accommode pas, dites-vous, du mot de lubricité. Eh bien! qu'il en cherche un autre. Mais moi, pourquoi ôterois-je un mot qui est dans tous les dictionnaires au rang des mots les plus usités? Ou en seroit-on, si l'on vouloit contenter tout le monde?

Quid dem? Quid non dem? Renuis tu quod jubet alter[4].

Tout le monde juge, et personne ne sait juger. Il en est de même que de la manière de lire. Il n'y a personne qui ne croie lire admirablement, et il n'y a presque point de bons lecteurs. Je suis votre très-humble, etc.

1. Chant IV, vers 71-74. — 2. Sat. X, vers 141-142.
3. Ce sont les quatre derniers vers de l'épigramme XXXVII.
4. Horace, liv. II, épître II, vers 63.

XXVIII. — A M. DE LA CHAPELLE.

Paris, 10 juillet 1704.

J'ai reçu, mon très-cher et très-exact neveu, mon ordonnance. Elle est en très-bonne forme, mais plût à Dieu que vous la pussiez aussi bien faire payer que vous la savez faire expédier. Il y a tantôt dix mois que je suis à solliciter le payement de la précédente, et qu'on répond au trésor royal : *Il n'y a point d'argent*, sans même me faire espérer qu'il y en aura. Si cela dure, je vois bien qu'au lieu de louis d'or je vais amasser dans mon coffre quantité de beaux modèles de lettres financières, et qui pourront être de quelque utilité à ceux à qui je voudrai les prêter pour les copier. Voilà les fruits de la guerre :

Impius hæc tam culta novalia miles habebit[1] !

Je vous donne le bonjour, et suis passionnément, etc

XXIX. — AU COMTE DE GRAMONT[2].

A Paris, ce 13 octobre 1704.

Je ne sais pas, monseigneur, comme vous l'entendez; mais il me semble que c'est le poëte qui doit écrire de belles lettres au duc et pair, et non point le duc et pair au poëte. D'où vient donc que vous avez songé à m'en écrire une? Est-ce que vous vouliez m'apprendre mon métier, et que vous pensez savoir mieux que moi où il faut placer les belles figures et les comparaisons du soleil? La vérité est cependant que votre plume a mieux fait que vous, et non-seulement ne s'est point guindée pour me dire de belles choses, mais en me disant des choses très-badines, m'a autorisé à vous en dire de pareilles; c'est de quoi je m'accommode fort, et dont je saurai très-bien user. Oserai-je néanmoins vous dire que votre lettre, en me réjouissant fort, m'a pourtant chagriné, puisque je vous croyois entièrement guéri, et que c'est par elle que j'ai appris que vous étiez encore sous la conduite d'Esculape? Oh! le fâcheux dieu! Il ne parle jamais que de sobriété et d'abstinences; et nous autres beaux esprits, quoique ses frères en Apollon, nous ne le pouvons plus souffrir, surtout depuis qu'il n'a plus voulu entreprendre de guérir messieurs de.... de la folie de juger des ouvrages. Je le tiens de la Faculté: je lui pardonne pourtant volontiers la défens qu'il vous a faite de m'écrire de belles lettres; mais non pas de m'écrire, comme vous faites, tout ce qui vient au bout de la plume, et surtout de m'assurer que Mme de N.... et Mme de Q.... me font l'honneur de se souvenir de moi. Cela ne s'appelle point

1. Virgile, églogue I, v. 71.
2. Celui dont on a les Mémoires, écrits par Hamilton.

magno conatu magnas nugas, puisque c'est au contraire une chose très-aisée à dire, et qui me fait un plaisir très-sérieux.

Mais, monseigneur, à propos de belles choses, quel est donc le nouvel habitant de Maintenon qui m'a écrit la lettre en vers que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer?

Quis novus hic vestris successit sedibus hospes[1]?

Je n'ai pas l'honneur de le connoître; mais, supposé qu'il y ait chez vous beaucoup de pareils habitans, je ne doute point que les Muses n'abandonnent dans peu les rives du Permesse, pour s'aller habituer aux bords de la rivière d'Eure. Il a raison de soutenir le parti de Voiture, puisqu'il lui ressemble beaucoup, et qu'en le défendant il défend sa propre cause, aux pointes près, dont je ne le vois pas fort amoureux. J'ose vous prier, monseigneur, de lui bien témoigner l'estime que je fais de lui, et la reconnoissance que j'ai de l'estime qu'il fait de moi. Mais de quoi je vous conjure encore davantage, c'est de bien marquer à Mme de N.... et à Mme de Q....[2] la sincère vénération que j'ai pour elles, et de croire qu'il n'y a personne qui soit avec plus de sincérité et de respect que moi,

Monseigneur,

Votre, etc.

XXX. — Au comte Hamilton[3].

Paris, le 8 février 1705.

Je ne devois dans les règles, monsieur, répondre à votre obligeante lettre, qu'en vous renvoyant l'agréable manuscrit que vous m'avez fait remettre entre les mains; mais ne me sentant pas disposé à m'en dessaisir, j'ai cru que je ne pouvois pas différer davantage à vous en faire mes remercîmens, et à vous dire que je l'ai lu avec un plaisir extrême; tout m'y ayant paru également fin, spirituel, agréable et ingénieux. Enfin, je n'y ai rien trouvé à redire que de n'être pas assez long; cela ne me paroît pas un défaut dans un ouvrage de cette nature, où il faut montrer un air libre, et affecter même quelquefois, à mon avis, un peu de négligence. Cependant, monsieur, comme dans l'endroit de ce manuscrit où vous parlez de moi magnifiquement, vous prétendez que si j'entreprenois de louer M. le comte de Gramont, je courrois risque en le flattant de le dévisager, trouvez bon que je transcrive ici huit vers qui me sont échappés ce matin,

1. Virgile, *Énéide*, liv. IV, vers 10.

2. On ignore qui sont ces deux dames, et il n'importe pas beaucoup de le savoir; d'ailleurs il n'est pas bien certain que cette lettre soit de Boileau.

3. Antoine Hamilton, né en Irlande, vers 1646, sujet fidèle de Jacques II, auteur des *Mémoires de Gramont*, mort à Saint-Germain en 1720.

en faisant réflexion sur la vigueur d'esprit que cet illustre comte conserve toujours, et que j'admire d'autant plus qu'étant encore fort loin de son âge, je sens le peu de génie que j'ai pu avoir autrefois entièrement diminué et tirant à sa fin. C'est sur cela que je me suis récrié :

Fait d'un plus pur limon, Gramont à son printemps
N'a point vu succéder l'hiver de la vieillesse;
La cour le voit encor brillant, plein de noblesse,
Dire les plus fins mots du temps,
Effacer ses rivaux auprès d'une maîtresse.
Sa course n'est au fond qu'une longue jeunesse.
Qu'il a déjà poussée à deux fois quarante ans.

Je vous supplie, monsieur, de me mander s'il est égratigné dans ces vers, et de croire que je suis avec toute la sincérité et le respect que je dois, monsieur, votre, etc.

XXXI. — Au duc de Noailles[1].

A Paris, 30 juillet 1706.

Je ne sais pas, monseigneur, sur quoi fondé vous voulez qu'il y ait de l'*équivoque* dans le zèle et dans la sincère estime que j'ai toujours fait profession d'avoir pour vous. Avez-vous donc oublié que votre cher poëte n'a jamais été accusé de dissimulation, *et qu'enfin sa candeur* (c'est lui-même qui le dit dans une de ses épîtres[2]) *seule a fait tous ses vices?* Vous me faites concevoir que ce qui vous a donné cette mauvaise opinion de moi, c'est le peu de soin que j'ai eu depuis votre départ de vous mander des nouvelles de mon dernier ouvrage. Mais, tout de bon, monseigneur, croyez-vous qu'au milieu des grandes choses dont vous étiez occupé devant Barcelone, parmi le bruit des canons, des bombes et des carcasses, mes muses dussent vous aller demander audience, pour vous entretenir de mon démêlé avec l'Équivoque, et pour savoir de vous si je devois l'appeler maudit ou maudite? Je veux bien pourtant avoir failli: et puisque, même encore aujourd'hui, vous voulez résolûment que je vous rende compte de cette dernière pièce de ma façon, je vous dirai que je l'ai achevée immédiatement après votre départ, que je l'ai ensuite récitée à plusieurs personnes de mérite, qui lui ont donné des éloges auxquels je ne m'attendois pas; que Mgr le cardinal de Noailles surtout en a paru satisfait, et m'a même en quelque sorte offert son approbation pour la faire imprimer: mais que comme j'ai attaqué à force ouverte la morale des méchans casuistes, et que j'ai bien prévu l'éclat que cela alloit faire, je n'ai pas jugé à pro-

1. Adrien-Maurice de Noailles, mort en 1766, à l'âge d'environ quatre-vingt-huit ans. C'est celui dont on a les Mémoires.
2. Epître X, vers 86.

pos *meam senectutem horum sollicitare amentia*, et de m'attirer peut-être avec eux sur les bras toutes les Furies de l'enfer, ou, ce qui est encore pis, toutes les calomnies de.... : vous m'entendez bien, monseigneur. Ainsi j'ai pris le parti d'enfermer mon ouvrage, qui vraisemblablement ne verra le jour qu'après ma mort. Peut-être que ce sera bientôt. Dieu veuille que ce soit fort tard! Cependant je ne manquerai pas, dès que vous serez à Paris, de vous le porter pour vous en faire la lecture. Voilà l'histoire au vrai de ce que vous désiriez savoir; mais c'est assez parler de moi.

Parlons maintenant de vous. C'est avec un extrême plaisir que j'entends tout le monde ici vous rendre justice sur l'affaire de Barcelone, où l'on prétend que tout auroit bien été, si on avoit aussi bien fini que vous avez bien commencé[1]. Il n'y a personne qui ne loue le roi de vous avoir fait lieutenant général; et des gens sensés même croient que, pour le bien des affaires, il n'eût pas été mauvais de vous élever encore à un plus haut rang. Au reste, c'est à qui vantera le plus l'audace avec laquelle vous avez monté la tranchée, à peine encore guéri de la petite vérole, et approché d'assez près les ennemis, pour leur communiquer votre mal, qui, comme vous savez, s'excite souvent par la peur. Tout cela, monseigneur, me donneroit presque l'envie de faire ici votre éloge dans les formes; mais comme il me reste très-peu de papier et que le panégyrique n'est pas trop mon talent, trouvez bon que je me hâte plutôt de vous dire que je suis avec un très-grand respect, monseigneur, etc.

XXXII. — Au marquis de Mimeure[2].

A Paris, 4 août 1706.

Ce n'est point, monsieur, un faux bruit, c'est une vérité très-constante, que dans la dernière assemblée qui se tint au Louvre pour l'élection d'un académicien, je vous donnai ma voix, et je vous la donnai avec d'autant plus de raison que vous ne l'aviez point briguée, et que c'étoit votre seul mérite qui m'avoit engagé dans vos intérêts. Je n'étois pas pourtant le premier à qui la pensée de vous élire étoit venue; il y avoit un bon nombre d'académiciens qui me paroissoient dans la même disposition que moi. Mais je fus fort surpris, en arrivant dans l'assemblée, de les trouver tous changés en faveur d'un M. de Saint-Aulaire[3], homme, disoit-on, de fort grande réputation, mais dont le nom pourtant, avant cette affaire, n'étoit pas venu jusqu'à moi. Je leur

1. Dans la campagne de 1706, on leva le siége de Barcelone, sans avoir livré d'assaut.

2. Louis de Valon, marquis de Mimeure, mort en 1719, membre de l'Académie françoise, auteur de quelques traductions en vers.

3. Le marquis de Saint-Aulaire fut de l'Académie, malgré Boileau.

témoignai mon étonnement avec assez d'amertume; mais ils me firent entendre, d'un air assez pitoyable, qu'ils étoient liés. Comme la brigue de M. de Saint-Aulaire n'étoit pas médiocre, plusieurs gens de conséquence m'avoient écrit en faveur de cet aspirant à la dignité académique; mais, par malheur pour lui, dans l'intention de me faire mieux concevoir de son mérite, on m'avoit envoyé un poëme de sa façon, très-mal versifié, où, en termes assez confus, il conjure la volupté de venir prendre soin de lui pendant sa vieillesse, et de réchauffer les restes glacés de sa concupiscence : voilà en effet le but où il tend dans ce beau poëme. Quelque bien qu'on m'eût dit de lui, j'avoue que je ne pus m'empêcher d'entrer dans une vraie colère contre son ouvrage. Je le portai à l'Académie, où je le laissai lire à qui voulut; et quelqu'un s'étant mis en devoir de le défendre, je jouai le vrai personnage du misanthrope dans Molière, ou plutôt j'y jouai mon propre personnage, le chagrin de ce misanthrope contre les méchans vers ayant été, comme Molière me l'a confessé plusieurs fois lui-même, copié sur mon modèle. Ensuite on procéda à l'élection par billets; et bien que je fusse le seul qui écrivis votre nom dans mon billet, je puis dire que je fus le seul qui ne parus point honteux et déconcerté.

Voilà, monsieur, au vrai toute l'histoire de ce qui s'est passé à votre occasion à l'Académie. Je ne vous en fais pas un plus grand détail, parce que M. Le Verrier m'a dit qu'il vous en avoit déjà écrit fort au long. Tout ce que je puis vous dire, c'est que dans tout ce que j'ai fait, je n'ai songé qu'à procurer l'avantage de la compagnie, et rendre justice au mérite. Cependant je vois que par là je me suis fait une fort grande affaire, non-seulement avec M. de Saint-Aulaire, mais avec vous, et que je suis plutôt l'objet de vos reproches que de vos remercîmens. Vous vous plaignez surtout du hasard où je vous exposois, en vous nommant académicien, à faire une mauvaise harangue. Je suis persuadé que vous ne la pouviez faire que fort bonne; mais quand même elle auroit été mauvaise, n'aviez-vous pas un nombre infini d'illustres exemples pour vous consoler? Et est-ce la première méchante affaire dont vous seriez sorti glorieusement? Vous dites qu'en vous j'ai prétendu donner un bretteur à l'Académie. Oui, sans doute; mais un bretteur à la manière de César et d'Alexandre. Hé quoi! avez-vous oublié que le bonhomme Horace avoit été colonel d'une légion, et n'étoit pas revenu comme vous d'une grande défaite?

Cum fracta virtus et minaces
Turpe solum tetigere mento.
(L. II, od. VII, v. 11, 12.)

Cependant dans quelle Académie n'auroit-il point été reçu, supposé qu'il n'eût point eu pour concurrent M. de Saint-Aulaire? Enfin, monsieur, vous me faites concevoir que je vous ai en

quelque sorte compromis par trop de zèle, puisque vous n'avez eu pour vous que ma seule voix. Mais si j'ose ici faire le fanfaron, prétendez-vous que ma seule voix non briguée ne vaille pas vingt voix mendiées bassement. et de quel droit prétendez-vous qu'il ne soit pas permis à un censeur soit à droit, soit à tort, installé depuis longtemps sur le Parnasse, comme moi, de rendre sans votre congé justice à vos bonnes qualités. et de vous donner son suffrage sur une place qu'il croit que vous méritez? Ainsi, monsieur, demeurons bons amis. et surtout pardonnez-moi les ratures qui sont dans ma lettre, puisqu'elle me coûteroit trop à récrire, et que je ne sais si je pourrois venir à bout de la mettre au net. Du reste croyez qu'il n'y a personne qui vous estime plus que moi, et que je suis très-affectueusement,

Votre très-humble, etc.

Nous avons déjà bu plusieurs fois à votre santé dans l'illustre auberge où l'on boit si souvent *gratis*, comme vous savez [1].

XXXIII. — A M. DE LOSME DE MONCHESNAI [2].

Sur la comédie.

1707.

Puisque vous vous détachez de l'intérêt du ramoneur, je ne vois pas, monsieur, que vous ayez aucun sujet de vous plaindre de moi, pour avoir écrit que je ne pouvois juger à la hâte d'ouvrages comme les vôtres, et surtout à l'égard de la question que vous entamez sur la tragédie et sur la comédie, que je vous ai avoué néanmoins que vous traitiez avec beaucoup d'esprit: car, puisqu'il faut vous dire le vrai, autant que je puis me ressouvenir de votre dernière pièce, vous prenez le change, et vous y confondez la comédienne avec la comédie, que, dans mes raisonnemens avec le père Massillon, j'ai, comme vous savez, exactement séparées.

Du reste, vous y avancez une maxime qui n'est pas ce me semble, soutenable; c'est à savoir, qu'une chose qui peut produire quelquefois de mauvais effets dans des esprits vicieux, quoique non vicieuse d'elle-même, doit être absolument défendue, quoiqu'elle puisse d'ailleurs servir au délassement et à l'instruction des hommes. Si cela est, il ne sera plus permis de peindre dans les églises des vierges Maries, ni des Suzannes, ni des Madeleines agréables de visage, puisqu'il peut fort bien arriver que leur aspect excite la concupiscence d'un esprit corrompu. La vertu convertit tout en bien, et le

1. L'authenticité de cette lettre et des deux lettres précédentes n'est pas incontestable.

2. Jacques de Losme de Monchesnai, auteur du *Bolæana*, naquit à Paris en 1666, et mourut à Chartres en 1740. Il a travaillé pour le théâtre italien.

vice tout en mal. Si votre maxime est reçue, il ne faudra plus non-seulement voir représenter ni comédie, ni tragédie, mais il n'en faudra plus lire aucune; il ne faudra plus lire ni Virgile, ni Théocrite, ni Térence, ni Sophocle, ni Homère; et voilà ce que demandoit Julien l'Apostat, et qui lui attira cette épouvantable diffamation de la part des Pères de l'Église. Croyez-moi, monsieur, attaquez nos tragédies et nos comédies, puisqu'elles sont ordinairement fort vicieuses. mais n'attaquez point la tragédie et la comédie en général, puisqu'elles sont d'elles-mêmes indifférentes, comme le sonnet et les odes, et qu'elles ont quelquefois rectifié l'homme plus que les meilleures prédications : et, pour vous en donner un exemple admirable, je vous dirai qu'un grand prince, qui avoit dansé à plusieurs ballets, ayant vu jouer le *Britannicus* de M. Racine, où la fureur de Néron à monter sur le théâtre est si bien attaquée, il ne dansa plus à aucun ballet, non pas même au temps du carnaval. Il n'est pas concevable de combien de mauvaises choses la comédie a guéri les hommes capables d'être guéris; car j'avoue qu'il y en a que tout rend malades. Enfin, monsieur, je vous soutiens, quoi qu'en dise le père Massillon, que le poëme dramatique est une poésie indifférente de soi-même, et qui n'est mauvaise que par le mauvais usage qu'on en fait. Je soutiens que l'amour, exprimé chastement dans cette poésie, non-seulement n'inspire point l'amour, mais peut beaucoup contribuer à guérir de l'amour les esprits bien faits, pourvu qu'on n'y répande point d'images ni de sentimens voluptueux: que s'il y a quelqu'un qui ne laisse pas, malgré cette précaution, de s'y corrompre, la faute vient de lui, et non pas de la comédie. Du reste, je vous abandonne le comédien et la plupart de nos poëtes, et même M. Racine en plusieurs de ses pièces. Enfin, monsieur, souvenez-vous que l'amour d'Hérode pour Mariamne dans Josèphe, est peint avec tous les traits les plus sensibles de la vérité. Cependant quel est le fou qui a jamais, pour cela, défendu la lecture de Josèphe? Je vous barbouille tout ce canevas de dissertation, afin de vous montrer que ce n'est pas sans raison que j'ai trouvé à redire à votre raisonnement. J'avoue cependant que votre satire est pleine de vers bien trouvés. Si vous voulez répondre à mes objections, prenez la peine de le faire de bouche, parce qu'autrement cela traîneroit à l'infini : mais surtout trêve aux louanges. J'aime qu'on me lise, et non qu'on me loue. Je suis, etc.

XXXIV. — A M. DESTOUCHES[1], SECRÉTAIRE DE Mgr L'AMBASSADEUR DE FRANCE EN SUISSE,

A Soleure.

Paris, 26 décembre 1707.

Si j'étois en parfaite santé, vous n'auriez pas de moi, monsieur, une courte réplique. Je tâcherois, en répondant fort au long à vos magnifiques complimens, de vous faire voir que je sais rendre hyperboles pour hyperboles, et qu'on ne m'écrit pas impunément des lettres aussi spirituelles et aussi polies que la vôtre, mais l'âge et mes infirmités ne permettent plus ces excès à ma plume. Trouvez bon, monsieur, que, sans faire assaut d'esprit avec vous, je me contente de vous assurer que j'ai senti, comme je dois, vos honnêtetés, et que j'ai lu avec un fort grand plaisir l'ouvrage que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. J'y ai trouvé en effet beaucoup de génie et de feu, et surtout des sentimens de religion, que je crois d'autant plus estimables qu'ils sont sincères, et qu'il me paroît que vous écrivez ce que vous pensez. Cependant, monsieur, puisque vous souhaitez que je vous écrive avec cette liberté satirique que je me suis acquise, soit à droit, soit à tort, sur le Parnasse, depuis très-longtemps, je ne vous cacherai point que j'ai remarqué dans votre ouvrage de petites négligences, dont il y a apparence que vous vous êtes aperçu aussi bien que moi; mais que vous n'avez pas jugé à propos de réformer, et que pourtant je ne saurois vous passer. Car comment vous passer deux *hiatus* aussi insupportables que sont ceux qui paroissent dans les mots d'*essuient* et d'*envoie*, de la manière dont vous les employez? Comment souffrir qu'un aussi galant homme que vous fasse rimer *terre* à *colère?* Comment?... Mais je m'aperçois qu'au lieu des remercîmens que je vous dois, je vais ici vous inonder de critiques très-mauvaises peut-être. Le mieux donc est de m'arrêter, et de finir en vous exhortant de continuer dans le bon dessein que vous avez de vous élever sur la montagne au double sommet, et d'y cueillir les infaillibles lauriers qui vous y attendent. Je suis avec beaucoup de reconnoissance....

XXXV. — AU RÉVÉREND PÈRE THOULIER, JÉSUITE, DEPUIS, L'ABBÉ D'OLIVET.

Paris, 13 août 1709.

Je vous avoue, mon très-révérend père, que je suis fort scandalisé qu'il me faille une attestation par écrit pour désabuser le public, et surtout d'aussi bons connoisseurs que les révérends pères jésuites, que j'aie fait un ouvrage aussi impertinent que la

1. Néricault Destouches, poëte comique, né à Tours en 1680, mort à Melun en 1754.

fade épître en vers dont vous me parlez. Je m'en vais pourtant vous donner cette attestation, puisque vous le voulez, dans ce billet, où je vous déclare qu'il ne s'est jamais rien fait de plus mauvais, ni de plus sottement injurieux que cette grossière boutade de quelque cuistre de l'Université; et que, si je l'avois faite, je me mettrois moi-même au-dessous des Coras, des Pelletiers et des Cotins. J'ajouterai à cette déclaration, que je n'aurai jamais aucune estime pour ceux qui, ayant lu mes ouvrages, ont pu me soupçonner d'avoir fait cette puérile pièce, fussent-ils jésuites. Je vous en dirois bien davantage si je n'étois pas malade, et si j'en avois la permission de mon médecin. Je vous donne le bonjour, et suis parfaitement, mon révérend père, etc.

XXXVI. — Au même.

Paris, 13 décembre 1709.

Vous m'avez fait un très-grand plaisir de m'envoyer la lettre que j'ai écrite à M. Maucroix: car, comme elle a été écrite fort à la hâte, et, comme on dit, *currente calamo*, il y a des négligences d'expression qu'il sera bon de corriger. Vous faites fort bien, au reste, de ne point insérer dans votre copie la fin de cette lettre, parce que cela me pourroit faire des affaires avec l'Académie, et qu'il est bon de ne point réveiller les anciennes querelles.

J'oubliois de vous dire qu'il est vrai que mes libraires me pressent fort de donner une nouvelle édition de mes ouvrages; mais je n'y suis nullement disposé, évitant de faire parler de moi, et fuyant le bruit avec autant de soin que je l'ai cherché autrefois. Je vous en dirai davantage la première fois que j'aurai le bonheur de vous voir. Ce ne sauroit être trop tôt. Faites-moi donc la grâce de me mander quand vous voulez que je vous envoie mon carrosse; il sera sans faute à la porte de votre collége, à l'heure que vous me marquerez. Le droit du jeu pourtant seroit que j'allasse moi-même vous dire tout cela chez vous: mais comme je ne saurois presque plus marcher qu'on ne me soutienne, et qu'il faut monter les degrés de votre escalier pour avoir le plaisir de vous entretenir, je crois que le meilleur est de vous voir chez moi. Adieu, mon très-révérend père; croyez que je sens, comme je dois, les bontés que vous avez pour moi; et que je ne vous donne pas une petite place entre tant d'excellens hommes de votre société que j'ai eus pour amis, et qui m'ont fait l'honneur, comme vous, de m'aimer un peu, sans s'effrayer de l'estime très-bien fondée que j'avois pour M. Arnauld et pour quelques personnes de Port-Royal, ne m'étant jamais mêlé des querelles de la grâce.

XXXVII. — Au même.

Paris, 4 avril 1710.

Il n'y a point, mon révérend père, à se plaindre du hasard. Peut-être a-t-il bien fait : car j'avois répandu fort à la hâte sur le papier les corrections que je vous ai envoyées, et je suis persuadé que j'en aurois rétracté plusieurs dans les entretiens que je prétendois sur cela avoir avec vous. Ainsi, laissant toutes ces corrections, bonnes ou mauvaises, trouvez bon que je me contente de vous remercier de votre agréable présent. Je ne manquerai pas de porter à M. Le Verrier, chez qui je vais aujourd'hui dîner, le volume[1] dont vous m'avez chargé pour lui. Il meurt d'envie de vous donner à dîner, et il faut que nous prenions jour pour cela. Adieu, mon illustre père : aimez-moi toujours, et croyez que je ne perdrai jamais la mémoire du service considérable que vous m'avez rendu, en contribuant si bien à détromper les hommes de l'horrible affront qu'on me vouloit faire, en m'attribuant le plus plat et le plus monstrueux libelle qui ait jamais été fait. Je vous embrasse de tout mon cœur, et suis très-parfaitement....

LETTRES DE BOILEAU A RACINE

ET DE RACINE A BOILEAU[2]

I. — Boileau a Racine.

Auteuil, 19 mai 1687.

Je voudrois bien pouvoir vous mander que ma voix est revenue; mais la vérité est qu'elle est au même état que vous l'avez laissée, et qu'elle n'est haussée ni baissée d'un ton. Rien ne la peut faire revenir; mon ânesse y a perdu son latin, aussi bien que tous les médecins. La différence qu'il y a entre eux et elle, c'est que son lait m'a engraissé, et que leurs remèdes me dessé-

1. Les poésies de Huet, évêque d'Avranches, éditées par d'Olivet.

2. Louis Racine, en publiant ces lettres pour la première fois, les fit précéder d'un *avertissement* que nous reproduisons :

« On verra, dans les lettres suivantes, tout commun entre les deux hommes qui s'écrivent, amis, intérêts, sentimens et ouvrages. On verra aussi mon père plus occupé, à la cour, de Boileau que de lui-même. Cette union qui a duré près de quarante ans ne s'est jamais refroidie.

« Les premières lettres furent écrites dans le temps que Boileau étoit allé à Bourbon où les médecins l'avoient envoyé prendre les eaux : remède assez bizarre pour une extinction de voix. Il l'avoit perdue entièrement et tout à coup, à la fin d'un violent rhume, et se regar-

chent. Ainsi, mon cher monsieur, me voilà aussi muet et aussi chagrin que jamais. J'aurois bon besoin de votre vertu, et surtout de votre vertu chrétienne, pour me consoler; mais je n'ai pas été élevé, comme vous, dans le sanctuaire de la piéte[1]; et, à mon avis, une vertu ordinaire ne sauroit que blanchir contre un aussi juste sujet de s'affliger qu'est le mien. Il me faut de la grâce, et de la grâce *augustinienne* la plus *efficace*, pour m'empêcher de me désespérer: car je doute que la grâce *molinienne* la plus *suffisante* suffise pour me soutenir dans l'abattement où je suis. Vous ne sauriez vous imaginer à quel excès va cet abattement, et quel mépris il m'inspire pour toutes les choses de la terre, sans néanmoins (ce qui est de fâcheux) m'inspirer un assez grand goût des choses du ciel. Quelque insensible pourtant qu'il m'ait rendu pour tout ce qui se passe ici-bas, je ne suis pas encore indifférent pour la gloire du roi. Vous me ferez donc plaisir de me mander quelques particularités de son voyage[2], puisque tous ses pas sont historiques, et qu'il ne fait rien qui ne soit digne, pour ainsi dire, d'être raconté à tous les siècles. Je vous aurai aussi beaucoup d'obligation, si vous voulez en même temps m'écrire des nouvelles de votre santé. Je meurs de peur que votre mal de gorge ne soit aussi persévérant que mon mal de poitrine. Si cela est, je n'ai plus d'espérance d'être heureux, ni par autrui, ni par moi-même. On me vient de dire que Furetière a été à l'extrémité, et que, par l'avis de son confesseur, il a envoyé querir tous les académiciens offensés dans son factum, et qu'il leur a fait une amende honorable dans les formes, mais qu'il se porte mieux maintenant. J'aurai soin de m'éclaircir de la chose, et je vous en manderai le détail. Le père Souvenin[3] a dîné aujourd'hui chez moi, et m'a fort prié de vous faire ses recommandations. Je vous les fais donc, et en récompense je vous conjure de bien faire les miennes au cher M. Félix[4]. Pourquoi faut-il que je ne sois pas avec lui et avec vous, ou que je n'aie pas du moins une voix pour crier encore contre la fortune, qui m'a envié ce bonheur? Dites bien aussi à M. le marquis de

dant comme un homme inutile au monde, il s'abandonnoit à son affliction. Mon père le consoloit, en l'assurant qu'il retrouveroit la voix comme il l'avoit perdue, et qu'au moment où il s'y attendroit le moins elle reviendroit. La prédiction fut véritable: les remèdes ne firent rien; et la voix, six mois après, revint tout à coup.

« Les autres lettres sont presque toutes écrites dans le temps que mon père suivoit le roi dans ses campagnes. Boileau ne pouvant, à cause de la foiblesse de sa santé, avoir le même honneur, son collègue dans l'emploi d'écrire cette histoire avoit attention de l'instruire de tout ce qui se passoit. Il lui écrivoit à la hâte et Boileau lui répondoit de même. Ces lettres, dans lesquelles ils ne cherchent point l'esprit, font connoître leur cœur. »

1. Port-Royal. — 2. A Luxembourg. — 3. Génovéfain, parent de Racine. — 4. Premier chirurgien du roi

Termes que je songe à lui dans mon infortune, et qu'encore que je sache assez combien les gens de cour sont peu touchés des malheurs d'autrui, je le tiens assez galant homme pour me plaindre. Maximilien[1] m'est venu voir à Auteuil, et m'a lu quelque chose de son Théophraste. C'est un fort honnête homme, et à qui il ne manqueroit rien si la nature l'avoit fait aussi agréable qu'il a envie de l'être. Du reste, il a de l'esprit, du savoir et du mérite. Je vous donne le bonsoir, et suis tout à vous.

II. — RACINE A BOILEAU.

Luxembourg[2], 24 mai 1687.

Votre lettre m'auroit fait beaucoup plus de plaisir si les nouvelles de votre santé eussent été un peu meilleures. Je vis M. Dodart[3] comme je venois de la recevoir, et la lui montrai. Il m'assura que vous n'aviez aucun lieu de vous mettre dans l'esprit que votre voix ne reviendra point, et me cita même quantité de gens qui sont sortis fort heureusement d'un semblable accident. Mais, sur toutes choses, il vous recommande de ne point faire d'effort pour parler, et, s'il se peut, de n'avoir commerce qu'avec des gens d'une oreille fort subtile, ou qui vous entendent à demi-mot. Il croit que le sirop d'abricot vous est fort bon, et qu'il en faut prendre quelquefois de pur, et très-souvent de mêlé avec de l'eau, en l'avalant lentement et goutte à goutte; ne point boire trop frais, ni de vin que fort trempé; du reste vous tenir l'esprit toujours gai. Voilà à peu près le conseil que M. Menjot me donnoit autrefois. M. Dodart approuve beaucoup votre lait d'ânesse, mais beaucoup plus encore ce que vous dites de la vertu moliniste. Il ne la croit nullement propre à votre mal, et assure même qu'elle y seroit très-nuisible. Il m'ordonne presque toujours les mêmes choses pour mon mal de gorge, qui va toujours son même train; il me conseille un régime qui peut-être me pourra guérir dans deux ans, mais qui infailliblement me rendra dans deux mois de la taille dont vous voyez qu'est M. Dodart lui-même. M. Félix étoit présent à toutes ces ordonnances, qu'il a fort approuvées; et il a aussi demandé des remèdes pour sa santé, se croyant le plus malade de nous trois. Je vous ai mandé qu'il avoit visité la boucherie de Châlons. Il est, à l'heure que je vous parle, au marché, où il m'a dit qu'il avoit rencontré ce matin des écrevisses de fort bonne mine.

Le voyage est prolongé de trois jours, et on demeurera ici jusqu'à lundi prochain. Le prétexte est la rougeole de M. le comte de Toulouse[4]; mais le vrai est apparemment que le roi a pris goût à sa conquête[5], et qu'il n'est pas fâché de l'examiner tout

1. La Bruyère. — 2. Racine y suivoit le roi. — 3 Médecin du roi.
4. Troisième fils de Louis XIV et de Mme de Montespan.
5. Luxembourg.

à loisir. Il a déjà considéré toutes les fortifications l'une après l'autre, est entré jusque dans les contre-mines du chemin couvert, qui sont fort belles, et surtout a été fort aise de voir ces fameuses redoutes entre les deux chemins couverts, lesquelles ont tant donné de peine à M. de Vauban. Aujourd'hui le roi va examiner la circonvallation, c'est-à-dire faire un tour de sept ou huit lieues. Je ne vous fais point le détail de tout ce qui m'a paru ici de merveilleux; qu'il vous suffise que je vous en rendrai bon compte quand nous nous verrons, et que je vous ferai peut-être concevoir les choses comme si vous y aviez été. M. de Vauban a été ravi de me voir, et, ne pouvant pas venir avec moi, m'a donné un ingénieur qui m'a mené partout. Il m'a aussi abouché avec M. d'Espagne, gouverneur de Thionville, qui se signala tant à Saint-Godard [1], et qui m'a fait souvenir qu'il avoit souvent bu avec moi à l'auberge de M. Poignant, et que nous étions, Poignant et moi, fort agréables avec feu M. de Bernage, évêque de Grasse. Sérieusement ce M. d'Espagne est un fort galant homme, et il m'a paru un grand air de vérité dans tout ce qu'il m'a dit de ce combat de Saint-Godard. Mais, mon cher monsieur, cela ne s'accorde ni avec M. de Montécuculli, ni avec M. de Bissy, ni avec M. de La Feuillade, et je vois bien que la vérité qu'on nous demande tant est bien plus difficile à trouver qu'à écrire. J'ai vu aussi M. de Charvil, qui étoit intendant à Gigeri [2]. Celui-ci sait apparemment la vérité, mais il se serre les lèvres tant qu'il peut de peur de la dire; et j'ai eu à peu près la même peine à lui tirer quelques mots de la bouche, que Trivelin en avoit à en tirer de Scaramouche, *musicien bègue*. M. de Gourville [3] arriva hier, et tout en arrivant me demanda de vos nouvelles. Je ne finirois point si je vous nommois tous les gens qui m'en demandent tous les jours avec amitié. M. de Chevreuse, entre autres, M. de Noailles, Mgr le Prince, que je devrois nommer le premier, surtout M. Moreau notre ami [4], et M. Roze [5]; ce dernier avec des expressions fortes, vigoureuses, et qu'on voit bien en vérité qui partent du cœur. Je fis hier grand plaisir à M. de Termes de lui dire le souvenir que vous avez de lui. M. l'archevêque d'Embrun est ici, toujours mettant le roi en bonne humeur: M. de Reims, M. le président de Mesmes, M. le cardinal de Furstemberg: enfin, plus de gens trois fois qu'à Versailles, la presse dans les rues, comme à Bouquenon, une infinité d'Allemands et d'Allemandes qui veulent.... (voir le roi).

1. Pour Saint-Gothard.

2. Gigeri en Afrique, près d'Alger, fut pris par les François le 22 juillet 1664.

3. Héraut de Gourville, l'auteur des Mémoires.

4. Chirurgien ordinaire du roi.

5. Président à la Chambre des comptes de Paris, membre de l'Académie françoise.

Suscription : A M. Despréaux, chez M. l'abbé de Dreux, cloître Notre-Dame à Paris.

III. — Boileau a Racine.

Auteuil, le 26 mai 1687.

Je ne me suis point hâté de vous répondre, parce que je n'avois rien à vous mander que ce que je vous avois déjà écrit dans ma dernière lettre. Les choses sont changées depuis. J'ai quitté au bout de cinq semaines le lait d'ânesse, parce que non-seulement il ne me rendoit point la voix, mais qu'il commençoit à m'ôter la santé en me donnant des dégoûts et des espèces d'émotion tirant à fièvre. Tout ce que vous a dit M. Dodart est fort raisonnable, et je veux croire sur sa parole que tout ira bien : mais, entre nous, je doute que ni lui, ni personne connoisse bien ma maladie, ni mon tempérament. Quand je fus attaqué de la difficulté de respirer, il y a vingt-cinq ans, tous les médecins m'assuroient que cela s'en iroit, et se moquoient de moi quand je témoignois douter du contraire. Cependant cela ne s'est point en allé, et j'en fus encore hier incommodé considérablement. Je sens que cette difficulté de respirer est au même endroit que ma difficulté de parler, et que c'est un poids fort extérieur que j'ai sur la poitrine, qui les cause l'une et l'autre. Dieu veuille qu'elles n'aient pas fait une société inséparable ! Je ne vois que des gens qui prétendent avoir eu le même mal que moi, et qui en ont été guéris; mais, outre que je ne sais au fond s'ils disent vrai, ce sont pour la plupart des femmes ou des jeunes gens qui n'ont point de rapport avec un homme de cinquante ans : et d'ailleurs, si je suis original en quelque chose, c'est en infirmités, puisque mes maladies ne ressemblent jamais à celles des autres. Avec tout ce que je vous dis, je ne me couche point que je n'espère le lendemain m'éveiller avec une voix sonore; et quelquefois même après mon réveil, je demeure longtemps sans parler, pour m'entretenir dans mon espérance. Ce qui est de vrai, c'est qu'il n'y a point de nuit que je ne recouvre la voix en songe; mais je reconnois bien ensuite que tous les songes, quoi qu'en dise Homère, ne viennent pas de Jupiter, ou il faut que Jupiter soit un grand menteur. Cependant je mène une vie fort chagrine et fort peu propre aux conseils de M. Dodart, d'autant plus que je n'oserois m'appliquer fortement à aucune chose, et qu'il ne me sort rien du cerveau qui ne me tombe sur la poitrine et qui ne me ruine encore plus la voix. Je suis bien aise que votre mal de gorge vous laisse au moins plus de liberté, et ne vous empêche pas de contempler les merveilles qui se font à Luxembourg. Vous avez raison d'estimer comme vous faites M. de Vauban. C'est un des hommes de notre siècle, à mon avis, qui a le plus prodigieux mérite; et pour vous dire en un mot ce que je pense de lui, je crois qu'il y a plus d'un maréchal de France qui, quand il le rencontre, rougit

de se voir maréchal de France. Vous avez fait une grande acquisition en l'amitié de M. d'Espagne; et c'est ce qui me fait encore plus déplorer la perte de ma voix, puisque c'est vraisemblablement ce qui m'a fait manquer cette acquisition. J'écris à M. de Flamarens. Je veux croire que notre cher Félix est le plus malade de nous trois; mais, si ce que vous me mandez est véritable, l'affliction qu'il en a est une affliction *à la Puimorine*[1], je veux dire fort dévorante, et qui ne lui a pas fait perdre la mémoire des soles et des longes de veau. Faites-lui bien mes baisemains, aussi bien qu'à M. de Termes, à M. de Niert et à M. Moreau. Adieu, mon cher monsieur; aimez-moi toujours et croyez que je vous rendrai bien la pareille.

IV. — Boileau a Racine.

Bourbon, le 21 juillet 1687.

Depuis ma dernière lettre j'ai été saigné, purgé, etc. Il ne me manque plus aucune des formalités prétendues nécessaires pour prendre les eaux. La médecine que j'ai prise aujourd'hui m'a fait, à ce qu'on dit, tous les biens du monde; car elle m'a fait tomber quatre ou cinq fois en foiblesse, et m'a mis en tel état qu'à peine je me puis soutenir. C'est demain que se doit commencer le grand chef-d'œuvre, je veux dire que demain je dois commencer à prendre des eaux. M. Bourdier, mon médecin, me remplit toujours de grandes espérances; il n'est pas de l'avis de M. Fagon pour le bain, et cite même des exemples de gens non-seulement qui n'ont pas recouvré la voix, mais qui l'ont même perdue pour s'être baignés : du reste, on ne peut pas faire plus d'estime de M. Fagon qu'il en fait, et il le regarde comme l'Esculape de ce temps. J'ai fait connoissance avec deux ou trois malades, qui valent bien des gens en santé. J'en ai trouvé un même avec qui j'ai étudié autrefois, et qui est fort galant homme. Ce ne sera pas une petite affaire pour moi que la prise des eaux, qui sont, dit-on, fort endormantes, et avec lesquelles néanmoins il faut absolument s'empêcher de dormir : ce sera un noviciat terrible; mais que ne fait-on pas pour avoir de quoi contredire M. Charpentier[2]?

Je n'ai point encore eu de temps pour me remettre à l'étude, parce que j'ai été assez occupé des remèdes, pendant lesquels on m'a défendu surtout l'application : les eaux, dit-on, me donneront plus de loisir; et pourvu que je ne m'endorme point, on me laisse toute liberté de lire, et même de composer. Il y a ici un trésorier de la Sainte-Chapelle, grand ami de M. de Lamoignon, qui me vient voir souvent : il est homme de beaucoup d'esprit;

1. Boileau de Puimorin, frère du poëte, « étoit profès de l'ordre des Coteaux. »

2. Académicien, contre lequel Boileau disputoit souvent à l'Académie.

et s'il n'a pas la main si prompte à répandre les bénédictions que le fameux M. de Coutances[1], il a en récompense beaucoup plus de lettres et beaucoup plus de solidité. Je suis toujours fort affligé de ne vous point voir; mais franchement le séjour de Bourbon ne m'a point paru, jusqu'à présent, si horrible que je me l'étois imaginé; j'ai un jardin pour me promener; et je m'étois préparé à une si grande inquiétude, que je n'en ai pas la moitié de ce que j'en croyois avoir. Celui qui doit porter cette lettre à Moulins me presse fort : c'est ce qui fait que je me hâte de vous dire que je n'ai jamais mieux conçu combien je vous aime que depuis notre triste séparation. Mes recommandations au cher M. Félix; et je vous supplie, quand même je l'aurois oublié dans quelqu'une de mes lettres, de supposer toujours que je vous ai parlé de lui, parce que mon cœur l'a fait, si ma main ne l'a pas écrit. Je vous embrasse de tout mon cœur.

V. — Racine a Boileau.

Paris, 25 juillet 1687.

Je commençois à m'ennuyer beaucoup de ne point recevoir de vos nouvelles, et je ne savois même que répondre à quantité de gens qui m'en demandoient. Le roi, il y a trois jours, me demanda à son dîner comment alloit votre extinction de voix : je lui dis que vous étiez à Bourbon. Monsieur prit aussitôt la parole, et me fit là-dessus force questions, aussi bien que Madame[2], et vous fîtes l'entretien de plus de la moitié du dîner. Je me trouvai le lendemain sur le chemin de M. de Louvois, qui me parla aussi de vous, mais avec beaucoup de bonté, et me disant en propres mots qu'il étoit très-fâché que cela durât si longtemps. Je ne vous dis rien de mille autres qui me parlent tous les jours de vous; et, quoique j'espère que vous retrouverez bientôt votre voix tout entière, vous n'en aurez jamais assez pour suffire à tous les remercîmens que vous aurez à faire.

Je me suis laissé débaucher par M. Félix, pour aller demain avec le roi à Maintenon : c'est un voyage de quatre jours. M. de Termes nous mène dans son carrosse; et j'ai aussi débauché M. Hessein pour faire le quatrième. Il se plaint toujours beaucoup de ses vapeurs, et je vois bien qu'il espère se soulager par quelque dispute de longue haleine : mais je ne suis guère en état de lui donner contentement, me trouvant toujours assez incommodé de ma gorge dès que j'ai parlé un peu de suite. Cela va pourtant mieux que quand vous êtes parti; mais je ne suis pas encore hors d'affaire : ce qui m'embarrasse, c'est que M. Fagon, et plusieurs autres médecins très-habiles, m'avoient ordonné, comme

1 Claude Auvry, ancien évêque de Coutances, trésorier de la Sainte-Chapelle. Voy. *Le Lutrin*, chant I, vers 1.

2 Mère du régent.

vous savez, de boire beaucoup d'eau de Sainte-Reine, et des tisanes de chicorée : et j'ai trouvé chez M. Nicole un médecin qui me paroît fort sensé, qui m'a dit qu'il connoissoit mon mal à fond; qu'il en a guéri plusieurs gens en sa vie, et que je ne guérirois jamais tant que je boirois de l'eau ou de la tisane: que le seul moyen de sortir d'affaire étoit de ne boire que pour la seule nécessité, et tout au plus pour détremper les alimens dans l'estomac. Il a appuyé cela de quelques raisonnemens qui m'ont paru assez solides. Ce qui est arrivé de là, c'est que présentement je n'exécute ni son ordonnance ni celle de M. Fagon : je ne me noie plus d'eau comme je faisois, je bois à ma soif, et vous jugez bien que par le temps qu'il fait on a toujours assez soif, c'est-à-dire, à vous parler franchement, que je me suis remis dans mon train de vie ordinaire, et je m'en trouve assez bien. Le même médecin m'a assuré que si les eaux de Bourbon ne vous guérissoient pas, il vous guériroit infailliblement. Il m'a cité l'exemple d'un chantre de Notre-Dame (je crois que c'étoit une basse) à qui un rhume avoit fait perdre entièrement la voix depuis six mois, et il étoit sur le point de se retirer : le médecin que je vous dis l'entreprit, et avec une tisane d'une herbe qu'on appelle, je crois, *erysimum*, il le tira d'affaire en trois semaines: en telle sorte que non-seulement il parle, mais il chante très-bien, et a la voix aussi forte qu'il l'ait jamais eue. Ce chantre a, dit-il, plus de quarante ans. J'ai conté la chose aux médecins de la cour: ils avouent que cette plante d'*erysimum* est très-bonne pour la poitrine; mais ils disent qu'ils ne lui croient pas la vertu que dit mon médecin. C'est le même qui a deviné le mal de M. Nicole : il s'appelle M. Morin, et il est à Mlle de Guise. M. Fagon en fait un fort grand cas. J'espère que vous n'aurez pas besoin de lui; mais cela est toujours bon à savoir : et, si le malheur vouloit que vos eaux ne fissent pas tout l'effet que vous souhaitez, voilà encore une assez bonne consolation que je vous donne. Je ne vous manderai point cette fois-ci d'autres nouvelles que celles qui regardent votre santé et la mienne. Je vous dirai seulement que j'ai encore mes deux chevaux sur la litière. J'ai, etc.

Suscription : A M. Despréaux, chez M. Prévôt, chirurgien à Bourbon.

VI. — Boileau a Racine.

Bourbon, le 29 juillet 1687.

Votre lettre m'a tiré d'un fort grand embarras: car je doutois que vous eussiez reçu celle que je vous avois écrite, et dont la réponse est arrivée fort tard à Bourbon. Si la perte de ma voix ne m'avoit fort guéri de la vanité, j'aurois été très-sensible à tout ce que vous m'avez mandé de l'honneur que m'a fait le plus grand prince de la terre, en vous demandant des nouvelles de ma santé : mais l'impuissance où ma maladie me met de répondre par mon

travail à toutes les bontés qu'il me témoigne, me fait un sujet de chagrin de ce qui devroit faire toute ma joie. Les eaux jusqu'ici m'ont fait un fort grand bien, suivant toutes les règles, puisque je les rends de reste, et qu'elles m'ont, pour ainsi dire, tout fait sortir du corps, excepté la maladie pour laquelle je les prends. M. Bourdier, mon médecin, soutient pourtant que j'ai la voix plus forte que quand je suis arrivé; et M. Baudière, mon apothicaire, qui est encore meilleur juge que lui, puisqu'il est sourd, prétend aussi la même chose; mais, pour moi, je suis persuadé qu'ils me flattent, ou plutôt qu'ils se flattent eux-mêmes; et, à ce que je puis reconnoître en moi, je tiens que les eaux me soulageront plutôt la difficulté de respirer que la difficulté de parler. Quoi qu'il en soit, j'irai jusqu'au bout, et je ne donnerai pas occasion à M. Fagon et à M. Félix de dire que je me suis impatienté. Au pis aller, nous essayerons cet hiver l'*erysimum :* mon médecin et mon apothicaire, à qui j'ai montré l'endroit de votre lettre où vous parlez de cette plante, ont témoigné tous deux en faire grand cas; mais M. Bourdier prétend qu'elle ne peut rendre la voix qu'à des gens qui ont le gosier attaqué, et non pas à un homme comme moi, qui a tous les muscles de la poitrine embarrassés. Peut-être que, si j'avois le gosier malade, prétendroit-il que l'*erysimum* ne sauroit guérir que ceux qui ont la poitrine attaquée. Le bon de l'affaire est qu'il persiste toujours dans la pensée que les eaux de Bourbon me rendront bientôt la voix : si cela arrive, ce sera à moi, mon cher monsieur, à vous consoler, puisque, de la manière dont vous me parlez de votre mal de gorge, je doute qu'il puisse être guéri sitôt, surtout si vous vous engagez en de longs voyages avec M. Hessein. Mais laissez-moi faire, si la voix me revient, j'espère de vous soulager dans les disputes que vous aurez avec lui, sauf à la perdre encore une seconde fois pour vous rendre cet office. Je vous prie pourtant de lui faire bien des amitiés de ma part, et de lui faire entendre que ses contradictions me seront toujours beaucoup plus agréables que les complaisances et les applaudissemens fades des amateurs de beaux esprits. Il s'est trouvé ici parmi les capucins un de ces amateurs, qui a fait des vers à ma louange. J'admire ce que c'est que des hommes. *Vanitas, et omnia vanitas*[1]. Cette sentence ne m'a jamais paru si vraie qu'en fréquentant ces bons et crasseux pères. Je suis bien fâché que vous ne soyez point encore habitué à Auteuil, où

Ipsi te fontes, ipsa hæc arbusta vocabant[2],

c'est-à-dire, où mes deux puits et mes abricotiers vous appeloient.

Vous faites très-bien d'aller à Maintenon avec une compa-

1. *Eccléſ.*, I, 2. — 2. Virgile, Églogue I, vers 40.

gnie aussi agréable que celle dont vous me parlez, puisque vous y trouverez votre utilité et votre plaisir. *Omne tulit punctum*[1], etc.

Je n'ai jamais pu deviner la critique que vous peut faire M. l'abbé Tallemant sur l'endroit de l'épitaphe[2] que vous m'avez marqué. N'est-ce point qu'il prétend que ces termes, *il fut nommé*, semblent dire que le roi Louis XIII a tenu M. Le Tellier sur les fonts de baptême; ou bien que c'est mal dit, que le roi le choisit pour remplir la charge, etc., parce que c'est la charge qui a rempli M. Le Tellier, et non pas M. Le Tellier qui a rempli la charge : par la même raison que c'est la ville qui entoure les fossés, et non pas les fossés qui entourent la ville? C'est à vous à m'expliquer cette énigme.

Faites bien, je vous prie, mes baisemains au père Bouhours et à tous nos amis, quand vous les rencontrerez: mais surtout témoignez bien à M. Nicole la profonde vénération que j'ai pour son mérite, et pour la simplicité de ses mœurs, encore plus admirable que son mérite. Vous ne me parlez point de l'épitaphe de Mlle de Lamoignon.

Voilà, ce me semble, une assez longue lettre pour un homme à qui on défend les longues applications, et qu'on presse d'ailleurs de donner cette lettre pour la porter à Moulins. J'ai appris par la gazette que M. l'abbé de Choisi étoit agréé à l'Académie Voici encore une voix que je vous envoie pour lui, si les trente-neuf ne suffisent pas. Adieu, aimez-moi toujours, et croyez que je n'aime rien plus que vous. Je passe ici le temps, *sic ut quimus, quando ut volumus non possum.* Adieu, encore une fois: dites à ma sœur et à M. Manchon que je ne manquerai pas de leur écrire par la première commodité. J'ai écrit à M. Marchand.

VII. — Racine a Boileau.

Paris, 4 août 1687.

Je suis ravi des bonnes espérances que l'on continue de vous donner, et du soulagement que vous ressentez déjà à votre poitrine. Je ne doute pas que la difficulté de parler ne soit encore plus aisée à guérir que la difficulté de respirer. Je n'ai point encore vu M. Fagon depuis que j'ai reçu de vos nouvelles: oui bien M. Daquin, qui trouve fort étrange que vous ne vous soyez pas mis entre les mains de M. des Trapières : il est même bien en peine qui peut vous avoir adressé à M. Bourdier. Je jugeai à propos, tant il étoit en colère, de ne lui pas dire un mot de M. Fagon.

J'ai fait le voyage de Maintenon, et je suis fort content des ouvrages que j'y ai vus; ils sont prodigieux, et dignes en vérité

1. Horace, *Art poétique*, vers 343.
2. Du chancelier Michel Le Tellier, mort le 31 octobre 1685.

de la magnificence du roi. Il y en a encore, dit-on, pour deux ans. Les arcades qui doivent joindre les deux montagnes vis-à-vis Maintenon sont presque faites : il y en a quarante-huit; elles sont bâties pour l'éternité. Je voudrois qu'on eût autant d'eau à faire passer dessus qu'elles sont capables d'en porter. Il y a là plus de trente mille hommes qui travaillent, tous gens bien faits, et qui, si la guerre recommence, remueront plus volontiers la terre devant quelque place sur la frontière que dans les plaines de Beauce.

J'eus l'honneur de voir Mme de Maintenon, avec qui je fus une bonne partie d'une après-dînée; et elle me témoigna même que ce temps-là ne lui avoit point duré. Elle est toujours la même que vous l'avez vue, pleine d'esprit, de raison, de piété, et de beaucoup de bonté pour nous. Elle me demanda des nouvelles de notre travail : je lui dis que votre indisposition et la mienne, mon voyage à Luxembourg, et votre voyage à Bourbon, nous avoient un peu reculés, mais que nous ne perdions cependant pas notre temps.

A propos de Luxembourg, je viens de recevoir un plan et de la place et des attaques, et cela dans la dernière exactitude. Je viens aussi tout à l'heure de recevoir une lettre de Versailles, où l'on me mande une nouvelle fort surprenante et fort affligeante pour vous et pour moi : c'est la mort de notre ami M. de Saint-Laurent[1], qui a été emporté d'un seul accès de colique néphrétique, à quoi il n'avoit jamais été sujet en sa vie. Je ne crois pas qu'excepté Madame, on en soit fort affligé au Palais-Royal : les voilà débarrassés d'un homme de bien.

Je laisse volontiers à la gazette à vous parler de M. l'abbé de Choisi. Il fut reçu sans opposition[2]; il avoit pris tous les devans qu'il falloit auprès des gens qui auroient pu lui faire de la peine. Il fera, le jour de Saint-Louis, sa harangue, qu'il m'a montrée : il y a quelques endroits d'esprit; je lui ai fait ôter quelques fautes de jugement. M. Bergeret[3] fera la réponse; je crois qu'il y aura plus de jugement.

Je suis bien aise que vous n'ayez pas conçu la critique de M. l'abbé Tallemant; c'est signe qu'elle ne vaut rien. La critique tomboit sur ces mots : *Il en commença les fonctions.* Il prétendoit qu'il falloit dire nécessairement : *Il commença à en faire les fonctions.* Le père Bouhours ne le devina point, non plus que vous; et quand je lui dis la difficulté, il s'en moqua. Je donnai l'épitaphe de Mlle de Lamoignon à M. de La Cha-

1. Précepteur du duc de Chartres (depuis le duc d'Orléans, régent). Saint-Laurent fut remplacé par l'abbé Dubois.

2. A la place du duc de Saint-Aignan, à l'Académie.

3. Ce Bergeret avoit été reçu académicien en 1685, sans aucun titre, et à force d'intrigues, comme tant d'autres; il est mort en 1694.

pelle[1], en l'état que nous étions convenus à Montgeron; je n'en ai pas ouï parler depuis.

M. Hessein n'a point changé : nous fûmes cinq jours ensemble. Il fut fort doux dans les quatre premiers jours, et eut beaucoup de complaisance pour M. de Termes, qui ne l'avoit jamais vu, et qui étoit charmé de sa douceur. Le dernier jour, M. Hessein ne lui laissa pas passer un mot sans le contredire; et même, quand il nous voyoit fatigués de parler ou endormis, il avançoit malicieusement quelque paradoxe, qu'il savoit bien qu'on ne lui laisseroit point passer. En un mot, il eut contentement; non-seulement on disputa, mais on se querella, et on se sépara sans avoir trop d'envie de se revoir de plus de huit jours. Il me sembla que M. de Termes avoit toujours raison; il lui sembla aussi la même chose de moi. M. Félix témoigna un peu plus de bonté pour M. Hessein, et aima mieux nous gronder tous que de se résoudre à le condamner. Voilà comment s'est passé le voyage. Mon mal de gorge est beaucoup diminué, Dieu merci; mais il n'est pas encore fini : il me reste de temps en temps quelques âcretés vers la luette, mais cela ne dure point Quoi qu'il en soit, je n'y fais plus rien. Mes chevaux marcheront demain pour la première fois depuis votre départ; celui qui avoit le farcin est, dit-on, entièrement guéri : je n'ose encore trop vous l'assurer. M. Marchand me vint voir, il y a trois jours, un peu fâché de ce que vous n'avez pas pris à Bourbon le logis qu'il vous avoit dit. Il doit mener à Auteuil sa fille qui est sortie de religion, pour lui faire prendre l'air. Cela ne m'empêchera pas d'y aller passer des après-dînées, et même d'y aller dîner avec lui. Adieu, mon cher monsieur; mandez-moi au plus tôt que vous parlez; c'est la meilleure nouvelle que je puisse recevoir en ma vie.

VIII. — Racine a Boileau.

Paris, 8 août 1687.

Mme Manchon vint avant-hier me chercher, fort alarmée d'une lettre que vous lui avez écrite, et qui est en effet bien différente de celle que j'ai reçue de vous. J'aurois déjà été à Versailles pour entretenir M. Fagon; mais le roi est à Marly depuis quatre jours, et n'en reviendra que demain au soir : ainsi je n'irai qu'après-demain matin, et je vous manderai exactement tout ce qu'il m'aura dit. Cependant je me flatte que ce dégoût et cette lassitude dont vous vous plaignez n'auront point de suite, et que c'est seulement un effet que les eaux doivent produire, quand l'estomac n'y est pas encore accoutumé; que si elles continuent à vous faire mal, vous savez que tout le monde vous dit en partant, qu'il falloit les quitter en ce cas, ou tout du moins

1. La Chapelle-Milon, contrôleur des bâtimens, secrétaire de l'Académie des inscriptions, mari d'une nièce de Boileau.

les interrompre. Si par malheur elles ne vous guérissent pas, il n'y a point lieu encore de vous décourager: et vous ne seriez pas le premier qui, n'ayant pas été guéri sur les lieux, s'est trouvé guéri étant de retour chez lui. En tout cas, le sirop d'*erysimum* n'est point assurément une vision. M. Dodart, à qui j'en parlai il y a trois jours, me dit et m'assura en conscience que ce M. Morin qui m'a parlé de ce remède est sans doute le plus habile médecin qui soit dans Paris, et le moins charlatan. Il est constant que, pour moi, je me trouve infiniment mieux depuis que, par son conseil, j'ai renoncé à tout ce lavage d'eaux qu'on m'avoit ordonnées, et qui m'avoient presque gâté entièrement l'estomac, sans me guérir mon mal de gorge. Je prierai aussi M. de Jussac d'écrire à madame sa femme, à Fontevrault, et de lui mander l'embarras de ce pauvre paralytique, qui étoit sans vous sur le pavé.

M. de Saint-Laurent est mort d'une colique de *miserere*, et non point d'un accès de néphrétique, comme je vous avois mandé. Sa mort a été fort chrétienne, et même aussi singulière que le reste de sa vie. Il ne confia qu'à M. de Chartres qu'il se trouvoit mal, et qu'il alloit s'enfermer dans une chambre pour se reposer, conjurant instamment ce jeune prince de ne point dire où il étoit, parce qu'il ne vouloit voir personne. En le quittant, il alla faire ses dévotions; c'étoit un dimanche, et on dit qu'il les faisoit tous les dimanches : puis il s'enferma dans une chambre jusqu'à trois heures après midi, que M. de Chartres, étant en inquiétude de sa santé, déclara où il étoit. Tancret y fut, qui le trouva tout habillé sur un lit, souffrant apparemment beaucoup, et néanmoins fort tranquille. Tancret ne lui trouva point de pouls; mais M. de Saint-Laurent lui dit que cela ne l'étonnât point, qu'il étoit vieux, et qu'il n'avoit pas naturellement le pouls fort élevé. Il voulut être saigné, et il ne vint point de sang. Peu de temps après il se mit sur son séant, puis dit à son valet de le pencher un peu sur son chevet; et aussitôt ses pieds se mirent à trépigner contre le plancher, et il expira dans le moment même. On trouva dans sa bourse un billet par lequel il déclaroit où l'on trouveroit son testament. Je crois qu'il donne tout son bien aux pauvres. Voilà comme il est mort; et voici ce qui fait, ce me semble, assez bien son éloge : vous savez qu'il n'avoit presque point d'autres soins auprès de M. de Chartres que de l'empêcher de manger des friandises; qu'il l'empêchoit le plus qu'il pouvoit d'aller aux comédies et aux opéras; et il vous a conté lui-même toutes les rebuffades qu'il lui a fallu essuyer pour cela, et comment toute la maison de Monsieur étoit déchaînée contre lui, gouverneur, sous-précepteur[1], valets de chambre. Cepen-

1. Le sous-précepteur étoit alors M. l'abbé Dubois, depuis cardinal, emier ministre. (*Note de Louis Racine.*)

dant on a été plus de deux jours sans oser apprendre sa mort à ce même M. de Chartres; et quand Monsieur enfin la lui a annoncée, il a jeté des cris effroyables, se jetant non point sur son lit, mais sur le lit de M. de Saint-Laurent, qui étoit encore dans sa chambre, et l'appelant à haute voix, comme s'il eût encore été en vie : tant la vertu, quand elle est vraie, a de force pour se faire aimer! Je suis assuré que cela vous fera plaisir, non-seulement pour la mémoire de M. de Saint-Laurent, mais même pour M. de Chartres. Dieu veuille qu'il persiste longtemps dans de pareils sentimens! Il me semble que je n'ai point d'autres nouvelles à vous mander.

M. le duc de Roannès est venu ce matin pour me parler de sa rivière, et pour me prier d'en parler. Je lui ai demandé s'il ne savoit rien de nouveau; il m'a dit que non : et il faut bien, puisqu'il ne sait point de nouvelles, qu'il n'y en ait point, car il en sait toujours plus qu'il n'y en a. On dit seulement que M. de Lorraine a passé la Drave, et les Turcs la Save; ainsi il n'y a point de rivière qui les sépare : tant pis apparemment pour les Turcs; je les trouve merveilleusement accoutumés à être battus. La nouvelle qui fait ici le plus de bruit, c'est l'embarras des comédiens, qui sont obligés de déloger de la rue Guénégaud, à cause que messieurs de Sorbonne, en acceptant le collége des Quatre-Nations, ont demandé, pour première condition, qu'on les éloignât de ce collége. Ils ont déjà marchandé des places dans cinq ou six endroits; mais, partout où ils vont, c'est merveille d'entendre comme les curés crient. Le curé de Saint-Germain l'Auxerrois a déjà obtenu qu'ils ne seroient point à l'hôtel de Sourdis, parce que de leur théâtre on auroit entendu tout à plein les orgues, et de l'église on auroit parfaitement bien entendu les violons, Enfin ils en sont à la rue de Savoie, dans la paroisse de Saint-André. Le curé a été aussi au roi lui représenter qu'il n'y a tantôt plus dans sa paroisse que des auberges et des coquetiers; si les comédiens y viennent, que son église sera déserte. Les grands augustins ont aussi été au roi; et le père Lembrochons, provincial, a porté la parole : mais on prétend que les comédiens ont dit à Sa Majesté que ces mêmes augustins qui ne veulent point les avoir pour voisins sont fort assidus spectateurs de la comédie, et qu'ils ont même voulu vendre à la troupe des maisons qui leur appartiennent dans la rue d'Anjou, pour y bâtir un théâtre, et que le marché seroit déjà conclu si le lieu eût été plus commode. M. de Louvois a ordonné à M. de La Chapelle de lui envoyer le plan du lieu où ils veulent bâtir dans la rue de Savoie. Ainsi on attend ce que M. de Louvois décidera. Cependant l'alarme est grande dans le quartier; tous les bourgeois, qui sont gens de palais, trouvent fort étrange qu'on vienne leur embarrasser leurs rues. M. Billard surtout, qui se trouvera vis-à-vis de la porte du parterre, crie fort haut; et, quand on

lui a voulu dire qu'il en auroit plus de commodité pour s'aller divertir quelquefois, il a répondu fort tragiquement : *Je ne veux point me divertir*. Adieu, monsieur : je fais moi-même ce que je puis pour vous divertir, quoique j'aie le cœur fort triste depuis la lettre que vous avez écrite à madame votre sœur. Si vous croyez que je puisse vous être bon à quelque chose à Bourbon, n'en faites point de façon, mandez-le-moi, je volerai pour vous aller voir.

IX. — Boileau a Racine

Bourbon, le 9 août 1687.

Je vous demande pardon du gros paquet que je vous envoie : mais M. Bourdier, mon médecin, a cru qu'il étoit de son devoir d'écrire à M. Fagon sur ma maladie. Je lui ai dit qu'il falloit que M. Dodart vît aussi la chose; ainsi nous sommes convenus de vous adresser sa relation. Je vous envoie un compliment pour M. de La Bruyère.

J'ai été sensiblement affligé de la mort de M. de Saint-Laurent. Franchement notre siècle se dégarnit fort de gens de mérite et de vertu; et, sans ceux qu'on a étouffés sous prétexte de jansénisme, en voilà un grand nombre que la mort a enlevés depuis peu. Je plains fort le pauvre M. de Sainctot[1]. Je ne vous dirai point en quel état est ma poitrine, puisque mon médecin vous en écrit tout le détail; ce que je puis vous dire, c'est que ma maladie est de ces sortes de choses *quæ non recipiunt magis et minus*, puisque je suis environ au même état que j'étois lorsque je suis arrivé. On me dit cependant toujours comme à Paris, que cela reviendra; et c'est ce qui me désespère, cela ne revenant point. Si je savois que je dusse être sans voix toute ma vie, je m'affligerois sans doute; mais je prendrois ma résolution, et je serois peut-être moins malheureux que dans un état d'incertitude qui ne me permet pas de me fixer, et qui me laisse toujours comme un coupable qui attend le jugement de son procès. Je m'efforce cependant de traîner ici ma misérable vie du mieux que je puis, avec un abbé très-honnête homme qui est trésorier d'une sainte-chapelle, mon médecin, et mon apothicaire. Je passe le temps avec eux à peu près comme don Quixotte le passoit *en un lugar de la Mancha*, avec son curé, son barbier, et le bachelier Samson Carrasco. J'ai aussi une servante, il me manque une nièce : mais, de tous ces gens-là, celui qui joue le mieux son personnage, c'est moi, qui suis presque aussi fou que lui, et qui ne dirois guère moins de sottises, si je pouvois me faire entendre.

Je n'ai point été surpris de ce que vous m'avez mandé de M. Hessein : *Naturam expellas furca, tamen usque recurret*. Il a d'ailleurs de très-bonnes qualités : mais, à mon avis, puisque je

1. Maître des cérémonies.

suis sur la citation de don Quixotte, il n'est pas mauvais de garder avec lui les mêmes mesures qu'avec Cardenio. Comme il veut toujours contredire, il ne seroit pas mauvais de le mettre avec cet homme que vous savez de notre assemblée, qui ne dit jamais rien qu'on ne doive contredire[1] : ils seroient merveilleux ensemble.

J'ai déjà formé mon plan pour l'année 1667, où je vois de quoi ouvrir un beau champ à l'esprit; mais, à ne vous rien déguiser, il ne faut pas que vous fassiez un grand fond sur moi, tant que j'aurai tous les matins à prendre douze verres d'eau, qu'il coûte encore plus à rendre qu'à avaler, et qui vous laissent tout étourdi le reste du jour, sans qu'il vous soit permis de sommeiller un moment. Je ferai pourtant du mieux que je pourrai, et j'espère que Dieu m'aidera.

Vous faites bien de cultiver Mme de Maintenon : jamais personne ne fut si digne qu'elle du poste qu'elle occupe, et c'est la seule vertu où je n'aie point encore remarqué de défaut. L'estime qu'elle a pour vous est une marque de son bon goût. Pour moi, je ne me compte pas au rang des choses vivantes.

Vox quoque Mœrim
Jam fugit ipsa : lupi Mœrim videre priores[2].

X. — Boileau a Racine.

Moulins, le 13 août 1687.

Mon médecin a jugé à propos de me laisser reposer deux jours; et j'ai pris ce temps pour venir voir Moulins, où j'arrivai hier au matin, et d'où je m'en dois retourner aujourd'hui au soir. C'est une ville très-marchande et très-peuplée, et qui n'est pas indigne d'avoir un trésorier de France comme vous. Un M. de Chamblain, ami de M. l'abbé de Salles, qui y est venu avec moi, m'y donna hier à souper fort magnifiquement. Il se dit grand ami de M. de Poignant, et connoît fort votre nom, aussi bien que tout le monde de cette ville, qui s'honore fort d'avoir un magistrat de votre force, et qui lui est si peu à charge. Je vous ai envoyé, par le dernier ordinaire, une très-longue déduction de ma maladie, que M. Bourdier, mon médecin, écrit à M. Fagon : ainsi vous en devez être instruit à l'heure qu'il est parfaitement. Je vous dirai pourtant que dans cette relation il ne parle point de la lassitude de jambes, et du peu d'appétit; si bien que tout le profit que j'ai fait jusqu'ici à boire des eaux, selon lui, consiste à un éclaircissement de teint, que le hâle du voyage m'avoit jauni plutôt que ma maladie : car vous savez bien qu'en partant de Paris, je n'avois pas le visage trop mauvais; et je ne vois pas qu'à Moulins, où je suis, on me félicite fort présentement de mon embonpoint. Si j'ai

1. Charpentier. — 2. Virgile, églogue IX, vers 53.

écrit une lettre si triste à ma sœur, cela ne vient point de ce que je me sente beaucoup plus mal qu'à Paris, puisqu'à vous dire le vrai, tout le bien et tout le mal mis ensemble, je suis environ au même état que quand je partis; mais, dans le chagrin de ne point guérir, on a quelquefois des momens où la mélancolie redouble, et je lui ai écrit dans un de ces momens. Peut-être, dans une autre lettre, verra-t-elle que je ris. Le chagrin est comme une fièvre qui a ses redoublemens et ses suspensions.

La mort de M. de Saint-Laurent est tout à fait édifiante : il me paroît qu'il a fini avec toute l'audace d'un philosophe et toute l'humilité d'un chrétien. Je suis persuadé qu'il y a des saints canonisés qui n'étoient pas plus saints que lui : on le verra un jour, selon toutes les apparences, dans les litanies. Mon embarras est seulement comment on l'appellera, et si on lui dira simplement saint Laurent, ou saint Saint-Laurent. Je n'admire pas seulement M. de Chartres[1], mais je l'aime, j'en suis fou. Je ne sais pas ce qu'il sera dans la suite : mais je sais bien que l'enfance d'Alexandre ni de Constantin, n'a jamais promis de si grandes choses que la sienne; et on pourroit beaucoup plus justement faire de lui les prophéties que Virgile, à mon avis, a faites assez à la légère du fils de Pollion.

Dans le temps que je vous écris ceci, M. Amiot[2] vient d'entrer dans ma chambre : il a précipité, dit-il, son retour à Bourbon pour me venir rendre service. Il m'a dit qu'il avoit vu, avant que de partir, M. Fagon, et qu'ils persistoient l'un et l'autre dans la pensée du demi-bain, quoi qu'en puissent dire MM. Bourdier et Baudière : c'est une affaire qui se décidera demain à Bourbon. A vous dire le vrai, mon cher monsieur, c'est quelque chose d'assez fâcheux, que de se voir ainsi le jouet d'une science très-conjecturale, et où l'un dit blanc, et l'autre noir : car les deux derniers ne soutiennent pas seulement que le bain n'est pas bon à mon mal, mais ils prétendent qu'il y va de la vie, et citent sur cela des exemples funestes. Mais enfin me voilà livré à la médecine, et il n'est plus temps de reculer. Ainsi ce que je demande à Dieu, ce n'est pas qu'il me rende la voix, mais qu'il me donne la vertu et la piété de M. de Saint-Laurent, ou de M. Nicole, ou même la vôtre, puisque avec cela on se moque des périls. S'il y a quelque malheur dont on se puisse réjouir, c'est, à mon avis, de celui des comédiens : si on continue à les traiter comme on fait, il faudra qu'ils s'aillent établir entre la Villette et la porte Saint-Martin; encore ne sais-je s'ils n'auront point sur les bras le curé de Saint-Laurent. Je vous ai une obligation infinie du soin que vous prenez d'entretenir un misérable comme moi. L'offre que vous me faites de venir à Bourbon est tout à fait héroïque et obligeante; mais il n'est pas nécessaire que vous veniez vous enterrer

1. Depuis régent du royaume. — 2. Médecin de Bourbon.

inutilement dans le plus vilain lieu du monde; et le chagrin que vous auriez infailliblement de vous y voir ne feroit qu'augmenter celui que j'ai d'y être. Vous m'êtes plus nécessaire à Paris qu'ici et j'aime encore mieux ne vous point voir que de vous voir triste et affligé. Adieu, mon cher monsieur. Mes recommandations à M. Félix, à M. de Termes, et à tous nos autres amis.

XI. — Racine a Boileau.

Paris, 13 août 1687.

Je ne vous écrirai aujourd'hui que deux mots : car outre qu'il est extrêmement tard, je reviens chez moi pénétré de frayeur et de déplaisir. Je sors de chez le pauvre M. Hessein, que j'ai laissé à l'extrémité : je doute qu'à moins d'un miracle je le retrouve demain en vie. Je vous conterai sa maladie une autre fois, et je ne vous parlerai maintenant que de ce qui vous regarde. Vous êtes un peu cruel à mon égard, de me laisser si longtemps dans l'horrible inquiétude où vous avez bien dû juger que votre lettre à Mme Manchon me pouvoit jeter. J'ai vu M. Fagon, qui, sur le récit que je lui ai fait de ce qui est dans cette lettre, a jugé qu'il falloit quitter sur-le-champ vos eaux. Il dit que leur effet naturel est d'ouvrir l'appétit, bien loin de l'ôter; il croit même qu'à l'heure qu'il est vous les aurez interrompues, parce qu'on n'en prend jamais plus de vingt jours de suite. Si vous vous en êtes trouvé considérablement bien, il est d'avis qu'après les avoir laissées pour quelque temps, vous les recommenciez : si elles ne vous ont fait aucun bien, il croit qu'il les faut quitter entièrement. Le roi me demanda hier au soir si vous étiez revenu : je lui répondis que non, et que les eaux jusqu'ici ne vous avoient pas fort soulagé. Il me dit ces propres mots : « Il fera mieux de se remettre à son train de vie ordinaire: la voix lui reviendra lorsqu'il y pensera le moins. » Tout le monde est charmé de la bonté que Sa Majesté a témoignée pour vous, en parlant ainsi; et tout le monde est d'avis que, pour votre santé, vous ferez bien de revenir. M. Félix est de cet avis : le premier médecin et M. Moreau en sont entièrement. M du Tartre[1] croit qu'absolument les eaux de Bourbon ne sont pas bonnes pour votre poitrine, et que vos lassitudes en sont une marque. Tout cela, mon cher monsieur, m'a donné une furieuse envie de vous voir de retour. On dit que vous trouverez de petits remèdes innocens qui vous rendront infailliblement la voix, et qu'elle reviendra d'elle-même quand vous ne ferez rien. M. le maréchal de Bellefonds m'enseigna hier un remède dont il dit qu'il a vu plusieurs gens guéris d'une extinction de voix : c'est de laisser fondre dans sa bouche un peu de myrrhe, la plus transparente qu'on puisse trouver; d'autres

1. Il fut depuis chirurgien ordinaire du roi.

se sont guéris avec la simple eau de poulet, sans compter l'*erysimum;* enfin, tout d'une voix, tout le monde vous conseille de revenir. Je n'ai jamais vu une santé plus généralement souhaitée que la vôtre. Venez donc, je vous en conjure; et, à moins que vous n'ayez déjà un commencement de voix qui vous donne des assurances que vous achèverez de guérir à Bourbon, ne perdez pas un moment de temps pour vous redonner à vos amis, et à moi surtout, qui suis inconsolable de vous voir si loin de moi, et d'être des semaines entières sans savoir si vous êtes en santé ou non. Plus je vois décroître le nombre de mes amis, plus je deviens sensible au peu qui m'en reste; et il me semble, à vous parler franchement, qu'il ne me reste plus que vous. Adieu: je crains de m'attendrir follement en m'arrêtant trop sur cette réflexion. Mme Manchon pense toutes les mêmes choses que moi, et est véritablement inquiète sur votre santé.

XII. — Racine a Boileau.

Paris, 17 août 1687.

J'allai hier au soir à Versailles, et j'y allai tout exprès pour voir M. Fagon, et lui donner la consultation de M. Bourdier. Je la lus auparavant avec M. Félix, et je la trouvai très-savante, dépeignant votre tempérament et votre mal en termes très-énergiques; j'y croyois trouver en quelque page : *Numero Deus impare gaudet*[1]. M. Fagon me dit que du moment qu'il s'agissoit de la vie, et qu'elle pouvoit être en compromis, il s'étonnoit qu'on mît en question si vous prendriez le demi-bain. Il en écrira à M. Bourdier, et cependant il m'a chargé de vous écrire au plus vite de ne point vous baigner, et même, si les eaux vous ont incommodé, de les quitter entièrement, et de vous en revenir. Je vous avois déjà mandé son avis là-dessus, et il persiste toujours. Tout le monde crie que vous devriez revenir, médecins, chirurgiens, hommes, femmes. Je vous avois mandé qu'il falloit un miracle pour sauver M. Hessein : il est sauvé, et c'est votre bon ami le quinquina qui a fait ce miracle. L'émétique l'avoit mis à la mort : M. Fagon arriva fort à propos, qui, le croyant à demi mort, ordonna au plus vite le quinquina. Il est présentement sans fièvre : je l'ai même tantôt fait rire jusqu'à la convulsion, en lui montrant l'endroit de votre lettre où vous parlez du bachelier, du curé, et du barbier. Vous dites qu'il vous manque une nièce, voudriez-vous qu'on vous envoyât Mlle Despréaux[2]? Je m'en vais ce soir à Marly. M. Félix a demandé permission au roi pour moi, et j'y demeurerai jusqu'à mercredi prochain.

M. le duc de Charost m'a tantôt demandé de vos nouvelles d'un

1. Virgile, églogue VIII, vers 75.
2. Petit trait de raillerie. Il n'aimoit pas beaucoup cette nièce.

ton de voix que je vous souhaiterois de tout mon cœur. Quantité de gens de nos amis sont malades, entre autres M. le duc de Chevreuse et M de Chamlai : tous deux ont la fièvre double-tierce M. de Chamlai a déjà pris le quinquina ; M. de Chevreuse le prendra au premier jour. On ne voit à la cour que des gens qui ont le ventre plein de quinquina. Si cela ne vous excite pas à y revenir, je ne sais plus ce qui vous peut en donner envie. M. Hessein ne l'a point voulu prendre des apothicaires, mais de la propre main de Smith. J'ai vu ce Smith chez lui ; il a le visage vermeil et boutonné, et a bien plus l'air d'un maître cabaretier que d'un médecin. M. Hessein dit qu'il n'a jamais rien bu de plus agréable, et qu'à chaque fois qu'il en prend, il sent la vie descendre dans son estomac. Adieu, mon cher monsieur : je commencerai et finirai toutes mes lettres en vous disant de vous hâter de revenir.

XIII. — Boileau a Racine.

Bourbon, ce 19 août 1687.

Vous pouvez juger, monsieur, combien j'ai été frappé de la funeste nouvelle que vous m'avez mandée de notre pauvre ami[1]. En quelque état pitoyable néanmoins que vous l'ayez laissé, je ne saurois m'empêcher d'avoir toujours quelque rayon d'espérance tant que vous ne m'aurez point écrit, *il est mort;* et je me flatte même qu'au premier ordinaire j'apprendrai qu'il est hors de danger. A dire le vrai, j'ai bon besoin de me flatter ainsi, surtout aujourd'hui que j'ai pris une médecine qui m'a fait tomber quatre fois en foiblesse, et qui m'a jeté dans un abattement dont même les plus agréables nouvelles ne seroient pas capables de me relever. Je vous avoue pourtant que, si quelque chose pouvoit me rendre la santé et la joie, ce seroit la bonté qu'a Sa Majesté de s'enquérir de moi toutes les fois que vous vous présentez devant elle. Il ne s'auroit guère rien arriver de plus glorieux, je ne dis pas à un misérable comme moi, mais à tout ce qu'il y a de gens plus considérables à la cour ; et je gage qu'il y en a plus de vingt d'entre eux qui, à l'heure qu'il est, envient ma bonne fortune, et qui voudroient avoir perdu la voix, et même la parole, à ce prix. Je ne manquerai pas, avant qu'il soit peu, de profiter du bon avis qu'un si grand prince me donne, sauf à désobliger M. Bourdier, mon médecin, et M. Baudière, mon apothicaire, qui prétendent maintenir contre lui que les eaux de Bourbon sont admirables pour rendre la voix ; mais je m'imagine qu'ils réussiront dans cette entreprise à peu près comme toutes les puissances de l'Europe ont réussi à lui empêcher de prendre Luxembourg, et tant d'autres villes. Pour moi je suis persuadé qu'il fait bon suivre ses ordonnances, en fait même de médecine. J'accepte l'augure

1. M. Hessein.

qu'il m'a donné en vous disant que la voix me reviendroit lorsque j'y penserois le moins. Un prince qui a exécuté tant de choses miraculeuses est vraisemblablement inspiré du ciel, et toutes les choses qu'il dit sont des oracles. D'ailleurs j'ai encore un remède à essayer, où j'ai grande espérance, qui est de me présenter à son passage dès que je serai de retour; car je crois que l'envie que j'aurai de lui témoigner ma joie et ma reconnoissance me fera trouver de la voix, et peut-être même des paroles éloquentes. Cependant je vous dirai que je suis aussi muet que jamais, quoique inondé d'eaux et de remèdes. Nous attendons la réponse de M. Fagon sur la relation que M. Bourdier lui a envoyée. Jusque-là je ne puis rien vous dire sur mon départ. On me fait toujours espérer ici une guérison prochaine; et nous devons tenter le demi-bain, supposé que M. Fagon persiste toujours dans l'opinion qu'il me peut être utile. Après cela je prendrai mon parti.

Vous ne sauriez croire combien je vous suis obligé de la tendresse que vous m'avez témoignée dans votre dernière lettre : les larmes m'en sont presque venues aux yeux; et quelque résolution que j'eusse faite de quitter le monde, supposé que la voix ne me revînt point, cela m'a entièrement fait changer d'avis : c'est-à-dire, en un mot, que je me sens capable de quitter toutes choses, hormis vous. Adieu, mon cher monsieur; excusez si je ne vous écris pas une plus longue lettre : franchement je suis fort abattu. Je n'ai point d'appétit; je traîne les jambes plutôt que je ne marche. Je n'oserois dormir, et je suis toujours accablé de sommeil. Je me flatte pourtant encore de l'espérance que les eaux de Bourbon me guériront. M. Amiot est homme d'esprit, et me rassure fort. Il se fait une affaire très-sérieuse de me guérir, aussi bien que les autres médecins. Je n'ai jamais vu de gens si affectionnés à leur malade, et je crois qu'il n'y en a pas un d'entre eux qui ne donnât quelque chose de sa santé pour me rendre la mienne. Outre leur affection, il y va de leur intérêt, parce que ma maladie fait grand bruit dans Bourbon. Cependant ils ne sont point d'accord, et M. Bourdier lève toujours des yeux très-tristes au ciel quand on parle de bain. Quoi qu'il en soit, je leur suis obligé de leurs soins et de leur bonne volonté; et, quand vous m'écrirez, je vous prie de me dire quelque chose qui marque que je parle bien d'eux.

M. de La Chapelle m'a écrit une lettre fort obligeante, et m'envoie plusieurs inscriptions sur lesquelles il me prie de lui dire mon avis. Elles me paroissent toutes fort spirituelles; mais je ne saurois pas lui mander, pour cette fois, ce que j'y trouve à redire; ce sera pour le premier ordinaire. M. Boursault[1], que je croyois mort, me vint voir il y a cinq ou six jours, et m'apparut le soir assez subitement. Il me dit qu'il s'étoit détourné de trois

[1] Boursault, l'auteur des comédies, étoit alors receveur des fermes à Montluçon.

grandes lieues du chemin de Mont-Luçon, où il alloit, et où il est habitué, pour avoir le bonheur de me saluer. Il me fit offre de toutes choses, d'argent, de commodités, de chevaux. Je lui répondis avec les mêmes honnêtetés, et voulus le retenir pour le lendemain à dîner; mais il me dit qu'il étoit obligé de s'en aller dès le grand matin. Ainsi nous nous séparâmes amis à outrance. A propos d'amis, mes baisemains, je vous prie, à tous nos amis communs. Dites bien à M. Quinault que je lui suis infiniment obligé de son souvenir, et des choses obligeantes qu'il a écrites de moi à M. l'abbé de Sales. Vous pouvez l'assurer que je le compte présentement au rang de mes meilleurs amis, et de ceux dont j'estime le plus le cœur et l'esprit. Ne vous étonnez pas si vous recevez quelquefois mes lettres un peu tard, parce que la poste n'est point à Bourbon, et que souvent, faute de gens pour envoyer à Moulins, on perd un ordinaire. Au nom de Dieu, mandez-moi avant toutes choses des nouvelles de M. Hessein.

XIV. — Boileau a Racine.

Bourbon, le 23 août 1687.

On me vient avertir que la poste est de ce soir à Bourbon. C'est ce qui fait que je prends la plume à l'heure qu'il est, c'est-à-dire à dix heures du soir, qui est une heure fort extraordinaire aux malades de Bourbon, pour vous dire que, malgré les tragiques remontrances de M. Bourdier, je me suis mis aujourd'hui dans le demi-bain, par le conseil de M. Amiot, et même de M. des Trapières, que j'ai appelé au conseil. Je n'y ai été qu'une heure; cependant j'en suis sorti beaucoup en meilleur état que je n'y étois entré, c'est-à-dire la poitrine beaucoup plus dégagée, les jambes plus légères, l'esprit plus gai : et même mon laquais m'ayant demandé quelque chose, je lui ai répondu un *non* à pleine voix, qui l'a surpris lui-même, aussi bien qu'une servante qui étoit dans la chambre; et pour moi, j'ai cru l'avoir prononcé par enchantement. Il est vrai que je n'ai pu depuis rattraper ce ton-là : mais, comme vous voyez, monsieur, c'en est assez pour me remettre le cœur au ventre, puisque c'est une preuve que ma voix n'est pas entièrement perdue, et que le bain m'est très-bon. Je m'en vais piquer de ce côté-là, et je vous manderai le succès. Je ne sais pas pourquoi M. Fagon a molli si aisément sur les objections très-superstitieuses de M. Bourdier. Il y a tantôt six mois que je n'ai eu de véritable joie que ce soir. Adieu, mon cher monsieur. Je dors en vous écrivant. Conservez-moi votre amitié, et croyez que, si je recouvre la voix, je l'emploierai à publier à toute la terre la reconnoissance que j'ai des bontés que vous avez pour moi; et qui ont encore accru de beaucoup la véritable estime et la sincère amitié que j'avois pour vous. J'ai été ravi, charmé, enchanté, du succès du quinquina; et ce qu'il a fait sur notre ami

Hessein m'engage encore plus dans ses intérêts que la guérison de ma fièvre double-tierce.

XV. — RACINE A BOILEAU.

Paris, 24 août 1687.

Je vous dirai, avant toutes choses, que M. Hessein, excepté quelque petit reste de foiblesse, est entièrement hors d'affaire, et ne prendra plus que huit jours du quinquina, à moins qu'il n'en prenne pour son plaisir; car la chose devient à la mode, et on commencera bientôt, à la fin des repas, à le servir comme le café et le chocolat. L'autre jour, à Marly, Monseigneur, après un fort grand déjeuner avec Mme la princesse de Conti[1] et d'autres dames, en envoya querir deux bouteilles chez les apothicaires du roi, et en but le premier un grand verre; ce qui fut suivi par toute la compagnie, qui, trois heures après, n'en dîna que mieux: il me semble même que cela leur avoit donné un plus grand air de gaieté ce jour-là ; et, à ce même dîner, je contai au roi votre embarras entre vos deux médecins, et la consultation très-savante de M. Bourdier. Le roi eut la bonté de me demander ce qu'on vous répondoit là-dessus, et s'il y avoit à délibérer. « Oh! pour moi, s'écria naturellement Mme la princesse de Conti, qui étoit à table à côté de Sa Majesté, j'aimerois mieux ne parler de trente ans que d'exposer ainsi ma vie pour recouvrer la parole. » Le roi, qui venoit de faire la guerre à Monseigneur sur sa débauche de quinquina, lui demanda s'il ne voudroit point aussi tâter des eaux de Bourbon. Vous ne sauriez croire combien cette maison de Marly est agréable : la cour y est, ce me semble, toute autre qu'à Versailles. Il y a peu de gens, et le roi nomme tous ceux qui l'y doivent suivre. Ainsi tous ceux qui y sont, se trouvant fort honorés d'y être, y sont aussi de fort bonne humeur. Le roi même y est fort libre et fort caressant. On diroit qu'à Versailles il est tout entier aux affaires, et qu'à Marly il est tout à lui et à son plaisir. Il m'a fait l'honneur plusieurs fois de me parler, et j'en suis sorti à mon ordinaire, c'est-à-dire fort charmé de lui, et au désespoir contre moi : car je ne me trouve jamais si peu d'esprit que dans ces momens où j'aurois le plus d'envie d'en avoir.

Du reste, je suis devenu riche de bons mémoires. J'y ai entretenu tout à mon aise les gens qui pouvoient me dire le plus de choses de la campagne de Lille. J'eus même l'honneur de demander cinq ou six éclaircissemens à M. de Louvois, qui me parla avec beaucoup de bonté. Vous savez sa manière, et comme toutes ses paroles sont pleines de droit sens et vont au fait. En un mot, j'en sortis très-savant et très-content. Il me dit que, tout autant de difficultés que nous aurions, il nous écouteroit avec plaisir.

1. Mlle de Blois, fille de Louis XIV et de Mme de La Vallière.

Les questions que je lui fis regardoient Charleroi et Douai. J'étois en peine pourquoi on alla d'abord à Charleroi, et si on avoit déjà nouvelle que les Espagnols l'eussent rasé : car, en voulant écrire, je me suis trouvé arrêté tout à coup, et par cette difficulté, et par beaucoup d'autres que je vous dirai. Vous ne me trouverez peut-être, à cause de cela, guère plus avancé que vous, c'est-à-dire beaucoup d'idées et peu d'écritures. Franchement je vous trouve fort à dire, et dans mon travail et dans mes plaisirs. Une heure de conversation m'étoit d'un grand secours pour l'un et d'un grand accroissement pour les autres.

Je viens de recevoir une lettre de vous. Je ne doute pas que vous n'ayez présentement reçu celle où je vous mandois l'avis de M. Fagon; et que M. Bourdier n'ait reçu des nouvelles de M. Fagon même, qui ne serviront pas peu à le confirmer dans son avis. Tout ce que vous m'écrivez de votre peu d'appétit et de votre abattement est très-considérable, et marque toujours de plus en plus que les eaux ne vous conviennent point. M. Fagon ne manquera pas de me répéter encore qu'il les faut quitter, et les quitter au plus vite; car, je vous l'ai mandé, il prétend que leur effet naturel est d'ouvrir l'appétit et de rendre les forces. Quand elles font le contraire, il y faut renoncer. Je ne doute donc pas que vous ne vous remettiez bientôt en chemin pour revenir. Je suis persuadé comme vous que la joie de revoir un prince qui témoigne tant de bonté pour vous, vous fera plus de bien que tous les remèdes. M. Roze m'avoit déjà dit de vous mander de sa part qu'après Dieu le roi étoit le plus grand médecin du monde, et je fus même fort édifié que M. Roze voulût bien mettre Dieu avant le roi. Je commence à soupçonner qu'il pourroit bien être en effet dans la dévotion. M. Nicole a donné depuis deux jours au public deux tomes de *Réflexions sur les épîtres et sur les évangiles*, qui me semblent encore plus forts et plus édifians que tout ce qu'il a fait. Je ne vous les envoie pas, parce que j'espère que vous serez bientôt de retour, et vous les trouverez infailliblement chez vous. Il n'a encore travaillé que sur la moitié des épîtres et des évangiles de l'année, j'espère qu'il achèvera le reste, pourvu qu'il plaise à Dieu et au révérend père de La Chaise de lui laisser encore un an de vie.

Il n'y a point de nouvelles de Hongrie que celles qui sont dans la gazette. M. de Lorraine, en passant la Drave, a fait, ce me semble, une entreprise de fort grand éclat, et fort inutile. Cette expédition a bien l'air de celle qu'on fit pour secourir Philisbourg. Il a trouvé au delà de la rivière un bois, et au delà de ce bois les ennemis retranchés jusqu'aux dents. M. de Termes est du nombre de ceux que je vous ai mandé qui avoient l'estomac farci de quinquina. Croyez-vous que le quinquina, qui vous a sauvé la vie, ne vous rendroit point la voix? Il devroit du moins vous être plus favorable qu'à un autre, vous qui vous êtes enroué tant

de fois à le louer. Les comédiens, qui vous font si peu de pitié, sont pourtant toujours sur le pavé; et je crains comme vous qu'ils ne soient obligés de s'aller établir auprès des vignes de feu monsieur votre père[1]; ce seroit un digne théâtre pour les œuvres de M. Pradon : j'allois ajouter de M. Boursault; mais je suis trop touché des honnêtetés que vous avez tout nouvellement reçues de lui. Je ferai tantôt à M. Quinault celles que vous me mandez de lui faire. Il me semble que vous avancez furieusement dans le chemin de la perfection. Voilà bien des gens à qui vous avez pardonné.

On m'a dit, chez Mme Manchon, que M. Marchand partoit lundi prochain pour Bourbon. *Hei! vereor ne quid Andria apportet mali*[2]! Franchement, j'appréhende un peu qu'il ne vous retienne. Il aime fort son plaisir. Cependant je suis assuré que M. Bourdier même vous dira de vous en aller. Le bien que les eaux vous pourroient faire est peut-être fait : elles auront mis votre poitrine en bon train. Les remèdes ne font pas toujours sur-le-champ leur plein effet, et mille gens qui étoient allés à Bourbon pour des foiblesses de jambes n'ont commencé à bien marcher que lorsqu'ils ont été de retour chez eux. Adieu, mon cher monsieur : vous me demandez pardon de m'avoir écrit une lettre trop courte, et vous avez raison de le demander; et moi, je vous le demande d'en avoir écrit une trop longue, et j'ai peut-être aussi raison.

XVI. — Boileau a Racine.

Bourbon, le 28 août 1687.

Je ne m'étonne point, monsieur, que Mme la princesse de Conti soit dans le sentiment où elle est. Quand elle auroit perdu la voix, il lui resteroit encore un million de charmes pour se consoler de cette perte; et elle seroit encore la plus parfaite chose que la nature ait produite depuis longtemps. Il n'en est pas ainsi d'un misérable qui a besoin de sa voix pour être souffert des hommes, et qui a quelquefois à disputer contre M. Charpentier. Quand ce ne seroit que cette dernière raison, il doit risquer quelque chose; et la vie n'est pas d'un si grand prix qu'il ne la puisse hasarder, pour se mettre en état d'interrompre un tel parleur. J'ai donc tenté l'aventure du demi-bain avec toute l'audace imaginable : mes valets faisant lire leur frayeur sur leurs visages, et M. Bourdier s'étant retiré pour n'être point témoin d'une entreprise si téméraire. A vous dire vrai, cette aventure a été un peu semblable à celle des maillotins dans don Quixotte, je veux dire qu'après bien des alarmes il s'est trouvé qu'il n'y avoit qu'à rire; puisque non-seulement le bain ne m'a point augmenté la

1. Le père de Boileau avoit eu des vignes du côté de Pantin, près du lieu où l'on transportoit les immondices de Paris.
2. Térence, *Andrienne*, acte I, scène I, vers 46.

fluxion sur la poitrine, mais qu'il me l'a même fort soulagée, et que, s'il ne m'a rendu la voix, il m'a du moins en partie rendu la santé. Je ne l'ai encore essayé que quatre fois, et M. Amiot prétend le pousser jusqu'à dix. Après quoi, si la voix ne me revient, il m'assure qu'il me donnera mon congé. Je conçois un fort grand plaisir à vous revoir et à vous embrasser; mais vous ne sauriez croire pourtant tout ce qui se présente d'affreux à mon esprit, quand je songe qu'il me faudra peut-être repasser muet par ces mêmes hôtelleries, et revenir sans voix dans ces mêmes lieux, où l'on m'avoit tant de fois assuré que les eaux de Bourbon me guériroient infailliblement. Il n'y a que Dieu et vos consolations qui me puissent soutenir dans une si juste occasion de désespoir.

J'ai été fort frappé de l'agréable débauche de Monseigneur chez Mme la princesse de Conti : mais ne songe-t-il point à l'insulte qu'il a faite par là à tous messieurs de la Faculté ? Passe pour avaler le quinquina sans avoir la fièvre : mais de le prendre sans s'être préalablement fait saigner et purger, c'est une chose qui crie vengeance, et il y a une espèce d'effronterie à ne se point trouver mal après un tel attentat contre toutes les règles de la médecine. Si Monseigneur et toute sa compagnie avoient avant tout pris une dose de séné dans quelque sirop convenable, cela lui auroit à la vérité coûté quelques tranchées, et l'auroit mis, lui et tous les autres, hors d'état de dîner; mais il y auroit eu au moins quelques formes gardées, et M. Bachot[1] auroit trouvé le trait galant; au lieu que, de la manière dont la chose s'est faite, cela ne sauroit jamais être approuvé que des gens de cour et du monde, et non point des véritables disciples d'Hippocrate, gens à barbe vénérable, et qui ne verront point assurément ce qu'il peut y avoir eu de plaisant à tout cela. Que si personne n'a été malade, ils vous répondront qu'il y a eu du sortilége; et en effet, monsieur, de la manière dont vous me peignez Marly, c'est un véritable lieu d'enchantement. Je ne doute point que les fées n'y habitent. En un mot, tout ce qui s'y dit et ce qui s'y fait me paroît enchanté; mais surtout les discours du maître du château ont quelque chose de fort ensorcelant, et ont un charme qui se fait sentir jusqu'à Bourbon. De quelque pitoyable manière que vous m'ayez conté la disgrâce des comédiens, je n'ai pu m'empêcher d'en rire. Mais, dites-moi, monsieur, supposé qu'ils aillent habiter où je vous ai dit, croyez-vous qu'ils boivent du vin du cru? Ce ne seroit pas une mauvaise pénitence à proposer à M. de Champmeslé[2], pour tant de bouteilles de vin de Champagne qu'il a bues, vous savez aux dépens de qui. Vous avez raison de dire qu'ils auront là un merveilleux théâtre pour jouer les pièces de M. Pradon; et d'ailleurs ils y auront une commodité, c'est que,

1 Apothicaire. — 2. Le mari de la Champmeslé.

quand le souffleur aura oublié d'apporter la copie de ses ouvrages, il en retrouvera infailliblement une bonne partie dans les précieux dépôts qu'on apporte tous les matins en cet endroit. M. Fagon n'a point écrit à M. Bourdier. Faites bien des complimens pour moi à M. Roze. Les gens de son tempérament sont de fort dangereux ennemis; mais il n'y a point aussi de plus chauds amis, et je sais qu'il a de l'amitié pour moi. Je vous félicite des conversations fructueuses que vous avez eues avec M. de Louvois, d'autant plus que j'aurai part à votre récolte. Ne craignez point que M. Marchand m'arrête à Bourbon. Quelque amitié que j'aie pour lui, il n'entre point en balance avec vous, et l'Andrienne n'apportera aucun mal. Je meurs d'envie de voir les *Réflexions* de M. Nicole, et je m'imagine que c'est Dieu qui me prépare ce livre à Paris, pour me consoler de mon infortune. J'ai fort ri de la raillerie que vous me faites sur les gens à qui j'ai pardonné. Cependant savez-vous bien qu'il y a à cela plus de mérite que vous ne croyez, si le proverbe italien est véritable, que, *Chi offende non perdona ?*

L'action de M. de Lorraine ne me paroît point si inutile qu'on se veut imaginer, puisque rien ne peut mieux confirmer l'assurance de ses troupes que de voir que les Turcs n'ont osé sortir de leurs retranchemens, ni même donner sur son arrière-garde dans sa retraite; et il faut en effet que ce soient de grands coquins pour l'avoir ainsi laissé repasser la Drave. Croyez-moi, ils seront battus; et la retraite de M. de Lorraine a plus de rapport à la retraite de César, quand il décampa devant Pompée, qu'à l'affaire de Philisbourg. Quand vous verrez M. Hessein, faites-le ressouvenir que nous sommes frères en quinquina, puisqu'il nous a sauvé la vie à l'un et à l'autre. Vous pensez vous moquer; mais je ne sais pas si je n'en essayerai point pour le recouvrement de ma voix. Adieu, mon cher monsieur; aimez-moi toujours, et croyez qu'il n'y a rien au monde que j'aime plus que vous. Je ne sais où vous vous êtes mis en tête que vous m'aviez écrit une longue lettre, car je n'en ai jamais trouvé une si courte.

XVII. — Boileau a Racine.

Bourbon, le 2 septembre 1687.

Ne vous étonnez pas, monsieur, si vous ne recevez pas des réponses à vos lettres aussi promptement que peut-être vous souhaitez, parce que la poste est fort irrégulière à Bourbon, et qu'on ne sait pas trop bien quand il faut écrire. Je commence à songer à ma retraite. Voilà tantôt la dixième fois que je me baigne; et, à ne vous rien celer, ma voix est tout au même état que quand je suis arrivé. Le monosyllabe que j'ai prononcé n'a été qu'un effet de ces petits tons que vous savez qui m'échappent quelquefois quand j'ai beaucoup parlé, et mes valets ont été un

peu trop prompts à crier miracle. La vérité est pourtant que le bain m'a renforcé les jambes et fortifié la poitrine : mais, pour ma voix, ni le bain, ni la boisson des eaux, ne m'ont de rien servi. Il faut donc s'en aller de Bourbon aussi muet que j'y suis arrivé. Je ne saurois vous dire quand je partirai : je prendrai brusquement mon parti, et Dieu veuille que le déplaisir ne me tue pas en chemin ! Tout ce que je vous puis dire, c'est que jamais exilé n'a quitté son pays avec tant d'affliction que je retournerai au mien. Je vous dirai encore plus, c'est que, sans votre considération, je ne crois pas que j'eusse jamais revu Paris, où je ne conçois aucun autre plaisir que celui de vous revoir. Je suis bien fâché de la juste inquiétude que vous donne la fièvre de monsieur votre jeune fils. J'espère que cela ne sera rien : mais si quelque chose me fait craindre pour lui, c'est le nombre de bonnes qualités qu'il a, puisque je n'ai jamais vu d'enfant de son âge si accompli en toutes choses. M. Marchand est arrivé ici samedi. J'ai été fort aise de le voir ; mais je ne tarderai guère à le quitter. Nous faisons notre ménage ensemble. Il est toujours aussi bon et aussi méchant homme que jamais. J'ai su par lui tout ce qu'il y a de mal à Bourbon, dont je ne savois pas un mot à son arrivée. Votre relation de l'affaire de Hongrie m'a fait un très-grand plaisir, et m'a fait comprendre en très-peu de mots ce que les plus longues relations ne m'auroient peut-être pas appris. Je l'ai débitée à tout Bourbon, où il n'y avoit qu'une relation d'un commis de M. Jacques[1], où, après avoir parlé du grand vizir, on ajoutoit, entre autres choses, que *ledit vizir, voulant réparer le grief qui lui avoit été fait*, etc. Tout le reste étoit de ce style. Adieu, mon cher monsieur ; aimez-moi toujours, et croyez que vous êtes seul ma consolation.

Je vous écrirai en partant de Bourbon, et vous aurez de mes nouvelles en chemin. Je ne sais pas trop le parti que je prendrai à Paris. Tous mes livres sont à Auteuil, où je ne puis plus désormais aller les hivers. J'ai résolu de prendre un logement pour moi seul. Je suis las franchement d'entendre le tintamarre des nourrices et des servantes. Je n'ai qu'une chambre, et point de meubles au cloître. Tout ceci soit dit entre nous ; mais cependant je vous prie de me mander votre avis. N'ayant point de voix, il me faut du moins de la tranquillité. Je suis las de me sacrifier au plaisir et à la commodité d'autrui. Il n'est pas vrai que je ne puisse bien vivre et tenir seul mon ménage : ceux qui le croient se trompent grossièrement. D'ailleurs, je prétends désormais mener un genre de vie dont tout le monde ne s'accommodera pas. J'avois pris des mesures que j'aurois exécutées, si ma voix ne s'étoit point éteinte. Dieu ne l'a pas voulu. J'ai honte de moi-même,

1. Entrepreneur des vivres dans l'armée du duc de Lorraine.

et je rougis des larmes que je répands en vous écrivant ces derniers mots.

XVIII. — RACINE A BOILEAU.

Paris, 5 septembre 1687.

J'avois destiné cette après-dînée à vous écrire fort au long; mais

Un cousin abusant d'un fâcheux parentage[1],

est venu malheureusement me voir, et il ne fait que de sortir de chez moi. Je ne vous écris donc que pour vous dire que je reçus avant-hier une lettre de vous. Le père Bouhours et le père Rapin étoient dans mon cabinet quand je la reçus. Je leur en fis la lecture en la décachetant, et je leur fis un fort grand plaisir. Je regardois pourtant de loin, à mesure que je la lisois, s'il n'y avoit rien dedans qui fût trop janséniste. Je vis vers la fin le nom de M. Nicole, et je sautai bravement, ou, pour mieux dire lâchement, par-dessus. Je n'osai m'exposer à troubler la grande joie et même les éclats de rire que leur causèrent plusieurs choses fort plaisantes que vous me mandiez. Nous aurions été tous trois les plus contens du monde, si nous eussions trouvé à la fin de votre lettre que vous parliez à votre ordinaire, comme nous trouvions que vous écriviez avec le même esprit que vous avez toujours eu. Ils sont, je vous assure, tous deux fort de vos amis, et même de fort bonnes gens. Nous avions été le matin entendre le père de Villiers, qui faisoit l'oraison funèbre de M. le Prince grand-père de M. le Prince d'aujourd'hui. Il y a joint les louanges du dernier mort, et il s'est enfoncé jusqu'au cou dans le combat de Saint-Antoine[2] : Dieu sait combien judicieusement ! En vérité il a beaucoup d'esprit; mais il auroit bien besoin de se laisser conduire[3]. J'annonçai au père Bouhours un nouveau livre qui excita fort sa curiosité: ce sont les *Remarques de M. de Vaugelas, avec les notes de Thomas Corneille*. Cela est ainsi affiché dans Paris depuis quatre jours. Auriez-vous jamais cru voir ensemble M. de Vaugelas et M. de Corneille le jeune donnant des règles sur la langue?

J'eusse bien voulu vous pouvoir mander que M. de Louvois est guéri, en vous mandant qu'il a été malade; mais ma femme, qui

1. Épître VI de Boileau, vers 46.

2. Le combat du faubourg Saint-Antoine au temps de la Fronde.

3. Villiers, auteur d'un poëme sur l'*Art de prêcher*, quitta les jésuites pour l'ordre de Clugni. Monchesnai rapporte qu'un jour Villiers, récitant une petite pièce de vers, où s'étoit glissé le terme de *mauvais vent*, Despréaux s'écria : « Ah ! monsieur, voilà qui mettra en mauvaise odeur tout votre ouvrage. » Il avoit coutume d'appeler cet abbé *le Matamore de Clugni*, parce qu'il avoit l'air audacieux et la parole impérieuse. (*Bolœana*, n. CIV.)

revient de voir Mme de La Chapelle[1], m'apprend qu'il a encore de la fièvre. Elle étoit d'abord comme continue, et même assez grande; elle n'est présentement qu'intermittente; et c'est encore une des obligations que nous avons au quinquina. J'espère que je vous manderai lundi qu'il est absolument guéri. Outre l'intérêt du roi et celui du public, nous avons, vous et moi, un intérêt très-particulier à lui souhaiter une bonne santé. On ne peut pas nous témoigner plus de bonté qu'il nous en témoigne; et vous ne sauriez croire avec quelle amitié il m'a toujours demandé de vos nouvelles. Bonsoir, mon cher monsieur. Je salue de tout mon cœur M. Marchand. Je vous écrirai plus au long lundi. Mon fils est guéri.

XIX. — Racine a Boileau.

Le 28.

Je suis fort touché des inquiétudes que vous montrez sur ma santé, et je vous demande pardon si j'ai été si longtemps sans vous faire réponse pour M. de Lamoignon. Ma santé est fort bonne. Dieu merci; mais je suis trop occupé à donner la dernière main à ma pièce d'*Athalie*, pour me rendre à l'honneur que veulent me faire Mme de Lamoignon et le père de La Rue. Je vous serois bien obligé de m'obtenir que le récit fût remis à la semaine prochaine. Appuyez, je vous supplie, sur mon regret et sur mes respects. Je prendrois bien la liberté de leur écrire à tous deux; mais, en vérité, vous ferez la chose mieux que moi. Je vous demande encore pardon de toutes les peines que je vous donne, et suis bien entièrement à vous.

XX. — Boileau a Racine.

A Versailles, à 6 heures.

Le contre-temps de votre indisposition a été bien fâcheux; car, en arrivant à Versailles, j'ai joui d'une merveilleuse bonne fortune : j'ai été appelé dans la chambre de Mme de Maintenon pour voir jouer devant le roi, par les actrices de Saint-Cyr, votre pièce d'*Athalie*. Quoique les élèves n'eussent que leurs habits ordinaires, tout a été le mieux du monde et a produit un grand effet. Le roi a témoigné être ravi, charmé, enchanté, ainsi que Mme de Maintenon. Pour moi, trouvez bon que je vous répète que vous n'avez pas fait de meilleur ouvrage. Adieu, mon cher monsieur; je suis fort pressé aujourd'hui. Si j'avois plus de loisir, je vous manderois plus au long certains détails, et vous rapporterois un mot charmant de M. de Chartres sur votre pièce, et qui a fait dire de grands biens de vous par le roi; mais je vous verrai vraisemblablement demain, et j'aime mieux attendre à vous dire cela de vive voix. Je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur.

1. Nièce de Boileau.

XXI. — Boileau a Racine.

Paris, 25 mars 1691.

Je ne voyois proprement que vous pendant que vous étiez à Paris; et, depuis que vous n'y êtes plus, je ne vois plus, pour ainsi dire, personne. N'attendez donc pas que je vous rende nouvelles pour nouvelles, puisque je n'en sais aucune. D'ailleurs il n'est guère fait mention à Paris présentement que du siége de Mons, dont je ne crois pas vous devoir instruire. Les particularités que vous m'en avez mandées m'ont fait un fort grand plaisir. Je vous avoue pourtant que je ne saurois digérer que le roi s'expose comme il fait. C'est une mauvaise habitude qu'il a prise, dont il devroit se guérir; et cela ne s'accorde pas avec cette haute prudence qu'il fait paroître dans toutes ses autres actions. Est-il possible qu'un prince qui prend si bien ses mesures pour assiéger Mons en prenne si peu pour la conservation de sa propre personne? Je sais bien qu'il a pour lui l'exemple des Alexandre et des César, qui s'exposoient de la sorte; mais avoient-ils raison de le faire? Je doute qu'il ait lu ce vers d'Horace :

Decipit exemplar vitiis imitabile[1].

Je suis ravi d'apprendre que vous êtes dans un couvent, en même cellule que M. de Cavoie; car, bien que le logement soit un peu étroit, je m'imagine qu'on n'y garde pas trop étroitement les règles, et qu'on n'y fait pas la lecture pendant le dîner, si ce n'est peut-être de lettres pareilles à la mienne. Je vous dis bien en partant que je ne vous plaignois plus, puisque vous faisiez le voyage avec un homme tel que lui, auprès duquel on trouve toutes sortes de commodités, et dont la compagnie pourroit consoler de toutes sortes d'incommodités. Et puis, je vois bien qu'à l'heure qu'il est vous êtes un soldat parfaitement aguerri contre les périls et contre la fatigue. Je vois bien, dis-je, que vous allez recouvrer votre honneur à Mons, et que toutes les mauvaises plaisanteries du voyage de Gand ne tomberont plus que sur moi. M. de Cavoie a déjà assez bien commencé à m'y préparer. Dieu veuille seulement que je les puisse entendre, au hasard même d'y mal répondre. Mais, à ne vous rien celer, non-seulement mon mal ne finit point, mais je doute même qu'il guérisse. En récompense, me voilà fort bien guéri d'ambition et de vanité. Et, en vérité, je ne sais si cette guérison-là ne vaut pas bien l'autre, puisqu'à mesure que les honneurs et les biens me fuient, il me semble que la tranquillité me vient. J'ai été une fois à notre assemblée[2] depuis votre départ. M. de La Chapelle ne manqua pas, comme vous vous le figurez

1. Liv. I, épître XIX, vers 17.
2. La petite académie qui devint en 1692 l'Académie des inscriptions.

bien, de proposer d'abord une médaille sur le siége de Mons; et j'en imaginai une sur le[1]....

XXII. — Racine a Boileau.

Au camp devant Mons, 3 avril 1691.

On nous avoit trop tôt mandé la prise de l'ouvrage à cornes : il ne fut attaqué, pour la première fois, qu'avant-hier; encore fut-il abandonné un moment après par les grenadiers du régiment des Gardes, qui s'épouvantèrent mal à propos, et que leurs officiers ne purent retenir, même en leur présentant l'épée nue comme pour les percer. Le lendemain, qui étoit hier, sur les neuf heures du matin, on recommença une autre attaque avec beaucoup plus de précaution que la précédente. On choisit pour cela huit compagnies de grenadiers, tant du régiment du Roi que d'autres régimens, qui tous méprisent fort les soldats des Gardes, qu'ils appellent des *Pierrots*. On commanda aussi cent cinquante mousquetaires des deux compagnies pour soutenir les grenadiers. L'attaque se fit avec une vigueur extraordinaire, et dura trois bons quarts d'heure; car les ennemis se défendirent en fort braves gens, et quelques-uns d'entre eux se colletèrent même avec quelques-uns de nos officiers. Mais comment auroient-ils pu faire? Pendant qu'ils étoient aux mains, tout notre canon tiroit sans discontinuer sur les deux demi-lunes qui devoient les couvrir, et d'où, malgré cette tempête de canon, on ne laissa pourtant pas de faire un feu épouvantable. Nos bombes tomboient aussi à tous momens sur ces demi-lunes, et sembloient les renverser sens dessus dessous. Enfin nos gens demeurèrent les maîtres, et s'établirent de manière qu'on n'a pas même osé depuis les inquiéter. Nous y avons bien perdu deux cents hommes, entre autres huit ou dix mousquetaires, du nombre desquels étoit le fils de M. le prince de Courtenay, qui a été trouvé mort dans la palissade de la demi-lune; car quelques mousquetaires poussèrent jusque dans cette demi-lune, malgré la défense expresse de M. de Vauban et de M. de Maupertuis[2], croyant faire sans doute la même chose qu'à Valenciennes. Ils furent obligés de revenir fort vite sur leurs pas; et c'est là que la plupart furent tués ou blessés. Les grenadiers, à ce que dit M. de Maupertuis lui-même, ont été aussi braves que les mousquetaires. De huit capitaines, il y en a eu sept tués ou blessés. J'ai retenu cinq ou six actions ou paroles de simples grenadiers, dignes d'avoir place dans l'histoire, et je vous les dirai quand nous nous reverrons. M. de Chasteauvillain, fils de M. le

1. On n'a point la fin de cette lettre.

2. Louis de Melun, marquis de Maupertuis, capitaine de la première compagnie des mousquetaires, mort en 1721, sans postérité, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

grand trésorier de Pologne[1], étoit à tout, et est un des hommes de l'armée le plus estimé. La Chesnaye[2] a aussi fort bien fait. Je vous les nomme tous deux, parce que vous les connoissez particulièrement: mais je ne vous puis dire assez de bien du premier, qui joint beaucoup d'esprit à une fort grande valeur. Je voyois toute l'attaque fort à mon aise, d'un peu loin à la vérité; mais j'avois de fort bonnes lunettes, que je ne pouvois presque tenir fermes, tant le cœur me battoit à voir tant de braves gens dans le péril. On fit une suspension pour retirer les morts de part et d'autre On trouva de nos mousquetaires morts dans le chemin couvert de la demi-lune. Deux mousquetaires blessés s'étoient couchés parmi ces morts, de peur d'être achevés : ils se levèrent tout à coup sur leurs pieds, pour s'en revenir avec les morts qu'on remportoit; mais les ennemis prétendirent qu'ayant été trouvés sur leur terrain, ils devoient demeurer prisonniers. Notre officier ne put pas en disconvenir; mais il voulut au moins donner de l'argent aux Espagnols, afin de faire traiter ces deux mousquetaires. Les Espagnols répondirent : « Ils seront mieux traités parmi nous que parmi vous, et nous avons de l'argent plus qu'il n'en faut pour nous et pour eux. » Le gouverneur fut un peu plus incivil; car M. de Luxembourg lui ayant envoyé une lettre par un tambour pour s'informer si le chevalier d'Estrades, qui s'est trouvé perdu, n'étoit point du nombre des prisonniers qui ont été faits dans ces deux actions, le gouverneur ne voulut ni lire la lettre, ni voir le tambour.

On a pris aujourd'hui deux manières de paysans qui étoient sortis de la ville avec des lettres pour M. de Castanaga[3]. Ces lettres portoient que la place ne pouvoit plus tenir que cinq ou six jours. En récompense, comme le roi regardoit de la tranchée tirer nos batteries, un homme, qui apparemment étoit quelque officier ennemi déguisé en soldat avec un simple habit gris, est sorti, à la vue du roi, de notre tranchée, et, traversant jusqu'à une demi-lune des ennemis, s'est jeté dedans; et on a vu deux des ennemis venir au-devant de lui pour le recevoir. J'étois aussi dans la tranchée dans ce temps-là, et je l'ai conduit de l'œil jusque dans la demi-lune. Tout le monde a été surpris au dernier point de son impudence; mais vraisemblablement il n'empêchera pas la place d'être prise dans cinq ou six jours. Toute la demi-lune est presque éboulée, et les remparts de ce côté-là ne tiennent plus à rien : on n'a jamais vu un tel feu d'artillerie. Quoique je vous dise que j'ai été dans la tranchée, n'allez pas croire que j'aie été dans aucun péril : les ennemis ne tiroient plus de ce côté-là;

1. Le comte de Morstein, grand trésorier de Pologne.
2. On lit dans *le Journal de Dangeau* que La Chesnaye eut un cheval tué sous lui, entre le roi et le comte de Toulouse.
3. Gouverneur de Bruxelles.

et nous étions tous, ou appuyés sur le parapet, ou debout sur le revers de la tranchée : mais j'ai couru d'autres périls, que je vous conterai en riant quand nous serons de retour.

Je suis, comme vous, tout consolé de la réception de Fontenelle[1]. M Roze paroît fâché de voir, dit-il, l'Académie *in pejus ruere*. Il vous fait ses baisemains avec des expressions très-fortes, à son ordinaire. M. de Cavoie, et quantité de nos communs amis, m'ont chargé aussi de vous en faire. Voilà, ce me semble, une assez longue lettre ; mais j'ai les pieds chauds, et je n'ai guère de plus grand plaisir que de causer avec vous. Je crois que le nez a saigné au prince d'Orange, et il n'est tantôt plus fait mention de lui. Vous me ferez un extrême plaisir de m'écrire, quand cela vous fera aussi quelque plaisir. Je vous prie de faire mes baisemains à M. de La Chapelle. Ayez la bonté de mander à ma femme que vous avez reçu de mes nouvelles.

J'ai oublié de vous dire que, pendant que j'étois sur le mont Pagnotte à regarder l'attaque, le révérend père de La Chaise étoit dans la tranchée, et même fort près de l'attaque, pour la voir plus distinctement. J'en parlois hier soir à son frère, qui me dit tout naturellement : « Il se fera tuer un de ces jours. » Ne dites rien de cela à personne ; car on croiroit la chose inventée, et elle est très-vraie et très-sérieuse.

XXIII. — Racine a Boileau.

Versailles, ce mardi 8 avril 1692.

Mme de Maintenon m'a dit ce matin que le roi avoit réglé notre pension[2] à 4000 francs pour moi, et à 2000 francs pour vous : cela s'entend sans y comprendre notre pension de gens de lettres. Je l'ai fort remerciée pour vous et pour moi. Je viens aussi tout à l'heure de remercier le roi. Il m'a paru qu'il avoit quelque peine qu'il y eût de la diminution ; mais je lui ai dit que nous étions trop contens. J'ai plus appuyé encore sur vous que sur moi, et j'ai dit au roi que vous prendriez la liberté de lui écrire pour le remercier, n'osant pas lui venir donner la peine d'élever sa voix[3] pour vous parler. J'ai dit en propres paroles : « Sire, il a plus d'esprit que jamais, plus de zèle pour Votre Majesté, et plus d'envie de travailler pour votre gloire. » Vous voyez enfin que les choses ont été réglées comme vous l'avez souhaité vous-même. Je ne laisse pas d'avoir une vraie peine de ce qu'il semble que je gagne à cela plus que vous ; mais, outre les dépenses et les fatigues des voyages, dont je suis assez aise que vous soyez délivré, je vous connois si noble et si plein d'amitié, que je suis assuré que vous souhaiteriez de bon cœur que je fusse encore mieux traité. Je serai très-

1. Fontenelle fut reçu à l'Académie françoise le 5 mai 1691.
2. D'historiographes.
3. Boileau commençoit à devenir un peu sourd.

content si vous l'êtes en effet. J'espère vous revoir bientôt. Je demeure ici pour voir de quelle manière la chose doit tourner : car on ne m'a point encore dit si c'est par un brevet, ou si c'est à l'ordinaire sur la cassette. Je suis entièrement à vous. Il n'y a rien de nouveau ici. On ne parle que du voyage[1] et tout le monde n'est occupé que de ses équipages.

Je vous conseille d'écrire quatre lignes au roi, et autant à Mme de Maintenon, qui assurément s'intéresse toujours avec beaucoup d'amitié à tout ce qui vous touche. Envoyez-moi vos lettres par la poste ou par votre jardinier, comme vous le jugerez à propos.

XXIV. — Boileau a Racine.

Paris, 9 avril 1692.

Êtes-vous fou avec vos complimens? Ne savez-vous pas bien que c'est moi qui ai, pour ainsi dire, prescrit la chose de la manière qu'elle s'est faite? Et pouvez-vous douter que je ne sois parfaitement content d'une affaire où l'on m'accorde tout ce que je demande? Tout va le mieux du monde; et je suis encore plus réjoui pour vous que pour moi-même.

Je vous envoie deux lettres que j'écris, suivant vos conseils, l'une au roi, l'autre à Mme de Maintenon. Je les ai écrites sans faire de brouillon, et je n'ai point ici de conseil : ainsi je vous prie d'examiner si elles sont en état d'être données, afin que je les réforme si vous ne les trouvez pas bien. Je vous les envoie pour cela toutes décachetées, et, supposé que vous jugiez à propos de les présenter, prenez la peine d'y mettre votre cachet. Je verrai aujourd'hui Mme Racine pour la féliciter. Je vous donne le bonjour, et suis tout à vous. Je ne reçus votre lettre qu'hier tout au soir, et je vous envoie mes trois lettres aujourd'hui, à huit heures, par la poste. Voilà, ce me semble, une assez grande diligence pour le plus paresseux de tous les hommes.

XXV. — Racine a Boileau.

Versailles, 11 avril 1692.

Je vous renvoie vos deux lettres avec mes remarques, dont vous ferez tel usage qu'il vous plaira. Tâchez de me les renvoyer avant six heures, ou pour mieux dire, avant cinq heures et demie du soir, afin que je les puisse donner avant que le roi entre chez Mme de Maintenon. J'ai trouvé que *la trompette et les sourds* étoient trop joués, et qu'il ne falloit pas trop appuyer sur votre incommodité, moins encore chercher de l'esprit sur ce sujet. Du reste, les lettres seront fort bien, et il n'en faut pas davantage. Je m'assure que vous donnerez un meilleur tour aux choses que j'ai ajoutées. Je ne veux point faire attendre votre jardinier.

1. Le roi se disposoit à faire un voyage en Flandre avec la cour.

Je n'ai point encore de nouvelles de la manière dont notre affaire sera tournée. M. de Chevreuse veut que je le laisse achever ce qu'il a commencé, et dit que nous nous en trouverons bien. Je vous conseille de lui écrire un mot à votre loisir. On ne peut pas avoir plus d'amitié qu'il en a pour vous.

XXVI. — Racine a Boileau.

Versailles, 11 avril 1692.

Vos deux lettres sont à merveille, et je les donnerai tantôt. M. de Pontchartrain oublia de parler hier, et ne peut parler que dimanche : mais j'en fus bien aise, parce que M. de Chevreuse aura le temps de le voir[1]. M. de Pontchartrain me parla de notre autre pension, et de la *petite académie*, mais avec une honté incroyable, en me disant que dans un autre temps il prétend bien faire d'autres choses pour vous et pour moi.

Je ne crois pas aller à Auteuil : ainsi ne m'y attendez point. Je ne crois pas même aller à Paris encore demain ; et, en ce cas, je vous prie de tout mon cœur de faire bien mes excuses à M. de Pontchartain, que j'ai une extrême impatience de revoir. Madame sa mère me demanda hier fort obligeamment si nous n'allions pas toujours chez lui ; je lui dis que c'étoit bien notre dessein de recommencer à y aller.

J'envoie à Paris pour un volume de M. de Noailles, que mon laquais prétend avoir reporté chez lui, et qu'on n'y trouve point. Cela me désole. Je vous prie de lui dire si vous ne croyez point l'avoir chez vous. Je vous donne le bonjour.

XXVII. — Racine a Boileau.

Au camp de Gévries, 21 mai 1692.

Il faut que j'aime M. Vigan[2] autant que je fais pour ne lui pas vouloir beaucoup de mal du contre-temps dont il a été cause. Si je n'avois pas eu des embarras tels que vous pouvez vous imaginer, je vous aurois été chercher à Auteuil. Je ne vous ai pas écrit pendant le chemin, parce que j'étois chagrin au dernier point d'un vilain clou qui m'est venu au menton, qui m'a fait de fort grandes douleurs, jusqu'à me donner la fièvre deux jours et deux nuits. Il est percé, Dieu merci, et il ne me reste plus qu'un emplâtre qui me défigure, et dont je me consolerois volontiers, sans toutes les questions importunes que cela m'attire à tout moment.

Le roi fit hier la revue de son armée et de celle de M. de Luxem-

1. M. de Chevreuse étoit consulté secrètement sur toutes les affaires d'État, sans avoir le titre de ministre. Pontchartrain étoit contrôleur général. Il fut chancelier en 1699.

2. Ami de Racine, chez lequel le fils aîné du poëte recevoit l'hospitalité à Versailles.

bourg. C'étoit assurément le plus grand spectacle qu'on ait vu depuis plusieurs siècles. Je ne me souviens point que les Romains en aient vu un tel; car leurs armées n'ont guère passé, ce me semble, quarante, ou tout au plus cinquante mille hommes; et il y avoit hier six vingt mille hommes ensemble sur quatre lignes. Comptez qu'à la rigueur il n'y avoit pas là-dessus trois mille hommes à rabattre. Je commençai à onze heures du matin à marcher; j'allai toujours au grand pas de mon cheval, et je ne finis qu'à huit heures du soir : enfin on étoit deux heures à aller du bout d'une ligne à l'autre. Mais, si on n'a jamais vu tant de troupes ensemble, assurez-vous que jamais on n'en a vu de si belles. Je vous rendrois un fort bon compte des deux lignes de l'armée du roi, et de la première de l'armée de M. de Luxembourg; mais, quant à la seconde ligne, je ne vous en puis parler que sur la foi d'autrui. J'étois si las, si ébloui de voir briller des épées et des mousquets, si étourdi d'entendre des tambours, des trompettes et des timbales, qu'en vérité je me laissois conduire par mon cheval, sans plus avoir d'attention à rien; et j'eusse voulu de tout mon cœur que tous les gens que je voyois eussent été chacun dans leur chaumière, ou dans leur maison, avec leurs femmes et leurs enfans; et moi dans ma rue des Maçons, avec ma famille. Vous avez peut-être trouvé dans les poëmes épiques les revues d'armée fort longues et fort ennuyeuses; mais celle-ci m'a paru tout autrement longue, et même, pardonnez-moi cette espèce de blasphème, plus lassante que celle de la Pucelle. J'étois, au retour, à peu près dans le même état que nous étions, vous et moi, dans la cour de l'abbaye de Saint-Amand[1]. A cela près, je ne fus jamais si charmé et si étonné que je le fus de voir une puissance si formidable. Vous jugez bien que tout cela nous prépare de belles matières. On m'a donné un ordre de batailie des deux armées. Je vous l'aurois volontiers envoyé; mais il y en a ici mille copies, et je ne doute pas qu'il n'y en ait bientôt autant à Paris. Nous sommes ici campés le long de la Trouille, à deux lieues de Mons. M. de Luxembourg est campé près de Binche, partie sur le ruisseau qui passe aux Estines, et partie sur la Haisne, où ce ruisseau tombe. Son armée est de soixante-six bataillons et de deux cent neuf escadrons; celle du roi, de quarante-six bataillons et de quatre-vingt-dix escadrons. Vous voyez par là que celle de M. de Luxembourg occupoit bien plus de terrain que celle du roi. Son quartier général, j'entends celui de M. de Luxembourg, est à Thieusies. Vous trouverez tous ces villages dans la carte. L'une et l'autre se mettent en marche demain. Je pourrai bien n'être pas en état de vous écrire de cinq ou six jours; c'est pourquoi je vous écris aujourd'hui une si longue lettre. Ne trouvez point étrange le peu d'ordre que vous y trouverez : je vous écris au bout d'une table environnée

1. Près de Tournai, en 1678.

de gens qui raisonnent de nouvelles, et qui veulent a tous momens que j'entre dans la conversation. Il vint hier de Bruxelles un rendu, qui dit que M. le prince d'Orange assembloit quelques troupes à Anderleck, qui en est à trois quarts de lieue. On demanda au rendu ce qu'on disoit à Bruxelles. Il répondit qu'on y étoit fort en repos, parce qu'on étoit persuadé qu'il n'y avoit à Mons qu'un camp volant, que le roi n'étoit point en Flandre, et que M. de Luxembourg étoit en Italie.

Je ne vous dis rien de la marine; vous êtes à la source, et nous ne savons qu'après vous. Vraisemblablement j'aurai bientôt de plus grandes choses à vous mander qu'une revue, quelque grande et quelque magnifique qu'elle ait été. M. de Cavoie vous baise les mains. Je ne sais ce que je ferois sans lui; il faudroit en vérité que je renonçasse aux voyages, et au plaisir de voir tout ce que je vois. M. de Luxembourg, dès le premier jour que nous arrivâmes, envoya dans notre écurie un des plus commodes chevaux de la sienne, pour m'en servir pendant la campagne. Vous n'avez jamais vu homme de cette bonté et de cette magnificence : il est encore plus à ses amis et plus aimable à la tête de sa formidable armée qu'il n'est à Paris et à Versailles. Je vous nommerois au contraire certaines gens qui ne sont pas reconnoissables dans ce pays-ci, et qui, tout embarrassés de la figure qu'ils y font, sont à peu près comme vous dépeigniez le pauvre M. Jeannart quand il commençoit une courante. Adieu, mon cher monsieur : voilà bien du verbiage; mais je vous écris au courant de ma plume, et me laisse entraîner au plaisir que j'ai de causer avec vous comme si j'étois dans vos allées d'Auteuil. Je vous prie de vous souvenir de moi dans la *petite académie*, et d'assurer M. de Pontchartain de mes très-humbles respects. Faites aussi mille complimens pour moi à M. de La Chapelle. Je prévois qu'il y aura bientôt matière à des types plus magnifiques qu'il n'en a encore imaginé. Écrivez-moi le plus souvent que vous pourrez, et forcez votre paresse. Pendant que j'essuie de longues marches et des campemens fort incommodes, serez-vous fort à plaindre quand vous n'aurez que la fatigue d'écrire des lettres bien à votre aise dans votre cabinet?

XXVIII. — Racine a Boileau.

Du camp de Gèvries, 22 mai 1692.

Comme j'étois fort interrompu hier en vous écrivant, je fis une grosse faute dans ma lettre, dont je ne m'aperçus que lorsqu'on l'eut portée à la poste. Au lieu de vous dire que le quartier principal de M. de Luxembourg étoit aux hautes Estines, je vous marquai qu'il étoit à Thieusies, qui est un village à plus de trois ou quatre lieues de là, et où il devoit aller camper en partant des Estines, à ce qu'on m'avoit dit; on parloit même de cela autour de moi pendant que j'écrivois. J'ai donc cru que je vous ferois

plaisir ce vous détromper, et qu'il valoit mieux qu'il vous en coûtât un petit port de lettre que quelque grosse gageure où vous pourriez vous engager mal à propos, ou contre M. de La Chapelle, ou contre M. Hessein. J'ai surtout pâli quand j'ai songé au terrible inconvénient qui arriveroit si ce dernier avoit quelque avantage ur vous; car je me souviens du bois qu'il mettoit à la droite opiniâtrement, malgré tous les sermens et toute la raison de M. de Guilleragues, qui en pensa devenir fou. Dieu vous garde d'avoir jamais tort contre un tel homme! Je monte en carrosse pour aller à Mons, où M. de Vauban m'a promis de me faire voir les nouveaux ouvrages qu'il y a faits. J'y allai l'autre jour dans ce même dessein; mais je souffrois alors tant de mal, que je ne songeai qu'à m'en revenir au plus vite.

XXIX. — Racine a Boileau.

Au camp devant Namur, 3 juin 1692.

J'ai été si troublé depuis huit jours de la petite vérole de mon fils, que j'appréhendois qui ne fût fort dangereuse, que je n'ai pas eu le courage de vous mander aucunes nouvelles. Le siége a bien avancé durant ce temps-là, et nous sommes à l'heure qu'il est au corps de la place. Il n'a point fallu pour cela détourner la Meuse, comme vous m'écrivez qu'on le disoit à Paris, ce qui seroit une étrange entreprise; on n'a pas même eu besoin d'appeler les mousquetaires, ni d'exposer beaucoup de braves gens. M. de Vauban, avec son canon et ses bombes, a fait lui seul toute l'expédition. Il a trouvé des hauteurs en deçà et au delà de la Meuse, où il a placé ses batteries. Il a conduit sa principale tranchée dans un terrain assez resserré, entre des hauteurs et une espèce d'étang d'un côté, et la Meuse de l'autre. En trois jours il a poussé son travail jusqu'à un petit ruisseau qui coule au pied de la contrescarpe, et s'est rendu maître d'une petite contre-garde revêtue qui étoit en deçà de la contrescarpe; et, de là, en moins de seize heures, a emporté tout le chemin couvert, qui étoit garni de plusieurs rangs de palissades, a comblé un fossé large de dix toises et profond de huit pieds, et s'est logé dans une demi-lune qui étoit au-devant de la courtine, entre un demi-bastion qui est sur le bord de la Meuse, à la gauche des assiégeans, et un bastion qui est à leur droite : en telle sorte que cette place si terrible, en un mot, Namur, a vu tous ses dehors emportés dans le peu de temps que je vous ai dit, sans qu'il en ait coûté au roi plus de trente hommes. Ne croyez pas pour cela qu'on ait eu affaire à des poltrons; tous ceux de nos gens qui ont été à ces attaques sont étonnés du courage des assiégés. Mais vous jugerez de l'effet terrible du canon et des bombes, quand je vous dirai, sur le rapport d'un officier espagnol qui fut pris hier dans les dehors, que notre artillerie leur a tué en deux jours douze cents hommes. Imaginez-

vous trois batteries qui se croisent et qui tirent continuellement sur de pauvres gens qui sont vus d'en haut et de revers, et qui ne peuvent pas trouver un seul coin où ils soient en sûreté. On dit qu'on a trouvé les dehors tout pleins de corps dont le canon a emporté les têtes comme si on les avoit coupées avec des sabres. Cela n'empêche pas que plusieurs de nos gens n'aient fait des actions de grande valeur. Les grenadiers du régiment des gardes françoises et ceux des gardes suisses se sont entre autres extrêmement distingués. On raconte plusieurs actions particulières, que je vous redirai quelque jour, et que vous entendrez avec plaisir : mais en voici une que je ne puis différer de vous dire, et que j'ai ouï conter au roi même. Un soldat du régiment des fusiliers, qui travailloit à la tranchée, y avoit posé un gabion; un coup de canon vint, qui emporta son gabion : aussitôt il en alla poser à la même place un autre, qui fut sur-le-champ emporté par un autre coup de canon. Le soldat, sans rien dire, en prit un troisième, et l'alla poser; un troisième coup de canon emporta ce troisième gabion. Alors le soldat, rebuté, se tint en repos; mais son officier lui commanda de ne point laisser cet endroit sans gabion. Le soldat dit : « J'irai, mais j'y serai tué. » Il y alla, et, en posant son quatrième gabion, eut le bras fracassé d'un coup de canon. Il revint, soutenant son bras pendant avec l'autre bras, et se contenta de dire à son officier : « Je l'avois bien dit. » Il fallut lui couper le bras, qui ne tenoit presque à rien. Il souffrit cela sans desserrer les dents, et, après l'opération, dit froidement : « Je suis donc hors d'état de travailler; c'est maintenant au roi à me nourrir. » Je crois que vous me pardonnerez le peu d'ordre de cette narration : mais assurez-vous qu'elle est fort vraie. M. de Cavoie me presse d'achever ma lettre. Je vous dirai donc en deux mots, pour l'achever, qu'apparemment la ville sera prise en deux jours. Il y a déjà une grande brèche au bastion; et même un officier vient, dit-on, d'y monter avec deux ou trois soldats, et s'en est revenu parce qu'il n'étoit point suivi, et qu'il n'y avoit encore aucun ordre pour cela. Vous jugez bien que ce bastion ne tiendra guère: après quoi il n'y a plus que la vieille enceinte de la ville, où les assiégés ne nous attendront pas : mais vraisemblablement la garnison laissera faire la capitulation aux bourgeois, et se retirera dans le château, qui ne fait pas plus de peur à M. de Vauban que la ville. M. le prince d'Orange n'a point encore marché, et pourra bien marcher trop tard. Nous attendons avec impatience des nouvelles de la mer.

Je ne suis point surpris de tout ce que vous me mandez du gouverneur qui a fait déserter votre assemblée à son pupille[1]. J'ai r

1. Le marquis d'Arey, gouverneur du duc de Chartres, lui défendit d'assister aux assemblées de la *petite académie*, auxquelles le jeune prince avoit été fort assidu.

de bon cœur de l'embarras où vous êtes sur le rang où vous devez placer M. de Richesource. Ce que vous dites des esprits médiocres est fort vrai, et m'a frappé, il y a longtemps, dans votre Poétique[1]. M. de Cavoie vous fait mille baisemains, et M. Roze aussi, qui m'a confié les grands dégoûts qu'il avoit de l'Académie, jusqu'à méditer même d'y faire retrancher les jetons, s'il n'étoit, dit-il, retenu par la charité. Croyez-vous que les jetons durent beaucoup, s'il ne tient qu'à la charité de M Roze qu'ils ne soient retranchés? Adieu, monsieur. Je vous conseille d'écrire un mot à M. le contrôleur général lui-même, pour le prier de vous faire mettre sur l'état de distribution; et cela se fera aussitôt. Vous êtes pourtant en fort bonnes mains, puisque M. de Bie a promis de vous faire payer. C'est le plus honnête homme qui se soit jamais mêlé de finances. Mes complimens à M. de La Chapelle.

XXX. — Racine a Boileau.

Au camp près de Namur, 15 juin 1692.

Je ne vous ai point écrit sur l'attaque d'avant-hier : je suis accablé des lettres qu'il me faut écrire à des gens beaucoup moins raisonnables que vous, et à qui il faut faire des réponses bien malgré moi. Je crois que vous n'aurez pas manqué de relations. Ainsi, sans entrer dans des détails ennuyeux, je vous manderai succinctement ce qui m'a le plus frappé dans cette action. Comme la garnison est au moins de six mille hommes, le roi avoit pris de fort grandes précautions pour ne pas manquer son entreprise. Il s'agissoit de leur enlever une redoute et un retranchement de plus de quatre cents toises de long, d'où il sera fort facile de foudroyer le reste de leurs ouvrages, cette redoute étant au plus haut de la montagne, et par conséquent pouvant commander aux ouvrages à cornes qui couvrent le château de ce côté-là. Ainsi le roi, outre les sept bataillons de tranchée, avoit commandé deux cents de ses mousquetaires, cent cinquante grenadiers à cheval, et quatorze compagnies d'autres grenadiers, avec mille ou douze cents travailleurs, pour le logement qu'on vouloit faire; et, pour mieux intimider les ennemis, il fit paroître tout à coup sur la hauteur la brigade de son régiment, qui est encore composée de six bataillons. Il étoit là en personne à la tête de son régiment, et donnoit ses ordres à la demi-portée du mousquet. Il avoit seulement devant lui trois gabions, que le comte de Fiesque, qui étoit son aide de camp de jour, avoit fait poser pour le couvrir : mais ces gabions, presque tous pleins de pierres, étoient la plus dangereuse défense du monde; car un coup de canon qui eût donné dedans auroit fait un beau massacre de tous ceux qui étoient derrière. Néanmoins un de ces gabions sauva peut-être la

1. Chant IV, vers 111-114.

vie au roi, ou à Monseigneur, ou à Monsieur, qui tous deux étoient à ses côtés; car il rompit le coup d'une balle de mousquet qui venoit droit au roi, et qui, en se détournant un peu, ne fit qu'une contusion au bras de M. le comte de Toulouse, qui étoit, pour ainsi dire, dans les jambes du roi.

Mais, pour revenir à l'attaque, elle se fit dans un ordre merveilleux. Il n'y eut pas jusqu'aux mousquetaires qui ne firent pas un pas de plus qu'on ne leur avoit commandé. A la vérité, M. de Maupertuis, qui marchoit à leur tête, leur avoit déclaré que, si quelqu'un osoit passer devant lui, il le tueroit. Il n'y en eut qu'un seul qui, ayant osé désobéir et passer devant lui, il le porta par terre de deux coups de sa pertuisane, qui ne le blessèrent pourtant point. On a fort loué la sagesse de M. de Maupertuis; mais il faut vous dire aussi deux traits de M. de Vauban, que je suis assuré qui vous plairont. Comme il connoît la chaleur du soldat dans ces sortes d'attaques, il leur avoit dit : « Mes enfans, on ne vous défend pas de poursuivre les ennemis quand ils s'enfuiront; mais je ne veux pas que vous alliez vous faire échiner mal à propos sur la contrescarpe de leurs ouvrages. Je retiens donc à mes côtés cinq tambours pour vous rappeler quand il sera temps. Dès que vous les entendrez, ne manquez pas de revenir chacun à vos postes. » Cela fut fait comme il l'avoit concerté. Voilà pour la première précaution. Voici la seconde. Comme le retranchement qu'on attaquoit avoit un fort grand front, il fit mettre sur notre tranchée des espèces de jalons, vis-à-vis desquels chaque corps devoit attaquer et se loger, pour éviter la confusion; et la chose réussit à merveille. Les ennemis ne soutinrent point, et n'attendirent pas même nos gens : ils s'enfuirent après qu'ils eurent fait une seule décharge, et ne tirèrent plus que de leurs ouvrages à cornes. On en tua bien quatre ou cinq cents; entre autres un capitaine espagnol, fils d'un grand d'Espagne, qu'on nomme le comte de Lémos. Celui qui le tua étoit un des grenadiers à cheval, nommé *Sans-Raison*. Voilà un vrai nom de grenadier. L'Espagnol lui demanda quartier, et lui promit cent pistoles, lui montrant même sa bourse où il y en avoit trente-cinq. Le grenadier, qui venoit de voir tuer le lieutenant de sa compagnie, qui étoit un fort brave homme, ne voulut point faire de quartier, et tua son Espagnol. Les ennemis envoyèrent demander le corps, qui leur fut rendu, et le grenadier *Sans-Raison* rendit aussi les trente-cinq pistoles qu'il avoit prises au mort, en disant : «Tenez, voilà son argent, dont je ne veux point; les grenadiers ne mettent la main sur les gens que pour les tuer. » Vous ne trouverez point peut-être ces détails dans les relations que vous lirez; et je m'assure que vous les aimerez bien autant qu'une supputation exacte du nom des bataillons, et de chaque compagnie des gens détachés, ce que M. l'abbé de Dangeau ne manqueroit pas de rechercher très-curieusement.

Je vous ai parlé du lieutenant de la compagnie des grenadiers qui fut tué, et dont *Sans-Raison* vengea la mort. Vous ne serez peut-être pas fâché de savoir qu'on lui trouva un cilice sur le corps. Il étoit d'une piété singulière, et avoit même fait ses dévotions le jour d'auparavant. Respecté de toute l'armée pour sa valeur accompagnée d'une douceur et d'une sagesse merveilleuse, le roi l'estimoit beaucoup, et a dit, après sa mort, que c'étoit un homme qui pouvoit prétendre à tout. Il s'appeloit Roquevert. Croyez-vous que frère Roquevert ne valoit pas bien frère Muce? Et si M. de La Trappe[1] l'avoit connu, auroit-il mis, dans la vie de frère Muce, que les grenadiers font profession d'être les plus grands scélérats du monde? Effectivement on dit que dans cette compagnie il y a des gens fort réglés. Pour moi, je n'entends guère de messe dans le camp qui ne soit servie par quelque mousquetaire, et où il n'y en ait quelqu'un qui communie, et cela de la manière du monde la plus édifiante.

Je ne vous dis rien de la quantité de gens qui reçurent des coups de mousquet ou des contusions tout auprès du roi; tout le monde le sait, et je crois que tout le monde en frémit. M. le Duc[2] étoit lieutenant général de jour, et y fit à la Condé, c'est tout dire. M. le Prince, dès qu'il vit que l'action alloit commencer, ne put s'empêcher de courir à la tranchée et de se mettre à la tête de tout. En voilà bien assez pour un jour.

Je ne puis pourtant finir sans vous dire un mot de M. de Luxembourg. Il est toujours vis-à-vis des ennemis, la Méhaigne entre deux, qu'on ne croit pas qu'ils osent passer. On lui amena avant-hier un officier espagnol, qu'un de nos partis avoit pris, et qui s'étoit fort bien battu. M. de Luxembourg, lui trouvant de l'esprit, lui dit : «Vous autres Espagnols, je sais que vous faites la guerre en honnêtes gens, et je la veux faire avec vous de même.» Ensuite il le fit dîner avec lui, puis lui fit voir toute son armée. Après quoi il le congédia, en lui disant : « Je vous rends votre liberté; allez trouver M. le prince d'Orange, et dites-lui ce que vous avez vu. » On a su aussi, par un rendu, qu'un de nos soldats s'étant allé rendre aux ennemis, le prince d'Orange lui demanda pourquoi il avoit quitté l'armée de M. de Luxembourg : « C'est, dit le soldat, qu'on y meurt de faim; mais, avec tout cela, ne passez pas la rivière, car assurément ils vous battront. »

Le roi envoya hier six mille sacs d'avoine et cinq cents bœufs à l'armée de M. de Luxembourg : et quoi qu'ait dit le déserteur, je vous puis assurer qu'on y est fort gai, et qu'il s'en faut bien qu'on y meure de faim. Le général a été trois jours sans monter à cheval, passant le jour à jouer dans sa tente.

1. L'abbé de la Trappe (Le Bouthilier de Rancé) avoit publié, en 1690, des *Instructions sur la mort de dom Muce*.

2. Fils de M. le Prince et petit-fils du grand Condé.

Le roi a eu nouvelle aujourd'hui que le baron de Serclas [1], avec cinq ou six mille chevaux de l'armée du prince d'Orange, avoit passé la Meuse à Huy, comme pour venir inquiéter le quartier de M. de Boufflers. Le roi prend ses mesures pour le bien recevoir.

Adieu, monsieur Je vous manderai une autre fois des nouvelles de la vie que je mène, puisque vous en voulez savoir. Faites, je vous prie, part de cette lettre à M. de La Chapelle, si vous trouvez qu'elle en vaille la peine. Vous me ferez même beaucoup de plaisir de l'envoyer à ma femme quand vous l'aurez lue; car je n'ai pas le temps de lui écrire, et cela pourra la réjouir, elle et mon fils.

On est fort content de M. de Bonrepaux[2]. J'ai écrit à M. de Pontchartrain le fils, par le conseil de M. de La Chapelle. Une page de complimens m'a plus coûté cinq cents fois que les huit pages que je vous viens d'écrire. Adieu, monsieur. Je vous envie bien votre beau temps d'Auteuil, car il fait ici le plus horrible temps du monde.

Je vous ai vu rire assez volontiers de ce que le vin fait quelquefois faire aux ivrognes. Hier un boulet de canon emporta la tête d'un de nos Suisses dans la tranchée. Un autre Suisse, son camarade, qui étoit auprès, se mit à rire de toute sa force, en disant : « Oh! oh! cela est plaisant; il reviendra sans tête dans le camp. »

On a fait aujourd'hui trente prisonniers de l'armée du prince d'Orange, et ils ont été pris par un parti de M. de Luxembourg. Voici la disposition de l'armée des ennemis. M. de Bavière à la droite avec des Brandebourg, et autres Allemands; M. de Valdeck est au corps de bataille avec les Hollandois; et le prince d'Orange, avec les Anglois, est à la gauche.

J'oubliois de vous dire que, quand M. le comte de Toulouse reçut son coup de mousquet, on entendit le bruit de la balle; et le roi demanda si quelqu'un étoit blessé. « Il me semble, dit en souriant le jeune prince, que quelque chose m'a touché. » Cependant la contusion étoit assez grosse, et j'ai vu la marque de la balle sur le galon de la manche, qui étoit tout noirci, comme si le feu y avoit passé. Adieu, monsieur. Je ne saurois me résoudre à finir quand je suis avec vous.

En fermant ma lettre j'apprends que la présidente Barentin, qui avoit épousé M. de Cormaillon, ingénieur, a été pillée par un parti de Charleroi. Ils ont pris ses chevaux de carrosse et sa cassette, et l'ont laissée dans le chemin à pied. Elle venoit pour être auprès de son mari, qui avoit été blessé. Il est mort.

1. Tzerclaës de Tilly.
2. François Dusson de Bonrepaux, lieutenant général des armées navales.

XXXI. — RACINE A BOILEAU.

Au camp, près de Namur, 24 juin 1692.

Je laisse à M. de Valincour le soin de vous écrire la prise du château neuf. Voici seulement quelques circonstances qu'il oubliera peut-être dans sa relation.

Ce château neuf est appelé autrement le fort Guillaume, parce que c'est le prince d'Orange qui ordonna l'année passée de le faire construire, et qui avança pour cela dix mille écus de son argent. C'est un grand ouvrage à cornes, avec quelques redans dans le milieu de la courtine, selon que le terrain le demandoit. Il est situé de telle sorte que plus on approche, moins on le découvre; et, depuis huit ou dix jours que notre canon le battoit, il n'y avoit fait qu'une très-petite brèche à passer deux hommes, et il n'y avoit pas une palissade du chemin couvert qui fût rompue. M. de Vauban a admiré lui-même la beauté de cet ouvrage. L'ingénieur qui l'a tracé, et qui a conduit tout ce qu'on y a fait, est un Hollandois nommé Cohorne. Il s'étoit enfermé dedans pour le défendre, et y avoit même fait creuser sa fosse, disant qu'il s'y vouloit enterrer. Il en sortit hier avec la garnison, blessé d'un éclat de bombe. M. de Vauban a eu la curiosité de le voir, et, après lui avoir donné beaucoup de louanges, lui a demandé s'il jugeoit qu'on eût pu l'attaquer mieux qu'on n'a fait. L'autre fit réponse que, si on l'eût attaqué dans les formes ordinaires, et en conduisant une tranchée devant la courtine et les demi-bastions, il se seroit encore défendu plus de quinze jours, et qu'il nous en auroit coûté bien du monde; mais que, de la manière dont on l'avoit embrassé de toutes parts, il avoit fallu se rendre. La vérité est que notre tranchée est quelque chose de prodigieux, embrassant à la fois plusieurs montagnes et plusieurs vallées avec une infinité de tours et de retours, autant presque qu'il y a de rues à Paris.

Les gens de la cour commençoient à s'ennuyer de voir si longtemps remuer la terre : mais enfin il s'est trouvé que, dès que nous avons attaqué la contrescarpe, les ennemis, qui craignoient d'être coupés, ont abandonné dans l'instant tout le chemin couvert; et, voyant dans leur ouvrage vingt de nos grenadiers qui avoient grimpé par un petit endroit où on ne pouvoit monter qu'un à un, ils ont aussitôt battu la chamade. Ils étoient encore quinze cents hommes, tous gens bien faits s'il y en a au monde. Le principal officier qui les commandoit, nommé M. de Wimberg, est âgé de près de quatre-vingts ans. Comme il étoit d'ailleurs fort incommodé des fatigues qu'il a souffertes depuis quinze jours, et qu'il ne pouvoit plus marcher, il s'étoit fait porter sur la petite brèche que notre canon avoit faite, résolu d'y mourir l'épée à la main. C'est lui qui a fait la capitulation, et il y a fait mettre qu'il lui seroit permis d'entrer dans le vieux château,

pour s'y défendre encore jusqu'à la fin du siége. Vous voyez par là à quelles gens nous avons affaire, et que l'art et les précautions de M. de Vauban ne sont pas inutiles pour épargner bien de braves gens qui s'iroient faire tuer mal à propos. C'étoit encore M. le Duc qui étoit lieutenant général de jour; et voici la troisième affaire qui passe par ses mains. Je voudrois que vous eussiez pu entendre de quelle manière aisée et même avec quel esprit il m'a bien voulu raconter une partie de ce que je vous mande; les réponses qu'il fit aux officiers qui le vinrent trouver pour capituler, et comme, en leur faisant mille honnêtetés, il ne laissoit pas de les intimider. On a trouvé le chemin couvert tout plein de corps morts, sans tous ceux qui étoient à demi enterrés dans l'ouvrage. Nos bombes ne les laissoient pas respirer, ils voyoient sauter à tout moment en l'air leurs camarades, leurs valets, leur pain, leur vin; ils étoient si las de se jeter par terre, comme on fait quand il tombe une bombe, que les uns se tenoient debout, au hasard de ce qui en pourroit arriver, les autres avoient creusé de petites niches dans des retranchemens qu'ils avoient faits dans le milieu de l'ouvrage, et s'y tenoient plaqués tout le jour. Ils n'avoient d'eau que celle d'un petit trou qu'ils avoient creusé en terre, et ont passé ainsi quinze jours entiers.

Le vieux château est composé de quatre autres forts, l'un derrière l'autre, et va toujours en s'étrécissant, en telle sorte que celui de ces forts qui est à l'extrémité de la montagne ne paroît pas pouvoir contenir trois cents hommes. Vous jugez bien quel fracas y feront nos bombes. Heureusement nous ne craignons pas d'en manquer sitôt. On en trouva hier chez les révérends pères jésuites de Namur douze cent soixante toutes chargées, avec leurs amorces. Les bons pères gardoient précieusement ce beau dépôt sans en rien dire, espérant vraisemblablement de le rendre aux Espagnols, au cas qu'on nous fît lever le siége. Ils paroissoient pourtant les plus contens du monde d'être au roi; et ils me dirent à moi-même, d'un air riant et ouvert, qu'ils lui étoient trop obligés de les avoir délivrés de ces maudits protestans qui étoient en garnison à Namur, et qui avoient fait un prêche de leurs écoles. Le roi a envoyé le père recteur à Dôle : mais le père de La Chaise dit lui-même que le roi est trop bon, et que les supérieurs de leur compagnie seront plus sévères que lui. Adieu, monsieur; ne me citez point. J'écrirai demain à M. de Milon[1], qui m'a mandé, comme vous, le crachement de sang de M. de La Chapelle. J'espère que cela n'aura point de suites; je vous assure que j'en suis sensiblement affligé.

J'oubliois de vous dire que je vis passer les deux otages que ceux du dedans de l'ouvrage à cornes envoyoient au roi. L'un

1. Frère aîné de La Chapelle.

avoit le bras en écharpe; l'autre la mâchoire à demi emportée, avec la tête bandée d'une écharpe noire. Le dernier est un chevalier de Malte. Je vis aussi huit prisonniers qu'on amenoit du chemin couvert; ils faisoient horreur. L'un avoit un coup de baïonnette dans le côté; un autre un coup de mousquet dans la bouche: les six autres avoient le visage et les mains toutes brûlées du feu qui avoit pris à la poudre qu'ils avoient dans leurs havre-sacs.

XXXII. — Racine a Boileau.

Fontainebleau, 3 octobre 1692.

Votre ancien laquais, dont j'ai oublié le nom, m'a fait grand plaisir ce matin en m'apprenant de vos nouvelles. A ce que je vois, vous êtes dans une fort grande solitude à Auteuil, et vous n'en partez point. Est-il possible que vous puissiez être si longtemps seul, et ne point faire du tout de vers? Je m'attends qu'à mon retour je trouverai votre *Satire des femmes* entièrement achevée. Pour moi, il s'en faut bien que je sois aussi solitaire que vous. M. de Cavoie a voulu encore à toute force que je logeasse chez lui; et il ne m'a pas été possible d'obtenir de lui que je fisse tendre un lit dans votre maison, où je n'aurois pas été si magnifiquement que chez lui; mais j'y aurois été plus tranquillement et avec plus de liberté.

Cependant elle n'a été marquée pour personne, au grand déplaisir de gens qui s'en étoient emparés les autres années. Notre ami M. Félix y a mis son carrosse et ses chevaux, et les miens n'y ont pas même trouvé place; mais tout cela s'est passé avec mon agrément et sous mon bon plaisir. J'ai mis mes chevaux à l'hôtel de Cavoie, qui en est tout proche. M. de Cavoie a permis aussi à M. de Bonrepaux de faire sa cuisine chez vous. Votre concierge, voyant que les chambres demeuroient vides, en a meublé quelqu'une, et l'a louée. On a mis sur la porte qu'elle étoit à vendre, et j'ai dit qu'on m'adressât ceux qui la viendroient voir; mais on ne m'a encore envoyé personne. Je soupçonne que le concierge, se trouvant fort bien d'y louer des chambres, seroit assez aise que la maison ne se vendît point. J'ai conseillé à M. Félix de l'acheter, et je vois bien que je le ferai aller jusqu'à 4000 francs. Je crois que vous ne feriez pas trop mal d'en tirer cet argent; et je crains que, si le voyage se passe sans que le marché soit conclu, M. Félix, ni personne, n'y songe plus jusqu'à l'autre année. Mandez-moi là-dessus vos sentimens: je ferai le reste.

On reçut hier de bonnes nouvelles d'Allemagne. M. le maréchal de Lorges ayant fait assiéger par un détachement de son armée une petite ville nommée Pforzheim[1], entre Philisbourg et Dour-

1. M. de Lorges prit Pforzeim le 16 septembre 1692.

lach, les Allemands ont voulu s'avancer pour la secourir. Il a eu avis qu'un corps de quarante escadrons avoit pris les devans, et n'étoit qu'à une lieue et demie de lui, ayant devant eux un ruisseau assez difficile à passer. La ville a été prise dès le premier jour, et cinq cents hommes qui étoient dedans ont été faits prisonniers de guerre.

Le lendemain M. de Lorges a marché avec toute son armée sur ces quarante escadrons que je vous ai dits, et a fait d'abord passer le ruisseau à seize de ses escadrons soutenus du reste de la cavalerie. Les ennemis, voyant qu'on alloit à eux avec cette vigueur, s'en sont fuis à vau-de-route, abandonnant leurs tentes et leur bagage, qui a été pillé. On leur a pris deux pièces de canon, deux paires de timbales, et neuf étendards, quantité d'officiers, entre autres leur général, qui est oncle de M. de Wirtemberg, et administrateur de ce duché, un général major de Bavière, et plus de treize cents cavaliers. Ils en ont eu près de neuf cents tués sur la place. Il ne nous en a coûté qu'un maréchal des logis, un cavalier, et six dragons. M. de Lorges a abandonné au pillage la ville de Pforzheim, et une autre petite ville auprès de laquelle étoient campés les ennemis. Ç'a été, comme vous voyez, une déroute : et il n'y a pas eu, à proprement parler, aucun coup de tiré de leur part : tout ce qu'on a pris et tué, ç'a été en les poursuivant.

Le prince d'Orange est parti pour la Hollande. Son armée s'est rapprochée de Gand, et apparemment se séparera bientôt. M. de Luxembourg me mande qu'il est en parfaite santé. Le roi se porte à merveille.

XXXIII. — Racine a Boileau.

Fontainebleau, 6 octobre (1692).

J'ai parlé à M. de Pontchartrain, le conseiller, du garçon qui vous a servi : et M. le comte de Fiesque, à ma prière, lui en a parlé aussi. Il m'a dit qu'il feroit son possible pour le placer; mais qu'il prétendoit que vous lui en écrivissiez vous-même, au lieu de lui faire écrire par un autre. Ainsi je vous conseille de forcer un peu votre paresse, et de m'envoyer une lettre pour lui, ou bien de lui écrire par la poste.

J'ai fait naître à Mme de Maintenon une grande envie de voir de quelle manière vous parlez de Saint-Cyr. Elle a paru fort touchée de ce que vous aviez eu même la pensée d'en parler; et cela lui donna occasion de dire mille biens de vous.

Pour moi, j'ai une extrême impatience de voir ce que vous me dites que vous m'envoyerez. Je n'en ferai part qu'à ceux que vous voudrez, à personne même si vous le souhaitez. Je crois pourtant qu'il sera très-bon que Mme de Maintenon voie ce que vous avez imaginé pour sa maison. Ne vous mettez pas en peine, je le lirai du ton qu'il faut, et je ne ferai point de tort à vos vers.

Je n'ai point vu M. Félix depuis que j'ai reçu votre lettre. Au

cas que vous ne trouviez point les 5000 francs, ce que je crois très-difficile, je vous conseille de louer votre maison; mais il faudra pour cela que je vous trouve des gens qui prennent soin de vous trouver des locataires : car je doute que ceux qui y logent soient bien propres à vous trouver des marchands, leur intérêt étant de demeurer seuls dans cette maison, et d'empêcher qu'on ne les en vienne déposséder.

Il n'y a ici aucune nouvelle. L'armée de M. de Luxembourg commence à se séparer, et la cavalerie entre dans des quartiers de fourrages. Quelques gens vouloient hier que le duc de Savoie pensât à assiéger Nice à l'aide des galères d'Espagne; mais le comte d'Estrées ne tardera guère à donner la chasse aux galères et aux vaisseaux espagnols, et doit arriver incessamment vers les côtes d'Italie. Le roi grossit de quarante bataillons son armée de Piémont pour l'année prochaine, et je ne doute pas qu'il ne tire une rude vengeance des pays de M. de Savoie.

Mon fils m'a écrit une assez jolie lettre sur le plaisir qu'il a eu de vous aller voir, et sur une conversation qu'il a eue avec vous. Je vous suis plus obligé que vous ne le sauriez dire de vouloir bien vous amuser avec lui. Le plaisir qu'il prend d'être avec vous me donne assez bonne opinion de lui; et s'il est jamais assez heureux pour vous entendre parler de temps en temps, je suis persuadé qu'avec l'admiration dont il est prévenu, cela lui fera le plus grand bien du monde. J'espère que cet hiver vous voudrez bien faire chez moi de petits dîners dont je prétends tirer tant d'avantages. M. de Cavoie vous fait ses complimens. J'appris hier la mort du pauvre abbé de Saint-Réal[1].

XXXIV. — Boileau a Racine, a Fontainebleau.

Auteuil, le 7 octobre 1692.

Je vous écrivis avant-hier si à la hâte, que je ne sais si vous aurez bien conçu ce que je vous écrivois; c'est ce qui m'oblige à vous récrire aujourd'hui. Mme Racine vient d'arriver chez moi, qui s'engage à vous faire tenir ma lettre. L'action de M. de Lorges est très-grande et très-belle; et j'ai déjà reçu une lettre de M. l'abbé Renaudot, qui me mande que M. de Pontchartrain veut qu'on travaille au plus tôt à faire une médaille pour cette action. Je crois que cela occupe déjà fort M. de La Chapelle, mais pour moi, je crois qu'il sera assez temps d'y penser vers la Saint-Martin.

Je ne saurois assez vous remercier du soin que vous prenez de notre maison de Fontainebleau. Je n'ai point encore vu sur cela personne de notre famille; mais, autant que j'en puis juger, tout le monde trouvera assez mauvais que celui qui l'habite prétende en profiter à nos dépens. C'est une étrange chose qu'un bien en

1. Auteur de *la Conjuration de Venise*.

commun : chacun en laisse le soin à son compagnon; ainsi personne n'y soigne, et il demeure au pillage.

Je vous mandois, le dernier jour, que j'ai travaillé à la *Satire des femmes* pendant huit jours; cela est véritable; mais il est vrai aussi que ma fougue poétique est passée presque aussi vite qu'elle est venue, et que je n'y pense plus à l'heure qu'il est. Je crois que lorsque j'aurai tout amassé, il y aura bien cent vers nouveaux d'ajoutés; mais je ne sais si je n'en ôterai pas bien vingt-cinq ou trente de la description du lieutenant et de la lieutenante criminelle[1]. C'est un ouvrage qui me tue par la multitude des transitions, qui sont, à mon sens, le plus difficile chef-d'œuvre de la poésie. Comme je m'imagine que vous avez quelque impatience d'en voir quelque chose, je veux bien vous en transcrire ici vingt ou trente vers; mais c'est à la charge que, foi d'honnête homme, vous ne les montrerez à âme vivante, parce que je veux être absolument maître d'en faire ce que je voudrai, et que d'ailleurs je ne sais s'ils sont encore en l'état où ils demeureront. Mais afin que vous en puissiez voir la suite, je vais vous mettre la fin de l'histoire de la lieutenante, de la manière que je l'ai achevée.

Mais peut-être j'invente une fable frivole.
Soutiens donc tout Paris, qui, prenant la parole,
Sur ce sujet encor de bons témoins pourvu,
Tout prêt à le prouver, te dira : Je l'ai vu.
Vingt ans j'ai vu ce couple, uni d'un même vice.
A tous mes habitans montrer que l'avarice
Peut faire dans les biens trouver la pauvreté,
Et nous réduire à pis que la mendicité.
Deux voleurs qui chez eux, pleins d'espérance, entrèrent.
Enfin un beau matin tous deux les massacrèrent :
Digne et funeste fruit du nœud le plus affreux
Dont l'hymen ait uni jamais deux malheureux.
Ce récit passe un peu l'ordinaire mesure;
Mais un exemple enfin si digne de censure
Peut-il dans la satire occuper moins de mots?
Chacun sait son métier. Suivons notre propos.
Nouveau prédicateur, aujourd'hui, je l'avoue,
Vrai disciple, ou plutôt singe de Bourdaloue,
Je me plais à remplir mes sermons de portraits.
En voilà déjà trois peints d'assez heureux traits :
La louve, la coquette, et la parfaite avare.
Il faut y joindre encor la revêche bizarre,
Qui sans cesse, d'un ton par la colère aigri,
Gronde, choque, dément, contredit un mari,

[1] Tardieu et sa femme, assassinés par des voleurs dans leur maison, quai des Orfèvres, le 24 août 1665.

Qui dans tous ses discours par quolibets s'exprime,
A toujours dans la bouche un proverbe, une rime;
Et d'un roulement d'yeux aussitôt applaudit
Au mot aigrement fou qu'au hasard elle a dit.
Il n'est point de repos ni de paix avec elle :
Son mariage n'est qu'une longue querelle.
Laisse-t-elle un moment respirer son époux,
Ses valets sont d'abord l'objet de son courroux;
Et, sur le ton grondeur lorsqu'elle les harangue,
Il faut voir de quels mots elle enrichit la langue!
Ma plume ici, traçant ces mots par alphabet,
Pourroit d'un nouveau tome augmenter Richelet.
Tu crains peu d'essuyer cette étrange furie :
En trop bon lieu, dis-tu, ton épouse nourrie,
Jamais de tels discours ne te rendra martyr.
Mais, eût-elle sucé la raison dans Saint-Cyr,
Crois-tu que d'une fille humble, honnête, charmante,
L'hymen n'ait jamais fait de femme extravagante?
Combien n'a-t-on point vu de Philis aux doux yeux,
Avant le mariage, anges si gracieux,
Tout à coup se changeant en bourgeoises sauvages,
Vrais démons, apporter l'enfer dans leurs ménages,
Et, découvrant l'orgueil de leurs rudes esprits,
Sous leur fontange altière asservir leurs maris?

En voilà plus que je ne vous avois promis. Mandez-moi ce que vous y aurez trouvé de fautes plus grossières.

J'ai envoyé des pêches à Mme de Caylus, qui les a reçues, m'a-t-on dit, avec de grandes marques de joie. Je vous donne le bonsoir, et suis tout à vous.

XXXV. — Racine a Boileau.

Au Quesnoi, 30 mai 1693.

Le roi fait demain ses dévotions. Je parlai hier de M. le doyen[1] au père de La Chaise; il me dit qu'il avoit reçu votre lettre, me demanda des nouvelles de votre santé, et m'assura qu'il étoit fort de vos amis et de toute la famille. J'ai parlé ce matin à Mme de Maintenon, et lui ai même donné une lettre que je lui avois écrite sur ce sujet, la mieux tournée que j'aie pu, afin qu'elle la pût lire au roi. M. de Chamlai, de son côté, proteste qu'il a déjà fait merveilles, et qu'il a parlé de M. le doyen comme de l'homme du monde qu'il estimoit le plus, et qui méritoit le mieux les grâces de Sa Majesté. Il promet qu'il reviendra encore ce soir à la charge. Je l'ai échauffé de tout mon possible, et l'ai assuré de votre recon-

1. L'abbé Jacques Boileau, frère de Despréaux.

noissance et de celle de M. le doyen et de MM. Dongois[1]. Voilà, mon cher monsieur, où la chose en est. Le reste est entre les mains du bon Dieu, qui peut-être inspirera le roi en notre faveur. Nous en saurons demain davantage.

Quant à nos ordonnances, M. de Pontchartrain me promit qu'il nous les feroit payer aussitôt après le départ du roi. C'est à vous de faire vos sollicitations, soit par M. de Pontchartrain le fils, soit par M. l'abbé Bignon. Croyez-vous que vous fissiez mal d'aller vous-même une fois chez lui? Il est bien intentionné: la somme est petite : enfin, on m'assure qu'il faut presser, et qu'il n'y a pas un moment à perdre. Quand vous aurez arraché cela de lui, il ne vous en voudra que plus de bien. Il faudroit aussi voir ou faire voir M. de Bie, qui est le meilleur homme du monde, et qui le feroit souvenir de vous quand il fera l'état de distribution.

Au reste, j'ai été obligé de dire ici, le mieux que j'ai pu, quelques-uns des vers de votre satire à M. le Prince. *Nosti hominem.* Il ne parle plus d'autre chose, et il me les a redemandés plus de dix fois. M. le prince de Conti voudroit bien que vous m'envoyassiez l'histoire du lieutenant criminel, dont il est surtout charmé. M. le Prince et lui ne font que redire les deux vers : *La mule et les chevaux au marché.* Je vous conseille de m'envoyer tout cet endroit, et quelques autres morceaux détachés, si vous pouvez : assurez-vous qu'ils ne sortiront point de mes mains. M. le Prince n'est pas moins touché de ce que j'ai pu retenir de votre ode. Je ne suis point surpris de la prière que M. de Pontchartrain le fils vous a faite en faveur de Fontenelle. Je savois bien qu'il avoit beaucoup d'inclination pour lui, et c'est pour cela même que M. de La Loubère[2] n'en a guère: mais enfin vous avez très-bien répondu, et pour peu que Fontenelle se reconnoisse, je vous conseillerois aussi de lui faire grâce : mais, à dire vrai, il est bien tard, et la stance a fait un furieux progrès[3].

1. L'abbé Dongois, et Antoine Dongois, greffier de la grand'chambre du Parlement de Paris, neveux de Boileau et frères de Mme de La Chapelle.

2. La Loubère, membre de l'Académie par la grâce de MM. de Pontchartrain.

3. Boileau se rendit aux instances de M. de Pontchartrain le fils, et supprima de l'*Ode sur la prise de Namur* la strophe suivante qui devoit être la seconde :

Un torrent dans les prairies
Roule à flots précipités;
Malherbe, dans ses furies,
Marche à pas trop concertés.
J'aime mieux, nouvel Icare,
Dans les airs suivre Pindare,
Tomber du ciel le plus haut,
Que, loué de Fontenelle,
Raser, timide hirondelle,
La terre comme Perrault.

Je n'ai pas le temps d'écrire ce matin à M. de La Chapelle. Ayez la bonté de lui dire que tout ce qu'il a imaginé, et vous aussi, sur l'ordre de Saint-Louis, me paroît fort beau; mais que pour moi je voudrois simplement mettre pour type la croix même de Saint-Louis, et la légende *Ordo militaris*[1], etc. Chercherons-nous toujours de l'esprit dans les choses qui en demandent le moins? Je vous écris tout ceci avec une rapidité épouvantable, de peur que la poste ne soit partie.

Il fait le plus beau temps du monde. Le roi, qui a une fluxion sur la gorge, se porte bien : ainsi nous serons bientôt en campagne. Je vous écrirai plus à loisir avant que de sortir du Quesnoi.

XXXVI. — RACINE A BOILEAU.

Au Quesnoi, le 31 mai au soir, 1693.

Vous verrez par la lettre que j'écris à M. l'abbé Dongois les obligations que vous avez à Sa Majesté. M. le doyen est chanoine de la Sainte-Chapelle, et est bien mieux encore que je n'avois demandé. Mme de Maintenon m'a chargé de vous faire bien ses baisemains. Elle mérite bien que vous lui fassiez quelque remercîment, ou du moins que vous fassiez d'elle une mention honorable qui la distingue de tout son sexe[2], comme en effet elle en est distinguée de toute manière.

Je suis content au dernier point de M. de Chamlai, et il faut absolument que vous lui écriviez, aussi bien qu'au père de La Chaise, qui a très-bien servi M. le doyen.

Tout le monde m'a chargé ici de vous faire ses complimens: entre autres M. de Cavoie et M. de Sérignan. M. le prince de Conti même m'a témoigné prendre beaucoup de part à votre joie.

Nous partons mardi pour aller camper sous Mons. Le roi se mettra à la tête de l'armée de M. de Boufflers: M. de Luxembourg, avec la sienne, nous côtoiera de fort près. Le roi envoie les dames à Maubeuge. Ainsi nous voilà à la veille des grandes nouvelles. Je vous donne le bonsoir et suis entièrement à vous.

Songez à nos ordonnances. Prenez aussi la peine de recommander à M. Dongois le petit Mercier, valet de chambre de Mme de Maintenon. Il voudroit avoir pour commissaire, pour la conclusion de son affaire, ou M. l'abbé Brunet, ou M. l'abbé Petit. Si cela se peut faire dans les regles, et sans blesser la conscience, il faudroit tâcher de lui faire avoir ce qu'il demande.

1. L'ordre militaire de Saint-Louis fut créé le 10 mai 1693.
2. Voy. les vers 516-520 de la satire X.

XXXVII. — Boileau a Racine.

1er juin 1693.

Je sors de notre assemblée des inscriptions, où j'ai été principalement pour parler à M. de Toureil; mais il ne s'y est point trouvé. Il s'étoit chargé de parler de nos ordonnances à M. de Pontchartrain le père, et il m'en devoit rendre compte aujourd'hui. J'enverrai demain savoir s'il est malade, et pourquoi il n'est pas venu. Cependant M. l'abbé Renaudot m'a promis aussi d'agir très-fortement auprès du même ministre. Cet abbé doit venir dîner jeudi avec moi à Auteuil, et me raconter tout ce qu'il aura fait; ainsi il ne se perdra point de temps.

Mme Racine me fit l'honneur de souper dimanche chez moi, avec toute votre petite et agréable famille. Cela se passa fort gaiement, mon rhume étant presque entièrement guéri. Je n'ai jamais vu une si belle journée. J'entretins fort monsieur votre fils, qui, à mon sens, croît toujours en mérite et en esprit. Il me montra une traduction qu'il a faite d'une harangue de Tite Live, et j'en fus fort content. Je crois non-seulement qu'il sera habile pour les lettres, mais qu'il aura la conversation agréable, parce qu'en effet il pense beaucoup, et qu'il conçoit fort vivement tout ce qu'on lui dit. Je ne saurois trouver de termes assez forts pour vous remercier des mouvemens que vous vous donnez pour M. le doyen de Sens; et, quand l'affaire ne réussiroit point, je vous puis assurer que je n'oublierai jamais la sensible obligation que je vous ai.

Vous m'avez fort surpris en me mandant l'empressement qu'ont deux des plus grands princes de la terre pour voir des ouvrages que je n'ai pas achevés[1]. En vérité, mon cher monsieur, je tremble qu'ils ne se soient trop aisément laissé prévenir en ma faveur: car, pour vous dire sincèrement ce qui se passe en moi au sujet de ces derniers ouvrages, il y a des momens où je crois n'avoir rien fait de mieux; mais il y en a aussi beaucoup où je n'en suis point du tout content, et où je fais résolution de ne les jamais laisser imprimer. Oh! qu'heureux est M. Charpentier, qui, raillé, et mettons quelquefois bafoué sur les siens, se maintient toujours parfaitement tranquille, et demeure invinciblement persuadé de l'excellence de son esprit! Il a tantôt apporté à l'Académie une médaille de très-mauvais goût; et, avant que de la laisser lire, il a commencé par en faire l'éloge. Il s'est mis par avance en colère sur ce qu'on y trouveroit à redire, déclarant pourtant que, quelques critiques qu'on y pût faire, il sauroit bien ce qu'il devroit penser là-dessus, et qu'il n'en resteroit pas moins convaincu qu'elle étoit parfaitement bonne. Il a en effet tenu parole; et, tout le monde l'ayant généralement désapprouvée, il a querellé tout le monde, il a rougi et s'est emporté : mais il s'en est allé

1. La *Satire contre les femmes* et l'*Ode sur la prise de Namur*.

satisfait de lui-même. Je n'ai point, je l'avoue, cette force d'âme, et si des gens un peu sensés s'opiniâtroient de dessein formé à blâmer la meilleure chose que j'aie écrite, je leur résisterois d'abord avec assez de chaleur; mais je sens bien que peu de temps après je conclurois contre moi, et que je me dégoûterois de mon ouvrage. Ne vous étonnez donc point si je ne vous envoie point encore par cet ordinaire les vers que vous me demandez, puisque je n'oserois presque me les présenter à moi-même sur le papier. Je vous dirai pourtant que j'ai en quelque sorte achevé l'*Ode sur Namur*, à quelques vers près, où je n'ai point encore attrapé l'expression que je cherche. Je vous l'enverrai un de ces jours; mais c'est à la charge que vous la tiendrez secrète, et que vous n'en lirez rien à personne que je ne l'aie entièrement corrigée sur vos avis.

Il n'est bruit ici que des grandes choses que le roi va faire : et, à vous dire le vrai, jamais commencement de campagne n'eut un meilleur air. J'ai bien vu dans les livres des exemples de grandes félicités; mais, au prix de la fortune du roi, à mon sens, tout est malheur. Ce qui m'embarrasse, c'est qu'ayant épuisé pour Namur toutes les hyperboles et toutes les hardiesses de notre langue, où trouverai-je des expressions pour le louer, s'il vient à faire quelque chose de plus grand que la prise de cette ville? Je sais bien ce que je ferai; je garderai le silence, et vous laisserai parler. C'est le meilleur parti que je puisse prendre. *Spectatus satis, et donatus jam rude*, etc. Je vous prie de bien témoigner à M. de Chamlai combien je lui suis obligé des bons offices qu'il rend à mon frère[1]; je vois bien que la fortune n'est pas capable de l'aveugler, et qu'il voit toujours ses amis avec les mêmes yeux qu'auparavant. Adieu, mon cher monsieur, soyez bien persuadé que je vous aime et que je vous estime infiniment. Dans le temps que j'allois finir cette lettre, M. l'abbé Dongois est entré dans ma chambre avec le petit mot de lettre que vous écrivez à Mme Racine, et où vous mandez l'heureux, surprenant, incroyable succès de votre négociation[2]. Que vous dirai-je là-dessus? Cela demande une lettre toute entière que je vous écrirai demain. Cependant souvenez-vous de l'état de Pamphile à la fin de l'*Andrienne*, *Nunc est quum me interfici patiar;* voilà à peu près mon état. Adieu encore un coup, mon cher, illustrissime, effectif, ou, puisque la passion permet quelquefois d'inventer des mots, mon effectissime ami.

1. Le doyen de Sens, Jacques Boileau.
2. Racine venoit d'obtenir pour Jacques Boileau un canonicat à la Sainte-Chapelle.

XXXVIII. — Boileau a Racine, a l'armée.

Paris, ce 4 juin 1693.

Je vous écrivis hier au soir une assez longue lettre, et qui étoit toute remplie du chagrin que j'avois alors causé par un tempérament sombre qui me dominoit, et par un reste de maladie; mais je vous en écris une aujourd'hui toute pleine de la joie que m'a causée l'agréable nouvelle que j'ai reçue. Je ne saurois vous exprimer l'allégresse qu'elle a excitée dans toute notre famille, elle a fait changer de caractère à tout le monde. M. Dongois le greffier est présentement un homme jovial et folâtre, M. l'abbé Dongois, un bouffon et un badin. Enfin il n'y a personne qui ne se signale par des témoignages extraordinaires de plaisir et de satisfaction, et par des louanges et des exclamations sans fin sur votre bonté, votre générosité, votre amitié, etc. A mon sens néanmoins, celui qui doit être le plus satisfait, c'est vous; et le contentement que vous devez avoir en vous-même d'avoir obligé si efficacement dans cette affaire tant de personnes qui vous estiment et qui vous honorent depuis si longtemps, est un plaisir d'autant plus agréable qu'il ne procède que de la vertu, et que les âmes du commun ne sauroient ni se l'attirer ni le sentir. Tout ce que j'ai à vous prier maintenant, c'est de me mander les démarches que vous croyez qu'il faut que je fasse à l'égard du roi et du père de La Chaise; et non-seulement s'il faut, mais à peu près ce qu'il faut que je leur écrive. M. le doyen de Sens ne sait encore rien de ce qu'on a fait pour lui. Jugez de sa surprise, quand il apprendra tout d'un coup le bien imprévu et excessif que vous lui avez fait. Ce que j'admire le plus, c'est la félicité de la circonstance, qui a fait que, demandant pour lui la moindre de toutes les chanoinies de la Sainte-Chapelle, nous lui avons obtenu la meilleure après celle de M. l'abbé d'Ense[1]. *O factum bene!* Vous pouvez compter que vous aurez désormais en lui un homme qui disputera avec moi de zèle et d'amitié.

J'avois résolu de ne vous envoyer la suite de mon *Ode sur Namur* que quand je l'aurois mise en état de n'avoir plus besoin que de vos corrections. Mais en vérité vous m'avez fait trop de plaisir, pour ne pas satisfaire sur-le-champ la curiosité que vous avez peut-être conçue de la voir. Ce que je vous prie, c'est de ne la montrer à personne, et de ne la point épargner. J'y ai hasardé des choses fort neuves, jusqu'à parler de la plume blanche que le roi a sur son chapeau. Mais, à mon avis, pour trouver des expressions nouvelles en vers, il faut parler de choses qui n'aient point été dites en vers. Vous en jugerez, sauf à tout changer, si cela vous déplaît. L'ode sera de dix-huit stances[2] : cela fait cent

1. C'est Évrard dans *le Lutrin*.

2. Elle a été réduite à dix-sept, par la suppression de la seconde strophe, où étoit nommé Fontenelle.

quatre-vingts vers. Je ne croyois pas aller si loin. Voici ce que vous n'avez point vu; je vais le mettre sur l'autre feuillet.

Déployez toutes vos rages,
Princes, vents, peuples, frimas, etc.

Je vous demande pardon de la peine que vous aurez peut-être à déchiffrer tout ceci, que je vous ai écrit sur un papier qui boit. Je vous le récrirois bien; mais il est près de midi, et j'ai peur que la poste ne parte; ce sera pour une autre fois. Je vous embrasse de tout mon cœur.

XXXIX. — Boileau a Racine.

Paris, 6 juin 1693.

Je vous écrivis hier, avec toute la chaleur qu'inspire une méchante nouvelle, le refus que fait l'abbé de Paris de se démettre de sa chanoinie. Ainsi vous jugerez bien par ma lettre que ce ne sont pas, à l'heure qu'il est, des remercîmens que je médite, puisque je suis même honteux de ceux que j'ai déjà faits. A vous dire le vrai, le contre-temps est fâcheux; et quand je songe aux chagrins qu'il m'a déjà causés, je voudrois presque n'avoir jamais pensé à ce bénéfice pour mon frère : je n'aurois pas la douleur de voir que vous vous soyez peut-être donné tant de peine si inutilement. Ne croyez pas toutefois, quoi qu'il puisse arriver, que cela diminue en moi le sentiment des obligations que je vous ai. Je sens bien qu'il n'y a qu'une étoile bizarre et infortunée qui pût empêcher le succès d'une affaire si bien conduite, et où vous avez également signalé votre prudence et votre amitié.

Je vous ai mandé par ma dernière lettre ce que M. de Pontchartrain avoit répondu à M. l'abbé Renaudot touchant nos ordonnances. Comme il a fait de la distinction entre les raisons que vous aviez de le presser, et celles que j'avois d'attendre, je m'en vais ce matin chez Mme Racine, et je lui conseillerai de porter votre ordonnance à M. de Bie, à part : je ne doute point qu'elle ne touche au plus tôt son argent. Pour moi, j'attendrai sans peine la commodité de M. de Pontchartrain : je n'ai rien qui me presse, et je vois bien que cela viendra. J'oubliai hier de vous mander que M. de Pontchartrain, en même temps qu'il parla de nos ordonnances à M. l'abbé Renaudot, le chargea de me féliciter de la chanoinie que Sa Majesté avoit donnée à mon frère.

Je ne doute point, monsieur, que vous ne soyez à la veille de quelque grand et heureux événement : et, si je ne me trompe, le roi va faire la plus triomphante campagne qu'il ait jamais faite. Il fera grand plaisir à M. de La Chapelle, qui, si nous l'en voulions croire, nous engageroit déjà à imaginer une médaille sur la prise de Bruxelles, dont je suis persuadé qu'il a déjà fait le type

en lui-même. Vous m'avez fort réjoui de me mander la part qu'a Mme de Maintenon dans notre affaire. Je ne manquerai pas de me donner l'honneur de lui écrire; mais il faut auparavant que notre embarras soit éclairci, et que je sache s'il faut parler sur le ton gai ou sur le ton triste. Voici la quatrième lettre que vous devez avoir reçue de moi depuis six jours.

Trouvez bon que je vous prie encore ici de ne rien montrer à personne du fragment informe que je vous ai envoyé, et qui est tout plein des négligences d'un ouvrage qui n'est point encore digéré. Le mot *voir* y est répété partout jusqu'au dégoût. La stance, *Grands défenseurs de l'Espagne*, etc., rebat celle qui dit : *Approchez, troupes altières,* etc. Celle sur la plume blanche du roi est encore un peu en maillot, et je ne sais si je la laisserai avec *Mars et sa sœur la Victoire*. J'ai déjà retouché à tout cela; mais je ne veux point l'achever que je n'aie reçu vos remarques, qui sûrement m'éclaireront encore l'esprit : après quoi je vous enverrai l'ouvrage complet. Mandez-moi si vous croyez que je doive parler de M. de Luxembourg. Vous n'ignorez pas combien notre maître est chatouilleux sur les gens qu'on associe à ses louanges. Cependant j'ai suivi mon inclination. Adieu, mon cher monsieur; croyez qu'heureux ou malheureux, gratifié ou non gratifié, payé ou non payé, je serai toujours tout à vous.

XL. — Racine a Boileau.

Gemblours, 9 juin 1693.

J'avois commencé une grande lettre, où je prétendois vous dire mon sentiment sur quelques endroits des stances que vous m'avez envoyées : mais, comme j'aurai le plaisir de vous revoir bientôt, puisque nous nous en retournons à Paris, j'aime mieux attendre à vous dire de vive voix tout ce que j'avois à vous mander. Je vous dirai seulement en un mot que les stances m'ont paru très-belles et très-dignes de celles qui les précèdent, à quelque peu de répétitions près, dont vous vous êtes aperçu vous-même.

Le roi fait un grand détachement de ses armées, et l'envoie en Allemagne avec Monseigneur. Il a jugé qu'il falloit profiter de ce côté-là d'un commencement de campagne qui paroît si favorable, d'autant plus que le prince d'Orange s'opiniâtrant à demeurer sous de grosses places et derrière des canaux et des rivières, la guerre auroit pu devenir ici fort lente, et peut-être moins utile que ce qu'on veut faire au delà du Rhin.

Nous allons demain coucher à Namur. M. de Luxembourg demeure en ce pays-ci avec une armée capable non-seulement de faire tête aux ennemis, mais même de leur donner beaucoup d'embarras. Adieu, mon cher monsieur; je me fais grand plaisir de vous embrasser bientôt.

M. de Chamlai a parlé depuis moi au père de La Chaise, qui lui a dit les mêmes choses qu'il m'avoit dites, que tout ira bien, et qu'il n'y a qu'à le laisser faire. M. de Chamlai n'a point encore reçu de vos nouvelles; mais il compte sur votre amitié. Tous les gens de mes amis qui connoissent le père de La Chaise, et la manière dont s'est passée l'affaire de M. le doyen, m'assurent tous que nous devons avoir l'esprit en repos.

XLI. — Boileau a Racine.

Paris, 13 juin 1693.

Je ne suis revenu que ce matin d'Auteuil, où j'ai été passer durant quatre jours la mauvaise humeur que m'avoit donnée le bizarre contre-temps qui nous est arrivé dans l'affaire de la chanoinie. J'ai reçu en arrivant à Paris votre dernière lettre, qui m'a fort consolé, aussi bien que celle que vous avez écrite à M. l'abbé Dongois.

J'ai été fort surpris d'apprendre que M. de Chamlai n'avoit point encore reçu le compliment que je lui ai envoyé sur-le-champ, et qui a été porté à la poste en même temps que la lettre que j'ai écrite au révérend père de La Chaise. Je lui en écris un nouveau, afin qu'il ne me soupçonne pas de paresse dans une occasion où il m'a si bien marqué et sa bonté pour moi, et sa diligence à obliger mon frère : mais, de peur d'une nouvelle méprise, je vous l'envoie, ce compliment, empaqueté dans ma lettre, afin que vous le lui rendiez en main propre.

Je ne saurois vous exprimer la joie que j'ai du retour du roi. La nouvelle bonté que Sa Majesté m'a témoignée, en accordant à mon frère le bénéfice que nous demandons, a encore augmenté le zèle et la passion très-sincère que j'ai pour elle. Je suis ravi de voir que sa sacrée personne ne sera point en danger cette campagne : et gloire pour gloire, il me semble que les lauriers sont aussi bons à cueillir sur le Rhin et sur le Danube, que sur l'Escaut et sur la Meuse. Je ne vous parle point du plaisir que j'aurai à vous embrasser plus tôt que je ne croyois; car cela s'en va sans dire.

Vous avez bien fait de ne me point envoyer par écrit vos remarques sur mes stances, et d'attendre à m'en entretenir que vous soyez de retour, puisque, pour en bien juger, il faut que je vous aie communiqué auparavant les différentes manières dont je les puis tourner, et les retranchemens ou les augmentations que j'y puis faire.

Je vous prie de bien témoigner au révérend père de La Chaise l'extrême reconnoissance que j'ai de toutes ses bontés. Nous devons encore aller lundi prochain, M. Dongois et moi, prendre Mme Racine, pour la mener avec nous chez M. de Bie, qui ne doit être revenu de la campagne que ce jour-là. J'ai fait ma sol-

licitation pour vous à M. l'abbé Bignon. Il m'a dit que c'étoit une chose un peu difficile, à l'heure qu'il est, d'être payé au trésor royal. Je lui ai représenté que vous étiez actuellement dans le service, et qu'ainsi vous étiez au même droit que les soldats et les autres officiers du roi. Il m'a avoué que je disois vrai, et s'est chargé d'en parler très-fortement à M. de Pontchartrain. Il me doit rendre réponse aujourd'hui à notre assemblée.

Adieu le type de M. de La Chapelle sur Bruxelles [1]. Il étoit pourtant imaginé fort heureusement et fort à propos; mais, à mon sens, les médailles prophétiques dépendent un peu du hasard, et ne sont pas toujours sûres de réussir. Nous voilà revenus à Heidelberg [2]. Je propose pour mot, *Heidelberga deleta ;* et nous verrons ce soir si on l'acceptera, ou les deux vers latins que propose M. Charpentier, et qu'il trouve d'un goût merveilleux pour la médaille. Les voici : *Servare potui, perdere an possim rogas.* Or, comment cela vient à Heidelberg, c'est à vous à le deviner; car ni moi, ni même, je crois, M. Charpentier, n'en savons rien.

Je ne vous parle presque point, comme vous voyez, de notre chagrin sur la chanoinie, parce que vos lettres m'ont rassuré, et que d'ailleurs il n'y a point de chagrin qui tienne contre le bonheur que vous me faites espérer de vous revoir bientôt ici de retour. Adieu, mon cher monsieur, aimez-moi toujours, et croyez qu'il n'y a personne qui vous honore et vous révère plus que moi.

XLII. — Boileau a Racine.

Paris, jeudi au soir, 18 juin 1693.

Je ne saurois, mon cher monsieur, vous exprimer ma surprise, et, quoique j'eusse les plus grandes espérances du monde, je ne laissois pas encore de me défier de la fortune de M. le doyen. C'est vous qui avez tout fait, puisque c'est à vous que nous devons l'heureuse protection de Mme de Maintenon. Tout mon embarras maintenant est de savoir comment je m'acquitterai de tant d'obligations que je vous ai. Je vous écris ceci de chez M. Dongois le greffier, qui est sincèrement transporté de joie, aussi bien que toute notre famille; et, de l'humeur dont je vous connois, je suis sûr que vous seriez ravi vous-même de voir combien d'un seul coup vous avez fait d'heureux. Adieu, mon cher monsieur; croyez qu'il n'y a personne qui vous aime plus sincèrement, ni par plus de raisons que moi. Témoignez bien à M. de Cavoie la joie que j'ai de sa joie [3], et à M. de Luxembourg mes profonds res-

1. On n'avoit pas pris Bruxelles.

2. Le maréchal de Lorges s'étoit emparé de Heidelberg le 22 mai précédent.

3. Cavoie avoit eu une audience de Louis XIV, qui lui avoit promis le collier de l'ordre, promesse qui ne fut pas accomplie.

pects. Je vous donne le bonsoir, et suis, autant que je le dois, tout à vous.

Je viens d'envoyer chez Mme Racine.

XLIII. — RACINE A BOILEAU.

Versailles, 9 juillet 1693.

Je vais aujourd'hui à Marly, où le roi demeurera près d'un mois; mais je ferai de temps en temps quelques voyages à Paris, et je choisirai les jours de la petite académie. Cependant je suis bien fâché que vous ne m'ayez pas donné votre ode : j'aurois peut-être trouvé quelque occasion de la lire au roi. Je vous conseille même de me l'envoyer. Il n'y a pas plus de deux lieues d'Auteuil à Marly. Votre laquais n'aura qu'à me demander et me chercher dans l'appartement de M. Félix. Je vous prie de renvoyer mon fils à sa mère : j'appréhende que votre grande bonté ne vous coûte un peu trop d'incommodité. Je suis entièrement à vous.

XLIV. — RACINE A BOILEAU.

Marly, 6 août au matin, 1693.

Je ferai vos présens ce matin. Je ne sais pas bien encore quand je vous reverrai, parce qu'on attend à toute heure des nouvelles d'Allemagne. La victoire[1] de M. de Luxembourg est bien plus grande que nous ne pensions, et nous n'en savions pas la moitié. Le roi reçoit tous les jours des lettres de Bruxelles et de mille autres endroits, par où il apprend que les ennemis n'avoient pas une troupe ensemble le lendemain de la bataille; presque toute l'infanterie qui restoit avoit jeté ses armes. Les troupes hollandoises se sont la plupart enfuies jusqu'en Hollande. Le prince d'Orange, qui pensa être pris après avoir fait des merveilles, coucha le soir, lui huitième, avec M. de Bavière, chez un curé près de Loo. Nous avons pris vingt-cinq ou trente drapeaux, cinquante-cinq étendards, soixante-seize pièces de canon, huit mortiers, neuf pontons, sans tout ce qui est tombé dans la rivière. Si nos chevaux, qui n'avoient point mangé depuis deux fois vingt-quatre heures, eussent pu marcher, il ne resteroit pas un homme ensemble aux ennemis.

Tout en vous écrivant il me vient en pensée de vous envoyer deux lettres, une de Bruxelles, l'autre de Vilvorde, et un récit du combat général, qui me fut dicté hier au soir par M. d'Albergotti. Croyez que c'est comme si M. de Luxembourg l'avoit dicté lui-même. Je ne sais si vous pourrez le lire; car en écrivant j'étois accablé de sommeil, à peu près comme étoit M. de Puimorin en écrivant ce bel arrêt sous M. Dongois. Le roi est transporté de joie, et tous les ministres, de la grandeur de cette action.

1. De Nerwinde, 29 juillet 1693.

Vous me feriez un fort grand plaisir, quand vous aurez lu tout cela, de l'envoyer bien cacheté, avec cette même lettre que je vous écris, à M. l'abbé Renaudot[1], afin qu'il ne tombe point dans l'inconvénient de l'année passée. Je suis assuré qu'il vous en aura obligation; ce ne sera que la peine de votre jardinier. Il pourra distribuer une partie des choses que je vous envoie en plusieurs articles, tantôt sous celui de Bruxelles, tantôt sous celui de Landefermé, où M. de Luxembourg campa le 31 juillet, à demi-lieue du champ de bataille, tantôt même sous l'article de Malines, ou de Vilvorde.

Il saura d'ailleurs les actions des principaux particuliers, comme, que M. de Chartres chargea trois ou quatre fois à la tête de divers escadrons, et fut débarrassé des ennemis, ayant blessé de sa main l'un d'eux qui le vouloit emmener; le pauvre Vacoigne, tué à son côté; M. d'Arci, son gouverneur, tombé aux pieds de ses chevaux, le sien ayant été blessé; La Bertière, son sous-gouverneur, aussi blessé. M. le prince de Conti chargea aussi plusieurs fois, tantôt avec la cavalerie, tantôt avec l'infanterie, et regagna pour la troisième fois le fameux village de Nerwinde, qui donne le nom à la bataille, et reçut sur la tête un coup de sabre d'un des ennemis qu'il tua sur-le-champ. M. le Duc chargea de même, regagna la seconde fois le village à la tête de l'infanterie, et combattit encore à la tête de plusieurs escadrons de cavalerie. M. de Luxembourg étoit, dit-on, quelque chose de plus qu'humain, volant partout, et même s'opiniâtrant à continuer les attaques dans le temps que les plus braves étoient rebutés, menant en personne les bataillons et les escadrons à la charge. M. de Montmorency, son fils aîné, après avoir combattu plusieurs fois à la tête de sa brigade de cavalerie, reçut un coup de mousquet dans le temps qu'il se mettoit au-devant de son père pour le couvrir d'une décharge horrible que les ennemis firent sur lui. M. le comte, son frère, a été blessé à la jambe; M. de La Roche-Guyon[2] au pied, et tous les autres que sait M. l'abbé; M. le maréchal de Joyeuse blessé aussi à la cuisse, et retournant au combat après sa blessure. M. le maréchal de Villeroi entra dans les lignes ou retranchemens, à la tête de la maison du roi.

Nous avons quatorze cents prisonniers, entre lesquels cent soixante-cinq officiers, plusieurs officiers généraux, dont on aura sans doute donné les noms. On croit le pauvre Ruvigni tué, on a ses étendards; et ce fut à la tête de son régiment de François que le prince d'Orange chargea nos escadrons, en renversa quelques-uns, et enfin fut renversé lui-même. Le lieutenant-colonel de ce régiment, qui fut pris, dit à ceux qui le prenoient, en leur montrant de loin le prince d'Orange : « Tenez, messieurs, voilà

1. Éditeur de la *Gazette de France*.

2. François de La Rochefoucauld, duc de La Roche-Guyon, petit-fils de l'auteur des *Maximes*, et gendre du ministre Louvois.

celui qu'il vous falloit prendre. » Je conjure M. l'abbé Renaudot, quand il aura fait son usage de tout ceci, de bien recacheter et cette lettre et mes mémoires, et de les renvoyer chez moi.

Voici encore quelques particularités. Plusieurs généraux des ennemis étoient d'avis de repasser d'abord la rivière. Le prince d'Orange ne voulut pas; l'électeur de Bavière dit qu'il falloit au contraire rompre tous les ponts, et qu'ils tenoient à ce coup les François. Le lendemain du combat M. de Luxembourg a envoyé à Tirlemont, où il étoit resté plusieurs officiers ennemis blessés, entre autres le comte de Solms, général de l'infanterie, qui s'est fait couper la jambe. M. de Luxembourg au lieu de les faire transporter en cet état, s'est contenté de leur parole, et leur a fait offrir toutes sortes de rafraîchissemens. « Quelle nation est la vôtre! s'écria le comte de Solms, en parlant au chevalier du Rozel; vous vous battez comme des lions, et vous traitez les vaincus comme s'ils étoient vos meilleurs amis. » Les ennemis commencent à publier que la poudre leur manqua tout à coup, voulant par là excuser leur défaite. Ils ont tiré plus de neuf mille coups de canon, et nous quelque cinq ou six mille.

Je fais mille complimens à M. l'abbé Renaudot, et j'exciterai ce matin M. de Croissy à empêcher, s'il peut, le malheureux *Mercure galant* de défigurer notre victoire.

Il y avoit sept lieues du camp dont M. de Luxembourg partit, jusqu'à Nerwinde. Les ennemis avoient cinquante-cinq bataillons et cent soixante escadrons.

XLV. — Racine a Boileau.

1693 [2].

Denys d'Halicarnasse, pour montrer que la beauté du style consiste principalement dans l'arrangement des mots, cite un endroit de l'*Odyssée* où Ulysse et Eumée étant sur le point de se mettre à table pour déjeuner, Télémaque arrive tout à coup dans la maison d'Eumée : les chiens, qui le sentent approcher, n'aboient point, mais remuent la queue; ce qui fait voir à Ulysse que c'est quelqu'un de connoissance qui est sur le point d'entrer. Denys d'Halicarnasse, ayant rapporté tout cet endroit, fait cette réflexion que ce n'est point le choix des mots qui en fait l'agrément, la plupart de ceux qui y sont employés étant, dit-il, très-vils et très-bas, εὐτελεστάτων τε καὶ ταπεινοτάτων, mots qui sont tous les jours dans la bouche des moindres laboureurs et des moindres artisans, mais qui ne laissent pas de charmer par la manière dont le poëte a eu soin de les arranger. En lisant cet endroit, je me suis souvenu que dans une de vos nouvelles remarques vous avancez que jamais on n'a dit qu'Homère ait em-

1. Ministre des affaires étrangères.
2. Boileau venoit de composer sa neuvième Réflexion sur Longin.

plové un seul mot bas. C'est à vous de voir si cette remarque de Denys d'Halicarnasse n'est point contraire à la vôtre, et s'il n'est point à craindre qu'on ne vienne vous chicaner là-dessus. Prenez la peine de lire toute la réflexion de Denys d'Halicarnasse, qui m'a paru très-belle et merveilleusement exprimée : c'est dans son traité Περὶ συνθέσεως ὀνομάτων[1], à la troisième page.

J'ai fait réflexion aussi qu'au lieu de dire que le mot d'*âne* est en grec un mot très-noble, vous pourriez vous contenter de dire que c'est un mot *qui n'a rien de bas*, et qui est comme celui de cerf, de cheval, de brebis, etc. : ce *très-noble* me paroît un peu trop fort.

Tout ce traité de Denys d'Halicarnasse, dont je viens de vous parler, et que je relus hier tout entier avec un grand plaisir, me fit souvenir de l'extrême impertinence de M. Perrault, qui avance que le tour des paroles ne fait rien pour l'éloquence, et qu'on ne doit regarder qu'au sens; et c'est pourquoi il prétend qu'on peut mieux juger d'un auteur par son traducteur, quelque mauvais qu'il soit, que par la lecture de l'auteur même Je ne me souviens point que vous ayez relevé cette extravagance, qui vous donneroit pourtant beau jeu pour le tourner en ridicule.

Pour le mot de μισγεῖσθαι, qui signifie quelquefois coucher avec une femme ou avec un homme, et souvent converser simplement, voici des exemples tirés de l'Écriture. Dieu dit à Jérusalem dans Ézéchiel : *Congregabo tibi amatores tuos cum quibus commista es*[2], etc. : ἐπεμίγης. Dans le prophète Daniel, les deux vieillards, racontant comme ils ont surpris Suzanne en adultère, disent, parlant d'elle et du jeune homme qu'ils prétendent qui étoit avec elle : *Vidimus eos pariter commisceri*[3]. Ils disent aussi à Suzanne : *Assentire nobis et commiscere nobiscum*[4]. Voilà *commisceri* dans le premier sens. Voici des exemples du second sens. Saint Paul dit aux Corinthiens : *Ne commisceamini fornicariis.* « N'ayez point de commerce avec les fornicateurs. » Et, expliquant ce qu'il a voulu dire par là, il dit qu'il n'entend point parler des fornicateurs qui sont parmi les gentils; autrement, ajoute-t-il, il faudroit renoncer à vivre avec les hommes : mais, quand je vous ai mandé de n'avoir point de commerce avec les fornicateurs, *non commisceri*, j'ai entendu parler de ceux qui se pourroient trouver parmi les fidèles; et non-seulement avec les fornicateurs, mais encore avec les avares et les usurpateurs du bien d'autrui, etc. Il en est de même du mot *cognoscere*, qui se trouve dans ces deux sens en mille endroits de l'Écriture.

Encore un coup, je me passerois de la fausse érudition de Tussanus[1], qui est trop clairement démentie par l'endroit des ser-

1. « De l'arrangement des mots. »
2. Chap. XVI, vers. 37. — 3. Chap. XIII, vers. 38. — 4. vers. 20.
3. Jacques Toussaint, helléniste, mort en 1547, auteur du *Lexicon græco-latinum*.

vantes de Pénélope. M. Perrault ne peut-il pas avoir quelque ami grec qui lui fournisse des mémoires?

XLVI. — Racine a Boileau.

Fontainebleau, 28 septembre 1694.

Je suppose que vous êtes de retour de votre voyage, afin que vous puissiez bientôt m'envoyer vos avis sur un nouveau cantique[1] que j'ai fait depuis que je suis ici, et que je ne crois pas qui soit suivi d'aucun autre. Ceux que Moreau[2] a mis en musique ont extrêmement plu. Il est ici, et le roi doit les lui entendre chanter au premier jour. Prenez la peine de lire le cinquième chapitre de *la Sagesse*, d'où ces derniers vers ont été tirés : je ne les donnerai point qu'ils n'aient passé par vos mains; mais vous me ferez plaisir de me les renvoyer le plus tôt que vous pourrez. Je voudrois bien qu'on ne m'eût point engagé dans un embarras de cette nature; mais j'espère m'en tirer en substituant à ma place ce M. Bardou[3] que vous avez vu à Paris.

Vous savez bien sans doute que les Allemands ont repassé le Rhin, et même avec quelque espèce de honte. On dit[4] qu'on leur a tué ou pris sept à huit cents hommes, et qu'ils ont abandonné trois pièces de canon.

Il est venu une lettre à Madame, par laquelle on lui mande que le Rhin s'étoit débordé tout à coup, et que près de quatre mille Allemands ont été noyés; mais, au moment que je vous écris, le roi n'a point encore reçu de confirmation de cette nouvelle.

On dit que milord Barclay est devant Calais pour le bombarder : M. le maréchal de Villeroi s'est jeté dedans. Voilà toutes les nouvelles de la guerre. Si vous voulez, je vous en dirai d'autres de moindre conséquence.

M. de Tourreil est venu ici présenter le Dictionnaire de l'Académie au roi et à la reine d'Angleterre, à Monseigneur, et aux ministres. Il a partout accompagné son présent d'un compliment, et on m'a assuré qu'il avoit très-bien réussi partout[5]. Pendant qu'on présentoit ainsi le Dictionnaire de l'Académie, j'ai appris que Léers, libraire d'Amsterdam, avoit aussi présenté au roi et aux ministres une nouvelle édition du Dictionnaire de Furetière, qui a été très-bien reçue. C'est M. de Croissy et M. de Pomponne[6] qui ont présenté Léers au roi. Cela a paru un assez bizarre contre-

1. *Sur le bonheur des justes et le malheur des réprouvés.*

2. Jean-Baptiste Moreau, musicien, mort en 1723, auteur de la musique des chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*.

3. Voy. la satire VII de Boileau, vers 45.

4. C'étoit une fausse nouvelle.

5. Tourcil fit à cette occasion vingt-huit complimens différens.

6. Pomponne, disgracié en 1679, rappelé en 1691, après la mort de Louvois.

temps pour le Dictionnaire de l'Académie, qui me paroît n'avoir pas tant de partisans que l'autre. J'avois dit plusieurs fois à M. Thierry[1] qu'il auroit dû faire quelques pas pour ce dernier dictionnaire : et il ne lui auroit pas été difficile d'en avoir le privilége, peut-être même il ne le seroit pas encore : ne parlez qu'à lui seul de ce que je vous mande là-dessus.

On commence à dire que le voyage de Fontainebleau pourra être abrégé de huit ou dix jours, à cause que le roi y est fort incommodé de la goutte. Il en est au lit depuis trois ou quatre jours; il ne souffre pas pourtant beaucoup, Dieu merci, et il n'est arrêté au lit que par la foiblesse qu'il a encore aux jambes.

Il me paroît, par les lettres de ma femme, que mon fils[2] a grande envie de vous aller voir à Auteuil. J'en serai fort aise, pourvu qu'il ne vous embarrasse point du tout. Je prendrai en même temps la liberté de vous prier de tout mon cœur de l'exhorter à travailler sérieusement, et à se mettre en état de vivre en honnête homme. Je voudrois bien qu'il n'eût pas l'esprit autant dissipé qu'il l'a par l'envie démesurée qu'il témoigne de voir des opéras et des comédies. Je prendrai là-dessus vos avis quand j'aurai l'honneur de vous voir, et cependant je vous supplie de ne lui pas témoigner le moins du monde que je vous aie fait aucune mention de lui. Je vous demande pardon de toutes les peines que je vous donne, et suis entièrement à vous.

XLVII. — Racine a Boileau.

Fontainebleau, 3 octobre 1694.

Je vous suis bien obligé de la promptitude avec laquelle vous m'avez fait réponse. Comme je suppose que vous n'avez pas perdu les vers que je vous ai envoyés[3], je vais vous dire mon sentiment sur vos difficultés, et en même temps vous dire plusieurs changemens que j'avois déjà faits de moi-même; car vous savez qu'un homme qui compose fait souvent son thème en plusieurs façons.

Quand, par une fin soudaine,
Détrompés d'une ombre vaine
Qui passe et ne revient plus....

J'ai choisi ce tour, parce qu'il est conforme au texte, qui parle de la fin imprévue des réprouvés; et je voudrois bien que cela fût bon, et que vous pussiez passer et approuver *par une fin soudaine*, qui dit précisément la même chose. Voici comme j'avois mis d'abord :

Quand, déchus d'un bien frivole
Qui comme l'ombre s'envole,
Et ne revient jamais plus....

1. Libraire de Boileau. — 2. Son fils aîné.
3. Cantique *Sur le bonheur des justes et sur le malheur des réprouvés.*

Mais ce *jamais* me paroît un peu mis pour remplir le vers; au lieu que *qui passe et ne revient plus* me semble assez plein et assez vif. D'ailleurs j'ai mis à la troisième stance[1] *pour trouver un bien fragile*, et c'est la même chose que *un bien frivole*. Ainsi tâchez de vous accoutumer à la première manière, ou trouvez quelque autre chose qui vous satisfasse. Dans la seconde stance[2],

Misérables que nous sommes,
Où s'égaroient nos esprits!

infortunés m'étoit venu le premier; mais le mot de *misérables*, que j'ai employé dans *Phèdre*, à qui je l'ai mis dans la bouche[3], et que l'on a trouvé assez bien, m'a paru avoir de la force en le mettant aussi dans la bouche des réprouvés, qui s'humilient et se condamnent d'eux-mêmes. Pour le second vers, j'avois mis:

Diront-ils avec des cris....

Mais j'ai cru qu'on pourroit leur faire tenir tout ce discours sans mettre *diront-ils*, et qu'il suffisoit de mettre à la fin *ainsi d'une voix plaintive*, et le reste, par où on fait entendre que tout ce qui précède est le discours des réprouvés. Je crois qu'il y en a des exemples dans les odes d'Horace.

Et voilà que triomphans....

Je me suis laissé entraîner au texte, *Ecce quomodo computati sunt inter filios Dei*[4]! et j'ai cru que ce tour marquoit mieux la passion; car j'aurois pu mettre *et maintenant triomphans*, etc. Dans la troisième stance[5],

Qui nous montroit la carrière
De la bienheureuse paix.

On dit *la carrière de la gloire*, *la carrière de l'honneur*, on dit même *la carrière de la vertu*. Voyez si l'on ne pourroit pas dire de même *la carrière de la bienheureuse paix*. Du reste, je ne devine pas comment je le pourrois mieux dire. Il reste la quatrième stance[6]. J'avois d'abord mis le mot de *repentance :* mais, outre qu'on ne diroit pas bien les remords de la repentance, au lieu qu'on dit les remords de la pénitence, ce mot de *pénitence*, en le joignant avec *tardive*, est assez consacré dans la langue de l'Écriture, *sero pœnitentiam agentes*. On dit *la pénitence d'Antiochus*, pour dire *une pénitence tardive et inutile;* on dit aussi dans ce sens *la pénitence des damnés*. Pour la fin de cette stance, je l'avois

1. Devenue la quatrième. — 2. La troisième.

3. Misérable! et je vis! et je soutiens la vue
De ce sacré soleil dont je suis descendue.
(Act. IV, sc. VI.)

4. *Sapient.*, chap. V, vers. 5. — 5. La quatrième. — 6. La cinquième.

changée deux heures après que ma lettre fut partie. Voici la stance entière :

Ainsi d'une voix plaintive
Exprimera ses remords
La pénitence tardive
Des inconsolables morts.
Ce qui faisoit leurs délices,
Seigneur, fera leurs supplices;
Et, par une égale loi,
Les saints trouveront des charmes
Dans le souvenir des larmes
Qu'ils versent ici pour toi.

Je vous conjure de m'envoyer votre sentiment sur tout ceci. J'ai dit franchement que j'attendois votre critique avant que de donner mes vers au musicien; et je l'ai dit à Mme de Maintenon, qui a pris de là occasion de me parler de vous avec beaucoup d'amitié.

Le roi a entendu chanter les deux autres cantiques, et a été fort content de M. Moreau, à qui nous espérons que cela pourra faire du bien.

Il n'y a rien ici de nouveau. Le roi a toujours la goutte, et en est au lit. Une partie des princes sont revenus de l'armée; les autres arriveront demain ou après-demain.

Je vous félicite du beau temps que nous avons ici : car je crois que vous l'avez aussi à Auteuil, et que vous en jouissez plus tranquillement que nous ne faisons.

La harangue de M. l'abbé Boileau[1] a été trouvée très-mauvaise en ce pays-ci. M. de Niert prétend que Richesource en est mort de douleur. Je ne sais pas si la douleur est bien vraie, mais la mort est très-véritable.

Je suis en peine de la santé de M. Nicole. Vous m'obligeriez de me mander si vous en avez eu des nouvelles. M. le duc de Chevreuse s'informa fort de votre santé, hier et ce matin. J'ai eu une lettre de Mme la comtesse de Gramont, et j'ai opinion qu'elle croit avoir à se plaindre de ne pas recevoir de vos lettres.

Je suis, monsieur, bien entièrement à vous.

LXVIII. — Racine a Boileau.

Compiègne, 4 mai 1695.

M. Desgranges m'a dit qu'il avoit fait signer hier nos ordonnances, et qu'on les feroit viser par le roi après-demain, qu'ensuite il les enverroit à M. Dongois, de qui vous les pourrez retirer. Je vous prie de garder la mienne jusqu'à mon retour. Il n'y a

1. Charles Boileau, abbé de Beaulieu, prédicateur, membre de l'Académie françoise, n'étoit pas parent de Boileau.

point ici de nouvelles. Quelques gens veulent que le siége de Casal[1] soit levé, mais la chose est fort douteuse, et on n'en sait rien de certain.

Six armateurs de Saint-Malo ont pris dix-sept vaisseaux d'une flotte marchande des ennemis, et un vaisseau de guerre de soixante pièces de canon. Le roi est en parfaite santé, et ses troupes merveilleuses.

Quelque horreur que vous ayez pour les méchans vers, je vous exhorte à lire *Judith*[2], et surtout la préface, dont je vous prie de me mander votre sentiment. Jamais je n'ai rien vu de si méprisé que tout cela l'est en ce pays-ci, et toutes vos prédictions sont accomplies. Adieu, monsieur, je suis entièrement à vous. Je crains de m'être trompé en vous disant qu'on enverroit nos ordonnances à M. Dongois, et je crois que c'est à M. de Bie, chez qui M. Desgranges m'a dit que M. Dongois n'auroit qu'à envoyer samedi prochain.

XLIX. — Racine a Boileau.

Versailles, 4 avril 1696.

Je suis très-obligé au père Bouhours de toutes les honnêtetés qu'il vous a prié de me faire de sa part, et de la part de sa compagnie. Je n'avois point encore entendu parler de la harangue de leur régent[3] de troisième; et comme ma conscience ne me reprochoit rien à l'égard des jésuites, je vous avoue que j'ai été un peu surpris d'apprendre que l'on m'eût déclaré la guerre chez eux. Vraisemblablement ce bon régent est du nombre de ceux qui m'ont très-faussement attribué la traduction du *Santolius pœnitens*[4]; et il s'est cru engagé d'honneur à me rendre injures pour injures. Si j'étois capable de lui vouloir quelque mal, et de me réjouir de la forte réprimande que le père Bouhours dit qu'on lui a faite, ce seroit sans doute pour m'avoir soupçonné d'être l'auteur d'un pareil ouvrage: car, pour mes tragédies, je les abandonne volontiers à sa critique; il y a longtemps que Dieu m'a fait la grâce d'être assez peu sensible au bien et au mal que l'on en peut dire, et de ne me mettre en peine que du compte que j'aurai à lui rendre quelque jour.

Ainsi, monsieur, vous pouvez assurer le père Bouhours, et tous les jésuites de votre connoissance, que, bien loin d'être fâché

1. Casal ne fut rendu au duc de Savoie par M. de Crenan, que le 11 juillet suivant.

2. Tragédie de Boyer.

3. Ce régent avoit prononcé un discours latin sur ce sujet : *Racinius an christianus, an poeta? Racine est-il chrétien, est-il poète?* La réponse étoit : Ni l'un ni l'autre.

4. Santeul, après avoir composé une épitaphe d'Arnauld, en vers latins, en demanda pardon aux jésuites; et, à ce sujet, Rollin fit la pièce intitulée *Santolius pœnitens* qu'on traduisit en vers françois.

contre le régent qui a tant déclamé contre mes pièces de théâtre, peu s'en faut que je ne le remercie d'avoir prêché une si bonne morale dans leur collége, et d'avoir donné lieu à sa compagnie de marquer tant de chaleur pour mes intérêts; et qu'enfin quand l'offense qu'il m'a voulu faire seroit plus grande, je l'oublierois avec la même facilité, en considération de tant d'autres pères dont j'honore le mérite, et surtout en considération du révérend père de La Chaise, qui me témoigne tous les jours mille bontés, et à qui je sacrifierois bien d'autres injures. Je suis, etc.

L. — Boileau a Racine.

Auteuil, mercredi 1697.

Je crois que vous serez bien aise d'être instruit de ce qui s'est passé dans la visite que nous avons, suivant votre conseil, rendue ce matin, mon frère le docteur de Sorbonne, et moi, au révérend père de La Chaise. Nous sommes arrivés chez lui sur les neuf heures; et sitôt qu'on lui a dit notre nom, il nous a fait entrer. Il nous a reçus avec beaucoup d'agrément, m'a interrogé fort obligeamment sur l'état de ma santé, et a paru fort content de ce que je lui ai dit que mon incommodité n'augmentoit point. Ensuite il a fait apporter des chaises, et s'est mis tout proche de moi, afin que je le pusse mieux entendre, et aussitôt entrant en matière, m'a dit que vous lui aviez lu un ouvrage de ma façon, où il y avoit beaucoup de bonnes choses, mais que la matière que j'y traitois étoit une matière fort délicate et qui demandoit beaucoup de savoir; qu'il avoit autrefois enseigné la théologie, et qu'ainsi il devoit être instruit de cette matière à fond; qu'il falloit faire une grande différence de l'amour *affectif* d'avec l'amour *effectif;* que ce dernier étoit absolument nécessaire, et entroit dans l'attrition, au lieu que l'amour affectif venoit de la contrition parfaite, et qu'ainsi il justifioit par lui-même le pécheur, mais que l'amour effectif n'avoit d'effet qu'avec l'absolution du prêtre. Enfin il nous a débité en très-bons termes tout ce que beaucoup d'habiles auteurs scolastiques ont écrit sur ce sujet, sans pourtant dire comme quelques-uns d'eux, que l'amour de Dieu, absolument parlant, n'est point nécessaire pour la justification du pécheur. Mon frère applaudissoit à chaque mot qu'il disoit, paroissant être enchanté de sa doctrine, et encore plus de sa manière de l'énoncer. Pour moi, j'ai demeuré dans le silence. Enfin, lorsqu'il a cessé de parler, je lui ai dit que j'avois été fort surpris qu'on m'eût prêté des charités auprès de lui et qu'on lui eût donné à entendre que j'avois fait un ouvrage contre les jésuites : ajoutant que ce seroit une chose bien étrange, si soutenir qu'on doit aimer Dieu s'appeloit écrire contre les jésuites; que mon frère avoit apporté avec lui vingt passages de dix ou douze de leurs plus fameux écrivains, qui soutenoient, en termes beaucoup plus forts que

ceux de mon épître, que pour être justifié il faut indispensablement aimer Dieu; qu'enfin j'avois si peu songé à écrire contre les jésuites, que les premiers à qui j'avois lu mon ouvrage, c'étoient six jésuites des plus célèbres, qui m'avoient tous dit qu'un chrétien ne pouvoit pas avoir d'autres sentimens sur l'amour de Dieu que ceux que j'énonçois dans mes vers. J'ai ajouté ensuite que depuis peu j'avois eu l'honneur de réciter mon ouvrage à Mgr l'archevêque de Paris, et à Mgr l'évêque de Meaux, qui en avoient tous deux paru, pour ainsi dire, transportés; qu'avec tout cela néanmoins, si Sa Révérence croyoit mon ouvrage périlleux, je venois présentement pour le lui lire, afin qu'il m'instruisît de mes fautes. Enfin je lui ai fait le même compliment que je fis à Mgr l'archevêque lorsque j'eus l'honneur de le lui réciter, qui étoit que je ne venois pas pour être loué, mais pour être jugé: que je le priois donc de me prêter une vive attention, et de trouver bon que je lui répétasse beaucoup d'endroits. Il a fort approuvé ma proposition, et je lui ai lu mon épître très-posément, jetant au reste dans ma lecture toute la force et tout l'agrément que j'ai pu. J'oubliois de vous avertir que je lui ai auparavant dit encore une particularité qui l'a assez agréablement surpris, c'est à savoir, que je prétendois n'avoir proprement fait autre chose dans mon ouvrage que mettre en vers la doctrine qu'il venoit de nous débiter; et l'ai assuré que j'étois persuadé que lui-même n'en disconviendroit pas. Mais, pour en revenir au récit de ma pièce, croiriez-vous, monsieur, que la chose est arrivée comme je l'avois prophétisé, et qu'à la réserve de deux petits scrupules qu'il vous a dits et qu'il nous a répétés, qui lui qui étoient venus au sujet de ma hardiesse à traiter en vers une matière si délicate, il n'a fait d'ailleurs que s'écrier : « *Pulchre! bene! recte!* Cela est vrai, cela est indubitable; voilà qui est merveilleux: il faut lire cela au roi; répétez-moi encore cet endroit. Est-ce là ce que M. Racine m'a lu? » Il a été surtout extrêmement frappé de ces vers que vous lui aviez passés, et que je lui ai récités avec toute l'énergie dont je suis capable :

Cependant on ne voit que docteurs, même austères,
Qui, les semant partout, s'en vont pieusement
De toute piété saper le fondement, etc.

Il est vrai que je me suis heureusement avisé d'insérer dans mon épître huit vers que vous n'avez point approuvés, et que mon frère juge très à propos de rétablir. Les voici, c'est ensuite de ces vers :

Oui, dites-vous? Allez, vous l'aimez, croyez-moi.

Qui fait exactement ce que ma loi commande
A pour moi, dit ce Dieu, l'amour que je demande

Faites-le donc; et, sûr qu'il nous veut sauver tous,
Ne vous alarmez point pour quelques vains dégoûts
Qu'en sa ferveur souvent la plus sainte âme éprouve.
Marchez, courez à lui : qui le cherche le trouve;
Et plus de votre cœur il paroît s'écarter,
Plus par vos actions songez à l'arrêter.

Il m'a fait redire trois fois ces huit vers. Mais je ne saurois vous exprimer avec quelle joie, quels éclats de rire il a entendu la prosopopée de la fin. En un mot, j'ai si bien échauffé le révérend père, que, sans une visite que dans ce temps-là monsieur son frère lui est venu rendre, il ne nous laissoit point partir que je ne lui eusse récité aussi les deux autres nouvelles épîtres de ma façon que vous avez lues au roi. Encore ne nous a-t-il laissé partir qu'à la charge que nous l'irions voir à sa maison de campagne[1], et il s'est chargé de nous faire avertir du jour où nous l'y pourrions trouver seul. Vous voyez donc, monsieur, que si je ne suis pas bon poëte, il faut que je sois bon récitateur.

Après avoir quitté le père de La Chaise, nous avons été voir le père Gaillard, à qui j'ai aussi, comme vous pouvez penser, récité l'épître. Je ne vous dirai point les louanges excessives qu'il m'a données. Il m'a traité d'homme inspiré de Dieu, et il m'a dit qu'il n'y avoit que des coquins qui pussent contredire mon opinion. Je l'ai fait ressouvenir du petit théologien avec qui j'eus une prise devant lui chez M. de Lamoignon. Il m'a dit que ce théologien étoit le dernier des hommes; que si sa société avoit été fâchée, ce n'étoit pas de mon ouvrage, mais de ce que des gens osoient dire que cet ouvrage étoit fait contre les jésuites. Je vous écris tout ceci à dix heures du soir, au courant de la plume. Je vous prie de retirer la copie que vous avez mise entre les mains de Mme de Maintenon, afin que je lui en donne une autre où l'ouvrage soit dans l'état où il doit demeurer. Je vous embrasse de tout mon cœur, et suis tout à vous.

LI. — Racine a Boileau.

Fontainebleau, 8 octobre 1697.

Je vous demande pardon si j'ai été si long-temps sans vous faire réponse; mais j'ai voulu avant toutes choses prendre un temps favorable pour recommander M. Manchon[2] à M. de Barbezieux[3]. Je l'ai fait : et il m'a fort assuré qu'il feroit son possible pour me témoigner la considération qu'il avoit pour vous et pour moi. Il m'a paru que le nom de M. Manchon lui étoit assez in-

1. Mont-Louis, aujourd'hui le cimetière du père Lachaise.
2. Beau-frère de Boileau.
3. Louis-François-Marie Le Tellier, marquis de Barbezieux, avoit, à l'âge de vingt-trois ans, succédé à son père, le marquis de Louvois, ministre de la guerre.

connu, et je me suis rappelé alors qu'il avoit un autre nom dont je ne me souvenois point du tout. J'ai eu recours à M. de La Chapelle[1], qui m'a fait un mémoire que je présenterai à M. de Barbezieux dès que je le verrai. Je lui ai dit que M. l'abbé de Louvois[2] voudroit bien joindre ses prières aux nôtres, et je crois qu'il n'y aura point de mal qu'il lui en écrive un mot.

Je suis bien aise que vous ayez donné votre épître[3] à M. de Meaux[4] et que M. de Paris[5] soit disposé à vous donner une approbation authentique. Vous serez surpris quand je vous dirai que je n'ai point encore rencontré M. de Meaux, quoiqu'il soit ici : mais je ne vais guère aux heures où il va chez le roi, c'est-à-dire au lever et au coucher : d'ailleurs la pluie presque continuelle empêche qu'on ne se promène dans les cours et dans les jardins, qui sont les endroits où l'on a coutume de se rencontrer. Je sais seulement qu'il a présenté au roi l'ordonnance de M. l'archevêque de Reims[6] contre les jésuites : elle m'a paru très-forte, et il y explique très-nettement la doctrine de Molina avant de la condamner. Voilà, ce me semble, un rude coup pour les jésuites. Il y a bien des gens qui commencent à croire que leur crédit est fort baissé, puisqu'on les attaque si ouvertement. Au lieu que c'étoit à eux qu'on donnoit autrefois les priviléges pour écrire tout ce qu'ils vouloient, ils sont maintenant réduits à ne se défendre que par de petits libelles anonymes, pendant que les censures des évêques pleuvent de tous côtés sur eux. Votre épître ne contribuera pas à les consoler; et il me semble que vous n'avez rien perdu pour attendre, et qu'elle paroîtra fort à propos.

On a eu nouvelle aujourd'hui que M. le prince de Conti[7] étoit arrivé en Pologne; mais on n'en sait pas davantage, n'y ayant point encore de courrier qui soit venu de sa part. M. l'abbé Renaudot vous en dira plus que je ne saurois vous en écrire.

Je n'ai pas fort avancé le mémoire dont vous me parlez. Je crains même d'être entré dans des détails qui l'allongeront bien plus que je ne croyois. D'ailleurs vous savez la dissipation de ce pays-ci.

Pour m'achever, j'ai ma seconde fille à Melun, qui prendra l'habit dans huit jours. J'ai fait deux voyages pour essayer de la détourner de cette résolution, ou du moins pour obtenir d'elle qu'elle différât encore six mois; mais je l'ai trouvée inébranlable. Je souhaite qu'elle se trouve aussi heureuse dans ce nouvel état qu'elle a eu d'empressement pour y entrer. M. l'archevêque de

1. Petit-neveu de Boileau et fils de Bessé de La Chapelle.
2. Camille Le Tellier, frère de Barbezieux et bibliothécaire du roi.
3. *Sur l'amour de Dieu.* — 4. Bossuet.
5. Noailles. — 6. Charles-Maurice Le Tellier.
7. François-Louis de Bourbon-Conti, né en 1664, élu roi de Pologne le 27 juin 1697, après la mort de Sobieski; évincé par Frédéric-Auguste.

Sens s'est offert de venir faire la cérémonie, et je n'ai pas osé refuser un tel honneur. J'ai écrit à M. l'abbé Boileau[1] pour le prier d'y prêcher, et il a l'honnêteté de vouloir bien partir exprès de Versailles en poste pour me donner cette satisfaction. Vous jugez que tout cela cause assez d'embarras à un homme qui s'embarrasse aussi aisément que moi. Plaignez-moi un peu dans votre profond loisir d'Auteuil, et excusez si je n'ai pas été plus exact à vous mander des nouvelles. La paix en a fourni d'assez considérables, et qui nous donneront assez de matière pour nous entretenir, quand j'aurai l'honneur de vous revoir. Ce sera au plus tard dans quinze jours, car je partirai deux ou trois jours avant le départ du roi. Je suis entièrement à vous.

LII. — Racine a Boileau.

Paris, lundi 20 janvier 1698.

J'ai reçu une lettre de la mère abbesse de Port-Royal[2], qui me charge de vous faire mille remercîmens de vos épîtres, que je lui ai envoyées de votre part. On y est charmé et de l'épître de l'*Amour de Dieu*, et de la manière dont vous parlez de M. Arnauld : on voudroit même que ces épîtres fussent imprimées en plus petit volume. Ma fille aînée, à qui je les ai aussi envoyées, a été transportée de joie de ce que vous vous souvenez encore d'elle. Je pars dans ce moment pour Versailles, d'où je ne reviendrai que samedi. J'ai laissé à ma femme ma quittance pour recevoir ma pension d'homme de lettres. Je vous prie de l'avertir du jour que vous irez chez M. Gruyn[3]. Elle vous ira prendre et vous mènera dans son carrosse. J'ai eu des nouvelles de mon fils[4] par M. l'archevêque de Cambrai[5], qui me mande qu'il l'a vu à Cambrai jeudi dernier, et qu'il a été fort content de l'entretien qu'il a eu avec lui. Je suis à vous de tout mon cœur.

1. Charles Boileau. — 2. Tante de Racine.
3. L'un des trois trésoriers royaux : les deux autres étoient Turménies et de Montargis.
4. Alors en mission auprès de l'ambassadeur de France, à la Haye, Bonrepaux.
5. Fénelon.

LETTRES DE BOILEAU A BROSSETTE[1]

I.

Paris, 25 mars 1699.

La maladie de M. Racine qui est encore en fort grand danger, a été cause, monsieur, que j'ai tardé quelques jours à vous faire réponse. Je vous assure pourtant que j'ai reçu votre lettre avec fort grand plaisir. Mais pour le livre de M. de Bonnecorse, il ne m'a ni affligé, ni réjoui. J'admire sa mauvaise humeur contre moi; mais que lui a fait la pauvre Terpsichore, pour la faire une Muse de plus mauvais goût que ses autres sœurs? Je le trouve bien hardi d'envoyer un si mauvais ouvrage à Lyon; ne sait-il pas que c'est la ville où l'on obligeoit autrefois les méchans écrivains à effacer eux-mêmes leurs écrits avec la langue? n'a-t-il point peur que cette mode ne se renouvelle contre lui, et ne le fasse pâlir :

. . . . . .

Aut Lugdunensem rhetor dicturus ad aram[2] ?

Je suis bien aise que mon tableau[3] y excite la curiosité de tant d'honnêtes gens, et je vois bien qu'il reste encore chez vous beaucoup de cet ancien esprit qui y faisoit haïr les méchans auteurs, jusqu'à les punir du dernier supplice. C'est vraisemblablement ce qui a donné de moi une idée si avantageuse. L'épigramme qu'on a faite pour mettre au bas de ce tableau est fort jolie. Je doute pourtant que mon portrait donnât un signe de vie dès qu'on lui présenteroit un sot ouvrage, et l'hyperbole est un peu forte. Ne seroit-il point mieux de mettre, suivant ce qui est représenté dans cette peinture :

Ne cherchez point comment s'appelle
L'écrivain peint dans ce tableau.
A l'air dont il regarde et montre la Pucelle,
Qui ne reconnoîtroit Boileau[4]?

Je vous écris tout ceci, monsieur, au courant de la plume; mais, si vous voulez que nous entretenions commerce ensemble, trouvez bon, s'il vous plaît, que je ne me fatigue point, *et hanc veniam petimusque damusque vicissim*, et surtout évitons les cé-

1. Claude Brossette, né à Lyon en 1671, ami, éditeur et commentateur de Boileau; commentateur de Regnier.
2. Juvénal, satire I, vers 44.
3. Le portrait de Boileau peint par Santerre.
4. Épigramme XXXIII.

rémonies, et ces grands espaces de papier vides d'écriture à toutes les pages; et ne me donnez point, par les termes respectueux dont vous m'accablez, occasion de vous dire :

Vis te, Sexte, coli: volebam amare[1].

En un mot, monsieur, mettez-moi en droit, par la première lettre que vous me ferez l'honneur de m'écrire, de n'être plus obligé de vous dire si respectueusement que je suis, etc.

II.

Paris, 9 mai 1699.

Vous vous figurez bien, monsieur, que dans l'affliction[2] et dans l'accablement d'affaires où je suis, je n'ai guère le temps d'écrire de longues lettres. J'espère donc que vous me pardonnerez si je ne vous écris qu'un mot, et seulement pour vous instruire de ce que vous me demandez. Je ne suis point encore à Auteuil, parce que mes affaires et ma santé même, qui est fort altérée, ne me permettent pas d'y aller respirer l'air, qui est encore très-froid, malgré la saison avancée, et dont ma poitrine ne s'accommode pas. J'ai pourtant été à Versailles, où j'ai vu Mme de Maintenon, et le roi ensuite, qui m'a comblé de bonnes paroles : ainsi me voilà plus historiographe que jamais. Sa Majesté m'a parlé de M. Racine d'une manière à donner envie aux courtisans de mourir, s'ils croyoient qu'elle parlât d'eux de la sorte après leur mort. Cependant cela m'a très-peu consolé de la perte de cet illustre ami, qui n'en est pas moins mort, quoique regretté du plus grand roi de l'univers.

Pour mon affaire de la noblesse, je l'ai gagnée avec éloge, du vivant même de M. Racine, et j'en ai l'arrêt en bonne forme, qui me déclare noble de quatre cents ans. M. de Pommereu, président de l'assemblée, fit en ma présence, l'assemblée tenant, une réprimande à l'avocat des traitans, et lui dit ces propres mots : « Le roi veut bien que vous poursuiviez les faux nobles de son royaume; mais il ne vous a pas pour cela donné permission d'inquiéter des gens d'une noblesse aussi avérée que sont ceux dont nous venons d'examiner les titres. Que cela ne vous arrive plus. » Je ne sais si M. Perrachon[3] a de meilleures preuves de sa noblesse que cela, et je ne vois pas qu'il les ait rapportées dans son livre[4]. Adieu, monsieur, croyez que je suis très-affectueusement....

1. Martial, liv. II, épigramme LV.
2. Racine venoit de mourir.
3. Avocat et versificateur à Lyon.
4. Contre Gacon. Ce livre étoit intitulé : *Le faux satirique puni.*

III.

Paris, 2 juillet 1699.

J'ai été, monsieur, si occupé depuis votre longue et pourtant trop courte lettre[1], que je n'ai pu vous faire plus tôt réponse Plût à Dieu que je pusse aussi bien prouver à M. Perrachon le mérite de mes ouvrages, que la noblesse et l'antiquité de mes pères[2]! Je doute qu'alors il pût préférer même ses écrits aux miens. Je ne vous envoie point néanmoins, pour ce voyage, la copie de mon arrêt, parce qu'il est trop gros, le greffier qui l'a dressé ayant pris soin d'y énoncer toutes les preuves que j'alléguois; et cela fait plus de trente rôles en parchemin, d'écriture assez menue. Cependant, si vous persistez dans l'envie de l'avoir, je vous le ferai tenir au premier jour. Vous m'avez fort réjoui avec *le torre de' Perrachoni*[3]. Je crois que M. Perrachon ne feroit pas mal de se tenir sur le haut d'une de ces tours, avec une lunette à longue vue, pour voir s'il ne découvrira point quelqu'un qui aille à Lyon ou à Paris acheter ses livres, car je ne crois pas qu'il en ait vu jusqu'ici. Je suis bien aise qu'un homme comme vous entreprenne mon apologie; mais les livres qu'on a faits contre moi sont si peu connus, qu'en vérité je ne sais s'ils méritent aucune réponse. Oserois-je vous dire que le dessein que vous aviez pris de faire des remarques sur mes ouvrages, est bien aussi bon, et que ce seroit le moyen d'en faire une imperceptible apologie qui vaudroit bien une apologie en forme? Je vous laisse pourtant le maître de faire tout ce que vous jugerez à propos. Je sais assez bien donner conseil aux autres sur ce qui les concerne; mais pour ce qui me regarde, je m'en rapporte toujours au conseil d'autrui. Les vers latins que vous m'avez envoyés sont très-élégans et très-particuliers; ils m'ont réconcilié avec les poëtes latins modernes, dont vous savez que je fais une médiocre estime, dans la prévention où je suis qu'on ne sauroit bien écrire que sa propre langue. Vos couplets de chanson[4] me paroissent fort jolis, et il paroît bien que vous y parlez votre propre et naturelle langue; car, comme vous savez bien, c'est au François qu'appartient le vaudeville[5], et c'est dans ce genre-là principalement que notre langue l'emporte sur la grecque et sur la latine. Voilà la quatrième lettre que j'écris ce matin; c'est beaucoup pour un paresseux accablé d'un million d'affaires. Ainsi, trouvez bon que je vous dise tout court que je suis très-cordialement, monsieur, etc.

1. Brossette y demandoit à Boileau sa généalogie.
2. Perrachon contestoit la noblesse de Boileau.
3. Perrachon citoit en preuve de sa propre noblesse deux tours en Piémont, appelées *le torre de' Perrachoni*.
4. Vingt couplets intitulés : *Abrégé chronologique de l'histoire glorieuse de M. Perrachon*, sur l'air : *Réveillez-vous, belle endormie*, etc.
5. *Art poétique*, chant II, vers 181.

IV.

Auteuil, 15 août 1699.

Si vous comprenez bien, monsieur, quel embarras c'est à un homme de lettres qui a des livres, des bijoux et des tableaux, que d'avoir à déménager, vous ne trouverez pas étrange que je sois demeuré si longtemps sans faire réponse à votre dernière lettre. Et le moyen de se ressouvenir de son devoir, au milieu d'une foule de maçons, de menuisiers et de crocheteurs, qu'il faut sans cesse gronder, réprimander, instruire. Il y a tantôt trois semaines que je fais cet importun métier, et je n'en suis pas encore dehors. Ainsi, bien loin de croire que vous ayez raison de vous plaindre, je prétends même que je dois être plaint, et qu'il faut que je vous aime beaucoup pour trouver, comme je fais aujourd'hui, le temps de vous faire mes remercîmens sur toutes les douceurs que vous m'écrivez, et sur tous les présens que vous me faites. Vous me direz peut-être que ce discours n'est que l'artifice d'un homme qui a tort, et qui le premier fait un procès aux autres, afin qu'on n'ait pas le temps de lui faire le sien. Peut-être cela est-il véritable. Je vous assure pourtant qu'on ne peut pas être plus touché que je le suis de toutes vos bontés, et que, s'il y a en moi de la paresse, il n'y a assurément point de méconnoissance. D'ailleurs je m'attendois à vous écrire quand j'aurois reçu votre thé qui n'est point encore venu, non plus que le livre dont vous me parlez dans une autre de vos lettres.

Mais est-ce une promesse ou une menace que vous me faites, quand vous me mandez qu'au premier jour vous m'enverrez le livre de M. Perrachon ?

Di magni, horribilem et sacrum libellum[1] !

Savez-vous que si vous vous y jouez, je cours sur-le-champ chez Coignard ou chez Ribou, et que là *Cotinos*, *Peraltos*, *Pradonos et omnia colligam venena*, *atque hoc te munere remunerabo*, de la même manière que Catulle prétendoit récompenser son ami, en lui envoyant *Metios*, *Suffenos et Varios ?* Voilà, monsieur, de quoi je vous régalerai, au lieu de la copie que je vous ai promise de mon arrêt sur la noblesse. La vérité est pourtant que j'ai donné ordre de la faire, et que vous l'aurez au premier ordinaire, supposé que vous ne m'exposiez point à la lecture du livre de M. Perrachon.

Je suis bien aise que vous suiviez votre premier dessein sur l'ouvrage que vous méditez. L'apologie met un lecteur sur ses gardes, au lieu que le commentaire lui ôte toute défiance. Votre devise sur ma noblesse[2] et sur mes ouvrages est fort spirituelle, et il ne lui manque que d'être un peu plus vraie. Mais à quoi

1. Catullus, *ad Calvum Licinium*.. — 2. *Dopo il fuoco più bello.*

songez-vous de me proposer d'en faire une pour la ville de Lyon? Ai-je le temps de cela, et de quoi m'aviserois-je d'aller sur le marché d'un aussi bon ouvrier que vous? Est-ce à un Béotien d'aller enseigner dans Lacédémone à dire de bons mots? C'est donc, monsieur, de cette proposition que je me plains; et non pas de vos lettres, qui ne sauroient jamais que me divertir très-agréablement, pourvu que vous me laissiez la liberté, quand je déménage, de tarder quelquefois à y répondre. Je suis avec beaucoup de reconnoissance, etc.

V.

Paris, 10 novembre 1699.

Je suis fort honteux, monsieur, d'avoir été si longtemps à vous remercier de vos magnifiques présens et à répondre à vos lettres, plus agréables encore pour moi que vos présens; mais si vous saviez le prodigieux accablement d'affaires que m'a laissé la mort de M. Racine, vous me pardonneriez sans peine, et vous verriez bien que je n'ai presque point de temps à donner à mon plaisir, c'est-à-dire, à vous entretenir et à vous écrire. J'ai lu votre préface du livre des *Conférences*, et elle me semble très-bien, à quelques manières de parler près, que je vous y marquerai à mon premier loisir.

Vous m'avez fait un fort grand plaisir en m'envoyant le *Télémaque* de M. de Cambrai. Je l'avois pourtant déjà lu. Il y a de l'agrément dans ce livre, et une imitation de l'*Odyssée* que j'approuve fort. L'avidité avec laquelle on le lit fait bien voir que si on traduisoit Homère en beaux mots, il feroit l'effet qu'il doit faire, et qu'il a toujours fait. Je souhaiterois que M. de Cambrai eût rendu son Mentor un peu moins prédicateur, et que la morale fût répandue dans son ouvrage un peu plus imperceptiblement et avec plus d'art. Homère est plus instructif que lui, mais ses instructions ne paroissent point préceptes, et résultent de l'action du roman, plutôt que des discours qu'on y étale. Ulysse, par ce qu'il fait, nous enseigne mieux ce qu'il faut faire, que par tout ce que lui ni Minerve disent. La vérité est pourtant que le Mentor du *Télémaque* dit des choses fort bonnes, quoiqu'un peu hardies, et qu'enfin M. de Cambrai me paroît beaucoup meilleur poëte que théologien. De sorte que si, par son livre des *Maximes*, il me semble très-peu comparable à saint Augustin, je le trouve, par son roman, digne d'être mis en parallèle avec Héliodore[1]. Je doute néanmoins qu'il fût d'humeur, comme ce dernier, à quitter sa mitre pour son roman. Aussi, vraisemblablement le revenu de l'évêché d'Héliodore n'approchoit

1. Évêque de Trica en Thessalie, à la fin du IVe et au commencement du Ve siècle de l'ère vulgaire, auteur des *Amours de Théagène et Chariclée*.

guère du revenu de l'archevêché de Cambrai : mais, monsieur, il me semble que pour un paresseux aussi affairé que je suis, je vous entretiens là de choses assez peu nécessaires. Trouvez bon que je ne vous en dise pas davantage, et pardonnez-moi les ratures que je fais à chaque bout de champ dans mes lettres qui m'embarrasseroient fort s'il falloit que je les récrivisse. Je suis très-sincèrement, etc.

VI.

Paris, 5 février 1700.

Il est arrivé, monsieur, ce que vous aviez prévu, et vos présens[1] sont arrivés deux jours devant vos lettres. Cela a cause quelque petite méprise; mais cela n'a pourtant fait aucun mal, et chacun a reçu ce qui lui appartenoit. M. de Lamoignon m'a écrit une lettre pour me prier de vous faire ses remercîmens, et M. Dongois et M. Gilbert m'ont assuré qu'ils vous feroient au premier jour chacun les leurs. Je ne sais si cela pourra un peu distraire la juste affliction où vous êtes[2]. Je la conçois telle qu'elle doit être, quoique je n'en aie jamais éprouvé une pareille; ma mère, comme mes vers vous l'ont vraisemblablement appris, étant morte que je n'étois encore qu'au berceau. Tout ce que j'ai à vous conseiller, c'est de vous soûler de larmes. Je ne saurois approuver cette orgueilleuse indolence des stoïciens, qui rejettent follement ces secours innocens que la nature envoie aux affligés, je veux dire les cris et les pleurs. Ne point pleurer la mort d'une mère, ne s'appelle pas de la fermeté et du courage, cela s'appelle de là dureté et de la barbarie. Il y a bien de la différence entre se désespérer et se plaindre. Le désespoir brave et accuse Dieu; mais la plainte lui demande des consolations. Voilà, monsieur, de quelle manière je vous exhorte à vous affliger, c'est-à-dire, en vous consolant, et en ne prétendant pas que Dieu fasse pour vous une loi particulière qui vous exempte de la nécessité à laquelle il a condamné tous les enfans, qui est de voir mourir leurs pères et mères. Cependant soyez bien persuadé que je vous estime infiniment, et que si je ne vous écris pas aussi souvent que je devrois, ce n'est pas manque de reconnoissance, mais manque de cet esprit de vigilance et d'exactitude que Dieu donne rarement aux poëtes, surtout lorsqu'ils sont historiographes. Je suis avec beaucoup de respect et de sincérité,...

VII.

A Paris, 1er avril 1700.

C'est une chose très-dangereuse, monsieur, d'être aussi facile que vous l'êtes à pardonner à vos amis leurs fautes. Cela leur en fait encore faire de nouvelles; et ce sont les louanges que vous

1. Quatre exemplaires d'un ouvrage de Brossette.
2. Brossette venoit de perdre sa mère.

avez données à ma négligence, dans votre dernière lettre, qui m'ont rendu encore plus négligent à vous faire réponse. Je vous assure pourtant que cela ne vient point en moi de manque d'amitié ni de reconnoissance; mais je suis paresseux. Tel j'ai vécu, et tel je mourrai; mais je n'en mourrai pas moins votre ami.

Ainsi, laissant là toutes les excuses bonnes ou mauvaises que je pourrois vous faire, je vous dirai que je n'ai aucun *mal-talent* contre M. de Bonnecorse du beau poëme [1] qu'il a imaginé contre moi. Il semble qu'il ait pris à tâche, dans ce poëme, d'attaquer tous les traits les plus vifs de mes ouvrages; et le plaisant de l'affaire est que, sans montrer en quoi ces traits pèchent, il se figure qu'il suffit de les rapporter pour en dégoûter les hommes. Il m'accuse surtout d'avoir, dans *le Lutrin*, exagéré en grands mots de petites choses pour les rendre ridicules, et il fait lui-même, pour me rendre ridicule, la chose dont il m'accuse. Il ne voit pas que, par une conséquence infaillible, si *le Lutrin* est une impertinente imagination, *le Lutrigot* est encore plus impertinent, puisque ce n'est que la même chose plus mal exécutée. Du reste, on ne sauroit m'élever plus haut qu'il le fait, puisqu'il me donne pour suivans et pour admirateurs passionnés les deux plus beaux esprits de notre siècle, je veux dire M. Racine et M. Chapelle. Il n'a pas trop bien profité de la lecture de ma première préface, et de l'avis que j'y donne aux auteurs attaqués dans mon livre, d'attendre, pour écrire contre moi, que leur colère soit passée. S'il avoit laissé passer la sienne, il auroit vu que de traiter de haut en bas un auteur approuvé du public, c'est traiter de haut en bas le public même, et que me mettre à califourchon sur un lutrin, c'est y mettre tout ce qu'il y a de gens sensés, et M. Brossette lui-même qui me fait l'honneur

Meas esse aliquid putare nugas [2].

Je ne me souviens point d'avoir jamais parlé de M. de Bonnecorse à M. Bernier, et je ne connoissois point le nom de Bonnecorse quand j'ai parlé de la *Montre* dans mon épître à M. de Seignelai. Je puis dire même que je ne connoissois point la *Montre d'amour*, que j'avois seulement entrevue chez Barbin, et dont le titre m'avoit paru très-frivole, aussi bien que ceux de tant d'autres ouvrages de galanterie moderne, dont je ne lis jamais que le premier feuillet.

Mais voilà, monsieur, assez parler de M. Bonnecorse; venons à M. Boursault, qui est, à mon sens, de tous les auteurs que j'ai critiqués, celui qui a le plus de mérite. Le livre où il rapporte de moi le mot dont est question, ne m'est point encore tombé entre les mains; la vérité est que j'ai en effet dit ce mot autrefois, et

1. *Le Lutrigot.* — 2. Catul., *ad Cornel. Nepotem.*

que c'est à M. l'abbé Dangeau à qui je l'ai dit à Saint-Germain. Il en fut un peu confus; mais il n'en garda pas moins ses bénéfices, et je crois que même aujourd'hui il en accepteroit volontiers encore d'autres, au hasard de mourir moins content qu'il n'auroit vécu. J'ai fait vos complimens à tous ces messieurs que vous avez honorés de vos présens; et ils m'ont paru aussi satisfaits de vos honnêtetés que de votre recueil, dont ils font pourtant beaucoup d'estime. Je suis très-sincèrement....

VIII.

Auteuil, le 2 juin 1700.

Vous excusez, monsieur, si aisément mes fautes, que je ne crains presque plus de faillir et que je ne me crois pas même obligé de vous faire des excuses d'avoir été si longtemps sans me donner l'honneur de vous écrire. J'en aurois pourtant d'assez bonnes à vous alléguer, puisqu'il est certain que j'ai été malade longtemps, et que j'ai eu plusieurs affaires plus occupantes même que la maladie. Enfin m'en voilà sorti, et je puis vous parler. Je vous dirai donc, monsieur, que j'ai reçu votre dernier présent avant votre dernière lettre, et que j'avois même lu votre livre avant que de l'avoir reçue. J'ai été pleinement convaincu de la noblesse de MM. les avocats de Lyon par les preuves qui y sont très-bien énoncées, et encore plus par la noblesse de cœur que je remarque en vos actions et en vos libéralités qui sont sans fin.

Je suis ravi de l'Académie qui se forme en votre ville. Elle n'aura pas grand'peine à surpasser en mérite celle de Paris, qui n'est maintenant composée, à deux ou trois hommes près, que de gens du plus vulgaire mérite, et qui ne sont grands que dans leur propre imagination. C'est tout dire qu'on y opine du bonnet contre Homère et contre Virgile, et surtout contre le bon sens, comme contre un ancien, beaucoup plus ancien qu'Homère et que Virgile. Ces messieurs y examinent présentement l'*Aristippe* de Balzac, et tout cet examen se réduit à lui faire quelques misérables critiques sur la langue, qui est juste l'endroit par où cet auteur ne pèche point. Du reste, il n'y est parlé ni de ses bonnes ni de ses méchantes qualités. Ainsi, monsieur, si dans la vôtre il y a plusieurs gens de votre force, je suis persuadé que dans peu ce sera à l'Académie de Lyon qu'on appellera des jugemens de l'Académie de Paris. Pardonnez-moi ce petit trait de satire, et croyez que c'est de la manière du monde la plus sincère que je suis....

IX.

Paris, 3 juillet 1700.

Je sais bien, monsieur, que ma lettre devroit commencer à l'ordinaire par des excuses de ce que j'ai été si longtemps sans vous écrire; mais depuis que nous sommes en commerce ensemble, vous m'avez si bien accoutumé à recevoir le pardon de mes négligences,

que je crois même pouvoir aujourd'hui négliger impunément de vous le demander. Ainsi, laissant là tous les complimens, je vous dirai avec la même confiance que si j'avois répondu sur-le-champ à votre dernière lettre, qu'on ne peut pas vous être plus obligé que je le suis de toutes vos bontés et du soin que vous voulez bien prendre de m'enrichir en m'admettant dans votre loterie; mais qu'ayant mis à plus de cent loteries depuis que je me connois, et n'ayant jamais vu aucun billet approchant du noir, je ne suis plus d'humeur à acheter des petits morceaux de papier blanc un louis d'or la pièce. Ce n'est pas que je me défie de la fidélité de MM. les directeurs de l'hôpital de votre illustre ville, qui sont tous, à ce qu'on m'a dit, des gens de la trempe d'Aristide et de Phocion; mais je me défie fort de la fortune, qui ne m'a pas jusqu'ici paru trop bien intentionnée pour les gens de lettres, et à qui je demande maintenant, non pas qu'elle me donne, mais qu'elle ne m'ôte rien.

Croiriez-vous, monsieur, que vous ne m'avez pas fait plaisir en me mandant le pitoyable état où est à cette heure votre pauvre gentilhomme à la Tour antique? Après tout, quoique méchant auteur, c'est un fort bon homme, et qui n'a jamais fait de mal à personne, non pas même à ceux contre lesquels il a écrit.

Vous ne m'avez, ce me semble, rien dit dans votre dernière lettre de votre nouvelle Académie. En quel état est-elle? Celle de Paris a enfin abandonné l'examen de l'*Aristippe* de Balzac, comme ne jugeant pas Balzac digne d'être examiné par une compagnie comme elle. Voilà une étrange ignominie pour un auteur qui a été, il n'y a pas quarante ans, les délices de la France. A mon avis pourtant, il n'est pas si méprisable que cette compagnie se l'imagine, et elle auroit peut-être de la peine à trouver, à l'heure qu'il est, des gens dans son assemblée, qui le vaillent : car quoique ses beautés soient vicieuses, ce sont néanmoins des beautés; au lieu que la plupart des auteurs de ce temps pèchent moins par avoir des défauts que par n'avoir rien de bon. Mandez-moi ce que pense votre Académie là-dessus. Excusez mes *pataraffes* et mes ratures, et croyez que je suis très-véritablement....

M. Chanut[1], avec qui j'ai dîné aujourd'hui chez moi et bu à votre santé, me charge de vous faire ici ses recommandations. Ne vous lassez point d'être aussi diligent que je suis paresseux, et croyez que vos lettres me font un très-grand plaisir.

X.

Auteuil, 12 juillet 1700.

Je vous écris d'Auteuil, où je suis résidant à l'heure qu'il est; ainsi je ne puis pas revoir votre précédente lettre que j'ai laissée

1. Avocat, chargé des affaires de la ville de Lyon.

à Paris, et je ne me ressouviens pas trop bien de ce que vous me demandiez sur l'*Historia flagellantium*[1]. Je ne tarderai guère à y aller, et aussitôt je m'acquitterai de ce que vous souhaitez.

Pour ce qui est de la loterie, je vous ai fait réponse par la lettre que vous devez avoir reçue de moi, et vous y ai marqué le peu d'inclination que j'ai maintenant à donner rien au hasard de la fortune, qui, à mon avis, n'a déjà que trop de puissance sur nous, sans que nous allions encore lui donner de nouveaux avantages en lui portant notre argent. Si vous jugez néanmoins qu'on souhaite fort à Lyon que je mette à cette loterie, je suis trop obligé à votre ville pour lui refuser cette satisfaction, et vous pouvez y mettre quatre ou cinq pistoles pour moi, que je vous rendrai par la première voie que vous me marquerez. Je les regarderai comme données à Dieu et à l'hôpital.

Je voudrois bien pouvoir trouver de nouveaux termes pour vous remercier du nouveau présent que vous m'avez fait[2]; mais vous m'en avez déjà fait tant d'autres, que je ne sais plus comment varier la phrase.

Il paroît ici une traduction en vers du premier livre de l'*Iliade* d'Homère, qui, je crois, va donner cause gagnée à M. Perrault.

Dî magni, horribilem et sacrum libellum[3]!

Je crois qu'en la mettant dans les seaux pour rafraîchir le vin, elle pourra suppléer au manque de glace qu'il y a cette année. En voilà le troisième et le quatrième vers; c'est au sujet de la colère d'Achille :

Et qui funeste aux Grecs fit périr par le fer
Tant de héros. Ainsi l'a voulu Jupiter.

Ne voilà-t-il pas Homère un joli garçon? Cette traduction est cependant d'un fameux académicien[4], et qui la donne, dit-il, au public, pour faire voir Homère dans toute sa force. On me vient querir pour aller à un rendez-vous que j'ai donné. Ainsi vous trouverez bon que je me hâte de vous dire qu'on ne peut pas être plus que je le suis.....

XI.

Paris, 29 juillet 1700.

Vous permettrez, monsieur, qu'à mon ordinaire j'abuse de votre bonté et que je me contente de répondre en Lacédémonien à vos longues, mais pourtant très-courtes et très-agréables lettres. Je suis bien aise que vous m'ayez associé à votre charitable et pécunieuse loterie; mais vous me ferez plaisir d'envoyer querir

1. Livre de l'abbé Boileau, frère de Despréaux.
2. Le *Traité de l'autorité des rois, touchant l'administration de l'Église* (par Roland Le Vayer de Boutigny).
3. Catullus, *ad Calvum Licinium*. — 4. Regnier Desmarais.

au plus tôt les cinq pistoles que vous y avez mises en mon nom, parce qu'au moment que je les aurai payées, j'oublierai même que je les ai eues dans ma bourse, et je dirai avec Catulle :

Et quod vides periisse perditum ducas[1],

si l'on peut appeler perdu ce qu'on donne à Dieu.

Je suis charmé du récit que vous me faites de votre assemblée académique, et j'attends avec grande impatience le poëme sur la *Musique*[2], qui ne sauroit être que merveilleux, s'il est de la force des deux que j'ai déjà lus. Faites bien mes complimens à tous vos illustres confrères, et dites-leur que c'est à des lecteurs comme eux que j'offre mes écrits,

. . . . . *Doliturus si placeant spe*
Deterius nostra[3]. . . . . .

On travaille actuellement à une nouvelle édition de mes ouvrages; je ne manquerai pas de vous l'envoyer sitôt qu'elle sera faite. Adieu, mon cher monsieur; pardonnez mon laconisme à la multitude d'affaires dont je suis surchargé, et croyez que c'est du meilleur de mon cœur que je suis....

XII.

Paris, 8 septembre 1700.

Je souhaiterois que ce fût par oubli que vous eussiez tardé à me répondre, parce que votre négligence seroit une autorité pour la mienne, et que je pourrois vous dire : *Tu igitur unus es ex nostris*. J'ai reçu vos quatre billets de loterie, mais je voudrois bien que vous eussiez aussi reçu mes quatre pistoles afin de n'y penser plus. Mandez-moi donc par quelle voie je puis vous les faire tenir. Vous m'avez fait grand plaisir d'associer mon nom avec le vôtre, et il me semble que c'est déjà un commencement de fortune qui vaut mon argent. On ne peut être plus touché que je le suis des bontés qu'on a pour moi dans votre illustre ville. Témoignez bien à vos messieurs la reconnoissance que j'en ai, et assurez-les que, bien qu'il n'y ait pas peut-être d'homme en France si Parisien que moi, je me regarde néanmoins comme un habitant de Lyon, et par la pension que j'y touche, et par les honnêtetés que j'en reçois.

L'édition dont vous me parlez dans votre lettre est déjà commencée, et j'en ai revu ce matin la sixième feuille. Toutes choses y seront dans l'ordre que vous souhaitez. L'édition en grand sera magnifique, et on fait présentement trois nouvelles planches pour mettre au *Lutrin* dans la petite où il y aura désormais une image

1. Catullus, *ad se ipsum*, VIII.
2. Poëme latin par le jésuite Fellon. Il n'a pas été publié.
3. Horace, liv. I, satire X, vers 89.

à chaque chant. Le *Faux Honneur* y fera la onzième satire, et j'espère qu'elle ne vous paroîtra pas plus mauvaise que lorsque je vous en récitai les premiers vers. J'y parle de mon procès sur la noblesse d'une manière assez noble et qui pourtant ne donnera, je crois, aucune occasion de m'accuser d'orgueil. Pour les autres ouvrages que j'ajouterai, je ne puis pas vous en rendre compte présentement, parce que je ne le sais pas encore trop bien moi-même.

Vos remarques sur l'*Iliade* de M. l'abbé Regnier sont merveilleuses: et on ne peut pas avoir mieux conçu que vous avez fait toute la platitude de son style. Est-il possible qu'il ait pu ne point s'affadir lui-même en faisant une si fade traduction? Oh! que voilà Homère en bonnes mains! Les vers que vous m'en avez transcrits m'ont fait ressouvenir de ces deux vers de M. Perrin, qui commence ainsi la traduction du second livre de l'*Énéide*, pour rendre

Conticuere omnes, intentique ora tenebant:

Chacun se tut alors, et l'esprit rappelé
Tenoit la bouche close et le regard collé.

Voilà, si je ne me trompe, le modèle sur lequel s'est formé M. l'abbé Regnier, aussi bien que sur ces deux vers de *la Pucelle*:

O grand cœur de Dunois, le plus grand de la terre,
Grand cœur qui dans lui seul deux grands amours enserre!

Je suis bien fâché de la mort de M. Perrachon; mais je ne saurois lui faire d'autre épitaphe que ces quatre vers de Gombauld:

Colas est mort de maladie,
Tu veux que je plaigne son sort.
Que diable veux-tu que je die?
Colas vivoit, Colas est mort.

Adieu, monsieur, aimez-moi toujours, et croyez que je suis parfaitement....

XIII.

Paris, 6 décembre 1700.

Je suis ressuscité, monsieur, mais je ne suis pas guéri; et il m'est resté une petite toux qui ne me promet rien de bon. La vérité est pourtant que je ne laisse pas de me remettre, et que ce n'est pas tant la maladie qui m'a empêché de répondre sur-le-champ à vos deux lettres, que l'occupation que me donnent les deux éditions qu'on fait tout à la fois en grand et en petit de mes ouvrages, et qui seront achevées, je crois, avant le carême. J'ai envoyé sur-le-champ votre lettre cachetée à M. de Lamoignon; mais en la cachetant, je n'ai pas songé que vous me priiez de la lire, et je ne l'ai en effet point lue: ainsi je ne puis pas vous donner conseil sur votre préface. Cela est fort ridicule à moi,

mais il faut que vous excusiez tout d'un poëte convalescent et employé à faire réimprimer ses poésies. Du reste, vous verrez mon exactitude par la prompte réponse qu'il vous a faite, et que vous trouverez dans le même paquet que celui de ma lettre.

Je ne suis pas fort en peine du temps où se tirera votre loterie, et je ne suis pas assez fou pour me persuader qu'en quatre coups, j'amènerai rafle de six. Ce qui m'embarrasse, c'est comment je vous ferai tenir les quatre pistoles que je vous dois, et que j'aurois bien voulu vous donner avant que la loterie fût tirée, c'est-à-dire avant que je les eusse perdues; faites-moi donc la faveur de me mander ce qu'il faut faire pour cela. Adieu, monsieur. Trouvez bon que, pour profiter de vos bons conseils grecs et françois, je ne m'engage point dans une plus longue lettre, et que je me contente de vous dire très-laconiquement et très-sincèrement que je suis, etc.

XIV.

Paris, 18 janvier 1701.

Un nombre infini de chagrins, des restes de maladie, beaucoup d'affaires et ma nouvelle édition sont cause que j'ai tardé si longtemps à faire réponse à votre dernière lettre. Je vous assure pourtant, monsieur, que ce n'est pas faute de l'avoir lue avec beaucoup de plaisir. J'admire la solidité que vous jetez dans vos conférences académiques, et je vois bien qu'il s'y agit d'autre chose que de savoir s'il faut dire : *Il a extrêmement d'esprit*, ou *il a extrêmement de l'esprit*[1]. Il n'y a rien de plus joli que votre remarque sur le dieu Cneph[2], et je ne saurois assez vous remercier de cette autorité que vous me donnez pour la métamorphose de la plume du roi en astre.

Je me doute bien que votre loterie est tirée à l'heure qu'il est, et je ne doute point qu'elle n'ait été pour moi la même que toutes celles où j'ai mis jusqu'à cette heure, c'est-à-dire, très-dénuée de bons billets, dont je ne me souviens point d'avoir jamais vu aucun. Ainsi, vous pouvez bien juger que je n'aurai pas grand'peine à me consoler d'une chose dont je me suis déjà consolé tant de fois. Prenez donc la peine de m'envoyer querir les quatre pistoles perdues, et que je regarde pourtant comme mises à profit, puisqu'elles m'ont procuré l'honneur de recevoir plusieurs fois de vos nouvelles. Je suis avec toute la reconnoissance que je dois, etc....

1. Question qu'on agitoit alors dans l'Académie françoise.
2. A propos de ces vers de l'ode de Boileau sur *la prise de Namur:*

La plume qui sur sa tête
Attire tous les regards, etc.;

Brossette avoit parlé, à l'Académie de Lyon, d'un dieu égyptien qui portoit sur la tête une plume royale. Ce dieu est appelé κνῆφ par Eusèbe, *Præpar. evangel.*, liv. III, chap. II.

XV.

Paris, 20 mars 1701,

Il me semble, monsieur, qu'il y a assez longtemps que nous sommes amis, pour n'être plus l'un avec l'autre à ces termes de respect que vous me prodiguez dans votre dernière lettre. Par quel procédé ridicule puis-je me les être attirés, et suis-je à votre égard ce *Sextus* de Martial, à qui il disoit :

Vis te, Sexte, coli; volebam amare?

Je serois bien fâché, monsieur, que vous en usassiez avec moi de la sorte, et je ne me consolerois pas aisément de la métamorphose d'un ami aussi commode et aussi obligeant que vous, en un courtisan respectueux. Ainsi, monsieur, sans vous rendre complimens pour complimens, trouvez bon que je vous dise très familièrement que si j'ai été si longtemps à répondre à vos dernières lettres, c'est que j'ai été malade et incommodé, et que je le suis encore; que c'est ce qui fait que je ne vous écris que ce mot, pour vous faire ressouvenir de la passion avec laquelle je suis, etc.

P. S. Faites-moi la faveur de me mander par quelle voie je pourrai vous envoyer ma nouvelle édition, qui voit le jour avec succès. Mais surtout faites-moi savoir à qui vous voulez que je donne l'argent que vous avez déboursé pour moi à votre peu heureuse loterie. Je l'ai mis à part, et j'étois consolé de sa perte avant que de l'avoir perdu.

XVI.

Paris, 16 mai 1701.

Je me sens si coupable envers vous, monsieur, et j'ai tant de pardons à vous demander, que vous trouverez bon que je ne vous en demande aucun, et que je me contente de vous dire ce que disoit le bonhomme Horace à son ami Lollius : « Vous avez acheté en moi, par vos bontés et par vos présens, un serviteur très-imparfait et très-mal propre à s'acquitter des devoirs de la vie civile; mais enfin vous l'avez acheté, et il le faut garder tel qu'il est. »

Prudens emisti vitiosum, dicta tibi est lex [1].

Mes excuses ainsi faites, je vous dirai, monsieur, que j'ai lu avec grand plaisir l'exacte relation que vous m'avez envoyée de la réception de nos deux jeunes princes [2] dans votre illustre ville et que je ne l'aurois pas, à mon sens, mieux vue, cette réception quand j'aurois été à la meilleure fenêtre de votre hôtel de ville L'excessive dépense qu'on y a faite m'a paru d'autant plus belle,

1. Horace, liv. II, épître II, vers 18.
2. Le duc de Bourgogne et le duc de Berri.

que j'ai bien reconnu par là qu'on ne sera pas fort embarrassé chez vous de payer la capitation [1]. J'en suis fort aise, et je crois qu'on n'en est pas moins joyeux à la cour.

Votre tableau des effets de l'aimant m'a été rendu fort fidèlement et en très-bon état; et j'en ai fait un des plus beaux et des plus utiles ornemens de mon cabinet.

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci [2].

Si votre Académie produit souvent de pareils ouvrages, je doute fort que la nôtre, avec tout cet amas de proverbes qu'elle a entassés dans son Dictionnaire, puisse lui être mise en parallèle, ni me fasse mieux concevoir, à la lettre A, ce que c'est que la vertu de l'aimant, que je l'ai conçu par votre tableau.

Je suis bien aise que vous soyez content de ma dernière édition. Elle réussit assez bien ici, et, contre mon attente, elle trouve beaucoup plus d'acheteurs que de censeurs. Elle va bientôt paroître en petit, en deux volumes, que je me donnerai l'honneur de vous envoyer. J'espère, par ce présent, adoucir un peu le juste ressentiment que vous devez avoir de mes négligences, et vous faire concevoir à quel point, quoique très-paresseux, je suis, etc.

Faites-moi la faveur de m'écrire au plus tôt en quelles mains vous voulez que je remette les trois pistoles que vous savez. Elles m'importunent dans ma cassette, où je les ai mises à part, et où, en les voyant, je me dis sans peine tous les jours :

Quod vides periisse perditum ducas [3].

XVII.

Paris, 10 juillet 1701.

Je différois, monsieur, à vous écrire jusqu'à ce que l'édition de mes ouvrages en petit fût faite, afin de vous l'envoyer en même temps avec l'argent que je vous dois; mais comme cette édition a été plus lente à achever que je ne croyois, et qu'elle ne sauroit être encore prête de huit ou dix jours, j'ai cru que vous auriez sujet de vous plaindre si j'attendois qu'elle parût pour vous remercier des lettres obligeantes que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et pour vous donner satisfaction sur la chose dont vous souhaitez d'être éclairci. Je vous dirai donc, monsieur, qu'il y a environ quatre ans que M. le comte d'Ericeyra m'envoya la traduction en portugais de ma Poétique, avec une lettre très-obligeante et des vers françois à ma louange; que je sais assez bien l'espagnol, mais que je n'entends point le portugais, qui est fort différent du castillan, et qu'ainsi, c'est sur le rapport d'autrui que j'ai loué sa traduction; mais que les gens instruits de cette

1. Impôt créé en 1695, aboli en 1698, rétabli en 1701.
2. Horace, *Art poétique*, vers 342.
3. Catullus, *ad se ipsum*, VIII.

langue, à qui j'ai montré cet ouvrage, m'ont assuré qu'il étoit merveilleux. Au reste, M. d'Ériceyra est un seigneur des plus qualifiés du Portugal, et a une mère qui est, dit-on, un prodige de mérite. On m'a montré des lettres françoises de sa façon, où il n'est pas possible de rien voir qui sente l'étranger. Ce qui m'a plu davantage et de la mère et du fils, c'est qu'ils ne me paroissent ni l'un ni l'autre entêtés des pointes et des faux brillans de leur pays, et qu'il ne paroît point que leur soleil leur ait trop échauffé la cervelle. Je vous en dirai davantage dans la lettre que je vous écrirai en vous envoyant ma petite édition, et peut-être vous enverrai-je aussi les vers françois qu'il m'a écrits.

Mille remercîmens à M. Puget de ses présens et de ses honnêtetés. Cependant permettez-moi de vous dire que je romprai tout commerce avec vous, si je vois plus dans vos lettres ce grand vilain mot de MONSIEUR, au haut de la page, avec quatre grands doigts entre deux. Sommes-nous des ambassadeurs pour nous traiter avec ces circonspections, et ne suffit-il pas entre nous de *si vales, bene est; ego quidem valeo?* Du reste, soyez bien persuadé qu'on ne peut être plus que je le suis, etc.

XVIII.

Paris, 13 septembre 1701.

J'ai remis, monsieur, entre les mains de M. Robustel les trois pistoles dont est question entre nous, et il m'en a donné une quittance par laquelle il se charge de les faire tenir au sieur Boudet[1], à Lyon. Il me reste un scrupule; c'est que je ne sais point si les trois pistoles que vous avez mises pour moi ne sont point trois pistoles d'or[2]. Faites-moi la faveur de me le mander, parce que, si cela est, j'aurai soin de vous envoyer le supplément. Je voudrois bien pouvoir vous envoyer aussi les vers françois que M. le comte d'Ériceyra a faits à ma louange; mais je les ai égarés dans la multitude infinie de mes paperasses, et il faudra que le hasard me les fasse retrouver.

Je dois bien savoir que M. de Vittemant porte mon livre au roi d'Espagne, puisque c'est moi qui le lui ai fait remettre entre les mains, pour le présenter à Sa Majesté Catholique de ma part. On m'a dit que Mme la duchesse de Bourgogne le lui a envoyé aussi en grand et magnifiquement relié. Vous ne me parlez plus de votre Académie de Lyon. On en a fait ici une nouvelle des inscriptions, dont on veut que je sois, et que je touche pension, quoique cela ne soit point véritable. Mais c'est un mystère qui seroit bien long à vous expliquer, et qui ne peut pas être compris dans une petite lettre d'affaire, laquelle commençant par une quittance, devroit aussi finir par : *autre chose n'ai à vous mander, sinon que je suis*, etc.

1. Libraire. — 2. Trente sept livres dix sous.

XIX.

Paris, 6 octobre 1701.

Je ne vous ferai point, monsieur, d'excuses de ce que j'ai été si longtemps à vous faire réponse. Vous m'avez si bien autorisé dans mes négligences, par votre facilité à me les pardonner, que je ne crois pas même avoir besoin de les avouer. Ainsi, monsieur, je vous dirai, avec la même confiance que si je vous avois répondu sur-le-champ, que je suis bien fâché de ne vous pouvoir pas envoyer les vers françois de M. le comte d'Ériceyra, parce qu'il me faudroit, pour les trouver, feuilleter tous mes papiers qui ne sont pas en petit nombre, et que d'ailleurs je ne trouve pas ces vers assez bons pour permettre qu'on les rende publics C'est une étrange entreprise que d'écrire une langue étrangère, quand nous n'avons point fréquenté avec les naturels du pays; et je suis assuré que si Térence et Cicéron revenoient au monde, ils riroient à gorge déployée des ouvrages latins des Fernel [1], des Sannazar [2] et des Muret [3]. Il y a pourtant beaucoup d'esprit dans les vers françois de l'illustre Portugais dont il est question; mais franchement il y a beaucoup de portugais, de même qu'il y a beaucoup de françois dans tous les vers latins des poëtes françois qui écrivent en latin aujourd'hui.

Vous me ferez plaisir de parler de cela dans votre Académie, et d'y agiter la question : *Si on peut bien écrire une langue morte*. J'ai commencé autrefois sur cette question un dialogue assez plaisant, et je ne sais si je vous en ai parlé à Paris dans les longs entretiens que nous avons eus ensemble. Ne croyez pas pourtant que je veuille par là blâmer les vers latins que vous m'avez envoyés d'un de vos illustres académiciens [5]. Je les ai trouvés fort beaux et dignes de Vida et Sannazar, mais non pas d'Horace et de Virgile; et quel moyen d'égaler ces grands hommes dans une langue dont nous ne savons pas même la prononciation? Qui croiroit, si Cicéron ne nous l'avoit appris, que le mot de *dividere* est d'un très-dangereux usage, et que ce seroit une saleté horrible de dire : *Quum nos vidissemus?* Comment savoir en quelles occasions dans le latin le substantif doit passer devant l'adjectif, ou l'adjectif devant le substantif? Cependant imaginez-vous quelle absurdité ce seroit en françois de dire : *Mon neuf habit*, au lieu de *mon habit neuf*, ou *mon blanc bonnet*, au lieu de *mon bonnet blanc*, quoique le proverbe dise que c'est la même chose. Je vous écris ceci afin de donner matière à votre Académie

1. Médecin, né à Montdidier en 1435.
2. Auteur de poésies italiennes et de poésies latines, né à Naples en 1458.
3. Mort en 1585; il n'a guère écrit qu'en latin.
4. Le père Albat d'Augières, jésuite. Ces vers latins étoient destinés à être placés au bas d'une statue équestre de Louis XIV.

de s'exercer. Faites-moi la faveur de m'écrire le résultat de sa conférence sur cet article, et croyez que c'est très-affectueusement que je suis....

P. S. Je crois que vous avez reçu à l'heure qu'il est mon édition en petit.

XX.

Paris, 10 décembre 1701.

Je pourrois, monsieur, vous alléguer d'assez bonnes excuses du long temps que j'ai été sans vous écrire et vous dire que j'ai eu durant ce temps-là affaires, procès et maladies; mais je suis si sûr de mon pardon, que je ne crois pas même nécessaire de vous le demander. Ainsi, pour répondre à la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, je vous dirai que je l'ai reçue avec les deux ouvrages qui y étoient enfermés. J'ai aussitôt examiné ces deux ouvrages, et je vous avoue que j'en ai été très-peu satisfait.

Celui qui porte pour titre l'*Esprit des cours* vient d'un auteur[1] qui a, selon moi, plus de malin vouloir que d'esprit, et qui parle souvent de ce qu'il ne sait point. C'est un mauvais imitateur du gazetier de Hollande, et qui croit que c'est bien parler, que de parler mal de toutes choses.

A l'égard du *Chapelain décoiffé*, c'est une pièce où je vous confesse que M. Racine et moi avons eu quelque part; mais nous n'y avons jamais travaillé qu'à table, et le verre à la main. Il n'a pas été proprement fait *currente calamo*, mais *currente lagena*, et nous n'en avons jamais écrit un seul mot. Il n'étoit point comme celui que vous m'avez envoyé, qui a été vraisemblablement composé après coup, par des gens qui avoient retenu quelques-unes de nos pensées, mais qui y ont mêlé des bassesses insupportables. Je n'y ai reconnu de moi que ce trait :

Mille et mille papiers dont ta table est couverte,
Semblent porter écrit le destin de ma perte;

et celui-ci :

En cet affront La Serre est le tondeur,
Et le tondu, père de la Pucelle.

Celui qui avoit le plus de part à cette pièce, c'étoit Furetière, et c'est de lui :

O perruque ma mie!
N'as-tu donc tant vécu que pour cette infamie?

Voilà, monsieur, toutes les lumières que je vous puis donner sur cet ouvrage, qui n'est ni de moi, ni digne de moi. Je vous prie donc de bien détromper ceux qui me l'attribuent. Je vous le renvoie par cet ordinaire.

1. Gueudeville.

J'attends la décision de vos messieurs sur la prononciation du latin, et je ne vous cacherai point qu'ayant proposé ma question à l'Académie des médailles, il a été décidé tout d'une voix que nous ne le savions point prononcer, et que, s'il revenoit au monde un *civis latinus* du temps d'Auguste, il riroit à gorge déployée en entendant un François parler latin, et lui demanderoit peut-être quelle langue parlez-vous là? Au reste, à propos de l'Académie des médailles, je suis bien aise de vous avertir qu'il n'est point vrai que j'en sois ni pensionnaire ni directeur, et que je suis tout au plus, quoi qu'en dise l'écrit que vous avez vu, un volontaire qui y va quand il veut, mais qui ne touche pour cela aucun argent. Je vous éclaircirai tout ce mystère, si j'ai jamais l'honneur de vous voir. Cependant faites-moi la faveur de m'aimer toujours, et de croire que, tout négligent que je suis, je ne laisse pas d'être très-cordialement....

XXI.

Paris, 29 décembre 1701.

Voici la première où je ne vous ferai point d'excuses, puisque je réponds à celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, deux jours après que je l'ai reçue. Je ne vois pas sur quoi votre savant peut fonder l'explication forcée qu'il donne au vers d'Homère[1], puisque Phérécyde vivoit près de deux cents ans après Homère, et qu'il n'y a pas d'apparence qu'Homère ait parlé d'un cadran qui n'étoit point de son temps. Je n'ai jamais rien lu de Bochart[2]; et s'il est vrai qu'il soutienne une explication si extravagante, cela ne me donne pas une grande envie de le lire. Je ne fais pas grande estime de tous ces savantas qui croient se distinguer des autres interprètes, en donnant un sens nouveau et recherché aux endroits les plus clairs et les plus faciles; et c'est d'eux qu'on peut dire :

Faciunt næ intelligendo ut nihil intelligant[3].

Pour ce qui est des chiens[4] qui ont vécu plus de vingt et deux ans, je vous en citerai un garant, dont je doute que M. Perrault lui-même ose contester le témoignage : c'est Louis le Grand, roi de France et de Navarre, qui en a eu un qui a vécu jusqu'à vingt-trois ans. Tout ce que M. Perrault peut dire, c'est que ce prince est accoutumé aux miracles et à des événemens qui n'arrivent qu'à lui seul, et qu'ainsi ce qui lui est arrivé ne peut pas être

1. Ὀρτυγίης καθύπερθεν ὅθι τροπαὶ ἠελίοιο, *Odyssée*, XV, 403. Brossette avoit écrit à Boileau qu'un savant prétendoit que ce vers grec faisoit allusion au cadran que Phérécyde avoit fait dans l'île de Scyros.
2. Samuel Bochart, théologien, mort à Caen en 1667.
3. Térence, vers 17 du prologue de l'*Andrienne*.
4. Voy. la troisième Réflexion sur Longin.

tiré à conséquence pour les autres hommes; mais je n'aurai pas de peine à lui prouver que, dans notre famille même, j'ai eu un oncle, qui n'étoit pas un homme fort miraculeux, lequel a nourri vingt et quatre années une espèce de bichon qu'il avoit.

Je ne vous parle point de ce que c'est que la place que j'occupe dans l'Académie des inscriptions. Il y a tant de choses à dire là-dessus, que j'aime mieux sur cela *silere quam pauca dicere*. J'ai été fort fâché de la mort de M. Chanut. Je vous prie de bien faire ma cour à M. Bronod[1], que, sur votre récit, je brûle déjà de connoître. Je suis,...

XXII.

Paris, 9 avril 1702.

Je réponds, monsieur, sur-le-champ à votre dernière lettre, de peur qu'il ne m'arrive ce qui m'est arrivé déjà plusieurs fois depuis six mois, qui est d'avoir toujours envie de vous écrire, et de ne vous écrire point pourtant, par une misérable indolence dont je ne saurois franchement vous dire la raison, sinon que, pour me servir des termes de saint Paul, je fais souvent le mal que je ne veux pas, et je ne fais pas le bien que je veux; mais, sans perdre le temps en vaines excuses, puisque je trouve sous ma main deux de vos lettres, je m'en vais répondre à quelques interrogations que vous m'y faites.

Je vous dirai donc premièrement, que les deux épigrammes latines[2] dont vous désirez savoir le mystère, ont été faites dans ma première jeunesse, et presque au sortir du collége, lorsque mon père me fit recevoir avocat, c'est-à-dire, à l'âge de dix-neuf ans. Celui que j'attaque, dans la première de ces épigrammes, étoit un jeune avocat, fils d'un huissier, nommé Herbinot. Cet avocat est mort conseiller de la cour des aides. Son père étoit fort riche, et le fils assurément n'a pas mangé son bien; car il passoit pour grand ménager. A l'égard de l'autre épigramme, elle regarde M. de Brienne, jadis secrétaire d'État, qui est mort fou et enfermé. Il étoit alors dans la folie de faire des vers latins, et surtout des vers phaleuces; et comme sa dignité dans ce temps-là le rendoit considérable, je ne pus résister à la prière de mon frère, aujourd'hui chanoine de la Sainte-Chapelle, qui étoit souvent visité de lui, et qui m'engagea à faire des vers phaleuces à la louange de ce fou qualifié; car il étoit déjà fou. J'en fis donc, et il les lui montra; mais comme c'étoit la première fois que je m'étois exercé dans ce genre de vers, ils ne furent pas trouvés fort bons, et ils ne l'étoient point en effet. Si bien que dans le dépit où j'étois d'avoir si mal réussi, je composai l'épigramme dont est question, et montrai par là qu'il ne faut pas légèrement irriter *genus irritabile vatum*[3], et que, comme a fort bien dit Juvénal en

1. Avocat. — 2. Voy. p. 276.
3. Horace, liv. II, épître II, vers 102.

latin, *facit indignatio versum*[1], ou, comme je l'ai assez médiocrement dit en françois :

La colère suffit et vaut un Apollon[2].

Pour l'épigramme à la louange du roman allégorique, elle regarde feu M. l'abbé d'Aubignac, qui a composé *la Pratique du théâtre*, et qui avoit alors beaucoup de réputation. Ce roman allégorique, qui étoit de son invention, s'appeloit *Macarise;* et il prétendoit que toute la philosophie stoïcienne y étoit renfermée. La vérité est qu'il n'eut aucun succès, et qu'il

Ne fit de chez Sercy[3] qu'un saut chez l'épicier[4].

Je fis l'épigramme pour être mise au-devant de ce livre, avec quantité d'autres ouvrages que l'auteur avoit, à l'ancienne mode, exigés de ses amis pour le faire valoir; mais heureusement je lui portai l'épigramme trop tard, et elle ne fut point mise : Dieu en soit loué! Vous voilà, ce me semble, monsieur, bien éclairci de vos difficultés.

Pour ce qui est de votre M. Samuel Bochart, je n'ai jamais rien lu de lui, et ce que vous m'en dites ne me donne pas grande envie de le lire: car il me paroît que c'est un savantas beaucoup plus plein de lecture que de raison: et je crois qu'il en est de son explication du vers d'Homère comme de celle de M. Dacier sur *atavis edite regibus*[5]; ou sur l'ode :

O navis, referent in mare te novi, etc.[6],

ou sur le passage de Thucydide[7] rapporté par Longin, à propos des Lacédémoniens qui combattirent au pas des Thermopyles. Je ne saurois dire à propos de pareilles explications sinon ce que dit Térence :

Faciunt næ intelligendo ut nihil intelligant[8].

Adieu, mon cher monsieur, excusez mes *pataraffes*, et croyez que je suis très-sincèrement....

J'oubliois à vous parler des vers latins[9]. Ils sont très-beaux et très-latins, à l'exception d'un *nequiî* qui est au premier vers, et de la dureté duquel je ne saurois m'accommoder. Il me semble que je ne saurois mieux vous payer de votre présent qu'en vous envoyant ce petit compliment *catullien*, que m'a fait un régent de seconde du collége de Beauvais[10], qui avoit déjà fait une ode

1. Juvénal, satire I, vers 79. — 2. Satire I, vers 144. — 3. Libraire.
4. *Art poetique*, chant II, vers 100. — 5. Horace, liv. I, ode I, vers 1.
6. Horace, liv. I, ode XV, vers 1. — 7. Le passage est d'Hérodote.
8. Vers de Térence, déjà cité dans la lettre XXI.
9. *Sur la delivrance de Crémone*, par le jésuite d'Augières.
10. Charles Coffin, auteur de vers latins et de harangues latines.

latine très-jolie pour moi, et en considération de laquelle je lui avois fait présent de mon livre.

XXIII.

Paris, 15 juillet 1702.

Vous êtes un homme merveilleux, monsieur : c'est moi qui suis coupable, et coupable par excès, envers vous; cependant c'est vous qui m'écrivez des excuses. J'ai manqué à répondre à trois de vos lettres; et, au lieu de me quereller, vous me dites des douceurs à outrance; vous m'envoyez des présens: et si je vous en crois, je suis en droit de me plaindre. Je vois bien ce que c'est : vous lisez dans mon cœur: et comme vous y voyez bien les remords que j'ai d'avoir été si peu exact à votre égard, vous êtes bien aise de m'en délivrer, en me persuadant que vous avez été aussi très-négligent de votre côté. Vous ne songez pas néanmoins que par là vous m'autorisez à ne vous écrire que lorsque la fantaisie m'en prend et à couronner mes fautes par de nouvelles fautes. Aujourd'hui pourtant je n'en commettrai pas une si lourde, que de tarder à vous remercier du précieux présent que vous m'avez fait du livre de votre illustre ami[1]. Je vous réponds que je le lirai exactement, et que je vous en rendrai le compte que je dois. Il m'est fort honorable qu'un si savant homme souhaite d'avoir mon suffrage. Vous le pouvez assurer que je le lui donnerai dans peu avec grand plaisir, et que ce suffrage sera alors d'un bien plus grand poids qu'il n'est maintenant, puisque j'aurai lu son livre, et que je serai par conséquent beaucoup plus habile que je ne le suis.

Pour ce qui est des particularités dont vous me demandez l'éclaircissement, je vous dirai que le sonnet[2] a été fait sur une de mes nièces qui étoit à peu près du même âge que moi, et que le charlatan étoit un fameux médecin de la Faculté. Elle étoit sœur de M. Dongois greffier, et avoit beaucoup d'esprit. J'ai composé ce sonnet dans le temps de ma plus grande force poétique, en partie pour montrer qu'on peut parler d'amitié en vers aussi bien que d'amour, et que les choses innocentes s'y peuvent aussi bien exprimer que toutes les maximes odieuses de la morale lubrique des opéras. A l'égard de l'épigramme à Climène[3], c'est un ouvrage de ma première jeunesse, et un caprice imaginé pour dire quelque chose de nouveau. Pour la chanson[4], elle a été effectivement faite à Bâville, dans le temps des noces de M. de Bâville, aujourd'hui intendant de Languedoc. Les trois muses étoient

1. Lettres de M. Puget, de Lyon, à M. Noblot, sur l'aimant.
2. Sur une jeune parente :

Nourri dès le berceau près de la jeune Orante, etc.

3. *Tout me fait peine*, etc.
4. *Pensant à notre mariage*, etc.

Mme de Chalucet, mère de Mme de Bâville; une Mme Hélyot, espèce de bourgeoise renforcée, qui avoit acquis une assez grande familiarité avec M. le premier président, dont elle étoit voisine à Paris, et qui avoit une terre assez proche de Bâville: la troisième étoit une Mme de La Ville. femme d'un fameux traitant. pour laquelle M. de Lamoignon, aujourd'hui président au mortier, avoit alors quelque inclination. Celle-ci ayant chanté à table une chanson à boire dont l'air étoit fort joli, mais les paroles très-méchantes, tous les conviés, et le père Bourdaloue entre autres, qui étoit de la noce aussi bien que le père Rapin, m'exhortèrent à y faire de nouvelles paroles; et je leur rapportai le lendemain les quatre couplets dont il est question. Ils réussirent fort, à la réserve des deux derniers qui firent un peu refrogner le père Bourdaloue. Pour le père Rapin, il entendit raillerie, et obligea même le père Bourdaloue à l'entendre aussi. Voilà, monsieur, tous vos mystères débrouillés. Au lieu de

Trois muses en habit de ville

il y avoit :

Chalucet, Hélyot, La Ville.

(M. d'Arbouville qui vient après, étoit un gentilhomme, parent de M. le premier président: il buvoit volontiers à plein verre.)

On ne m'a pas fort accablé d'éloges sur le sonnet de ma parente: cependant, monsieur, oserois-je vous dire que c'est une des choses de ma façon dont je m'applaudis le plus, et que je ne crois pas avoir rien dit de plus gracieux que :

A ses jeux innocens, enfant associé,

et

Rompit de ses beaux jours le fil trop délié,

et

Fut le premier démon qui m'inspira des vers?

C'est à vous à en juger. Je suis, etc....

XXIV.

Paris, 7 janvier 1703.

J'attendois, monsieur, à vous récrire lorsque j'aurois reçu vos magnifiques présens, afin de vous répondre en des termes proportionnés à la grandeur de vos fromages: mais le messager ayant dit à Planson[1] qu'ils ne pouvoient encore arriver de longtemps, je n'ai pas cru devoir différer davantage à vous en faire mes remercîmens. Je vous dirai donc par avance, qu'en comblant ainsi de vos dons l'auteur que vous avez entrepris de commenter, vous ne jouez pas simplement le personnage de Servius et d'Asconius

1. Domestique de Boileau.

Pædianus[1], mais de Mécénas et du cardinal de Richelieu; et peut-être aurois-je refusé de les prendre, si heureusement je ne me fusse ressouvenu d'avoir lu dans un ancien qu'il n'y a pas quelquefois moins de beauté d'âme à recevoir de bonne grâce des présens, qu'à en faire.

Cependant pour commencer à vous payer dans la monnoie que vous souhaitez, je vous répondrai sur l'éclaircissement que vous me demandez au sujet de *la Clélie*, que c'est effectivement une très-grande absurdité à la demoiselle, auteur de cet ouvrage[2], d'avoir choisi le plus grave siècle de la république romaine pour y peindre les caractères de nos François; car on prétend qu'il n'y a pas dans ce livre un seul Romain ni une seule Romaine, qui ne soit copié sur le modèle de quelque bourgeois ou de quelque bourgeoise de son quartier. On en donnoit autrefois une clef qui a couru[3], mais je ne me suis jamais soucié de la voir. Tout ce que je sais, c'est que le généreux *Herminius*, c'étoit *M. Pellisson;* l'agréable *Scaurus*, c'étoit *Scarron;* le galant *Amilcar*, *Sarasin*, etc.... Le plaisant de l'affaire est que nos poëtes de théâtre, dans plusieurs pièces, ont imité cette folie, comme on le peut voir dans *la Mort de Cyrus* du célèbre M. Quinault, où Thomyris entre sur le théâtre en cherchant de tous côtés, et dit ces deux beaux vers :

Que l'on cherche partout mes tablettes perdues,
Et que, sans les ouvrir, elles me soient rendues.

Voilà un étrange meuble pour une reine des Massagètes, que des tablettes dans un temps où je ne sais si l'art d'écrire étoit inventé. Je vous écrirai davantage sur ce sujet, dès que vos présens seront arrivés. Cependant croyez que c'est du fond du cœur que je suis, etc.

XXV.

Paris, 25 janvier 1703.

Il y a huit jours, monsieur, que j'ai reçu votre magnifique présent; et j'ai été tout ce temps-là à chercher des paroles pour vous en remercier dignement, sans en pouvoir trouver. En effet, à un homme qui fait de tels présens, ce n'est point des lettres familières et de simples complimens un peu ornés, ce sont des épîtres liminaires du plus haut style qu'il faut écrire, et où les comparaisons du soleil soient prodiguées. Balzac auroit été merveilleux pour cela, si vous lui en aviez envoyé de pareils, et il auroit peut-être égalé la grosseur de vos fromages par la hauteur de ses hyperboles. Il vous auroit dit que ces fromages avoient été

1. Commentateurs, l'un de Virgile, l'autre de Cicéron.
2. Madeleine de Scudéri.
3. Dans le *Grand dictionnaire historique des précieuses*, par de Somaize.

faits du lait de la chèvre céleste, ou de celui de la vache Io; que votre jambon étoit un membre détaché du sanglier d'Érimanthe : mais pour moi qui vais un peu plus terre à terre, vous trouverez bon que je me contente de vous dire que vous vous moquez de m'envoyer tant de choses à la fois; que si honnêtement j'avois pu les refuser, vos présens seroient retournés à Lyon; que cependant je ne laisse pas d'en avoir toute la reconnoissance que je dois, et qu'on ne peut être plus que je le suis, etc.

P. S. Pour vos *Mémoires de la république des lettres*[1], franchement ils sont bien inférieurs au jambon et aux fromages; et l'auteur y est si grossièrement partial que je ne saurois trouver aucun goût dans ses ouvrages, quoique bien écrits. Je suis si accablé d'affaires que je ne saurois vous écrire que ce peu de mots.

XXVI.

Paris, 4 mars 1703.

Je trouvai hier mon frère le chanoine de la Sainte-Chapelle, qui vous écrivoit une lettre avec laquelle il prétendoit vous envoyer la requête présentée par le chantre Barrin, au sujet du pupitre mis sur son banc. Cela me couvrit de confusion, en me faisant ressouvenir du long temps qu'il y a que je ne vous ai donné aucun signe de vie par mes lettres. En effet, c'est une chose étrange que tout le monde étant exact à vous répondre, celui-là seul qui a le plus de raisons de l'être ne le soit point. Il me semble cependant que c'est votre faute, puisque c'est votre trop grande facilité à me pardonner mes négligences qui me rend négligent. Mais quoi! bien loin de m'accuser de mon peu de soin, peu s'en faut que vous ne vous excusiez de votre trop d'exactitude. Encore ne vous bornez-vous pas aux seules excuses; mais vous les accompagnez de jambons et de fromages, qui feroient tout excuser, quand même vous auriez tort. Pour tâcher donc à réparer un peu mes fautes passées, voici les vers que vous me demandez, faits sur ce vers de l'*Anthologie* (car il y est tout seul) :

Ἥειδον μὲν ἐγὼν, ἐχάρασσε δὲ θεῖος Ὅμηρος.

Quand la dernière fois dans le sacré vallon,
La troupe des neuf Sœurs, par l'ordre d'Apollon,
Lut l'*Iliade* et l'*Odyssée*,
Chacune à les louer se montrant empressée,
« De leur auteur, dit-il, apprenez le vrai nom :
Jadis avec Homère aux rives du Permesse,
Dans ce bois de lauriers où seul il me suivoit,
Je les fis toutes deux, plein d'une douce ivresse:
Je chantois, Homère écrivoit. »

1. *Journal de Trévoux.*

J'ai été obligé d'étendre ainsi la chose, parce qu'autrement elle ne seroit pas amenée. Charpentier l'a exprimée en ces termes :

Quand Apollon vit le volume
Qui sous le nom d'Homère enchantoit l'univers :
Je me souviens, dit-il, que j'ai dicté ces vers,
Et qu'Homère tenoit la plume.

Cela est assez concis et assez bien tourné ; mais, à mon sens, *le volume* est un mot fort bas en cet endroit, et je n'aime point ce mot de palais : *tenoit la plume*.

Pour ce qui est des lettres que vous me sollicitez de vous envoyer[1], je ne saurois encore sur cela vous donner satisfaction, parce qu'il faut que je les retouche avant que de les mettre entre les mains d'un homme aussi éclairé que vous. Je les ai écrites, la plupart, avec la même rapidité que je vous écris celle-ci, et sans savoir souvent où j'allois. M. Racine me récrivoit de même, et il faudroit aussi revoir les siennes. Cela demande beaucoup de temps. D'ailleurs, il y a dedans quelques secrets que je ne crois pas devoir être confiés à un tiers. Adieu, monsieur, aimez-moi toujours, et soyez persuadé que je suis avec toute l'affection que je dois, etc.

XXVII.

Paris, 8 avril 1703.

Vous ne m'accuserez pas, monsieur, pour cette fois d'avoir été peu diligent à vous répondre, puisque je vous écris sur-le-champ. Je suis ravi que mon frère vous ait si bien satisfait sur vos demandes, et vous ait si bien démontré que la fiction du *Lutrin* est fondée sur une chose très-véritable. On auroit de la peine à faire voir que l'*Iliade* est aussi bien appuyée, puisqu'il y a encore des gens aujourd'hui, qui nient que jamais Troie ait été prise, et qui doutent que Darès ni Dictys[2] de Crète en soient des témoins fort sûrs, puisque leurs ouvrages n'ont paru que du temps de Néron, et ne sont vraisemblablement que de nouvelles fictions imaginées sur la fiction d'Homère. Il faudroit, pour le bien attester, nous rapporter quelque sentence donnée en faveur de Neptune et d'Apollon, pour obliger Laomédon à payer à ces deux *compagnons de fortune* le prix qu'il leur avoit promis pour la construction des murailles de Troie.

Je ne mérite pas les louanges que vous me donnez au sujet du vers de l'*Anthologie*. Permettez-moi pourtant de vous dire que vous vous abusez un peu quand vous croyez que j'aie fait, ni voulu faire une paraphrase de ce vers, qui est même plus court dans ma copie que dans l'original, puisque j'en ai retranché l'épithète oisive de θεῖος, et que j'ai dit simplement Homère, et non

1. Les lettres de Racine.
2. Deux prétendus contemporains de la guerre de Troie.

point le divin Homère. La vérité est que j'y ai joint une petite narration assez vive, sans quoi la pensée n'est point en son jour; que si cette narration vous paroît prolixe, il seroit aisé d'y donner remède, puisqu'il n'y auroit qu'à mettre à la place de la narration les paroles qu'on trouve en prose dans le recueil de l'*Anthologie*, au-dessus du vers; les voici : *Paroles que disoit Apollon à propos des ouvrages d'Homère :*

Je chantois, Homère écrivoit.

Il me paroît que c'est l'auteur même de ce vers qui les y a mises, n'ayant pu y joindre une narration qui l'amenât; et c'est à quoi j'ai cru devoir suppléer dans ma traduction, sans aucun dessein de paraphraser un vers qui n'est excellent que par sa brièveté; car il me semble que l'expédient dont s'est servi ce poëte a un peu de rapport à ces vieilles tapisseries où l'on écrivoit au-dessus de la tête des personnages : *c'est un homme*, *c'est un cheval*, etc. Du reste, pour la narration que vous trouvez prolixe, je ne vois pas qu'on puisse accuser de prolixité une chose qui est dite en vers, en aussi peu de paroles qu'on la pourroit dire en prose. Il est vrai que cette narration est de huit vers, mais ces huit vers ne disent que ce qu'il faut précisément dire; et s'il y en a un qui s'étende sur quelque inutilité, vous n'avez qu'à me le marquer, parce que je le retrancherai sur-le-champ. Ce ne sont pas huit bons vers qui sont longs, ce sont deux méchans vers qui le sont quelquefois à outrance : *Sed tu disticha longa facis*[1], dit Martial.

J'ai bien de la joie que le galant homme dont vous me parlez prenne goût à mes ouvrages :

C'est à de tels lecteurs que j'offre mes écrits[2].

Il me fait plaisir même de daigner bien prendre, en les lisant, *animum censoris honesti*. Oserois-je pourtant vous dire que ni vous ni lui n'avez point entendu ma pensée au sujet de Jules César? Je n'ai jamais voulu dire que Jules César n'ait mis que deux jours à ramasser et lier ensemble les matériaux dont il fit construire le pont sur lequel il passa le Rhin? Il n'est question dans mes vers que du temps qu'il mit à faire passer ses troupes sur ce pont, et je ne sais même s'il y employa deux jours. Le roi, quand il passa le Rhin, fit amener un très-grand nombre de bateaux de cuivre, qu'on avoit été plus de deux mois à construire, et sur un desquels même M. le Prince et M. le Duc passèrent; mais qu'est-ce que cela fait à la rapidité avec laquelle toutes ses troupes traversèrent le fleuve, puisqu'il est certain que toute son

1. Martial, liv. II, épigramme LXXVII.
2. Epître VII, vers 101.
3. Epître IV.

armée passa comme celle de Jules César, avec tout son bagage, en moins de deux jours? Voilà ce que veut dire le vers :

Sur un pont, en deux jours, trompa tous tes efforts....

En effet, quel sens autrement pourroit-on donner à ces mots : *trompa tous tes efforts?* Le Rhin pouvoit-il s'efforcer à détruire le pont que faisoit construire Jules César, lorsque les bateaux étoient encore sur le chantier? Il faudroit pour cela qu'il se fût débordé; encore auroit-il été pris pour dupe, si César avoit mis ses ateliers sur une hauteur. Vous voyez donc bien, monsieur, qu'il faut laisser *deux jours*, parce que si je mettois *dix jours*, cela seroit fort ridicule; et je donnerois au lecteur une idée absurde de César, en disant comme une grande chose qu'il avoit employé dix jours à faire passer une armée de 30 000 hommes, donnant ainsi par là tout le temps aux Allemands qu'il leur falloit pour s'opposer à son passage. Ajoutez que ces façons de parler, *en deux jours*, *en trois jours*, ne veulent dire que *très-promptement*, *en moins de rien*. Voilà, je crois, monsieur, de quoi contenter votre critique et celle de monsieur votre ami [1]. Vous me ferez plaisir de m'en faire beaucoup de pareilles, parce que cela donne occasion, comme vous voyez, à écrire des dissertations assez curieuses. Faites-moi cependant la grâce d'excuser les ratures de celle-ci parce que ce ne seroit jamais fait s'il falloit récrire mes lettres. Je vous aurai bien de l'obligation, si vous en usez de même dans les vôtres; et surtout si vous voulez bien rayer ces grands MONSIEUR que vous mettez à tous vos commencemens : *volo amari*, *non coli*. Je suis avec beaucoup de respect, etc.

XXVIII.

Paris, 28 mai 1703.

J'arrive à Paris, d'Auteuil où je suis maintenant habitué, et où j'ai laissé votre dernière lettre que j'y ai reçue. Ainsi je vous écris, monsieur, sans l'avoir devant les yeux. Je me souviens bien pourtant que vous y attaquez fortement ce que je dis dans mon *Lutrin*, de la guêpe qui meurt du coup dont elle pique son ennemi. Vous prétendez que je lui donne ce qui n'appartient qu'aux abeilles, qui *vitam in vulnere ponunt;* mais je ne vois pas pourquoi vous voulez qu'il n'en soit pas de même de la guêpe qui est une espèce d'abeille bâtarde, que de la véritable abeille, puisque personne sur cela n'a jamais dit le contraire, et que jamais on n'a fait à mon vers l'objection que vous lui faites. Je ne vous cacherai point pourtant que je ne crois cette prétendue mort vraie ni de l'abeille ni de la guêpe; et que tout cela n'est à mon avis, qu'un discours populaire, dont il n'y a aucune certitude : mais il ne faut pas d'autre autorité à un poëte pour embellir son

1. Camille Falconet.

expression. Il en faut croire le bruit public sur les abeilles et sur les guêpes, comme sur le chant mélodieux des cygnes en mourant, et sur l'unité et la renaissance du phénix.

Je ne vous écris que ce mot, parce que je suis pressé de sortir pour une affaire de conséquence, et que, d'ailleurs, je suis dans une extrême affliction de la mort du pauvre M. Félix, premier chirurgien du roi, qui étoit, comme vous savez, un de mes meilleurs et de mes plus anciens amis. Je vous prie de bien témoigner à M. Perrichon[1] combien je l'estime et je l'honore, et de me ménager dans son cœur, aussi bien que dans le vôtre, le remplacement d'une perte aussi considérable que celle que je viens de faire. Je vous donne le bonjour, et suis avec un très-grand respect, etc.

P. S. Je n'ai achevé que d'hier votre jambon qui a été mangé à Auteuil, et qui s'est trouvé admirable. Au nom de Dieu, ôtez de vos lettres ce MONSIEUR, haut exhaussé, ou j'en mettrai dans les miennes un encore plus haut.

XXIX.

A Auteuil, 3 juillet 1703.

J'ai été, monsieur, si chargé d'affaires depuis quelque temps, et occupé de tant de chagrins étrangers et domestiques, que je n'ai pas eu le loisir de faire l'affaire qui m'est le plus agréable, je veux dire de vous écrire et de m'entretenir avec vous. La mort de M. Félix m'a d'autant plus douloureusement touché, que c'est lui, pour ainsi dire, qui s'est tué lui-même, en se voulant sonder pour une rétention d'urine qu'il avoit. Nous nous étions connus dès nos plus jeunes ans. Il étoit un des premiers qui avoit battu des mains à mes naissantes folies, et qui avoit pris mon parti à la cour contre M. le duc de Montausier. Il a été universellement regretté, et avec raison, puisqu'il n'y a jamais eu d'homme plus obligeant, plus magnifique et plus noble de cœur. Pour ce qui est de M. Perrault, je ne vous ai point parlé de sa mort, parce que franchement je n'y ai point pris d'autre intérêt que celui qu'on prend à la mort de tous les honnêtes gens. Il n'avoit pas trop bien reçu la lettre que je lui ai adressée dans ma dernière édition, et je doute qu'il en fût content. J'ai pourtant été au service que lui a fait dire l'Académie, et monsieur son fils m'a assuré qu'en mourant il l'avoit chargé de me faire de sa part de grandes honnêtetés, et de m'assurer qu'il mouroit mon serviteur. Sa mort a fait recevoir un assez grand affront à l'Académie, qui avoit élu pour remplir sa place d'académicien, M. de Lamoignon votre ami, mais M. de Lamoignon a nettement refusé cet honneur. Je ne sais si ce n'est point par la peur d'avoir à louer l'ennemi de

1. Avocat, secrétaire de la ville de Lyon.

Cicéron et de Virgile [1]. L'Académie, pour laver un peu sur cela son ignominie, a élu au lieu de lui très-prudemment M. le coadjuteur de Strasbourg [2], qui en a témoigné une fort grande reconnoissance : et qui se prépare à venir faire son compliment. Je n'ai pas l'honneur de le connoître ; mais c'est un prince de beaucoup de réputation, et qui a déjà brillé dans la Sorbonne, dont il est docteur. J'espère qu'il tempérera si bien ses paroles en faisant l'éloge de M. Perrault, que les amateurs des bons livres n'auront point sujet de s'écrier :

O sæclum insipiens et inficetum [3] !

Je mets au rang de ces amateurs M. Puget, et j'ose me flatter que Dieu n'enlèvera pas sitôt de la terre un homme de ce mérite et de cette capacité.

Je viens maintenant à vos critiques sur mes ouvrages. Je ne sais pas sur quoi se peuvent fonder ceux qui veulent conserver le solécisme qui est dans ce vers :

Que votre âme et vos mœurs *peints* dans tous vos ouvrages....

M. Gibert, du collége des Quatre-Nations [4], est le premier qui m'a fait apercevoir de cette faute depuis ma dernière édition. Dès qu'il me la montra, j'en convins sur-le-champ avec d'autant plus de facilité qu'il n'y a, pour la réformer, qu'à mettre, comme vous dites fort bien :

Que votre âme et vos mœurs peintes dans vos ouvrages,

ou :

Que votre esprit, vos mœurs peints dans tous vos ouvrages.

Mais pourrez-vous bien concevoir ce que je vais vous dire, qui est pourtant très-véritable : que cette faute, si aisée à apercevoir, n'a pourtant été aperçue ni de moi, ni de personne avant M. Gibert, depuis plus de trente ans qu'il y a que mes ouvrages ont été imprimés pour la première fois ; que M. Patru, c'est-à-dire le Quintilius de notre siècle, qui revit exactement ma Poétique, ne s'en avisa point, et que dans tout ce flot d'ennemis qui a écrit contre moi, et qui m'a chicané jusqu'aux points et aux virgules, il ne s'en est pas rencontré un seul qui l'ait remarquée ? Cela vient, je crois, de ce que le mot de *mœurs* ayant une terminaison masculine, on ne fait point réflexion qu'il est féminin. Cela fait bien voir qu'il faut non-seulement montrer ses ouvrages à beaucoup de gens avant que de les faire imprimer, mais que même après qu'ils sont imprimés, il faut s'enquérir curieusement des critiques qu'on y fait.

1. Il s'agissoit de remplacer Charles Perrault.
2. Cardinal de Rohan. — 3. Catull., *in amicam Formiani*, XLIII.
4. Depuis, recteur de l'Université.

Oserois-je vous dire, monsieur, que si vous avez été fort juste sur l'observation de ce solécisme, il n'en est pas de même de votre correction de l'épigramme de l'*Anthologie?* Et avec qui, bon Dieu ! y associez-vous mon style? Avec le style de Charpentier! *Jungentur jam tigres equis.* Est-il possible que vous n'ayez pas vu que le sens de l'épigramme est, que c'est Apollon, c'est-à-dire, le génie seul, qui, dans une espèce d'enthousiasme et d'ivresse, a produit l'*Iliade* et l'*Odyssée;* que c'est lui qui les a faites, et non pas simplement dictées; et que, lorsque Homère les écrivoit, à peine Apollon savoit qu'Homère étoit là? Ne concevez-vous pas, monsieur, que c'est le mot d'*ivresse* qui sauve tout, et qui fait voir pourquoi Apollon avoit tant tardé à dire aux neuf Sœurs qu'il étoit l'auteur de ces deux ouvrages, qu'il se souvenoit à peine d'avoir faits? D'ailleurs, quel air dans l'épigramme, de la manière dont vous la tournez, donnez-vous à Apollon, qui est supposé lisant cet ouvrage dans son cabinet, et se disant à lui-même : *C'est moi qui ai dicté ces vers?* Au lieu que dans mon épigramme, il est au milieu des Muses à qui il déclare qu'elles ne se trompent pas dans l'admiration qu'elles ont de ces deux grands chefs-d'œuvre, puisque c'est lui qui les a composés dans une chaleur qui ne lui permettoit pas d'écrire, et qu'Homère les avoit recueillis. Mais me voilà à la fin de la page; ainsi, monsieur, trouvez bon que je vous dise brusquement que je suis....

P. S. Mille nouvelles amitiés de ma part à l'illustre et obligeant M. Perrichon.

XXX.

Auteuil, 2 août 1703.

Feu M. Patru, mon illustre ami, étoit non-seulement un critique très-habile, mais un très-violent hypercritique, et en réputation de si grande rigidité, qu'il me souvient que lorsque M. Racine me faisoit sur des endroits de mes ouvrages quelque observation un peu trop subtile, comme cela lui arrivoit quelquefois, au lieu de lui dire le proverbe latin : *Ne sis patruus mihi*, « n'ayez point pour moi la sévérité d'un oncle, » je lui disois : « *Ne sis Patru mihi*, n'ayez point pour moi la sévérité de Patru. » Je pourrois vous le dire à bien meilleur titre qu'à lui, puisque toutes vos lettres, depuis quelque temps, ne sont que des critiques de mes vers, où vous allez jusqu'à l'excès du raffinement. Vous avez reçu de moi une petite narration en rimes, que j'ai composée à la sollicitation de M. Le Verrier pour amener un vers de l'*Anthologie*; et tous ceux, à commencer par lui, à qui je l'ai communiquée, en ont été très-satisfaits. Cependant, bien loin d'en être content, vous me faites concevoir qu'elle ne vaut rien, et sans me dire ce que vous y trouvez de défectueux, vous allez chercher dans M. Charpentier, c'est-à-dire, dans les étables d'Augias, de quoi la rectifier. Ensuite vous vous avisez de trouver

une équivoque dans un vers où il n'y en a jamais eu. En effet, où peut-il y en avoir dans cette façon de parler :

Approuve l'escalier tourné d'autre façon[1],

et qui est-ce qui n'entend pas d'abord que le médecin-architecte approuve l'escalier, moyennant qu'il soit tourné d'une autre manière? Cela n'est-il pas préparé par le vers précédent:

Au vestibule obscur il marque une autre place?

Il est vrai que dans la rigueur et dans les étroites règles de la construction, il faudroit dire : *Au vestibule obscur il marque une autre place que celle qu'on lui veut donner, et approuve l'escalier tourné d'une autre manière qu'il n'est.* Mais cela se sous-entend sans peine; et où en seroit un poëte si on ne lui passoit, je ne dis pas une fois, mais vingt fois dans un ouvrage ces *subaudi?* Où en seroit M. Racine si on lui alloit chicaner ce beau vers que dit Hermione à Pyrrhus, dans l'*Andromaque:*

Je t'aimois inconstant, qu'eussé-je fait fidèle[2]?

qui dit si bien, et avec une vitesse heureuse : *Je t'aimois lorsque tu étois inconstant, qu'eussé-je fait si tu avois été fidèle?* Ces sortes de petites licences de construction, non-seulement ne sont pas des fautes, mais sont même assez souvent un des plus grands charmes de la poésie, principalement dans la narration, où il n'y a point de temps à perdre. Ce sont des espèces de latinismes dans la poésie françoise, qui n'ont pas moins d'agrémens que les hellénismes dans la poésie latine. Jusqu'ici cependant, monsieur, vous n'avez été que trop scrupuleux et trop rigide; mais où étoient vos lumières quand vous avez douté si ce temple fameux, dont parle Thémis dans *le Lutrin*, est Notre-Dame, ou la Sainte-Chapelle? Est-il possible que vous n'ayez pas vu que ce temple qu'elle désigne à la Piété est ce même temple dont la Piété vient de lui parler quelques vers auparavant avec tant d'emphase, et où est arrivée la querelle du *Lutrin?*

J'apprends que dans ce temple où le plus saint des rois
Consacra tout le fruit de ses pieux exploits,
Et signala pour moi sa pompeuse largesse,
L'implacable Discorde[3], etc.

Comment voulez-vous que le lecteur aille songer à Notre-Dame qui n'a point été bâtie par saint Louis, et qui est si éloignée du Palais, y ayant entre elle et le Palais plus de douze fameuses eglises, et principalement la célèbre paroisse de Saint-Barthélemi, qui en est beaucoup plus proche? Permettez-moi de vous

1. *Art poétique*, chant IV, vers 17. — 2. Acte IV, scène v.
3. Chant VI, vers 67-70.

dire que de se faire ces objections, c'est se chicaner soi-même mal à propos, et ne vouloir pas voir clair en plein midi. Je ne vous parle point de la difficulté que vous me faites sur ce vers :

Que votre esprit, vos mœurs, peints dans tous vos onvrages,

puisqu'il m'est fort indifférent que vous mettiez celui-là, ou

Que votre âme et vos mœurs peintes dans vos ouvrages....

Il n'est pas vrai pourtant que la construction grammaticale ne soit pas dans le premier de ces deux vers. où la noblesse du genre masculin l'emporte, et qu'on ne puisse fort bien dire en françois : *Mars et les Grâces étoient peints dans ce tableau.* On peut pourtant dire aussi *étoient peintes*, mais *peints* est le plus régulier : et pour ce qui est de ce que vous prétendez qu'il s'agit là de l'*âme* et non point de l'*esprit*, trouvez bon que je vous fasse ressouvenir que le mot d'*esprit*, joint avec le mot de *mœurs*, signifie aussi l'âme; et qu'un esprit bas, sordide, trigaud, etc., veut dire la même chose qu'une âme basse, sordide, etc.... Avouez donc, monsieur, que dans toutes ces critiques vous vous montrez un peu trop subtil, et que vous êtes à mon égard en cela *Patru patruissimus.* Mais je commence à m'apercevoir que je suis moi-même bien peu subtil de ne pas reconnoître que vous les avez faites pour m'exciter à parler, et qu'il n'étoit pas nécessaire d'y répondre sérieusement. Que voulez-vous? un auteur est toujours auteur, surtout quand on le blesse dans une partie aussi sensible que ses ouvrages, et ses ouvrages imprimés : mais laissons-les là.

Je ne saurois bien vous dire pourquoi M. de Lamoignon n'a point accepté la place qu'on lui vouloit donner dans l'Académie. Il m'a mandé qu'il ne pouvoit pas se résoudre à louer M. Perrault, auquel on le faisoit succéder, et dont, selon les règles, il auroit été obligé de faire l'éloge dans sa harangue; mais c'est une plaisanterie. Quoi qu'il en soit, l'Académie, à mon avis, a suffisamment réparé cet affront, en élisant à sa place M. le coadjuteur de Strasbourg, prince d'un très-grand mérite et d'une très-grande condition, qui en a témoigné une très-grande reconnoissance, jusqu'à aller rendre exactement visite à tous ceux qui lui ont donné leur voix, *solatia victis.* Je suis ravi qu'un petit mot dans ma dernière lettre ait un peu contribué au rétablissement de la santé de l'illustre M. Puget. Si mes paroles ont cette vertu magique, je ne m'en applaudirai pas moins que si elles avoient le pouvoir de faire descendre la lune du ciel, et sortir du tombeau *manes responsa daturos.* Je vous conjure donc d'employer aussi mes paroles à me conserver toujours dans le souvenir de M. Perrichon. J'ai reçu une lettre de M. de Mervezin[1] presque en même

1. Mort en 1721, auteur d'une *Histoire de la poésie françoise.*

temps qu'on m'a rendu la vôtre. Il est homme de mérite, et m'a paru plus que content de votre bonne réception. Je suis....

P. S. Comme vous ne sauriez goûter mon épigramme de l'*Anthologie* en françois, j'ai cru vous devoir envoyer la traduction qu'en a faite en grec l'illustre et le savant M. Boivin. Elle est écrite de sa main, avec quelques vers françois de sa façon qu'il a imités des vers grecs d'un ancien Père de l'Église, et qui sont au dos de l'épigramme. Vous jugerez par là, monsieur, de son double mérite. Il prétend citer quelque jour cette épigramme dans quelques notes savantes, et la faire passer pour un original tiré d'un manuscrit de la Bibliotheque du roi, dont il est gardien. Je ne sais s'il fera cette folie; mais combien pensez-vous que nous avons peut-être d'ouvrages donnés de la sorte?

XXXI.

Auteuil, 29 septembre 1703.

J'ai été, monsieur, si accablé d'affaires depuis quelque temps, que je n'ai pas eu le loisir de faire la chose qui m'est la plus agréable, je veux dire de m'entretenir avec vous. Je m'en serois même encore dispensé aujourd'hui, si, tout d'un coup, en relisant votre dernière lettre que j'ai trouvée sur ma table, je n'eusse fait réflexion que vous imputeriez peut-être mon silence au chagrin que vous croyez que j'ai conçu de vos critiques. Je vous assure pourtant que je n'en ai eu aucun, et que j'ai été d'autant moins capable d'en avoir, que j'ai bien vu, comme je vous l'ai, ce me semble, témoigné, que vous ne me les faisiez qu'afin de vous divertir et de me faire parler. J'ai trouvé un peu étrange, je l'avoue, que vous me voulussiez mettre en société de style avec Charpentier, l'un des hommes du monde avec lequel je m'accordois le moins, et qui toute sa vie, à mon sens, et même en sa vieillesse, a eu le style le plus écolier; mais cela n'a point fait que je vous aie voulu aucun mal. Et qu'ai-je fait effectivement, à propos de vos censures, autre chose que vous comparer à M. Patru et à M. Racine? Est-ce que la comparaison vous déplaît?

Pour vous montrer même combien je suis éloigné de me choquer de vos critiques, je m'en vais vous écrire ici une énigme que j'ai faite à l'âge de dix-sept ans, et qui est pour ainsi dire mon premier ouvrage. Je l'avois oubliée, et je m'en souvins le dernier jour en allant voir une maison que feu mon père avoit au pied de Montmartre[1], où je composai ce bel ouvrage. Je vous l'envoie, afin que vous l'examiniez à la rigueur; mais, pour me venger de votre sévérité, je ne vous dirai le mot de l'énigme qu'à la première fois que je vous récrirai, afin de me venger de la peine que

1. A Clignancourt.

vous me ferez en la censurant, par la peine que vous aurez à la deviner. La voici :

Du repos des humains implacable ennemie,
J'ai rendu mille amans envieux de mon sort;
Je me repais de sang, et je trouve ma vie
Dans les bras de celui qui recherche ma mort.

Tout ce que je puis vous dire par avance, c'est que j'ai tâché de répondre par la magnificence de mes paroles à la grandeur du monstre que je voulois exprimer. Adieu, mon cher monsieur, aimez-moi toujours, et croyez que je suis avec tout le respect et toute la sincérité que je dois....

P. S. Je donnai à dîner il y a deux jours à M. Bronod, à Auteuil, et il fut très-affectueusement et très-solennellement bu à votre santé.

XXXII.

Paris, 4 novembre 1703.

Je ne vous ai point écrit, monsieur, depuis longtemps, parce que j'ai été un peu malade, et fort accablé d'affaires. Vous êtes un véritable Œdipe pour deviner les énigmes; et si les couronnes se donnoient aujourd'hui à ceux qui en pénètrent le sens, je suis sûr que vous ne tarderiez pas à vous voir roi de quelque bonne et grande ville. Mais, si vous avez très-bien reconnu que c'étoit la *puce* que j'ai voulu peindre dans mes quatre vers, vous n'avez pas moins bien deviné, quand vous avez cru que je ne digérerois pas fort aisément l'insulte ironique que m'ont fait[1] de gaieté de cœur, et sans que je leur en aie donné aucun sujet, MM. les journalistes de Trévoux. Comme j'ai fait profession jusqu'ici de ne me point plaindre de ceux qui m'attaquent, et que je les ai toujours rendus complaignans, j'ai cru en devoir encore user de même en cette occasion, et je les ai d'abord servis d'une épigramme, ou plutôt d'une espèce de petite épître en seize vers, où je leur ai marqué ma reconnoissance sur leur fade raillerie. Je ne saurois vous dire avec combien d'applaudissemens cette épître a été reçue de tout le monde; et j'ai fort bien reconnu par là que non-seulement je ne suis pas haï du public, mais qu'ils lui sont fort odieux. Je m'imagine que vous avez grande envie de voir ce petit ouvrage, et il n'est pas juste de retarder votre curiosité. Le voici :

Aux révérends pères auteurs du journal de Trévoux.

Mes révérends pères en Dieu[2], etc.

Au reste, comme ils ne m'ont pas attaqué seul, et qu'ils ont traité très-indignement mon frère, au sujet du livre des *Flagel-*

1. On écriroit maintenant *faite*. — 2. Épigramme XXXV.

lans, je me suis cru aussi obligé de le défendre contre la mauvaise foi avec laquelle ils l'accusent, eux et M. Thiers[1], d'avoir attaqué la discipline en général, quoiqu'il n'en reprenne que le mauvais usage; c'est ce que je fais voir par l'épigramme suivante, qui court aussi déjà le monde :

Aux pères journalistes de Trévoux.

Non, le livre des *Flagellans*[2], etc.

Cette épigramme n'est pas si bonne que la précédente. Elle dit pourtant assez bien ce que je veux dire, et défend parfaitement mon frère de la chose dont on l'accuse. Je ne sais pas ce que MM. les journalistes répondront à cela; mais, s'ils m'en croient, ils profiteront du bon avis que je leur donne par la bouche de Regnier, notre commun ami. Je n'ai pas vu jusqu'ici que ceux qui ont pris à tâche de me décrier y aient réussi. Ainsi je leur puis dire avec Horace :

Nec quisquam noceat cupido mihi pacis; at ille
Qui me commôrit, melius non tangere clamo[3].

Ce qu'il y a de certain, c'est que tout le tort est de leur côté La vérité est que je me déclare dans mes ouvrages ami de M. Arnauld, mais en même temps je me déclare aussi ami *des écrivains de l'école d'Ignace*, et partant je suis tout au plus un *molino-janséniste*. C'est ce que je vous prie de bien faire entendre à vos illustres amis les jésuites de Lyon, que je ne confondrai jamais avec ceux de Trévoux, quoiqu'on me veuille faire entendre que tous les jésuites font un corps homogène, et que qui remue une des parties de ce corps, remue toutes les autres; mais c'est de quoi je ne suis point encore parfaitement convaincu. Quoi qu'il en soit, il ne s'agit point en notre querelle d'aucun point de théologie; et je ne sais pas comment messieurs de Trévoux pourront me faire janséniste, pour avoir soutenu qu'on ne doit point étaler aux yeux ce que leur doit toujours cacher la bienséance. Ce que je vous prie surtout, c'est de bien faire ressouvenir M. Perrichon de la sincère estime que j'ai pour lui. Je suis....

XXXIII.

Paris, 7 décembre 1703.

J'ai tardé jusqu'à l'heure qu'il est, monsieur, à vous écrire, parce que j'attendois pour le faire que messieurs de Trévoux eussent répondu à mes épigrammes dans leur nouveau volume, afin de voir et de vous mander si j'avois la guerre ou non avec

1. Thiers, théologien, mort en 1703.
2. Épigramme XXXVII.
3. Horace, liv. II, satire V, vers 44, 45.

ces bons pères; mais étant demeurés dans le silence à mon égard, voilà toutes nos querelles finies, et vous pouvez assurer MM. les jésuites de Lyon que je ne dirai plus rien contre aucun de leur compagnie, dans laquelle, quoique extrêmement ami de la mémoire de M. Arnauld, j'ai encore d'illustres amis, et entre autres, le père de La Chaise, le père Bourdaloue et le père Gaillard. Car pour ce qui regarde le démêlé sur la grâce, c'est sur quoi je n'ai point pris parti, étant tantôt d'un sentiment, et tantôt d'un autre. De sorte que m'étant quelquefois couché janséniste tirant au calviniste, je suis tout étonné que je me réveille moliniste approchant du pélagien. Ainsi, sans les condamner ni les uns ni les autres, je m'écrie avec saint Augustin : *O altitudo sapientiæ!* mais, après avoir quelquefois en moi-même traduit ces paroles par : *Oh! que Dieu est sage!* j'ajoute aussi en même temps : *Oh! que les hommes sont fous!* Je m'imagine que vous entendez bien pourquoi cette dernière exclamation, et que vous n'y comprenez pas un petit nombre de volumes.

Mais pour répondre maintenant à la question que vous me faites sur la prononciation du mot de *Trévoux*, et s'il faut un accent sur la pénultième, je vous dirai que c'est vous qui avez entièrement raison, et que ma faute vient de ce que je n'avois jamais entendu prononcer le nom de cette ville, avant les journaux de messieurs de Trévoux. Trouvez bon que je ne vous écrive rien davantage cet ordinaire, parce que le retour de M. Valincour de l'armée navale m'a surchargé d'occupations. Aimez-moi toujours, croyez que je vous rends la pareille, et soyez bien persuadé que je suis très-passionnément, etc....

P. S. On dit qu'on a découvert à Lyon l'auteur du fameux meurtre de Savary : voulez-vous bien me mander ce que vous savez là-dessus?

XXXIV.

Paris, 25 janvier 1704.

Ce n'est pas, monsieur, à un homme qui a tort, à se plaindre d'un homme qui a raison. Cependant vous trouverez bon que je ne m'assujettisse pas aujourd'hui à cette règle, et que tout coupable que je suis de négligence à votre égard, je ne laisse pas de me plaindre de votre peu de diligence depuis quelque temps à m'écrire. Quoi! monsieur, laisser passer tout le mois de janvier sans me souhaiter, du moins par un billet, la bonne année! Cela se peut-il souffrir? Vous me direz que j'ai bien laissé passer le mois de novembre et celui de décembre sans répondre à deux lettres que j'ai reçues de vous; mais doit-on se régler sur un paresseux de ma force, et pouvez-vous vous dire homme exact, si vous ne l'êtes que deux fois plus que moi? Sérieusement, je suis fort en peine de n'avoir point eu depuis très-longtemps de vos nouvelles. Auriez-vous été indisposé? C'est ce que j'appréhenderois le plus. Faites-moi donc la grâce de me rassurer sur

ce point, et de me dire pourquoi dans votre dernière lettre vous ne parlez point de mon accommodement avec messieurs de Trévoux. Cet accommodement est maintenant complet, et le père Gaillard est venu, de la part de MM. les jésuites de Paris, témoigner à mon frère le chanoine qu'on avoit fort lavé la tête à ces Aristarques indiscrets, qui assurément ne diroient plus rien contre lui ni contre moi. Je ne m'étois enquis du prisonnier fait à Lyon que parce qu'on m'avoit dit qu'il avoit confessé l'assassinat horrible de Savary[1], commis à Paris, et dont on n'a encore eu aucune lumière. Du reste, je ne m'intéresse pas trop au vol fait à M d'Arco, à qui je veux bien qu'on rende son argent, mais à qui je ne crois pas qu'on puisse rendre sa réputation qu'il a très-justement perdue au siége de Brisach. Je suis, avec beaucoup de sincérité et de reconnoissance....

XXXV.

Auteuil, 27 mars 1704.

Vous êtes, monsieur, l'ami du monde le plus commode pour un paresseux comme moi, puisque, dans le temps même que je ne sais comment vous demander pardon de ma négligence, vous me faites vous-même des excuses, et vous déclarez le négligent de nous deux : je n'ai pourtant pas oublié que c'est moi qui ai manqué à répondre à plusieurs de vos lettres, et, entre autres, à celle où vous m'assurez que vous avez vu à Lyon mon Dialogue des romans imprimé. Je ne sais pas même comment j'ai pu tarder si longtemps à vous détromper de cette erreur, ce dialogue n'ayant jamais été écrit, et ce que vous avez lu ne pouvant sûrement être un ouvrage de moi. La vérité est que l'ayant autrefois composé dans ma tête, je le récitai à plusieurs personnes qui en furent frappées et qui en retinrent quantité de bons mots. C'est de quoi on a vraisemblablement fabriqué l'ouvrage dont vous me parlez; et je soupçonne fort M. le marquis de Sévigné[2] d'en être le principal auteur; car c'est lui qui en a retenu le plus de choses. Mais tout cela, encore un coup, n'est point mon dialogue: et vous en conviendrez vous-même, si vous venez à Paris, quand je vous en réciterai des endroits. J'ai jugé à propos de ne le point donner au public pour des raisons très-légitimes, et que je suis persuadé que vous approuverez; mais cela n'empêche pas que je ne le retrouve encore fort bien dans ma mémoire, quand je voudrai un peu y rêver, et que je vous en dise assez pour enrichir votre commentaire sur mes ouvrages.

Je suis bien aise que mon frère vous ait écrit le détail de notre

1. C'étoit un bourgeois riche que l'on trouva un jour assassiné chez lui avec ses deux domestiques, sans qu'aucun vol ait été commis dans sa maison. Ce fait est resté obscur dans les chroniques du temps

2. Fils de la marquise.

accommodement avec messieurs de Trévoux. Je n'ai pas eu de peine à donner les mains à cet accord.

Aujourd'hui vieux lion, je suis doux et traitable[1].

Et d'ailleurs, quoique passionné admirateur de l'illustre M. Arnauld, je ne laisse pas d'estimer infiniment le corps des jésuites, regardant la querelle qu'ils ont eue avec lui sur Jansénius comme une vraie dispute de mots, où l'on ne se querelle que parce qu'on ne s'entend point, et où l'on n'est hérétique de part ni d'autre. Adieu, mon cher monsieur, faites bien mes complimens à M. Perrichon et à tous nos autres illustres amis de l'hôtel de ville de Lyon, et croyez qu'on ne peut être avec plus de sincérité et de respect que je le suis....

XXXVI.

Auteuil, 15 juin 1704.

Je suis bien honteux, monsieur, d'avoir été si longtemps sans répondre à vos obligeantes lettres. Cependant je ne laisse pas d'être fâché d'avoir d'aussi bonnes excuses que celles que j'ai à vous en faire; car, outre que j'ai été extrêmement incommodé d'un mal de poitrine, qui non-seulement ne me permettoit pas d'écrire, mais ne me laissoit pas même l'usage de la respiration, la suppression subite qui s'est faite des greffiers de la grand'-chambre, et qui va mettre une de mes nièces à l'hôpital, avec son mari et ses trois enfans, m'a jeté dans une consternation qui n'excuse que trop justement mon silence. Je ne vous entretiendrai point du détail de cette affaire. Tout ce que je puis vous dire, c'est que les prospérités de la France coûtent cher au greffe, et que, si cela continue j'ai bien peur que les trois quarts du royaume ne s'en aillent à l'hôpital couronnés de lauriers. Il faut pourtant tout espérer de Dieu et de la prudence du roi.

Vous m'avez fait plaisir de me mander les miracles du jésuite Romeville. Je ne sais pas s'il a ressuscité des morts et fait marcher des paralytiques; mais le plus grand miracle, à mon avis, qu'il pourroit faire, ce seroit de convenir que M. Arnauld étoit le plus grand personnage et le plus véritable chrétien qui ait paru depuis longtemps dans l'Église, et de désavouer les exécrables maximes de tous les nouveaux casuistes. Alors je lui crierois : *Hosanna in excelsis! beatus qui venit in nomine Domini!*

J'ai bien de la joie que vous vous érigiez en auteur par un aussi bon et aussi utile ouvrage que celui dont vous m'avez envoyé le titre[2]. J'ai naturellement peu d'inclination pour la science du droit civil, et il m'a paru, étant jeune et voulant l'étudier, que

1. Épître V, vers 18.

2. *Les Titres du droit civil et du droit canonique, rapportés sous les noms françois, etc.*

la raison qu'on y cultivoit n'étoit point la raison humaine et celle qu'on appelle le bon sens, mais une raison particulière, fondée sur une multitude de lois qui se contredisent les unes les autres, et où l'on se remplit la mémoire sans se perfectionner l'esprit. Je me souviens même que dans ce temps-là, je fis sur ce sujet des vers latins, qui commençoient par

O mille nexibus non desinentium
Fœcunda rixarum parens!
Quid intricatis juribus jura impedis?

J'ai oublié le reste. Il m'est pourtant encore demeuré dans la mémoire, que j'y comparois les lois du Digeste aux dents de dragon que sema Cadmus et dont il naissoit des gens armés qui se tuoient les uns les autres. La lecture du livre de M. Domat[1] m'a fait changer d'avis, et m'a fait voir dans cette science une raison que je n'y avois point vue jusque-là. C'étoit un homme admirable. Je ne suis donc point surpris qu'il vous ait si bien distingué, tout jeune que vous étiez. Vous me faites grand honneur de me comparer à lui, et de mettre en parallèle un misérable faiseur de satires avec le restaurateur de la raison dans la jurisprudence. On m'a dit qu'on le cite déjà tout haut dans les plaidoiries, comme Balde[2] et Cujas[3]; et on a raison : car, à mon sens, il vaux mieux qu'eux. Je vous en dirois davantage, mais permettez, dans le chagrin où je suis, que je me hâte de vous assurer que je suis, etc.

XXXVII.

Paris, 13 décembre 1704.

Je suis si coupable, monsieur, à votre égard, que je sens bien que si je voulois faire mon apologie, il me faudroit plus d'une fois relire mon Aristote et mon Quintilien, et y chercher des figures propres à bien mettre en jour un procès et une maladie que j'ai eus, et qui m'ont empêché de répondre aux lettres obligeantes et judicieuses que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire: mais, comme je suis sûr de mon pardon, je crois que je ferai mieux de ne me point amuser à ces vains artifices, et de vous dire, comme si de rien n'étoit, après avoir avoué ma faute, que je suis confus des bontés que vous me marquez dans votre dernière lettre. J'admire la délicatesse de votre conscience, et le soin que vous prenez de m'y fournir des armes contre vous-même, au sujet de la critique que vous m'avez faite sur la piqûre de la guêpe. Je

1. *Les Lois civiles dans leur ordre naturel.* Domat, né à Clermont en Auvergne, mourut à Paris en 1695, âgé de soixante-dix ans.

2. Jurisconsulte, né à Pérouse vers 1324, et mort vers 1400.

3. Illustre jurisconsulte, né à Toulouse en 1520, mort à Bourges en 1590.

n'avois garde de me servir de ces armes, puisque franchement je ne savois rien, avant votre lettre, du fait que vous m'y apprenez. Je suis ravi que ce soit à M. Puget que je doive ma disculpation, et je vous prie de le bien marquer dans votre commentaire sur *le Lutrin;* mais surtout je vous conjure de bien témoigner à cet excellent homme l'estime que je fais de lui et de ses découvertes dans la physique. Je vois bien qu'il a en vous un merveilleux disciple; mais dites-moi comment vous faites pour passer si aisément de l'étude de la nature à l'étude de la jurisprudence, et pour être en même temps si digne sectateur de M. Puget et de M. Domat.

Il n'y a rien de plus savant et de plus utile que votre livre sur *les Titres du droit civil et du droit canonique;* et bien que j'aie naturellement, comme je vous l'ai déjà dit, une répugnance à l'étude du droit, je n'ai pas laissé de lire plusieurs endroits de votre ouvrage avec beaucoup de satisfaction. Vous m'avez fait un grand plaisir de me l'envoyer, et je voudrois bien vous pouvoir faire un présent de ma façon, qui pût, en quelque sorte, égaler le prix de votre livre; mais cela n'étant pas possible, je crois que vous voudrez bien vous contenter de deux épigrammes nouvelles, que j'ai composées dans quelques momens de loisir. Ne les regardez pas avec des yeux trop rigoureux, et songez qu'elles sont d'un homme de soixante et sept ans. Les voici :

Sur un homme qui passoit sa vie à contempler ses horloges.

Sans cesse autour de six pendules, etc.

A M. Le Verrier, sur les vers de sa façon qu'il a fait mettre au bas de mon portrait, gravé par Drevet.

Oui, Le Verrier, c'est là mon fidèle portrait, etc.

Voilà, monsieur, deux diamans du temple que je vous envoie pour un livre plein de solidité et de richesses. Vous en ferez tel usage que vous jugerez à propos, et même, si vous voulez, un très-indigne usage. Cependant je vous prie de croire que c'est du fond du cœur que je suis à outrance, etc.

XXXVIII.

Paris, 12 janvier 1705.

Je vous envoie, monsieur, le portrait dont il est question. M. Le Verrier, qui vous en fait présent, vouloit l'accompagner d'une lettre de compliment de sa main; mais dans le temps qu'il l'écrivoit, on l'a envoyé querir de la part de M. Desmarets[1] et je me suis chargé de l'excuser envers vous. Il m'a assuré pourtant qu'il vous écriroit au premier jour par la poste. Ainsi sa lettre

1. Contrôleur général des finances, neveu de Colbert.

arrivera peut-être avant celle-ci, que je vous envoie par la voie que vous m'avez marquée. Il y a des gens qui trouvent que le portrait me ressemble beaucoup; mais il y en a bien aussi qui n'y trouvent point de ressemblance. Pour moi, je ne saurois qu'en dire; car je ne me connois pas trop bien, et je ne consulte pas trop souvent mon miroir. Il y a encore un autre portrait de moi, gravé par un ouvrier dont je ne sais pas le nom, et qui me ressemble moins qu'au grand Mogol. Il me fait extrêmement *rechigneux*, et comme il n'y a pas de vers au bas, j'ai fait ceux-ci pour y mettre :

Du célèbre Boileau tu vois ici l'image.
Quoi! c'est là, diras-tu, ce critique achevé?
D'où vient le noir chagrin qu'on lit sur son visage?
C'est de se voir si mal gravé.

Je ne sais si le graveur sera content de ces vers; mais je sais qu'il ne sauroit en être plus mécontent que je le suis de sa gravure. Je vous donne le bonjour, et suis très-parfaitement, etc. Témoignez bien à M. Perrichon à quel point je suis glorieux de son souvenir.

XXXIX.

Paris, 6 mars 1705.

Je ne m'étendrai point ici, monsieur, en longues excuses du long temps que j'ai été à répondre à vos obligeantes lettres, puisqu'il n'est que trop vrai qu'un très-fâcheux rhume que j'ai eu, accompagné même de quelque fièvre, m'a entièrement mis hors d'état, depuis trois semaines, de faire ce que j'aime le mieux à faire : je veux dire de vous écrire. Me voilà entièrement rétabli, et je vais m'acquitter d'une partie de mon devoir.

Je suis fort aise que votre illustre physicien, à l'aide de son microscope, ait trouvé de quoi justifier le vers du *Lutrin* que vous attaquiez, et qu'il ait rendu à la guêpe son honneur : car, bien qu'elle soit un peu décriée parmi les hommes, on doit rendre justice à ses ennemis, et reconnoître le mérite de ceux mêmes qui nous persécutent. Je vous prie donc de faire bien des remercîmens de ma part à M. Puget, et de lui bien marquer l'estime que je fais des excellentes qualités de son esprit, qui n'ont pas besoin, comme celles de la guêpe, du microscope pour être vues.

Vous faites, à mon avis, trop de cas des deux épigrammes que je vous ai envoyées, et surtout de celle à M. Le Verrier, qui n'est qu'un petit compliment très-simple que je me suis cru obligé de lui faire, pour empêcher qu'on ne me crût auteur des quatre vers qui sont au bas de mon portrait, et qui sont beaucoup meilleurs que mes deux épigrammes, n'y ayant rien surtout de plus juste que ces deux vers:

J'ai su dans mes écrits, docte, enjoué, sublime,
Rassembler en moi Perse, Horace et Juvénal;

supposé que cela fût vrai, *docte* répondant admirablement à Perse, *enjoué* à Horace et *sublime* à Juvénal. Il les avoit faits d'abord indirects et de la manière dont vous me faites voir que vous avez prétendu les rajuster; mais cela les rendoit froids, et c'est par le conseil de gens très-habiles, qu'il les mit en style direct; la prosopopée ayant une grâce qui les anime, et une fanfaronnade même, pour ainsi dire, qui a son agrément.

Vous ne me dites rien des quatre vers que j'ai faits pour l'autre infâme gravure dont je vous ai parlé. Est-ce que vous les trouvez mauvais? Ils ont pourtant réjoui tous ceux à qui je les ai dits. Mais pour vous satisfaire sur l'histoire que vous me demandez de l'épigramme de Lubin [1], je vous dirai que Lubin est un de mes parens, qui est mort il y a plus de vingt ans, et qui avait la folie que j'y attaque. Il étoit secrétaire du roi, et s'appeloit M. Targas. J'avois dit, lui vivant, le mot dont j'ai composé le sel de mon épigramme, qui n'a été faite qu'environ depuis deux mois, chez moi, à Auteuil où couchoit l'abbé de Châteauneuf [2]. Je m'étois ressouvenu le soir, en conversant avec lui, du mot dont il est question : il l'avoit trouvé fort plaisant, et sur cela nous étions convenus l'un et l'autre qu'avant tout, pour faire une bonne épigramme, il falloit dire en conversation le mot qu'on y vouloit mettre à la fin, et voir s'il frapperoit. Celui-ci donc l'ayant frappé, je le lui rapportai le lendemain au matin construit en épigramme, telle que je vous l'ai envoyée. Voilà l'histoire.

Le monument antique [3] que vous m'avez fait tenir est fort beau et fort vrai. Mon dessein étoit de le porter moi-même à l'Académie des inscriptions; mais j'ai su qu'il y avoit déjà longtemps qu'il y étoit, et que les académiciens mêmes s'étaient déjà fort exercés sur cette excellente relique de l'antiquité. Je ne sais pas pourquoi vous me faites une querelle d'Allemand sur la prééminence qu'a eue autrefois Lyon au-dessus de Paris. Est-ce que Paris a jamais nié que, du temps de César, non-seulement Lyon, mais Marseille, Sens, Melun ne fussent beaucoup plus considérables que Paris? Et qu'est-ce que de cela Lyon sauroit conclure contre Paris, sinon ce vers du *Cid :*

Vous êtes aujourd'hui ce qu'autrefois je fus [4]?

Je vous conjure bien de marquer à M. de Mezzabarba [5], dans les lettres que vous lui écrirez, le cas que je fais de sa personne

1. L'homme aux pendules.
2. Mort en 1709, auteur d'un *Traité sur la musique des anciens;* parrain de Voltaire.
3. Inscription gravée sur un autel ancien. — 4. Acte I, scène VI.
5. Né à Milan en 1670, mort en 1705.

et de son mérite. Je ne sais si vous avez vu la traduction qu'il a faite de mon ode sur Namur. Je ne vous dirai pas qu'il y est plus moi-même que moi-même; mais je vous dirai hardiment que, bien que j'aie surtout songé à y prendre l'esprit de Pindare, M. de Mezzabarba y est beaucoup plus Pindare que moi. Si vous n'avez point encore reçu de lettre de M. Le Verrier, cela ne vient que de ma faute, et du peu de soin que j'ai eu de le faire ressouvenir, comme je devois, de vous écrire; mais je vais dîner aujourd'hui chez lui, et je réparerai ma négligence. Vous pouvez vous assurer d'avoir, au premier jour, un compliment de sa façon. Adieu, mon illustre monsieur, croyez que c'est très-sincèrement que je suis, etc.

Souffrez que je fasse ici en particulier, et hors d'œuvre, mon compliment à M. Perrichon.

XL.

A Paris, ce 15 mai 1705.

Je suis si coupable envers vous, monsieur, que si je voulois me disculper de toutes mes négligences, il faudroit que j'y employasse toutes mes lettres, et je ne vous pourrois parler d'autre chose. Il me semble donc que le mieux est de vous renvoyer à mes excuses précédentes, puisque je n'en ai point de nouvelles à vous alléguer, et de vous prier de suppléer, par la violence de votre amitié, à la foiblesse de mes raisons. Cela étant, je vous dirai que j'ai été ravi d'apprendre, par votre dernière lettre, l'honorable distribution que vous avez faite des estampes de Drevet. La vérité est que vous deviez les avoir reçues de ma main; mais je crois vous avoir déjà écrit que je ne les donnois à personne à cause des vers fastueux que M. Le Verrier a fait graver au bas, et dont je paroîtrois tacitement approuver l'ouverte flatterie, si j'en faisois des présens en mon nom. Cependant il n'est pas possible de n'être point bien aise qu'elles soient entre les mains de M. Puget et de M. Perrichon, et qu'elles leur donnent occasion de se ressouvenir de l'homme du monde qui les estime et les honore le plus. Pour ce qui est de M. le prévôt des marchands de Lyon, je ne saurois croire qu'il souhaite de voir un portrait aussi peu digne de sa vue que le mien. La vérité est pourtant que je souhaite fort qu'il le souhaite, puisqu'il n'y a point d'homme dont j'aie entendu dire tant de bien que de cet illustre magistrat, et qu'on ne peut pas être honnête homme sans désirer d'être estimé d'un aussi excellent homme que lui. M. Le Verrier m'a assuré qu'il vous enverroit encore deux de mes portraits par la voie que vous m'avez mandée, et vous les pourrez donner à qui vous jugerez à propos. M. Puget me fait bien de l'honneur de me mettre en regard, pour me servir de vos termes, avec M. Pascal. Rien ne me sauroit être plus agréable que de me voir mis en parallèle avec un si merveilleux génie; mais tout ce que nous avons

de semblable, comme l'a fort bien remarqué M. Puget dans ses jolis vers, c'est l'inclination à la satire, si l'on doit donner le nom de satires à des lettres aussi instructives et aussi chrétiennes que celles de M. Pascal.

Je viens maintenant à l'extrême honneur que la ville de Lyon me fait en me demandant mon sentiment sur l'inscription nouvelle qu'elle veut qui soit mise dans son hôtel de ville, au sujet du passage de nosseigneurs les princes en 1701 ; et je n'aurai pas grand'peine à me déterminer là-dessus, puisque je suis entièrement déclaré pour la langue latine, qui est extrêmement propre, à mon avis, pour les inscriptions, à cause de ses ablatifs absolus, au lieu que la langue françoise, en de pareilles occasions, traîne et languit par ses gérondifs incommodes, et par ses verbes auxiliaires où elle est indispensablement assujettie, et qui sont toujours les mêmes. Ajoutez qu'ayant besoin pour plaire d'être soutenue, elle n'admet point cette simplicité majestueuse du latin, et, pour peu qu'on l'orne, donne dans un certain phébus qui la rend sotte et fade. En effet, monsieur, voyez, par exemple, quelle comparaison il y auroit entre ces mots qui viennent au bout de la plume : *Regia familia urbem invisente*, ou ceux-ci : *La royale famille étant venue voir la ville.* Avec tout cela néanmoins peut-être que je me trompe, et je me rendrai volontiers sur cela à l'avis de ceux qui me demandent mon avis. Cependant je vous prie de bien témoigner mes respects à messieurs de la ville de Lyon, et de leur bien marquer que je ne perdrai jamais l'occasion de célébrer une ville qui a été, pour ainsi dire, par ses pensions, la mère nourrice de mes muses naissantes, et chez qui autrefois, comme je l'ai déjà dit dans un endroit de mes ouvrages[1], on obligeoit les méchans auteurs d'effacer eux-mêmes leurs écrits avec la langue. Du reste, croyez qu'on ne peut être plus que je le suis, etc.

Vous recevrez dans peu une recommandation de moi pour un valet de chambre que vous connoissez, et dont franchement j'ai été indispensablement obligé de me défaire.

XLI.

Paris, 20 novembre 1705.

Je suis si coupable envers vous, monsieur, que le mieux que je puisse faire à mon avis, c'est d'avouer sincèrement ma faute, et de vous en demander un pardon que, grâce à votre aveugle bonté pour moi, je suis en quelque façon sûr d'obtenir. Je ne vous ferai donc point d'excuses de mon silence depuis six mois. J'en pourrois pourtant alléguer de très-mauvaises, dont la principale est un misérable ouvrage en vers que je n'ai pu m'empêcher de composer de nouveau, et qui m'a emporté toutes les heures de mon

1. *Discours sur la satire.*

plus agréable loisir, c'est-à-dire, tout le temps que je pouvois m'entretenir par écrit avec vous. M'en voilà quitte enfin, et il est achevé[1].

Ainsi, monsieur, trouvez bon que je revienne à vous comme si de rien n'étoit, et que je vous dise avec la même confiance que si j'avois exactement répondu à toutes vos lettres, qu'il n'y a point de jeune homme dans mon esprit au-dessus de M. Dugas[2]; que je le trouve également poli, spirituel, savant; et que si quelque chose peut me donner bonne opinion de moi-même, c'est l'estime, quoique assez mal fondée, qu'il témoigne, aussi bien que vous, faire de mes ouvrages. Il m'est venu voir deux fois à Auteuil; et bien que nos conversations aient été fort longues, elles m'ont paru fort courtes. Je lui ai donné un assez méchant dîner avec M. Bronod, et cela ne s'est point passé, comme vous pouvez bien vous l'imaginer, sans boire plus d'une fois à votre santé. Il m'a marqué une estime particulière pour vous; et j'ai encore mis cette estime au rang de ses grandes perfections. Mais que voulez-vous dire avec vos termes de *parfaite reconnoissance* et d'*attachement respectueux*, qu'il se pique, dites-vous, d'avoir pour moi? Au nom de Dieu, monsieur, qu'il change tous ces sentimens en sentimens de bonté et d'amitié. M. Dugas est un homme à qui on doit du respect, et non pas qui en doive aux autres; et d'ailleurs, vous vous souvenez bien de l'épigramme de Martial :

Sed si te colo, Sexte, non amabo.

Que seroit-ce donc si M. Dugas en alloit user de la sorte, et comment pourrois je m'en consoler? Voilà, monsieur, tout ce que j'ai à vous dire cette fois pour vous marquer ma rentrée dans mon devoir. Je ne manquerai pas au premier jour de vous écrire une lettre dans les formes, où je vous dirai le sujet et les plus essentielles particularités de mon nouvel ouvrage, que je vous prierai pourtant de tenir secrètes. Cependant je vous supplie de demeurer bien persuadé que, tout nonchalant et tout déterminé paresseux que je suis, je ne laisse pas d'être, plus que personne du monde, etc.

XLII.

Paris, 12 mars 1706.

Vous accusez à grand tort M. Dugas du peu de soin que j'ai eu depuis si longtemps à répondre à vos obligeantes lettres. Il est homme au contraire qui n'a rien oublié pour augmenter en moi l'estime particulière que j'ai toujours eue pour vous, et pour m'engager à vous écrire souvent. Ainsi je puis vous assurer que tout le mal ne vient que de ma négligence, qui est en moi comme une fièvre intermittente, qui dure quelquefois des années entières, et

1. Il s'agit de la satire XII, *sur l'Équivoque*.
2. Laurent Dugas, prévôt des marchands en 1724

que le quinquina de l'amitié et du devoir ne sauroient guérir. Que voulez-vous, monsieur ? Je ne puis pas me rebâtir moi-même; et tout ce que je puis faire, c'est de convenir de mon crime.

Je vous dirai pourtant qu'il ne me seroit pas difficile de trouver de méchantes raisons pour le pallier, puisqu'il n'est pas imaginable combien depuis très-longtemps je me suis trouvé occupé de la méchante affaire que je me suis faite par ma satire contre l'*Équivoque*, qui est l'ouvrage que je vous avois promis de vous communiquer. A peine a-t-elle été composée que l'ayant récitée dans quelques compagnies, elle a fait un bruit auquel je ne m'attendois point; la plupart de ceux qui l'ont entendue ayant publié et publiant encore, je ne sais pas sur quoi fondés, que c'est mon chef-d'œuvre. Mais ce qui a encore bien augmenté le bruit, c'est que dans le cours de l'ouvrage j'attaque cinq ou six des méchantes maximes que le pape Innocent XI a condamnées; car, bien que ces maximes soient horribles, et que, non plus que ce pape, je n'en désigne point les auteurs, MM. les jésuites de Paris, à qui on a dit quelques endroits qu'on a retenus, ont pris cela pour eux, et ont fait concevoir que d'attaquer l'équivoque, c'étoit les attaquer dans la plus sensible partie de leur doctrine. J'ai eu beau crier que je n'en voulois à personne qu'à l'équivoque même, c'est-à-dire au démon qui, seul, comme je l'avance dans ma pièce, a pu dire *qu'on n'est point obligé d'aimer Dieu ; qu'on peut prêter sans usure son argent à tout denier; que tuer un homme pour une pomme, n'est point un mal, etc.;* ces messieurs ont déclaré qu'ils étoient dans les intérêts du démon, et sur cela, m'ont menacé de me perdre, moi, ma famille et tous mes amis. Leurs cris n'ont pourtant pas empêché que Mgr le cardinal de Noailles, mon archevêque, et Mgr le chancelier[1], à qui j'ai lu ma pièce, ne m'aient jeté tous deux à la tête leur approbation et le privilége pour la faire imprimer si je voulois; mais vous savez bien que naturellement je ne me presse pas d'imprimer et qu'ainsi je pourrai bien la garder dans mon cabinet jusqu'à ce qu'on fasse une nouvelle édition de mon livre[2]. On en sait pourtant plusieurs lambeaux; mais ce sont des lambeaux, et j'ai résolu de ne la plus dire qu'à des gens qui sûrement ne la retiendront pas. La vérité est qu'à la fin de ma satire j'attaque directement MM. les journalistes de Trévoux, qui, depuis notre accommodement, m'ont encore insulté dans trois ou quatre endroits de leur journal; mais ce que je leur dis ne regarde ni les propositions, ni la religion; et d'ailleurs je prétends, au lieu de leur nom, ne mettre dans l'impression que des étoiles, quoiqu'ils n'aient pas eu la même circonspection à mon égard. Je vous dis tout ceci, monsieur, sous le

1. Pontchartrain.
2. La censure avoit empêché en 1701 et empêcha encore en 1713 la publication de cette satire.

sceau du secret, que je vous prie de me garder. Mais pour revenir à ce que je vous disois, vous voyez bien, monsieur, que j'ai eu assez d'affaires à Paris pour me faire oublier celles que j'ai eues à Lyon.

Parlons maintenant des choses que vous voulez savoir de moi. Ma réponse au père Bourdaloue[1] est très-véritable; mais voici mes termes : *Je vous l'avoue, mon père; mais pourtant si vous voulez venir avec moi aux Petites-Maisons, je m'offre de vous y fournir dix prédicateurs contre un poëte; et vous ne verrez à toutes les loges que des mains qui sortent des fenêtres et qui divisent leurs discours en trois points.*

J'ai su autrefois le nom de l'auteur du rondeau dont vous me parlez, et j'ai vu l'auteur lui-même. C'étoit un homme qui, je crois, est mort, et qui n'étoit pas homme de lettres. Le rondeau pourtant est joli. Il accusoit des gens du métier de se l'être attribué mal à propos, et de lui avoir fait un vol. Peut-être au premier jour je me ressouviendrai de son nom, et je vous l'écrirai. Entendons-nous toutefois; dans le rondeau dont je vous parle, il n'y avoit point : *Où s'enivre Boileau*[2]. Ainsi j'ai peur que nous ne prenions le change.

Pour ce qui est de *la vie de Molière*[3], franchement ce n'est pas un ouvrage qui mérite qu'on en parle. Il est fait par un homme qui ne savoit rien de la vie de Molière, et il se trompe dans tout, ne sachant pas même les faits que tout le monde sait. Pour les odes de M. de La Motte, quelqu'un, ce me semble, me les a montrées; mais je ne m'en ressouviens pas assez pour vous en dire mon avis. Il me semble, monsieur, que cette fois-ci vous ne vous plaindrez pas de moi, puisque je vous écris une assez longue lettre, et qu'il ne me reste guère que ce qu'il faut pour vous assurer que, tout négligent et tout paresseux que je suis, je ne laisse pas d'être un de vos plus affectionnés amis, et que je suis parfaitement....

Mes recommandations à M. Dugas et à tous nos illustres amis et protecteurs.

XLIII.

Paris, 5 juillet 1706.

Une des raisons, monsieur, qui m'empêche souvent de répondre à vos obligeantes lettres, c'est la nécessité ou je me trouve, grâce à ma négligence ordinaire, de les commencer toujours par des excuses de ma négligence. Cette considération me fait tomber la plume des mains, et, dans la confusion où je suis, je

1. Bourdaloue avoit dit que les poëtes sont des fous.

2. A la fontaine où s'enivre Boileau....

Ou bien : A la fontaine où l'on puise cette eau
Qui fait rimer et Racine et Boileau.

Ce rondeau a été attribué à Chapelle, à Chaulieu, et à quelques autres.

3. Par Grimarest.

prends le parti de ne vous point écrire, plutôt que de vous écrire toujours la même chose. Je vous dirai pourtant qu'à l'égard de vos deux dernières lettres, à cette raison ordinaire que je pourrois vous alléguer, il s'en est encore joint une autre beaucoup plus valable et plus fâcheuse, je veux dire un rhume effroyable qui me tourmente depuis un mois, et pour lequel on me défend surtout les efforts d'esprit. Quelque défense pourtant qu'on m'ait faite, je ne saurois m'empêcher de m'acquitter aujourd'hui de mon devoir, et de vous dire, mais sans nul effort d'esprit, que l'illustre ami qui m'a apporté de votre part l'excellent livre de M. Puget, est un très-galant homme. J'ai eu le bonheur de l'entretenir une heure durant, et il m'a paru très-digne de l'estime et de l'amitié que vous avez pour lui. Pour M. Puget, que vous saurois-je dire, sinon que jamais personne ne m'a fait mieux voir combien, dans les objets même les plus finis, les merveilles de Dieu sont infinies, et combien ses plus petits ouvrages sont grands? Je vous prie de lui bien témoigner de ma part à quel point je l'honore et le révère. J'ai lu son livre plus d'une fois. J'admire combien vous êtes d'hommes merveilleux dans Lyon. Je doute qu'il y en ait dans Paris de meilleur goût et de plus fin discernement. Faites-moi la faveur de leur bien marquer à tous mes respects, et la gloire que je me fais d'avoir quelque part à leur estime.

On dit que vous allez bientôt avoir dans votre ville le fameux M. le maréchal de Villeroi. Il y a beaucoup de gens ici qui lui donnent à dos sur sa dernière action [1]; et véritablement elle est malheureuse : mais je m'offre pourtant de faire voir, quand on voudra, que la bataille de Ramillies est toute semblable à la bataille de Pharsale, et qu'ainsi, quand M. de Villeroi ne seroit pas un César, il peut pourtant fort bien demeurer un Pompée.

Parlons maintenant de votre mariage. A mon avis, vous ne pouviez rien faire de plus judicieux. Quoique j'aie composé, *animi gratia*, une satire contre les méchantes femmes, je suis pourtant du sentiment d'Alcippe, et je tiens comme lui :

> ..Que pour être heureux sous ce joug salutaire,
> Tout dépend, en un mot, du bon choix qu'on sait faire [2].

Il ne faut point prendre les poëtes à la lettre. Aujourd'hui c'est chez eux la fête du célibat : demain c'est la fête du mariage. Aujourd'hui l'homme est le plus sot de tous les animaux : demain c'est le seul animal capable de justice, et en cela semblable à Dieu. Ainsi, monsieur, je vous conjure de bien marquer à madame votre épouse la part que je prends à l'heureux choix que

1. Il venoit de perdre la bataille de Ramillies en Flandre le 23 mai 1706.
2. Satire X, vers 77, 78.

vous avez fait. Pardonnez à mon rhume si je ne vous écris pas une plus longue lettre, et croyez qu'on ne peut être avec plus de passion que je suis....

XLIV.

30 septembre 1706.

Je suis à Auteuil, monsieur, où je n'ai pas votre première lettre. Ainsi vous trouverez bon que je me contente de répondre à votre seconde, que j'y viens de recevoir. Vous me faites grand honneur de me consulter sur une question de physique, étant comme je suis assez ignorant physicien. Je veux croire que votre moine bénédictin [1] est au contraire fort habile dans cette science; mais, si cela est, je vois bien qu'on peut être en même temps naturaliste très-pénétrant et très-maudit dialecticien: car j'ai lu un livre de lui sur la rhétorique, où, à mon avis, tout ce qu'il peut y avoir au monde de mauvais sens est rassemblé. Vous pouvez donc bien penser que sur l'effet de la nature que vous me proposez, je penche bien plus à être de votre sentiment que du sien.

Mais laissons là le bénédictin, et parlons de M. Puget. Quelque attaché qu'il soit à la recherche des choses naturelles, je suis ravi qu'il ne dédaigne pas entièrement le badinage de la poésie, et qu'il daigne bien quelquefois descendre jusqu'à jouer avec les Muses. Ses vers m'ont paru fort polis et fort bien tournés. Oserois-je pourtant vous dire qu'il n'est pas entré parfaitement dans la pensée d'Horace [2], qui, dans la strophe dont est question, ne parle point de la fermeté du sage des philosophes, mais d'un grand personnage, ami du bon droit et de la justice, à qui la chute du ciel même ne feroit pas faire un pas contre l'honneur et contre la vertu? Aussi est-ce Hercule et Pollux que le poëte cite en cet endroit, et non pas Socrate et Zénon. Il n'est donc pas vrai que ce vertueux soit si difficile à trouver que se le veut persuader M. Puget, puisque, sans compter les martyrs du christianisme, il y a un nombre infini d'exemples, dans le paganisme même, de gens qui ont mieux aimé mourir que de faire une lâcheté. Enfin, je suis persuadé que M. Puget lui-même, si on le vouloit forcer, par exemple, à rendre un faux témoignage, se trouveroit le *justus et tenax vir* d'Horace. Pardonnez-moi, monsieur, si je vous parle avec cette sincérité de l'ouvrage d'un homme que j'honore et j'estime infiniment, et faites-lui bien des amitiés de ma part.

Venons maintenant à votre *Homme à la baguette* [3]. En vérité,

1. Dom François Lamy.
2. Ode III du liv. II.
3. Jacques Aymard, paysan de Saint-Véron, en Dauphiné, mort en 1708, qui devinoit les sources, les trésors cachés, les assassinats, au moyen d'une baguette.

mon cher monsieur, je ne saurois vous cacher que je ne puis concevoir comment un aussi galant homme que vous a pu donner dans un panneau si grossier, que d'écouter un misérable dont la fourbe a été découverte, et qui ne trouveroit pas même présentement à Paris des enfans et des nourrices qui daignassent l'entendre. C'étoit au siècle de Dagobert et de Charles Martel qu'on croyoit de pareils imposteurs; mais sous le règne de Louis le Grand, peut-on prêter l'oreille à de pareilles chimères, et n'est-ce point que depuis quelque temps, avec nos victoires et nos conquêtes, notre bon sens s'est aussi en allé? Tout cela m'attriste, et, pour ne pas vous affliger aussi, trouvez bon que je me hâte de vous dire que je suis très-parfaitement, monsieur....

P. S. Je ferai réponse, dès que je serai à Paris, à votre première lettre. Mes recommandations, s'il vous plaît, à tous vos illustres magistrats. Il n'est parlé ici que de méchantes nouvelles, et on avoue maintenant que bien d'autres généraux que M. le maréchal de Villeroi pouvoient être battus.

Je suis charmé de M. Osio[1], qui m'a fait l'honneur de me revenir voir.

XLV.

Paris, 2 décembre 1706.

Je ne vous ferai point, monsieur, d'excuses de ma négligence, parce que je n'en ai point de bonnes à vous faire, et me contenterai de vous dire que j'ai vu, avec beaucoup de reconnoissance dans votre dernière lettre, la charité que vous avez pour mon misérable valet. Il m'a servi plus de quinze années, et c'est un assez bon homme. Je croyois qu'il dût me fermer les yeux; mais une malheureuse femme qu'il a épousée, sans m'en rien dire, a corrompu en lui toutes ses bonnes qualités, et m'a obligé, par des raisons indispensables et que vous approuveriez vous-même si vous les saviez, de m'en défaire. Vous me ferez plaisir de le servir en ce que vous pourrez; mais au nom de Dieu que ce soit sans vous incommoder, et ne le donnez pas pour impeccable.

Le mot qu'il vous a rapporté de moi est vrai[2]; mais il ne vous en a pas dit un encore moins mauvais que je dis à Sa Majesté, en la quittant à la sortie de cette dispute; car tout le monde qui étoit là paroissant étonné de ce que j'avois osé disputer contre le roi : « Cela est assez beau, lui dis-je, que de toute l'Europe je sois le seul qui résiste à Votre Majesté. » Il y a aussi quelque chose de véritable dans ce qu'on vous a raconté de notre conversation sur le mot de *gros;* mais on l'a gâtée en voulant l'embellir. Tout ce qu'il y a de vrai, c'est que le roi parlant fort contre la folie de ceux qui suppléoient partout le mot de *gros* à

1. Avocat de Lyon.
2. « Votre Majesté auroit pris vingt villes, plustôt que de me persuader cela. »

celui de *grand :* « Je ne sais pas, lui dis-je, comment ces messieurs l'entendent; mais il me semble pourtant qu'il y a bien de la différence entre Louis le Gros et Louis le Grand. ».Cela fit assez agréablement ma cour, aussi bien que les deux autres mots, qui furent dits dans un temps qui leur convenoit, je veux dire, dans le temps de nos triomphes, et qui ne seroient pas si bons aujourd'hui, où à mon sens on n'a que trop appris à nous resister. Vous voilà, monsieur, assez bien éclairci, je crois, sur vos deux questions, et je vous satisferois aussi sur celles qu'il me semble que vous m'avez faites dans vos deux autres lettres précédentes, si je les avois ici; mais franchement, je les ai laissées à Auteuil. Ainsi il faut attendre que je les aie rapportées pour vous donner pleine satisfaction. J'y ferai pour cela bientôt un tour; car l'hiver ni les pluies n'empêchent pas qu'on n'y puisse aller comme en plein été. Cependant je vous prie de croire qu'on ne peut être avec plus de sincérité et de reconnoissance que je le suis[1], etc.

Dans le temps que j'allois fermer cette lettre, je me suis ressouvenu que vous seriez peut-être bien aise de savoir le sujet de la dispute que j'eus avec Sa Majesté. Je vous dirai donc que c'étoit à propos du mot de *rebrousser chemin*, que le roi prétendoit mauvais, et que je maintenois bon, par l'autorité de tous nos meilleurs auteurs qui s'en étoient servis, et entre autres Vaugelas et d'Ablancourt. Tous les courtisans qui étoient là m'abandonnèrent, et M. Racine tout le premier. Cependant je demeure encore dans mon sentiment, et je le soutiendrai encore hardiment contre vous, qui avez la mine de n'être pas de mon avis, et de m'abandonner comme tous les autres.

XLVI.

Paris, 20 janvier 1707.

Il y a, monsieur, aujourd'hui près de deux mois que je fis sur mon propre escalier une chute que je puis appeler heureuse, puisque je suis en vie. Cela n'a pas empêché néanmoins que je n'aie été sur le grabat plus de six semaines, à cause d'une très-douloureuse entorse jointe à plusieurs autres maux qu'elle m'avoit causée[2].

Je ne commence encore qu'à en revenir, et c'est même malgré l'ordre des chirurgiens que je vous écris ce mot de lettre, pour vous remercier de la bonté que vous avez pour moi et pour mon infortuné et très-sottement marié valet de chambre. Je vous en écrirai davantage quand je serai un peu fortifié. Cependant je

1. Ici se trouve, dans les autographes de Boileau, ce post-scriptum, répété dans presque toutes les lettres suivantes ; « Mes recommandations à tous nos illustres amis de Lyon. »

2. Boileau a écrit ainsi au lieu de *causés* qu'il faudroit mettre aujourd'hui.

vous prie de croire que je suis plus passionnément que jamais, votre, etc.

XLVII.

Paris, 12 mars 1707.

Il n'y a point, monsieur, d'amitié plus commode que la vôtre. Dans le temps que je ne saurois trouver aucune bonne excuse d'avoir été si longtemps à répondre à vos obligeantes lettres, c'est vous qui me demandez pardon d'avoir manqué quelques ordinaires à m'écrire, et qui me mettez en droit de vous faire des reproches. Je ne vous en ferai pourtant point, et je me contenterai de vous dire, avec la même confiance que si je n'avois point tort, qu'on ne peut être plus touché que je le suis de la constance que vous témoignez à aimer un homme si peu digne de toutes vos bontés que moi; et que, s'il y a quelque chose qui me puisse faire corriger de mes négligences, c'est votre facilité à me les pardonner. Cela étant, je vous dirai, sans m'étendre en de plus longs complimens, que si l'ouvrage dont vous me parlez, qui a été fait à l'occasion de mon démêlé avec MM. de Trévoux est celui qu'on m'a montré, et où l'on met en jeu mon frère avec moi, c'est bien le plus sot, le plus impertinent et le plus ridicule ouvrage qui ait jamais été fait, et qu'il ne sauroit sortir que de la main de quelque misérable cuistre de collége qui ne nous connoît ni l'un ni l'autre. Le misérable m'y attribue une satire où il me fait rimer *épargner* avec *dernier*. Il nous donne à l'un et à l'autre pour confident un M. Marcouville, qui ne nous a pas seulement vus, je crois, passer dans les rues. En un mot, le diable y est.

Pour ce qui est de l'épigramme contre M. et Mme Dacier, je ne sais ce que c'est, et ils sont tous deux mes amis. Peut-être est-ce une épigramme où l'on veut faire entendre que Mme Dacier est celle qui porte le grand chapeau dans les ouvrages qu'ils font ensemble, et qui y a la principale part. Supposé que cela soit, je vous dirai que je l'ai vue, et qu'elle m'a paru très-abominable. On l'attribue pourtant à M. l'abbé Tallemant.

Pour ce qui est de l'épigramme faite à l'occasion du petit de Beauchâteau, j'étois à peine sorti du collége, quand elle fut composée par un frère aîné que j'avois [1], et qui a été de l'Académie françoise. Elle passa pour fort jolie, parce que c'étoit une raillerie assez ingénieuse de la mauvaise manière de réciter de Beauchâteau le père, qui étoit un exécrable comédien, et qui passoit pour tel. Il fut pourtant assez sot pour la faire imprimer dans le prétendu recueil des ouvrages de son fils, qui n'étoit qu'un amas de misérables madrigaux qu'on attribuoit à ce fils, et que de fades auteurs qui fréquentoient le père avoient composés. Tout ce que je puis vous dire de la destinée de ce célèbre

1. Gilles Boileau.

enfant, c'est qu'il fut un fameux fripon, et que ne pouvant subsister en France, il passa en Angleterre, où il abjura la religion catholique, et où il est mort, il y a plus de vingt ans, ministre de la religion prétendue réformée. Trouvez bon, monsieur, qu'un convalescent, comme je suis encore, ne vous en dise pas davantage pour aujourd'hui, et que je me contente de vous assurer que je suis, etc.

P. S. Mes recommandations à nos chers et communs amis.

XLVIII.

Paris, 14 mai 1707.

Je ne vous fais point d'excuses, monsieur, d'avoir été si longtemps sans vous écrire, parce que je suis las de commencer toujours mes lettres par le même compliment, et que d'ailleurs, je suis si accoutumé à faillir, qu'il me semble qu'on ne me doit plus demander raison de mes fautes. Il y a pourtant quatre ou cinq jours que je me ressouvins de mon devoir, et que m'en allant à Auteuil pour m'y établir, je portai avec moi votre dissertation sur le tombeau des deux *Amandus* ou Amans, à dessein d'y faire une exacte réponse; mais le froid m'en chassa dès le lendemain, et le pis est que j'y laissai cette dissertation. Cependant je ne saurois me résoudre à tarder davantage à vous dire au moins en général ce que j'en pense, qui est que j'ai trouvé vos réflexions fort justes. Le monument néanmoins ne me semble pas de fort grand goût, et a une pesanteur, à mon avis, tirant au gothique. Quoi qu'il en soit, messieurs de Lyon sont fort louables du soin qu'ils ont de conserver jusqu'aux médiocres ouvrages de la respectable antiquité. Pour votre inscription, elle est, à mon avis, très-bonne et très-latine; et je n'y ai trouvé à redire que le mot de *reparari*, qui ne veut point dire, à mon sens, dans la bonne latinité, être *réparé*, mais être *racheté :*

Vina Syra reparata merce[1].

Instaurari, selon moi, sera beaucoup meilleur; car *restaurari* ne vaut rien non plus. Ainsi, je mettrois *in alium locum transferri et instaurari curaverunt*, etc. Je vous écris tout cela de mémoire, et peut-être, quand je serai de retour à Auteuil, et que j'aurai votre papier devant moi, vous manderai-je quelque chose de plus particulier.

Pour ma satire sur l'*Équivoque*, tout ce que je puis vous en dire maintenant, c'est qu'on va faire une nouvelle édition de mes ouvrages, où, selon toutes les apparences, je l'insérerai, et que, bien que j'y attaque à face ouverte tous les mauvais casuistes, je ne crains point que les jésuites s'en offensent, puisqu'ils y se-

1. Horace, liv. I, ode XXXI, vers 12.

ront même loués, à messieurs de Trévoux près, que je n'y nommerai pourtant point, quoiqu'ils m'aient attaqué par mes propres noms et surnoms. Mais quoi?

Aujourd'hui vieux lion, je suis doux et traitable[1].

Adieu, mon illustre monsieur, aimez-moi toujours, et croyez que je suis très-affectueusement, etc.

XLIX.

Auteuil, 12 août 1707.

Je ne saurois, monsieur, assez vous marquer la honte que j'ai d'avoir été si longtemps à répondre à vos agréables lettres; mais, grâce à votre bonté, je suis si sûr de mon pardon, que je ne sais pas même si pour l'obtenir je suis obligé de le demander. La vérité est pourtant que j'ai été malade, et que je ne suis pas encore bien guéri de plusieurs infirmités que j'ai eues depuis six mois, et qui ne m'ont que trop bien prouvé que j'ai soixante et dix ans.

Mais venons à votre dernière lettre, ou plutôt à votre dernière dissertation. J'avoue que *restituere* est le vrai mot des médailles, pour dire qu'on a rétabli un ouvrage qui tomboit en ruine; mais je ne sais si on peut se servir de ce mot pour un ouvrage qu'on transporte ailleurs; et c'est ce qui a fait que je vous ai proposé le mot d'*instaurare*, qui est un mot très-reçu dans la bonne latinité; car pour le mot de *restaurare* il me paroît du Bas-Empire. A mon avis, néanmoins, *restituere* ne gâtera rien, et vous pouvez choisir.

Je suis ravi que messieurs de Lyon aient si bonne opinion de moi, et que mes ouvrages puissent paroître sans crainte *Lugdunensem ad aram*. Le public et mes libraires surtout me pressent fort d'en donner une nouvelle édition in-4°, et je vous réponds, si je me résous à leur complaire, qu'elle sera du caractère que vous souhaitez; mais franchement, aujourd'hui je fuis autant le bruit que je l'ai cherché autrefois, et je sens bien que les additions que j'y mettrai ne sauroient manquer d'en exciter beaucoup. J'ai pourtant mis ma satire contre l'*Équivoque*, adressée à l'Équivoque même, en état de paroître aux yeux mêmes des plus relâchés jésuites, sans qu'ils s'en puissent le moins du monde offenser. Et, pour vous en donner ici par avance une preuve, je vous dirai qu'après y avoir attaqué assez finement les plus affreuses propositions des mauvais casuistes, et celles surtout qui sont condamnées par le pape Innocent XI, voici comme je me reprends:

Enfin ce fut alors que, sans se corriger[2],
Tout pécheur.... Mais où vais-je aujourd'hui m'engager?
Veux-je ici, rassemblant un corps de tes maximes,

1. Épître V, vers 18. — 2. Satire XII, vers 307.

Donner Soto, Bannez, Diana, mis en rimes;
Exprimer tes détours burlesquement pieux,
Pour disculper l'impur, le gourmand, l'envieux;
Tes subtils faux-fuyans pour sauver la mollesse,
Le larcin, le duel, le luxe, la paresse;
En un mot, faire voir à fond développés,
Tous ces dogmes affreux d'anathèmes frappés,
Qu'en chaire tous les jours, combattant ton audace,
Blâment, plus haut que moi, les vrais enfans d'Ignace?

Je vous écris ce petit échantillon, afin de vous faire concevoir ce que c'est à peu près que la pièce. Je vous prie de ne le confier à personne, et de croire que je suis à outrance, etc.

L.

Paris, 24 novembre 1707.

Je ne vous cacherai point, monsieur, que j'ai été attaqué depuis plus de quatre mois d'un tournoiement de tête qui ne m'a pas permis de m'appliquer à rien, ni même à répondre à des lettres aussi obligeantes et aussi spirituelles que les vôtres. J'avois prié M. Falconet qui me vint voir, il y a assez longtemps, de votre part, à Auteuil, de vous mander mon incommodité, et il s'en étoit chargé; mais je vois bien qu'il n'a pas jugé la chose assez importante pour vous l'écrire, et j'en suis bien aise, puisqu'il est médecin et que c'est signe qu'il n'a pas trop mauvaise opinion de ma maladie. Il m'a paru homme de savoir et de beaucoup d'esprit. Grâces à Dieu, me voilà en quelque sorte guéri, et je ne me ressens plus de mon mal, si ce n'est en marchant qu'il me prend quelquefois de petits tournoiemens que j'attribue même plutôt à mes soixante et dix années[1] que j'ai entendues sonner le jour de la Toussaint, qu'à aucune maladie. Je ne me sens pas pourtant encore si bien remis, que j'ose m'engager à vous écrire une longue lettre.

Permettez, monsieur, que je me contente de répondre très-succinctement à ce que vous me demandez. Je vous dirai donc que pour le livre du père Jean Barnès, je n'en ai point besoin, puisque je sais assez de mal de l'*Équivoque*, sans qu'on m'en apprenne rien de nouveau, et que j'ai même peur d'en avoir déjà trop dit[2].

Pour ce qui est du prétendu bon mot qu'on m'attribue sur M. Racine[3], il est entièrement faux, et est sûrement de la fabri-

1. Il en avoit soixante et onze.

2. *Traité contre les équivoques*, par le père Jean Barnès, bénédictin, 1625.

3. Boileau répond à ce passage d'une lettre de Brossette : « Bertaud (musicien) n'auroit pas cru avoir obligation à M. Racine, pour l'avoir loué sur le théâtre. »

que de quelque provincial, qui ne sait pas même ce que nous avons fait M. Racine et moi. Et où diable M. Racine a-t-il jamais rien composé qui regarde Atys, ni surtout Bertaud, dont je suis sûr qu'il n'avoit jamais ouï parler?

Pour ce qui est du sonnet [1], la vérité est que je le fis presque à la sortie du collége, pour une de mes nièces, environ de même âge que moi, et qui mourut entre les mains d'un charlatan de la Faculté de médecine, âgée de dix-huit ans. Je ne le donnai alors à personne, et je ne sais pas par quelle fatalité il vous est tombé entre les mains, après plus de cinquante ans qu'il y a que je le composai. Les vers en sont assez bien tournés, et je ne le désavouerois pas même encore aujourd'hui, n'étoit une certaine tendresse tirant à l'amour qui y est marquée, qui ne convient point à un oncle pour sa nièce, et qui y convient d'autant moins que jamais amitié ne fut plus pure, ni plus innocente que la nôtre. Mais quoi! je croyois alors que la poésie ne pouvoit parler que d'amour. C'est pour réparer cette faute, et pour montrer qu'on peut parler en vers même de l'amitié enfantine, que j'ai composé, il y a environ quinze ou seize ans, le seul sonnet qui est dans mes ouvrages, et qui commence par :

Nourri dès le berceau près de la jeune Orante, etc.

Vous voilà, je crois, monsieur, bien éclairci. Il n'y a de fautes dans la copie du sonnet, sinon qu'au lieu de

Parmi les doux excès,

il faut :

Parmi les doux transports,

et au lieu de :

Ha! qu'un si rude coup...,

il faut :

Ah! qu'un si rude coup....

Pour ce qui est des traductions latines que vous voulez que je vous envoie, il y en a un si grand nombre, qu'il faudroit que la poste eût un cheval exprès pour les porter toutes; et je ne saurois vous les faire tenir que vous ne m'enseigniez un moyen. Adieu, mon cher monsieur; croyez que je suis plus que jamais....

LI.

Paris, 6 décembre 1707.

Le croiriez-vous, monsieur? Si j'ai tardé si longtemps à vous remercier de votre magnifique présent, cela ne vient ni de ma

1. Parmi les doux transports d'une amitié fidèle, etc.

négligence, ni de mes tournoiemens de tête dont je suis presque entièrement guéri. Tout le mal ne procède que de mon cocher, qui ayant, en mon absence, reçu la lettre que vous me faisiez l'honneur de m'écrire, l'a gardée très-poétiquement douze jours entiers dans la poche de son justaucorps, et ne me l'a donnée qu'hier au soir; de sorte que j'ai reçu votre présent sans savoir presque d'où il me venoit. J'en ai pourtant goûté avec un grand plaisir, et je crois pouvoir vous dire sans me tromper, qu'il ne s'est jamais mangé de meilleurs fromages à la table ni des Broussain ni des Bellenave[1]; et pour preuve de ce que je dis, c'est que je n'ai pas pu me défendre d'en donner trois à M. Le Verrier, qui en est amoureux, et qui les met au-dessus des Parmesans. Jugez donc si vos souhaits sont accomplis. Je ne le crois guère inférieur aux *Coteaux* pour la délicatesse du goût. Je ne lui ai point encore montré votre lettre, qui assurément le réjouira fort.

Je commence à être un peu en peine, connoissant votre exactitude, de ce que je n'ai point encore reçu de réponse à la lettre que je me suis donné l'honneur de vous écrire le mois passé. Auriez-vous aussi à Lyon quelque cocher ou quelque laquais poëte qui l'eût gardée dans sa poche?

Je vous y marquois, je crois, ou plutôt je ne vous y marquois point la joie que j'ai que vous ne désapprouviez point les traductions latines qu'on fait de mes ouvrages. Il y en a plus de six nouvellement imprimées, qui ont toutes leur mérite. En voici la liste : la satire du *Festin*, le premier chant du *Lutrin*, l'épître de l'*Amour de Dieu*, l'épître *à M. de Lamoignon*, la satire de l'*Homme*, le cinquième chant du *Lutrin* et un grand nombre d'autres qui ne sont point imprimées, et qu'on m'a données écrites à la main. Ainsi, monsieur, me voilà poëte latin confirmé dans toute l'Université.

Mais à propos de latin, permettez-moi, monsieur, de vous dire que je ne saurois approuver ce que vous me mandez, ce me semble, dans une de vos lettres précédentes, *que vous ne sauriez souffrir qu'Horace dans ses satires et dans ses épîtres soit si négligé*. Jamais homme ne fut moins négligé qu'Horace, et vous avez pris pour négligence vraisemblablement de certains traits où, pour attraper la naïveté de la nature, il paroît de dessein formé se rabaisser; mais qui sont d'une élégance qui vaut mieux quelquefois que toute la pompe de Juvénal. Je vous en dirois davantage; mais je sens que ma tête commence à s'engager. Permettez donc que je m'arrête, et que je me contente de vous dire que je suis....

1. Broussain et Bellenave, grands amateurs de bonne chère

LII.

Paris, 27 avril (1708).

Je voudrois bien, monsieur, n'avoir que de mauvaises raison à vous dire du long temps que j'ai été sans vous donner de mes nouvelles. Je n'aurois qu'à les habiller de termes obligeans, et je suis assuré que votre honté pour moi vous les feroit trouver bonnes; mais la vérité est que j'ai été depuis trois mois attaqué d'une infinité de maux, qui ont enfin abouti à une espèce d'hydropisie, dont je ne me suis tiré que par le secours du *médecin hollandois*[1]. Enfin, me voilà, si je l'en crois, hors d'affaire, et le premier usage que j'ai cru devoir faire de ma santé, c'est de vous avertir, comme je fais, que je suis vivant, et que le ciel vous conserve encore en moi, dans Paris, l'homme du monde qui vous aime et vous honore le plus. Je suis avec toute sorte de reconnoissance...

LIII.

Paris, 16 juin 1708.

Je ne vous ferai point d'excuses, monsieur, de ce que j'ai été si longtemps sans faire réponse à vos deux dernières lettres, puisque c'est par ordre du médecin que je me suis empêché d'écrire, et que c'est lui qui m'a défendu de faire aucun effort d'esprit (même agréable), jusqu'à ce que ma santé fût entièrement confirmée. Mais enfin me voilà presque tout à fait en état de réparer mes négligences, et il n'y a plus de traces en moi de l'*aquosus albo corpore languor*[2]. Quelquefois, même à l'heure qu'il est, je me persuade que je suis encore ce même ennemi des méchans vers qui a enrichi le libraire Thierry, et il me semble que soixante et dix ans n'ont pas encore tellement appesanti ma plume, que je ne fisse avec succès une satire contre l'hydropisie, aussi bien que contre l'*Équivoque*. Je doute néanmoins que celle que j'ai composée contre ce dernier monstre voie le jour avant ma mort, parce que je fuis autant aujourd'hui de faire parler de moi, que j'en ai été avide autrefois. La vérité est pourtant que je l'ai mise par écrit, qu'elle ne sera point perdue, et que si vous venez à Paris, comme vous me le promettez, je vous la lirai autant de fois que vous le souhaiterez.

Mais, à propos de ce voyage, savez-vous bien que vous êtes obligé de le faire en conscience, puisque c'est un des meilleurs moyens de me rendre ma santé, qui ne sauroit être mieux affermie que par le plaisir de voir un homme que j'estime et que j'honore autant que vous? Je vous prie donc de faire trouver bon à madame votre chère épouse que vous vous sépariez pour cela deux ou trois mois d'elle, sauf à racquitter, au retour de votre voyage, le temps perdu.

1. Adrien Helvétius ou Helvez, aïeul de l'auteur du livre de l'*Esprit*.
2. Horace liv. II, ode II, vers 15, 16.

Je ne vous parle point ici de M. Vaginai[1], ni de tous vos autres célèbres magistrats, parce qu'il faudroit un volume pour vous dire tout le bien que je pense d'eux, et que je n'oserois encore vous écrire qu'un billet, que je cacherai même à Helvétius. Vous ne sauriez manquer de réussir auprès de M. Coustard[2] qui n'a fait graver mon portrait que pour le donner à des gens comme vous. Adieu, mon cher monsieur, aimez-moi toujours, et croyez que je suis très-sincèrement....

LIV.

Paris, 7 août 1708.

Vous avez raison, monsieur, je vous l'avoue, d'être surpris du peu de soin que j'ai de répondre à vos obligeantes lettres; mais je crois que votre étonnement cessera, quand je vous dirai que je suis, depuis trois mois, malade d'un tournoiement de tête, qui ne me permet pas les plus légères fonctions d'esprit, et que c'est par ordonnance de médecin, c'est-à-dire du *médecin hollandois*, que je ne vous écris point. Aujourd'hui pourtant il n'y a médecin qui tienne: et je vous dirai, sauf le respect qu'on doit à Hippocrate, que j'ai lu l'ouvrage que vous m'avez envoyé, et que j'y ai trouvé beaucoup de latinité et d'agrément. La satire qui y est traduite[3] est la sixième en rang dans mes écrits; mais la vérité est que c'est mon premier ouvrage puisque je l'avois originairement insérée dans l'Adieu de Damon à Paris, et que c'est par le conseil de mes amis que j'en ai depuis fait une pièce à part contre les embarras des rues, qui m'ont paru une chose assez chagrinante pour mériter une satire entière.

Je voudrois bien vous pouvoir envoyer toutes les traductions qui ont été faites ici de mes autres ouvrages, et dont la plupart sont imprimées; mais je serois bien en peine à l'heure qu'il est de les trouver, parce que j'en ai fait présent, à mesure qu'on me les a données, à ceux qui me les demandoient. Je vois bien que dans peu il n'y aura pas une de mes pièces qui ne soit traduite: car le feu y est dans l'Université. J'aurai soin de les amasser pour vous; mais il faut pour cela que ma tête se fixe, et que j'aie permission d'Helvétius. En effet, je doute même qu'il me pardonne de vous avoir écrit aujourd'hui, sans son congé, ce long billet. Toutefois j'y ajouterai encore que j'ai pâli à la lecture de ce que vous m'avez mandé du péril où s'est trouvée notre chère ville de Lyon. Vous savez bien l'intérêt que j'ai à sa conservation. Je vous dirai pourtant que dans la frayeur que j'ai eue, j'ai beaucoup

1. Ancien prévôt des marchands, procureur général en la cour des monnoies de Lyon.

2. Conseiller au Parlement, qui avoit fait peindre Boileau par Rigaud, et ensuite graver ce portrait.

3. En vers latins, par Séb. Dutreuil, oratorien.

moins songé à moi qu'à vous et à tous nos illustres amis. Grâces à Dieu et à la bravoure de vos habitans, nous voilà en sûreté, et on ne verra point entrer dans la seconde ville du royaume l'infidèle Savoyard. Ce n'est point moi qui l'appelle ainsi, mais Horace qui l'a baptisé de ce nom, il y a tantôt deux mille ans, dans l'ode *At, o Deorum :*

Rebusque novis infidelis Allobrox[1].

Mais voilà assez braver le médecin. Permettez, monsieur, que je finisse et que je vous dise que je suis avec plus de reconnoissance que jamais....

LV.

Paris, 9 octobre 1708.

Je suis surchargé, monsieur, d'incommodités et de maladies, et les médecins ne me défendent rien tant que l'application. O la sotte chose que la vieillesse! Aujourd'hui cependant il n'y a défense qui tienne, et dussé-je violer toutes les règles de la Faculté, il faut que je réponde à votre dernière lettre.

Vous me demandez dans cette lettre comment je crois qu'on doit traduire *Meteora orationis*. A cela je vous répondrai que, pour vous bien satisfaire sur votre question, il faudroit avoir lu le livre de M. Samuel Werenfels[2], afin de bien concevoir ce qu'il entend par là lui-même, ce mot étant fort vague, et ne voulant dire autre chose qu'un galimatias à perte de vue. Pour moi, quand j'ai traduit dans Longin ces mots, οὐχ ὑψηλὰ ἀλλὰ μετέωρα qu'il dit, ce me semble, de l'historien Callisthène, je me suis servi d'une circonlocution, et j'ai traduit que Callisthène ne s'élève pas proprement, mais se guinde si haut qu'on le perd de vue; la langue françoise, à mon avis, n'ayant point de mot qui réponde juste au μετέωρα des Grecs, qui est à la vérité une espèce d'enflure, mais une espèce d'enflure particulière que le mot enflure n'exprime pas assez, et qui regarde plus la pensée que les mots. *La Pharsale* de Brébeuf, à mon avis, est le livre où vous pouvez le plus trouver d'exemples de ces μετέωρα. Je me souviens d'avoir lu dans un poëte italien[3], à propos de deux guerriers qui joutoient l'un contre l'autre, que les éclats de leurs lances volèrent si haut, qu'ils allèrent jusqu'à la région du feu, où ils s'allumèrent et d'où ils retombèrent en cendre sur terre. Voila un parfait modèle du style μετέωρα. Du reste, il peut y avoir de l'enflure qui ne soit point μετέωρα, comme par exemple ce que Démétrius Phaleræus rapporte d'un historien qui, en parlant du ruisseau de Télèbe, rivière environ grande comme celle des Gobelins, se servoit de

1. Horace, liv. V, ode XVI (*Altera jam teritur*). C'est inexactement que Boileau cite l'ode V du Ve livre, au lieu de l'ode XVI.
2. Né à Bâle, en 1657.
3. Tassoni, dans *la Secchia rapita*, chant VII, stance VII.

ces termes : *Ce fleuve descend à grands flots des monts Lauriciens, et de là va se précipiter dans la mer proche*, etc.... Ne diriez-vous pas, ajoute Démétrius, qu'il parle du Nil ou du Danube? c'est là de la véritable enflure; mais il n'y a point là de μετέωρον. Je vous rapporterois cent exemples pareils; mais, comme je vous viens de dire, il faut avoir lu l'ouvrage de M. Samuel (Werenfels), pour vous parler juste sur ce point; et vous n'en aurez pas davantage pour cette fois, parce que je sens qu'une chaleur effroyable de poitrine que j'ai, et qui est causée par les glaces de la vieillesse, commence à redoubler. Permettez donc que je me borne à ce court billet, et soyez bien persuadé que toutes vos lettres me font grand plaisir, quoique j'y réponde si peu exactement.

O mihi præteritos referat si Jupiter annos[1]!

quelles longues lettres n'auriez-vous pas à essuyer! Je vous donne le bonjour, et suis parfaitement, etc.

LVI.

Paris, 7 janvier 1709.

Vous êtes, monsieur, l'ami du monde le plus commode, et avec lequel on peut le plus impunément faillir. Dans le temps que je m'épuise à chercher vainement dans mon esprit des raisons pour excuser mes négligences à votre égard, c'est vous-même qui vous déclarez le négligent, et peu s'en faut que vous ne me demandiez pardon de tous mes crimes. Je vois bien ce que c'est; vous me regardez comme un malade qu'il ne faut point chagriner, et vous ne vous trompez pas, monsieur; je suis malade et vraiment malade. La vieillesse m'accable de tous côtés. L'ouïe me manque, ma vue s'éteint, je n'ai plus de jambes, et je ne saurois plus monter ni descendre qu'appuyé sur les bras d'autrui. Enfin je ne suis plus rien de ce que j'étois, et, pour comble de misère, il me reste un malheureux souvenir de ce que j'ai été. Aujourd'hui pourtant il faut que je fasse encore le jeune, et que je réponde à deux objections que vous me faites dans quelques-unes des lettres que vous m'avez écrites l'année précédente. Je les ai relues ce matin, et il ne sera pas dit que je n'y aie rien répliqué.

La première est sur la musique, dont j'ai eu tort, dites-vous, de ne pas employer les termes dans la description que Longin fait de la périphrase. Mais est-il possible que vous me fassiez cette objection après ce que vous avez lu dans mes Remarques, où je dis en propres termes que ce que dit Longin peut signifier *les parties faites sur le sujet*, mais que je ne décidois pas néanmoins, parce qu'il n'est pas sûr que les anciens connussent dans la musique ce que nous appelons les parties; que je penchois cependant vers

1. Virgile, *Énéide*, liv. VIII, vers 560.

l'affirmative, mais que je laissois aux habiles en musique à décider plus précisément si le *son principal* veut dire le *sujet?* Ajoutez que par la manière dont j'ai traduit, tout le monde m'entend, au lieu que, si j'avois mis les termes de l'art, il n'y auroit que les musiciens proprement qui m'eussent bien entendu.

L'autre objection est sur ce vers de ma Poétique[1] :

De Styx et d'Achéron peindre les noirs torrens.

Vous croyez que

Du Styx, de l'Achéron peindre les noirs torrens

seroit mieux. Permettez-moi de vous dire que vous avez en cela l'oreille un peu prosaïque, et qu'un homme vraiment poëte ne me fera jamais cette difficulté, parce que *de Styx et d'Achéron* est beaucoup plus soutenu que *du Styx et de l'Achéron. Sur les bords fameux de Seine et de Loire* seroit bien plus noble dans un vers que *sur les bords fameux de la Seine et de la Loire.* Mais ces agrémens sont des mystères qu'Apollon n'enseigne qu'à ceux qui sont véritablement initiés dans son art.

Je viens maintenant à votre dernière lettre. Vous m'y proposez une question qui a, dites-vous, agité beaucoup de gens habiles dans votre ville, et qui pourtant, à mon avis, ne souffre point de contestation : car, qu'est-ce que l'ouïe au prix de la vue? Vivre et voir le jour sont deux synonymes. Les yeux au défaut des oreilles entendent; mais les oreilles ne voient point. J'ai vu un sourd né à qui, par la vue, on faisoit entendre jusqu'aux mystères de la Trinité. Mais, monsieur, il me semble que pour un vieillard malade, je m'engage dans de grands raisonnemens.

Le meilleur est, je crois, de me borner ici à vous remercier de vos fromages. J'en porterai deux ce matin à M. Le Verrier chez qui je vais dîner, et je vous réponds que votre santé y sera célébrée. Mille remercîmens à madame votre chère et illustre épouse, de la bonté qu'elle a de se souvenir de moi. J'ai, sur le peu que vous m'en avez dit, une idée d'elle qui passe de beaucoup les Pénélopes et les Lucrèces. Il ne me reste plus qu'à vous demander pardon de la précipitation avec laquelle je vous écris, et qui est cause d'un nombre infini de ratures que je ne sais si vous pourrez débrouiller. Mais quoi! je serois perdu s'il falloit récrire mes lettres, et il arriveroit fort bien que je ne vous écrirois plus. Le moindre travail me tue, et même, dans le moment que je vous parle, il me vient de prendre un tournoiement de tête qui ne me laisse que le temps de vous dire que je vous aime et vous respecte plus que jamais, et que je suis parfaitement, etc.

1. Chant III, vers 285.

LVII.

Paris, 5 mai 1709.

Je voudrois bien, monsieur, n'avoir que de mauvaises excuses à vous faire du long temps que j'ai été sans répondre à vos obligeantes lettres, puisque, de l'humeur dont je vous vois, vous ne laisseriez pas de les trouver bonnes; mais la vérité est que mes tournoiemens de tête continuent toujours; que je ne puis plus monter ni descendre que soutenu par un valet; que ma mémoire finit; que mon esprit m'abandonne, et qu'enfin j'ai quatre-vingts ans à soixante et onze [1]. Cependant je vous supplie de croire que j'ai toujours pour vous la même estime, et que je reçois toujours vos lettres avec grand plaisir.

Je ne saurois assez vous admirer, vous et vos confrères académiciens, de la liberté d'esprit que vous conservez au milieu des malheurs publics, et je suis ravi que vous vous appliquiez plutôt à parler *des funérailles des anciens*, qu'à faire les funérailles de la félicité publique, morte en France depuis plus de quatre ans. Cela s'appelle être philosophe, et marcher sur les pas d'Archimède, qu'on trouva faisant une démonstration géométrique dans le temps qu'on prenoit d'assaut la ville de Syracuse où il étoit enfermé. Nous nous sentons à Paris de la famine [2] aussi bien que vous, et il n'y a point de jour de marché où la cherté du pain n'y excite quelque sédition; mais on peut dire qu'il n'y a pas moins de philosophie que chez vous, puisqu'il n'y a point de semaine où l'on ne joue trois fois l'opéra, avec une fort grande abondance de monde, et que jamais il n'y eut tant de plaisirs, de promenades et de divertissemens.

Mais laissons là la joie et la misère publique, et venons aux deux questions que vous me faites dans votre dernière lettre. Je vous dirai que je ne sais pas pourquoi vous êtes en peine de ces vers :

Là je trouve une croix [3], etc.,

puisque c'est une chose que dans tout Paris *et pueri sciunt*, que les couvreurs, quand ils sont sur le toit d'une maison, laissent pendre du haut de cette maison une croix de latte pour avertir les passans de prendre garde à eux et de passer vite; qu'il y en a quelquefois cinq ou six dans une même rue; et que cela n'empêche pas qu'il n'y ait souvent des gens blessés : c'est pourquoi j'ai dit :

. . . . . Une croix de funeste présage.

On riroit à Paris d'un homme qui me feroit votre objection.

Pour ce qui est du livre *de Meteoris orationis*, je vous dirai que je l'ai reçu et presque lu tout entier. Il est assez bien écrit. Ce que

1. Soixante-douze.
2. Famine générale, causée par l'hiver rigoureux de 1709.
3. Satire VI vers 40.

j'y ai trouvé à redire, c'est qu'il représente *Meteora orationis* comme un terme reçu chez les rhéteurs pour dire *les excès du discours;* et cependant ce n'est qu'une figure, à mon avis, hasardée par Longin pour exprimer *le style guindé.* Aussi ne l'ai-je pas rendu par un mot exprès; mais je me suis contenté de dire du rhéteur que Longin accuse : *Il ne s'élève pas proprement, mais il se guinde si haut qu'on le perd de vue.* Adieu, mon illustre monsieur; pardonnez mes ratures et la précipitation avec laquelle je vous écris; et prenez-vous-en à l'obligation où je me trouve de ne me point fatiguer l'esprit, et de ne pas irriter mes tournoiemens de tête. Du reste, soyez bien persuadé que je suis avec plus de passion que jamais....

Puisque j'ai encore cette page, trouvez bon que je vous conjure instamment de faire de nouveau mes recommandations à tous vos illustres magistrats, et de leur bien marquer le respect que j'ai pour eux.

LVIII.

Paris, 21 mai 1709.

Avant, monsieur, que j'eusse reçu votre dernière lettre, M. Bronod m'avoit fait dire qu'il feroit tous ses efforts pour me payer une demi-année avant la fin de juin, mais que si je voulois attendre cinq ou six jours après la Saint-Jean, il répareroit son retardement en me payant l'année entière. Ainsi, monsieur, supposé qu'il me tienne parole, je n'ai qu'à me louer de lui. Vous m'avez fait un plaisir infini, monsieur, de me mander avec quelle ardeur M. Perrichon[1] prend mes intérêts[2]. Je vois bien qu'il ne compte pas pour un médiocre avantage un peu de mérite qu'il croit voir en moi, et qu'il ne regarde pas comme indigne d'être aimé des honnêtes gens, l'ennemi déclaré des méchans auteurs. Je vous prie de le bien charger de remercîmens de ma part, et de le bien assurer que si Dieu rallume encore en moi quelques étincelles de santé, je les emploierai à faire voir dans mes dernières poésies la reconnoissance que j'ai de toutes ses bontés, aussi bien que de celles de tous vos autres illustres magistrats en qui je reconnois l'esprit de ces fameux ancêtres devant qui pâlissoit

Lugdunensem rhetor dicturus ad aram[3].

Mais à quoi je destine principalement ma poésie expirante, c'est à témoigner à toute la postérité les obligations particulières que je vous ai. J'espère que l'envie de m'acquitter en cela de mon devoir me tiendra lieu d'un nouvel Apollon; mais en attendant, trouvez bon que je me repose et je ne vous en dise pas même

1. Secrétaire de la ville de Lyon.
2. La ville de Lyon devoit une rente à Boileau.
3. Juvénal, sat. I, vers 44.

davantage pour cette fois. Du reste, croyez qu'on ne peut être plus sincèrement et plus fortement que je le suis, etc.

Pardon pour mes ratures.

LIX.

Paris, 2 août 1709.

Deux jours après que j'eus reçu votre lettre, monsieur, datée du 24 juin, je tombai malade d'une fluxion sur la poitrine et d'une fièvre continue assez violente, qui m'a tenu au lit tout le mois de juillet, et dont je ne suis relevé que depuis trois jours. Voilà ce qui m'a empêché de répondre à vos obligeantes lettres, et non point le peu de cas que j'aie fait de vos vers, qui m'ont paru très-beaux, et où je n'ai trouvé à redire que l'excès des louanges que vous m'y donnez. Dès que je serai un peu rétabli, je ne manquerai pas de vous faire une ample réponse et un très-exact remercîment; mais en attendant, je vous prie de vous contenter de ce mot de lettre, que je vous écris malgré l'extrême défense de mon médecin, et de croire que je sens comme je dois toutes vos excessives bontés. Je suis avec une extrême reconnoissance.....

LX.

Paris, 6 octobre 1709.

Il faut, monsieur, que vous n'ayez pas reçu une lettre que je me suis donné l'honneur de vous écrire, il y a environ deux mois, où je vous mandois que je sortois d'une très-longue et très-fâcheuse maladie, qui m'avoit tenu au lit plus de trois semaines, et dont il m'étoit resté des incommodités qui me mettoient hors d'état de répondre à vos précédentes lettres. Depuis ce temps-là, j'en ai encore reçu deux de votre part qui ne marquent pas même que vous ayez su que je fusse indisposé. Ainsi je vois bien qu'il y a du malentendu dans notre commerce. Mon valet m'assure pourtant très-fortement qu'il a porté ma lettre à la poste. Ce qui me fâche le plus de cette méprise, c'est que dans ma lettre je vous parlois, comme je dois, des vers que vous avez faits en mon honneur, et sur lesquels vous devez être content, puisque je les ai trouvés fort obligeans et très-spirituels. La lettre dont je vous parle étoit fort courte, et vous trouverez bon que celle-ci le soit aussi, parce que je ne suis pas si bien guéri qu'il ne me reste encore des pesanteurs et des tournoiemens de tête qui ne me permettent pas de faire des efforts d'esprit. O la triste chose que soixante et douze ans! A la première renaissance de santé qui me viendra, je ne manquerai pas pourtant de répondre à toutes vos curieuses questions, et peut-être sera-ce dès le premier ordinaire; mais pour cette fois trouvez bon que j'obéisse aux ordonnances de mon médecin et que je me contente de vous assurer, par ce petit mot de lettre, que je suis autant que jamais....

LXI.

Paris, 14 juin 1710.

Quelque coupable, monsieur, que je vous puisse paroître d'avoir été si longtemps sans répondre à vos fréquentes et obligeantes lettres, je n'aurois que trop de raisons à vous dire pour me disculper, si je voulois vous réciter le nombre infini d'infirmités et de maladies qui me sont venu accabler depuis quelque temps.

Quorum si nomina quæras,
Promptius expediam quot amaverit Hippia mœchos[1],

Mais je me suis aperçu, dans une de vos lettres, que vous n'aimez point à entendre parler de maladies; et moi je sens bien, par l'abattement et par l'affliction où cela me jette, que je ne saurois parler d'autre chose; et, pour vous montrer que cela est très-véritable, je vous dirai que je ne marche plus que soutenu par deux valets; qu'en me promenant, même dans ma chambre, je suis quelquefois au hasard de tomber par des étourdissemens qui me prennent; que je ne saurois m'appliquer le moins du monde à quelque chose d'important, qu'il ne me prenne un mal de cœur tirant à défaillance. Cependant je n'ai pas laissé de lire tout au long l'églogue que vous m'avez envoyée de votre excellent père Bimet[2]; et je l'ai trouvée très-virgilienne. Ainsi quand je serois le personnage affreux qu'il s'est figuré de moi, vous pouvez l'assurer qu'il n'a rien à craindre de moi qui ai toujours honoré les gens de mérite comme lui, et qui ai été et suis encore aujourd'hui ami de tant d'hommes illustres de sa société. En voilà assez, monsieur, et je sens déjà que le mal de cœur me veut reprendre. Permettez donc que je me hâte de vous dire que je suis, plus violemment que jamais, etc.

LXII. — (Fragment.)

Il n'y eut jamais, monsieur, d'ami plus commode que vous, etc. Longtemps avant la composition de cette pièce, j'étois fameux pour les fréquentes disputes que j'avois soutenues en plusieurs endroits pour la défense du vrai amour de Dieu, contre beaucoup de mauvais théologiens. De sorte que me trouvant de loisir un carême, je ne crus pas pouvoir mieux employer ce loisir qu'à exprimer par écrit les bonnes pensées que j'avois là-dessus.

1. Juvénal, sat. X, p. 218, 219.
2. Jésuite inconnu qui avoit composé en vers latins un éloge de Puget, mort le 6 décembre 1709.

FIN DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE.

ŒUVRES EN PROSE.

Pages.

Dissertation critique sur l'aventure de Joconde, racontée par l'Arioste, par La Fontaine et par Bouillon..... 1
Les Héros de Romans, dialogue..... 14
Discours sur ce dialogue..... 14
Dialogue des Héros de Romans..... 17
Dialogue contre les modernes qui font des vers latins..... 36
Avertissement (composé par Boileau Despréaux) pour être mis à la tête des Œuvres posthumes de son frère Gilles Boileau.... 38
Arrêt burlesque..... 39
Descriptions ou explications de médailles..... 42
Remercîment à MM. de l'Académie françoise..... 50
Discours sur le style des inscriptions, précédé d'un avertissement de l'auteur..... 54
Épitaphe (latine) de Racine avec la version françoise..... 56
Réflexions critiques sur quelques passages de Longin. (Défense d'Homère et en général des anciens contre Charles Perrault).. 58
Réflexion I. 58
— II. 61
— III. 62
— IV. 72
— V. 73
— VI. 79
— VII. 84
— VIII. 88
— IX. 92
Conclusion des neuf premières Réflexions..... 97
Avertissement de l'abbé Renaudot touchant la Xe Réflexion sur Longin..... 99
Réflexion X. 102
— XI. 114
— XII. 117
Traité du sublime, ou du merveilleux dans le discours, traduit du grec de Longin..... 119
Préface du traducteur..... 119
Chap. I servant de préface à tout l'ouvrage..... 125
— II. S'il y a un art du sublime, et des trois vices qui lui sont opposés..... 127
— III. Du style froid..... 129
— IV. De l'origine du style froid..... 131
— V. Des moyens de connoître le sublime..... 131
— VI. Des cinq sources du grand..... 132
— VII. De la sublimité dans les pensées..... 133
— VIII. De la sublimité qui se tire des circonstances... 138
— IX. De l'amplification..... 140
— X. Ce que c'est qu'amplification..... 140

Pages.
— XI. De l'imitation..... 141
— XII. De la manière d'imiter..... 143
— XIII. Des images..... 143
— XIV. Des figures et premièrement de l'apostrophe..... 147
— XV. Que les figures ont besoin du sublime pour les soutenir..... 148
— XVI. Des interrogations..... 149
— XVII. Du mélange des figures..... 150
— XVIII. Des hyperbates..... 151
— XIX. Du changement de nombre..... 153
— XX. Des pluriels réduits en singuliers..... 154
— XXI. Du changement des temps..... 154
— XXII. Du changement des personnes..... 155
— XXIII. Des transitions imprévues..... 155
— XXIV. De la périphrase..... 157
— XXV. Du choix des mots..... 158
— XXVI. Des métaphores..... 159
— XXVII. Si l'on doit préférer le médiocre parfait au sublime qui a quelques défauts..... 161
— XXVIII. Comparaison d'Hypéride et de Démosthène..... 163
— XXIX. De Platon et de Lysias..... 164
— XXX. Que les fautes dans le sublime se peuvent excuser. 165
— XXXI. Des paraboles, des comparaisons et des hyperboles. 166
— XXXII. De l'arrangement des paroles..... 168
— XXXIII. De la mesure des périodes..... 170
— XXXIV. De la bassesse des termes..... 170
— XXXV. Des causes de la décadence des esprits..... 172
Remarques de Boileau et de Dacier, sur quelques articles du texte de Longin..... 175
Lettres de Boileau a diverses personnes..... 188
I. A M. de Brienne..... 188
II. Au comte de Bussi-Rabutin..... 189
III. A colbert..... 189
IV. Au duc de Vivonne..... 190
V. Au même..... 194
VI. Au baron de Walef..... 196
VII. A Mme Manchon, sœur de Boileau..... 197
VIII. A M. de Lamoignon, avocat général..... 198
IX. A M. Boileau, doyen de Sens..... 198
X. Racine et Boileau au maréchal de Luxembourg. Félicitation de la victoire de Fleurus..... 199
XI. Remercîment à Antoine Arnauld..... 200
XII. A M. de Maucroix..... 202
XIII. A la marquise de Villette..... 206
XIV. Réponse a M. le comte d'Eryceyra..... 207
XV. A M. de La Chapelle..... 209
XVI. Au comte de Maurepas, secrétaire d'État..... 209
XVII. A M. de Pontchartrain, secrétaire d'État..... 210
XVIII. A M. de La Chapelle..... 210
XIX. Au même..... 211
XX. A M. Charles Perrault, de l'Académie françoise..... 212
XXI. A M. l'abbé Bignon..... 218

Pages.
XXII. A M. de Pontchartrain..... 219
XXIII. A M. de Broglio, comte de Revel..... 220
XXIV. A M. de La Chapelle..... 221
XXV. A M. Le Verrier..... 221
XXVI. A M. de Lamoignon..... 223
XXVII. A M..... 224
XXVIII. A M. de La Chapelle..... 226
XXIX. Au comte de Gramont..... 226
XXX. Au comte Hamilton..... 227
XXXI. Au duc de Noailles..... 228
XXXII. Au marquis de Mimeure..... 229
XXXIII. A M. de Losme de Monchesnai, sur la comédie..... 231
XXXIV. A M. Destouches, secrétaire de Mgr l'ambassadeur de France en Suisse..... 233
XXXV. Au révérend père Thoulier, jésuite (depuis l'abbé d'Olivet)..... 233
XXXVI. Au même..... 234
XXXVII. Au même..... 235
Lettres de Boileau a Racine et de Racine a Boileau..... 235
Lettres de Boileau a Brossette..... 309

FIN DE LA TABLE DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure, rue de Fleurus, 9.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa

Echéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sons, plus un sou pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa

Date due

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

NOV 1959
27 MAR 1961
10 AVR 1961
22 DEC 1961

a39003 002372182b

CE PQ 1719
.A2 1864 V2
COO BOILEAU-DESP OEUVRES CO
ACC# 1387984